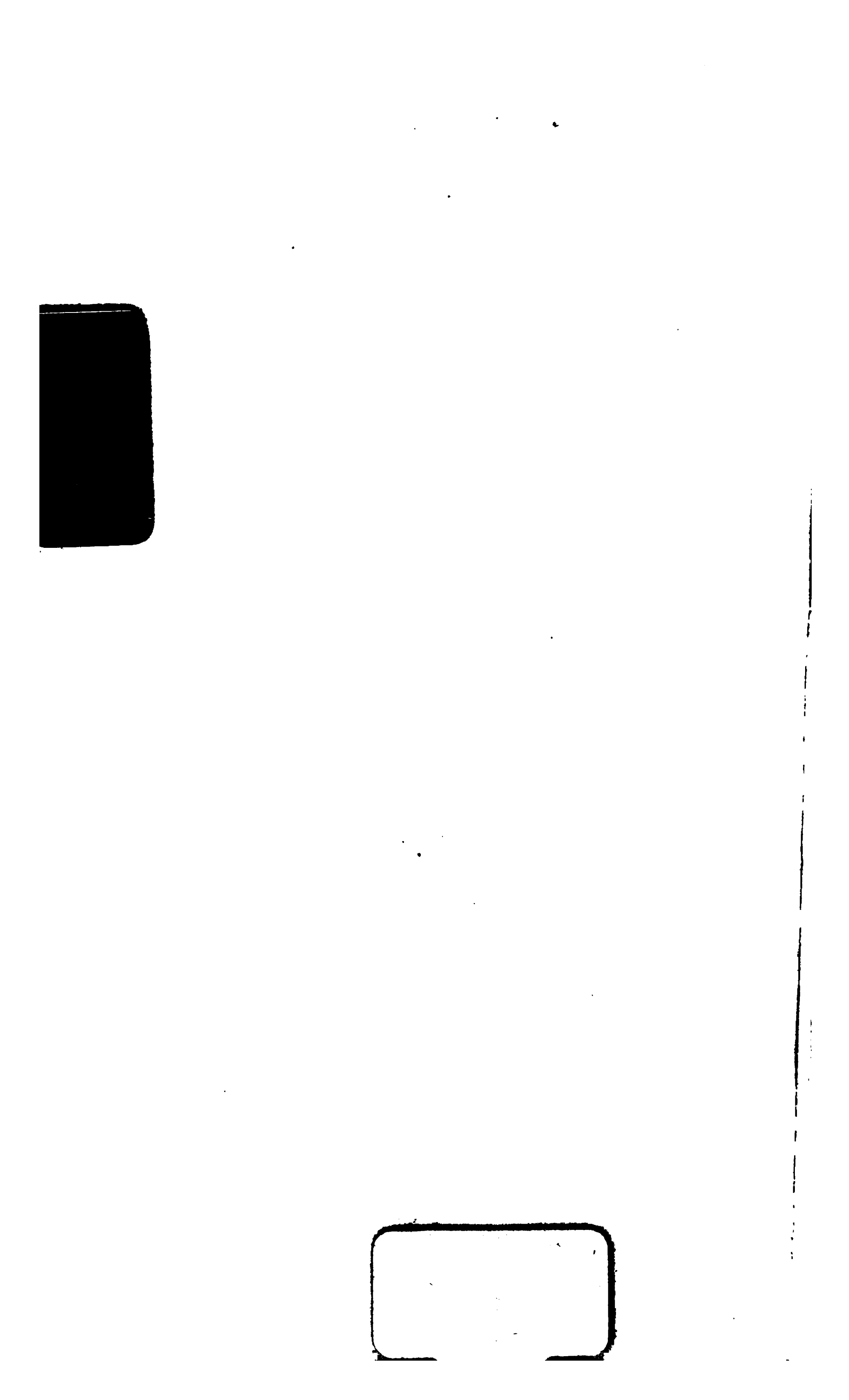


JOURNAL

DU MARÉCHAL

DE CASTELLANE

1804-1862

TOME TROISIÈME

1831-1847

Avec un portrait en héliogravure

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

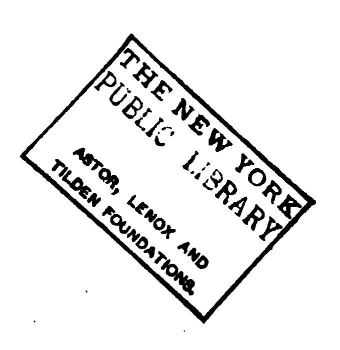
1896

JOURNAL

DU

MARÉCHAL DE CASTELLANE

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1365.



tance que j'ai craint, si je refusais, de lui faire de la peine. J'ai, en conséquence, accepté sa bonne hospitalité.

2 mai. — J'ai visité l'hôpital; il y avait deux cholériques du 12e de ligne. J'ai fait délivrer immédiatement aux troupes les rations de vin, de riz, les ceintures et chaussons de laine auxquels elles ont droit, d'après les ordres du ministre de la guerre, aussitôt l'apparition de l'épidémie constatée.

Je me suis assuré qu'une salle de cent lits, bien aérée, était préparée à l'hôpital pour les cholériques. Je quitte un choléra décroissant pour me trouver à un naissant.

3. — J'ai passé la revue des chambres du 1er bataillon du 12e de ligne et du 2e bataillon du 8e léger. J'ai trouvé des effets dans les paillasses des deux régiments; les soldats font des magasins de leurs shakos, ce qui est fort malsain, en temps de choléra surtout. J'ai prescrit de n'ouvrir les fenêtres des escaliers que d'un côté, les courants d'air étant funestes pour l'épidémie. Les chambres étaient, du reste, bien tenues.

5. — Je suis parti à huit heures du matin pour Maubeuge, où je suis arrivé à midi. J'ai visité l'hôpital et les casernes, où j'ai encore eu à recommander d'éviter les courants d'air.

J'ai dîné à Maubeuge chez le colonel Prévost, du 1er de chasseurs, à l'avancement duquel j'ai beaucoup contribué. Les officiers du 1er de chasseurs sont bien tournés. Il y a encore un grand fonds de discipline. J'ai remarqué cela avant le dîner : quand je me levais, la société en faisait autant, chacun de ces officiers croyant par déférence devoir rester debout tout le temps que j'y étais moi-même.

8. — En général, le service de la place se fait très mollement à Valenciennes, puis en capote et en shako, contrairement aux ordres ministériels.

Il y a plus d'une irrégularité de tenue à réprimer dans ma brigade. Comme le général Achard, commandant la division, est absent et qu'il connaît cet état de choses, je ne donnerai pas d'ordres à cet égard avant son retour.

10. — Je vais chaque jour à l'hôpital militaire de Valenciennes; les médecins trouvaient d'abord le choléra bénin, ils sont maintenant très satisfaits : ils ont des cas *bleus* superbes.

La Belgique a établi à Valenciennes une quarantaine de six jours. La purification se fait en plein choléra; les médecins belges en rient eux-mêmes.

J'ai laissé hier soir un caporal du 12e de ligne expirant; j'ai été étonné de retrouver aujourd'hui ce vieux soldat vivant. Quelques-uns de ses camarades ont demandé aux médecins la permission de le frotter avec des orties; ce moyen ayant réussi, on ne parle plus qu'orties. Les médecins se vantent de la découverte, comme si elle venait d'eux. Je continue à veiller à ce que les troupes aient bon abri, bonne température, vêtement chaud et laine sur la peau, bonne nourriture et exercice régulier.

La santé de M. Casimir Périer donne toujours de grandes inquiétudes; le docteur Esquirol prétend qu'il a perdu la tête à jamais. Broussais assure qu'il le guérira.

13. — M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, a fait un grand rapport, inséré au *Moniteur*, d'après lequel le Roi a accordé cinq cents francs de pension à chacun des survivants des vainqueurs de la Bastille, dont le nombre se monte, je crois, à quatre-vingt-sept. C'est apprendre, selon moi, au peuple à se faire soldat et à aller prendre Vincennes. C'est une inconséquence. M. de Montalivet est médiocre et présomptueux.

15. — Soit qu'on porte les malades trop tard à l'hospice civil, soit pour toute autre cause, il n'en échappe presque aucun, tandis qu'au contraire, sur douze cholériques bien constatés à l'hôpital militaire, les médecins n'en ont perdu que quatre.

Le ministre de la guerre avait décidé qu'il serait accordé des chaussons et des ceintures de laine aux soldats dans tous les lieux où le choléra éclaterait; cela en a sûrement préservé beaucoup de l'épidémie, à Paris surtout, où le maréchal Soult se glorifie d'avoir suivi l'exemple de Berlin, c'est-à-dire d'avoir passé cent sous par soldat pour l'achat de ces objets. Le choléra s'étendant, on a réfléchi que pour toute l'armée, ce serait une dépense de deux millions, et on a supprimé ceintures et chaussons. C'est une sotte et coupable économie.

17. — Une estafette arrivée dans la nuit apporte de Lille la nouvelle de la mort de M. Casimir Périer. C'est une grande perte non seulement pour la France, mais encore pour l'Europe. Les puissances avaient confiance dans son caractère. Jamais homme ne s'est trouvé dans des circonstances plus difficiles pour gouverner un pays divisé d'opinions et travaillé par la licence de la presse. Il n'a point voulu de lois d'exception, quoiqu'on lui eût accordé toutes celles qu'il eût proposées. Il a fini par dominer par son courage et son caractère la Chambre des députés, ignorante et violente, bassement jalouse de tout ce qui a plus de trois mille francs de rente. Une immense faute de M. Casimir Périer, c'est d'avoir, contre son avis, abandonné l'hérédité de la pairie.

19. — M. de Mac Mahon, lieutenant d'état-major, vient de faire une tournée en Belgique, où l'on est, en propos, tout à fait à la guerre. A Anvers, les rues vis-à-vis de la citadelle sont garnies de canons. Le général Chassé se fortifie chaque jour de plus en plus. Les canonniers des deux côtés ont la mèche allumée. Il est vrai qu'il y a un an qu'ils sont dans cette position. Les Belges ont dix-huit mille hommes dans Anvers, et ils parlent avec grand mépris des Hollandais qui les ont si bien frottés l'année dernière. Les officiers français à leur service sont les seuls en état de les diriger, et ceux-ci n'ont pas grande confiance en leurs succès futurs.

J'ai reçu l'ordre de rendre au roi Léopold, qui passait à Valenciennes pour se rendre à Compiègne, les honneurs dus à un souverain. Il va s'entendre avec le roi des Français pour son mariage avec la princesse Louise, sa fille aînée. Un service de bouche du Roi est venu à Valenciennes pour faire le déjeuner de S. M. Léopold, à la sous-préfecture.

27. — Le maréchal Gérard est arrivé le 25 à Cambrai; il y séjourne. Son voyage n'a d'autre but que de se trouver au passage du roi Léopold, et de rester à l'armée pendant que celui-ci sera à Compiègne, dans la crainte de quelque attaque de la part des Hollandais pendant ce temps.

Le maréchal Gérard est arrivé à Valenciennes; il m'a prié à dîner avec le général Corbineau, commandant la 16e division.

Le maréchal Gérard a été fort obligeant pour moi; en l'absence du lieutenant général Achard, il a joint au commandement de ma division d'infanterie celui de la cavalerie, pour le passage du roi Léopold. M. le duc de Choiseul, aide de camp du Roi, est arrivé dans l'après-midi, avec M. de Marmier, officier de la garde nationale; il va demain recevoir le roi Léopold sur la frontière.

28. — Dès huit heures du matin, le lieutenant général Corbineau, le baron Méchin, préfet du Nord, le duc de Choiseul, aide de camp du Roi, se sont rendus à Blanc-Misseron sur la frontière; j'y avais porté deux bataillons du 8e léger et des détachements du 8e de housards et de la gendarmerie. J'avais mis sur la place de Valenciennes un bataillon du 12e de ligne avec son drapeau, un escadron du 2e de housards avec son étendard, un bataillon de la garde nationale; sur les glacis, un bataillon du 8e léger; à une demi-lieue de la place, quatre escadrons du 2e de housards. Le maréchal Gérard nous a passés en revue à onze heures du matin.

Le roi Léopold a été reçu par les autorités civiles et militaires, conformément au décret impérial du 24 messidor an XII, destiné probablement à régler indéfiniment les honneurs à rendre en France aux souverains.

Le maréchal Gérard est allé de sa personne à quatre kilomètres de Valenciennes; je l'ai accompagné.

Le Roi est descendu de voiture en voyant le maréchal Gérard, et est monté à cheval; je l'ai salué à la tête des troupes. Le roi des Belges a fait son entrée à Valenciennes; les fenêtres étaient pavoisées de drapeaux tricolores, le temps beau, la population dehors. Le roi Léopold a reçu à l'hôtel de ville les autorités civiles et militaires. Il y a eu un dîner de trente couverts; j'étais à côté du maréchal Gérard, qui m'a pris la cuisse, en signe d'amitié, pendant le dîner. J'ai vu, avant lui, ce genre de caresses à feu M. le général Junot. Le roi Léopold a été fort poli pour moi, me rappelant que j'étais, là, sa plus ancienne connaissance. Pendant le dîner, une foule de monde, parmi laquelle plusieurs femmes de la société, est passée autour de la table pour voir le souverain belge. Arrivé à deux

heures, il est reparti une heure et demie après. J'ai quitté le roi Léopold à une lieue de la place. Il m'a répété trois fois : « Veillez sur les Belges. Je vous recommande les Belges »; comme s'il craignait une attaque des Hollandais en son absence. Ce souverain, toujours beau, a l'air triste et rêveur.

M. de Montalivet a fait une circulaire aux préfets des départements de l'Ouest, où les troubles deviennent plus sérieux. Il est question de mettre plusieurs de ces départements en état de siège.

On a donné, par ordre de la Société : *Aide-toi, le ciel t'aidera,* des charivaris à presque tous les députés ministériels à leur retour dans leurs départements. On en a donné un, le 25 mai, à Besançon, au cardinal de Rohan, à son retour dans son archevêché. C'est le premier qui ait été fait par souscription. Si le département du Nord n'est pas amusant, on a, au moins, l'avantage d'y être à l'abri des émeutes et des charivaris.

2 juin. — J'ai été réveillé ce matin, à cinq heures, par une ordonnance du maréchal Gérard qui m'a annoncé que le roi Léopold arriverait à neuf heures. Les honneurs lui ont été rendus comme au premier passage; l'infanterie bordait de plus la haie dans les rues, d'après l'ordre de mon général en chef. Le roi des Belges a mis pied à terre, pendant le relais de ses chevaux de poste; il m'a dit en me prenant par le bras : « J'ai cru que vous alliez marcher, en recevant hier un aide de camp de mon ministre de la guerre, à Cambrai, mais je me trompais. » On a remarqué que ce prince portait le grand cordon de la Légion d'honneur; il l'a gagné à son voyage de Compiègne.

Le maréchal Gérard est monté à cheval sur la place, et l'a accompagné à trois quarts de lieue, au petit galop : notre général en chef n'en avait pas fait autant depuis longtemps. Nous sommes revenus au pas à Saint-Saulve, village à deux kilomètres de Valenciennes où est établie cette ridicule quarantaine belge; on y fait rester six jours les voyageurs, apparemment pour faire gagner cinq sous par tête à l'agent belge qui est chargé de la surveiller, car le choléra est en Belgique, à Courtrai, Tournay et Gand.

J'ai reconduit le maréchal Gérard à son auberge; il m'a dit adieu fort amicalement, et il est reparti en poste pour Paris.

4. — Le lieutenant général Lamarque est mort, à Paris, le 1er juin, à la suite du choléra. Il avait été exilé après le second retour de Louis XVIII; c'est là que cessa sa carrière militaire et que commença sa carrière politique. Rappelé en France en novembre 1818, il se constitua à Paris le défenseur de ses compagnons d'exil. Il fut nommé député dans le département des Landes en 1827, et se plaça dans l'opposition, tout en voyant souvent M. le Dauphin, et en sollicitant de lui de l'emploi qu'il ne put obtenir. Après les événements de 1830, il fut chargé d'une grande inspection, et opéra dans un système désorganisateur, en encourageant les sous-officiers à renvoyer leurs officiers. Cela fut dû aux travers de son esprit, et fut d'un fâcheux effet sur l'armée. Il s'était jeté dans le parti du mouvement, parce qu'il n'était pas ministre, et qu'il voulait l'être à tout prix.

6. — On met chaque jour dans les journaux ministériels que les troubles de la Vendée sont comprimés, et en même temps on donne le récit de nombreux combats.

Au dire d'un courrier parti hier au soir de Paris, à dix heures, des troubles sérieux ont éclaté à l'occasion des obsèques du général Lamarque. Placé entre les républicains et les carlistes, le gouvernement a fort à faire.

Une dépêche télégraphique au préfet du Nord porte : « Les fractions carliste et républicaine réunies ont essayé une insurrection à Paris, à l'occasion des funérailles du général Lamarque. L'enthousiasme des gardes nationales de Paris et de la banlieue est à son comble. Le Roi est venu se placer au milieu d'elles; la révolte a été réprimée partout. »

10. — Les troubles de la Vendée ne sont point finis. On ne sait où est la duchesse de Berry. Cinquante bruits courent sur elle : tantôt elle se promène vêtue en petit polisson, puis elle est tombée dans la Charente et a été retirée de l'eau. Les chouans battus sur un point reparaissent sur un autre. La brigade du général Dornier, composée des 3e et 9e dragons, a quitté l'armée du Nord pour se diriger sur la Vendée.

13. — Je n'avais jamais habité le département du Nord; j'avais toujours évité d'y être employé, et j'avais raison, car c'est un infernal climat. Depuis six semaines que j'y suis, je n'ai pas vu deux jours de suite sans pluie, et nous sommes à la mi-juin; on ne vit qu'à moitié dans une semblable atmosphère.

23. — J'avais, en arrivant à ma brigade, remarqué dans la tenue que les règlements n'étaient pas exécutés sous plusieurs rapports. Commandant la division par intérim, je m'abstins de donner aucun ordre; puis, cependant, l'absence du lieutenant général Achard se prolongeant, j'ai cru devoir lui envoyer le projet d'ordre suivant, qu'il m'a renvoyé signé de lui, et que j'ai mis hier à l'ordre de la division :

ORDRE.

« Le lieutenant général a remarqué que, malgré la circulaire du 18 juin 1829, les gardes continuaient à se monter en veste ou en capote; cela n'aura plus lieu. Si ces vêtements ont de la peine à atteindre le temps fixé pour leur durée, cela vient de la tendance de certains chefs de corps à les faire porter presque continuellement. Dans aucun cas, sous aucun prétexte, ils ne doivent forcer le soldat à faire le service ou monter la garde sans être revêtu de son uniforme. La durée des effets est calculée d'après l'usage auquel chacun d'eux est consacré. Il n'y a pas de mérite à conserver en bon état ceux qui ne sont pas portés. Le plus sûr moyen que le soldat se respecte et soit respecté, est de lui faire faire tout service armé et en habit.

« *Signé* : Baron ACHARD. »

27. — Le prince de Talleyrand est arrivé à Paris le 24 juin. On prétend que le Roi lui a offert la présidence du conseil, et que M. de Talleyrand l'a refusée. L'ambition démesurée du vieux prince ne permet pas de le croire. Il ne pourrait se présenter à la Chambre des députés; car, avec tout son esprit, il lui est impossible d'improviser deux mots à la tribune. Il

n'irait pas, il est vrai; il se contenterait d'y envoyer M. Thiers, qu'il a fait ministre, ou quelque autre comme lui; il se montrerait seulement quelquefois à la Chambre des pairs. Le Roi a confiance dans ses lumières, le consulte beaucoup et a une correspondance directe et particulière avec lui. Le propos ci-après, tenu par le prince de Talleyrand à M. Thiers, me confirme dans mon opinion que la présidence du conseil ne lui a pas été offerte : « On me croit bien niais, si on pense que j'aie le désir de me charger de la présidence du conseil. » Puis il a fait entendre à M. Thiers qu'il était si bien et si utile en Angleterre que, tant que nous ne serions pas mieux organisés, il s'y maintiendrait.

9 juillet. — Je fais jouer sur la place Verte, promenade de Valenciennes, de sept à huit heures du soir, à tour de rôle, quand par exception il ne pleut pas, les musiques des 12e de ligne et 2e de housards. Avant, il n'y avait jamais personne; cette invention y a attiré du monde. Je suis parvenu à la perfection : il y a douze chaises!

Quinze mille hommes en Belgique sont appelés sous les armes. La France a demandé à la Belgique son ultimatum sur les nouvelles propositions du roi Guillaume et lui a conseillé d'entrer en pourparlers. Léopold a répondu qu'il ne veut plus écouter aucune proposition, et que son ultimatum est l'évacuation du territoire, avant le 20 juillet, sinon, que le siège en règle de Maëstricht commencerait le 21. D'après les journaux de Bruxelles, l'armée belge serait pleine d'ardeur.

12. — Le lieutenant général Achard a rejoint sa division, et je lui en ai remis le commandement; il était absent depuis deux mois et demi et censé présent.

13. — La musique avait attiré pas mal de monde sur la place Verte, et mes douze chaises, auxquelles je suis abonné, ne manquaient pas de pratiques.

14. — J'ai dîné à Saint-Waast, chez M. Joseph Périer. Il m'a assuré que lors des événements des 5 et 6 juin, le ministère, M. Soult en tête, voulait qu'on se retirât et qu'on concentrât les troupes au Champ de Mars. Montalivet fut le seul qui montra du courage; il voulait, pendant le combat, qu'on

mît Paris en état de siège; ses collègues s'y opposèrent, puis ils firent adopter cette mesure, contre son avis, lorsque tout fut fini.

16. — J'ai été, à la kermesse de Saint-Saulve, à une guinguette appelée « A ma campagne », où les femmes de la société s'y trouvent avec les marchandes. C'est la première réunion un peu gaie que j'aie vue dans ce sombre climat.

19. — Mme d'Archiac, première femme du général Pully et grand'mère de ma femme, vient de mourir à quatre-vingt-quatre ans; elle avait le mérite, à mes yeux, d'aimer beaucoup mes enfants.

21. — La duchesse de Rohan, douairière, veuve de mon grand-oncle, est morte à Paris le 18 juillet. Elle était née de Vismes et avait épousé d'abord M. de Laborde, ancien valet de chambre de Louis XVI; puis, en secondes noces, elle avait épousé pendant la Révolution le duc de Rohan-Chabot, dont elle n'a pas eu d'enfants. C'était une petite femme qui avait été fort jolie et qui ne manquait pas d'esprit; elle était très fière d'être devenue duchesse de Rohan, et tenait beaucoup à la famille de son mari, qui le lui rendait dans toutes les occasions. Elle méritait ses attentions par l'intérêt qu'elle prenait à nous tous. Lorsqu'on était longtemps sans aller chez elle, elle envoyait un domestique savoir de nos nouvelles, et nous savions ce que cela voulait dire.

25. — Le baron Portal, notre plus célèbre et plus savant médecin, est mort le 23 juillet : né en 1742, il avait quatre-vingt-dix ans; il était grand et maigre. Atteint depuis plusieurs années d'une extinction de voix, sa seule infirmité, il faisait lire ses discours au cours dont il était professeur. Médecin de ma famille de tout temps, je connaissais M. Portal dès mon enfance. Cet excellent homme de beaucoup d'esprit ne croyait pas, au fond, à la médecine, mais bien à l'utilité des médecins pour empêcher les remèdes de bonne femme que chacun est disposé à s'administrer. M. Portal calmait beaucoup de maux de nerfs, de prétendues souffrances de jolies femmes de Paris, en leur ordonnant de l'infusion de feuilles d'oranger. M. Portal était toujours vêtu en noir, à la française; c'était le type des médecins de l'ancien régime. Il

avait des chevaux noirs, une grosse voiture-coupé verte; il en ouvrait lui-même la portière par une poignée intérieure, et en relevait le marchepied avec une corde. Il se donna un domestique, pour le suivre, seulement à l'époque où il fut nommé premier médecin du roi Louis XVIII; il exerça également ces fonctions auprès de Charles X. M. Portal était très exact à accompagner le Roi à la messe, le dimanche, vêtu de son habit noir brodé d'or. Ce célèbre médecin savait une foule d'anecdotes, et il aimait, par-dessus tout, à parler politique. Il laisse des ouvrages d'une grande réputation. Outre mes vifs regrets de ce bon vieillard, qui m'a tiré dans mon adolescence d'une cruelle maladie, il est triste de voir disparaître ces débris d'un autre siècle.

3 août. — J'étais tout fier depuis deux jours, parce que je n'avais plus de cholérique militaire. En douze heures, il en est entré trois. Je les ai vus, et j'en espère peu; l'un avait mangé deux livres de cerises; un autre avait bu cinq ou six bouteilles de bière.

Les histoires les plus absurdes s'établissent souvent dans le monde sans qu'on puisse les déraciner : en voici un exemple. Mme de Castellane m'écrit de Genève :

« J'étais allée faire une visite à M. et Mme Lullin, qui sont, comme naissance, des gens considérables de ce pays-ci. Tout naturellement nous parlâmes de votre carrière militaire. Alors M. Lullin, avec une approbation complète, me dit qu'on lui avait raconté, en Angleterre, un tour charmant : que dans vos garnisons, en exerçant votre régiment, vous aviez l'habitude d'acheter beaucoup de vivres et de les cacher dans les bois, afin d'accoutumer vos soldats à aller à la maraude, et qu'un jour, ayant donné une fête à la suite de laquelle il y avait eu une petite guerre, vous aviez acheté des maisons, pour faire manger le chaume des unes par vos chevaux, et pour laisser mettre le feu aux autres.

« Je me suis récriée, en affirmant que rien n'était vrai de tout cela, et je n'ai persuadé personne; on m'a répondu poliment, mais avec un sourire d'incrédulité, et vous pouvez compter que j'aurais beau faire, ce récit est établi à Genève

tout comme à Londres. Au reste, il s'y raconte dans la meilleure part, et comme une chose charmante à inscrire dans la biographie d'un colonel de housards. »

Cette fable d'une ferme brûlée pour l'instruction de mon 5e de housards a été inventée à Chartres, à l'époque où j'y étais en garnison, et avait fait fortune. On a établi plus tard, avec le même succès, mon passage du Rhône, à Lyon, à la nage à la tête d'un régiment de chasseurs à cheval, comme si la chose était possible. Cette absurdité-là a fait fortune au point que les régiments inspectés par moi pour la première fois s'attendent tous, avant mon arrivée, à nager.

Je ne sais combien de rivières, dans l'imagination de beaucoup de gens, j'ai fait traverser à la cavalerie française : heureusement, ces inventions-là ne tuent pas les chevaux et n'empêchent pas les prétendus noyés de se bien porter. J'ai, il est vrai, fait apprendre souvent à la cavalerie à reconnaître et à passer les gués de rivières.

Lorsqu'un officier général, ou chef de corps, est actif, et qu'il possède l'amour du métier, si les malveillants ne trouvent rien à reprendre, ils ont recours à cette gracieuseté de l'accuser de folie. Ce genre de calomnie a assez de succès; il parvient ordinairement à la connaissance de celui qui en est l'objet, qui peut alors s'en défendre jusqu'à un certain point. Quant aux calomnies plus noires, on les ignore ordinairement; on ne peut les deviner, et il est beaucoup plus difficile d'y parer. On serait trop heureux, je l'ai toujours dit, si on n'avait à se justifier que de ses actions; pour mon compte, je suis et serai toujours prêt à répondre de toutes les miennes; mais les inventions malveillantes dictées par le génie de l'envie et de la haine sont difficiles à détruire : non seulement on les ignore, mais on ne peut pas les supposer. L'envie porte souvent des gens, honnêtes d'ailleurs, à nuire de tous leurs moyens à leurs camarades : parmi les officiers généraux de terre et de mer, ce sentiment est malheureusement commun. Viennent ensuite les drôles, les mauvais officiers, qui ne pardonnent pas aux chefs qui exigent d'eux l'accomplissement de leurs devoirs.

Le duc de Reichstadt a succombé à Schœnbrunn, le 22 juillet, à une maladie de poitrine; c'est un événement.

Le jeune Napoléon vient de finir une vie qui n'a été qu'une espérance. La France ne peut manquer de prendre un véritable intérêt à la mort de ce jeune homme, dont le père a porté si loin l'éclat et la gloire du nom français. Personnellement, il était digne d'intérêt par son esprit, par l'aménité de son caractère et par des qualités précoces. Il était né le 20 mars 1811. En sentant sa fin prochaine, il a envoyé son testament au jeune Louis-Napoléon, son cousin, auquel il a légué l'épée de son père.

Le fils du prince Eugène-Napoléon, le jeune duc Auguste de Leuchtemberg, prince d'Eischtædt, ayant atteint l'âge de majorité, a été, conformément aux traités et au testament de son père, mis en possession du gouvernement de sa principauté.

4. — M. le maréchal Gérard et son chef d'état-major Saint-Cyr-Nugues sont arrivés à Valenciennes; ils ont été logés par billet de logement. Ils sont avec le duc de Choiseul et son petit-fils, le maître des requêtes Marmier. M. Maréchal est chargé de payer toute la dépense que fait la bouche du Roi pour le service de son futur gendre.

J'ai été faire ma visite d'hôpital ce matin, avant de me rendre à Quiévrain, où je suis arrivé à onze heures pour y attendre le roi des Belges. Le duc de Choiseul s'y trouvait, très fatigué, quoiqu'il fût venu en voiture. Il ne se souciait pas trop de la visite des officiers du 2e bataillon du 8e léger que je lui ai amenés; il s'en est assez pauvrement tiré. Il n'a pas voulu voir les deux bataillons du 8e léger, qui étaient superbes. Le préfet du Nord Méchin, le sous-préfet Waymel, et le ministre plénipotentiaire belge à Paris Lehon, étaient établis dans une méchante maison à la frontière. J'avais emporté deux bouteilles de vin d'Espagne dans mes fontes; je les leur ai fait boire, ainsi qu'aux officiers du 8e léger. Puis, le roi Léopold se faisant attendre, j'ai été me promener à Quiévrain, village belge assez propre. Le drapeau belge, jaune, rouge et noir, flottait aux fenêtres : sur l'arbre de la

liberté étaient attachés les drapeaux français et belge, avec un tableau sur lequel un lion, la patte en avant, avait l'air de griffer notre coq peint en face de lui. Au bas était la devise belge : « L'union fait la force. » On lisait dans la chambre de garde de la douane ces mots écrits en gros caractères : « Dormons en paix, Léopold veille sur nous! » Il y avait quatre arcs de triomphe; l'un d'eux portait cette inscription : « Au pacificateur du monde! » Il est difficile de deviner ce qui vaut ce titre à Léopold. Cette devise et une jolie grisette près du pont ont été ce que j'ai vu de mieux à Quiévrain, où le roi des Belges est arrivé à trois heures. Le duc de Choiseul et le préfet du Nord ont harangué Sa Majesté Belge. Je l'ai saluée à la tête des deux bataillons du 8ᵉ léger, puis j'ai rejoint au galop le maréchal Gérard, à Saint-Saulve.

J'étais à la tête de l'infanterie sur les glacis de Valenciennes, à l'arrivée du roi Léopold.

Nous étions une trentaine de personnes à table à un assez mauvais dîner servi par la bouche du Roi, à l'Hôtel de ville. J'avais annoncé au sérieux et lourdement galant Léopold qu'il y aurait à son grand couvert les plus jolies femmes de Valenciennes. Telle était leur intention; la mauvaise police du maire en a décidé autrement. Il n'est guère entré que des hommes du peuple; plusieurs belles dames, ayant failli être écrasées, se sont sauvées. Après le festin, le roi Léopold est monté en voiture et nous à cheval, par la pluie. J'ai pris congé de Sa Majesté aux glacis de la porte de Paris.

6. — Les Belges embauchent dans notre armée. Le 4 août, le lieutenant-colonel de Garaube a été à Mons pour savoir si le vaguemestre de son régiment s'y trouvait. Le général Duvivier lui a dit que, depuis trois jours, il avait ordre de recevoir et d'engager les déserteurs français. Il était arrivé, le matin, un déserteur du 12ᵉ de ligne, régiment dans lequel il manque en ce moment plusieurs hommes à l'appel. On prétend qu'on leur donne cent francs de prime, des habits bourgeois, de bons papiers. Je ne pense cependant pas que notre gouvernement, pour secourir Léopold, veuille souffrir pareille chose. Ce qui est positif, c'est que nous n'avons aucun ordre

à cet égard, que j'ai prescrit de redoubler de surveillance, et j'espère bien que les embaucheurs seront arrêtés.

12. — Le mariage de S. M. Léopold, roi des Belges, et de la princesse Louise d'Orléans a été célébré le 9 août, à Compiègne. M. l'abbé de Gallard, évêque de Meaux, a donné la bénédiction nuptiale dans la chapelle; puis la cérémonie du mariage a été ensuite célébrée dans le salon du château, suivant le rite de la religion réformée que professe Léopold.

13. — Les journaux de l'opposition critiquent l'acte de mariage de la princesse Louise, à cause des mots : « Très haute et très puissante princesse; très haut, très puissant et très excellent prince Louis-Philippe; très haute, très puissante et très excellente princesse Marie-Amélie. » Ces titres, disent-ils, n'ont pas le sens commun pour un roi dont les ministres ont reconnu qu'ils ne peuvent plus se dire les sujets et n'osent plus terminer ainsi leurs rapports.

16. — Le roi et la reine des Belges sont arrivés à Cambrai le 14 août par une pluie battante; les troupes qui les attendaient ont été bien mouillées. Le 15, Leurs Majestés ont couché à Lille.

Le préfet Méchin a inventé de leur donner un bal à la préfecture, où il y a eu des femmes de bouchers, celles de la société et du haut commerce ne venant pas chez M. Méchin. Le roi Léopold était fort sombre, la reine Louise très triste. Cette singulière fête s'est terminée à minuit; la salle de danse était voisine de la pièce où ont couché Leurs Majestés, et Mme Méchin a renvoyé le public.

18. — M. de Mézi est arrivé de Hollande et de Belgique, et a dîné chez moi aujourd'hui. Il a passé un mois dans ces pays. Les Hollandais ont une armée de cent dix à cent vingt mille hommes; ils sont très unis à leur roi, très animés contre les Belges, fort mécontents des Français et des Anglais, prêts à tous les sacrifices et disposés à la guerre.

Quelque chose me dit que, malgré tous les efforts de la diplomatie, le mois de septembre ne se passera pas sans qu'il y ait des coups de fusil tirés de ce côté.

23. — Mon domestique est venu m'avertir qu'un prince,

dans une voiture de poste à quatre chevaux, désirait me parler. Ce prince était la princesse Bagration, qui, avec ses soixante ans, a l'air d'en avoir trente. Elle se rend aux eaux de Spa. Cette princesse est riche par un héritage de plusieurs millions de son oncle Litta. Elle a épousé secrètement l'Anglais Caradoc, secrétaire d'ambassade à Paris, moitié moins âgé qu'elle, joli garçon connu par ses succès auprès des dames; il ne loge pas chez elle à Paris, mais vis-à-vis. Il s'est mis, l'hiver dernier, à donner de fort jolis soupers, après l'Opéra, et il néglige beaucoup la princesse Bagration, depuis son mariage. Il est devenu son époux par amour pour ses écus. Elle ne s'est pas mariée publiquement, pour conserver une pension de l'empereur de Russie, en sa qualité de veuve du général Bagration. C'est la seule Russe, ne tenant pas à l'ambassade, qui soit soufferte à Paris par son souverain. Femme de beaucoup d'esprit, elle passait, — particulièrement sous le règne de l'empereur Alexandre, avec lequel elle était en correspondance, — pour avoir une mission diplomatique. Elle ne manquait pas une séance de la Chambre des députés; son voyage en Belgique n'est probablement pas étranger à la politique.

Septembre. — Le lieutenant général Achard m'a communiqué une lettre confidentielle du maréchal Soult, adressée à lui, en sa qualité d'inspecteur général, lui prescrivant d'insinuer aux officiers de ne plus porter la croix de Saint-Louis, le gouvernement, en envoyant la Légion d'honneur aux officiers qui possèdent ce seul ordre, ayant prouvé par là son désir de faire disparaître la croix de Saint-Louis. Le maréchal ajoute que tous les officiers auraient dû suivre l'exemple des hauts personnages qui l'ont détachée de leur boutonnière. Cette manière d'agir par insinuation, en n'osant pas donner un ordre positif, est antimilitaire; ce n'en est pas moins un ordre. En conséquence, j'ai quitté la croix de Saint-Louis (1).

(1) Bien décidé à ne jamais me dégrader moi-même, je ne l'eusse jamais fait sans cela. Le ministre de la guerre avait réglé la forme de la croix de Saint-Louis, en en retranchant les fleurs de lis; des officiers la mettaient, d'autres non, en voyant que le Roi, les princes, le ministre de la guerre ne la portaient point. Le colonel du 8e léger ne la souffrait pas dans son

8. — La foire s'est ouverte aujourd'hui à Valenciennes. Des boutiques de bois sont établies sur la place; cet usage date de l'occupation espagnole; cette foire ressemble aux « ferias » d'Andalousie.

19. — Mme la marquise de Coigny, morte du choléra, laisse à ses héritiers une très grosse fortune. Dans le sommier du lit sur lequel elle est morte, on a trouvé 200,000 francs en or, très soigneusement cachés, plus la ceinture qu'elle portait lors de son émigration, pleine des mêmes pièces qu'elle en avait rapportées. Ce trésor avait été caché, dit-on, par la défunte, dans la prévision où elle serait forcée à une seconde émigration, par suite de la révolution de Juillet.

20. — M. le duc d'Orléans est passé dans la nuit à Valenciennes, se rendant à Bruxelles, où il est arrivé dans la journée; les journaux de Paris continuent à être plus à la guerre.

22. — J'ai reçu à trois heures trois quarts de l'après-midi, par la poste ordinaire, une lettre du lieutenant général baron de Saint-Cyr-Nugues, chef d'état-major général de l'armée, m'envoyant copie de la lettre qu'il écrit au général Achard, en ce moment à Amiens pour son inspection, et qui lui annonce que la division doit immédiatement fournir, par régiment, trois bataillons de guerre à raison de huit cents hommes par bataillon. Le chef d'état-major ajoute que l'ordre de mouvement sera expédié sous vingt-quatre heures.

23. — Une flotte française, commandée par le contre-amiral

régiment. Les officiers tenaient à cet ordre militaire, acquis par des services. La plupart étaient contrariés de perdre une croix; il eût été plus politique de ne pas placer les vieux officiers dans une position à avoir quelque chose à gagner à un changement. A une époque où la Légion d'honneur était prodiguée aux civils, il était agréable d'avoir à sa boutonnière un signe montrant qu'on avait obtenu, en qualité de militaire, la Légion d'honneur. Dans notre état (quand les statuts de l'ordre étaient suivis), on l'acquérait difficilement. On pouvait, si on le voulait, changer le nom de la croix de Saint-Louis et l'appeler « Croix du mérite militaire », modifier la décoration, si on en avait la fantaisie. La masse des officiers, en la quittant, n'osèrent pas s'en plaindre; ils n'en furent pas moins, au fond, très mécontents. On ôtait par là au Roi un moyen de récompense. Le *mezzo termine* de donner un ordre par insinuation était un acte de faiblesse. Les officiers, par la crainte de perdre leur emploi, après avoir reçu cet avertissement de leur inspecteur général, ôtèrent la croix de Saint-Louis. (*Note du maréchal.*)

Ducret de Villeneuve, va partir de Cherbourg pour l'Escaut, pour se joindre à une flotte anglaise, commandée par le vice-amiral sir Pulteney-Malcolm. L'Anglais ayant le grade supérieur, les forces combinées, en cas de combat, seront sous ses ordres.

L'entrée de l'armée française en Belgique est subordonnée à une agression de la part de la Hollande, ou bien si, dix jours après l'établissement du blocus d'Anvers, le roi Guillaume ne rend pas la citadelle. Alors 25,000 hommes de troupes françaises iront la prendre et rentreront ensuite en France.

27. — On concentre nos troupes; ma brigade est réunie à Valenciennes et aux environs, l'intendance s'occupe des approvisionnements. Le maréchal Gérard a établi, le 27 septembre, son quartier général au château de Saint-Waast, que les actionnaires des mines d'Anzin ont mis à sa disposition.

29. — Un ordre de l'armée qui a le nom de corps d'expédition fait connaître sa composition. La division Sébastiani n° 1, avec le général Harley pour la 1re brigade et le général de Rigny pour la seconde. La division Achard n° 2, avec le général de Castellane pour la 1re brigade et le général Voirol pour la seconde. La division de cavalerie du général Dejean comprend la 1re brigade de cavalerie légère, commandée par le général de Rigny, et une brigade de dragons commandée par le général Latour-Maubourg. Le prince royal commande une brigade détachée composée du 1er de hussards et des lanciers de Nemours.

Une ordonnance du 20 septembre exige dix-huit ans pour être admis à l'École militaire. Il en résulte l'impossibilité d'être sous-lieutenant avant vingt ans. L'Empereur avait plus sagement agi en fixant l'âge à seize ans; un homme bien élevé fait, à dix-huit ans, un bon sous-lieutenant. Ces jeunes gens perdront inutilement trois ans, qui pourraient être employés au service de l'État; ainsi, les riches embrasseront encore plus difficilement le métier des armes.

2 octobre. — M. le duc d'Orléans est passé au quartier général du maréchal Gérard en revenant de Bruxelles, où il a été voir la Reine sa sœur; il retourne à Paris pour se trouver le

6 octobre à l'anniversaire de la naissance du Roi; il reviendra le 7 ou le 8 s'établir à Saint-Amand, où est le quartier général de sa brigade de cavalerie légère; on n'a pas été plus avancé qu'avant, après son passage, sur l'époque de notre entrée en Belgique. On dit que le siège d'Anvers, si nous devons le faire, comme on le raconte, au lieu et place des Belges, pour qu'ils n'aient pas à se battre avec les Hollandais, ne pourra commencer avant le 15 octobre. Le ministre de la guerre m'a refusé M. Ernest de Castellane, capitaine au 9ᵉ de chasseurs, pour officier d'ordonnance. On veut forcer les officiers généraux à prendre leurs officiers d'ordonnance dans le corps royal d'état-major.

C'est bien le moins cependant qu'un officier général ait toute latitude pour admettre dans son intérieur un officier qui ait sa confiance.

Le sous-inspecteur aux revues, Sayné, quartier-maître en 1792 du 6ᵉ régiment de chasseurs à cheval, commandé alors par mon père, a voulu me donner à dîner; il a été heureux de faire connaissance avec le fils de son ancien colonel.

La 3ᵉ division d'infanterie est en marche pour se concentrer vers Avesnes; la 4ᵉ se forme et sera placée à Arras. Malgré cela, plus nous allons, plus on est persuadé que nous n'entrerons pas en Belgique; nous marchons à grands pas vers la mauvaise saison, et le mauvais temps est un prétexte suffisant pour ajourner encore les coups de fusil, qui ne manqueront pas au printemps probablement.

13. — Le maréchal Gérard passe en revue trois bataillons de guerre du 12ᵉ de ligne qui ont fait l'exercice à feu devant lui. Le maréchal Gérard m'a témoigné sa satisfaction. Il a reçu, pendant la manœuvre, par estafette, une lettre du Roi : Sa Majesté lui écrit sans cesse des épîtres d'amitié de quatre pages (1). Le maréchal Gérard m'a prié à dîner avec mon aide de camp, le colonel et les officiers supérieurs du 12ᵉ de ligne. Cela paraît extraordinaire à l'armée; précédemment il ne faisait pas de ces excès-là. C'est, au reste, un fort excel-

(1) Le maréchal Gérard avait épousé Mlle de Valence, petite-fille de Mme de Genlis, ancienne gouvernante du Roi. (*Note du maréchal.*)

lent homme, et j'ai beaucoup à me louer de sa politesse.

Le ministère ne décidera pas l'entrée de notre armée avant de connaître le résultat des nouvelles démarches du prince de Talleyrand auprès de la conférence; il y en a pour quinze jours, et pendant ce temps-là la mauvaise saison arrive.

15. — On écrit que M. le duc d'Orléans, qui devait partir le 13 pour l'armée, a dit qu'il ne se mettrait point en route avant dix ou douze jours. Le maréchal Gérard ne sait pas plus que nous si nous passerons la frontière.

16. — Le maréchal Gérard est parti pour Paris, à la réception d'une estafette lui apportant des lettres du Roi et du ministère de la guerre qui lui prescrivent de s'y rendre immédiatement.

Le général Saint-Cyr-Nugues croit que le maréchal sera de retour dans quarante-huit heures. On suppose qu'il est appelé pour recevoir des instructions sur notre entrée en Belgique; d'autres pensent que c'est pour lui expliquer les raisons pour lesquelles on remet notre passage de la frontière. Le fait est que, sous quatre jours, il paraît difficile que nous ne sachions pas définitivement à quoi nous en tenir.

19. — Le ministre de la guerre belge, Evain, est arrivé à Valenciennes pour conférer avec le maréchal Gérard; il va s'entendre en son absence avec les lieutenants généraux Saint-Cyr-Nugues, chef d'état-major, Neigre, commandant l'artillerie, et Haxo, commandant le génie. Quinze jours après la réception de l'ordre seront nécessaires pour commencer le siège d'Anvers; il faut, pour y transporter la grosse artillerie de Douai et de Valenciennes par les canaux, de dix à onze jours, sans compter le temps indispensable pour la location et le chargement de bateaux.

21. — Le maréchal Gérard a écrit qu'il va arriver; il a demandé à M. Despinoy, mon aide de camp, de mettre, à son retour, sa maison, son argenterie et son linge à sa disposition; celui-ci y a consenti de bon cœur. Je suis fort aise d'être agréable au maréchal Gérard; je n'ai pu refuser l'hospitalité offerte avec grâce et instances par mon aide de camp, tout en étant extrêmement contrarié de ne pas lui payer le loyer. La

demande du maréchal Gérard me donne le moyen de sortir d'une position fausse.

22. — Je me suis établi chez M. Hazard, négociant, où j'ai loué un joli appartement.

1er novembre. — Le maréchal Gérard est revenu à Valenciennes. Il paraît que ce n'est toujours que le 15 que nous devons entrer en Belgique; je fais, en attendant, faire des reconnaissances à mes troupes; cela est fort utile aux officiers. On embarque la grosse artillerie sur l'Escaut. Les divisions d'infanterie et de cavalerie qui étaient en arrière se rapprochent de la frontière. Le roi de Hollande se refuse à tout.

6. — J'exerce ma brigade à faire des reconnaissances, et j'exige des officiers un rapport d'après un modèle que je leur ai donné; c'est un exercice qui leur est très utile. Je les corrige avec soin et leur envoie mes observations pour exciter leur émulation.

Le maréchal Gérard nous a raconté qu'il y a quarante ans, il se trouvait ce même jour, 6 novembre, à la bataille de Jemmapes. Le maréchal est fort bon; il a le désir d'être agréable à son armée.

10. — Je fournis au génie 200 hommes par jour, pour leur apprendre à faire des fascines. Le génie a voulu faire des expériences pour passer des fossés pleins d'eau; le radeau, trop léger, a été au fond. La seconde représentation n'a pas été plus heureuse; on a voulu faire enfoncer des fascines dans le fossé au moyen de sacs à terre : elles ont chaviré. Le chef de bataillon du génie Morlet me disait spirituellement : « On sera forcé d'en revenir tout bonnement aux moyens indiqués par M. de Vauban, vous le verrez. »

On a exercé devant le maréchal Gérard une compagnie de grenadiers du 22e de ligne à jeter des grenades, d'une tranchée faite par les sapeurs, dans un chemin couvert; le général Haxo a voulu faire l'essai d'une certaine cuiller mise au bout d'un bâton, pour les lancer; on a reconnu qu'on les jetait plus loin et plus facilement avec la main. Le colonel du 2e de housards, en maniant maladroitement cet instrument, a manqué de m'en flanquer une à la tête.

Des aides de camp de M. le duc d'Orléans sont arrivés, et avec eux le peintre Scheffer habillé en officier de la garde nationale. Il a de la réputation; les belles actions de notre campagne seront donc reproduites sur la toile.

12. — MM. les ducs d'Orléans et de Nemours sont arrivés à Valenciennes; le premier était accompagné des généraux Baudrand et Flahaut; le second, de son aide de camp, le lieutenant-colonel Boyer. J'ai déjeuné avec eux chez le maréchal Gérard. Le duc de Nemours, très petit il y a six mois, a grandi de quatre pouces.

M. le duc d'Orléans a adopté, pour la campagne, une redingote avec sa ceinture par-dessus; les courtisans s'empresseront sans doute d'imiter ce costume. Il a laissé pousser sa barbe au bout de son menton. Les jeunes officiers d'état-major en feront autant (1). M. le duc d'Orléans m'a montré un sabre de son invention; il peut être fort bien, mais ce n'est pas l'épée d'ordonnance. Le drôle est qu'il s'est plaint, en me le faisant voir, de ce que la plupart des officiers s'écartent des règlements dans leur tenue. Je lui ai répondu : « Je ne suis pas de ceux-là, à commencer par mon épée qui est d'uniforme. »

Une lettre de mon fils aîné, du 10 novembre, m'a apporté une bien triste nouvelle : mon père avait depuis le matin une congestion au cerveau. Je m'afflige qu'à la veille d'entrer en campagne, il ne me soit pas possible de l'aller voir.

13. — J'ai eu, grâce à Dieu, de meilleures nouvelles de mon père. Le maréchal Gérard est parti pour Bruxelles, d'où il doit revenir.

15. — J'ai reçu hier l'ordre de marche de ma brigade, forte de 149 officiers et de 4,813 hommes présents. J'ai quitté Valenciennes à onze heures; j'étais bien traité dans la maison Hazard, où je logeais. On m'a témoigné de vifs regrets de mon départ, et moi-même j'ai le cœur gros en me séparant de ces excellentes gens.

Nous avons franchi la frontière à Quiévrain; ma brigade a

(1) M. le duc d'Orléans se soumit à l'ordonnance et coupa sa barbe. *(Note du maréchal.)*

fait sa grande halte à Boussu, et nous sommes arrivés en bon ordre à Mons, n'ayant pas laissé dix traînards.

J'ai été frappé, à notre entrée à Mons, de la beauté des fortifications, du soin avec lequel elles sont construites ; il serait vraiment dommage de détruire d'aussi belles choses.

Le général de brigade Duval, commandant de la province, a voulu me loger et m'héberger chez lui ; c'est un petit homme de quarante-deux ans ; il a été page de l'Empereur, qui lui avait donné cet emploi parce que son père était fort riche et maire de Mons. Il dit qu'il m'a connu à l'armée ; je l'avoue ingénument, si je l'ai connu, je l'ai complètement oublié.

16. — Ma brigade a quitté Mons à sept heures du matin ; elle est arrivée à trois heures à Braine-le-Comte. En général, l'enthousiasme est fort modéré ; nos soldats sont nourris par les habitants, le gouvernement paye 0 fr. 50 par homme pour cela.

Les 8e léger et 12e de ligne marchent à merveille, un seul homme malade du 12e est en arrière. Je m'arrête fréquemment pour voir défiler ma brigade, et je me place de temps en temps à côté d'une maison, pour n'être aperçu des soldats qu'à leur arrivée à ma hauteur ; l'arrière-garde une fois passée, je regagne au galop la tête de ma longue colonne, et je m'assure ainsi que chacun est bien à son rang. Les canonniers des batteries de siège du 11e régiment marchent à faire pitié ; j'ai remarqué que cent hommes tenaient avec leurs officiers plus d'une lieue de terrain. Ma troupe, au contraire, marche fort serrée.

J'ai essayé un cuisinier appartenant au 8e léger ; il n'a pas un grand talent. J'ai bien fait cependant de prendre cette précaution ; on m'avait soutenu qu'une réception solennelle nous attendait dans nos logements ; à dire le vrai, on nous fait entendre partout qu'on se passerait volontiers de nous.

17. — Ma brigade s'est mise en mouvement à sept heures du matin. Le point de réunion était Tubize, à douze kilomètres de Braine ; le gros s'est arrêté à Halle, ayant fait dix-huit kilomètres.

Le général Achard nous a rejoints en voiture. J'ai obtenu de lui l'autorisation d'aller jusqu'à Bruxelles, à dix-huit kilomètres de notre gîte. Il m'a chargé de demander au maréchal Gérard si nous entrerions à Bruxelles. Ce dernier m'a répondu qu'il devait prendre les ordres du roi Léopold à cet égard. J'ai vu à Bruxelles mon cousin le prince Auguste d'Arenberg, splendidement logé et entouré de commensaux; nous avons été charmés, tous deux, de nous retrouver. Il est atteint d'un tic douloureux et bien vieilli.

Ma brigade a quitté Halle pour se rendre à Malines, à quarante-deux kilomètres. Des compagnies ont été obligées d'aller coucher à huit kilomètres au delà et ont fait cinquante kilomètres; encore l'étape n'est pas tout : une foule de compagnies doivent courir des bordées à droite et à gauche, pour se loger. J'ai le soin de fixer l'heure du point de réunion assez tard pour que ces compagnies ne soient pas obligées de partir avant le jour, les marches de nuit étant toujours fatigantes et exposant les soldats à se perdre. Les régiments de ma brigade se rassemblent à la seule batterie de marche du régiment; on évite ainsi de réveiller une heure et demie à l'avance les soldats, en battant aux champs; cela les rend aussi plus lestes à prendre les armes. Je tiens la main à ne pas les laisser mettre trop tôt en marche des cantonnements; je défends de donner des heures différentes. C'est encore, si on n'y prend garde, une grande cause de fatigue pour les soldats. Si le commandant de l'armée ordonne le départ à cinq heures, dans le but de ne pas être en retard, le lieutenant général ordonne quatre heures trois quarts, le maréchal de camp quatre heures et demie, le colonel quatre heures, ainsi des autres jusqu'au dernier caporal qui se mêle de cette affaire. Au camp, au bivouac, il faut bien prendre garde que chaque bataillon prenne les armes seulement au moment où il est appelé à prendre rang dans la colonne; sans cette attention, on tient inutilement le soldat le sac sur le dos, quelquefois pendant plusieurs heures, avant de commencer à marcher. Dans un camp nombreux, si l'on ne calcule pas le temps nécessaire à la cavalerie pour en sortir, et s'il y a des défilés,

on expose les régiments à prendre les armes à quatre heures du matin et à se trouver encore dans le camp à huit. Cela s'est vu souvent; c'est dur, et cela abîme l'infanterie.

Nous avons reçu l'accueil le plus froid dans notre traversée de Bruxelles; l'enthousiasme s'est borné à celui de vingt gamins. Ils nous ont escortés à huit kilomètres, en portant les caisses des tambours et les haches des sapeurs; deux sont même venus à Malines avec les pavillons chinois. Nous étions à Malines à cinq heures du soir. La ville est belle; c'était dimanche, il y avait beaucoup de monde dehors. Il n'y a eu aucun cri.

Le général Achard était fort en colère, parce que je ne m'étais pas occupé de son logement à Halle, mais bien de ma brigade; son gîte ne me tourmentera jamais, mais j'aurai toujours souci de ma troupe, quelque humeur qu'il puisse en avoir.

19. — Nous avons été de Malines à Contich, et de là nous avons été dirigés sur Deurnes, en évitant de passer près d'Anvers.

20. — De Deurnes nous voyons les clochers d'Anvers. Défense est faite aux officiers et soldats d'y aller. Le temps est frais, avec du soleil; nous sommes heureusement privés de pluie; aussi le soldat est gai, content, bien nourri.

22. — J'ai été à Merxem, quartier général de M. le maréchal Gérard; il était allé à Berghem conférer avec les généraux Haxo et Neigre. J'ai vu le colonel anglais Caradoc, qui est commissaire auprès de l'armée française; je le connais beaucoup; il m'a montré une proclamation du général Chassé à ses troupes où il annonce son intention de faire une sérieuse résistance. C'est le maréchal Soult, aujourd'hui ministre de la guerre en France, qui demanda et obtint pour le général Chassé le grade de lieutenant général (1).

(1) David-Henri, baron de Chassé, naquit à Tiel (Gueldre) le 18 mars 1767; son père était major au régiment de Munster. Il entra au service des Provinces-Unies en 1775 comme cadet, fut nommé lieutenant en 1781, capitaine en 1787; après la révolution de la Hollande en 1787, pendant laquelle il s'attacha au parti des patriotes, il s'expatria et prit du service dans les armées françaises. Sa bravoure lui mérita, en 1793, le grade de

J'ai été dîner chez le comte de Cornelissen, dont j'ai connu autrefois le père, chambellan de l'Empereur. Ma famille avait bien reçu ce jeune homme en Auvergne; cela a été la cause de mon invitation.

24. — On prétend que le commissaire anglais Caradoc a été envoyé à la citadelle pour tâcher d'amener Chassé à la rendre. J'ai été pour voir le maréchal Gérard, dont le quartier général est établi depuis hier à Borgerhout, qui touche Anvers; je voulais lui exposer combien il était désagréable pour moi que ma brigade fût placée sur la route de Turnhout, où il n'y avait rien à faire, au lieu de participer au siège; je voulais aussi savoir si je monterais la tranchée à mon tour

lieutenant-colonel. Il rentra dans sa patrie en 1795 avec l'armée de Pichegru, qu'il quitta bientôt pour faire la campagne d'Allemagne en 1796, sous les ordres du général hollandais Daendels. Les Anglais ayant fait en 1799 une descente sur les côtes de Hollande, le colonel Chassé déploya beaucoup de talents militaires à la tête d'un corps de chasseurs hollandais qui se battit avec acharnement. Il servit avec distinction dans la guerre contre la Prusse en 1805 et 1806, sous les ordres du général hollandais Dumonceau; mais c'est surtout dans la guerre d'Espagne que le général Chassé se fit remarquer et donna des preuves de la plus grande intrépidité, ce qui lui mérita parmi les soldats le nom honorable de « général Baïonnette », à cause de l'usage fréquent et heureux qu'il fit de cette arme. Pour récompenser les services qu'il venait de rendre, le roi Joseph le créa baron avec une dotation de 3,000 florins sur ses domaines, et le nomma commandeur de l'ordre royal de la Réunion. Pendant les six années que dura cette guerre meurtrière, le général Chassé resta toujours en Espagne. Il contribua puissamment au succès de la journée d'Ocaña, où les troupes hollandaises se couvrirent de gloire, et du col de Maja, dans les Pyrénées, où il sauva par une rare intrépidité le corps d'armée du comte d'Erlon. La décoration d'officier de la Légion d'honneur fut la récompense de ce brillant fait d'armes, et le duc de Dalmatie demanda pour lui le grade de lieutenant général. Napoléon sut aussi apprécier la bravoure qu'avait déployée le général Chassé dans cette guerre; il le nomma baron de l'Empire par décret du 30 juin 1811.

Au mois de janvier 1814, il reçut l'ordre de partir en poste avec ses quatre régiments pour aller rejoindre la Grande Armée aux environs de Paris. Le 27 février, il attaqua avec les débris de ses régiments une colonne de 6,000 Prussiens soutenus par une batterie de six pièces de canon, en position sur un plateau près de Bar-sur-Aube, et, après la retraite de l'infanterie, il soutint à trois reprises les attaques les plus opiniâtres de la cavalerie. Il rentra dans sa patrie après la première capitulation de Paris, et le prince souverain de Hollande, rendant hommage à ses talents militaires, l'admit dans son armée avec le grade de lieutenant général. Le général Chassé se comporta avec distinction à la bataille de Waterloo; il servait alors sous les ordres du duc de Wellington.

comme je l'avais demandé. Le maréchal Gérard n'était pas là; j'ai causé avec le colonel Auvray, son chef d'état-major; j'ai lieu de croire que ma demande sera accordée.

J'ai de là été à Anvers, belle ville fort peu animée en ce moment, par suite de l'attente du bombardement. Le brouillard m'a permis de voir, du haut du clocher, seulement une partie de la ville et pas du tout la citadelle. J'ai examiné ensuite à mon aise les remparts de l'arsenal brûlé, où une planche servant de barrière sépare les factionnaires belges et hollandais; sur une longueur de trois cents pas, ils sont à dix pas de distance l'un de l'autre. Sans la largeur du haut des shakos des Hollandais, on pourrait les prendre, avec leurs capotes, pour des soldats de la même nation. J'ai distingué parfaitement le ruban orange, de la « Croix de fer » d'un factionnaire hollandais. J'ai suivi les glacis, accompagné d'un capitaine belge, jusqu'à la porte des Béguines; les Hollandais nous regardaient tranquillement du haut des remparts. Des officiers m'ont examiné avec leurs lunettes; leur aspect pacifique, au moment où on fabrique fascines et gabions pour les réduire, m'a frappé.

25. — Mon quartier général a été porté de Rivières, commune de Deurnes, à Schilde, où je suis logé dans un magnifique château appartenant au baron de ce nom; j'y ai été très bien reçu. Le baron, homme de quatre-vingt-cinq ans, bien conservé, possède cent mille livres de rente et une petite perruque frisée; il est très avare, peureux, fort poli.

La baronne de Schilde, de soixante-dix ans, avare, entend trois messes par jour; elle a un grand effroi du bombardement pour ses maisons d'Anvers.

Le baronnet de Schilde (Jacques), quarante ans, qui ne s'est pas marié par avarice, a été chambellan du roi Guillaume.

Un grand abbé de Gée, aumônier du château, qui boit comme un Templier et souffle comme un cheval cornard, complète le personnel du château.

26. — Le beau temps nous a plantés là. J'ai été sous la pluie visiter les cantonnements de Saint-Graven Wesel et autres,

de là à Braeschaet, quartier de M. le duc d'Orléans, à douze kilomètres de Schilde; il était à celui du maréchal Gérard. Je me suis fait mouiller pour voir M. de Flahaut, avec lequel, au reste, j'ai été charmé de causer. Les princes sont établis dans un cabaret assez propre pour ne pas être à charge aux habitants. Le peintre Scheffer, à la suite de M. le duc d'Orléans, fait sur les murailles blanches de la pièce qui sert de salon de service, des croquis qui sont destinés peut-être à faire la fortune de l'aubergiste.

27. — Les seigneurs de Schilde sont orangistes; la chose est certainement permise, le fils était chambellan du roi Guillaume. La crainte du bombardement leur tourne la tête; le bon vieillard me disait tout effaré : « Et mes trente trumeaux de glaces qui vont être exposés aux boulets ! »

J'ai appris que la sommation n'était pas encore faite, qu'elle ne doit avoir lieu que demain, et que, par conséquent, l'attaque ne pourra commencer avant le 28 au soir. Je devrais monter la première tranchée, car le plus ancien maréchal de camp, Harlet, est à Saint-Nicolas, de l'autre côté de l'Escaut, et le général en chef a décidé que les maréchaux de camp d'infanterie à portée feront tour à tour ce service; mais M. le duc d'Orléans ayant réclamé l'honneur de se trouver à la première tranchée, il est probable que je le relèverai seulement.

Il est positif qu'à l'abri du cordon belge, le lieutenant général du génie Haxo a déjà fait quelques travaux, la nuit dernière, sans être inquiété par l'ennemi; il continuera pendant celle-ci, ce qui fait que les troupes auront un commencement d'abri en débutant.

Le colonel commissaire anglais m'a raconté que la sommation sera faite demain. Comme représentant de l'armée active anglaise, il doit y intervenir et être de ceux qui la porteront; il n'en connaît pas la teneur; il croit qu'on y insérera la demande que Chassé ne tire pas sur la ville. Il croit que la prise de cette citadelle nous coûtera huit mille hommes; cela me semble exagéré, quoique le génie soit dans l'enchantement, car c'est là un siège superbe, un siège classique, ouvrages à cornes à emporter, des fossés pleins d'eau à passer.

Les Hollandais ont inondé un « polder » près de l'Escaut, à Kiel, ce qui empêchera d'attaquer la citadelle par ce côté.

Mes vieux avares d'hôtes sont vraiment à payer des places, par leur continuelle occupation de leurs trumeaux de glaces et de leur maison d'Anvers; les hommes qui resteront à ce siège leur sont, en revanche, de la plus complète indifférence. Le baron me raconte qu'il aime mieux les Français que les Belges ses compatriotes; comme il a cent mille livres de rente, il craint toujours d'être pillé. Je lui ai dit que, par exemple, tant que les Français seront dans le pays, il peut être tranquille.

29. — J'ai été chez le général Haxo; il était accablé de besogne et en compagnie du général Saint-Cyr-Nugues; il écrivait des ordres pour l'ouverture de la tranchée ce soir même. Le maréchal Gérard est entré; il avait l'air préoccupé; craignant d'être de trop, j'ai pris congé de lui; il m'a serré affectueusement la main, en homme qui est sous le poids de l'émotion de l'ordre donné pour l'attaque. J'ai été ensuite chez le général Neigre, qui m'a raconté qu'il avait terriblement travaillé pour l'arrivée de son artillerie et de ses approvisionnements; on dépensera cinquante milliers de poudre par jour pendant le siège.

J'ai voulu examiner, en revenant, les prétendus travaux commencés; je n'en ai pu découvrir aucun; quelques officiers et artilleurs, en bonnet de police, traçaient une batterie en arrière du cordon belge, sur les glacis, près le fort Montebello. Les Hollandais les regardaient du haut des remparts, un grand nombre sont montés sur le parapet quand j'ai passé; j'ai entendu sonner une trompette dans la citadelle, je m'en suis allé, ne voulant pas être cause qu'on fît plus attention à ces artilleurs. Les Belges sont furieux de l'arrivée de 8,500 hommes de la division Schramm. On ignore le sujet de cette fantaisie du maréchal Soult; nous sommes déjà trop nombreux.

30. — Cette nuit, nos travailleurs n'ont pas été inquiétés; ils ont fait cinq cents mètres de tranchée pendant la nuit. Le maréchal Gérard a envoyé le colonel Auvray faire une som-

mation au général Chassé; celui-ci a répondu à dix heures : « *Je suis décidé à me défendre; si, à midi, vous n'avez pas cessé vos travaux, je tirerai sur vos troupes* » ; ce qu'il a exécuté (1).

(1) Les Hollandais ne s'étaient pas aperçus de l'ouverture de la tranchée; une patrouille hollandaise, ayant entendu le bruit des pioches, en prévint l'officier de garde, qui se porta en avant, mais pas assez pour s'assurer du fait; il rentra en disant : « Il n'y a rien. » (*Note du maréchal.*)

CHAPITRE II

Singulières conditions du siège d'Anvers. — Le duc d'Orléans monte la première tranchée. — Mon tour arrive le 1er décembre; je donne un dîner dans la tranchée. — Mon rapport au maréchal Gérard. — Sortie des Hollandais. — On démasque nos batteries le 4 décembre. — Belle conduite du duc d'Orléans, le 7 décembre. — Je lui reproche de trop s'exposer. — Nous sommes envahis par la boue. — Nouveau dîner dans la tranchée. — Il faut éviter devant le soldat ce qui pourrait avoir même l'apparence de manque de résolution. — Belle conduite des cantinières. — Antoinette Morand. — Le roi Léopold visite les tranchées. — Prise de la lunette Saint-Laurent. — Difficultés du siège. — Je suis désigné pour commander l'assaut, le 27 décembre. — Le général Chassé envoie, le 23, des parlementaires. — Nous prenons possession de la citadelle, le 24. — Immense développement de nos travaux. — Bel aspect des troupes hollandaises prisonnières. — Avec l'autorisation du maréchal Gérard, je rends visite au général Chassé, et je lui fais compliment sur sa belle défense. — Mouvement rétrograde de l'armée française. — Nous remettons aux Belges la citadelle d'Anvers. — Notre passage à Bruxelles. — Réunion à Lille du roi et de la reine des Français, du roi et de la reine des Belges. — Je suis nommé lieutenant général, et je reviens à Paris.

30 novembre. — Les postes belges, en face des Hollandais à l'arsenal, dans le terrain neutre, ont été relevés hier soir par les Français. De ce côté nos factionnaires sont séparés des factionnaires hollandais par une planche; là on se regarde tandis que l'on se canonne sur le front d'attaque.

Le duc d'Orléans a monté la première tranchée; il devait être relevé à deux heures, il l'a été à trois par un colonel. L'état-major général avait tout bonnement oublié de commander un maréchal de camp de tranchée, puis il avait désigné tardivement le général Zœpffel, mon cadet. Mon aide de camp Despinoy était à l'état-major général au retour d'un officier qui a déclaré qu'il avait cherché sans succès le général Zœpffel. On a découvert alors que mon ancienneté m'appelait

à marcher avant lui. On a dépêché mon aide de camp pour me chercher au château de Schilde, à neuf kilomètres de là; l'ordre m'est parvenu à trois heures et demie : à cinq, j'étais dans la tranchée. Je l'ai parcourue et je l'ai trouvée mal gardée; pendant que j'étais au poste de la tête, le général Zœpffel était à celui de la queue. Il avait pris le service; je le lui ai laissé, devant le relever. J'ai été chez le général Haxo pour lui dire que les gardes n'étaient pas assez nombreuses, puis chez le maréchal Gérard, qui m'a dit qu'on faisait venir deux régiments de plus au siège.

Le général Chassé a tiré de dix en dix minutes jusqu'à quatre heures, puis il a envoyé le soir quelques boulets : j'ai entendu siffler un seul obus pendant mon séjour à la tranchée; un maréchal des logis d'artillerie et un sergent d'infanterie ont été tués. Je suis revenu à dix heures et demie du soir à Schilde, bien mouillé.

1er décembre. — Je suis parti de Schilde à neuf heures du matin, pour aller prendre le service de tranchée sous la citadelle d'Anvers. Je me suis rendu à la queue de la tranchée près de l'église Saint-Laurent, où j'ai relevé le général Zœpffel. J'ai visité les tranchées; il y a déjà cinq mille mètres de travaux, dont dix-huit cents de parallèles. La gauche est la partie la plus menacée d'une attaque; de ce côté on a de la boue jusqu'aux genoux. Cette promenade demande trois heures. Je venais de rentrer à mon poste; il m'a fallu recommencer la même tournée avec le général Haxo; celui-ci a voulu s'avancer au delà de la tranchée, à l'abri d'une haie : un bruit semblable à celui d'une pluie de pierres s'est fait entendre sur les épines. Le canon grondait; occupé à examiner la position, j'ai demandé au capitaine Poulle ce que c'était; il a ramassé un morceau de fer à mes pieds et me l'a montré en disant : « C'est cela! » Personne n'a été atteint.

Revenu à mon poste, j'ai fait enfoncer la porte de la maison du curé; elle était vide; mon prédécesseur s'était établi vis-à-vis, dans un taudis.

J'ai donné à dîner aux officiers supérieurs de tranchée, d'état-major et à d'autres; nous avons mangé la soupe à la

gamelle, faute d'assiettes, et nous avons bu du vin de Chambertin, de Champagne et de Malaga au bruit du canon. Ce festin a été gai et a eu du succès. Je donnerai demain un déjeuner dans le même genre; j'ai fait rafraîchir les officiers qui sont venus successivement faire des rapports.

2. — Les pluies très fortes retardent les opérations du siège; la tranchée de droite devient impraticable; l'artillerie est fort embarrassée pour armer ses batteries.

Rapport du marechal de camp comte de Castellane à M. le maréchal comte Gérard, commandant en chef l'armée du Nord, sur son service de tranchée du 1er au 2 décembre 1832, devant la citadelle d'Anvers.

« Le 1er décembre, à midi, j'ai pris le service; il était mal organisé; les troupes étaient harassées, une partie des travailleurs, entre autres ceux du 61e régiment, n'avaient pas reçu de pain, on ne leur avait pas délivré celui du 1er décembre, plusieurs hommes sont tombés de faiblesse. On exigeait que les gardes de tranchée fussent tous debout pendant les vingt-quatre heures; c'était inutile et inexécutable. J'ai ordonné qu'il n'y en eût que moitié à la fois debout, les numéros pairs et impairs alternativement.

« J'ai prescrit de placer la nuit des sentinelles couchées par terre, à vingt ou trente pas des ouvrages, pour éviter les surprises, et des factionnaires, le jour, à la tête des sapes, pour protéger les travailleurs.

« Si l'on veut que le service se fasse bien, il est indispensable qu'il soit commandé par bataillons, suivant le règlement. Le colonel et les chefs de bataillon de tranchée n'ont eu qu'à midi et demi, à leurs cantonnements, l'avis qu'ils devaient la monter à midi; ils n'ont pu arriver qu'à trois heures. Il faut au moins douze officiers d'infanterie aides-majors de tranchée, attachés au major de tranchée pour toute la durée du siège, afin qu'il y en ait quatre, chaque jour de service, suffisamment reposés pour bien faire.

« Une compagnie du 25e, qui avait ouvert la tranchée, avait

été oubliée sur la route de Wibryck à deux cents mètres environ de la parallèle; une du 61e à la Vieille Écluse l'avait été également. Le règlement veut que le détachement des gardes et des travailleurs envoient un caporal d'ordonnance à la queue de la tranchée pour servir de guide aux troupes qui doivent les relever; j'ai prescrit à M. le major de tranchée d'y veiller.

« Je demande qu'on établisse des poteaux pour indiquer les batteries et les différents boyaux. Le 2 décembre, trois cents travailleurs entrés dans la tranchée à cinq heures du matin ne sont arrivés à leur emplacement de travail qu'à huit heures, faute d'indication, et parce qu'il n'y avait pas à la queue de la tranchée de caporal de travailleurs descendants pour les conduire.

« Il est indispensable d'établir des dépôts de pain et d'eau-de-vie dans la tranchée pour en faire des distributions extraordinaires; avec un service aussi pénible et par un pareil temps, il ne faut pas regarder à distribuer des rations en plus grand nombre, quand même les troupes de tranchée devraient en recevoir le double. Trois bataillons de garde, dont un de réserve, me paraissent nécessaires pour la garde d'une tranchée aussi étendue. Il est difficile que les mêmes brigades supportent les fatigues du siège; il serait juste que toutes en partageassent la gloire et les fatigues; le service y gagnerait, et toutes pourraient se reposer six jours dans les cantonnements qui couvrent le siège. Les troupes qui sont bivouaquées se plaignent; il serait facile de les placer dans des maisons par 50 ou 100 hommes, et alors elles seraient au moins à l'abri, quand elles ne sont pas à la tranchée.

« A l'exception de l'eau-de-vie, qu'il est bon de ne distribuer que tous les jours, il faudrait qu'on donnât le pain et la viande pour deux jours; ces distributions journalières sont encore une source de fatigues pour les troupes du siège.

« La tranchée de gauche est très pénible; il y a de la boue jusqu'aux genoux. Les batteries nos 7 et 8 sont, à cause du terrain, très difficiles, pour ne pas dire impossibles, à armer en ce moment, le terrain des batteries s'affaissant. Les soldats se

plaignent, mais ne sont point démoralisés. L'eau-de-vie et le pain qu'on leur donnera les remonteront, surtout si on a soin de les relever bien exactement à l'heure dite, ce qui ne se fait pas. Ce matin, des hommes sont restés quatorze heures au travail, sans être relevés.

« Je demande qu'un croquis des travaux soit mis au poste du maréchal de camp de tranchée, et qu'un officier du génie y fasse les additions de chaque jour.

« A la tranchée, sous Anvers, le 2 décembre, à deux heures de l'après-midi.

« Le maréchal de camp,
« *Signé :* Comte DE CASTELLANE. »

Le 2 décembre, à dix heures et demie du matin, deux détachements, de 40 Hollandais chacun, se sont avancés, à la faveur de groupes d'arbres, vers la coupure faite sur la route de Boom, à l'extrême gauche de la tranchée. Dès qu'ils ont été aperçus, le capitaine d'artillerie Livois a couru sur eux à la tête de plusieurs officiers et soldats; après quelques instants de fusillade, les Hollandais se sont enfuis vers la lunette de Kiel, emmenant quelques blessés. Le capitaine Livois a fait prisonnier un sergent du 7e régiment hollandais; ce sergent a deux décorations; il m'a demandé s'il fallait les quitter. Je lui ai répondu que non; c'est un fort bel homme qui a une attitude très militaire.

A une heure, le général Rapatel est arrivé à la tranchée; je l'ai quitté à deux heures. A mon retour au château, le baronnet Jacques de Schilde s'est précipité vers moi en s'écriant : « Eh bien! est-ce qu'on tire sur la ville? — Non, lui ai-je répondu; tranquillisez-vous, cela viendra! » Cela lui a produit un effet de tous les diables. C'est peut-être ce qui fait que, dans ce château, on ne s'est pas plus informé de ma santé que si je revenais du bal. Pour la baronne, la peur du bombardement a fait effet jusque sur son vieux chapeau de paille; son tremblement en a fait tomber la poussière.

4. — Le feu de nos batteries a été démasqué à onze heures

du matin; quatre-vingt-trois pièces de canon ont éteint en dix minutes le feu de la citadelle; nos canonniers ont tiré admirablement. Le général Neigre est dans l'enchantement, le maréchal Gérard fort satisfait.

5. — Notre artillerie a aujourd'hui quatre-vingt-seize pièces en batterie; elles font un feu continuel sur la citadelle. On voit porter presque tous les coups de nos canonniers, tandis que les Hollandais tirent peu et assez mal. Le général Chassé a écrit au maréchal Gérard pour se plaindre du feu du fort Montebello; il menace par représailles de tirer sur la ville. Il ajoute qu'on est au moment de s'arranger, à coups de canon apparemment, car il ne parle pas du tout de se rendre.

6. — Le duc de Nemours a été, à la tranchée, couvert par la poussière d'un obus, il n'a pas sourcillé; les deux princes se montrent fort braves. Le maréchal Gérard visite tous les jours la tranchée; il y a gagné un fort rhume. Le colonel Caradoc y va aussi chaque jour. Dans mon opinion, la garnison se révoltera un beau jour et forcera le général Chassé à se rendre. M. le duc d'Orléans monte la tranchée. La défense des Hollandais est plus vive depuis vingt-quatre heures. Nous approchons de la lunette Saint-Laurent; les assiégés nous envoient, du chemin couvert, fusillade et mitraille. Le chef de bataillon du génie Morlet a été blessé grièvement d'une balle à la cuisse.

7. — Mon service de tranchée, d'après l'ordre officiel du 6, devait commencer aujourd'hui à midi; une lettre particulière du chef d'état-major, reçue en même temps, m'a prescrit de relever à neuf heures du matin M. le duc d'Orléans. J'ai été auparavant prendre les ordres du général Saint-Cyr-Nugues, puis chez le général Neigre. Ce commandant de l'artillerie m'a prié de mettre au moins une compagnie pour garder la batterie du fort Montebello. De là j'ai été chez le général Haxo; ce dernier m'a engagé fortement à n'y placer personne, s'écriant : « Un caporal et quatre hommes, c'est plus qu'il n'en faut dans ce grenier à bombes; c'est une manie du général Neigre. » L'artillerie et le génie sont toujours en bisbille. Pour prendre un juste milieu et satisfaire autant que possible

ces deux lieutenants généraux, j'y ai envoyé une section avec un officier (1).

Le général Haxo, tatillon de beaucoup d'esprit, se mêle de tout autre chose que de son génie, jusqu'à vouloir désigner au maréchal de camp de tranchée son poste, comme à un lieutenant de sape. Le commandant de la tranchée doit avoir la liberté de se placer où bon lui semble; il faut seulement savoir où le trouver.

J'ai trouvé à la tranchée M. le duc d'Orléans avec les généraux Baudrand, Flahaut, Marbot, le chef de bataillon Gérard, ses aides de camp et plusieurs officiers d'ordonnance. Je lui ai demandé de ne pas m'accompagner dans la tranchée et lui ai dit que je la connaissais : il m'a répondu que c'était son devoir, et qu'il voulait le remplir. Il m'a montré en conséquence les tranchées de la droite; il a renvoyé son état-major, moins le général Baudrand et deux officiers d'ordonnance. Le feu était vif : il montait sur les banquettes pour considérer la citadelle avec son lorgnon. Nous avons trouvé près de la lunette Saint-Laurent un boyau enfilé par un bastion; on avait été obligé d'en retirer un détachement du 58e régiment de ligne qui y perdait trop de monde. Le capitaine du génie Lelièvre, auteur de ce bel ouvrage, était en tête, occupé à faire une traverse : voyant M. le duc d'Orléans, il est accouru à lui, le conjurant de se retirer, en lui disant que la place n'était pas tenable. Sur cet avis, ce brave prince, après l'en avoir remercié, a voulu s'y arrêter. Dès qu'on nous a aperçus, tous deux seuls, en chapeau galonné en avant des autres, faisant point de mire, le feu de la citadelle a redoublé; nous avons eu à essuyer abondance de balles et de mitraille de toute couleur. Le général Baudrand, en arrière, s'est approché de moi et m'a pris par le bras : « Dites donc au prince de s'en aller; je ne sais comment faire. J'en ai écrit à la Reine; vous voyez bien qu'il s'expose trop et inutilement. » Je lui ai répondu : « Je me garderai bien de lui en parler à présent; quand nous serons hors du feu, à la bonne heure. » Pendant

(1) Elle y resta pendant toute la durée du siège. (*Note du maréchal.*)

un quart d'heure de séjour dans cette chaude position, la contenance de M. le duc d'Orléans a été parfaite. Au moment où il se retournait pour s'en aller, on a annoncé que le capitaine du génie Lelièvre était tué, puis seulement blessé; un éclat d'obus l'avait atteint à l'omoplate droite. On l'a rapporté sur une civière. Mon aide de camp Despinoy, qui connaît cet officier, l'a accompagné à l'ambulance. M. Lelièvre m'a crié deux ou trois fois, en passant près de moi : « Mon général! mon général! » voulant me prouver qu'il vivait encore et qu'il me reconnaissait.

J'ai dit, à la queue de la tranchée, au moment où il la quittait, à M. le duc d'Orléans : « Vous poussez, Monseigneur, la bravoure trop loin; il ne faut l'employer qu'utilement. Vous avez eu tort de vous arrêter devant la bouche d'une batterie; vous faisiez point de mire avec votre chapeau galonné. Ayant l'honneur d'accompagner Votre Altesse Royale, je ne pouvais ni ne voulais le lui dire sous le feu; mais vous ne devez plus vous exposer sans motif, comme vous venez de le faire. S'il s'agissait d'enlever une colonne, ce serait autre chose, je serais le premier à conseiller à Votre Altesse Royale de se mettre à sa tête. »

J'ai fait ensuite cette réflexion que, si M. le duc d'Orléans avait été tué, on n'aurait pas manque de m'attribuer ce malheur. Je ne pouvais cependant l'empêcher de faire son devoir de maréchal de camp.

M. le duc d'Orléans est entré dans l'église Saint-Laurent, qui sert d'ambulance; il a aidé lui-même à ôter l'habit du capitaine Lelièvre : « Je n'oublierai jamais, lui a-t-il dit, que c'est moi qui vous ai fait blesser. » Les médecins ont reconnu que la blessure était peu dangereuse. La sottise de M. Lelièvre d'avoir fait un mauvais ouvrage tournera ainsi à son avantage; cela malheureusement ne rendra pas la vie à ceux qui l'ont laissée dans ce beau boyau. Plusieurs hommes ont été frappés autour de nous; c'était continuel. M. le duc d'Orléans a donné vingt francs à chaque blessé de l'ambulance et à ceux qu'il a rencontrés.

Il a plu au général Haxo d'affecter au poste du maréchal de

camp de tranchée, sans en avoir le moindre droit, une maison à jour : j'en ai pris une plus convenable. Un officier général de tranchée doit tout voir, avoir la possibilité d'écrire ses rapports, de dormir deux heures; son poste est bien placé en arrière de la tête de la tranchée, au centre, de manière à pouvoir, de là, diriger ses réserves sur les points menacés. Il faut surtout que l'abord en soit facile, que l'on sache toujours où trouver le commandant de la tranchée; lorsqu'il la visite, il laisse aux carrefours des officiers ou des plantons pour indiquer où il est. Le colonel du génie Lafaille, ayant vu mon nouveau poste, en a parlé au général Haxo. Ce dernier, furieux, a couru chez le maréchal. Le général en chef a envoyé son aide de camp Sercey me prescrire d'occuper le poste fixé par le commandant du génie. J'y suis allé, chargeant M. de Sercey de dire au maréchal que ce poste était mauvais et inutile, et que celui occupé par moi était meilleur pour le service. Il y avait cinquante pas de boue inabordable pour parvenir à ce hangar; cela n'était pas commode pour trouver le commandant de la tranchée; j'ai préféré rester avec les carabiniers du 19e léger, qui occupent ce point de la tranchée; ils m'ont apporté un peu de paille. Des Basques et des Béarnais de ce régiment se sont mis à danser en rond pendant la nuit pour se réchauffer. Les Hollandais, bien renseignés, savaient que M. le duc d'Orléans avait passé la nuit précédente sous ce hangar; ils y ont envoyé une pluie de bombes. Elle nous a servi de spectacle; nous avons entendu siffler quelques éclats, mais il n'y a eu personne de blessé parmi nous. Dans mon rapport, j'ai réclamé pour le maréchal de camp de tranchée la libre disposition de fixer son poste, sans la permission de M. le général Haxo.

Dans notre métier, il faut avant tout faire ce qui est utile et ne pas fatiguer sans raison officiers et soldats. En épuisant mal à propos les forces des gens, on ne les retrouve plus lorsqu'on en a réellement besoin. J'ai prescrit de tenir dorénavant sous les armes, dans la tranchée, seulement une demi-section par compagnie, commandée par un officier ou un sous-officier; les trois quarts de la compagnie se reposeront pendant ce

temps-là, les armes en faisceaux (1). De neuf heures du matin à midi, moment où le 58e a été relevé, ce régiment, sous mes ordres, a perdu assez de monde. Je suis allé au-devant des deux bataillons du 19e léger qui montaient la tranchée; après les avoir fait serrer en masse, je leur ai parlé en ces termes :

« Mes amis, nous nous connaissons depuis longtemps; le 19e léger est un bon et beau régiment. Je me félicite d'être appelé à l'honneur de monter la tranchée avec lui, bien sûr que si les Hollandais font une sortie, elle sera repoussée vigoureusement. Surtout pas de poudre perdue inutilement; ne tirez pas hors de portée, ajustez bien; je ne veux pas de fusillade pour faire du bruit sans résultat. »

J'ai donné mes instructions pour faire reposer les demi-sections; le régiment s'est mis gaiement en marche dans la tranchée aux cris de : « Vive le Roi! »

Accompagnant le général Haxo dans sa visite des ouvrages, j'ai perdu dans une mare de boue une de mes fausses bottes; j'ai gratifié de cent sous un grenadier pour me la repêcher. Le général Haxo m'a dit : « Vous verrez que le ministère, en nous faisant faire le siège dans cette saison, aura oublié que décembre est en hiver! »

J'ai donné comme la première fois à dîner aux officiers supérieurs de tranchée, d'état-major et autres; notre festin a été fort gai au bruit des bombes et des boulets (2). Outre le vin ordinaire, j'avais apporté une bouteille de vin de Chambertin, une de vin de Champagne, qui ont fait effet. Nous avons bu à la santé de M. le duc d'Orléans, de M. le maréchal Gérard; mes convives ont voulu porter la mienne avec du vin de Xérès que j'ai apporté de Cadix avec moi. Je ne me doutais guère, il y a six ans, que ce serait dans la tranchée d'Anvers que je le boirais.

(1) Mon système fut suivi depuis. (*Note du maréchal.*)

(2) Ces festins sous le boulet firent du bruit en France et à l'étranger, ce dont je ne me doutais pas. Si le siège avait duré, ils m'auraient ruiné. Les journaux en ayant parlé, chacun voulait en être. Il y aurait eu plus de cinquante personnes à ma tranchée du 27, si la citadelle ne s'était pas rendue. Le commissaire anglais Caradoc et beaucoup d'autres m'avaient annoncé leur intention d'y venir. (*Note du maréchal.*)

Il est fâcheux d'être obligé de ramener les blessés par les tranchées garnies de troupes. Les blessures de boulets, d'éclats de bombe et d'obus sont effroyables; elles affectent le moral des soldats. En outre des pertes du 58e, il y a eu quarante hommes tués ou blessés dans mes vingt-quatre heures; sur ce nombre, plus de vingt amputations seront nécessaires. Un boulet a frappé le sac d'un carabinier du 19e, qui en a été quitte pour une petite contusion.

8. — Le général Zœpffel m'a relevé à neuf heures du matin; le général Saint-Cyr-Nugues venait avec lui afin de chercher un poste pour le maréchal de camp, embarrassés qu'ils sont de leur sottise d'hier avec moi. Ils n'ont pas à en chercher; c'est au maréchal de camp à le fixer. Après avoir été relevé, j'ai achevé mon rapport et fait déjeuner mes officiers. Le général Zœpffel a l'habitude, pour ménager son chapeau galonné, de mettre dessus une toile cirée, afin de le préserver de la pluie; ce n'est pas le seul officier général agissant ainsi. J'ai fait part au général Zœpffel des propos des soldats, qui attribuent cette économie à la prudence. J'ai connu à la Grande Armée, comme brave au feu, le général Zœpffel; aussi, en dépit de l'amour de son galon, il a ôté sur-le-champ sa belle couverture. Ceci prouve la susceptibilité du soldat sous le rapport de la bravoure, et le soin avec lequel il faut éviter ce qui pourrait donner même l'apparence de manque de résolution (1).

J'ai vu le général Neigre, qui est convaincu, comme une grande partie de l'armée, que ne pas attaquer la citadelle de tous les côtés, par ménagement pour la ville, nous coûtera du monde et prolongera le siège. Le général Chassé a l'Escaut libre; il n'a pas à s'occuper de la ville; il peut employer tous ses moyens de défense contre un front très resserré, le plus fort de la citadelle. Le général Neigre est furieux de l'ordre

(1) Le général marquis de Caraman était du même avis que le général de Castellane; au siège de Constantine, il ne voulut pas quitter le chapeau de général, prétendant qu'il fallait pouvoir être partout facilement reconnu des soldats. Son aide de camp le lui enleva un jour sous le feu de l'ennemi, au moment où les généraux Damrémont et Perregaux, qui agissaient de même, étaient frappés mortellement.

de ne plus tirer sur le bastion de Tolède, ses bombes et ses boulets ayant tué cinq ou six personnes en ville. Avec ces ménagements-là et, de plus, les éléments contre nous, le siège ne peut aller vite.

J'ai de là été visiter l'hôpital militaire; j'y ai vu le capitaine Lelièvre, qui va bien. Je suis aussi passé dans la salle des soldats; un de ma brigade s'est plaint de ce qu'on ne leur donnait pas assez à manger. J'ai été pour voir le roi Léopold, mais il était sorti. Je suis rentré à deux heures à mon quartier général de Schilde.

Les cantinières de nos régiments sont intrépides; on les voit dans les boyaux de la tranchée les plus exposés; elles entendent siffler les bombes et les boulets sans sourciller. Celles du 25e de ligne ont un uniforme : un chapeau de feutre ciré avec le numéro du régiment peint en blanc, un spencer de drap bleu, une jupe garance; elles sont vêtues de même dans le 61e. Une cantinière du 25e, ayant, par ma foi ! de beaux yeux, a déchiré un mouchoir pour entourer la plaie d'un sous-lieutenant du 52e qu'on ramassait pour le porter à l'ambulance; je lui ai donné cent sous, qui ont paru lui être agréables (1).

Une cantinière du 61e m'a dit dans la tranchée : « Mon général, notre colonel n'a voulu breveter que les femmes légitimes; celles-ci sont toutes illégitimes, nous avons, vous l'avouerez, autant de droits qu'elles à la patente. » Cette brave femme calomniait sans doute ses camarades; j'en ai vu plus d'une sous le feu, grosse à pleine ceinture; je pense que probablement celles-ci ont reçu le sacrement.

9. — Le roi Léopold a visité les tranchées dans l'après-midi d'hier; il a été à la tête de sape. Un mineur venait d'avoir le bras et la jambe emportés; il lui a donné la première croix de l'ordre de Léopold qui ait été distribuée. Le prince a montré courage et sang-froid. « Si mon ami Chassé, disait-il, me savait dans la tranchée, il augmenterait son feu. » Les petits obusiers à la Cohorn, qui, du chemin couvert, jettent de

(1) C'était Antoinette Morand, qui fut depuis mise à l'ordre de l'armée. (*Note du maréchal.*)

la mitraille dans notre tranchée, nous font beaucoup de mal.

11. — D'après le dire d'un déserteur sorti de la citadelle par le terrain neutre, beaucoup de ses camarades sont découragés. Les casernes et les casemates sont détruites, sauf trois; situées dans les bastions vers la ville, bon nombre de pièces sont démontées, leurs blindages écornés. Les soldats, entassés dans les casemates, sont forcés de s'y tenir couchés et n'osent en sortir un peu que la nuit seulement. Notre artillerie a fait un feu soutenu depuis vingt-quatre heures. On nous blesse moins de monde à la tête de sape, depuis qu'on y a placé de bons tireurs pour la soutenir.

12. — Mon quartier général a été porté de Schilde à Schooten. Cela me rapproche de quatre kilomètres d'Anvers; je suis beaucoup plus près du général Achard et du duc d'Orléans. Le baron, la baronne et le baronnet de Schilde m'ont presque témoigné des regrets de mon départ; l'abbé de Gée, l'aumônier, le patriote de la maison, est le seul réellement contrarié, parce que notre présence anime cette triste société.

Les sapeurs ont fait aujourd'hui des difficultés pour se mettre à la chaude tête de sape, vers la lunette Saint-Laurent; le capitaine en a désigné un, le soldat lui a répondu : « On ne peut pas y tenir. — Place-toi », lui a répliqué l'officier. Le sapeur a obéi; il a eu le bras emporté, et il a repris sans s'émouvoir : « Mon capitaine, je vous l'avais bien dit. »

13. — La goutte rend le maréchal Gérard invisible depuis huit jours. J'ai visité l'hôpital d'Anvers; le capitaine Lelièvre est hors de danger.

Le directeur du théâtre des Variétés d'Anvers a établi des banquettes dans les combles de la salle; on y jouit assez bien du coup d'œil du siège et des bâtiments détruits de la citadelle; j'y ai été pour mes vingt-quatre sous. Un officier général descendant de la tranchée peut, en en sortant, aller, pour son argent, juger de la manière dont son successeur dirige l'attaque.

14. — Une mine a fait sauter, à quatre heures du matin, une partie de la lunette Saint-Laurent; deux compagnies d'élite du 65e de ligne y sont entrées; un lieutenant et 63 sol-

dats hollandais ont été faits prisonniers; un capitaine et 57 hommes sont rentrés dans la place. On a trouvé un obusier; le lieutenant-colonel du génie Vaillant l'a aussitôt fait décharger contre la citadelle. Les Hollandais, dès que nous en avons été maîtres, ont dirigé sur la lunette un feu terrible, sans s'embarrasser des leurs; on a travaillé sur-le-champ à couronner cet ouvrage.

L'officier prisonnier n'a voulu rien dire de compromettant pour la garnison. On a distribué dans le cimetière de Berghem aux 63 prisonniers du pain et de l'eau-de-vie; ils sont enchantés d'être hors de la citadelle. Ces Hollandais assurent que la garnison est ennuyée de ce séjour, où elle est entassée dans les casemates, mais qu'elle est décidée à se défendre.

La flottille hollandaise a encore tiré le 13 plus de six cents coups de canon sur la digue; deux de nos canonniers ont été tués au fort Philippe, où nous avons deux obusiers. Deux de nos obus ont atteint une de leurs corvettes. L'amiral hollandais a mis le feu à plusieurs habitations, disant qu'il a ordre de son roi de tout détruire, et qu'il ne comprend pas Chassé de ne pas tirer sur la ville; il dit que celui-ci s'expose par là à passer devant un conseil de guerre.

Le feu continue à être très vif par une pluie froide et fine; nos soldats sont pleins de courage et de gaieté. On a formé dans le 19e léger une compagnie de 120 bons tireurs pour protéger les têtes de sape; on l'a divisée en deux, chaque section se relève toutes les vingt-quatre heures. Le régiment la tient au complet; 20 ou 30 hommes se présentent chaque fois pour remplacer ceux qui sont tués ou blessés.

15. — Le lieutenant hollandais prisonnier est Juif; il va être conduit à Valenciennes avec ses 56 pauvres petits soldats qui se sont bien battus derrière les murailles. Les rats et les souris sont ce dont ils ont le plus souffert dans leurs casemates. Le sergent, brave homme, qui a servi dans la garde impériale, est cause de leur prise; lorsque la mine a sauté, ils ont voulu se sauver dans la citadelle; il a alors fermé la porte de communication et mis la clef dans sa poche, pour les obliger à se battre.

On travaille aux batteries de brèche; l'artillerie est admirable : les mêmes canonniers tirent vingt-quatre heures de suite; ils ont de fait vingt-deux heures de repos sur quarante-huit, en défalquant le temps nécessaire pour aller à la tranchée et en revenir. On leur donne pour auxiliaires des soldats d'infanterie dont la petite taille contraste avec la leur; ils s'acquittent fort bien du service, et ils en sont très fiers. Rencontrant dans la tranchée un détachement d'infanterie, je lui ai demandé où il allait; ces soldats m'ont répondu avec orgueil : « Nous autres, mon général, nous faisons les *calonniers;* nous montons toutes les vingt-quatre heures. »

17. — La pluie a empêché l'armement de la batterie de brèche; les tranchées sont redevenues un cloaque où il est difficile de marcher. La canonnade et la fusillade roulent vivement.

18. — Dans la soirée, le lieutenant général Saint-Cyr-Nugues, revenant de tranchée, a reçu un éclat de bombe à l'épaule; la blessure n'est pas dangereuse.

M. de Bourqueney (1) m'écrit de Paris le 14 décembre :

« Cette maudite question belge recule au lieu d'avancer; il faudra bien finir par les laisser se battre entre eux. Enfin! l'armée s'aguerrit, le prince platt, les troupes font connaissance avec leurs chefs. J'ai entendu citer votre brigade comme fabuleuse de discipline... Paris est triste; on ne danse plus pendant que nos braves sont à la tranchée; les salons ne s'ouvrent pas; c'est tout au plus si on prend le thé chez Mme de Broglie, qui fait admirablement les honneurs des Affaires étrangères. »

Le duc de Mortemart m'écrit de Neauphle le 12 décembre :

« Je suis bien sensible, mon cher Boni, au souvenir que vous me portez, au milieu de toutes vos tribulations; elles m'occupent jour et nuit; je suis en rêve à la tête de votre sape, dans vos tranchées, où je vous fais compliment de votre dîner de si bon goût. Puisse-t-il avoir été peu assaisonné par les prunes, dragées, etc., de Chassé!

« Tous les miens vont bien; nous parlons souvent de vous,

(1) Depuis ambassadeur de France à Vienne.

et moi, je vous accompagne dans cette campagne, cette ville et ces ouvrages où j'ai été employé si longtemps par le grand capitaine. Que le bon Dieu nous en prépare un semblable pour le génie, avec moins d'ambition! »

19. — Le général Chassé suit pour sa défense le plan du général Carnot; il ne dépense pas sa poudre inutilement.

Le général Haxo ayant dit : « Il faudrait enlever cette casquette au bout d'une perche que les Hollandais ont placée pour diriger leur tir », un tireur du 19e léger a sauté aussitôt par-dessus le parapet de la tranchée et a rapporté la perche et la casquette, malgré une grêle de balles, sans être touché.

J'ai laissé Schooten, pour m'établir à Merxem.

20. — La goutte a permis au maréchal Gérard de venir à cheval de Berghem à Anvers pour voir le roi Léopold. J'ai dîné chez ce souverain avec les ducs d'Orléans et de Nemours, le colonel Berthois, aide de camp du Roi. Le roi des Belges fait très bonne chère.

21. — J'ai vu à Berghem le maréchal Gérard; il prétend que sa goutte est un rhumatisme au genou. Les militaires atteints de la goutte ont, en général, la faiblesse de se persuader qu'ils ont une autre maladie; pour un diable ils ne veulent de celle-là. Ce brave maréchal, d'un caractère juste et droit, est aimé dans l'armée.

On a fait l'essai du fameux mortier monstre belge : la première bombe a éclaté dans la citadelle; la seconde n'a pas été loin. Les éclats ont volé dans nos batteries; heureusement personne n'a été blessé. On a envoyé en tout, avec ce fameux mortier de mille livres, sept bombes : cinq ont éclaté dans la citadelle. On ne fera plus usage de cette machine; il faut une demi-heure pour la charger.

Il pleut encore, ce qui est terrible pour nos tranchées. M. le duc d'Orléans a enfin obtenu de M. le maréchal Gérard que nous reprissions nos jours de tranchée dont on nous avait privés, à cause d'une prétendue marche du prince d'Orange sur Anvers à laquelle je n'ai jamais cru. Seulement le maréchal Gérard n'a pas voulu que nous reprissions notre tour passé.

M. le duc d'Orléans sera de tranchée le 25; moi le 27, jour

fixé pour l'assaut. Il a été décidé dans un conseil, auquel assistait le général Haxo, que je le commanderais. Un aide de camp de cet officier général (le capitaine Mengin) m'en a averti sous le secret; cela ne m'étonne pas. Le général Haxo a insisté : « Le général Castellane, à la tranchée, a-t-il dit, est toujours où il doit être, jamais où il n'a que faire. » Le maréchal Gérard n'a pas voulu, le 25, y exposer le duc d'Orléans, et le général Harlet, de tranchée le 26, n'est pas assez leste. Je vais en conséquence insister pour monter la tranchée avec un bataillon du 12e de ligne et un du 8e léger avec le colonel Fleury.

J'ai dîné à Braeschaët, quartier général du duc d'Orléans, à huit kilomètres du mien. Son Altesse Royale m'a avec beaucoup d'obligeance prié à déjeuner et à dîner chez elle, une fois pour toutes. Ce prince et le duc de Nemours sont fort aimables pour moi.

22. — Le maréchal de camp Rumigny commande la tranchée; la canonnade est vive; le même boulet de canon a emporté deux officiers et le bras d'un canonnier. Temps assez froid, avec du brouillard.

23. — Le général Chassé a envoyé à huit heures du matin, au maréchal Gérard, le commandant du génie Delprat et le commandant de l'artillerie Zœlig pour traiter de la reddition de la place. Le feu a cessé à neuf heures : le dernier coup de canon a emporté le bras du lieutenant d'artillerie Charvet. Il y a eu sept officiers de cette arme tués ou blessés dans les dernières trente-six heures. On a été en pourparlers toute la journée. Le général Chassé voulait se retirer en Hollande avec sa garnison; le maréchal Gérard exigeait la remise des forts de Lillo et de Liefkenshœck. Le général Chassé a répondu : « Ils ne sont pas sous mes ordres. » Le chef d'escadron Lafontaine lui a été envoyé; on lui a bandé les yeux, il a dit : « C'est inutile; je verrais des décombres, je le sais bien. » Le général Chassé lui a fait ôter le mouchoir et lui a parlé comme si la capitulation était conclue, lui demandant si les Français trouvaient sa résistance longue et sa défense assez belle; il en est préoccupé.

J'ai visité les tranchées, tout étonné de les voir aussi calmes aussi bien. On avait beau y rester vingt-quatre heures, comme on ne pouvait monter sur les parapets, il était impossible d'en considérer l'ensemble. Le déploiement des travaux est immense, la brèche est fort avancée. J'ai rencontré MM. les ducs d'Orléans et de Nemours et le maréchal Gérard. Je suis revenu avec le général Desprez, chef d'état-major de l'armée belge; il a été à la tranchée chaque jour.

J'ai fait compliment au commandant en chef Haxo : « Vous vous êtes, lui ai-je dit, non seulement montré un brave homme, mais un habile homme. » Je voulais faire aussi mon compliment au général Neigre, mais je ne l'ai pas trouvé. Les commandants de l'artillerie et du génie hollandais envoyés en parlementaires, qui ont servi autrefois sous ses ordres, m'ont demandé de ses nouvelles. Il y a dans la citadelle seize officiers décorés de la Légion d'honneur; la plupart ont servi en France, à l'époque de la réunion des deux pays.

Le colonel Auvray a été, à cinq heures du soir, à la citadelle pour la rédaction de la capitulation; il n'en est revenu qu'à onze heures, la capitulation signée. Le général Chassé a fait de grandes difficultés, disant à chaque article : « J'aime mieux me faire sauter. » Alors le conseil de défense tâchait de le persuader. Le quart des canonniers a été touché; la garnison n'en veut plus, il y a même une espèce de soulèvement. Chassé, en apposant sa signature, s'est écrié : « Je suis déshonoré, mais je ne puis faire autrement. » Cette opinion de sa part explique l'inquiétude avec laquelle il s'est informé si on est content de sa défense.

De neuf à dix heures du soir, on a entendu de fortes explosions près de la citadelle; c'étaient les chaloupes canonnières que Chassé faisait sauter pour ne pas les rendre. Il n'a voulu signer la capitulation qu'à onze heures seulement, après cette expédition. La capitulation porte :

« Que le 24, à la pointe du jour, les troupes françaises prendront possession de la demi-lune du front de l'esplanade et de la porte de la citadelle, dans la courtine du même front.

« La garnison sortira avec les honneurs de la guerre, posera

les armes et sera prisonnière jusqu'à la remise des forts de Lillo et de Liefkenshœck. »

24. — J'allais à Berghem au quartier général, lorsque j'ai appris que le maréchal Gérard se rendait sur les glacis de la lunette de Kiel pour y voir défiler la garnison hollandaise. Je l'y ai rejoint. MM. les ducs d'Orléans et de Nemours, et une foule d'officiers généraux, s'y trouvaient. L'artillerie, le génie, la compagnie dite « Infernale », des tireurs du 19e léger, étaient en grande tenue à la droite de notre ligne, avec une brigade d'infanterie de la 4e division.

Vers trois heures, la garnison hollandaise est sortie de la place et a défilé, le général Favoges en tête, par pelotons, en capote et shakos couverts, devant le général en chef et les princes. Ce spectacle était imposant : ces 4,500 hommes de belles troupes, officiers, sous-officiers, soldats, ont l'air militaire. Après le défilé, ils ont formé les faisceaux et sont rentrés successivement, sans armes, dans la citadelle; ils y resteront en attendant la réponse du roi Guillaume, qui décidera s'ils sont ou non prisonniers de guerre. S'il consent à remettre les forts de Lillo et de Liefkenshœck, on rendra à la garnison ses armes, et elle retournera en Hollande, sinon elle sera prisonnière. Le général Chassé, malade, n'a pas défilé.

Les Hollandais, avec lesquels je me suis entretenu, sont pleins d'enthousiasme pour leur cause; ils traitent les Belges d'assassins, sont montés contre eux et pas du tout contre les Français. Six cents hommes ont été mis hors de combat dans leur belle défense; notre perte est plus forte. Les cinq bombes de mille livres ont éclaté dans la citadelle et n'ont pas fait un dégât notable. « Si elles étaient tombées sur le magasin à poudre, m'a dit un officier hollandais, nous aurions sauté. » Il n'y avait pas un pouce de la citadelle qui ne fût sillonné de nos boulets et de nos bombes; cela n'est pas étonnant, car il y en avait toujours une en l'air. Onze pièces successivement démontées ont été remplacées dans une même embrasure.

Le maréchal Gérard a permis aux Hollandais d'embarquer leurs blessés pour Berg-op-Zoom; quarante trop gravement malades ont été laissés à l'hôpital d'Anvers. Le chirurgien-

major belge de cet établissement s'est rendu à la porte de la citadelle, occupée par les Français, et a fait demander le médecin et le chirurgien en chef hollandais; il leur a offert d'aller visiter leur casemate-hôpital. Les chirurgiens l'ont engagé à n'en rien faire; leurs soldats sont animés contre les Belges au point qu'il eût été impossible de les empêcher de tomber sur lui.

Mon cheval, en galopant sur la chaussée, s'est enfoncé dans la tranchée, mal remplie avec de la terre fraîche; j'ai roulé avec lui; il s'est relevé, et je suis reparti au galop. Pendant le défilé, mon cheval et moi étant couverts de boue, chacun s'est informé d'où je sortais. Je n'avais pas, cette année, fait de chute de cheval; je suis abonné à une par an, et nous sommes au 24 décembre.

25. — Vingt-neuf marins et un officier hollandais faits prisonniers sur une canonnière, escortés par un brigadier, quatre gendarmes, un sergent, et huit soldats du 8e de ligne, ont reçu, en traversant Anvers, des pierres et des insultes de la populace; nos gendarmes ont blessé à coups de sabre deux des lâches qui se permettaient de pareils excès. Les Hollandais de la flotte ont tenté, le 23, un débarquement près de Callao. Le 8e de ligne les a repoussés, et a eu quelques tués et une trentaine de blessés. Une foule de curieux de Bruxelles et d'autres lieux arrivent à Anvers pour voir la citadelle et nos travaux.

Le général Achard m'a fait appeler pour les propositions d'avancement des corps; on les réclame dans la journée. Cette précipitation a de grands inconvénients; le temps manque pour s'enquérir, examiner et peser le mérite de chacun.

J'ai appris d'une manière positive que le maréchal Gérard est au plus mal avec le maréchal Soult, qui lui a écrit des lettres sévères, comme il le ferait à un sous-lieutenant, à tel point que le maréchal Gérard veut quitter le commandement de l'armée aussitôt qu'elle aura repassé la frontière, et qu'il paraît disposé à demander raison au maréchal Soult.

Le général Gourgaud, aide de camp du Roi, était venu ici pour rendre compte et, en quelque sorte, pour inspecter l'ar-

tillerie; le lieutenant général Neigre a trouvé qu'il n'avait pas besoin d'un contrôleur, et l'a renvoyé. On n'a pas voulu laisser renouveler les fonctions d'aide de camp de l'Empereur dans un gouvernement constitutionnel.

M. le colonel Berthois, aide de camp du Roi, qui n'est pas insolent de sa nature comme M. Gourgaud, envoyé auprès du génie avec la même mission que ce dernier, est resté, parce qu'il a agi différemment. Il a été trouver le général Haxo et lui a dit que, comme colonel du génie, il venait se mettre à sa disposition, et qu'il lui montrerait sa correspondance avec le Roi.

On ne laisse entrer personne, pas même les généraux, à la citadelle, sans un ordre du maréchal; le général Chassé a demandé de ne pas jouer le rôle de bête curieuse. J'ai cependant obtenu un ordre du maréchal Gérard pour y entrer, et j'irai demain.

N'ayant pas trouvé les ducs d'Orléans et de Nemours à l'hôtel d'Anvers, où ils sont logés, j'ai pris congé d'eux à l'hôpital. J'ai eu un moment de jouissance à cette visite : un soldat du 19e léger, blessé au bras et destiné probablement à mourir, car il n'a pas voulu se le laisser couper, me voyant dans la salle, a dit au général Flahaut, qui était près de lui : « Voilà le général Castellane. Je voudrais lui parler; il m'a donné dix sous pour boire l'eau-de-vie dans la tranchée, un moment avant ma blessure. » J'ai gratifié de cent sous ce brave homme.

26. — MM. les ducs d'Orléans et de Nemours sont partis pour Paris. Muni d'un permis du maréchal Gérard, j'ai visité la citadelle, véritable monceau de décombres; elle est percée de trous de bombes comme une écumoire. Tous les bâtiments et une partie des casemates ont été détruits. Il est tombé trois bombes dans la casemate-hôpital; des soldats blessés l'ont été de nouveau. Cette ambulance fait horreur; les hommes y sont couchés par terre, pressés les uns à côté des autres. Le jour n'y pénètre pas; pendant le siège, les opérations se faisaient à la lumière; les membres amputés pourrissaient à côté des vivants. Le major Zœlig, commandant l'ar-

tillerie, a été l'âme de la défense; elle a été superbe, on ne peut s'empêcher de l'avouer, à l'aspect de l'intérieur de la citadelle.

Notre artillerie a pointé d'une manière remarquable et soutenu sa vieille réputation. Le général Neigre encourageait les canonniers par sa présence et son sang-froid. L'artillerie, abondamment pourvue de munitions par ses soins, a surmonté tous les obstacles pour l'armement des batteries; soixante-quatre mille coups de canon, bombes ou obus ont été tirés. On a reconnu à ce siège l'excellence des obusiers de huit pouces; leur effet est admirable. Les Hollandais les ont pris pour des projectiles à la Paixhans, dont nous n'avons pas fait usage.

J'ai vu le général Chassé dans sa petite casemate où, malgré les blindages qui remplissaient l'ouverture de la fenêtre, il est tombé des éclats de bombe; on s'occupait à rétablir le châssis pour replacer des carreaux. C'est un vénérable vieillard de soixante-cinq ans qui a l'air d'en avoir bien davantage; il a cinq pieds huit pouces, est impotent de corps, mais fort sain d'esprit. Il m'a donné sa parole d'honneur que depuis deux ans (époque de sa prise de commandement de la citadelle), son projet était de se faire sauter avec les assiégeants si on y entrait. Une lettre de son Roi, auquel il n'en avait rien dit, mais qui l'avait su, l'en a empêché. Je lui ai exprimé mes regrets que la capitulation m'eût privé de l'honneur de monter à l'assaut; il m'a répondu : « Ni vous ni moi ne serions ici; nous aurions fait l'un et l'autre un voyage vers l'Être suprême; si l'on avait pénétré dans la place par la brèche, le feu aurait été mis dans le magasin à poudre. » Il m'a demandé si nous étions contents de ses carabiniers, je lui ai répondu que ses fusils de rempart nous avaient fait du mal. Il m'a répliqué : « Vous êtes dans l'erreur; les fusils de rempart ne valent rien. Je n'en avais pas; on a tiré avec des carabines. » Il m'a parlé de sa reconnaissance pour la manière dont le maréchal Gérard le traite après la capitulation.

Le général Chassé était à table avec plusieurs de ses officiers; il m'a offert du vin de Champagne, et j'ai bu à sa santé.

Ce brave homme m'a raconté le coup hardi par lequel, étant dans l'armée de Pichegru en 1794, il s'est emparé de la ville hollandaise de Bommel.

Un capitaine du 25e de ligne, de garde à la citadelle, nommé Lefoy, qui a été capitaine de grenadiers au 28e de ligne dans la brigade du général Chassé, de la division Sébastiani, en Espagne, m'avait prié de le lui dire, il désirait revoir cet homme de cœur. Le général Chassé l'a fait venir et l'a embrassé; son aide de camp, le major Debouty, qui l'était également à cette époque, lui a donné la main. Le général Chassé s'est plu à causer avec ce capitaine de sa brigade d'alors, de son titre de « général Baïonnette », dont il est très fier, et de ce qu'un jour, dans un bivouac, en sommeillant, il entendit dire aux soldats : « Le général va brûler ses bottes, il faut éloigner le feu. » D'autres, trouvant sa tête trop basse, mirent leurs sacs dessous. Il ne couchait jamais dans un château quand sa troupe était au bivouac, mais près de ses soldats. Le capitaine Lefoy m'a dit : « C'était un brave, toujours à notre tête. » Je les ai laissés ensemble; le général Chassé est enchanté de cette rencontre. Cet officier général m'a traité avec la plus grande politesse, et a paru satisfait de mes compliments sur son héroïque défense. J'avais fait demander au général Chassé, par un capitaine de sa nation, l'agrément de me présenter à lui.

Il a été piquant pour moi, en sortant de trinquer avec Chassé, de dîner chez le roi Léopold; ce souverain aime à causer, et écoute bien. Je l'ai connu beaucoup autrefois à Paris. Après le festin, le roi des Belges s'est entretenu, une heure durant, avec moi de choses et d'autres; cela m'a donné une considération singulière vis-à-vis des courtisans, qui attendaient, en cercle, avec impatience, l'instant de parler à leur maître pour en solliciter quelques grâces.

A ce dîner j'étais placé entre le général Chastler, grand écuyer, et le colonel Buisen, commandant d'Anvers, qui m'a dit : « La plaie de la France, comme celle de la Belgique, ce sont les avocats, avec cette différence que, dans ce dernier pays, ils sont plus bêtes. » Le roi Léopold a fait écrire au géné-

ral Rapatel la lettre la plus flatteuse, afin de l'engager à entrer à son service comme général de division; ce qu'il a refusé.

27. — Nous avons les nouvelles de Paris, et nous apprenons que la joie y a été fort grande à la nouvelle de la capitulation de la citadelle d'Anvers; c'est le premier succès de nos armes depuis la révolution de Juillet.

28. — Le roi de Hollande a fait répondre sèchement à M. de Passy, aide de camp du maréchal Gérard, et à M. de Tallenay, auxquels on n'a pas laissé passer la frontière : « Si les Français veulent les forts de Lillo et de Liefkenshœck, ils n'ont qu'à les prendre. » La garnison de la citadelle a commencé alors son mouvement vers la France. Le général Chassé refuse de retourner en Hollande sur parole. Le roi de Hollande proteste que ses troupes ne peuvent être retenues prisonnières, puisqu'on s'est battu sans être en guerre, et la diplomatie sera de cet avis.

29. — Le roi de Hollande a nommé le général Chassé grand-croix de l'ordre de Guillaume; le préambule de l'ordonnance est fort honorable pour la garnison. Le directeur de la guerre annonce en substance au général Chassé que le roi de Hollande n'accepte pas la capitulation conclue, mais que la défense de la citadelle a entièrement répondu à l'attente de Sa Majesté. Il ajoute que le Roi approuve les nominations provisoires de chevalier de quatrième classe de l'ordre de Guillaume faites par le général Chassé.

L'armée française commence son mouvement rétrograde. Nous poussons loin la politesse avec les Belges; sur leur demande, nous leur payons comptant la poudre et les projectiles pris dans leurs arsenaux en sus de nos approvisionnements. Les journaux annoncent à tort que le roi Léopold nous a donné six pièces de canon; c'est le général Neigre qui les a prises, comme trophée; elles sont françaises, l'une d'elles a été fondue à Douai en 1797. Nous nous en sommes emparés, nous pouvons bien reprendre notre bien dans une place conquise au prix de notre sang, et que nous leur remettons généreusement avec tout le matériel.

30. — La Tête de Flandre a été remise aux troupes belges.

31. — La dernière colonne de prisonniers hollandais s'est mise en marche, aujourd'hui, avec le général Chassé, pour Dunkerque. Le général Chassé est parti en voiture; il a été touché de l'empressement avec lequel quatre cents soldats du 7e de ligne, de corvée pour reporter à la citadelle les fusils déposés par la garnison, lui ont ôté leurs bonnets.

A midi, la citadelle a été remise aux Belges. A l'instant même les permissions que le maréchal Gérard avait données pour y entrer ont été refusées. J'ai vu refuser la porte à six canonniers et à un maréchal des logis d'artillerie qui venaient à la citadelle, avec un ordre du général Neigre, chercher du vieux fer pour raccommoder leurs voitures.

1833

1er janvier. — J'ai reçu et j'ai rendu les visites du jour de l'an. Le général Achard m'a bien recommandé de ne pas aller chez le Roi avant lui et de l'attendre pour cela. Je ne demande pas mieux, s'il arrive à temps; mais je ne compte pas droguer, après avoir été exposé toute la matinée au froid et à la neige, pour lui donner cette satisfaction.

Dans l'armée belge on voit officiers et soldats confondus dans le même estaminet; il est difficile, avec une pareille organisation, d'avoir une bonne armée.

3. — Je suis parti de Merxem à neuf heures du matin; le rendez-vous de ma brigade était à Contich, à onze heures; nous sommes arrivés à trois heures de l'après-midi à Malines. En y entrant, j'ai pensé à l'abbé de Pradt; cette ville lui doit de la reconnaissance; sans lui on n'en parlerait pas.

4. — Nous avons été de Malines à Bruxelles. Les généraux Achard et Woirol nous ont dépassés en voiture pendant cette marche. Le général Achard m'a reproché de partir trop tard. Se mettre en route à huit heures dans cette saison est assez tôt; les détachements en arrière sont obligés de partir plus matin, et on ne gagne rien à marcher à tâtons. Quand on

voyage sans sa troupe, en amateur, comme le général Achard, la critique est facile.

Nous sommes arrivés à deux heures à Bruxelles. J'ai été chez le maréchal Gérard, qui m'a fait compliment de ce qu'il m'avait vu entrer en ville à la tête du 8ᵉ léger, qui est fort beau.

Nous avons dîné chez le Roi; le Roi s'est mis à côté de la Reine. La comtesse de Mérode, dame d'honneur de la reine Louise, et la comtesse de Vilain XIV, dame du palais, ne sont pas jolies. Celle-ci a vingt ans de plus qu'à l'époque où elle était dame du palais de l'impératrice Marie-Louise. Le roi Léopold aime à causer; il n'en finissait pas, après dîner, avec le général Haxo, qui faisait les frais de la conversation. Cela a duré jusqu'à neuf heures du soir. Je n'étais pas du tout amusé de rester aussi longtemps debout, après avoir été forcé par le froid de faire la moitié de mon étape à pied.

La reine Louise faisait de la tapisserie à une table entre ses deux dames d'honneur; elle ne paraissait pas se divertir. Cette princesse est timide; elle parle très peu, et l'on a beau dire, elle est laide.

Le roi Léopold a insisté pour me faire rester à son bal de demain. Je lui ai répondu que je ne le pouvais pas, ne quittant jamais ma troupe et marchant toujours avec elle.

J'ai été chez le prince Auguste d'Arenberg, qui m'a fait de grands reproches de n'avoir pas été loger chez lui; j'y ai retrouvé son neveu le duc d'Arenberg. Je dis retrouvé, à supposer que nous nous connussions pour nous être vus pendant deux heures, il y a vingt-quatre ans, à Valladolid, où il commandait le 27ᵉ de chasseurs. Ils jouissent ici de la première considération du pays.

5. — J'ai quitté Bruxelles et j'ai rejoint ma brigade à onze heures, à son point de réunion à Halle.

7. — Nous sommes à Tournai, après avoir passé par Enghien et Ath. Une partie de ma brigade est logée à Antoing et à Fontenoy, célèbre par la bataille livrée le 9 mai 1745, et gagnée par la valeur de la Maison du Roy, qui enfonça la colonne anglaise. Quatre escadrons de gendarmerie arrivèrent en toute

hâte de Douai, sur l'avis de M. de Castellane, mon grand-père, major de ce corps. Il avait écrit à M. de Blet, premier capitaine les commandant, de se presser pour être à la bataille; ils allèrent au combat sur-le-champ; les gendarmes firent des prodiges de valeur. M. de Castellane porta la nouvelle du succès de la charge et de la déroute des Anglais au roi Louis XV, et fut fait maréchal de camp sur le champ de bataille.

8. — Nous avons été de Tournai à Lille. J'ai constamment marché avec mes troupes en allant comme en revenant. Pas une plainte n'a été portée par les habitants contre un seul soldat de ma brigade.

Le roi et la reine des Belges sont arrivés à Lille; la ville est en partie illuminée.

Nous étions convoqués à deux heures à la préfecture, et nous croyions que c'était pour la reine des Français, qui est aussi arrivée; pas du tout, elle attendra l'arrivée du Roi pour recevoir. Le roi Léopold et la reine Louise sont entrés, bras dessus, bras dessous, dans la salle où nous les attendions. L'armée du Nord reste sur le pied de rassemblement en divisions et en brigades. Le maréchal Gérard et le maréchal Soult sont à couteaux tirés; c'est très fâcheux pour l'armée, qui ne peut que pâtir de ces dissensions entre celui qui propose et celui qui donne.

10. — J'ai dîné chez la Reine. Sa Majesté et Madame Adélaïde m'ont félicité de ma prochaine promotion au grade de lieutenant général. La jolie Mme Lehon, femme du ministre de Belgique, était de ce festin d'une quarantaine de personnes. La princesse Marie est embellie; la princesse Clémentine, qui paraît sur l'horizon, est agréable.

L'avant-garde de l'armée du Nord, devenue arrière-garde, est arrivée à Lille; sauf les malades, il n'y a plus un seul soldat français en Belgique. Cette rentrée achève l'exécution du traité.

11. — Les officiers généraux ont été à deux heures et demie à la porte de Paris, en dehors du faubourg, au-devant du Roi, qui est entré à cheval à trois heures.

Il y avait des fenêtres pavoisées de drapeaux tricolo·es, du monde aux croisées; on a crié : « Vive le Roi ! » Les édifices publics et une partie de la ville sont illuminés ce soir.

Par ordonnance du 9 janvier signée à Maubeuge, les maréchaux de camp comte de Castellane, baron Woirol et baron Rapatel sont nommés lieutenants généraux.

13. — Le Roi a passé la revue de la garde nationale de Lille, qui est fort nombreuse, puis de l'état-major et de ces intrépides sapeurs et mineurs qui ont fait merveille au siège. Le Roi a vu ensuite la division Fabre et la brigade Simonneau. A la suite d'une allocution, le Roi a passé le grand cordon de la Légion d'honneur autour du corps des lieutenants généraux Haxo et Neigre. Un murmure approbateur très flatteur s'est fait entendre de toutes parts, en ce moment, sans manquer de respect au Roi.

Ces revues se passent bien : le maréchal Soult appelle les élus, remet les décorations au Roi; Sa Majesté les donne aux légionnaires. En remettant à la cantinière du 25ᵉ de ligne, Antoinette Morand, une médaille d'or de la valeur de trois cents francs, frappée exprès pour elle, Sa Majesté lui a dit quelques mots. Cette petite femme avec de beaux yeux me paraissait plus grande à la tranchée; apparemment son courage l'élevait.

14. — Le gros rhume du Roi est la cause présumée de ce qu'il n'y a pas eu de revue aujourd'hui. Ce soir, un bal offert à la famille royale par souscription a eu lieu dans les salles de la municipalité. Les personnes de la haute société de Lille s'en sont abstenues. On y étouffait positivement; on a cassé toutes les vitres pour donner de l'air. Le Roi et la famille royale, ne pouvant pas tenir dans ce bousculis, y sont restés seulement un moment. Je me suis esquivé à onze heures du soir pour me précipiter dans une « vinaigrette » (voiture à deux roues traînée par un homme, en usage à Lille).

15. — J'ai remercié le maréchal Gérard de ma nomination.

Le Roi a passé la revue de notre division; ma brigade criait peu, malgré l'ordre donné par le général Achard, peut-être même un peu trop impérativement. Le maréchal Gérard m'a

demandé si je l'avais défendu. « Non », ai-je repris. Il m'a prié de passer derrière les rangs pour engager les soldats à crier. Je n'ai pas cru, dans la circonstance, pouvoir me refuser à le faire en son nom; j'ai entendu cette exclamation d'un officier : « Quoi! crier par ordre! » Il en a été de même pour le défilé, où il a fallu presque arracher aux soldats les cris de : « Vive le Roi! »

Ces cris sont antimilitaires; j'y ai toujours été opposé sous tous les régimes. On en a la manie, immédiatement après toutes les révolutions quelconques; cela tend à rendre l'armée délibérante. Le grand mérite de faire crier : « Vive le Roi! » à une troupe, au commandement, comme on lui ordonne un mouvement d'exercice! Le beau, sous les armes, est l'immobilité. Ma brigade a beaucoup mieux défilé que les autres. Les reines des Français et des Belges et la famille royale étaient dans une calèche. Le duc d'Orléans a défilé à la tête de sa brigade, le duc de Nemours à la tête de son régiment. J'ai dîné chez le Roi; nous étions au moins cinquante à table.

16. — Le Roi est monté à cheval à deux heures; je l'ai escorté, au milieu de la haie formée par ma brigade, jusqu'à la porte de Paris. A mon retour, une compagnie de grenadiers du 12e de ligne s'est mise à crier : « Vive le général Castellane! » J'ai couru au galop comprimer ce mouvement, qui s'étendait à toute la ligne; cela m'aurait fait une belle affaire. Voilà encore un des inconvénients de faire crier : « Vive le Roi! » par ordre; le lendemain, les soldats crient : « Vive un général » qui leur convient; le surlendemain, ils crieront : « A bas » celui qui leur déplaira.

J'ai fait former en cercle les officiers du 8e léger, et je les ai remerciés, ainsi que leur colonel, de la manière dont ils m'ont secondé, leur disant que je regrettais de n'avoir pas eu l'honneur de conduire le 8e léger au feu, bien persuadé qu'il y aurait acquis une fois de plus ce titre d'« infernal » que j'ai souvent entendu dans les marches prononcer aux soldats : « L'infernal 8e. » J'ai terminé en leur disant que, quand ils me fourniraient l'occasion de les obliger, ce serait m'obliger moi-même. J'ai parlé à peu près dans les mêmes termes

aux officiers du 12e, que leur colonel Roux m'avait amenés.

17. — J'ai quitté Lille à cinq heures du soir et je me suis établi à minuit à Valenciennes, dans mon ancien logement, où j'ai été reçu à merveille.

Le lieutenant général Woirol et le maréchal de camp Gérard, nouvellement promus, passent au service de la Belgique. Le maréchal Soult leur a dit que la Belgique était notre avant-garde et qu'on leur en tiendrait le même gré que d'un service en France. Il a fort insisté auprès du général Rapatel, qui lui a exposé qu'il avait une fille de dix-huit ans à établir et qu'il ne pouvait pas quitter la France. Le maréchal Soult s'est fâché, lui a parlé des obligations que lui avaient les Rapatel, et lui a dit que, s'il n'acceptait pas, il s'exposerait à tout son courroux. Rapatel alors a consenti. En sortant de chez le maréchal, il a rencontré le Roi, qui, voyant des larmes sortir de ses yeux, lui a demandé ce qu'il avait. Rapatel le lui a dit. Sa Majesté a répondu qu'elle allait arranger la chose, et en effet elle en a parlé au maréchal Soult. Ce dernier a dit alors à Rapatel : « Vous n'irez pas en Belgique, mais vous n'y gagnerez rien, car je vous réponds que de longtemps je ne vous emploierai. »

28. — J'ai été fort bien reçu à Valenciennes, particulièrement de la famille Hazard, chez laquelle j'étais logé et dont je ne dirai jamais assez de bien. Je suis parti hier à cinq heures du soir, et je suis arrivé à Paris aujourd'hui à trois heures de l'après-midi, après dix mois de séparation de ma famille. Je suis heureux de la retrouver, mais je suis navré de l'état d'affaiblissement de mon pauvre père.

CHAPITRE III

Bal chez le Roi. — Dîner chez le ministre de la guerre en l'honneur de M. le duc d'Orléans. — Anecdote sur M. de Calonne. — La Belgique vote des remerciements à la France. — Grossesse de la duchesse de Berry. — Le Roi reçoit tous les dimanches. — Le vicomte de Caux me raconte des anecdotes sur Charles X, sur le général Marbot. — L'église de l'abbé Chatel. — Fâcheuses réductions dans les traitements. — Le marquis de Barbantane et sa loge à l'Opéra. — Secours donnés par Louis-Philippe à M. Laffitte. — Mort du duc de Dalberg. — M. de Rigny et l'aide de camp du Roi de Rumigny. — Le baron Fain. — Fête de Jules de Castellane. — Le prince de Talleyrand empêche M. de Flahaut de venir à Londres avec le duc d'Orléans. — Lettre du comte Alfred de Falloux sur le comte Lucchesi Palli. — Charles X à Prague. — Fêtes commémoratives des journées de Juillet, en 1833. — La plupart des ambassadeurs étrangers n'assistent pas au bal de l'Hôtel de ville. — Courses au Champ de Mars. — Le prince de Talleyrand et M. Thiers. — Troubles en Espagne. — Je suis nommé au commandement de la division des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

29 janvier. — J'ai été voir la maréchale Gérard qui a été aimable pour moi, ainsi que Mme de Valence, sa mère. Cela devait être; je leur ai dit tout le bien que je pensais du maréchal Gérard. La duchesse de Dalmatie m'a aussi reçu à merveille, me faisant compliment sur ma promotion; je lui ai répondu que je la devais au ministre de la guerre; à quoi elle a répliqué que c'était à moi-même.

29. — J'ai été de là aux Affaires étrangères, où la duchesse de Broglie était entourée de jeunes doctrinaires. Le gros M. Bourgeois, qui passe pour tenir de très près à M. Royer-Collard, en est le loustic. On n'y disait rien de rien.

30. — Grand bal chez le Roi : absence à peu près totale du faubourg Saint-Germain. Il y avait deux mille invités, sept cents couverts. J'ai vu aux buffets (dans les pièces, il est vrai, où le Roi n'était pas) plusieurs hommes le chapeau sur la

tête, pour souper plus à leur aise; entre autres le maréchal de camp Bugeaud, député. Je pense que d'autres de ses honorables collègues ne se sont pas refusé ce petit plaisir. Le général La Fayette, M. de Tracy et autres coryphées de la gauche n'étaient pas à cette fête.

31. — On raconte ce soir que le général Bugeaud est parti en poste pour aller prendre le commandement de la citadelle de Blaye; c'est une mission toute de confiance donnée à l'honorable député.

Il y a peu de bals et de soirées cet hiver, le faubourg Saint-Germain s'étant donné le mot de ne pas danser tant que durera la captivité de Mme la duchesse de Berry.

3 février. — Aujourd'hui dimanche, a eu lieu le raout du comte et de la comtesse de Flahaut, qui ont certainement une des plus belles maisons de Paris; il est fâcheux qu'elle soit située rue d'Angoulême, au coin des Champs-Élysées, ce qui est fort loin. L'ameublement est magnifique : il y a un ensemble parfait. Ce sont des formes d'anciens meubles et de belles étoffes, de mode il y a longues années et qui le redeviennent maintenant. M. le duc d'Orléans y était. Une des plus jolies femmes était, suivant moi, Mme Francis Baring (Claire Maret), troisième fille du duc de Bassano; elle est grande et à la fois belle et jolie.

5. — Un grand dîner a eu lieu chez le ministre de la guerre en l'honneur de M. le duc d'Orléans. Il y avait les maréchaux, les ministres, les officiers généraux du siège d'Anvers présents à Paris. J'étais près de M. le maréchal de Lobau et de M. le marquis Barbé-Marbois, président de la Chambre des comptes, qui est dans sa quatre-vingt-neuvième année et qui a toute sa tête. La salle était fort belle avec des trophées, la lunette Saint-Laurent en relief et des piles de boulets, d'obus et de petits canons empruntés au musée d'artillerie. Dans les trophées on voyait des shakos du 20e léger, qui était de la brigade de M. le duc d'Orléans, et du 58e, qui a monté la tranchée avec lui. Le maréchal Soult a porté la santé du Roi et de toute la famille royale; il souffre fort de sa jambe, il a dû être porté à table par deux domestiques;

il n'en a pas moins voulu rester tout le temps à son festin.

6. — J'ai fait une visite à la duchesse d'Otrante. C'est une petite femme de vingt-cinq ans environ; elle est fort polie et a les prétentions d'une femme à la mode. J'ai rencontré chez elle un M. Sanegond qui m'a paru le type accompli d'un dandy français. Il a raconté que hier, à la Porte-Saint-Martin, on a applaudi à outrance un passage qui disait qu'on ne pouvait se fier à la parole des rois. M. le duc d'Orléans, qui était dans une loge d'avant-scène et qui s'avançait pour lorgner Mme Lehon, a rougi beaucoup et ne s'est retiré dans sa loge qu'après que les applaudissements ont eu cessé, ce qui fait qu'il est resté fort longtemps dans cette position. On a parlé du goût du prince royal pour Mme Lehon; M. Sanegond a ajouté que le prince royal était maladroit avec les femmes, auprès desquelles il aurait sans cela beaucoup plus de succès qu'il n'en a. Il a dit qu'il savait là-dessus plusieurs histoires; je ne crois pas que la duchesse d'Otrante fût en reste à cet égard, et ne voulant pas être de trop, je les ai laissés.

11. — On a reçu la nouvelle de la mort du cardinal duc de Rohan, archevêque de Besançon; il n'avait pas quarante-cinq ans. Il avait une religion douce pour les autres et fort sévère pour lui; il aimait la pompe dans les cérémonies. Après les événements de juillet 1830, il s'était retiré à Rome; il n'y avait qu'un an qu'il était de retour au milieu de ses ouailles. Ma belle-mère, dont il est le propre neveu, est profondément affligée de cet événement.

12. — La messe pour le mariage Sabran et Praslin a eu lieu à Saint-Thomas d'Aquin. L'abbé de Pontevès, qui a quatre-vingt-quatre ans, a officié; il a fait un discours qui a commencé à Adam et Ève, et il a beaucoup parlé de fidélité. C'est apparemment pour le marié, car la mariée est à l'abri des attaques. Nous autres témoins, nous n'avons même pas été invités au festin; on m'a cependant donné la bourse d'usage (1).

14. — Le carnaval est peu animé; les carlistes s'abstiennent

(1) Il était d'usage qu'à la soirée de mariage, la mariée donnât une bourse aux hommes invités et un éventail aux femmes.

de donner à danser. Nos ministres, sauf le duc de Broglie, sont pauvres, et avec 80,000 francs d'appointements ils ne peuvent donner des fêtes.

16. — J'ai été chez la spirituelle duchesse de Vicence, où sont ordinairement le baron de Vitrolles, et le grand comte Beugnot, dont la conversation très intéressante fourmille d'anecdotes. Il est trop complimenteur, mais il y a toujours quelque chose à apprendre avec lui.

« Bonaparte, nous a-t-il raconté, voulut voir M. de Calonne, l'ancien contrôleur des finances sous Louis XVI, à son retour d'émigration; il causa deux fois finances avec lui, il reconnut que cet ancien ministre avait à cet égard de vieilles idées qui ne pouvaient être mises en pratique. Napoléon lui accorda une pension de 6,000 francs; ce fut la seule ressource de M. de Calonne jusqu'à sa mort, qui eut lieu à Paris dans un petit appartement qu'il louait, rue Neuve des Petits-Champs. M. de Calonne disait que rien dans sa vie ne l'avait autant flatté que cette pension de Napoléon. »

17. — Les ministres, les maréchaux de France, les officiers généraux et les colonels de l'armée du Nord, présents à Paris, ont été convoqués aux Tuileries, pour assister à la cérémonie de la remise, par le ministre plénipotentiaire de Belgique, Lehon, de la loi qui vote des remerciements à l'armée française. La Reine, les princes, les ministres, les aides de camp, étaient au fond de la salle, à droite du trône; nous formions un groupe à gauche. Un aide de camp a été chercher M. Lehon; il est entré accompagné des quatre attachés à son ambassade, a fait une profonde révérence vis-à-vis du trône, a bien débité un petit discours, puis a lu la loi belge. Le Roi s'est couvert à son apparition; il l'a assuré qu'il protégerait l'indépendance de la Belgique.

L'aide de camp a reconduit M. Lehon; on a ouvert les deux battants comme à son arrivée. Le Roi l'a fait revenir comme particulier, et a causé avec lui et ceux qui étaient là; nous avons tous dîné chez Sa Majesté. On s'est réuni dans la salle du Trône, mal éclairée. La table de quatre-vingts personnes dans la galerie de Diane était étincelante de bougies. Le

Roi et la famille royale sont restés debout après le dîner, pendant une heure, à causer avec nous dans la salle du Trône.

19. — Il y avait sur les boulevards plus de masques qu'on n'en voit ordinairement le mardi gras; il y avait une affluence excessive de monde. La troupe de Franconi était ce qu'il y avait de plus remarquable; il y avait aussi un masque déguisé en poire; ce qui n'a de piquant que quand on sait que le journal *la Caricature* a donné la figure de Louis-Philippe sous la forme de ce fruit. On a crié : « Vive la poire! »

21. — Les dispositions de la Russie pour la France sont maintenant très hostiles. Nicolas est disposé à soutenir la Hollande. Si la Russie seule nous déclarait la guerre, une flotte avec quinze ou vingt mille hommes de débarquement pourrait facilement détruire Sébastopol et les établissements russes de la mer Noire, défendus par de mauvaises fortifications.

25. — La duchesse de Berry est grosse de sept mois; on varie sur le père de l'enfant. M. de Chateaubriand, furieux en apprenant cette grossesse, lui a envoyé le conseil de dire qu'étant veuve, elle s'était remariée en Italie. Mme la duchesse de Berry a fait en conséquence une déclaration, ne cache plus sa grossesse à la garnison de Blaye, et se montre même fort gaie. La duchesse de Berry a trente-quatre ans.

26. — La déclaration de la duchesse de Berry dans le *Moniteur* fait, ce soir, le sujet de toutes les conversations. L'abbé de Pradt proclamait tout haut, chez le ministre, que la chose est fâcheuse pour la dignité royale. Les carlistes disent que cela ne change rien aux droits de Henri V. Cet événement est néanmoins piquant pour ceux d'entre eux qui se sont battus en duel pour soutenir l'honneur de Mme la duchesse de Berry. Les journaux de l'opposition des deux couleurs blâment le gouvernement d'avoir inséré dans le *Moniteur* cet article sur la nièce du roi des Français, cousine de ses filles, alors qu'il n'est pas motivé par la sûreté de l'État. L'événement rentre dans la vie privée d'une femme, qui doit rester murée.

3 mars. — Le Roi reçoit le dimanche, à huit heures et demie du soir; on entre pêle-mêle, c'est une véritable tuerie.

Le moment de souffrance vive est celui où, pressé de tous côtés, on arrive à la porte de la chambre du Roi. Sa Majesté est placée assez près de cette porte, accompagnée de ses aides de camp; un peu en arrière, au milieu de la pièce, sont la Reine, Madame Adélaïde, puis MM. les ducs d'Orléans et de Nemours. On entre par la salle du Trône; on sort par la galerie de Diane. Le défilé de cinq cent quatre-vingt-huit personnes a duré deux heures et demie, car le Roi parle longuement à tout le monde. Cette corvée, fatigante pour la famille royale, est loin d'être amusante pour ceux qui viennent lui faire leur cour.

Louis-Philippe se lève à huit heures du matin, et se couche à une heure et demie ou deux de la nuit; à onze heures du soir, il se retire dans son appartement, se met en robe de chambre, et écrit souvent à cette heure-là. Le baron Fain, premier secrétaire de son cabinet, lui apporte des ordonnances, laissées par ses ministres, pour les lui faire signer. Le Roi ne les leur rend pas toutes immédiatement; il en garde quelquefois certaines plusieurs jours dans son cabinet, avant de se décider à y apposer sa signature.

4. — J'ai vu le Roi se promener dans son jardin réservé des Tuileries; il était en frac avec un chapeau rond noir. Il a réformé le gris, qu'il ne quittait pas au moment de la révolution de Juillet; seulement il a une petite cocarde tricolore, ce que personne ne porte avec un chapeau bourgeois. Le lieutenant général Delort, son aide de camp, était avec lui en grand uniforme; le général Gourgaud était en bourgeois. Beaucoup de curieux bordaient la balustrade, et regardaient Sa Majesté le chapeau sur la tête.

Le baron Pasquier, président de la Chambre des pairs, a soixante-six ans; il est bien conservé. Il reçoit tous les mercredis dans sa petite maison de la rue d'Anjou; il n'a pas voulu s'établir à la Chambre des pairs, ce qui semblerait prouver qu'à l'époque de la révolution de Juillet, il n'était pas bien rassuré sur la durée du nouveau gouvernement. J'ai dîné chez lui; sa salle à manger ne contient que dix-sept personnes, et il donne deux dîners par semaine.

15. — La Chambre des pairs a adopté la loi de la Chambre des députés qui accorde deux cent cinquante francs de pension aux vainqueurs de la Bastille. C'est un encouragement pour la révolte, ce qui n'est jamais avantageux ni politique pour un gouvernement, une fois établi, quelle que soit son origine. Ces gardes françaises qui, refusant d'obéir à leurs officiers, vendirent leurs armes et leurs effets d'habillement, ne méritaient certainement pas de récompense.

Le vicomte de Caux, ancien ministre de Charles X, m'a raconté qu'il lui avait dit, à l'occasion de son budget : « Sire, je ne saurai comment défendre à la Chambre, où il va être attaqué, l'abus du nombre des officiers généraux et autres employés en qualité d'aides de camp auprès de Votre Majesté, des princes de la famille royale et du sang; ils se montent à soixante-quatre. L'Empereur en avait douze; avant la Révolution, les rois de France n'en avaient pas du tout. Je demande à Votre Majesté de les diminuer de moitié. » Le Roi fut fort bien; il s'y soumit, à la condition juste de faire cette réduction au fur et à mesure des extinctions. La chose transpira. M. le duc d'Orléans, aujourd'hui Roi, vint en frac, comme cela lui arrivait quelquefois le matin, chez le ministre de la guerre : « Je viens réclamer contre la réduction de mes aides de camp; je suis Altesse Royale, je ne puis y consentir. » Toutes les bonnes raisons de M. de Caux ne purent le convaincre. M. le duc d'Orléans, très orgueilleux pour tout ce qui touchait à sa dignité et à sa vanité, était faux comme tous les Bourbons. Il répondit à M. de Caux : « Puisque je ne puis rien obtenir de vous, je vais m'adresser directement au Roi. » Le ministre de la guerre calcula que ce prince en frac devait retourner chez lui, d'après l'étiquette d'alors, pour prendre son uniforme; il fit atteler sur-le-champ ses chevaux, se rendit chez S. M. Charles X, et le prévint de la démarche de M. le duc d'Orléans. Le Roi promit de tenir bon, ajoutant : « Voilà comment sont tous les libéraux, qui parlent toujours de la répression des abus, mais qui s'y opposent dès que cela les touche. »

M. de Caux m'a expliqué comment il avait fait donner un

régiment au général Marbot. Cet officier général, en 1815, avait, à Valenciennes, brûlé, en dansant autour, l'étendard blanc des housards dont il était colonel (1). Je l'appris sans étonnement. Ce désagréable aide de camp de M. le duc d'Orléans n'avait pas mis de chapeau galonné au siège d'Anvers; cela ne l'a pas empêché de réclamer auprès du peintre Scheffer pour en obtenir un dans un tableau du siège. Le prince royal seul, parmi son état-major, avait le sien.

A l'époque où il sollicitait de nouveau un régiment, le colonel Marbot soignait beaucoup M. le Dauphin. M. de Caux dit à ce prince: « Le colonel Marbot a épousé une demoiselle de Bruyères, riche; il a intérêt, malgré ses antécédents, à la conservation de ce qui existe. En donnant un régiment à M. Marbot, après sa conduite passée, on ne pourra pas accuser le gouvernement de partialité envers les gens de l'émigration; seulement, il faut laisser toute liberté d'action au Roi à cet égard. » M. le Dauphin, bien disposé par les protestations du colonel Marbot, dit au général de Caux de le présenter. M. le Dauphin était fort bavard; lorsque M. Marbot vint, le dimanche, lui faire sa cour, il lui annonça la chose. Le colonel fut sur-le-champ remercier le ministre de la guerre. M. de Caux avait sa proposition dans sa poche, mais il nia qu'il en fût question, trouvant que l'avouer ne laissait pas au Roi toute liberté de refuser. Sa Majesté fit au conseil des observations. M. le Dauphin craignait beaucoup Monsieur son père; il ne souffla mot. M. de Caux donna la raison politique de placer à la tête d'un régiment un colonel qui avait fait des ouvrages. Charles X exposa la conduite du colonel Marbot, en 1815, à Valenciennes, et ajouta : « On le nommera plus tard, mais pas encore. » M. de Caux observa alors que M. le Dauphin avait

(1) Le fait est constaté par un double témoignage : d'abord par une lettre du maire de Valenciennes au préfet du Nord, en date du 24 mars 1815, (*Archives municipales de Valenciennes. Correspondance du 1er bureau, 1814-1817*, fol. 35), et ensuite on le trouve raconté en détail dans une petite brochure intitulée : *Précis historique des événements qui se sont passés à Valenciennes, depuis le retour de Buonaparte jusqu'au rétablissement de Louis XVIII.* — A Lille, de l'imprimerie de V. Leleux, 1816. (Bibliothèque nationale, Lb46, 24.)

annoncé à M. Marbot sa nomination, et il ajouta, en se tournant vers ce prince, qui n'ouvrait pas la bouche : « Car il vient de m'en remercier. — Puisque c'est comme cela, reprit le Roi, il faut le nommer. »

Pendant que le vicomte de Caux était ministre de Charles X, le Roi, à la suite d'une violente discussion à la Chambre des députés, le sonda sur un coup d'État. « Vous voyez bien que cela ne peut pas aller; mon frère, parce qu'il était pressé de trôner, a signé la charte sans la lire. Je l'ai juré, je la maintiendrai autant que je le pourrai; mais enfin, si cela ne pouvait plus marcher, me répondez-vous de mon armée? — Sire! le Roi et la charte sont les propos de ceux qui entourent Votre Majesté; la charte et le Roi sont ceux tenus par la nation! Sur vingt mille officiers (j'en ai fait le relevé, j'en donnerai le détail à Votre Majesté si elle le désire), il y a environ mille nobles, mille possédant six cents francs de rente et au-dessus. Votre Majesté doit juger par là que l'armée est composée de prolétaires! » Le Roi laissa alors tomber les mains de M. de Caux qu'il tenait entre les siennes avec affection. Charles X ajouta : « Mais si on attaquait mon pouvoir constitutionnel? — Sire, avec la licence de la presse, cela serait heureux, car l'armée le défendrait. Votre Majesté avec la charte peut tout. » Charles X n'eut plus depuis avec le vicomte de Caux de conversation d'abandon.

La maréchale Soult reçoit tous les soirs les personnes de sa connaissance; y aller est le moyen le plus sûr de voir le ministre de la guerre. Il joue ordinairement au whist. La duchesse de Dalmatie est spirituelle et aimable; ses manières contrastent avec celles de son mari. L'ambition du duc de Dalmatie est de devenir connétable. Le Roi a fait la sourde oreille à cette demande. Cela lui arrive ordinairement la première fois qu'on lui adresse une demande qui ne lui est pas agréable.

21. — J'ai aujourd'hui quarante-cinq ans; cela n'est pas amusant, je n'en suis pas moins le plus jeune des lieutenants généraux, ce qui prouve qu'ils ne sont pas des adolescents.

J'ai été voir les *Malheurs d'un amant heureux* (1), charmante pièce de M. Scribe; c'est un homme à bonnes fortunes auquel chaque succès cause un embarras et un chagrin.

25. — L'Église catholique française vient d'établir son quartier général rue Saint-Honoré, à l'ancien bazar où on a fait une espèce d'église assez proprement décorée. Le fondateur est l'abbé Chatel, qui a été vicaire à Moulins, puis aumônier du 1er régiment de grenadiers à cheval de la garde royale; c'est un homme de trente-six ans à peu près; il s'est créé lui-même évêque et chef de cette réforme; les offices se disent en français, je l'ai vu en chaire avec la croix d'or des évêques et un rochet violet; il a assez de talent. Dans sa religion, tout est gratis; il n'y a que les chaises qui se payent trois sous. L'auditoire était nombreux; je pense que ceux que j'y ai vus étaient comme moi attirés par la curiosité.

26. — J'ai dîné chez M. Humann, ministre des finances, qui fait assez bonne chère, même très bonne pour un ministre à quatre-vingt mille francs d'appointements; aussi m'a-t-il dit qu'il ajoutait chaque mois mille écus de son patrimoine. Ces braves députés, qui veulent de l'égalité en réduisant tous les traitements, finiront par établir l'aristocratie des richesses.

Le traitement des lieutenants généraux en disponibilité avait été réduit l'année dernière à 10,000 francs, celui des maréchaux de camp à 6,600; la commission du budget de la guerre propose de les réduire à 9,000 et à 6,000, au lieu de 12,000 et de 8,000 qu'ils avaient sous la Restauration.

Remettre ainsi l'existence de chacun en question, chaque année, est bien impolitique; cela empêche la circulation de l'argent, car ceux qui ont une famille et qui craignent pour leur lendemain, non seulement ne peuvent plus dépenser ce qu'on leur a ôté, mais encore se croient obligés d'économiser sur ce qu'on leur laisse.

27. — Le lieutenant général comte et la comtesse Reille, née Masséna, ont donné une fête dans leur belle maison de la rue Saint-Dominique; il y avait une loterie au profit de je ne

(1) Cette pièce est tirée d'un roman de Mme Sophie Gay.

sais quels orphelins. On dansait dans un salon, on tirait les numéros de la loterie dans un autre. La jolie Mme Lehon a inventé de se mettre une grande émeraude à l'endroit où les femmes placent ordinairement leur tournure; c'était ridicule. Comme elle est à la mode, celle-là prendra peut-être.

J'ai vu à l'Académie royale de musique *Gustave III*, opéra en cinq actes de MM. Scribe et Auber. Le drame est ennuyeux; ceux qui s'y connaissent disent la musique mauvaise; il n'y a de véritablement beau que le bal masqué du cinquième acte; cependant cet opéra n'en est pas moins magnifique.

Ce spectacle est fort couru cette année; les loges étaient combles. Je me suis réfugié dans celle du marquis de Barbantane, qui y a fait un établissement. Il y a un salon garni des portraits des plus jolies actrices et très bien meublé; il y a les journaux du soir, tout cela fort bien éclairé. La recherche y est poussée au dernier point. Le marquis de Barbantane est un grand amateur des dames de l'Opéra. Pour cultiver plus à son aise son goût pour les actrices, il loge près de l'Opéra, tandis que sa femme et ses enfants habitent ailleurs.

M. Laffitte aurait fait banqueroute depuis longtemps, si le Roi n'était pas venu à son secours; la souscription en sa faveur ne se monte encore qu'à cent trente-deux mille francs. Il y a là-dessus une créance de cent mille francs abandonnée par M. Aguado, dont probablement celui-ci aurait eu de la peine à tirer un sou. Les journaux libéraux prônent cette souscription; au train dont elle va, elle ne dépassera pas cinq cent mille francs dans toute la France. On jette feu et flamme contre le Roi de ce qu'il ne fait rien pour ce grand citoyen; les gazettes révolutionnaires déchirent Louis-Philippe à ce sujet; les carlistes ne le ménagent pas davantage : tout cela bien à tort. Le *loyal et honnête* M. Laffitte devrait être le premier à éclairer le public. Sous le ministère de M. Casimir Périer, M. Laffitte fut au moment de remettre son bilan. M. Casimir Périer avait de la grandeur dans l'âme; il fut trouver le Roi, et lui exposa qu'après les services rendus à sa personne par M. Laffitte à l'époque de la révolution de Juillet, il ne pouvait se dispenser de le tirer d'embarras. M. Laffitte avait acheté la forêt de Bre-

teuil 4,500,000 francs; le Roi devait, d'après M. Périer, la payer dix millions, et cela fut fait. Plus tard on vint dire au Roi que son cautionnement était nécessaire à M. Laffitte pour treize millions, sur lesquels M. Laffitte lui fournirait six millions de bonnes hypothèques. Cela fait une somme de 12,500,000 fr. dont le Roi a obligé ce banquier, car il sera obligé de payer les sept millions pour lesquels il n'a pas d'hypothèques. Il est curieux qu'après cela on imprime partout que le roi Louis-Philippe ne fait rien pour M. Laffitte et qu'il est ingrat envers lui. Il paraît que le Roi ne se soucie pas qu'on réponde dans les journaux à ce sujet. Sa Majesté est en ce moment poursuivie pour 2,600,000 francs dus pour les intérêts de deux ans des treize millions; la liste civile de 1832 est endettée de trois millions, grâce à M. Laffitte et aux voyages du Roi. Sa Majesté est obligée en ce moment de suspendre ses travaux; je tiens ces détails du maréchal Gérard.

M. le duc d'Orléans va faire un voyage à Londres. Il s'ennuie à Paris; il aurait voulu avoir plus d'influence dans le gouvernement. Depuis sa mise hors du conseil par Casimir Périer, il n'y est pas rentré. Le Roi son père est jaloux de son autorité. Depuis Anvers, il le laisse même moins se mêler de l'armée, craignant de le voir prendre trop d'influence. M. le duc d'Orléans fait avec son frère, le duc de Nemours, manœuvrer au Champ de Mars, une fois par semaine, huit bataillons de la garnison de Paris.

30. — Il fait beau; il commence à y avoir du monde aux Tuileries de deux à cinq heures, et c'est l'époque de l'année où l'on quitte la terrasse pour se rapprocher de la grande allée, où l'on n'entre qu'un peu plus tard; ainsi le veut la mode.

4 avril. — Voilà deux jours que la pluie empêche la promenade de Longchamps, au grand déplaisir des marchands, de ceux qui ont fait de grandes dépenses de toilette pour les promenades des Champs-Élysées, de ceux qui ont remis à neuf ou fait faire des équipages pour aller au bois de Boulogne; car de Longchamps, depuis de longues années, il n'existe plus que le nom; on allait autrefois à ce couvent entendre les offices de la semaine sainte.

6. — Le ministère a fait envoyer au journal *le Garde national de Marseille* un article sur la souscription Laffitte. Le ministère a fait demander au Roi de faire connaître, par un simple narré dans un journal, les sacrifices énormes d'argent qu'il a faits pour ce banquier, tandis qu'on l'accuse d'ingratitude à son égard; j'ai tout lieu de croire ce récit parfaitement exact.

Le baron Ternaux est mort. Manufacturier renommé, il avait rendu de grands services à l'industrie, et avait acquis une fortune de plusieurs millions; il était député sous la Restauration, et le centre gauche se réunissait chez lui. La cessation du commerce depuis la révolution de Juillet l'a ruiné. Comme il était très honnête homme, il a donné jusqu'à son dernier sou à ses créanciers.

16. — J'ai été au théâtre du Palais-Royal. La pièce de *Sophie Arnould* est amusante. Mlle Déjazet remplit ce rôle avec talent, quoique ses manières, d'un genre trop bas, ne conviennent pas à l'idée qu'on se forme de cette grande actrice. Les auteurs de la pièce n'ont pas fait une grande dépense d'esprit, car tous les bons mots qu'on fait dire à Sophie Arnould sont pris dans les mémoires du temps. Le prince d'Hénin joue un sot rôle dans la pièce. Il était aussi amoureux de Sophie Arnould, et rival de M. de Lauraguais. Celui-ci fit faire une consultation de médecins pour constater qu'on pouvait mourir d'ennui, et ensuite il lui intenta un procès pour avoir voulu attenter aux jours de Sophie Arnould. Il n'est nullement question de cela dans la pièce, qui est cependant divertissante.

M. Lionne, gérant de la *Tribune*, a comparu à la Chambre des députés. MM. Cavaignac et Marrast, ses défenseurs, ont affiché leurs principes républicains, la propagande, le partage des propriétés, la république universelle.

Cavaignac n'a pas montré le talent auquel on s'attendait; il lui a été impossible d'improviser, et le calme de la Chambre lui a imposé. Marrast a mieux parlé, mais avec moins de talent qu'on ne comptait. M. Dupin a présidé avec autorité; il portait un habit noir à la française. Il n'y a pas eu la plus

petite émeute; le gouvernement avait pris de grandes précautions, les révolutionnaires savaient que la garde nationale et la ligne étaient décidées à ne pas y aller de main morte; aussi ils se sont tenus tranquilles.

4 mai. — Le duc de Dalberg est mort le 27 avril, à son château de Hernsheim, près Worms. Né à Mayence en 1773, il fut longtemps ministre de Bade sous l'Empereur, puis devint Français, l'Empereur lui ayant donné une dotation de quatre millions de francs sur la principauté de Bayreuth en reconnaissance des services de son oncle, le prince primat. L'Empereur l'avait fait duc et conseiller d'État. Sa femme, née Brignole, fut dame du palais de l'Impératrice. En 1815, il se joignit aux mécontents, et fut du gouvernement provisoire avec le prince de Talleyrand, puis un des quatre ambassadeurs de Louis XVIII au congrès de Vienne, ministre d'État, pair de France, ambassadeur à Turin; il conserva ses fonctions de pair sous Louis-Philippe. C'était un homme d'une grande naissance, ne manquant pas d'esprit, d'une société douce et agréable, et qui avait des relations avec les diplomates de toute l'Europe.

Je regrette en lui un ami avec lequel j'étais en relation depuis de longues années.

5. — Le Roi aime à gouverner par lui-même; l'influence de la camarilla est beaucoup plus forte sous Louis-Philippe qu'elle n'était sous la Restauration. On ne se douterait pas quel est l'homme en grand crédit maintenant auprès du Roi : c'est M. Cousin; il a ses petites entrées chez Louis-Philippe, le voit quand il se rase, quand il s'habille.

Le maréchal Soult, si diable, si tranchant et souvent si dur avec ses inférieurs, est avec le Roi et la cour d'une flexibilité excessive. Sa Majesté garde souvent longtemps ses ordonnances, les change parfois; le maréchal ne s'en fâche pas. Il est président du conseil de *nom;* le Roi l'est de *fait*. Le maréchal Soult aime le pouvoir; il préfère en abandonner inconstitutionnellement quelques bribes au Roi et rester ministre.

Le Roi a le tort de laisser aboyer devant lui certains aides de camp, entre autres le général de Rumigny, chargé de la

police du château. Ils se donnent des airs et une importance parfois comiques. Le Roi s'est plaint devant le ministre de la marine Rigny de n'avoir pas de nouvelles d'un commencement d'émeute. M. de Rumigny a dit : « Je vais écrire à M. Gisquet, préfet de police. » Il a fait une lettre, l'a signée et l'a montrée au ministre de la marine, en lui demandant s'il la trouvait bien. L'amiral Rigny l'a lue et a dit : « Elle est très bien; seulement, au lieu d'être signée *Rumigny*, elle devrait être signée : *Soult, président du conseil.* » Là-dessus, l'aide de camp l'a déchirée.

Le baron Fain, premier secrétaire du cabinet du Roi, remplissait les mêmes fonctions auprès de l'Empereur à l'époque où j'étais à l'état-major de Napoléon. J'ai toujours eu à m'en louer. Le baron Fain, homme de beaucoup d'esprit, d'une tenue parfaite, cherchait à cacher son crédit sur l'Empereur. Il en avait beaucoup cependant; il agit maintenant de même avec Louis-Philippe, sur lequel il en a encore davantage. Le baron Fain, pendant la Restauration, s'était retiré à la campagne : j'eus l'attention de lui envoyer des billets de faire part des naissances de mes enfants et autres événements de ma famille. Il était dans l'isolement et fut sensible à cette attention; il m'en a remercié à plusieurs reprises, et il me répète sans cesse de disposer de lui.

6. — Un ami de M. Laffitte est venu chez M. de Genoude, propriétaire de la *Gazette de France,* lui raconter qu'il avait entendu M. Laffitte dire qu'il n'y avait que la légitimité qui pût faire réduire de cent cinquante millions les charges du pays, parce que ce n'est qu'alors seulement que les puissances désarmeraient. M. de Genoude répondit qu'il n'insérerait pas dans son journal ces paroles de M. Laffitte, parce que, malgré la réalité des propos, il les démentirait; l'ami de M. Laffitte sortit et revint dire à M. de Genoude qu'il pouvait imprimer ces paroles, et que M. Laffitte lui faisait donner par son organe l'assurance qu'il ne les démentirait pas; en effet, elles ont été insérées dans la *Gazette de France,* et il n'y a pas eu de réclamation.

Il serait assez singulier que M. Laffitte, toujours en opposi-

tion au gouvernement sous la Restauration, se fît maintenant le champion de la légitimité.

La grippe attaque la moitié des habitants de Paris; c'est un gros rhume avec mal de gorge; on a de la fièvre; la durée de la maladie est ordinairement de six jours.

7. — Le comte Jules de Castellane, qui a cinquante ans et une grande fortune, est un homme d'esprit, original s'il en fut jamais, avare, hâbleur, et au fond bon enfant. Il a inventé, quoique sa sœur Mme de Juigné ne soit morte que depuis trois mois, de donner une soirée. Il vit toujours dans une société borgne à qui récemment il a donné une fête; cette fois-ci il a chargé Mme de Kerkado de ses invitations. Il avait prié deux cents personnes; il y est venu tout juste six femmes et une quarantaine d'hommes, tant la chose a été bien organisée, et il a de plus l'agrément d'être brouillé avec sa société habituelle, qui est choquée d'avoir été exclue; il faut avouer qu'il a fait là une jolie expédition. Il invitait chacun à prendre trois ou quatre glaces pour user les deux cents qu'il avait commandées. Le musicien qui devait faire danser au piano est resté les bras croisés. Il restera au pauvre Jules, pour récompense de ses frais, le ridicule d'avoir mis au bas de ses billets imprimés : « *En son hôtel rue du Faubourg Saint-Honoré, n° 106* », et d'avoir fait annoncer par un chasseur très galonné, qui avait son chapeau sur la tête, avec un immense plumet.

9. — J'ai été au Vaudeville, théâtre où l'on ne reprochera pas au directeur de n'en pas donner au public pour son argent. Le spectacle, qui a commencé à six heures, n'a fini qu'à minuit. Arnal, Lepeintre, Bernard Léon et Mme Brohan jouent à merveille.

14. — Une dépêche télégraphique de Blaye, du général Bugeaud, annonce l'accouchement de Mme la duchesse de Berry, d'une fille, le 10 mai. Au moment d'accoucher, elle a déclaré être mariée au comte Hector de Lucchesi Palli, fils puîné du prince de Villafranca, Sicilien. Ce très joli garçon était ministre de Naples à Madrid; il plaisait beaucoup à la reine d'Espagne. Ferdinand, jaloux, le fit rappeler; on l'envoya comme ministre

en Hollande, où il était très tendrement lié avec Mme du Cayla; elle a, de concert avec MM. Dudon, de Bourmont, les cours de Naples et de Prague, arrangé le mariage.

Le *Moniteur* contient l'acte du 10 mai 1833 constatant la naissance de la fille de Mme la duchesse de Berry et du comte Lucchesi Palli; elle a reçu les noms d'Anne-Marie-Rosalie. Le général Bugeaud, M. Delort, commandant de la place, et l'accoucheur Deneux ont déclaré avoir vu accoucher la princesse. Le comte de Brissac et la comtesse d'Hautefort ont refusé de signer, disant qu'ils étaient venus pour donner leurs soins à Mme la duchesse de Berry, mais non pour signer un acte quelconque. Lorsqu'on a annoncé à Mme la duchesse de Berry que son fidèle Mesnard la rejoindrait avant son embarquement, elle a été dans l'enchantement. Lorsqu'elle a vu la protestation de M. de Kergorlay et de quelques autres insensés sur sa grossesse et ses couches, elle a dit : « Ce bon M. de Kergorlay, c'est un bien honnête homme, mais il finira par rejoindre à Charenton MM. de Conny et de Marcellus, qui doivent déjà y être. »

20. — M. de Chateaubriand a été envoyé à Prague, il y a trois jours, par Mme la duchesse de Berry, pour demander à Charles X qu'il lui permît de conserver son nom et de ne pas prendre celui de comtesse Lucchesi Palli.

M. de Mesnard est parti pour Blaye, où il avait demandé à aller après son acquittement de Montbrison; depuis qu'il a eu la certitude de l'accouchement, il a montré moins d'empressement. Il paraîtrait donc qu'il n'est pas le père de l'enfant. Il a dit : « J'étais le chevalier d'honneur de Mme la duchesse de Berry, mais je ne suis rien à la comtesse Lucchesi Palli. »

21. — M. le duc d'Orléans est fort bien reçu en Angleterre. Il est fort lié avec le général Flahaut, qui l'a accompagné comme aide de camp volontaire au siège d'Anvers. Le prince de Talleyrand a protégé pendant toute sa vie le comte de Flahaut, parce qu'il a été longtemps fort bien avec sa mère, la comtesse de Souza. La comtesse de Flahaut est Écossaise; elle s'est brouillée pour je ne sais quelle querelle d'amour-propre avec la duchesse de Dino, nièce du prince de Talley-

rand, qui dirige la maison de notre ambassadeur à Londres. L'amitié du prince de Talleyrand pour le comte de Flahaut s'est changée en une haine prononcée et d'autant plus vive qu'il paraît que cet officier général n'aurait pas été fâché de le remplacer dans son ambassade. Le prince de Talleyrand, qui ne voulait pas que M. de Flahaut accompagnât le duc d'Orléans à Londres, a trouvé moyen de lui donner un croc-en-jambe qui a mis en même temps obstacle à sa venue et à sa future ambassade. Ce diplomate a obtenu du roi et de la reine d'Angleterre de faire dire par leur ambassadeur au roi Louis-Philippe qu'ils verraient avec peine que M. de Flahaut accompagnât le duc d'Orléans à Londres, comme il en avait le projet; le prince royal l'a, en conséquence, laissé.

27. — Le prince de Talleyrand avec ses soixante-dix-huit ans passés a mis de l'amour-propre à Londres à accompagner partout M. le duc d'Orléans; il s'est fatigué outre mesure, et ne peut presque plus marcher; il revient de son ambassade avec un congé de six mois; en définitive, il sera remplacé, parce qu'il est hors d'état de reprendre ses fonctions.

30. — Le comte Alfred de Falloux, dont les opinions sont très légitimistes, écrit à mon fils Henri ce qui suit :

« Amsterdam, 22 mai 1833.

« Vous me demandez une note sur le comte Palli que vous êtes bien sûr que je n'aurais pas négligé de demander; malheureusement, elle confirme de tout point ce que les ennemis de la princesse pourraient désirer; ainsi, sachez-moi gré de vous la transmettre, car il m'en coûte, quoique je ne me flatte nullement que tout ceci puisse rester secret. Le comte Hector est arrivé à la Haye, au mois de janvier de l'hiver 1832; il n'a pas quitté la ville un instant et n'a cessé de se montrer aux spectacles, aux promenades et dans le monde que pendant une courte maladie qu'il a faite au mois de mars dernier. Le hasard l'a fait loger dans la maison de Mme du Cayla. Connaissance s'en est suivie, et bientôt liaison à laquelle le comte Hector attachait fort peu de mystère. Ne s'étant pas

arrangé de nouvelles conditions mises à son logement, il l'a quitté et a été remplacé par une très honnête famille du pays. Aussitôt Mme du Cayla s'est plainte du bruit que faisaient les enfants, a renoncé à son bail et est venue à la porte de son ex-voisin. Il y a un mois, elle est partie la première; huit jours après, le comte Lucchesi a fait valoir la maladie qu'il avait essuyée, a demandé et obtenu un congé, et ses passeports ont été visés pour l'Allemagne, ainsi que l'avaient été ceux de Mme du Cayla. Au reste, on n'en peut prendre ici que pour ce pays ou pour l'Angleterre. Il a vingt-six ans, cinq pieds quatre pouces, les cheveux bruns et frisés, la carrure large et forte, la vue basse et un lorgnon dont il se sert beaucoup, très gesticulant et très gai, assez spirituel, bon enfant, insouciant et très peu instruit, parlant le français avec un accent italien prononcé. J'ai trouvé ici des gens assez accueillants pour me permettre de leur demander si, sur le jugement intime qu'ils portaient de son caractère, ils le croyaient capable de se prêter à un arrangement peu honorable; ils m'ont répondu : « *Oui, surtout par légèreté.* »

7 juin. — Le vicomte de Chateaubriand est de retour de Prague; il n'y a fait qu'un très court séjour, beaucoup moins long qu'il ne comptait. Charles X, tout en le recevant affectueusement, n'a pas voulu causer politique avec lui. Ce prince lit les journaux; à propos d'un article du *National,* il s'est écrié : « Le *National* lui-même trouve que j'avais le droit de faire les ordonnances. » Les pratiques de la religion sont son unique occupation. Charles X paraît avoir renoncé à toute idée d'ambition; il a choisi pour sa résidence Prague, comme lieu retiré plus à l'abri des intrigues qu'un autre. La famille impériale devant se rendre dans cette ville, Charles X et les siens, pour éviter les embarras de l'étiquette, s'en éloigneront pendant son séjour; ils iront à Tœplitz, et la duchesse d'Angoulême à Carlsbad, avec le duc de Bordeaux, qui l'aime mieux que ses autres parents; ils retourneront à Prague cet hiver.

Le duc de Blacas, l'archevêque Latil et le baron de Damas forment un trio très puissant à cette petite cour; grâce à ce trio, le duc de Maillé a été fraîchement reçu à Prague, et en

est revenu très mécontent. La duchesse de Gontaut, gouvernante de Mademoiselle (devenue fort gentille), est à la tête de l'opposition dans cette cour, dont elle est la libérale. Le vicomte de Chateaubriand raconte que le duc de Bordeaux est fort ennuyé de la manière bigote dont on l'élève, et qu'on s'y prend de façon à en faire un athée. Charles X a dit à M. de Chateaubriand qu'il ne voulait entendre parler de la duchesse de Berry que quand elle aurait vécu six mois bien avec son mari; Charles X et sa famille ont appris la déclaration du mariage de la duchesse de Berry par les journaux. Il n'y a pas d'étiquette à la cour de Prague; le château habité par la famille royale est situé sur un lieu élevé; elle sort peu.

Le duc d'Orléans a été reçu à merveille en Angleterre, avec affection même par le Roi. Le prince de Talleyrand lui a rendu comme prince royal tout ce qu'il pouvait désirer; mais ni le Roi, ni les ministres anglais, ni l'ambassadeur, ni aucun des grands personnages d'Angleterre n'ont entretenu notre prince royal de politique, situation que notre rusé diplomate Talleyrand lui avait préparée. M. le duc d'Orléans était si peu au fait des affaires, qu'il écrivait ici à ses amis que les affaires de la Belgique étaient plus loin de finir que jamais, au moment même où le traité était signé. Le prince royal, qu'on prétend un peu vindicatif, ne pardonne pas à notre ambassadeur la nullité politique à laquelle il a été réduit en Angleterre.

5 juillet. — Le duc de Mortemart a vu le Roi à l'occasion de sa nomination de membre de la commission d'Alger, qu'il a refusée, car il croit, avec raison, que cette commission, comme elle a été organisée, ne sera d'aucune utilité. M. le duc de Mortemart n'avait pas été à la cour depuis qu'il a refusé d'être témoin du mariage de la princesse Louise, et qu'il a écrit dans les journaux à ce sujet. Le fait est que le duc de Mortemart était à la campagne lorsqu'il reçut, la veille ou le jour de la cérémonie, l'avis que le Roi l'avait nommé témoin, ce qu'il avait appris par la voix publique; il fut choqué de cette manière d'agir légèrement avec lui, et refusa. Il avait dit que ses antécédents à la cour de Charles X ne lui permettaient pas d'être courtisan à celle-ci, mais qu'il serait toujours prêt à

servir le pays; ce qui fit qu'il accepta la mission extraordinaire de Russie, sans avoir voulu recevoir un sou d'appointements pour cela. Les gens de qualité sont rares à la cour actuelle; ce qui, au fond, afflige beaucoup le roi et la reine des Français; voir le duc de Mortemart s'en retirer encore leur est très désagréable.

7. — Le marquis de Pastoret est parti avec sa famille pour Carlsbad, où il laissera sa femme et sa belle-fille; puis avec son fils Amédée il continuera sa route pour Prague, afin d'y constater, le 29 septembre, la majorité de treize ans du duc de Bordeaux. Le parti légitimiste s'obstine à considérer cette majorité comme celle des rois de France.

9. — Le Roi tient aux fortifications de Paris au-dessus de tout; il parle avec aigreur des obstacles qu'il rencontre; il en veut beaucoup aux généraux Haxo et Valazé, qui se sont prononcés *contre* l'enceinte continue et *pour* les forts détachés. On a cessé les travaux, dans la crainte de voir, lors des fêtes de Juillet, la garde nationale s'y porter pour les détruire.

14. — Le ministre Sébastiani est toujours malade, quoi qu'on en dise; son valet de chambre m'a encore dit aujourd'hui qu'il avait passé une mauvaise nuit. Malgré la bonne volonté de Louis-Philippe de lui confier un département, cela lui sera impossible. Le maréchal Sébastiani est en première faveur auprès de ce souverain, parce qu'il joue l'admiration de ses talents; il y a ensuite M. de Montalivet. Celui-là, le Roi le considère comme son élève; Louis-Philippe est astucieux; sa confiance dans le prince de Talleyrand vient de ce qu'il le regarde comme encore plus fort que lui sous ce rapport.

23. — Je suis parti pour Reuil voir ma famille. J'y ai trouvé mon pauvre père un peu mieux; mais à mesure que ses facultés diminuent, sa tristesse augmente. Mon fils Henri est un beau garçon de cinq pieds huit pouces; malheureusement, il n'a pas de goût pour le militaire; il a dix-neuf ans, et fait sa seconde année de droit.

24. — Mon père trouve toujours que je ne reste pas assez, et quand je viens le voir, ce sont de continuels reproches de ce que je dois repartir si vite; ma belle-mère se joint à lui.

26. — Je quitte Reuil pour revenir à Paris. Je n'aime point la campagne; vivre avec des soldats ou à Paris, voilà ce qui me plaît.

Le gouvernement est fort occupé d'empêcher les cris de : « A bas les bastilles! » à la revue de la garde nationale.

L'obélisque de Louqsor, qu'on a construit en toile peinte sur la place Louis XV, est d'un très bel effet, et le vaisseau établi, moitié sur le pavé, moitié dans l'eau, sur le quai d'Orsay, ressemble tout à fait à un vaisseau de guerre.

28. — Les officiers généraux étaient invités à escorter le Roi; je me suis rendu à neuf heures du matin aux Tuileries. Les légions de la banlieue, dont une partie avaient cinq lieues à faire pour se rendre à Paris, se sont fait attendre, de sorte que ce n'est qu'à dix heures et demie que le maréchal de Lobau a pu annoncer que la garde nationale était prête. Les 1re et 2e légions de la banlieue occupaient la rue de Rivoli, les 3e et 4e légions étaient sur les boulevards; venaient ensuite la 12e légion, et les autres de Paris suivant leur numéro. Le 1er de housards et le 4e de chasseurs, composant la brigade du général Wolf, formaient la ligne à la Bastille. Les légions étaient en retour jusqu'à la porte Saint-Martin; de là l'infanterie de ligne se prolongeait jusqu'à la place Louis XV, occupée, ainsi que le commencement des Champs-Élysées, par l'artillerie. L'avenue de l'Étoile était garnie des deux côtés jusqu'à l'Arc de triomphe par trois divisions de cavalerie. Le Roi, après avoir passé devant les troupes, est revenu à une heure et demie à l'hôtel de la chancellerie; pendant les dispositions pour le défilé, la Reine s'y est rendue avec les princesses.

J'ai été frappé du peu d'enthousiasme : on a obtenu d'un certain nombre de gardes nationaux qui voulaient crier : « A bas les forts! » de se taire. J'ai entendu distinctement ces cris : « A bas les bastilles! pas de citadelles dans Paris! » prononcés par quelques voix, en réponse aux cris de : « Vive le Roi! » que poussait la masse. La place Vendôme offrait un coup d'œil magique; les fenêtres, les cheminées, les toits, étaient garnis de spectateurs. Un beau moment a été celui où

on a enlevé le voile couvrant la statue de Napoléon : le Roi a ôté son chapeau, l'air a retenti des cris de : « Vive l'Empereur! » Il était deux heures et demie; les troupes ont commencé à défiler; il y avait quarante mille gardes nationaux, vingt-cinq mille hommes de troupes de ligne, dix batteries d'artillerie, huit régiments d'infanterie et quatorze de cavalerie. Le défilé s'est terminé à sept heures et demie du soir. Les légions de la banlieue avaient leurs municipalités en tête de leurs pelotons; bon nombre de maires se faisaient remarquer par des figures uniques; leurs femmes défilaient au troisième rang. J'ai vu un officier, son sabre dans une main, ayant à l'autre bras son épouse qui portait un parapluie. La ligne a crié : « Vive le Roi! » au commandement. Trois escadrons du 3e de dragons, n'ayant pas crié, ont été les seuls qui aient bien défilé; le reste de la cavalerie s'est désuni; les soldats qui levaient le sabre et qui criaient en passant devant le Roi, baissaient les mains, rapprochaient les jambes, et l'alignement était perdu.

Vingt officiers généraux ayant accompagné le Roi ou commandé les divisions ou brigades, les colonels, les ministres, d'autres fonctionnaires, pairs et députés, ont dîné chez le Roi. La table de cent soixante couverts dans la galerie de Diane était bien servie; il y en avait une de cinquante dans la pièce à côté présidée par les princes; il y avait à cette dernière beaucoup de couverts vacants.

Il y a eu un concert de cinq cents musiciens et de trois cents tambours, dans le jardin accolé au pavillon de l'Horloge, puis le combat du vaisseau contre des chaloupes canonnières à coups de canon et de fusées; les lumières bleuâtres éclairaient le vaisseau et les maisons du quai, et faisaient un effet remarquable. Le feu d'artifice sur le pont Louis XVI, représentant l'Hôtel de ville, était surmonté de trois écussons avec les mots : « 27, 28 *et* 29 *juillet.* » Une pluie de feu rougeâtre tombait dans la rivière, et le bouquet était composé de fusées tricolores.

Ces différents feux ont duré une heure; il y avait cent soixante mille personnes dans le jardin.

La police a saisi, rue des Trois-Couronnes, six cents fusils et arrêté six élèves de l'École polytechnique qui faisaient des cartouches chez le sieur Perrardel; on a trouvé des moules à balles, du plomb, des caisses de poudre. Six autres élèves de la même école se sont sauvés. Le nombre des arrêtés pour cette conspiration républicaine est de cinquante : la police a pris d'un seul coup de filet vingt de leurs commissaires; cela les a déconcertés. Cent élèves de l'École polytechnique ont manqué, cette nuit, au contre-appel. On a beaucoup loué leurs prédécesseurs d'avoir dirigé, en 1830, les colonnes du peuple; une des difficultés de maintenant est d'avoir à leur persuader que la révolte n'est plus la plus belle chose du monde, comme on disait alors.

29. — J'ai accompagné le Roi à la place du Marais, où il a posé la première pierre de l'Entrepôt. Nous avons été de là au Jardin des Plantes, pour la pose de la première pierre du cabinet de minéralogie. Le ministre de l'instruction publique, Guizot, dans un petit discours bien tourné, a raconté au Roi qu'à pareil jour, deux cents ans auparavant, son aïeul, Louis XIII, a fondé le Jardin des Plantes. Le Roi a été de là poser la première pierre du pont Louis-Philippe. En rentrant dans la cour des Tuileries, ses aides de camp ont aperçu un élève de l'École polytechnique qui ne saluait pas; ils le lui ont reproché et ils ont pris son nom. Le Roi est remonté chez lui et nous a renvoyés chacun chez nous.

Le bal de l'Hôtel de ville a été une véritable cohue. Le Roi y a été accueilli par des cris de : « Vive le Roi! Vive la Reine! » Je n'ai pas vu le souper; on laissait entrer les femmes seulement, au lieu de permettre aux hommes de circuler autour des tables. Le préfet Rambuteau s'était vraiment distingué. On a remarqué, à l'Hôtel de ville, l'absence des ambassadeurs d'Autriche, de Russie, d'Espagne, de Sardaigne, de Bavière, des Pays-Bas, du Wurtemberg, malgré les invitations envoyées au corps diplomatique pour cette solennité. Les ministres de Belgique, de Grèce, du Brésil et de Buenos-Ayres y sont seuls venus.

14 août. — Le premier crédit du ministère sur le Roi,

maintenant, est M. Thiers, qui s'est opposé par amour-propre à la dissolution de la Chambre, contre M. Guizot qui la voulait.

7 septembre. — J'ai été au Cirque Olympique; en l'absence de Franconi, qui fait sa tournée dans les départements, c'est la troupe du Hollandais Loisset qui le remplace. Il y a un grotesque nommé Auriol qui est vraiment étonnant; il passe par-dessus huit chevaux et leurs cavaliers en faisant le saut périlleux, et il fait des entrechats sur la dernière barre de deux chaises placées l'une à côté de l'autre.

11. — Les concerts des Champs-Élysées, au lieu d'avoir lieu de sept heures à dix heures du soir, se donnent à dater d'aujourd'hui, mercredi 11 septembre, de trois heures de l'après-midi à six heures. L'entrepreneur est un nommé Masson, ancien huissier de M. le duc de Berry, qui se mêlait de ses amours. Depuis la mort de ce prince, il a pris Mlle Brocard, danseuse de l'Opéra, avec laquelle le duc de Berry avait rendez-vous dans sa loge après le spectacle, le jour où il a été frappé. Elle a tout son esprit dans ses jambes, à ce qu'on assure. Masson a loué l'ancienne église française de l'abbé Chatel, dans la rue Saint-Honoré, et il veut également y donner des concerts.

14. — Les courses ont eu lieu au Champ de Mars, pour le prix du Roi et celui du prince royal; un cheval appartenant à lord Seymour a gagné ce dernier prix, consistant en un vase de vermeil de mille francs et deux mille francs en argent. Le prix du Roi, consistant en un vase de vermeil de quinze cents francs, une coupe de huit cents francs et deux mille sept cents francs en numéraire, a été gagné par la jument de M. de Rieussec. Ce spectacle avait attiré assez de monde au Champ de Mars; le prince royal et le duc de Nemours y étaient; c'est, du reste, un spectacle assez peu curieux; qui voit une épreuve, les voit toutes.

19. — J'ai trouvé ce soir le maréchal et la maréchale Soult en tiers avec l'aide de camp de service; les deux époux jouaient au piquet, l'aide de camp conseillait la duchesse de Dalmatie. Le duc, avec ses lunettes sur le nez, un habit brun

et un pantalon chamois sur le corps, avait l'air moins sévère que de coutume. J'ai presque vu sourire deux fois Son Excellence. La maréchale ayant oublié de compter trois as, le maréchal l'en a avertie, s'est beaucoup étendu à cet effet sur sa probité. Ce n'est pas le cas de dire : « Personne n'en doute. »

20. — A la demande de Charles X, l'empereur d'Autriche a refusé des passeports à Mme la duchesse de Berry pour aller à Prague. Charles X ne veut la recevoir que quand elle aura son acte de mariage civil et religieux. L'empereur d'Autriche a déclaré à Charles X qu'il ne souffrirait à Prague aucune manifestation, ni la publication d'aucun acte qui pût troubler ses relations d'amitié avec la France.

26. — L'ouvrage du général Dermoncourt sur la Vendée vient d'être publié. Il n'est pas de lui, mais de M. Alexandre Dumas; il est tout à la louange de la duchesse de Berry, et il tend à prouver qu'il n'y avait aucune alliance entre les carlistes et les républicains. Le général Dermoncourt, qui a arrêté la duchesse de Berry, est mécontent d'avoir été mis en retraite et est sans fortune; il n'a pas mieux demandé que de prêter son nom à cet ouvrage, qui lui vaudra beaucoup d'argent. M. Berryer y a aussi probablement travaillé.

28. — Le prince de Talleyrand est arrivé à Paris, de Londres; ses amis crient à la calomnie contre les journaux qui ont proclamé qu'il était enrhumé et que sa santé déclinait. Ils prétendent, au contraire, que dans sa quatre-vingtième année il est plus vigoureux et que ses facultés sont plus remarquables que jamais. Il va passer trois mois dans sa terre de Valençay. Son esprit est de fait très lucide; il a répondu à l'amiral de Rigny, qui lui disait : « Vous êtes parvenu à comprimer la presse; les journaux ne disent pas un mot des trois jours passés par vous chez le duc de Wellington. — J'ai voulu coucher dans le même lit d'où Pitt m'a chassé d'Angleterre, il y a quarante-deux ans. Je le ferai mettre dans le *Constitutionnel.* » M. de Talleyrand affecte de dire : « Je ne me mêle pas des affaires intérieures de la France, je ne connais que l'Europe. » Cela prouve que ce prince a jugé la position d'ambassadeur en Angleterre comme

celle qui lui convient le mieux, et qu'il veut la garder. On raconte que M. de Talleyrand s'occupe exclusivement de ses affaires particulières, qu'il est bien fâché de donner un conseil sur les affaires intérieures de l'État. On annonce son retour à Londres à la fin de l'année. J'ai trouvé son visage changé; je ne l'avais pas vu depuis longtemps. Il a toujours mal marché; il est donc difficile de deviner s'il est plus ou moins leste; il se traîne comme il a toujours fait. Sa tête est fort saine, ses discours ne se ressentent nullement de son grand âge. Pendant ma visite est survenu M. Thiers, qui a été fort obséquieux pour lui; il se souvient d'avoir été journaliste à sa solde. M. Thiers fera son possible pour s'échapper afin d'aller à Valençay le voir.

3 octobre. — Le télégraphe a annoncé la mort du roi d'Espagne le 29 septembre; de longs conseils des ministres ont lieu. On a décidé d'abord de rapprocher des troupes des frontières d'Espagne, sans les former en divisions et en brigades, en désignant seulement les officiers généraux sur le papier. Le ministère est d'accord avec le Roi pour prendre parti pour la reine d'Espagne contre don Carlos.

Il y a quinze jours, le maréchal Soult était arrivé tout à coup au conseil avec l'idée d'appeler cinquante mille hommes sous les drapeaux. Chacun lui représenta que rien ne donnait l'apparence de la nécessité de cette mesure; chacun à son tour le lui prouva par des raisons faciles à déduire. Aujourd'hui, à la nouvelle de la mort du roi d'Espagne, le conseil a été convoqué à l'instant et assemblé; on a parlé vivement de la nécessité de se montrer fort et d'appeler cinquante mille hommes sous les drapeaux, surtout étant donné que le maréchal Bourmont, après avoir pris le palais d'Ajuda devant Lisbonne, a passé du Portugal en Espagne avec soixante Vendéens, et que cela peut donner à ces troubles intérieurs d'Espagne l'aspect d'une guerre de principes. Le tour de parler du maréchal est arrivé; il s'est retourné en disant simplement avec son accent méridional : « Céla né sé peut pas. » Comment, cela ne se peut pas, et pourquoi? Alors le maréchal a énuméré avec aigreur toutes les raisons données

il y a quinze jours par ses collègues contre cette mesure. Le Roi l'écoutait impatiemment, s'agitait, enfin a éclaté : « Tout cela, c'est du barbouillage. » Le maréchal s'est levé et a dit : « Je ne supporterai rien de pareil »; et il est sorti en frappant la porte. Le Roi s'est ému; il a demandé à ses ministres d'aller chez le maréchal; le soir, il y a envoyé le duc d'Orléans : tous ont été reçus avec la même humeur. Le maréchal avait donné sa démission.

4. — Le Roi a écrit au maréchal Soult une lettre pressante; le maréchal a résisté d'autant plus. Il a écrit qu'il était malade, et qu'il ne pouvait pas sortir. Le ministre de la marine lui a été envoyé une première fois par le Roi, mais sans succès. Le Roi a prié alors MM. Sébastiani, Thiers et de Rigny de retourner chez le maréchal. L'huissier leur a annoncé que le duc de Dalmatie était trop malade pour les recevoir; alors le ministre de la marine a écrit sur un morceau de papier : « MM. Sébastiani, Thiers et de Rigny, de la part du Roi, à trois heures et demie et pour la dernière fois », imaginant que ce boulet pouvait bien faire amener pavillon. Ce soir, le conseil s'était réuni chez le Roi; les ministres attendaient, le Roi ne venait pas. Au bout d'une demi-heure, le Roi est entré par une porte tenant par la main le maréchal, dans un accord parfait.

Dans ce conseil, on a fait appel de trente-cinq mille hommes sur la classe de 1832, puis on a adopté la proposition, rejetée au conseil précédent, de la formation de deux divisions, l'une à Bayonne, l'autre à Perpignan. Le travail était fait; huit jours auparavant, le général Schneider m'avait montré, sous le sceau du secret, le projet préparé où je figure pour commander celle de Perpignan, et Harispe celle de Bayonne. En sortant de ce conseil, le maréchal Soult a repris son travail; il s'y refusait depuis la querelle.

8. — Le Roi m'a nommé, le 8 octobre 1833, commandant de la division active des Pyrénées-Orientales, forte de quatorze bataillons, de huit escadrons, de deux batteries d'artillerie, d'une compagnie du génie. M. Despinoy rentre près de moi comme aide de camp; le lieutenant-colonel Mayr de Bal-

degg est mon chef d'état-major; M. Dagnan est sous-intendant militaire.

10. — J'ai dîné chez le maréchal Soult, qui a causé avec moi de ma mission.

11. — J'ai eu une journée fort occupée. J'ai eu une audience du Roi, de la Reine et de Madame Adélaïde dont je prends congé; le Roi a longuement causé avec moi.

12. — Je suis parti de Paris pour aller prendre le commandement de la division des Pyrénées-Orientales, qui se forme à Perpignan.

15. — Je suis arrivé hier soir à Lyon; la route est couverte de soldats allant en congé; les diligences sont combles de voyageurs; depuis Chalon surtout, le bateau à vapeur n'allant pas faute d'eau, il y a une foule de voitures; cela prouve une grande prospérité.

Le lieutenant général Aymard commande la division de Lyon. J'ai embrassé dans cette ville mon bon vieux père, ma belle-mère, mes enfants, Henri et Sophie, qui vont passer l'hiver à Nice. Mon pauvre père est désespéré de me voir rester quelques heures seulement avec eux; il ne peut se persuader de la nécessité pour moi de rejoindre ma division. J'ai été voir la vieille Mme de Quinson, qui m'a reçu en 1831; je suis parti de Lyon à onze heures du soir.

CHAPITRE IV

Arrivée à Perpignan. — Je rétablis l'ordre dans la ville et la discipline dans la garnison. — Le colonel Combes. — Ordre du jour du général Lejeune. — Je donne des bals. — Le carnaval à Perpignan. — Passage du marquis de Sainte-Aulaire. — Les ambassadeurs quittent Madrid. — Le comte de Brunetti, ministre d'Autriche, M. de Lieberman, ministre de Prusse, le cardinal Tiberi, nonce du Pape, me donnent des détails sur la reine Christine et le favori Muñoz. — Je réprime une émeute à Perpignan. — Passage de la comtesse de Téba quittant l'Espagne. — Mort du comte de Contades et de la princesse de Poix. — Animation de Perpignan en 1835. — Horribles émeutes à Barcelone. — Départs de plusieurs régiments de ma division pour l'Afrique. — Mort de l'amiral de Rigny. — Les réfugiés espagnols à Perpignan. — Je vais à Paris en janvier 1836. — Audiences du Roi. — Je cause de l'armée avec le duc d'Orléans. — Dîner chez le duc de Plaisance et chez le comte de Sales. — — Retour à Perpignan le 23 février 1836. — Je suis nommé grand officier de la Légion d'honneur. — Nouveau départ de régiments pour l'Afrique. — Mort de mon père, le 21 février 1837.

18 octobre. — Aujourd'hui, à six heures du matin, je me suis installé à l'hôtel de l'Europe, à Perpignan.

Aucun des officiers de mon état-major n'est arrivé. Mon premier soin a été d'établir des correspondances de cavalerie sur les quarante lieues qui séparent Perpignan de Montpellier, le télégraphe n'allant pas plus loin.

21. — Le général Mylius, commandant une brigade, M. Dagnan, sous-intendant militaire, M. Ségrestan, adjoint, sont arrivés. Mon chef d'état-major, le lieutenant-colonel Mayr de Baldegg, m'a rejoint. J'en avais besoin, étant forcé de passer une grande partie des nuits à travailler. Mes instructions aux maréchaux de camp, extraites de celles du ministre de la guerre, leur prescrivent d'observer soigneusement les passages des Pyrénées, de ne laisser pénétrer en France ni munitions, ni détachements armés; les chefs de poste éviteront de

se commettre avec les Espagnols; les troupes françaises se borneront à imposer par leur contenance, évitant toute collision. Aucun officier, sous-officier ou soldat ne passera la frontière.

Le colonel Lanthonet, du 6e de housards, m'a écrit pour me déclarer que, lui ayant refusé, en 1824, alors qu'il était chef d'escadron au 3e de housards, de le porter sur le tableau d'avancement, je lui en voulais; qu'en conséquence, il demandait à ne pas servir dans ma division : démarche militairement monstrueuse. Depuis quand un chef de corps a-t-il le droit de choisir son lieutenant général? Il est probable qu'il aura été poussé par son lieutenant-colonel, M. Dupleix, pour lequel j'ai tant fait au 5e de housards, et qui fut fort ingrat vis-à-vis de moi. Il soufflait le feu de la discorde dans le régiment pour se populariser; je fus obligé de le faire changer de corps.

22. — Le préfet de Perpignan est un jeune homme du nom de Pascal : sous-préfet de Narbonne après les événements de Juillet, la protection du vicomte Dejean, préfet de l'Aude, lui a valu la préfecture des Pyrénées-Orientales.

Le général Soult, commandant la division territoriale de Toulouse, dont les Pyrénées-Orientales font partie, a voulu se mêler de l'emplacement de mes troupes; le ministre de la guerre lui a signifié que c'était à moi à le faire. Ne pouvant réunir tous mes régiments, j'ai paré à cet inconvénient en établissant à Perpignan l'état-major et un bataillon actif des quatre régiments d'infanterie. Je relèverai l'autre bataillon sur la frontière tous les trois mois. J'ai aussi à Perpignan ou aux environs les deux batteries d'artillerie, et deux escadrons du 12e de chasseurs. Cette organisation me permet de donner à ma division la même impulsion, la même instruction; elle pare, en quelque façon, à l'inconvénient d'avoir mes troupes disséminées. J'ai appelé de Narbonne le maréchal de camp Mylius à Perpignan, où a été établi le quartier général de la 2e brigade, avec celui de la 1re, commandée par le maréchal de camp Saint-Joseph(1). J'ai obtenu une indemnité de rassemblement.

(1) Je comptais rester à l'hôtel de l'Europe, ne pensant pas séjourner plus d'un mois à Perpignan; le mois se changea en quatorze ans. Il en est souvent ainsi des prévisions humaines. (*Note du maréchal.*)

28. — Le 1er bataillon du 47e de ligne est arrivé à Perpignan. Le colonel Combes, au lieu de mettre l'épée à la main, s'est présenté en sauteur à la tête de son régiment, avec une petite canne à la main et suivi de son chien. Je lui ai fait tirer son épée et rengainer sa canne. Homme d'esprit, d'activité, de courage, il a le jugement faux. Je lui ai parlé ferme et en même temps avec intérêt; je suis persuadé qu'il marchera droit, car il est bien persuadé que je suis décidé à l'obliger à faire son devoir. M. Mylius, son maréchal de camp, n'est pas homme à lui souffrir ces gentillesses-là, mais il est bien aise que je lui fasse sentir une fois le poids de mon autorité.

J'ai exigé des officiers supérieurs de toutes les armes de manger ensemble; cela contribue beaucoup à l'esprit d'union de ma division.

2 décembre. — J'ai été hier à Rivesaltes, bourg de trois mille âmes, dont c'était la fête; on vient d'y percer un puits artésien qui donne huit cents litres d'eau par minute; c'est vraiment curieux. On a dansé sur la place les danses catalanes du pays; on se promène en rond et on fait sauter les femmes en l'air. Aujourd'hui 2 décembre, j'ai mes vingt-neuf ans de service; quoique je sois entré au service à seize ans, cela ne me rajeunit pas.

13. — J'ai donné un bal où, avec les deux cents officiers de la garnison, il y avait quatre cents personnes. On a compté quarante-six femmes, et on dit que c'est énorme pour un premier bal. On prétend que j'ai fait un tour de force à Perpignan, parce qu'il y avait des gens de toute opinion. La musique était bonne, et le bal était gai. M. de Baldegg, mon chef d'état-major, et M. Paul de Périgord, mon officier d'ordonnance, m'ont aidé à en faire les honneurs.

Le colonel Combes a un grand amour pour l'exercice du gymnase; il a fait faire quatre kilomètres au trot à son régiment. Les capitaines à gros ventre soufflaient beaucoup; puis la troupe arrêtée, car il faut bien en finir par là, a perdu le temps gagné par la course à satisfaire des besoins. Les soldats ont fini par crier : « Charivari au Bédouin! » sans cependant prononcer son nom. J'ai pris des mesures pour calmer ce mécon-

tentement; il aurait des suites fâcheuses si je laissais le champ libre au colonel et au régiment.

Je fais faire des marches militaires, établir des bivouacs, etc. Ces mouvements de guerre amusent les soldats, et sont excellents pour leur instruction.

Loin d'être encouragé à faire le bien, on est souvent entravé; il faut courage et persévérance pour y parvenir. Je transcrirai ici une lettre du directeur du personnel Schneider, écrite évidemment d'accord avec M. le maréchal Soult, et ma réponse; elles sont la preuve de ce que j'avance.

« Mon cher général, nous savons bien qu'on est passablement encroûté et qu'on sert mollement, mais on ne peut passer tout d'un coup d'une extrémité à l'autre, et c'est peu à peu qu'il faut rentrer dans les voies d'exactitude et de ferveur qu'on n'aurait pas dû quitter. Jusque-là on appellera ce que vous voulez obtenir : « Tourmenter les troupes. » J'aurais dit à un autre : « Soyez toujours prêt comme si vous deviez « entrer immédiatement en Espagne »; à vous, je dis : « Per-« suadez-vous bien que vous n'entrerez pas en Espagne, et qu'il « faut autant que possible diminuer les dépenses et les fatigues « de la réunion des Pyrénées; on commence à y penser. »

« Recevez l'assurance de mon attachement.

« *Signé :* Général SCHNEIDER.

« Paris, le 6 décembre 1833. »

Réponse.

« Perpignan, le 11 décembre 1833.

« Mon cher général, je reçois votre lettre du 6 décembre, et je ne vous dissimulerai pas qu'elle m'a fait de la peine. Je vous parlais vaguement du laisser-aller qui est, depuis bien des années, à la mode dans notre armée. Dans ma lettre du 26 novembre, je disais que c'était peu à peu que je remontais la machine, qu'il ne fallait pas demander aux gens trop à la fois

pour arriver à de bons résultats. Vous retournez mon raisonnement contre moi en me disant qu'on appellera ce que je veux obtenir : « Tourmenter les troupes. » C'était une espèce d'excuse que je vous donnais, de ce que je regardais comme impossible d'exiger de suite une exactitude dans le service et une ferveur que, comme vous le dites fort bien, on n'aurait jamais dû quitter. Loin de tourmenter les troupes, soyez-en persuadé, je prêche bien plus d'exemple qu'autrement, et je cherche en quelque sorte à me faire pardonner d'avoir à commander. Mais qu'on me cite un fait, je dirai même une exigence déplacée, et je prouverai que c'est une fausseté. Je vis bien avec mes officiers généraux, bien avec mes chefs de corps; mes troupes, dont je suis très content, me témoignent satisfaction d'être sous mes ordres. Je sais ma position fort enviée, mais je serais charmé que mes envieux se donnassent la peine de venir au milieu des soldats de ma division; je ne craindrai jamais d'être vu de près. Je ne puis deviner les inventions de la méchanceté, mais bien les confondre quand je les connaîtrai. »

23. — Par ordonnance du 18 décembre, le maréchal Moncey a été nommé gouverneur des Invalides. Il y avait une intrigue pour que cette destination fût donnée au maréchal Mortier, qui aurait alors cédé la grande chancellerie de la Légion d'honneur au ministre Sébastiani. Le maréchal Soult a tenu bon pour que les Invalides fussent donnés au doyen des maréchaux de France. De cette façon, après le maréchal Moncey, cet emploi lui reviendra de droit.

Le maréchal de camp Lejeune a été nommé au commandement de la 3e brigade de la division Harispe. Il a été rappelé au service en 1830. Maréchal de camp du 23 septembre 1812, il est d'ailleurs l'homme le moins militaire qui existe; il a fait son chemin comme aide de camp du prince de Neuchâtel; il est bon peintre de batailles. Voici l'ordre du jour dont il est accouché à Pau, quartier général de sa nouvelle brigade :

« Officiers, sous-officiers et soldats des régiments de la 3e brigade !

« C'est avec bonheur que j'ai reçu la mission de marcher à

votre tête; déjà je vous ai vus à Toulouse; le feu de la guerre brillait dans vos yeux, et vos cœurs étaient grands de valeur. Quoique fatigués par de longues marches, le bon état où j'ai trouvé vos chaussures m'a prouvé que chacun de vous veut arriver le premier au feu. Qu'une forte discipline vous fasse chérir de vos hôtes. Ces vaillants Béarnais, en vous montrant, à Pau, si près l'un de l'autre le berceau de Henri IV et celui de Charles-Jean Bernadotte, aujourd'hui roi de Suède, vous rappellent que les cœurs magnanimes, dans quelque rang qu'ils soient nés, font la gloire de leur patrie... »

1834

1er janvier. — Il était d'usage, à Perpignan, de donner des sérénades dans la nuit du jour de l'an. J'ai défendu aux musiques et aux tambours de jouer la nuit du jour de l'an; ce qui a été une innovation agréable aux Perpignannais; j'ai prescrit que ces sérénades eussent désormais lieu la veille, de trois à neuf heures du soir. J'ai reçu la visite de corps des officiers de mes deux brigades, puis le maire m'a présenté les adjoints et le conseil municipal. Je suis ensuite monté à cheval et j'ai rendu les principales visites.

4. — J'ai mis aux arrêts de rigueur pour huit jours le capitaine D..., du 47e, pour avoir pris au collet un sergent qui lui avait manqué; un mois de salle de police au sergent-major pour avoir donné un soufflet à ce même sergent qui l'avait, il est vrai, traité de voleur. J'ai aussi donné un mois de salle de police au sergent, qui, s'il n'avait pas été frappé, eût été passible d'un conseil de guerre.

10. — Beau bal à mon auberge de l'hôtel de l'Europe. Le maître, M. Carcassona, ayant répondu insolemment à mon officier d'ordonnance, M. de Périgord, j'ai été lui dire que, quand on manquait à mes officiers, c'était manquer à moi-même, et que je quitterais son hôtel. Le lieutenant Leflô (1),

(1) Depuis général de brigade. (*Note du maréchal.*)

du 2e léger, a fait à un galop monstre sauter outre mesure la belle Mme Durand; la dame y prenait goût, le mari pas du tout; il lui a fait quitter la place, ce qui a été assez drôle.

12. — Je quitte l'hôtel de l'Europe pour m'établir dans un bel appartement que j'ai loué.

22. — Le bal du préfet Pascal a été fort bien. Si je ne m'en étais pas mêlé, aucun officier des régiments n'y aurait été. Ils se sont choqués, je ne sais pourquoi, de ce qu'il ne leur avait pas fait dire qu'il recevait chez lui les mercredis. J'ai dit aux officiers que je verrais avec déplaisir une semblable conduite qui ferait croire à une zizanie entre les autorités civiles et militaires, qui n'existe pas.

29. — Dans ce pays-ci, les jeunes gens de la société ou à peu près donnent des bals aux grisettes. J'ai été cinq minutes à un où j'étais invité avec les officiers généraux. Ces grisettes ont toutes un bonnet à la catalane avec un ruban de couleur autour, la plupart des souliers blancs; elles ont généralement des yeux expressifs, sans être aussi bien qu'on me l'avait raconté; il y avait deux ou trois jolis visages. La ligne des mamans avec des bonnets ronds, sans ornements, en arrière des jeunes personnes, est unique.

3 février. — Mme de Castellane m'écrit de Paris du 31 janvier des nouvelles et des anecdotes de la société. « Le duc de T..., m'écrit-elle, devait à toute la terre; ses créanciers, entre autres un grainetier auquel il devait trente-six mille francs, ont fait saisir ses meubles. Tout à coup sa paisible petite maison a été le théâtre d'un encan public, ou plutôt les huissiers ont tout envoyé sur la place du Châtelet, où l'on a vendu jusqu'à concurrence de sa couchette et d'un matelas. Moitié indifférence, moitié habitude de sa haute politesse, il faisait les honneurs aux huissiers et voulait les forcer à s'asseoir dans les fauteuils qu'ils venaient saisir. » Le duc de T... était à peu près en enfance depuis deux ans; il s'était amouraché depuis quelque temps d'une vieille coquine, qui, sous prétexte d'arranger ses affaires, y a mis le plus beau désordre; on vient de l'en séparer, et il est interdit.

11. — En réjouissance du mardi gras, il y avait beaucoup

de masques dans les rues de Perpignan. La coutume est de se jeter des dragées ce jour-là. En me promenant à cheval dans la rue, j'ai eu beaucoup de peine à convaincre le brigadier de lanciers qui me suivait qu'on n'en voulait pas à ma personne; il était tout disposé à charger les masques. Ces dragées sont faites exprès pour ces divertissements; ce sont des espèces de pierres que les seuls polissons des rues ramassent et mangent. En passant devant les fenêtres de Mme Jaume, beaucoup de jolies jeunes personnes de la société étaient aux fenêtres et m'en ont accablé.

12. — Le mercredi des Cendres, vers deux heures de l'après-midi, on se porte en foule de Perpignan sur la route d'Espagne, à deux kilomètres de la place, à un endroit nommé la fontaine d'Amour. Toutes les classes s'y rendent; il y avait bien dix mille personnes. J'y avais placé trois musiques de régiment; cette promenade, où il y avait encore quelques masques, a été animée.

16. — Le marquis de Sainte-Aulaire, fils de notre ambassadeur à Vienne, nommé secrétaire d'ambassade à Madrid, a dîné chez moi. Il se rend à son poste; il croit ses dépêches relatives à un emprunt que le gouvernement espagnol veut contracter.

5 avril. — Le comte de Brunetti, ministre d'Autriche en Espagne, est passé par Perpignan; il se rend à Vienne. Le poste de Madrid, dit-il, n'est pas tenable en ce moment à cause de l'exaltation des partis. Le gouvernement autrichien, n'ayant pas reconnu la régente, ne veut laisser à Madrid qu'un simple chargé d'affaires; voilà la vérité. M. de Brunetti voyage avec ses enfants et sa femme, petite-fille de la duchesse de Benavente; suivant lui, les Espagnols s'égorgeront pendant longtemps. Il raconte que M. de Rayneval, notre ambassadeur à Madrid, est dans la rude position où il se trouvait, lui Brunetti, en 1824, voulant empêcher le mal et ne le pouvant pas.

Le favori Muñoz a des petits levers dans le genre de ceux du prince de la Paix; on le voit descendre l'escalier du palais, son chapeau sur la tête, donnant le bras à la Reine; le capitaine des gardes du corps suit, chapeau bas. Un des gen-

tilshommes de la chambre, du nom de Carbonnel, avait du crédit sur la régente. Sa Majesté l'a envoyé réfléchir en Andalousie, à cause des malencontreuses remontrances qu'il a faites à l'endroit du favori. Cela pourrait devenir funeste à la puissance de la Reine. Les Espagnols ne manquent pas de lois; ils en trouveraient s'ils voulaient la déposséder. Dans les différentes révolutions en Espagne le despotisme a seulement changé de mains.

Dix sous-officiers du 17ᵉ léger ont signé à Limoux une protestation républicaine. Pour prouver que les instigateurs n'avaient pas réussi à égarer au delà de quelques hommes, je les ai fait venir à Perpignan sous l'escorte d'un détachement de vingt hommes de leur corps commandés par un adjudant. A Ille, une foule d'habitants ont voulu faire boire la troupe et les coupables; l'adjudant les a conduits à la prison, a mis la clef dans sa poche et a laissé à leur garde la moitié de son détachement.

Les républicains ont chanté des couplets séditieux sous les murs de la prison, ont fait porter à boire et à manger aux prisonniers, et leur ont fourni une tartane pour la route; le conducteur leur a remis trente-sept francs, produit d'une souscription des patriotes de l'endroit.

11. — J'ai fait conduire à mon quartier général, par un détachement du 17ᵉ léger, les dix sous-officiers signataires de la protestation républicaine. Sept imbéciles ont signé, sans savoir ce qu'ils faisaient, ce morceau d'éloquence.

Les émeutiers de Perpignan ignoraient que ces sous-officiers devaient être conduits chez moi : les vingt hommes avec l'adjudant du 17ᵉ léger les escortant n'ont pas été troublés dans leur marche. A peine avais-je fini le troisième interrogatoire que j'ai vu que la foule s'était amassée autour de mon logement; j'ai appelé quatre compagnies d'élite qui étaient de piquet dans les casernes. Le chef des républicains, Corbière, était à la tête des émeutiers. A l'arrivée des troupes, je leur ai prescrit de ma fenêtre de charger leurs armes et de bien ajuster s'ils avaient à faire feu. Les perturbateurs ont sifflé. La foule continuant à s'accroître, j'ai fait battre la marche de

la division, batterie à laquelle j'ai, dès ma prise de commandement, accoutumé mes troupes à se réunir à l'improviste, avec armes et bagages et prêtes à marcher. La masse de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie, s'est rassemblée très promptement. Les officiers généraux, les commandants de la place, de l'artillerie, du génie, de l'intendance sont venus prendre mes ordres. J'ai prescrit aux officiers généraux de mettre une partie des régiments en bataille dans la rue Saint-Martin, de masser le reste dans les rues environnantes, de tenir les rassemblements à distance et de placer des lignes de sentinelles en avant. Au moment de leur sortie, je me suis mis à la fenêtre et j'ai crié au commandant de Vésian, de l'artillerie : « Vos gargousses à mitraille sont-elles prêtes? — Oui, mon général, mes canonniers ont la mèche allumée, prêts à exécuter vos ordres. » J'ai continué tranquillement mes interrogatoires. Les vingt hommes du 17e léger ont ramené quatre sous-officiers en prison et reconduit chez moi, en échange, les trois plus coupables. Ils ont été presque entourés et accablés de cris de : « Vive la République! vivent les sous-officiers! etc. » Mon aide de camp Despinoy a été gravement attaqué; on a jeté une scie devant son cheval pour l'empêcher d'avancer. Jugeant le moment d'agir venu, j'ai prescrit à un commissaire de police de faire les sommations; il en a fait deux. Bien persuadés que les troupes ne les ménageraient pas, les factieux n'ont pas attendu la troisième, et ils se sont sauvés. Un bataillon du 17e léger, précédé de la gendarmerie et d'un peloton de chasseurs à cheval, a reconduit les coupables en prison. Je suis monté à cheval; des sifflets sont partis des fenêtres garnies de populace. J'ai dit à haute voix au capitaine de grenadiers du 17e de ligne Camou (1) : « Arrêtez ceux qui sifflent! » La compagnie entière a tourné la tête vers les fenêtres; alors on eût entendu voler une mouche.

Les républicains crient beaucoup contre moi; ils ont acquis la certitude qu'ils ne seront pas ménagés, c'est là l'important.

(1) Depuis général de division.

A mon arrivée à Perpignan, j'ai trouvé les troupes fatiguées, bivouaquant sur les places. Les rixes étaient journalières : un soldat, deux habitants avaient été tués; on était venu assaillir les soldats même dans les casernes. Cela provenait de la faiblesse des autorités, qui n'osaient pas faire agir les troupes. Ces ménagements auraient fini par amener des collisions encore plus graves. J'ai fait rentrer les troupes dans les quartiers, prévenant que s'il se formait des rassemblements, elles en sortiraient non pour parlementer avec eux, mais pour les disperser vigoureusement.

20. — J'ai fait jouer les musiques sur les promenades pour divertir les habitants. Le goût de l'émeute semble calmé; les républicains, qui se vantaient d'un mouvement aujourd'hui dimanche, n'ont pas bougé.

30. — J'ai commencé les évolutions de ligne avec les premiers bataillons du 2e léger et du 17e de ligne. Je devais des oranges au bataillon du 17e de ligne, qui était le seul qui n'en eût pas eu à notre dernière promenade militaire. J'en ai acheté cent qu'on leur a jetées à toute volée et sur lesquelles ils se sont gaiement précipités.

1er mai. — Une instruction portait que l'argent que les communes destinaient à la célébration de la fête du Roi serait consacré à des souscriptions en faveur des militaires blessés à Lyon et à Paris; il n'y a donc pas eu d'illumination. Le garde des sceaux Persil avait écrit une belle lettre aux évêques pour les engager à faire un service pour la fête du Roi des Français. L'évêque et toutes les autorités civiles et militaires y ont assisté. Le prélat a lui-même entonné le *Domine salvum fac Regem;* l'année précédente, il s'était fait malade. Le préfet avait reçu dans la nuit une dépêche télégraphique du ministre de l'intérieur qui lui disait qu'il ne devait forcer personne à y assister, ce qui prouve qu'il y a eu sur d'autres points des réclamations. Il y a eu ensuite parade aux Platanes.

8 juin. — J'ai causé avec M. de Liebermann, ministre de Prusse à Madrid, où il n'a laissé qu'un chargé d'affaires. Il se rend à Carlsbad par Paris; il doit voir le roi de Prusse à Tœplitz. Il fait un grand éloge de la grâce et de l'amabilité de

la Reine. A Aranjuez, elle habite le rez-de-chaussée donnant sur le jardin, qui est public. Il y a six fenêtres l'une à côté de l'autre; trois sont celles de l'appartement de M. Muñoz, les trois autres éclairent celui de la Reine. M. Muñoz et elle dînent chaque jour en tête à tête. Celui-ci est gentilhomme de la chambre, mais de seconde classe, de ceux qui portent la clef sans panneton, qu'on appelle en espagnol *llave de capon*, ce qu'on ne trouve pas en rapport avec les fonctions qu'on lui attribue.

10. — Le cardinal Tiberi, nonce du Pape à Madrid, est arrivé à Perpignan; il n'a laissé qu'un chargé d'affaires, Espagnol de nation. Excepté les ambassadeurs de France et d'Angleterre, tous les autres quittent Madrid successivement.

15. — Ce soir, il y avait foule à la superbe promenade des Platanes; c'est aux musiques des régiments que j'y envoie qu'est dû ce prodige; avant, on n'y allait pas. On vient maintenant d'y établir des chaises et une espèce de café; cela a vraiment l'air de la promenade d'une grande ville.

23. — M. Arago, candidat de l'opposition, a été élu député à Perpignan, grâce à l'alliance des carlistes et des républicains.

25. — M. d'Oubril, ministre de Russie à Madrid, est arrivé à Perpignan avec sa femme et ses enfants. Il dit que la faveur de M. Muñoz près de la régente est toujours la même, mais le favori ne s'occupe pas de politique. M. d'Oubril m'a raconté que la Reine, à Madrid, ne présidait aucun conseil; elle travaille seulement avec les ministres. Ce qui déplaît fort, c'est qu'elle a supprimé les audiences. Il y avait une heure fixée à laquelle tous les Espagnols, sans distinction, pouvaient parler à leur souverain. Ferdinand lui-même a toujours religieusement observé cet usage. La Reine, au lieu de cela, est constamment renfermée avec son amant.

19 juillet. — Je reçois à neuf heures du soir une dépêche télégraphique du ministre de la guerre, du 16 juillet; elle m'annonce l'entrée de don Carlos en Espagne, me prescrit de redoubler de surveillance sur la frontière, de faire des reconnaissances et des mouvements de troupes, mais sans passer la frontière.

29. — Beaucoup d'Espagnols passent à Perpignan; la plupart viennent de Madrid et vont à Toulouse; ils fuient le choléra et la guerre civile.

La comtesse de Téba, grande d'Espagne, la marquise d'Obisco, le marquis et la marquise de Mataflorida, sont passés aujourd'hui.

La comtesse de Téba, femme de trente-cinq ans, d'un esprit supérieur, se rend à Toulouse; elle a une fortune très considérable. Son mari est *proceres;* il est resté à Madrid pour la session des Cortès. Mme de Téba n'a quitté Madrid que le 18; elle y a vu commettre des horreurs : la garde urbaine a mutilé et assassiné les moines et les Jésuites dans leurs églises même; la troupe de ligne était sous les armes, et regardait faire. On savait d'avance ce massacre. Le supérieur des Jésuites avait demandé au gouverneur civil, San Martin, de prendre des mesures pour éviter leur égorgement; il n'a rien fait. Madrid a été deux jours sans gouvernement. Mme de Téba parle de la situation de l'Espagne comme effroyable; en outre de tous ses maux, ce pays est menacé de la famine.

21 novembre. — Le comte de Contades, pair de France, est mort à Angers; il avait plus de soixante-seize ans. C'était un homme d'un caractère entier; il était avare, et sans avoir beaucoup d'esprit, il n'en manquait cependant pas. Il était peu aimable; avec un air rustre, il ne laissait pas que d'être courtisan. Il ne manquait pas de vanité, et se faisait beaucoup rendre par ses enfants qu'il n'aimait guère. Il laisse un majorat de quatre-vingt mille livres de rente à Henri de Contades, mon neveu, qui a vingt ans maintenant (1).

28. — La princesse de Poix vient de mourir à Paris; elle avait plus de quatre-vingts ans; elle avait perdu l'année dernière son fils aîné, le duc de Mouchy, qui en avait soixante-trois. Elle était aveugle depuis plusieurs années. C'était une femme de beaucoup d'esprit, du meilleur ton; chez elle, on rencontrait du monde tous les soirs : c'est une perte pour la société.

(1) Henri de Contades, fils de M. de Contades et de Mlle Henriette d'Oms, cousine germaine du maréchal.

13 décembre. — Un Anglais, parti de Madrid le 9, m'a raconté qu'à la revue des gardes du corps, partant pour la Navarre, le favori Muñoz était à cheval et s'entretenait avec la Reine familièrement. Dès que les gardes du corps l'ont aperçu, une rumeur générale a eu lieu; alors la Reine a ordonné de retourner de suite au Prado, où il y a un bataillon de mille hommes pour la garder. Il n'y a que le ministre de grâce et de justice qui soit avec la Reine; les autres ne peuvent l'aborder, les ambassadeurs demandent en vain des audiences.

20. — J'ai fait prendre les armes à l'improviste aux troupes de Perpignan, en faisant battre la marche de la division. Elles ont été remarquablement lestes à se rendre à leurs places d'alarme. J'ai fait de suite porter la cavalerie au Champ de Mars afin de couvrir l'établissement du bivouac de l'infanterie, ce dont le chef d'escadron de Bourgon s'est bien acquitté. J'ai établi ensuite la première brigade d'infanterie à la droite du pont, la seconde à la gauche, la compagnie du génie à la droite de la seconde brigade, l'artillerie en arrière, et aussi le gros de la cavalerie, qui est venu placer ses piquets aussitôt que l'infanterie a eu placé ses gardes. Nous sommes ensuite rentrés en faisant un mouvement de retraite.

1835

16 janvier. — J'ai donné un bal hier; il a duré de huit heures du soir à trois heures du matin, heure à laquelle je me suis couché. Les joueurs d'écarté sont restés jusqu'à sept heures du matin. Il y avait trois cents personnes, mais seulement cinquante femmes, parce qu'il pleuvait beaucoup. Dans ce pays-ci, on compte sur le beau temps, et les dames de la société viennent au bal à pied. Plusieurs sont venues cependant dans leur équipage de campagne, et même il y a eu un événement. La voiture de Mme Durand, femme du riche banquier, a accroché un char à bancs à glaces qui contenait les femmes du médecin, du chirurgien en chef et du directeur de l'hôpital militaire, et les a renversées sans autre accident que la rupture des

glaces par les pieds des dames d'un côté, et les têtes de l'autre côté. Cela se passait devant ma porte. Dans la salle du bal, on a bien entendu un bruit de carreaux. Les grenadiers de garde, ébahis, regardaient les têtes de ces pauvres dames encadrées par les vitres, sans venir à leur secours, lorsque mon domestique est arrivé, et les a tirées une à une de leur pénible position. Les toilettes des femmes étaient fort recherchées; il y avait de belles personnes, et abondance d'officiers pour danser. Les salons sont bien éclairés; l'orchestre, composé de deux musiciens de la ville et de huit musiciens du régiment, est excellent, de sorte que tout cela passe pour magnifique. Je suis de plus parvenu à réunir ensemble les femmes de tous les partis, ce qu'avant mon arrivée il n'était pas possible de faire.

21. — M. Dupleix de Mezi, pair de France depuis 1830, qui avait été directeur général des postes sous la Restauration, vient de mourir. On lui doit l'établissement des malles-poste actuelles, qui ont remplacé des espèces de brouettes. Ce n'était pas un homme d'un esprit étendu, mais d'un bon jugement, un très honnête homme.

16 février. — On a exécuté à Perpignan deux assassins. Dès le matin, à l'ouverture des portes, il était arrivé une foule de peuple des campagnes, quoique l'exécution ne dût avoir lieu qu'à deux heures de l'après-midi. Il devait y avoir plus de vingt mille personnes. Comme de raison, je n'ai pas été voir l'exécution, mais j'ai été avant considérer cette foule immense de peuple. Des familles entières, femmes et enfants, étaient venues des campagnes, apportant de quoi dîner. Les Catalans sont avides de ces spectacles et y amènent leurs enfants.

20. — Ma belle-mère, Mme d'Aubusson, me mande de Paris: « Ce qu'il y a de plus curieux à voir à Paris, actuellement, ce sont les différentes barbes de la jeunesse; il y a du Juif, du Capucin, du moyen âge par-dessus tout. Celle de Jacques de Fitz-James, accompagnée de ses cheveux, est, je crois, la plus remarquable. »

24. — Bal à la salle des francs-maçons de l'Union. Elle semble faite exprès pour une fête; elle était bien éclairée et bien ornée, seulement chacun payait ses rafraîchissements, ce

qui est toujours embarrassant pour en offrir aux femmes qui vous refusent par discrétion. J'ai dansé le « grand-père » (1) avec Mlle Pons, fille du colonel en retraite, l'un des principaux maçons souscripteurs. Il y avait moins de femmes que chez moi, parce qu'on s'y est pris tard; ils ne se sont décidés à donner deux bals que tout à fait à la fin du carnaval, cinq ou six jeunes gens s'étant fait recevoir dans la loge.

25. — Le frère de M. le ministre Guizot, M. J.-J. Guizot, vient de mourir; c'était un brave garçon, petit et laid, et bien ridicule. On ne l'appelait jamais que J.-J. Quoiqu'il fût frère d'un ministre, on n'avait jamais osé en faire plus qu'un maître des requêtes au Conseil d'État.

2 mars. — J'ai été à un bal de grisettes donné par les jeunes gens de la ville, dans l'ancien hôtel du gouvernement, qui était celui du maréchal de Mailly; c'est maintenant une auberge de second ordre, à laquelle il ne reste de son ancienne grandeur que des parquets et des sculptures mal entretenus. Il y avait peu de jolies grisettes; je suis resté dix minutes.

3. — Il y a eu beaucoup de masques pour le mardi gras; ils louent des tambours et font un vacarme épouvantable dans les rues. Le préfet et Mme Pascal ont donné un fort beau bal où il y avait quatre cents personnes. Toute la société des différentes nuances va maintenant chez eux; c'est un miracle que le temps et moi nous avons opéré, car, avant mon arrivée, il n'aurait pas pu réunir une pareille assemblée.

19. — Le jour de saint Joseph est la fête des menuisiers. Ils donnent un bal où ils invitent les principales autorités; il y avait beaucoup de monde, très peu de jolies filles. J'ai été ensuite à un autre bal de grisettes relevées où j'étais invité par les jeunes gens; je suis resté cinq minutes à chacun.

7 avril. — La diligence de Girone à Barcelone a été arrêtée le 3 avril par une troupe de bandits. Toutes les places étaient occupées par des chanteurs italiens engagés au théâtre de Madrid. Comme l'un d'eux à qui l'on enlevait ses bijoux protestait de sa parfaite indifférence en matière politique, le chef

(1) Le « grand-père » était une danse dans le genre du cotillon.

des bandits lui répondit : « Je ne tiens pas plus à don Carlos qu'à la reine Christine; je fais la guerre pour mon compte. »

23 mai. — Le général commandant de la subdivision, pénétré d'horreur contre les ordures qui abondent sur les remparts et dans les fossés, a voulu empêcher cet abus. Il a donné les consignes les plus sévères aux postes et fait établir ce qu'il appelle des plantons. Ce n'était autre chose que des factionnaires qui, au lieu d'avoir leur fusil, tenaient leur baïonnette à la main. Je l'ai formellement défendu, parce que c'est antimilitaire, et j'ai prié le général de se modérer sur sa guerre à la poudrette. C'est d'autant plus drôle que c'est la première chose qu'il prenne sur lui, et qu'il ait faite sans me consulter.

25 juin. — J'ai été à Camp Félix, ferme située à deux lieues dans la montagne, près Montalba, où j'ai un poste de vingt-cinq hommes du 47e de ligne commandés par un officier. Ce poste fait des patrouilles jusqu'à la frontière, qui est à deux lieues de là. Je suis allé à Camp Félix à cheval, quoiqu'on dise qu'il n'y a pas possibilité de faire cette route autrement qu'avec un mulet. Les soldats sont bien à Camp Félix; j'ai goûté leur soupe, et je leur ai donné cent sous pour graisser la marmite. Je me suis perdu en revenant, et j'ai pris, dans une métairie, un petit guide de douze ans. Jamais je n'ai vu un malheureux couvert de plus de haillons : son pantalon, sa veste, son bonnet même étaient un habit d'Arlequin de toutes les couleurs, et encore tout cela était troué. Ce malheureux est le domestique du métayer; je l'ai habillé à neuf, je lui ai fait faire un bon repas, et je lui ai donné vingt sous; il n'avait jamais vu d'argent.

28 juillet. — Je viens de recevoir à Toulouse, où je suis en tournée d'inspection, la dépêche télégraphique suivante du ministre de la guerre : « Un crime horrible a été tenté ce matin à la revue. Le Roi n'a pas été atteint, quoique son cheval ait été blessé; aucun des princes n'a été blessé. Le maréchal Mortier a été tué; plusieurs généraux, aides de camp et gardes nationaux ont été tués ou blessés. Ce crime a été commis au moyen d'une machine infernale placée derrière une

fenêtre. La population tout entière s'est précipitée sur les pas du Roi, et l'a accompagné avec acclamations jusqu'à la chancellerie. »

Je reçois l'ordre de former deux bataillons de guerre au 2ᵉ léger et au 47ᵉ de ligne; je ne doute pas que leur destination ne soit pour l'Afrique. Il m'est pénible de me voir enlever ainsi deux beaux régiments, quelque bien qu'ils soient remplacés, leur ayant depuis vingt-deux mois consacré tous mes soins, et les ayant mis sur un pied remarquable.

8 août. — Le général Saint-Joseph me télégraphie : « Une nouvelle révolution a éclaté le 5 à Barcelone. L'arrivée du général Bassa, gouverneur de la ville, accompagné de deux mille hommes, a soulevé le peuple, qui l'a précipité de son balcon, et l'a assassiné dans la rue; l'anarchie est complète. »

16. — J'ai terminé à Perpignan l'inspection du 47ᵉ de ligne. On a des nouvelles de Barcelone. On rapporte que le général Bassa avait reçu sur son balcon un coup de pistolet d'un enfant de quinze ans; il tira alors son sabre. La populace, entrant dans ses appartements, le précipita en bas; on lui enleva le crâne avec son sabre, puis on le traîna jusqu'à la Rambla, où son corps fut brûlé au milieu d'un tas de papiers de la police. Une des mains sortait; un soldat la saisit et la déchira avec ses dents, en criant : « Maudite soit la main qui a fait fusiller mon ami! » Il la rejeta, mais au delà du brasier; elle tomba à terre, un chien l'emporta à quatre-vingts pas; ce ne fut qu'avec peine qu'on la lui fit lâcher pour la remettre au feu.

20. — Revue d'honneur des deux bataillons de guerre du 47ᵉ de ligne, à l'allée des Platanes; je leur ai fait faire un mouvement à ma voix, leur disant que je voulais qu'ils entendissent encore une fois mon commandement; puis, ayant fait serrer en masse, je leur ai adressé quelques paroles d'adieu.

J'ai donné à dîner au colonel Combes et à plusieurs officiers de ce corps, qui est magnifique.

9 septembre. — Des lettres d'Oran des 2 et 3 septembre, du général d'Arlanges et du colonel Combes, m'annoncent le débarquement du 47ᵉ dans cette ville, le 31 août. Cela a relevé

le moral de la garnison; mais les magasins d'Oran, où l'on disait qu'ils trouveraient des effets de campement, étaient vides; ils se sont trouvés dans le plus grand embarras.

22. — Un fourrier, trois caporaux, deux grenadiers du 11e de ligne ont été arrêtés à Perpignan, d'après des indications trouvées à Toulouse, lorsqu'on a arrêté des individus qui formaient une loge et qui étaient masqués de noir, le bonnet phrygien sur la tête, avec des poignards et un christ sur la table. Vingt-quatre individus du 11e de ligne sont compromis. On a trouvé dans le sac d'un des grenadiers les statuts de l'ordre et une chanson contre les rois.

26. — En conséquence d'une dépêche télégraphique, le 11e de ligne va être immédiatement embarqué pour l'Afrique. Le grand nombre des sous-officiers compromis peut bien en être la cause. On a trouvé dans ce régiment force brevets de carbonari, des bonnets phrygiens rouges, des écharpes tricolores dans lesquelles le noir a remplacé le blanc.

19 octobre. — J'ai fait faire l'exercice à feu et des mouvements de guerre aux 2e et 17e légers, 17e et 23e de ligne, à la 6e batterie du 5e régiment d'artillerie. Les manœuvres ont été fort bien; c'est probablement la dernière fois que je fais manœuvrer les 2e et 17e légers, les vaisseaux qui doivent les porter à Oran ayant dû mettre à la voile de Toulon, le 18 octobre. On m'enlève encore pour la même destination la seconde compagnie du train des parcs d'artillerie. La belle division que j'avais eu tant de peine à former s'en va par pièces et par morceaux. Les différents corps me témoignent de vifs regrets de ce que je ne marche pas avec eux.

24. — L'embarquement des troupes a commencé à Port-Vendres. Les vaisseaux *le Duquesne*, *le Scipion, la Ville de Marseille* prennent chacun onze cents hommes; les deux corvettes de charge *le Rhône* et *la Fortune*, cinq cent cinquante hommes chacune. Les adieux des 2e et 17e légers ont été touchants. Le colonel Corbin, du 17e léger, en me disant adieu, m'a remercié de ce que j'ai fait pour son corps. Cela a été une répétition de ce qui s'est passé lorsque j'ai quitté le commandement du 5e housards. S'il m'est pénible de me séparer des

troupes que j'ai mises sur un pied aussi remarquable, leur reconnaissance, leurs regrets de ce que je ne marche pas avec elles sont une douce récompense des peines que je me suis données.

16 novembre. — M. le vice-amiral comte de Rigny vient de mourir à Paris, le 8 novembre 1835, après avoir parcouru une brillante carrière. Il avait été élevé par sa sœur aînée, Mlle de Rigny, qui demeurait avec son oncle l'abbé, depuis baron Louis, que j'ai connu il y a longtemps, car j'ai souvenance qu'à la campagne, à Acosta, il me tirait les cheveux quand j'avais douze ans. Ma connaissance avec M. Henri de Rigny date de la campagne de 1808 en Espagne, où il était dans les marins de la garde, et attaché au maréchal Bessières. C'était un homme de beaucoup d'esprit, fin et délié; il était mon ami, et m'en a donné des preuves. Il a été enlevé en peu de jours d'un rhumatisme aigu au retour d'une mission qu'il venait de remplir à Naples pour le mariage de la princesse Marie, et qui avait échoué.

21 décembre. — D'après une lettre que le consul d'Espagne a reçue du ministère espagnol, il va adresser à l'ambassadeur d'Espagne à Paris un état des réfugiés à faire interner; il m'a dit lui-même qu'il comptait y porter à peu près tous ceux qui sont à Perpignan. Parmi eux, il y a beaucoup de familles inoffensives, des femmes et des enfants. Le préfet des Pyrénées-Orientales a fait des observations au consul, et il est de fait que cela attirerait sur le gouvernement du Roi, sans utilité pour la reine d'Espagne, une masse de haines. Il ne faut pas traiter de même des réfugiés qui intriguent et de pauvres gens qui fuient la mort, qui sont menacés d'un côté par le despotisme cruel qu'exerce Mina au nom de la liberté, et par celui que les bandes carlistes font subir d'un autre côté au nom de l'absolutisme.

Ces malheureux émigrés, étant plus à portée de leur pays, ont plus de facilité pour en tirer quelque argent, et pour avoir des nouvelles de leurs proches. Internés loin de leurs ressources, ils finiraient, en définitive, par subsister aux dépens de la France. Perpignan gagne beaucoup par la présence de

ces émigrés ; tous les logements sont loués, et leur expulsion ferait ici un très mauvais effet.

1836

8 janvier. — Les nouvelles de Barcelone sont effroyables. Des groupes nombreux se sont formés le 3, sur les principales places ; on a battu la générale aux cris de : « Meurent les carlistes ! » Ils se sont portés à la citadelle, la garde a levé les ponts-levis ; mais, à sept heures du soir, le peuple a escaladé les remparts avec des échelles, et, à la lueur des flambeaux, il a massacré tous les prisonniers ; ensuite, il s'est porté à l'hôpital, où il en a fait autant.

Le corps du colonel carliste O'Donell a été mutilé d'une effroyable manière, traîné dans les rues et brûlé ; sa tête a été roulée comme une boule sur la promenade de la Rambla ; les troupes et les gardes nationaux sont restés impassibles.

10. — J'ai fait mes préparatifs de départ et mes adieux ; les danseuses surtout sont extrêmement fâchées de ce que mon congé de six semaines leur enlève quatre bals.

16. — Je suis arrivé à Paris, bien heureux de me retrouver dans ma famille. J'ai retrouvé mes enfants grandis, et cela a été une grande satisfaction pour moi de les revoir ; l'aspect de mon pauvre père, bien vieilli et bien affaissé, m'a beaucoup affligé.

18. — J'ai vu le sous-secrétaire d'État de l'intérieur, Gasparin, mon ancien camarade du 24e de dragons. Je l'ai convaincu de l'inutilité de déplacer le préfet des Pyrénées-Orientales, Pascal. Le député Lacroix avait presque obtenu ce déplacement, parce que M. Pascal n'a pas voulu faire destituer des percepteurs qui n'avaient pas voté pour lui.

22. — J'ai eu une longue audience du Roi, qui m'a témoigné sa satisfaction de mes services dans les Pyrénées, me disant qu'il lit tous mes rapports avec grand soin, ajoutant que j'étais de l'avis d'une intervention, mais qu'il ne veut pas intervenir. Je lui ai répondu que je n'étais de l'avis de l'inter-

vention que dans l'intérêt de la France, pour occuper Barcelone et les principales places fortes de la Catalogne, pour avoir de l'influence en Espagne et nous préserver de la contagion révolutionnaire, sans qu'il nous en coûtât un sou. Le Roi a repris : « Que ce soit don Carlos ou la République qui règne en Espagne, je ne veux pas m'en mêler » ; et il m'a parlé de la triste situation de l'Espagne et de l'impossibilité que cela marche avec une reine au maillot, et même avec une reine gouvernante. Il s'est étendu sur l'avantage qu'avait la France d'avoir un roi qui gouverne, me disant que les Périer et les Broglie n'auraient rien été sans lui. Il m'a dit en riant beaucoup que don Carlos n'avait fait qu'une bonne chose, c'était le pied de nez qu'il avait donné à Thiers en traversant la France, sans que sa police s'en aperçût; en prononçant ces paroles, le Roi a pris son nez en éclatant de rire. Le Roi m'a presque continuellement parlé, en me laissant à peine la possibilité de placer de loin en loin une parole. Je lui ai dit que j'avais une grâce à lui demander : c'est que s'il y avait une nouvelle expédition en Afrique, qu'on ne prît pas pour la faire mes régiments sans moi, ce qui m'avait été bien douloureux. Notre conversation a duré trois quarts d'heure. Le Roi s'exprime facilement; il est éloquent et remarquablement instruit.

23. — Beau bal chez le Roi. La salle des Maréchaux a été restaurée; le Roi, me voyant dans cette salle parler au duc Decazes, est venu causer avec nous; il l'a abordé en lui disant : « Tous les fils de pairs ne sont pas lieutenants généraux comme M. de Castellane, qui sera pair tout naturellement, puisqu'il est dans les catégories; mais pour maintenir autant que possible l'hérédité, il faut qu'on y ajoute les propriétaires payant trois mille francs d'impôt. » Puis le Roi a parlé de ses travaux aux Tuileries, à Versailles, où il a fait une galerie magnifique. Le Roi, auquel on reproche d'être avare, a seulement beaucoup d'ordre, car il fait une dépense effroyable en bâtiments.

25. — Je passe une grande partie de ma journée aux bureaux de la guerre pour les affaires de la division. Ce soir,

bal magnifique chez M. Thiers, ministre de l'intérieur. Mme Dosne, sa belle-mère, et Mme Thiers, qui est jolie, en ont fait les honneurs avec beaucoup de soin. Le petit M. Thiers, qui, malgré son grand talent, n'a rien de distingué dans les manières, avec sa laide figure et ses lunettes, a été obligeant pour moi.

26. — Longue audience de M. le duc d'Orléans. Nous avons causé de l'armée. Il m'a parlé des régiments de ma division qui ont fait partie de l'expédition de Mascara, me disant qu'il en était très content et qu'il n'avait pas trouvé un officier ou un soldat qui ne me regrettât. Le prince m'a expliqué ses idées sur différentes parties du service, sur le mariage des officiers, qui est une des plaies de l'armée. Il m'a engagé à venir causer de nouveau avec lui, me disant que les résultats que j'ai obtenus prouvent que je connais bien les troupes.

27. — J'ai eu une audience de M. le duc de Nemours. Ce prince est fort timide. M. le duc d'Orléans m'avait dit hier de m'entretenir avec lui de l'armée, qu'il s'en occupait, et que cela lui ferait plaisir. J'ai pris l'initiative à cet égard, car, sans cela, ma conversation avec M. le duc de Nemours eût été courte. Je lui ai répété à peu près les mêmes choses que j'avais dites hier à M. le duc d'Orléans. Une fois en train, M. le duc de Nemours a bien causé, et ne m'a laissé partir qu'avec peine.

28. — Bal magnifique chez M. le duc d'Orléans. Cela avait un aspect vraiment royal; les gens étaient poudrés, très bien tenus; les valets de chambre avaient des habits de velours avec des lisérés rouges. M. le duc d'Orléans était en culotte blanche, bas de soie, souliers à boucles; ses aides de camp également. Il a parfaitement fait les honneurs. Beaucoup de gens étaient également en culotte et bas blancs; j'étais du nombre. Il n'y a plus personne aux bals de la cour qui ne soit en uniforme; on n'exige pas encore les bas de soie et les culottes, mais bientôt l'étiquette ne permettra pas de faire autrement. Le trône s'est diablement relevé depuis 1830!

1er février. — J'ai été à la Cour des pairs pour assister au procès de Fieschi, dont les débats ont commencé le 30 jan-

vier. J'ai assisté à l'interrogatoire de Pépin, épicier de son état, homme grand et mince, d'une figure ignoble; son corps, pendant son long interrogatoire, faisait continuellement le balancier; ce qui prouvait son embarras. Il est vrai que M. le président Pasquier le faisait de son côté. Celui-ci dirige assez médiocrement les débats; un président de cour d'assises, habitué à parler d'abondance, tirerait davantage des accusés. C'est Fieschi qui dirige véritablement les débats, rétablissant les faits que Pépin dénature, ou niant avec un sang-froid imperturbable. Pépin parle presque avec respect de son coaccusé, disant : « Monsieur Fieschi. » Ce Fieschi a quarante et un ans; il est petit, laid, trapu, la tournure de ces voltigeurs corses gros et courts; sa voix est ferme et sonore, il paraît intelligent.

J'ai dîné avec Mme de Castellane chez le maréchal marquis Maison, ministre de la guerre. La maréchale est une grande femme que je ne connaissais pas. Le dîner était moitié militaire, moitié diplomatique. J'y ai fait connaissance avec le prince et la princesse Ferdinand de Bretzenheim; celle-ci est fille de la petite princesse d'Arenberg, mariée au prince Pierre Schwarzenberg, par conséquent ma parente, ce qu'elle m'a rappelé avec beaucoup d'obligeance.

2. — Longue conversation avec M. le duc d'Orléans. Ce prince m'a parlé de confiance. Il m'est clair qu'il désirerait être chef de l'armée, et il s'y entend. Nous avons causé métier. Il n'est pas plus que moi partisan des cris de : « Vive le Roi! » poussés sous les armes, mais le Roi y tient. Il voudrait qu'on change tous mes maréchaux de camp, pour qu'un plus grand nombre apprenne à servir sous moi. Il m'a engagé à lui envoyer des notes sur l'armée. Le prince me montre de la confiance, et certes je n'en abuserai pas.

3. — Dîner chez le lieutenant général duc de Plaisance, ancien aide de camp de l'Empereur, brave et digne homme qui, dans tous les temps, a été bien pour moi, aussi bien quand j'étais un mince lieutenant de l'état-major de l'Empereur qu'aujourd'hui où je suis lieutenant général. Il a adopté un de ses neveux, fils de son frère Alexandre, tué colonel de lan-

ciers à la Bérézina, et il lui a fait épouser la fille du duc de Wagram, qui prend le titre de comtesse de Plaisance.

L'Empereur, en créant des princes ou des ducs du nom de villes ou de batailles, pensait que ces noms ne passeraient qu'à l'aîné en même temps que le titre. En faisant l'architrésorier Lebrun duc de Plaisance, il ne croyait pas que toute la lignée des Lebrun s'appellerait Plaisance, que toute celle des Lannes s'appellerait Montebello, etc. Comme personne ne les en empêche, presque tous, filles et garçons, se donnent maintenant cette satisfaction.

8. — J'ai dîné chez le comte de Sales, ambassadeur de Sardaigne. Son dîner était magnifique; il y avait au moins quarante personnes, entre autres le prince de Talleyrand, qui marche encore, mais que j'ai trouvé bien vieilli; la duchesse de Dino, qui ne change pas; elle n'a jamais eu de fraîcheur; sa beauté est dans ses grands yeux, qui sont toujours aussi flamboyants; la duchesse de Sutherland, qui est une fort belle personne. Elle avait un bel oiseau de paradis sur son turban; son mari, le duc de Sutherland, me paraît un autre oiseau moins précieux. La comtesse de Castellingo, grande et belle personne de vingt ans, était assise à table entre lui et moi; c'est une gracieuse personne qui cause bien. A côté de moi était le comte de Flavigny, qui est aimable, puis le comte de Brignole, frère de la duchesse de Dalberg. Le duc de Devonshire, avec son ordre de la Jarretière, figurait à ce festin. Le comte Molé était à côté de Mme de Dino. Le comte Portalis, le général Alava, ambassadeur d'Espagne, le prince Tufiakin, avec son cou de travers, ses ridicules et sa perruque artistement frisée, étaient aussi du nombre des convives.

14. — J'ai dîné chez le duc et la duchesse de Périgord; il y avait quinze personnes. Un dîner est un événement dans cette famille. Ce festin était, je crois, en mon honneur, le comte Paul de Périgord, leur fils, étant depuis deux ans mon officier d'ordonnance et dînant, comme tel, tous les jours avec moi. Il quitte le service, non par dégoût de sa position actuelle, car il aime son métier, et il est le plus jeune lieutenant de cavalerie de l'armée, mais il est appelé à une immense for-

tune, et il préfère le farniente de Paris. Quand on est jeune, cela va bien; mais c'est à quarante ans qu'on sent le malheur d'être sans état.

15. — La comtesse de Rumford, veuve en premières noces du célèbre Lavoisier, est morte à Paris le 10 février, à quatre-vingt-un ans; elle avait une grosse fortune et recevait beaucoup; mais comme les enterrements sont un hommage qu'on rend aux vivants et non aux morts, et qu'elle n'a pas de famille, il n'y avait presque personne au sien.

18. — J'ai quitté Paris à midi, prenant congé de ma famille et de mon pauvre père, qui est dans un tel état de santé que j'ai le triste pressentiment que je ne le reverrai plus.

21. — J'ai vu à Valence le général Mylius, qui a quitté le commandement de la seconde brigade de ma division pour prendre le commandement du département de la Drôme.

23. — Je suis arrivé à Perpignan à six heures du soir. Chacun m'a témoigné satisfaction de me revoir; j'ai repris immédiatement le commandement.

24. — Je n'ai pas été fatigué de ma route, mais je suis bien aise qu'elle soit terminée, car cela est rudement ennuyeux. Je considère les voyages comme des médecines qu'il faut avaler le plus vite possible. Le général Saint-Joseph a fait de son mieux pour me remplacer pendant mon absence. Il a puni avec raison deux officiers qui, au théâtre, criaient contre le parterre qui leur jetait des pommes cuites. Le général Saint-Joseph donnait le lendemain un bal où les lieutenants et sous-lieutenants de plusieurs régiments se sont abstenus d'aller; il a considéré cela comme un complot, et a mis aux arrêts de rigueur pour quinze à vingt jours les plus anciens de chaque grade. Le général Saint-Joseph est un excellent et loyal homme, plein de zèle, mais il n'a pas le tact militaire; il a réfléchi deux jours pour faire ce beau coup-là; il aurait dû se moquer de cette abstention. Je n'ai pu qu'approuver purement et simplement ce qu'il avait fait; il faut toujours que force reste à l'autorité.

28. — La situation de la Catalogne ne s'est pas améliorée; carlistes et christinos continuent à se promener sans se faire

grand mal, parce que, à forces égales, ils ont soin de ne pas se voir, ou bien ils font feu de si loin qu'ils ne s'atteignent guère. La neige et le carême font qu'en ce moment ils s'occupent de leur salut pour l'autre monde, et qu'ils se massacrent un peu moins dans celui-ci; mais quand ils auront fait leurs pâques, ils s'égorgeront avec un nouvel acharnement.

7 mai. — Le duc de Mortemart m'écrit de Paris :

« Je reçois deux bonnes choses à la fois, mon cher Boni : votre lettre et la nouvelle de votre nomination comme grand officier de la Légion d'honneur. Recevez à votre tour mon bien sincère compliment. Votre femme a eu l'amabilité de me faire connaître tout de suite cette justice rendue à votre zèle; s'il était imité, mon cher ami, par la moitié de nos gouvernants, la France serait trop prospère.

« On va probablement vous prendre encore du monde pour Oran. Que de fautes et de dépenses entraînées par le défaut de prévoyance française! Quel cauchemar que de voir la gloire et la prospérité d'une grande nation abandonnées à la niaise incapacité ou la perfide malveillance de quatre cents individus! »

20. — Je reçois la dépêche suivante du ministre de la guerre : « Des bâtiments de l'État ont ordre de prendre à Port-Vendres et de transporter à Oran deux mille cinq cents à trois mille hommes de votre division.

« Dirigez sur-le-champ sur Port-Vendres les deux régiments de votre division qui sont le plus près de ce port, et faites-les embarquer à l'arrivée des bâtiments.

« Chaque régiment doit être de deux bataillons, et chaque bataillon autant que possible de sept cent cinquante hommes.

« Vous me rendrez compte de leur désignation et de leur départ. »

22. — Autre dépêche du ministre de la guerre :

« Les troupes de l'expédition devant débarquer à l'embouchure de la Tafna, et l'opération pouvant être longue et difficile, il n'est pas nécessaire qu'elles marchent en convoi.

« Pour gagner du temps, faites partir les vaisseaux au fur et à mesure qu'ils auront reçu leur chargement. Cela presse. »

24. — Après avoir fait tous les préparatifs de l'embarquement, pourvu les troupes des effets de campement, des cantines régimentaires, des cartouches, j'ai voulu presser l'embarquement, et je me suis rendu à Port-Vendres. Je suis parti de Perpignan à onze heures, j'étais à Port-Vendres à une heure. Je me suis rendu à bord du bateau à vapeur *le Phare,* puis de là au mouillage, à bord de la *Ville de Marseille,* commandée par M. Rigodit, capitaine de vaisseau. J'ai organisé à bord de ce vaisseau les bataillons de guerre du 24ᵉ de ligne. J'ai été ensuite à bord du *Scipion*, commandé par M. Henri de Villeneuve; les deux vaisseaux m'ont salué chacun, à ma sortie, de onze coups de canon.

Je ne conçois pas l'entêtement de M. Gautier, capitaine du *Nestor*, qui commande la division navale, et que rien n'a pu engager à venir au mouillage de Port-Vendres. Il a voulu rester dans le golfe de Roses, et il voulait engager les autres vaisseaux à y aller pour les conserver sous ses ordres et naviguer ensemble, malgré les ordres du ministre de la marine, qui prescrit de se rendre isolément à la Tafna, où nos troupes ont un pressant besoin de secours. J'ai convaincu MM. Rigodit et de Villeneuve de cette nécessité de mettre à la voile le plus tôt possible. Les vaisseaux manquaient de vivres; on a fini par en trouver pour vingt-sept jours, et probablement sans moi cela aurait duré huit jours avant qu'on mît à la voile.

A six heures et demie du soir, j'ai quitté Port-Vendres après avoir vu embarquer une portion du 23ᵉ de ligne. A huit heures et demie du soir, j'étais de retour à Perpignan, ayant fait mes dix-sept lieues de poste au galop, et beaucoup d'autres choses.

25. — Le capitaine du *Nestor* a renouvelé hier et aujourd'hui aux commandants du *Scipion* et de la *Ville de Marseille* l'ordre de se rallier à Roses. Je ne m'explique pas la conduite du capitaine Gautier, qui reste à Roses sans nécessité, et qui fait savoir que, manquant de vivres, il ira à Toulon, malgré les ordres du ministre.

26. — Le ministre de la marine a télégraphié au commissaire des classes à Port-Vendres :

« Le départ des vaisseaux et des troupes est de la plus grande urgence. On ne peut le retarder, le besoin des vivres ne peut pas les arrêter; ils en trouveront à Oran, et ils en recevront de la division navale qui part de Toulon bien approvisionnée, et qui a ordre de leur en délivrer. Communiquez sur-le-champ mes ordres aux commandants des vaisseaux. »

Les vaisseaux étant partis, cette dépêche n'a pas été communiquée.

27 juin. — Ma fille Sophie épouse aujourd'hui son cousin Henri de Contades; j'ai un vif chagrin de ne pouvoir assister à ce mariage, qui est généralement approuvé.

29 juillet. — Les troupes se sont réunies à Perpignan, au Champ de Mars, à six heures du soir. Chaque homme avait dix cartouches (celles du 21e étaient à étoiles), et l'artillerie avait vingt coups par pièce; la 7e batterie du 5e d'artillerie était venue d'Elne. Après quelques manœuvres, le 21e s'est retiré, avec deux pièces, jusqu'au guichet de la porte Notre-Dame, qu'il a défendue un moment, et il a pris ensuite position sur le rempart, dit la Ville-Neuve, et au Castillet. Alors a commencé un spectacle ravissant. Le 21e, du haut de son rempart, lançait des cartouches à étoiles, tandis que les troupes qui l'attaquaient faisaient sur lui un feu soutenu accompagné d'artillerie. La soirée a été charmante; la population s'était portée en masse au faubourg, et ne s'est retirée que lorsque le dernier coup a été tiré. Chacun était content d'avoir si bien employé son temps, et l'on se promettait bien de ne pas manquer à la fête, si elle a lieu une autre fois.

23 août. — M. le maréchal Clauzel est arrivé dans l'après-midi, et est allé se loger chez M. Captier, receveur général des Pyrénées-Orientales, son beau-frère. A cinq heures, les corps d'officiers des deux brigades m'ont accompagné chez le maréchal, à qui nous avons fait notre visite.

25. — A trois heures de l'après-midi, toutes les troupes étaient réunies au Champ de Mars. M. le maréchal Clauzel avait accepté l'invitation que je lui avais faite de voir manœuvrer les troupes sous mes ordres. J'en ai pris le commandement, et jusqu'à cinq heures leurs manœuvres n'ont laissé rien

à désirer. M. le maréchal m'en a hautement témoigné sa satisfaction.

A six heures, grand dîner chez M. le préfet Pascal, où assistait M. le maréchal Clauzel. Il m'a dit devant tout le monde que si, avant un an, je n'étais pas en Espagne, j'irais en Afrique servir avec lui.

26. — M. le maréchal Clauzel est parti de Perpignan et s'est embarqué à Port-Vendres sur le *Styx*, qui a fait voile pour Alger.

20 septembre. — Le maréchal Maison, pendant son ministère, a rendu une ordonnance sur la tenue des officiers généraux, dans laquelle les chapeaux jouent un grand rôle. On doit les porter droit en temps de paix, de travers en temps de guerre. Le Roi les veut droit; M. le duc d'Orléans de travers; ce *mezzo-termine* a été pris pour les contenter tous deux. On ne devait plus avoir le chapeau galonné qu'en grande tenue; je me suis trop bien trouvé, au siège d'Anvers, de porter constamment mon chapeau galonné, à cause de la confiance qu'il donne aux soldats, pour ne pas tenir à le conserver dans toutes les tenues; on m'y a autorisé. Sous le ministère du maréchal Soult, on avait l'avantage de recevoir des ordres clairs et nets.

Le ministre de la guerre ferait mieux de signifier aux officiers sa ferme volonté de faire exécuter les anciennes ordonnances. Quand un officier général donne l'exemple de la désobéissance, les inférieurs veulent l'imiter. Les officiers généraux qui ont le plus vu leurs troupes dans le courant de l'année, en s'attachant à gagner leur confiance, ceux qui auront mangé la soupe du soldat et « graissé la marmite » en visitant les chambrées, ceux qui auront traité leurs troupes avec bonté en revenant de l'exercice, lorsqu'elles auront bien manœuvré, ceux qui leur rendront une justice impartiale, en seront bien obéis un jour de bataille ou d'émeute, quelque sévèrement qu'ils les mènent. Quand les soldats ont dit de leur général : « Il est soldat dans l'âme », ce qui est leur plus bel éloge, il peut compter sur eux (1).

(1) La division des Pyrénées-Orientales, depuis le premier embarquement pour l'Afrique, fut sans cesse renouvelée, et mon travail ressem-

30 décembre. — J'ai donné mon premier bal dans la nouvelle maison que j'habite, et dont le principal salon est très beau. Le bal a été très gai et très animé. Au commencement du bal est arrivée une dépêche télégraphique annonçant que le Roi, en se rendant à la Chambre des députés pour assister à l'ouverture de la session, avait essuyé un nouveau coup de feu. Le misérable qui a tiré sur Sa Majesté a été immédiatement arrêté. La balle a traversé la voiture, et les éclats des glaces ont légèrement blessé à la figure MM. les ducs d'Orléans et de Nemours.

1837

25 janvier. — Une nouvelle expédition de Constantine est arrêtée. J'ai écrit à M. le duc d'Orléans pour obtenir d'en faire partie. Son Altesse Royale m'a répondu qu'elle me donnait acte de mon désir, et qu'elle me réitérait en cette occasion l'assurance que les régiments envoyés par moi en Afrique s'étaient montrés les meilleurs, et qu'elle ne pouvait rien désirer de plus que de voir toutes les divisions commandées comme la mienne.

J'ai en ce moment, à Perpignan, le solide 17e de ligne, qui est dans ma division depuis sa formation; le 21e léger, qui s'est mis à sa hauteur. Le 15e léger va bien, et le 26e de ligne, arrivé depuis peu, commence à se convaincre des dangers de l'insubordination. Les 11e et 12e chasseurs à cheval seraient

blait à celui de Pénélope; on m'enlevait mes régiments à mesure que je les formais. Connaissant à fond ma division, j'écartais des compagnies d'élite les ganaches qu'on y place ordinairement. Les colonels trouvant plus commode de prendre les officiers à l'ancienneté, j'eus à lutter au commencement, et je persistai malgré les criailleries et le blâme de mes camarades.

De cette division des Pyrénées-Orientales sont sortis des officiers généraux distingués. Le général Changarnier était capitaine au 2e léger; le général Canrobert, lieutenant au 47e; le général Forey, capitaine au 2e léger. La liste des officiers supérieurs et des officiers généraux est trop nombreuse pour que je puisse la citer; tous m'ont témoigné de la reconnaissance et se sont félicités de ce qu'ils appelaient : avoir servi à mon école. (*Note du maréchal.*)

prêts à embarquer avec le reste de la division, si on le désirait. J'ai fait d'énergiques représentations sur le recrutement qui est en usage pour les régiments d'Afrique. On prend des soldats dans les autres corps, ce qui leur vaut d'abord les plus mauvais sujets; chaque soldat arrive avec l'esprit de son régiment, ce qui détruit la religion du drapeau; de plus, la demande de volontaires est toujours fâcheuse pour la discipline, car elle appelle le soldat à une espèce de délibération. Les jeunes soldats iront toujours bien, lorsqu'on saura les discipliner et les conduire.

15 février. — Le maréchal Clauzel a été remplacé par ordonnance du 12 février 1837 dans le gouvernement général de l'Algérie par le lieutenant général comte Denis de Damrémont. La carrière militaire du maréchal Clauzel est terminée; la campagne de Constantine l'a tué.

18. — Le général de brigade Berthier a été remplacé dans ma division par le général comte de Dampierre.

Le ministre de la guerre m'ayant accordé des fascines et des gabions qui étaient dans les magasins de l'artillerie et du génie, pour faire un simulacre de siège, la tranchée a été ouverte contre un des bastions de la citadelle, et les travaux ont été suivis comme dans un véritable siège. Cet exercice est utile pour l'instruction des troupes.

24. — Le marquis de Castellane, mon père, né le 4 août 1758, est mort à Paris le 21 février 1837. Mes regrets de ne pouvoir assister à ses derniers moments ont été adoucis par la certitude qu'il ne m'aurait pas reconnu. Il a toujours été pour moi le plus tendre des pères. Ses facultés avaient baissé depuis plusieurs années; il n'a pas souffert. Il a été assisté par l'abbé Dupanloup, qu'il voyait depuis deux ans.

3 mars. — Le prince de Talleyrand, lié de tout temps avec mon père et qui a été loin d'être toujours un bon ami pour lui, s'est montré fort sensible à sa perte.

La vicomtesse de Laval, mère du duc Mathieu de Montmorency, dont mon père était l'ami intime, est très affligée; elle m'écrit son chagrin de voir disparaître tous ceux qu'elle aimait.

La marquise de Jaucourt, de la même société, m'écrit : « Vous venez de perdre le meilleur des pères, et nous le plus aimable et le plus excellent des amis. On devait s'attendre depuis longtemps à ce malheur, mais il n'en est pas moins sensible. »

A l'enterrement de mon père, c'était un concert d'éloges et de regrets. Depuis trente-deux ans que je suis au service, je n'ai jamais été un jour sans écrire à mon père, même dans les campagnes les plus rudes, en Russie par exemple. Je fermais la lettre lorsqu'il y avait un courrier; il avait aussi la bonté de me répondre exactement.

A l'époque de la Révolution, mon père était colonel du régiment de Languedoc-dragons, devenu 6e régiment de chasseurs à cheval. Il fut élu membre de l'Assemblée constituante par le bourg de Châteauneuf en Thimerais, et il y fut de la minorité de la noblesse. Devenu maréchal de camp, il quitta le service au 10 août, n'émigra pas et se retira à Acosta, maison de campagne près de Meulan.

Je me souviens encore du moment où on vint l'arrêter; il pêchait à la ligne avec moi dans un petit lac. On le conduisit d'abord à Saint-Germain, puis à la Conciergerie. Il aurait été certainement guillotiné, si le 9 thermidor n'était pas survenu.

Le premier Consul le nomma en 1800 préfet des Basses-Pyrénées; il y resta jusqu'en 1810. Il créa la station des Eaux-Bonnes, et fit de grandes choses dans ce département, où son administration est encore bénie et son nom vénéré. Il fut compris le 17 août 1815 dans l'ordonnance qui nommait quatre-vingt-treize pairs héréditaires.

Le premier Consul l'avait rétabli dans le grade de général de brigade; sous la Restauration, on le nomma lieutenant général. Mon père parlait facilement dans les Chambres et était prompt à la réplique; il avait une belle figure, des yeux très expressifs; il était mince, très vif; c'était un homme d'un esprit supérieur, d'une bonté inépuisable, d'une amabilité parfaite et d'une politesse exquise. Il était aimé et recherché par tous ceux qui le connaissaient.

8. — Voici une lettre de ma pauvre belle-mère, du 1er mars, que je transcris ici :

« Depuis huit jours, je n'ai eu ni la force ni le courage de vous écrire, mon cher Boni; mon cœur est brisé et mes pensées s'en ressentent, mais mon cœur est tout entier près de vous et de vos chers enfants, qui me deviennent ainsi que vous, s'il est possible, plus chers encore. Ma tendresse pour eux et pour vous semble s'augmenter de toute celle du plus excellent des pères, et nos liens s'en resserrent encore plus. Considérez-moi donc toujours comme une mère, et une mère qui reçoit en dépôt l'affection la plus tendre qui ait jamais existé entre un père et un fils. Vous avez été exactement instruit de la promptitude de ses derniers moments. Je venais de sortir d'auprès de lui, j'allais y retourner, lorsque Henri et sa mère sont entrés chez moi avec des visages si renversés que j'y ai vu à l'instant même mon malheur écrit. J'en ai été saisie, comme si, hélas! je ne l'avais pas prévu, parce que j'espérais encore quelques jours d'existence. Il n'a eu aucune souffrance, et son dernier soupir n'a été qu'une dernière et tranquille respiration. J'ai, au moins, pour adoucissement à mon profond chagrin, de penser que personne n'a jamais été entouré de plus de soins assidus, affectueux et continuels. L'attachement de tous ceux qui l'environnaient semblait en faire un besoin à chacun. Mais ce qui a été au-dessus de tout, c'est Andriveau et Ayharts; ce dernier ne le quittait ni le jour, ni la nuit, et semblait fondre son existence dans celle de son maître. Andriveau passait ses journées entières près de lui.

« Votre femme aussi, mon cher Boni, a été et est, tous les jours encore, ce qu'on aurait pu demander à la fille la plus tendre. La noblesse de ses procédés en mille choses a égalé la bonté de cœur dont elle a donné les preuves les plus touchantes dans ces cruels moments, et dont elle me donne journellement les marques les plus sensibles. Pour vos enfants, ils sont dignes de vous, mon cher ami, et, en votre absence, Henri vous a suppléé en toutes choses. C'est sur lui que sont retombés naturellement les devoirs les plus sacrés, mais les

plus douloureux, et dont il s'est occupé avec la plus religieuse occupation et la plus parfaite convenance. La pauvre Sophie a pleuré amèrement son grand-père, et sa santé même se ressent un peu de cette première et douloureuse séparation. Les petits aussi, selon leur âge, sont ce qu'ils doivent être, et j'ose vous prédire que vous aurez toujours le bonheur d'être un heureux père.

« En voilà bien long, mon cher ami; mon cœur et mes yeux ont besoin de repos. Aimez toujours en moi celle qui, depuis vingt-sept ans, était unie à l'être chéri que nous aimions si tendrement et qui vous a toujours aimé vous-même comme le meilleur des fils. »

CHAPITRE V

Situation de l'Espagne. — La construction d'un pont militaire à Perpignan. — Arrivée du général Brossard à Perpignan. — Je reçois l'ordre du ministre de le traduire devant le conseil de guerre. — Le Roi me nomme au commandement de la province d'Oran. — J'envoie au ministre mes observations à ce sujet. — Je quitte Perpignan avec regret. — Arrivée à Alger. — Visite au maréchal Valée. — Mauvaise tenue des troupes en Afrique. — Bougie. — Les tirailleurs algériens. — Arrivée à Bône. — Je fais respecter les règlements. — Les précautions sanitaires les plus élémentaires sont négligées. — Visite aux ruines d'Hippone. — Djidjelli et Stora. — Misère des officiers en Afrique. — Je reçois la soumission des tribus arabes voisines de Bône. — Je conduis un convoi de ravitaillement de Bône à Constantine. — Description du pays. — Les officiers placés à Constantine demandent à rentrer en France. — Retour à Bône. — Petite affaire avec les Arabes. — J'obtiens un congé et je rentre en France. — Quarantaine devant Port-Vendres. — Passage à Perpignan. — Je demande au Roi à reprendre le commandement de la division des Pyrénées-Orientales, ce qui m'est accordé.

20 mars. — La situation de l'Espagne devient chaque jour plus effroyable. La Reine est sans pouvoir réel; on reçoit encore les autorités qu'elle nomme, sauf à les chasser quand elles déplaisent. On les remplace alors sur les lieux par intérim; la Reine confirme ordinairement ces changements. Alors les élus du peuple gouvernent en son nom, et ils n'en sont pas moins renvoyés au bout de quelque temps. Les républicains, dans les grandes villes, ne se lassent pas dans leurs tentatives de désordre, et comme on n'a pas la force de les punir, il est à craindre qu'ils ne finissent par réussir.

28. — Le vaisseau de l'État *le Jupiter* est arrivé à Port-Vendres; il doit prendre à son bord une partie du 48e de ligne.

Le général Bugeaud est arrivé à Perpignan à quatre heures du matin; il est venu me voir à onze heures; immédiatement

après, je lui ai fait ma visite, et il a reçu le corps des officiers de la garnison.

29. — D'après mon invitation, le général Bugeaud s'est rendu à deux heures de l'après-midi sur le Champ de Mars. J'ai pris moi-même le commandement des troupes, et après plusieurs évolutions exécutées à merveille, nous sommes rentrés à quatre heures. Le général Bugeaud m'a fait compliment de mes troupes; il part demain pour s'embarquer à Port-Vendres.

14 avril. — M. le duc de Mortemart, pair de France et lieutenant général, appelé à Marseille pour déposer dans le procès du général de Rigny, qui n'aura lieu que dans un mois, a obtenu du rapporteur de ne plus reparaître. Il est venu à Perpignan pour me voir. Aussitôt que j'ai appris son arrivée, je me suis rendu à l'hôtel de l'Europe, où il était descendu. Nous sommes allés ensuite sur les glacis de la citadelle, où l'on reprenait les travaux d'un simulacre de siège.

15. — Le duc de Mortemart est allé visiter Port-Vendres; il est rentré ce soir, et il a dîné chez moi. J'avais prié à ce dîner quinze chefs de corps ou officiers supérieurs de la garnison.

16. — Le duc de Mortemart est parti pour Paris, prenant la route de Toulouse et Bordeaux.

Il y a eu, à Paris, un bal donné au profit de l'ancienne liste civile, c'est-à-dire au profit des nombreux pensionnaires et serviteurs des rois Louis XVIII et Charles X, plongés dans la misère après 1830. Il y a eu au delà de deux mille cinq cents billets placés; défalcation faite des frais, la recette s'est élevée à plus de trente mille francs. La célèbre Mlle Taglioni est venue danser avec son père un menuet et une gavotte. Elle n'a voulu recevoir comme payement que les applaudissements de la meilleure société qui l'admirait.

26 mai. — J'ai fait aujourd'hui une chute qui aurait bien pu me tuer, et l'on me croyait même les jambes brisées; mais ni moi, ni le général Dampierre, ni un officier, ni cinq canonniers qui ont fait le même saut, n'avons eu la moindre égratignure. Ayant terminé notre instructive école de siège,

nous finissons celle des ponts. Après en avoir fait sur la rivière, nous en construisons d'une autre espèce sur un canal en maçonnerie de vingt et un pieds de large et de douze pieds de haut, avec un pied d'eau au fond. Un officier d'artillerie, le lieutenant Roguin, en a fait un sur poutres croisées, comme on en a fait à l'armée de Masséna en Portugal. Il m'avait prévenu de ne pas y faire passer de troupes, une poutre étant fendue. J'ai voulu voir par moi-même, et j'ai été avec le lieutenant Roguin et le général Dampierre sur le sommet du pont. A peine y étions-nous arrivés que le pont se rompt et que nous nous trouvons en bas avec cinq canonniers, tout le monde dans l'eau, excepté moi. J'étais couché à la renverse, sur la plate-forme; une poutre était tombée à six pouces de mes genoux, un madrier était sous mes pieds, de sorte que je suis le seul qui n'ait pas été mouillé. Les officiers restés sur les bords me demandaient en criant si j'avais les jambes brisées, car ils ne les voyaient pas, à cause des poutres. Mon premier mouvement a été de demander le général Dampierre, qui était en avant de moi au moment de la chute et que je ne voyais pas. Je l'ai aperçu qui sortait de dessous un amas de poutres et de planches, mouillé comme on ne l'a jamais été, les poches pleines d'eau; le fou rire m'a pris. Le général Dampierre a été impassible; j'aurais là un brave homme avec moi si nous faisions la guerre. Il en a été de même du lieutenant Roguin et de ses braves canonniers, qui, aussitôt qu'ils ont été relevés, tout mouillés, n'ont pensé qu'à ramasser leurs poutres et leurs planches et à les mettre en ordre. Quelques tirailleurs du 21e léger ont fait la chaîne en s'accrochant les uns aux autres sur la plate-forme, qui était presque à pic, et nous ont fait monter sur le bord.

20 septembre. — J'ai été à Port-Vendres pour voir l'embarquement du 26e de ligne, qui est appelé en Afrique. Cinq cent quatre-vingts hommes et le colonel étaient embarqués sur trois navires de commerce, où ils sont entassés et où ils auront probablement des malades.

J'ai été dans la soirée à l'hôpital militaire de Perpignan, où il est mort plusieurs soldats du choléra. Il meurt, à Perpi-

gnan, de deux à cinq personnes par jour du choléra. Le système de l'autorité civile est de le cacher pour ne pas effrayer.

J'ai rencontré sur la route de Port-Vendres un sous-lieutenant de la légion belge; il venait de Valence et retournait chez lui. Il était dans un tel état de misère, que je lui ai donné cent sous qu'il a reçus avec une profonde reconnaissance. Lorsque je lui ai annoncé qu'à la préfecture il aurait trois sous par lieue pour traverser la France, il m'a répondu que c'était un bienfait. Il m'a dit que ses soldats étaient dans le plus effroyable dénuement, que souvent ils refusaient de marcher, motivant leur refus sur ce qu'ils n'avaient pas de souliers.

26. — Mon fils Henri m'écrit de Paris du 22 septembre, en revenant du camp de Compiègne, qu'il y a beaucoup entendu parler de moi et avec éloges. Le prince royal lui a demandé plusieurs fois de mes nouvelles dans les termes les plus obligeants. Le général Marbot, aide de camp, et M. Bertin de Vaux, officier d'ordonnance de M. le duc d'Orléans, l'ont particulièrement prié de les rappeler à mon souvenir.

Compiègne est beau, mais l'armée y est abîmée par les pluies. M. le duc d'Orléans y tient un grand état. La jeune princesse a beaucoup d'esprit, d'aisance, d'instruction variée et de mémoire, mais avec cela de l'afféterie allemande.

2 octobre. — Le duc de Caraman est entré chez moi au moment où je m'y attendais le moins. Il est maintenant rentré dans la propriété de presque toutes les actions du canal du Languedoc, créé par son ancêtre Riquet. Il a fait avec l'ingénieur du canal une course légère à Port-Vendres. Il en a été enchanté. Il est vrai qu'il y a de quoi y créer un des ports militaires les plus beaux et les plus sûrs de l'Europe. Aussi ai-je contribué de mon mieux, depuis que je suis en Roussillon, à le faire connaître.

8. — Une ordonnance, parue au *Moniteur* du 4 octobre, nomme cinquante pairs, au nombre desquels je me trouve, ainsi que le baron Delort, député, lieutenant général. J'ai été sous-lieutenant dans son régiment, le 24e dragons, en 1806; il a été parfait pour moi comme colonel; je lui en conserve une véritable reconnaissance.

25. — Je reçois la lettre suivante de M. Despinoy, datée de Constantine :

« Après bien des fatigues, des combats, des privations, après un siège de huit jours contrarié par la pluie, nous avons pris d'assaut, ce matin, la ville de Constantine. Il a fallu enlever les maisons une à une comme à Saragosse. Cette conquête nous a coûté cher; le gouverneur général a été tué d'un boulet, le 12 au matin; le général Perregaux blessé grièvement d'une balle au nez presque en même temps; le colonel Combes blessé mortellement sur la brèche, et il est malheureusement dans un état désespéré; le capitaine Madier tué, une foule d'officiers supérieurs blessés ou tués; le bey a pris la fuite; la ville a été pillée avec modération. Le prince s'est vaillamment conduit. Je ne vous parlerai pas de moi; j'espère que vous entendrez dire que votre ancien aide de camp s'est noblement comporté. »

29. — Le général Brossard, sa femme et son fils, revenant d'Afrique, sont arrivés à Perpignan. Le général Brossard m'a raconté qu'il avait appris, à son arrivée ici, les accusations dont il était l'objet de la part des journaux. Il m'a donné sa parole d'honneur qu'il n'y avait rien de vrai. Il prétend qu'au contraire il a donné des preuves de désintéressement, en refusant de se mêler à une fourniture de fusils à Abd-el-Kader; ce que le général Bugeaud lui avait offert. Le général Brossard est un homme d'esprit, mal famé, bon militaire du reste, à ce qu'on assure. Ne voulant pas entendre du mal du général Bugeaud, ma position était délicate; je n'ai donc point cherché à le faire parler.

1er novembre. — Mme Combes, Américaine de cinquante-cinq ans, plus âgée que son mari, qui vient d'être blessé mortellement sur la brèche de Constantine, est dans le plus profond désespoir. D'après son désir, j'ai demandé que les restes du colonel Combes fussent rapportés en France et déposés aux Invalides, à côté des dépouilles mortelles du général en chef Damrémont.

8. — Je reçois l'ordre du ministre de la guerre de traduire à un des conseils de guerre de la division, séant à Perpi-

gnan, le marquis de Brossard, maréchal de camp; il est prévenu de concussion et de trahison. Le commandant de la 1re division a ordre de le faire conduire à Perpignan, où il restera en état d'arrestation jusqu'à son jugement.

Voici ce que me mande M. Andriveau, l'ancien secrétaire de mon père : « Nous avons fait, lundi dernier, la translation du corps de monsieur votre père et de celui de Mme la comtesse d'Archiac (1) dans le lieu préparé dans le parc du château d'Acosta (2) pour les recevoir. Le convoi était accompagné par M. le comte Henri, un prêtre de Paris, Ayharts et moi. Nous sommes arrivés à la limite de la commune d'Aubergenville à onze heures et demie du matin; le convoi a été reçu par toutes les autorités locales, le clergé composé de cinq prêtres, dix chantres, tous les enfants de chœur des paroisses voisines, toutes les bannières de ces paroisses, le maire et son adjoint en écharpe, la garde nationale d'Aubergenville et son drapeau, tous les officiers de la garde nationale de Flins et des environs, et une foule immense. On a passé par le parc pour se rendre à l'église, où le service a été célébré aussi pompeusement que les localités le permettaient. Jamais on n'avait vu à Aubergenville une cérémonie aussi noble et aussi touchante. L'église ne pouvait pas contenir tous les assistants, et malgré cela, tout s'est passé avec une piété et un recueillement admirables. Le bon vieux M. Bertrand, qui est aveugle, s'y est fait conduire et n'a cessé de répandre des larmes pendant tout le service; les vieux et les jeunes qui avaient connu monsieur votre père et qui avaient pu apprécier toutes les qualités généreuses du meilleur des hommes étaient là pour lui rendre les derniers devoirs. J'avais préparé d'avance les choses les plus importantes, mais on a voulu faire beaucoup plus que je n'avais demandé. Tous les cœurs étaient à l'unisson pour exprimer leur profonde douleur et leur respect pour la mémoire de l'illustre bienfaiteur du pays. Je vous assure, Monsieur le Comte, que cet élan spontané d'admiration et de reconnaissance a vivement pénétré mon âme. Monsieur votre

(1) Grand'mère de Mme de Castellane.
(2) Commune d'Aubergenville (Seine-et-Oise).

fils en a été bien touché, et il l'a exprimé fort noblement au clergé, à MM. les maires et adjoints, et à MM. les officiers de la garde nationale. »

12. — Le maréchal de camp d'artillerie marquis de Caraman est mort à Constantine du choléra; c'est une perte pour l'armée et pour moi; c'est un ami que je regrette vivement.

28. — M. Arago, qui vient d'être nommé député à Perpignan, est un grand savant, excellent mathématicien très fort sur les étoiles; mais, avec beaucoup d'esprit, il a un jugement très faux, ce qui est cause de tous ses travers en politique.

6 décembre. — Le général Brossard est arrivé à cinq heures du soir à Perpignan par la diligence; il a été de suite conduit à la citadelle par un adjudant et mis à la disposition de M. Robert, major rapporteur. Il a beaucoup crié de ce qu'on le conduisait à la citadelle; il paraissait croire qu'on le laisserait libre sur parole.

7. — J'ai reçu la dépêche télégraphique suivante :

« Le commandement des troupes dans la province d'Oran va devenir vacant. Sa Majesté verrait avec plaisir qu'il vous fût confié; de mon côté, je désirerais que ce poste vous convînt. Je vous prie de me répondre par le télégraphe *sur-le-champ.* »

Voici ce que j'ai répondu :

« Le Roi ayant eu la bonté de permettre que je fusse consulté, je voudrais, avant de quitter mon commandement actuel, savoir quelle serait ma position à Oran, le nombre de troupes sous mes ordres, etc.

« Je demande l'autorisation d'aller à Paris immédiatement pour bien connaître, avant de me décider, les intentions du gouvernement et du Roi à cet égard. »

8. — Nouvelle dépêche télégraphique du président du conseil :

« Le Roi désire que vous preniez le commandement de la division d'Oran. C'est un témoignage de satisfaction et de confiance. Ce poste peut devenir très important. »

Il est bien probable que je n'accepterai pas cette mission, inférieure au poste que j'occupe et où je n'aurais pas la possibilité de faire le bien.

Voici, au reste, la lettre que j'écris au ministre de la guerre, pour expliquer mes observations :

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« J'ai reçu la dépêche télégraphique que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 5 décembre, pour m'annoncer que le Roi verrait avec plaisir que le commandement des troupes de la province d'Oran me fût confié, et le désir de Votre Excellence que ce poste me convînt.

« Je me rendrai toujours sans hésiter aux destinations qu'il plaira au Roi de m'assigner. Sa Majesté ayant dans cette circonstance daigné, avec une bonté dont je suis bien touché, permettre que Votre Excellence consultât ma convenance avant de m'en donner l'ordre, j'ai eu l'honneur de lui répondre par le télégraphe qu'avant de me décider, je demandais l'autorisation d'aller à Paris pour bien connaître quelle serait ma position à Oran, et c'est aussi à cause de la liberté qui m'est laissée, que je prends celle de faire connaître à Monsieur le ministre les différentes raisons qui me font balancer.

« Le Roi a daigné me confier sur cette frontière un commandement important. J'ai sous mes ordres, à la fois, une division active et une division territoriale; sans être général en chef de nom, je le suis de fait, je corresponds directement avec Monsieur le ministre de la guerre.

« La province d'Oran, jusqu'à l'arrivée du général Bugeaud, n'avait été commandée que par un maréchal de camp; je n'ai souhaité d'aller en Afrique comme commandant d'une division que dans le cas d'une expédition, dans celui où M. le duc de Nemours ou un prince de la famille royale serait vice-roi du pays, pour commander en second sous ses ordres.

« Sûrement, si le choix du Roi était tombé sur moi pour le gouvernement général des possessions françaises en Afrique, j'aurais accepté avec reconnaissance, parce qu'alors j'aurais eu le pouvoir de faire le bien dans ce pays et que je sais qu'il faudrait beaucoup d'autorité et une ferme volonté pour y remettre la probité en honneur, déraciner les effroyables abus

qui y règnent, rétablir la discipline et la tenue de cette armée, qui sont dans le plus mauvais état. Pour arriver à ces résultats, besoin sera peut-être de renvoyer en France moitié de ceux qui y sont employés. N'étant dans ce pays qu'en sous-ordre, sans puissance, contrarié par les intrigants qui y fourmillent, en me donnant une peine effroyable, je n'obtiendrais peut-être aucun bon résultat.

« A Oran, serais-je appelé à correspondre directement avec Monsieur le ministre de la guerre, ou bien correspondrais-je seulement, ce qui est probable, avec le gouverneur général?

« L'ignorance dans laquelle je suis fait que je crois en ce moment Oran moins important que Constantine, car il y a un beau port à créer en ce moment à Djidjelli. Le commandement de la province d'Oran me paraît inférieur à celui qui m'est confié. Si ma présence y était jugée momentanément utile, je demanderais à ne pas être remplacé à la division active des Pyrénées-Orientales, et à ce que le général Dampierre exerçât par intérim mon commandement, de manière que je puisse y revenir, si je n'étais pas placé plus tard en Afrique dans un commandement plus important.

« Ne connaissant qu'imparfaitement la position qui m'est offerte, je me trouverais coupable, du moment que je suis appelé à avoir mon avis, de l'accepter avec des moyens qui ne me suffiraient pas, j'en suis persuadé, pour bien servir le Roi.

« Je prie Monsieur le ministre de ne pas voir des prétentions déplacées dans des observations qu'en homme consciencieux je crois devoir lui soumettre. Mes relations en Afrique m'ont mis à portée de connaître ce qui se passe dans ce pays. Toutes ces raisons font que j'ai demandé à Monsieur le ministre l'autorisation de me rendre immédiatement à Paris, pour bien connaître les intentions du gouvernement du Roi, avant de prendre une résolution définitive.

« Je prie Monsieur le ministre de mettre aux pieds du Roi l'expression de ma vive et respectueuse reconnaissance d'avoir eu l'extrême bonté de permettre que je fusse consulté avant de me donner un ordre. »

11. — Le général Bugeaud est arrivé à Port-Vendres sur le bateau à vapeur *le Castor*. On peut juger, par son empressement à sortir d'Oran, lui, un des plus jeunes lieutenants généraux de l'armée, combien ce poste est désirable!

15. — Le général Bugeaud, auquel j'ai écrit l'offre qui m'a été faite, n'en revient pas; il me mande qu'il n'y a rien à faire dans cette province.

Je n'ai encore reçu aucune réponse de Paris, ni à ma dépêche télégraphique, ni à ma lettre explicative.

17. — Je reçois un ordre du ministre de la guerre de partir pour Toulon en poste, afin de m'y embarquer pour Alger, où je serai à la disposition de M. le maréchal comte Valée, qui m'assignera le commandement que je dois exercer en Afrique. Il y a juste aujourd'hui quatre ans et deux mois que j'exerce le commandement de la division active des Pyrénées-Orientales, y étant arrivé le 17 octobre 1833.

Le lieutenant général Pelleport me remplace. Les généraux Dampierre et Saint-Joseph, et tous les chefs de corps, sont venus m'exprimer leurs regrets. Ils désirent que j'accepte un repas qu'ils veulent m'offrir.

Il est impossible aux habitants d'être plus aimables pour moi, par le chagrin qu'ils me témoignent dans toutes les classes et dans tous les partis, à cause de mon départ (1).

Le courrier qui m'a apporté l'ordre de me rendre à Alger m'a aussi apporté la lettre suivante du ministre de la guerre, de la main même du ministre :

« Paris, le 13 décembre 1837.

« MON CHER GÉNÉRAL,

« J'ai reçu la lettre confidentielle que vous m'avez écrite *pour moi seul;* je vous remercie de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner.

« Un homme tel que vous réussira partout : votre activité,

(1) A la mort du maréchal de Castellane, en 1862, les habitants de Perpignan firent célébrer spontanément un service pour lui.

votre dévouement au Roi et au pays feront de vous, en toute circonstance, un officier général éminemment utile. L'Afrique est aujourd'hui le poste d'honneur, parce que là il y a plus de dangers à braver, plus de difficultés à surmonter et surtout plus de choses à créer. C'est un théâtre où vous exercerez vos talents, votre activité et votre ardeur pour rétablir, partout où vous vous trouverez, l'ordre, la probité et l'accomplissement de tous les devoirs.

« *Signé* : BERNARD. »

20. — Revue au Champ de Mars. Les troupes étaient belles; elles semblaient, comme c'était la dernière fois, faire plus d'attention à mon commandement qu'à l'ordinaire.

23. — J'ai achevé mes visites d'adieux; il est impossible de me témoigner plus d'intérêt et plus d'attachement. Ces regrets ne peuvent se comparer qu'à ceux dont fut l'objet, dans les Basses-Pyrénées, feu mon excellent père, après sa bienfaisante administration.

25. — Cinquante des habitants les plus notables de Perpignan sont venus, les larmes aux yeux, m'exprimer leur reconnaissance et leur chagrin de mon départ.

26. — J'ai quitté Perpignan à une heure de l'après-midi, et je me suis embarqué à Port-Vendres, à cinq heures du soir, à bord du bateau à vapeur *le Tartare.*

29. — J'ai attrapé pendant la traversée un lumbago, chose fort disgracieuse pour mon débarquement. Nous sommes arrivés à minuit dans la rade d'Alger, après quatre-vingt-quinze heures de traversée. Je me figurais l'aspect d'Alger plus beau. Cette ville me fait l'effet d'une carrière de pierres blanches entassées sur une montagne.

J'ai été, en débarquant, prendre les ordres de M. le maréchal Valée, homme de soixante-cinq ans, d'une taille moyenne, maigre, souffrant et peu satisfait de sa position. J'ai eu grand plaisir à revoir le colonel Menne, les lieutenants-colonels Changarnier et Bourgon. Ils ne reviennent pas de ce qu'on m'a tiré de mon beau commandement, pour me placer dans une

position inférieure; le gouvernement, il est vrai, ne l'a pas cru.

Le maréchal Valée m'a témoigné son étonnement de ce qu'on ne m'a pas laissé aller à Paris, attendu que mon arrivée en Afrique n'était nullement pressée; il m'a donné l'ordre de me rendre à Bône pour y remplacer le lieutenant général Trézel. Le maréchal de camp Négrier, commandant à Constantine, sera nominativement sous mes ordres et, de fait, exclusivement sous ceux du maréchal Valée, car il a décidé que cet officier général correspondrait directement avec lui, ce qui n'est pas militairement supportable. M. le maréchal Valée ne voit à peu près personne à Alger; il n'a même pas encore reçu les visites de corps. Il ne fait aucun cas du ministre de la guerre, et il en parle légèrement devant ses subordonnés, ce qui produit un mauvais effet et me déplaît beaucoup, car, avec l'indiscipline existant dans cette armée, ce n'est pas une bonne chose de regarder comme rien le ministre du Roi.

J'ai dîné chez le maréchal Valée et lui ai montré la lettre particulière du ministre de la guerre, en lui faisant l'observation qu'en son absence, ou s'il était malade, je ne pouvais obéir à des lieutenants généraux moins anciens de grade que moi; nous sommes tombés d'accord là-dessus, et il a ajouté : « Alger sera naturellement votre résidence; vous n'allez à Bône que momentanément. — Mon premier soin, lui ai-je répondu, sera d'y remettre la tenue et la discipline. » Il a commencé par me dire d'y aller doucement; je lui ai répondu que les règlements devaient être observés et que j'étais venu en Afrique avec l'intention d'y tenir la main, et de me donner un ordre par écrit si ce n'était pas sa volonté de faire exécuter les règlements; quant à moi, ma manière de servir était de les faire suivre. Le maréchal Valée m'a compris et m'a autorisé à remplir mon devoir.

30. — Je suis monté à cheval et j'ai été voir la Casbah, d'où l'on a une vue magnifique. La tenue des troupes est effroyable. Le maréchal Valée ne connaît rien du tout au détail des troupes, et parle toujours mal des règlements qu'il

ne connaît pas. Je n'ai pas voulu aller voir une grande revue, parce qu'étant là comme amateur, j'aurais fait une sotte figure. On m'a assuré que le lieutenant général Rulhières lui-même avait fait des brioches. Cela n'est pas chose commune de rencontrer des officiers commandant bien, sans se tromper, les évolutions de ligne. Les officiers généraux et supérieurs commandant même passablement sont rares. Les ignorants, qui ne veulent pas se donner la peine de les apprendre, se plaisent à dire néanmoins que cela n'est rien. A Perpignan, je forçais les officiers généraux et supérieurs à s'en occuper de manière que les officiers généraux débutants fissent cette école sans compromettre leur grade. Le maréchal Soult m'écrivait, à propos de l'instruction des troupes sous mes ordres, de sa terre de Saint-Amans-la-Bastide, le 7 octobre 1837 : « J'applaudirai toujours à ce que d'autres régiments passent dans vos mains, où ils ne peuvent que gagner en instruction, discipline, tenue et bon esprit militaire. »

1838

1er janvier. — Je me suis embarqué hier soir à six heures, et nous avons relâché à dix heures du matin, à Bougie. Il y a là un demi-cercle de 2,500 mètres dans l'intérieur duquel on peut, grâce à des fortifications, se promener habituellement sans recevoir des coups de fusil. Le troupeau de bœufs de la garnison ne peut y paître, cependant, que sous la garde d'un détachement. Le 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, de seize cents hommes, occupe Bougie, où l'on a dépensé à peu près un million en établissements. L'hôpital est construit en planches; les lits sont trop serrés, il y a beaucoup de malades; j'ai reconnu que le vin est trouble et mauvais. Bougie est, après Bône, le lieu le plus malsain de la colonie; cette mauvaise baie nous coûte par an deux millions à garder.

On me fait prendre un commandement exercé jusque-là par un maréchal de camp, et en envoyant trois lieutenants généraux en Afrique, on a oublié la formation de leurs états-

majors, conformément aux règlements. Je n'ai ni colonel ni lieutenant-colonel pour chef d'état-major; un chef d'escadron incapable en remplit les fonctions. L'intention du ministère paraît être de laisser en Afrique trois régiments d'infanterie française portés chacun à quatre mille hommes. On est fort, au ministère de la guerre, pour former en Afrique des corps spéciaux, afin d'avancer les favoris. Ces corps seront au-dessous des régiments de ligne et surchargeront le budget. Sous prétexte d'avoir des Arabes, on costume en Turcs des Français, qui sont payés plus cher que le reste de l'armée. Les zouaves avaient quelques Arabes au début; ils n'en ont plus maintenant, et leur effectif en ce moment est de six cents hommes présents, avec un cadre en officiers et sous-officiers qui serait suffisant pour trois bataillons. Il y a en France quatre-vingt-sept régiments d'infanterie bien constitués; on pouvait facilement augmenter leur effectif de mille hommes; au lieu de cela, sans besoin, on a créé des corps spéciaux. Ainsi un nouveau bataillon de tirailleurs d'Afrique a cent quatre-vingts hommes. Rien n'est plus profondément immoral que la création de ces trois bataillons d'infanterie légère d'Afrique, de seize cents hommes chacun, et composés de voleurs. Il faut trois mois de condamnation, au moins, pour y être incorporé, et *on expose ces corps à acquérir de la gloire!* De pareils bandits ne devraient pas être placés dans un pays qu'on veut coloniser. Si, lors de la discussion du budget, on demandait au ministre comment il se fait qu'avec quatre-vingt-sept régiments d'infanterie d'effectif beaucoup trop faible, il crée de nouveaux régiments, il serait fort embarrassé.

2. — Je suis débarqué à Bône à huit heures du matin. Le lieutenant général Trézel m'a remis le commandement et m'a vendu ses mauvais meubles. Ma première visite a été pour l'hôpital, où il est mort 1,921 hommes en 1837. La rue qui l'entoure est un cloaque comme toutes celles de Bône. J'ai remarqué que les soldats ont leurs effets au lieu des capotes d'hôpital; il y en a, mais le directeur ne les délivre pas, prétendant qu'il n'a pas de place pour serrer les vêtements des

hommes. Je lui ai demandé combien il y a de pièces dans son logement à lui : « Quatre », m'a-t-il répondu. « Vous en avez trois de trop, lui ai-je dit; je donnerais ma maison s'il le fallait pour que le soldat ait ce qui lui revient. » On porte sur les états ces effets, comme s'ils étaient en service, tout en ne les délivrant pas; ils se trouveraient neufs aux termes de leur durée. Cela tournerait bien au profit de quelqu'un. Le vin est mauvais. J'ai trouvé là des soldats qui ont été sous mes ordres; ils m'ont reçu d'une manière touchante, me disant qu'ils ont appris avec joie mon arrivée et que je leur ferai rendre justice. Le 12e de ligne était de ma brigade à Anvers; les 17e léger, 23e, 26e, 47e de ligne ont fait partie de la division des Pyrénées-Orientales; le 61e, à Constantine, est le seul régiment qui ne me connaisse pas.

Les différents corps, les armes spéciales particulièrement, ressemblent ici à une troupe d'arlequins. Les ordonnances du Roi sont regardées comme non avenues. Le laisser-aller existant en France est encore plus grand ici. On dirait vraiment qu'on a inventé la guerre en Afrique; on l'a cependant faite avant. Les règlements sont foulés aux pieds. Vous voulez les faire observer et réformer les abus? On vous oppose une autorisation, au moins verbale, d'un des nombreux gouverneurs qui se sont succédé, et qui ont toléré ou approuvé la fantaisie de chacun.

3. — Le maréchal Valée semble affecter de ne faire aucun cas des ordres du ministre de la guerre, pour prouver son autorité. Je ne peux ni ne veux servir comme cela.

J'ai reçu à midi les visites de corps des troupes des différentes armes. Je donne un ordre pour organiser la division en deux brigades. La 1re, de dix bataillons, sera sous les ordres du colonel Roux. Les troupes de Constantine formeront la seconde, sous les ordres du général Négrier. La tenue des troupes est déplorable; il faut le voir pour le croire.

4. — Mon prédécesseur, le lieutenant général Trézel, s'embarque ce soir avec sa femme; cet officier général n'est pas du tout militaire. Homme de cabinet, il n'a rien de ce qu'il faut pour enlever le soldat; il ignore les détails du métier.

On ne sait pas pourquoi on l'a employé à des expéditions; il n'en est pas moins un honnête et loyal homme, seulement on n'aurait pas dû le faire sortir du dépôt de la guerre, où il rendait des services; la topographie est sa spécialité.

5. — J'ai reçu la visite de quelques chefs arabes. Je leur ai dit que l'intention du Roi était que la justice fût la base de tous mes actes; ils m'ont remercié.

Je fais empierrer le cloaque qui entoure l'hôpital, par des condamnés. Les rues de Bône non pavées sont infectes; la plaine non cultivée devrait l'être; elle a été acquise pour rien par des Européens qui ne recueillent que les herbes, la main-d'œuvre étant chère. La condition de cultiver devrait être la condition *sine quâ non* pour acquérir. On pourrait joindre à chaque caserne des jardins pour les soldats.

Le génie construit des baraques en planches pour le casernement; il faut les recommencer sans cesse; il vaudrait mieux faire moins et bâtir solidement.

Tout est à organiser dans les troupes, mais on est habitué à vous opposer à tout une force d'inertie. Le colonel Brice, compromis dans l'affaire de Strasbourg, ne veut rien faire, c'est un détestable commandant de place; pour débuter, je l'ai mis quarante-huit heures aux arrêts, pour non-exécution de mes ordres; j'en donne chaque jour un sur la tenue et la discipline, pour arriver insensiblement à un bon résultat, en avançant toujours et ne reculant jamais.

Bône est tellement malsain que le 3e régiment de chasseurs à cheval d'Afrique, sur un effectif de onze cents hommes, en a perdu quatre cent neuf depuis quinze mois, dont douze seulement par le feu; je travaille de mon mieux à faire nettoyer cette sale ville.

L'incurie est telle que les corps ne se donnent même pas la peine d'enterrer les chevaux morts. L'autorité civile est sans le sou; on prend pour Alger la plus grande partie de l'octroi, qui a rapporté cent quatre-vingt-cinq mille francs en 1837. Il y a presque cruauté à ne pas laisser ses revenus à la ville la plus malsaine de la régence, celle qui a le plus besoin d'améliorations.

6. — Il est arrivé un officier de spahis indigènes de Constantine; il a mis trois jours, il n'avait avec lui que vingt hommes.

J'ai été visiter les ruines d'Hippone; elles consistent en des arcades bien conservées qui ont été bains ou citernes; probablement la mer passait au bas de cette colline et couvrait les marais malsains de la plaine. Au sommet se trouve maintenant un blockhaus occupé par un détachement du bataillon turc. Ils sont mal vêtus, quoiqu'on leur donne un franc par jour. En traversant la plaine, j'ai reconnu quarante-cinq chevaux de nos troupes morts; je les ai fait enterrer immédiatement. Jusqu'à présent, on donnait bien des ordres, mais on ne les exécutait pas, personne n'ayant la force de punir. On est persuadé qu'avec moi il faut obéir, et c'est quelque chose. La propreté de la ville se ressent déjà de ma présence.

7. — Grande parade sur la place de Bône, qui est trop petite. Cette nouveauté a fait grand effet sur la population. On ne conçoit pas que, dans un pays conquis, l'incurie ait été assez grande pour laisser envahir le pays par de prétendus acquéreurs, de manière qu'il n'y ait pas de terrain de manœuvre.

J'ai prescrit qu'il y ait une musique militaire trois fois par semaine sur la place de Bône, pour égayer un peu la population civile et militaire.

En me promenant du côté de Cassarin, j'ai vu huit chevaux du train des équipages abattus le matin. Les soldats, qui sont casernés du côté opposé, les avaient amenés là pour n'avoir pas la peine de les enterrer. J'ai mis le capitaine aux arrêts, et j'ai fait enterrer les chevaux. Comme on les avait jetés du haut d'un rocher sur la plage, on a été obligé d'employer cordes et poulies pour les remonter. Je me suis assuré par moi-même de leur placement dans une grande fosse.

On se figurerait difficilement ce qu'étaient les rues de Bône, il y a huit jours; partout chiens, chats, chevaux morts; les officiers se plaignaient de l'air pestilentiel et contribuaient de tous leurs moyens à l'accroître. Ils ne sont pas les plus faciles à se soumettre aux mesures de salubrité; il me faut sévir contre plusieurs d'entre eux.

Deux cents condamnés au boulet et aux travaux publics sont enfermés à la Casbah, qui est à peu près réparée. On avait inventé de la faire garder par un dépôt du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique composé de condamnés libérés, de sorte que les surveillants ne valaient pas mieux que les surveillés.

8. — Dans les camps, les soldats ont, au lieu de gibernes, des cartouchières à la ceinture. On a découvert que c'est plus commode. On a reconnu, il y a de longues années, que cela donne des descentes, cause des maladies d'entrailles et en ligne fait sauter des rangs entiers.

On a été obligé de les retirer au troisième bataillon des légions départementales peu après leur création. Le soldat a maintenant deux gibernes : celle d'ordonnance, qui pourrit dans les magasins par l'humidité, et celle de fantaisie autorisée par le ministre de la guerre sur la masse d'entretien. Cela me met dans l'impossibilité de supprimer ces absurdes cartouchières. La belle raison donnée pour les avoir est qu'en tirailleurs, avec la buffleterie sur l'épaule, les soldats mettent les cartouches dans un mouchoir; quelques-uns le feront toujours avec ou sans cartouchières.

Les tribus des environs de Bône ne nous sont pas très hostiles. Les Arabes viennent au marché, et ceux qui, sous le nom de spahis, doivent rejoindre l'armée si nous nous mettons en marche, viennent toucher leur solde.

J'ai passé à Bône la revue de l'hôpital, et j'ai renvoyé en France 174 hommes incapables de se rétablir. Je ne suis pas parvenu sans peine à les examiner; là, comme ailleurs, on opère avec un grand désordre.

9. — M. le duc de Mortemart, en revenant de Constantine, m'avait dit qu'on pouvait créer un beau port à Djidjelli; je me suis assuré, depuis mon arrivée dans le pays, que c'est impossible : il n'y a pas assez de fond. Cette rade ne vaut pas, à beaucoup près, celle de Stora, qui est la meilleure de la côte et qu'il faudra à tout prix occuper (1), si nous con-

(1) On a créé Philippeville sur cette rade.

servons Constantine. Il est impossible de continuer longtemps à approvisionner Constantine de Bône : il y a quarante-deux lieues et sept jours de marche; cela deviendra très onéreux au gouvernement, outre que les Arabes chercheront bientôt à intercepter nos convois. La garnison de Constantine manque en ce moment de riz, de sel, de vin, de médicaments pour les malades. Il y a huit jours que les chevaux des deux escadrons de chasseurs qui s'y trouvent n'ont ni paille, ni foin. Les convois de ravitaillement mangeront en route la moitié du chargement.

Il y a une garnison de soixante-quinze hommes à La Calle, commandée par M. Berthier; ce pays est fort tranquille et rapporte beaucoup à cause des corailleurs. Avec les cent quarante mille francs de l'octroi de Bône, la recette totale de cette province a été en 1837 de quatre cent soixante mille francs. Il faudra arriver aussi à faire payer les tribus amies, mais seulement au mois d'avril, quand les récoltes seront faites. Ces tribus étaient accoutumées à payer la dîme au Bey; il faudrait la diminuer d'un quart, pour qu'elles trouvassent de l'avantage à être soumises aux Français.

Il faut, avec les Arabes, faire des conventions par écrit de ce qu'ils doivent payer, les observer exactement et jamais ne leur rien demander de plus.

Ce n'est que quand ils payeront quelque chose qu'ils reconnaîtront véritablement la souveraineté de la France. Au lieu de cela, c'est nous qui payons les tribus, puisque les spahis que nous soldons y restent et en font partie.

10. — J'ai été voir la ferme du général d'Uzer, à environ deux mille toises de Bône; il a là plus de mille hectares de bonne terre dont il n'y a que quelques arpents cultivés. Dans son jardin, qui lui rapporte assez par les légumes que l'on vend à Bône, il a dix ouvriers européens qui sont payés chacun cinquante francs par mois et nourris; on n'en trouve pas à moins; tout est ici d'une cherté effroyable. La France est la seule puissance qui ne paye pas davantage ses troupes outre mer. On devrait au moins donner ici un supplément de trente francs par mois aux lieutenants et sous-lieutenants, de qua-

rante francs aux capitaines et de soixante francs aux officiers supérieurs. Aussi nos officiers, quoiqu'on leur donne des rations, font la guerre à leurs dépens, ou plutôt, comme ils sont fort pauvres, ils vivent de privations. Dans cette province, les officiers qui sont dans les camps sont continuellement sous la tente et ont une existence misérable. Les Maltais, qui risquent leur tête pour leur porter des vivres, les leur font payer horriblement cher. Tant qu'on payera si mal l'armée d'Afrique, il régnera un mécontentement sourd d'autant plus fâcheux qu'il est fondé. Le besoin a contribué à cette manie du commerce qui s'est emparée de cette armée.

12. — Je fais commencer les travaux d'un canal pour joindre le Boujimah à la Seybouze, afin d'assainir la plaine.

Le gouvernement a commencé par où on finit ordinairement, on a envoyé des lieutenants généraux avant de former des divisions. J'ai, il est vrai, le titre pompeux de commandant supérieur des provinces de Bône et de Constantine. Lesdites provinces sont composées de ces deux villes et de tribus nomades appelées amies, tant qu'elles ne nous attaquent pas.

14. — J'avais fixé le 14 janvier comme terme de rigueur pour la distribution des capotes et pantalons d'hôpitaux que le gouvernement donne aux malades et qu'on gardait au magasin. On me répond que les hommes les ont. J'entre dans plusieurs baraques, je n'en vois pas. Mon pied droit tourne sur une pierre roulante; j'ai eu la force d'aller jusqu'à la baraque n° 2, où les effets étaient distribués. Le chirurgien m'a pansé; ce serait très fâcheux si cela me mettait dans l'impossibilité d'aller à Constantine.

La correspondance de Bône à Constantine se fait par des spahis qui mettent quatre jours.

Je commande si peu de fait dans cette ville, qu'on y forme des troupes turques à mon insu. Cela va très mal à Constantine; je le sais par les lettres des Arabes et par les caravanes que je fais questionner. Notre jeune caïd fait payer dix francs par maison, cinq francs par chambre; puis il impose, suivant son bon plaisir, les uns à mille francs, d'autres à cinq cents,

cent cinquante, cent francs; et il envoie en prison les récalcitrants.

Après la prise de Constantine, ce caïd a vendu cent cinquante francs les femmes sorties du sérail du Bey, après les avoir dépouillées de leurs effets et de leurs bijoux, quoique le « fils du Roi » (expression de la lettre) leur ait accordé la liberté.

L'interprète donné au général Négrier est un coquin acheté par le caïd; il cache à cet officier général la vérité.

Les interprètes sont aussi mal organisés, en Afrique, que le reste de l'administration. J'en ai un bon à Bône, nommé Paolo dit Palma, Italien; il a été neuf ans à Constantine auprès du bey Achmet, et faisait sa correspondance.

16. — On m'a amené le caïd des seize tribus des environs de Mjez-Amar; il vient se soumettre et réclame le burnous de caïd. Je lui ai proposé de lui remettre la moitié de la dîme en argent pour ses dépenses et le quart de la dîme en céréales; le reste appartiendra au Roi, qui y gagnera toujours, puisque les Arabes ne lui payaient rien. Les caïds ne payeront plus de frais d'investiture, n'en feront plus payer aux cheiks; c'étaient, en définitive, les tribus qui supportaient ces frais. Mon plan met celles-ci à l'abri des exigences des caïds et autres chefs arabes qui les abîment.

Ce caïd a accepté, enchanté de ne plus rien payer pour son investiture.

Pour que le traité soit définitif, il faut l'approbation du maréchal Valée, et c'est très difficile à faire comprendre aux Arabes. Le bateau ne venant que tous les quinze jours, il faut un mois pour avoir une réponse d'Alger.

J'ai inséré dans ce traité l'article qui retire aux caïds et aux chefs la punition des crimes et le droit d'imposer des amendes arbitraires, sans le consentement du commandant supérieur; c'est un moyen d'amener peu à peu les Arabes à se soumettre à la justice française.

18. — Je mets en route un convoi pour ravitailler Constantine. Ma foulure au pied va mieux.

20. — Je suis parti de Bône avec un peloton de chasseurs

à cheval; et j'ai été en quatre heures au camp de Dréan, que j'ai visité. Les soldats sont dans des baraques et sous la tente.

J'ai été rejoint à Dréan par deux cents chasseurs du 3e régiment et cent vingt spahis. Je me rends de Dréan au camp de Mechmaya, en trois heures et demie, suivi des seuls spahis, pour leur prouver ma confiance.

Le pays de Bône à Mechmaya ressemble beaucoup à celui de Puerto Santa-Maria à Algésiras, en Andalousie; des plaines entourées de montagnes peu élevées, des bois d'oliviers, chênes verts, etc. La route tracée jusqu'à Mechmaya n'est ferrée nulle part. Le camp de Mechmaya est dominé de partout; la rivière en est à quarante mètres. Il y avait beaucoup de bois; ils diminuent à cause des fréquents passages de troupes. Officiers et soldats sont mal établis dans de doubles tentes; on ne sait pas en France ce qu'officiers et soldats souffrent, surtout de l'ennui de ces tristes demeures où ils passent des mois et des années, si on oublie de les relever, ce qui arrive fréquemment.

Les tribus arabes depuis Bône sont amies; aussi ai-je vu beaucoup de morceaux de terre labourée et des troupeaux de moutons et de bœufs qui paissaient. Le convoi arrivé le 18 à Dréan a souffert de la pluie toute la nuit, au bivouac; une partie du sel porté par les mulets s'est fondue. Si la pluie continue, ou si elle revient, la garnison de Constantine n'en aura guère.

21. — Je suis parti à sept heures du matin; j'étais à huit heures à Amman-Berda, poste sur la hauteur qui est fortifié de murailles en pierres sèches, avec deux tours carrées, sans fossé. J'y ai trouvé cinquante hommes sous de doubles tentes; il y a, au bas de la colline, des eaux tièdes avec un reste de piscine romaine. Le chef de bataillon du Frenay, du 12e de ligne, commandant le convoi depuis Bône, s'est laissé voler quatre chevaux du génie et d'artillerie au camp devant Amman-Berda.

J'ai été visiter Guelma, et pour y arriver, j'ai passé la Seybouze à un gué qui est impraticable par les grosses eaux. Le colonel Duvivier y commande. Il a fait beaucoup travailler

pour relever des ruines romaines. Il y en a de très curieuses, entre autres un théâtre. Il y a là les restes d'une immense ville. J'ai fait manœuvrer le second bataillon du 17e léger. Son commandant, M. de la Raiterie, n'a pu même faire les commandements pour former le carré, étant en bataille.

Une des plaies de notre armée est l'incapacité d'une masse de chefs de bataillon. Il est vrai que le colonel Duvivier ne l'a pas pu non plus, malgré toutes ses prétentions à être un homme supérieur en tout; il est dans l'impossibilité de faire exécuter le moindre mouvement à ce bataillon; j'en ai pris alors le commandement; je suis resté deux heures à Guelma, je suis revenu par un sentier charmant sur le bord du vallon, au milieu d'une colline couverte d'oliviers sauvages et d'ifs. Nous avons repassé la Seybouze à un gué où nos chevaux étaient obligés de sauter de rocher en rocher. J'ai rencontré la colonne, qui était dans le plus grand désordre, les soldats marchant par deux, la baïonnette dans le fourreau. Je l'ai devancée pour arriver au camp de Mjez-Ammar, qui protège le passage d'un bon gué sur la Seybouze.

Le lieutenant-colonel Dorliac du 12e de ligne, espèce de fou, commande ce camp; il a inventé de faire bivouaquer les troupes en dehors de l'enceinte. J'ai fait entrer celles du convoi, après les avoir fait serrer en masse, et je leur ai fait un énergique discours. J'ai mis quinze jours aux arrêts de rigueur le chef de bataillon Du Frenay, et je l'ai renvoyé à Bône, faisant prendre le commandement du bataillon à un capitaine de grenadiers; j'ai infligé quinze jours d'arrêts aux lieutenants du génie et de l'artillerie pour s'être laissé enlever des chevaux. J'ai donné à dîner au lieutenant-colonel Dorliac et à plusieurs officiers, dans des baraques en feuillages qui ont été construites pour le duc de Nemours. J'ai couché dans une tente qui a été préparée pour lui. Nous sommes au 21 janvier, et il y a des gazons très verts, des oliviers et des ifs magnifiques. Quatre cents kilos de sel pris à ce camp remplacent celui qui a fondu par la pluie.

Un caïd est venu m'offrir des poulets et une foule d'autres choses; des officiers m'ont raconté qu'il serait désespéré et

qu'il regarderait comme un acte de mépris de les lui refuser. J'ai chargé mon interprète de lui exprimer ma reconnaissance de son bon vouloir, mais que j'ai pris le commandement supérieur avec l'intention de rendre justice à tous et de ne recevoir de présents de personne. Ce pauvre diable, au lieu d'être choqué, m'a paru enchanté de garder la volaille dont il s'était cru obligé de me faire hommage.

Avant de partir pour cette expédition, j'ai demandé au sous-intendant de me faire connaître le nombre de mulets auxquels j'avais droit. Je n'ai pu obtenir d'autre réponse à une question aussi simple que : « Tous ceux dont vous aurez besoin. » Je me suis fait alors présenter le tarif, et j'ai lu : rois. J'ai refusé d'en prendre davantage; j'en avais besoin de quatre pour traîner la calèche qui porte mon secrétaire Casanova et mes provisions; j'ai acheté ce quatrième mulet; la chose était inusitée, cela a paru extraordinaire.

Il n'y a pas de bois de Mjez-Ammar à Constantine; chaque homme a été muni, en partant de ce camp, d'un petit fagot de bois, d'un bâton et de sept jours de vivres. Je donne un ordre pour régler la marche du convoi (1).

22. — Le convoi n'a été organisé en ordre qu'à neuf heures

(1) « *Quartier général de Mjez-Ammar.*

« Le 21 janvier 1838.

« M. le lieutenant-colonel Kœnig commandera en second le convoi, sous le lieutenant général. Les spahis feront l'avant-garde et fourniront un peloton à l'arrière-garde de la caravane arabe.

« Le 3e de chasseurs suivra les spahis, ayant en outre un peloton à droite et un à gauche du convoi, vers le centre, éclairant sa marche par des éclaireurs sur les flancs.

« L'artillerie de montagne marchera derrière le 3e de chasseurs, puis les détachements du 3e bataillon et des tirailleurs d'Afrique; les cinquante sapeurs du génie avec leurs outils. Au centre du convoi, à droite, quatre pelotons du 12e de ligne marchant à distance de section, les quatre autres pelotons à gauche.

« Les voitures marcheront dans l'ordre suivant : en partant, elles seront sur une file, et plus tard sur deux, lorsque le terrain le permettra; les mulets de bât marcheront à hauteur des fourgons, à droite et à gauche de la route, sur deux rangs; on aura soin que les voitures ne mettent pas plus de quatre pas de distance entre elles. Les munitions de guerre seront en tête, les voitures et mulets des subsistances, l'ambulance, le trésor, puis les voitures ou mulets des officiers, suivant leur grade.

« Les détachements des 26e et 61e de ligne marcheront en queue du

du matin. A midi, nous étions à douze kilomètres plus loin, au Ras-el-Akba. Là cessent les arbres; on marche dans des vallées resserrées et sur des collines vertes ornées de chardons; on voit de loin en loin quelques terres labourées par les Arabes. J'ai fait halte au ruisseau de Ras-el-Akba, avec l'avant-garde, puis je l'ai envoyée avec les cuisiniers des divers corps pour aller tracer le camp de Sidi-Tamtam, qui est à vingt-cinq kilomètres de Mjez-Ammar. Le cheik de Ras-el-Akba est venu me faire des excuses de ce qu'il n'apportait pas de vivres au convoi, n'ayant pas été prévenu. Je lui ai répondu que cela n'était pas dans son traité, mais que s'il voulait une autre fois apporter de l'orge et amener des bestiaux à Sidi-Tamtam, quand on l'avertira, on les lui payerait. Il y a consenti; de cette manière le soldat aura deux jours de vivres de moins à porter pour aller à Constantine.

Les voitures n'ont pu arriver à Sidi-Tamtam qu'à huit heures du soir. Nous avons été assaillis par la pluie, et il y avait une boue affreuse dans le camp. J'ai dîné à dix heures du soir; j'avais prié plusieurs officiers, et notre frugal repas a été fort gai. J'ai dormi dans cette fameuse voiture qu'en 1829 on disait ne pas pouvoir aller jusqu'à Villejuif et qui dure encore, accablée sous le poids de mes bagages; elle porte mon secrétaire, car, comme de raison, je voyage toujours à cheval.

23. — Nous avons quitté le bivouac de Sidi-Tamtam à sept heures du matin. Heureusement pour mes pauvres soldats, qui s'abritent comme ils peuvent avec leur couverture, la pluie a cessé.

Le convoi marche serré et en ordre; nous avons aperçu au loin quelques Arabes des tribus ennemies nous observant; des tribus de la province de Bône avec des bœufs et des mou-

convoi, ayant en arrière d'eux un détachement du 3e de chasseurs.

« Si une voiture se casse, elle doit se mettre hors de la route et reprendre la queue du convoi quand elle sera réparée.

« Des haltes seront faites d'heure en heure. Si on était attaqué, les voitures se serreraient le plus possible, le timon en dedans de la route, et doubleraient les files s'il y avait possibilité.

« Les spahis partiront le 22 janvier, à sept heures du matin, pour Constantine; chaque corps ou détachement ne prendra les armes qu'au fur et à mesure qu'arrivera son tour d'entrer dans le convoi. »

tons nous ont rejoints. Ces Arabes vont les vendre à Constantine, où tout est fort cher. Après le dernier passage de l'Oued-Zenati, pendant que le convoi montait le col, des groupes ennemis se sont montrés sur l'extrême gauche. J'ai porté vers eux deux pelotons de spahis et du 3e de chasseurs d'Afrique, les faisant soutenir par un demi-bataillon du 12e de ligne. Ces cinqs cents cavaliers arabes, voyant le convoi bien en ordre, n'ont pas osé l'attaquer et se sont retirés.

Nous avons bivouaqué à huit heures du soir à Heneth-Zenati, après avoir fait trente-deux kilomètres. Le soldat a eu le temps de faire la soupe. A trois heures du matin, deux coups de fusil ont été tirés sur le camp; à cinq heures, les Arabes ont envoyé une autre balle sans toucher personne.

24. — A sept heures du matin, nous nous sommes remis en route. A onze heures et demie, nous étions à un monument élevé par un général romain, dont il reste deux arceaux et une masse de pierre. Les Romains choisissaient bien leurs points de défense; les restes des fortifications de ce peuple le prouvent. Nous ferons bien d'occuper les mêmes. Toujours pas d'arbres. La route suit des vallées étroites encadrées par des collines peu élevées, des montagnes en arrière. Nous avons fait notre grande halte auprès d'un petit ruisseau.

A une heure et demie de la ville, j'ai trouvé le général Négrier et le caïd de Constantine qui venaient au-devant de moi. J'ai pris les devants avec eux. J'étais à trois heures et demie à Constantine, où la garnison m'attendait sous les armes et où j'ai été salué de cinq coups de canon, conformément au règlement.

La situation de cette ville est pittoresque; il y a de l'analogie avec l'Andalousie, et dans le pays, et dans les constructions. Les rues trop étroites ne permettent pas aux voitures d'y entrer. En arrivant, j'ai visité les hôpitaux. Je loge à l'ancien palais du Bey, où est établi le général Négrier. Le caïd, qui a une fort belle figure, a l'air faux; il a su gagner la confiance du général Négrier. Le maréchal Valée a renouvelé dernièrement à cet officier général l'ordre de correspondre directement avec lui, tout en me rendant compte; c'est con-

traire à toute hiérarchie militaire; aussi prendrais-je plutôt ma retraite que de le souffrir. Le général Négrier lui-même est militaire; il est fort embarrassé de sa position, et il trouve lui-même qu'elle n'a pas le sens commun. Le capitaine Bouteillon, commandant la compagnie du génie marchant avec le convoi, a fait, d'après mes ordres, métrer la route de Bône à Constantine par des sapeurs; il y a 169,180 mètres.

25. — J'ai reçu dans le salon du bey Achmed les visites de corps et celles des autorités arabes, à la tête desquelles était Sidi-Mohamed, le caïd. J'ai rendu au caïd sa visite, puis j'ai été passer, sur un terrain voisin de la ville, la revue de la garnison, qui est de 6,040 hommes.

J'ai voulu faire exécuter quelques mouvements; j'ai été médiocrement content. J'ai visité les tombeaux du général Caraman et du colonel Combes, placés au lieu où était la batterie de brèche, l'endroit où le général Damrémont a été tué, celui où le dépôt de poudre des Turcs a sauté, les cascades du Rummel. La petite vallée du Rummel avait des arbres, de jolis jardins; il n'y en aura bientôt plus; c'est la seule ressource de la garnison pour se chauffer.

La ville est imprenable sur presque tous les points, à cause des escarpements des rochers du Rummel, qui en fait presque le tour.

Le chef du bataillon du génie Niel et le chef d'escadron Buot, de l'artillerie, m'ont montré tout en détail.

Le général Négrier m'a donné un grand dîner; le caïd Sidi-Mohamed avait envoyé plusieurs mets, entre autres un fameux couscoussou, plat favori des Arabes, qui se compose d'une pâte ressemblant à du riz et de volailles bouillies; il y avait aussi un mouton rôti dans un grand baquet en terre cuite, farci de raisins secs, ressemblant au pudding. Tout cela n'est pas excellent. Il y avait plusieurs musulmans à ce festin.

Je me suis expliqué avec le caïd Sidi-Mohamed; il se défend de son mieux des imputations dont il est l'objet. Il a versé cent quarante-neuf mille francs sur les deux cent mille de la contribution.

J'estime le général Négrier un honnête homme, ferme; je

lui ai conseillé de faire un recensement des Kabyles qui sont à Constantine; s'il y en a onze mille sur les vingt-deux mille âmes, comme on le dit, il faudra alors les faire sortir. Ils ont des armes cachées, ce qui les rend d'autant plus dangereux. C'est la seule indication que j'aie laissée au général Négrier, qui est censé sous mes ordres; le maréchal Valée lui transmettra les siens directement. Aussi, je me lave les mains de tout ce qui adviendra dans la province de Constantine.

Une vingtaine d'officiers de la garnison de Constantine m'ont demandé à suivre le convoi pour rentrer en France. Presque tous ceux qui ont le temps de la retraite la prennent, même les officiers supérieurs. Il est grandement temps de faire attention au choix des officiers supérieurs; on nomme les plus anciens, et aussi on a les plus incapables.

Le colonel Mompez, du 61ᵉ, veut aussi s'en aller; je le fais rester pour qu'il y ait à Constantine un échantillon de son grade.

Le colonel Lavoyrie, du 26ᵉ, revient à Bône avec le convoi; il est ficelé d'une toile cirée comme d'un maillot; il se dit atteint d'une gastrite et n'en veut plus.

Son lieutenant-colonel Grégoire a demandé sa retraite; il est furieux de ne pas partir de suite. Je l'ai laissé au 26ᵉ, parce qu'il est un peu meilleur et plus militaire que son chef.

26. — Nous sommes partis de Constantine fort en ordre et nous avons couché au bivouac de Foum-Souttas, à trente-quatre-kilomètres de cette ville. N'étant plus chargés, nous marchons fort lestement.

27. — Nous sommes partis du bivouac de Foum-Souttas à sept heures du matin. Nous avons aperçu des Arabes ennemis sur notre droite, avant d'arriver au premier passage de l'Oued-Zenati. Il était impossible de les atteindre aussi loin. A une lieue de là, j'ai vu des Arabes à pied et à cheval. J'ai prescrit à M. Laurent, lieutenant de spahis, de prendre le galop vers eux, et je l'ai fait soutenir par deux pelotons de chasseurs à cent pas de distance. Les spahis ont ramené vingt et un Arabes, deux fusils d'un modèle français, deux pistolets, un yatagan, un cheval avec la marque du 3ᵉ d'Afrique; le reste des Arabes

s'est sauvé; leur projet était probablement de couper la tête à nos traînards. Je n'en ai pas un seul, ayant une bonne arrière-garde et tenant la main à ce qu'on marche en ordre. Nous nous sommes établis à cinq heures du soir au bivouac de Birbali, ayant fait trente-cinq kilomètres. Le terrain est sec, le bivouac bon; seulement, peu de feu, les hommes étant à bout de leur bois.

On m'a parlé de faire un bulletin pour faire obtenir la croix à M. Laurent; je m'y suis refusé, en disant que M. Laurent a bien galopé, que je l'ai prié à dîner, et que cela suffit. On ne revient pas de ce que je ne fais pas mousser ce beau combat pour obtenir des récompenses, suivant l'usage du pays.

L'administration a une peur effroyable de moi; malgré cela, je souffre encore de son incurie. A notre passage à Mjez-Amar, on a distribué du biscuit pourri à mes soldats; j'ai pu heureusement, à Constantine, leur faire délivrer deux rations de pain. J'ai ordonné que deux chirurgiens de l'ambulance, en outre de ceux des régiments, suivraient la colonne; ils ont oublié leurs trousses. Au moment où l'on a tiré sur nous, le chirurgien-major du 12ᵉ de ligne est venu me raconter que les scies de la boîte à amputation et les instruments étaient rouillés; notez que j'ai eu le soin, avant de partir, d'exiger de l'intendance une boîte à amputation; mais je n'avais pas vérifié l'état des instruments. J'ai dit à ce chirurgien de se taire; qu'il était inutile de faire connaître pareille chose au moment où la troupe marchait au feu. Ce chirurgien jette la faute sur le directeur de l'hôpital de Bône; cela ne se passera pas comme cela.

Par terre, avec des sacs de campement, faute de bois, on avait fait soixante bois de lit et pas davantage. Les soldats sont à l'abri.

Il n'y a dans le 61ᵉ de ligne que quinze couvertures par compagnie.

28. — J'ai été rejoint à Mjez-Amar par le caïd de Guerfa, que j'ai nommé dernièrement et qui m'a escorté avec ses Arabes aux eaux minérales de Hammam Mascoutin, ce qui veut dire les Eaux maudites. A la suite des noces d'un frère avec sa

sœur, contrairement à la loi mahométane, elles ont surgi, m'a dit le caïd, et les ont engloutis; elles sont d'une abondance excessive, forment cascade et sortent de plusieurs cônes formés par le carbonate de chaux qu'elles déposent. J'y ai mis le doigt et j'ai été obligé de le sortir bien vite, la chaleur étant de 86 degrés. Le torrent qu'elles forment, lorsqu'il cesse d'avoir un fond de chaux, prend une couleur verte, et il y a au fond beaucoup de mousse; ses bords sont charmants avec des oliviers sauvages couverts de lierre, des lauriers et un arbre qui ressemble assez à du buis. Il y a là encore de nombreuses ruines romaines.

J'ai trouvé, en rentrant au camp, du vin envoyé par le sous-intendant Lacour, d'après mes ordres. J'en ai fait distribuer une ration aux troupes du convoi et à celles du camp. Il est absurde de supprimer le vin à de malheureux soldats, là où il y a difficulté de transport; quand ils sont continuellement dans la boue, toujours sous la tente, il y a presque cruauté. Je ne négligerai rien pour faire cesser cet abus. J'ai toujours soin, avant de me mettre à table dans ma tente, de faire donner un bon verre de vin à chacune de mes sentinelles, et un après le dîner.

J'ai prié à dîner le caïd Ben-Mara de Guerfa; il n'a voulu manger que de la soupe, des légumes, boire de l'eau avec du sucre. Je lui ai accordé la mise en liberté immédiate de trois prisonniers et celle des dix-huit autres après une détention de huit iours à Mjez-Amar. Ben-Mara s'est porté fort pour les autres cheiks que ces prisonniers n'attaqueront plus les convois. Du reste, je ne sais plus qu'en faire.

Les Arabes ont l'habitude d'offrir toujours de l'argent; mon interprète a refusé deux cents francs de l'un d'eux, pour être payé de quinze cents francs légitimement dus, à Guelma, par notre administration pour vente de bestiaux. J'ai fait solder à cet Arabe son argent sans rétribution, et j'ai témoigné mon mécontentement à l'intendance de la conduite de son infidèle agent.

Le convoi ne courant plus risque d'être attaqué jusqu'à Bône, je l'ai disloqué. La compagnie du génie prise à Mjez-

Amar, à mon passage, y reste; le bataillon du 12e de ligne voyagera pour son compte. Cent cavaliers accompagneront les voitures et les mulets de bât déchargés. J'ai témoigné ma satisfaction pour l'ordre avec lequel le convoi a marché.

29. — Je suis parti à sept heures du matin du camp de Mjez-Amar, et je suis arrivé au camp de Mechmeya à une heure et demie. Le chef de bataillon Bordot et les capitaines du 23e de ligne qui sont dans ce camp m'ont prié en grâce de dîner avec eux; ce que j'ai fait en leur donnant tout le vin qui me restait.

30. — Nous avons pris, en quittant Mechmeya, à gauche de Dréan en nous rapprochant du lac Fezara. Cette route est plus courte de huit kilomètres. Les chevaux s'enfoncent sans cesse dans cette plaine marécageuse. J'ai trouvé les colonels Roux, Corbin et d'autres officiers venant au-devant de moi. Je suis arrivé à Bône à trois heures de l'après-midi.

31. — Le reste des troupes du convoi est rentré à Bône, heureusement sans pluie.

3 février. — Le bateau à vapeur *l'Etna* est arrivé d'Alger m'apportant l'autorisation de rentrer en France, pour y profiter d'un congé que j'ai demandé et dont la durée sera fixée ultérieurement.

4. — J'ai réuni à dîner les officiers supérieurs, les principales autorités civiles et le sous-intendant Dussert, qui est bien. Mon palefrenier Meroux a pris la fièvre. Je l'ai fait sortir de l'hôpital, et j'espère que la traversée le remettra. Je laisse le commandement de la province de Bône au colonel Roux, du 12e de ligne, qui est un fort brave homme.

7. — J'ai quitté Bône sur l'*Etna*, avant-hier, à une heure de l'après-midi, et nous avons mouillé aujourd'hui à Alger, à huit heures du matin. Notre traversée a été de quarante heures, y compris neuf heures de relâche à Bougie.

J'ai dîné chez M. le maréchal Valée; il avait prié, à cause de ma venue, le lieutenant général Rulhières, le contre-amiral Dufresne, commandant de la marine, le général Auvray, son chef d'état-major.

8. — On a accordé à Alger les effets d'hôpitaux aux malades.

Le maréchal Valée a prescrit de suivre l'exemple que j'ai donné à Bône. La raison du défaut de local pour les mettre a été également donnée; la vérité est que les directeurs d'hôpitaux mettaient dans leurs poches l'indemnité accordée pour leur entretien.

Les articles des journaux en France, œuvres des aventuriers peuplant l'Afrique, sont fâcheux pour la colonie. La vérité ne leur est de rien. Pour certaines gens, c'est un moyen d'avancement; ils dépensent beaucoup d'argent dans ce but. Cela leur a réussi; on cite le brouillon colonel Duvivier qui veut se faire croire nécessaire en Afrique. On jugera plus tard, lorsqu'il sera employé en France, de la valeur de cet officier. Doué d'une ambition démesurée, il n'a, comme le colonel Lamoricière, qui vaut mieux que lui, aucune idée de la subordination et de la discipline.

Le chef d'escadron dont j'étais affublé comme chef d'état-major à Bône écrivait aussi dans les journaux. Cette presse d'Afrique est d'autant plus dangereuse qu'elle publie en France des choses qui se passent trop loin pour que l'opinion puisse faire justice des mensonges en rétablissant les faits. Le gouvernement se laisse parfois influencer par cette presse d'Afrique transplantée en France; c'est encore un obstacle pour faire le bien dans cette colonie. Le correspondant du *Toulonnais* à Bône était un boulanger; la nature des articles de ce journal dépendait donc, pour moi, de ce que mon cuisinier lui avait ou non accordé ma pratique.

J'ai eu une longue conversation avec le maréchal Valée. Nos opinions sont assez d'accord sur les hommes et les choses de la colonie. Il m'a témoigné des regrets de ce que je partais, et m'a assuré du plaisir qu'il aurait à me revoir en Afrique. Le gouverneur ne s'aveugle pas sur les difficultés de sa mission; il a raison. Le maréchal Valée m'a paru fâché de ce qu'on savait, à Paris, qu'il n'avait pas été enchanté de ma venue. Cela n'en est pas moins vrai; je lui ai donné ma parole d'honneur que je n'ai pas écrit directement un seul mot au ministre de la guerre, quoique j'en aie reçu deux lettres; cela est positif et d'ailleurs conforme à mes prin-

cipes militaires. Je ne lui ai pas caché que je l'avais écrit à mes amis; je dirai même que maintenant il paraît me regretter. Le gouverneur a près de lui peu de gens capables de le seconder. Le lieutenant général Rulhières dîne dans la salle commune de l'hôtel du Nord. Cela fait ensuite dire que les officiers généraux sont trop payés. Cela n'est pas vrai, ils ne le seraient pas assez s'ils faisaient ce qu'ils doivent; économiser sur leurs appointements est encore une des mauvaises passions de nos officiers généraux. Le ministre de la guerre devrait leur donner des frais de représentation suffisants, mais exiger impérieusement d'eux qu'ils les dépensent pour le bien du service du Roi; l'Empereur agissait ainsi.

Le maréchal Valée commence à apprécier le lieutenant-colonel Changarnier, homme d'honneur et d'esprit; cet officier distingué est venu me voir des cantonnements avec le colonel Menne et le capitaine Forey, du 2e léger; ils m'ont accompagné au bateau à vapeur avec le colonel de Schauenbourg, du 1er de chasseurs d'Afrique, officier militaire très ferme, auquel il a fallu un courage surnaturel pour maintenir depuis sept ans la discipline dans son régiment, avec toutes les entraves qu'on y a mises.

J'ai ramené de Constantine à Bône et à Alger les restes de mon pauvre ami le général Caraman.

L'intendant de l'armée d'Afrique est un ancien secrétaire de M. le maréchal duc de Dalmatie; homme d'esprit, il ne passe pas néanmoins pour un bon administrateur. Il a trop de gendres ou parents dans l'intendance et dans les différentes administrations de l'armée. On le croit, lui, honnête homme; mais il laisse voler les sous-ordres. Notre administration en Afrique est déplorable; il faudra peut-être revenir, comme sous l'Empereur, à avoir des inspecteurs aux revues pour la comptabilité des corps, ou des commissaires des guerres pour les subsistances. Ces deux corps se contrôleraient alors l'un l'autre; à présent, le sous-intendant contrôle la comptabilité des fournitures qu'il fait. Maîtres en quelque sorte des bureaux de la guerre, ils sont inattaquables. Des intérêts particuliers s'en trouvent bien; le soldat s'en trouve mal.

Je suis à bord du bateau à vapeur *le Vautour* commandé par M. Palu du Parc, lieutenant de vaisseau; la mer est très grosse, et nous ne sommes pas à notre aise.

10. — Nous avons mouillé à Mahon. J'ai fait en chaloupe le tour du magnifique port de Mahon; la ville est sur la hauteur; on descend au port par des rampes; les toits couverts en tuiles rondes sont peu inclinés. Les maisons sont blanchies, quelques-unes jaunies au dehors; il y a de belles maisons de campagne. La population est de dix-sept à vingt mille âmes. La France a loué une petite île au milieu du port, nous y avons un hôpital dans lequel il n'y a pas de malades; j'ignore le pourquoi. En Afrique, nous n'en manquons pas; ils se remettraient à Mahon plus vite de la fièvre.

11. — Nous sommes arrivés à Port-Vendres à deux heures de l'après-midi. Notre séjour à Mahon nous a été fort utile, la commission sanitaire de Port-Vendres, par obligeance pour moi, nous l'a compté comme quarantaine; au lieu de sept jours, nous n'en ferons que cinq.

En revoyant, de la rade où je suis consigné, le petit village de Port-Vendres, j'ai été dans l'enchantement. Je suis heureux de me retrouver dans les Pyrénées-Orientales, où on est si bon pour moi.

12. — J'avais écrit, à mon arrivée, hier, au préfet M. Pascal; il a pris la poste de grand matin, et au jour il était à Port-Vendres pour me parler sur le quai du port. J'ai été touché de cette bonne marque d'amitié.

J'ai reçu à bord une invitation m'invitant, au nom des principaux habitants de Perpignan, à un banquet qui aura lieu le 15 février, à ma sortie de quarantaine.

15. — La commission sanitaire a levé de grand matin notre quarantaine. Mes chevaux n'ont pu être attelés qu'à neuf heures. J'en avais emmené quatre, et je les ai ramenés. Je suis arrivé à Perpignan vers deux heures.

Beaucoup de monde était venu m'attendre en avant de la ville; je suis descendu chez le préfet Pascal, à sa sollicitation.

Le repas, offert par soixante habitants de toutes les opinions, a eu lieu à six heures; la salle ne pouvait pas contenir

plus de convives. Mon portrait était dans la salle; on m'a applaudi à mon entrée. L'avocat Picard a porté ma santé, en m'exprimant la reconnaissance des Roussillonnais et leurs vœux de me revoir à la tête de cette division.

16. — La ville et les faubourgs sont venus chez moi.

Il y a eu un grand bal en mon honneur à la société maçonnique de l'Union. Il est impossible d'être mieux reçu que je ne le suis à Perpignan; les femmes de la société se sont depuis quelque temps divisées en deux bandes pour jouer à l'écarté; des gains on faisait une masse pour me donner une fête.

25. — Je suis arrivé à Paris à cinq heures du soir. Notre nouvelle maison est rue du Faubourg Saint-Honoré, n° 57. Je suis fort heureux de revoir ma famille.

26. — J'ai été chez le lieutenant général Bernard, le ministre de la guerre. Il a un peu d'embarras de la sotte course qu'il vient de me faire faire pour prendre un commandement de maréchal de camp et d'une division où il n'y a même pas encore un commencement d'organisation. J'ai attaqué franchement avec lui la question de l'indemnité à donner aux officiers de l'armée d'Afrique; il m'a répondu que c'est impossible; je lui ai répliqué vigoureusement qu'il est impolitique de ne pas la leur accorder. Je l'ai entretenu de l'absurde recrutement de l'armée d'Afrique, des exactions de l'administration en Algérie; il en est fâché, sauf à ne pas prendre des mesures pour les empêcher; il laisse tout aller, puis il se plaint de ce qu'on n'obéit pas.

J'ai été à cette assemblée des inspecteurs généraux qui se réunit à Paris. Ils sont maintenant chargés de classer par ordre de mérite les officiers proposés pour des grades supérieurs par chaque inspecteur.

Le ministre seul appréciait précédemment le mérite des candidats des inspecteurs généraux et choisissait. En faisant classer par numéros les candidats, M. Bernard a cru se sauver de la responsabilité des nominations, sans penser qu'il porte par là une grande atteinte à l'autorité royale. Faire nommer des candidats par élection n'a pas le sens commun; on a élu

en conséquence beaucoup de gens trop vieux, suivant l'avis d'officiers généraux, qui n'entendent plus rien à un métier dont ils s'occupent le moins qu'ils peuvent dans leurs commandements. Ils oublient que les officiers d'avenir sont nécessaires à une armée. On ne fait pas de bons chefs de bataillon avec des gens trops âgés, infirmes ou incapables, parce qu'ils ont un bout de campagne.

M. le général Bernard a pris là, il peut s'en flatter, une déplorable mesure, d'autant plus fâcheuse qu'elle durera, et que d'ici à bien des années, elle ne sera pas supprimée. Beaucoup d'officiers généraux y tiendront; cela les flatte d'aller, après l'inspection, à ce qu'ils appellent « le comité ». Ceux qui ont des commandements sont, en général, charmés d'avoir cette occasion de faire un voyage à Paris, à solde entière. Pour qu'on revienne sur cette mesure, il faudra attendre un ministre de caractère, jugeant de l'absurdité de classer des officiers par élection. Celui qui a eu plusieurs inspecteurs a bien plus de chances que celui dont le régiment a souvent été inspecté par le même. Dans l'artillerie et dans le génie, où les cadres sont restreints, les officiers généraux peuvent connaître tous les candidats. Dans l'infanterie et dans la cavalerie, c'est impossible.

28. — J'ai eu une audience du Roi, qui m'a demandé ce que je désirais; j'ai répliqué : « Retourner dans la division des Pyrénées-Orientales »; il m'a répondu : « Je le pensais; nous allons nous arranger pour vous renvoyer en Roussillon, où vous faites parfaitement; de plus, vous connaissez bien l'Espagne. » Il m'a entretenu des députés, des dettes, de la liste civile, de l'apanage du duc de Nemours, qui n'est pas encore fixé, et de ce que sa seconde fille n'a pas eu de dot; nous avons aussi causé Afrique, de la nécessité de donner une indemnité aux officiers; Sa Majesté m'en paraît convaincue; seulement, les votes des députés l'embarrassent.

1er mars. — J'ai eu des audiences des ducs de Nemours et d'Orléans. J'ai causé de l'Afrique avec le premier; je suis descendu ensuite chez le second. Le duc d'Orléans m'a fait entrer le premier pour me prier, avec une excessive poli-

tesse, d'attendre que son audience fût terminée, voulant longuement causer avec moi. Après avoir expédié ceux qui avaient des rendez-vous, Son Altesse Royale m'a mené dans sa grande salle à manger, où nous nous sommes promenés en long et en large, après avoir à nous deux dérangé la table pour laisser le passage libre. Cela paraît être son moyen d'exercice. Il est impossible de montrer plus de confiance à quelqu'un que M. le duc d'Orléans ne l'a fait dans sa longue conversation avec moi sur l'armée. Pour ce qui m'est personnel, il m'a demandé où je voulais aller; ma réponse a été : « Dans mon ancien commandement des Pyrénées-Orientales. — Alors, a répliqué le prince, il faudra grossir votre commandement »; et il m'en a demandé les moyens. Au bout d'une heure, notre entretien ne paraissait pas près de finir; on a annoncé le président du conseil. M. le duc d'Orléans, en me disant adieu, a ajouté : « Nous aurons bientôt d'autres conversations. »

J'ai aussi causé longuement avec Madame Adélaïde, sœur du Roi. Elle a un grand crédit sur Sa Majesté.

J'ai dîné chez le Roi; il y avait cinquante personnes. J'ai été présenté par Mme Anatole de Montesquiou à Mme la duchesse d'Orléans; celle-ci est grande, spirituelle, cause volontiers; son accent allemand n'est pas trop marqué; sa tournure est noble, son teint n'est pas beau; elle est, il faut bien l'avouer franchement, laide, mais d'une laideur agréable, si l'on peut parler de la sorte.

CHAPITRE VI

Je suis admis à la Chambre des pairs. — Le duc d'Orléans et le 4e hussards. — Dîners chez le prince de Talleyrand, chez le duc Decazes, chez Mme Hoche, etc. — Je réclame une indemnité pour les officiers d'Afrique. — M. Thiers, journaliste. — Concert chez la princesse Bagration. — L'atelier d'Horace Vernet. — Anecdote sur le colonel Duvivier. — L'abbé de Ravignan. — Ambassade du maréchal Soult à Londres, pour le couronnement de la reine d'Angleterre. — Retour à Perpignan le 24 avril 1838. — Mort de la vicomtesse de Laval. — Procès du général Brossard. — Conduite du général Bugeaud dans cette affaire. — Je vais voir le maréchal Soult dans sa terre de Saint-Amans-la-Bastide. — — Mort de la duchesse de Broglie, de mon oncle le vicomte de Castellane. — Je donne à Perpignan la réputation de ville de plaisirs. — Troubles lors de l'élection de M. Arago comme député de Perpignan. — Je viens à Paris pour la session de la Chambre des pairs de 1839. — Audiences du Roi et du duc d'Orléans. — Mariage de mon fils Henri avec Mlle de Périgord. — Émeutes du 12 mai 1839. — Retour à Perpignan le 18 mai 1839.

5 mars. — J'ai été admis à la Chambre des pairs; le général Reille et le marquis de Louvois ont été mes parrains. Je suis entré dans la Chambre entre eux deux, le duc Decazes, grand référendaire, marchant en arbalète; le chancelier Pasquier m'a lu la formule du serment, que j'ai prêté. Il m'a dit de prendre place.

J'ai dîné ce soir chez le chancelier Pasquier; il y avait cinquante personnes. Il est abonné avec Chevet à quarante francs par tête.

Les ministres habitant la rive droite de la Seine reçoivent le mardi; le ministre en retraite, Guizot, également. Il ne manque pas de monde dans son petit appartement de la rue de la Ville-l'Évêque; beaucoup de gens sont persuadés qu'il reviendra au pouvoir.

7. — J'ai parlé au Roi, en allant lui faire ma cour ce soir,

de l'avantage qu'il y aurait à établir les paquebots des postes à Port-Vendres, qui est beaucoup plus près d'Alger que Toulon; Sa Majesté a paru goûter cette idée. Sur la suppression de la quarantaine, il m'a fait l'objection qu'alors on en mettrait en Italie sur nos provenances; je lui ai répliqué qu'ayant des intendances sanitaires à Alger, à Bône, à Oran, il était absurde de traiter les bâtiments avec patente nette, comme si les Turcs étaient encore maîtres de ce pays.

8. — J'ai été avec M. le duc d'Orléans à la caserne des Célestins, voir au 4e de housards de prétendus essais d'exercices du sabre.

Les lieutenants généraux Préval, Schramm, Pajol, commandant la 1re division, Darvillé, commandant la place de Paris, le maréchal de camp de Faudoas, commandant cette brigade, assistaient à ce spectacle. Le régiment, en bataille dans la cour du quartier, a reçu le prince sans façon, sans giberne, sans carabine, en petite tenue. J'ai regretté d'entendre le prince royal dire que ce régiment était bien habillé; les pantalons étaient trop étroits, les pelisses n'étaient pas suivant le modèle et formaient, derrière, un cul-de-poule fort ridicule. Officiers et housards avaient des éperons et des petits bonnets bleu de ciel, contraires à l'ordonnance.

Ce que mérite le colonel Brack, ce sont les arrêts; je n'aurais pas manqué de les lui infliger, jusqu'à ce que son régiment ait été remis à l'ordonnance, si j'avais été commandant de sa division.

M. le duc d'Orléans a assisté à une revue d'hippiatrique, à une leçon de mnémonique sur la chronologie. Il n'est pas bien important pour un soldat de savoir s'il y a eu un roi du nom de Chilpéric, et des chants en chœur, cela me paraît bon pour des sacristains; on s'est transporté ensuite dans la cour pour voir douze housards faire le maniement du sabre. Le colonel de Brack a un terrible toupet pour oser déranger le prince royal afin de lui faire contempler de pareilles balivernes.

M. le duc d'Orléans nous a fait, en rentrant, des excuses de nous avoir dérangés pour si peu de chose; il a demandé à

chacun son avis; j'ai gardé le plus profond silence. Son Altesse Royale m'a forcé de m'expliquer sur les sabres. Je lui ai répondu que je préférais à ceux de l'invention de M. de Brack les sabres d'ordonnance, avec lesquels on peut pointer dans les charges.

9. — Le ministre de la guerre Bernard m'a dit qu'il avait écrit au général Pelleport pour lui demander si la 6e division lui convenait, et il a ajouté : « Votre affaire pour retourner dans les Pyrénées-Orientales est en train. »

Le Roi, avant le conseil, informé de ce propos du général Bernard, lui a demandé s'il ne savait pas donner un ordre, son intention étant que mon commandement me fût rendu sur-le-champ, et disant qu'il serait embarrassé vis-à-vis de moi, sa promesse étant positive.

Le général Bernard a une peur effroyable du Roi; il ne savait où se fourrer. Il lui a répondu qu'il n'avait pas écrit au général Pelleport pour le consulter, mais à cause d'une indemnité de déplacement que celui-ci sollicitait; le Roi a dit de la lui donner et d'en finir. La décision a été prise au conseil; l'ordonnance n'a pu être signée; elle n'était pas préparée.

10. — J'ai dîné chez le prince de Talleyrand, en petit comité. M. de Talleyrand ne marche plus; on le roule sur un fauteuil, il est vieilli; son corps s'affaisse beaucoup. Sa figure a toujours été blafarde; elle n'est pas très amoindrie. Il conserve tout son esprit, ce qui est étonnant à quatre-vingt-quatre ans.

Toujours malin comme un singe, il a causé avec la duchesse de Dino et Mme de Castellane, pendant le dîner, de la manière la plus piquante et la plus spirituelle. Il a une mémoire incroyable. On cite de lui un joli mot sur M. de Chateaubriand, qui se plaint de surdité : « Il se croit sourd depuis qu'il n'entend plus parler de lui. »

12. — J'ai dîné chez le duc Decazes, grand référendaire. J'ai remarqué que, depuis la Restauration, c'est le seul endroit où je n'aie vu que deux maîtres du logis. M. de Sémonville y est resté plus de vingt ans. Cet emploi est presque considéré comme inamovible.

13. — J'ai vu au ministère de la guerre M. Évrard de Saint Jean, chef de division chargé de l'administration des hôpitaux et des subsistances. Il m'a dit qu'il n'existe aucun rapport contre le service des hôpitaux en Afrique.

14. — J'ai dîné chez Mme Hoche, veuve du général; son gendre, le comte des Roys, a été créé pair, en considération de la mémoire de son beau-père. Mmes Hoche et des Roys avaient voulu composer un festin de grands personnages. Il y avait le comte Roy, M. Thiers et son camarade le beau M. Mignet, ancien journaliste, maintenant directeur des affaires étrangères; M. Dupin avec sa figure chafouine; le baron de Barante, notre ambassadeur en Russie; M. de Lamartine, et les professeurs Cousin et Villemain qui se détestent.

Nous avons eu un feu roulant de bons mots de plus ou moins bon goût. M. Thiers ne manque certainement pas d'esprit, mais il est impossible d'être plus petit, plus frêle, d'avoir l'air moins noble, de manquer davantage de dignité dans ses manières, et de moralité.

On discutait vivement du côté de la table où il était, sans rien conclure; l'opposition elle-même ne sait pas ce qu'elle veut.

20. — J'ai été chez le Roi pour le féliciter du retour de sa fille, la duchesse Alexandre de Wurtemberg. Sa Majesté n'a pas paru dans le salon; la Reine et Madame Adélaïde y sont venues. Le ministre de la guerre Bernard, en qualité d'aide de camp du Roi, est arrivé en avant de la Reine et des princes, chargé de pelisses et de châles; cela ne m'a pas paru fort digne pour un ministre en exercice.

23. — Mon affaire pour l'indemnité à accorder aux officiers en Afrique marche bien à la Chambre des députés. Un législateur m'a raconté, chez le président Dupin, que, dans son bureau, on a été unanime à la leur accorder. S'ils l'obtiennent, ils me la devront bien; personne n'y songeait.

M. de Rocca, ce fils de Mme de Staël qui a épousé Mlle de Rambuteau, reçoit les jeudis; ils s'efforcent tous les deux d'être polis. Les jours de réception, la grande satisfaction de M. de Rocca est de s'esquiver pour aller rincer des verres dans l'office.

25. — Nous avons eu à dîner le ministre de la guerre Bernard, excellent homme, mais qui n'a pas du tout la tournure d'un ministre; le duc de Mortemart, dont la conversation est toujours intéressante; le brave général Harispe, qui n'a pas dit un mot; le préfet de police Delessert, si honnête qu'aucun parti n'a osé jusqu'ici l'attaquer. Il nous a dit qu'il trouva, à son entrée à la préfecture de police, sur son bureau, un billet de cinq cents francs. L'huissier lui annonça que c'était le billet envoyé chaque jour par l'administration des jeux au préfet de police; il le mit sous enveloppe et l'adressa à l'administration des hospices; ce qu'il fit chaque matin jusqu'au 1er janvier 1838, époque de la disparition de l'administration des jeux.

29. — M. Thiers s'est décidément fait de nouveau journaliste. Il doit écrire trois articles par mois dans le *Constitutionnel;* il en fera bien davantage. Sa coalition avec M. Guizot ne lui réussissant pas, il voudrait revenir au pouvoir par la presse. Il attaque vivement dans le *Constitutionnel* la nomination du duc de Fezensac à Madrid et le transfèrement du général Janin à Besançon. Quoiqu'il parle de moi à cette occasion en bons termes, parce qu'enfin, pour avoir l'air impartial, il faut quelquefois dire du bien de quelqu'un, cet article n'en est pas moins injuste et d'autant plus méchant que la vérité y est altérée avec une grande adresse.

J'ai été à un concert chez la princesse Bagration; il y avait Lablache, Mlle Grizi, les grands talents des Italiens. La princesse Bagration est jaune, vieillie, malgré tous ses efforts pour rester jeune, ce qui lui a réussi longtemps. Son mari, l'Anglais Caradoc, dont elle ne peut pas prendre le nom à cause de l'empereur de Russie, et qui a à peu près la moitié de son âge, est toujours un joli garçon, fort spirituel. Son gouvernement lui donne de loin en loin des missions diplomatiques.

30. — J'ai vu, au théâtre des Variétés, les *Saltimbanques*, parade en trois tableaux. Odry fait le succès de la pièce. Ce genre de comique, si bas, si commun, n'est pas amusant; il en est autrement du *Père de la débutante*, comédie-vaudeville. Vernet y est très divertissant.

4 avril. — J'ai été visiter l'atelier d'Horace Vernet, il fait en ce moment un très beau tableau représentant une parade de l'empereur Napoléon dans la cour des Tuileries. Ceux qui l'entourent sont des généraux qui ont presque tous péri de mort violente. Vernet va donner la figure du colonel Combes au lieutenant de grenadiers en serre-file derrière le peloton, sur le premier plan; il servait à cette époque dans ce régiment. Ce tableau, commandé par l'empereur Nicolas, est destiné à Pétersbourg. J'ai connu tous les personnages; ils sont très ressemblants. J'ai vu aussi le tableau commencé qui représente le beau fait d'armes du lieutenant-colonel Changarnier dans la retraite de Constantine. Il est peint au milieu de son petit carré, entouré d'Arabes.

M. Horace Vernet m'a confirmé l'histoire qu'il a eue avec M. Duvivier à Guelma. Ce colonel lui offrit l'hospitalité, le fit coucher dans sa chambre et lui dit : « Je n'ai que la nuit pour travailler, je vous demande la permission d'écrire. » Il mit une grande chandelle sur une table, puis s'assit. M. Horace Vernet, soupçonnant quelque jonglerie de sa part, fit semblant de dormir. Il vit un moment après M. Duvivier apporter des lettres écrites, remplacer la grande chandelle par une petite, la souffler, et aller se coucher dans la pièce à côté.

Le lendemain, en se réveillant, Vernet lui demanda s'il avait bien dormi. « Je viens de me coucher, répondit le colonel Duvivier; vous voyez (en lui montrant les lettres et la chandelle) tout ce que j'ai fait et le temps que j'ai travaillé. » Cette histoire qu'on m'avait racontée en Afrique était donc exacte.

5. — On a beaucoup parlé des sermons du bel abbé de Ravignan, homme de talent qui s'est fait prêtre par désespoir d'amour et Jésuite pour qu'on ne crût pas qu'il avait l'ambition d'être évêque. Il était amoureux de Mme de B..., jeune veuve, petite, pas jolie, très spirituelle. M. A. de N..., son rival, moins agréable que lui, plus riche, l'emporta.

Voilà la cause de l'entrée au séminaire de l'abbé de Ravignan; il allait être avocat général, avait déjà marqué dans la magistrature par son talent; il aurait été loin dans cette carrière.

Je me suis donné un mal de chien auprès des députés pour obtenir une indemnité aux officiers de l'armée d'Afrique. Le *Journal du commerce* a fait un article dans ce sens; là-dessus M. Bernard, se croyant attaqué, a fait répondre dans un journal ministériel que les officiers de l'armée d'Afrique sont bien traités, qu'ils touchent double ration et comptent double campagne. Le baron Finot, député, m'a dit qu'il avait demandé au général Bernard la somme totale de la dépense; il s'est chargé de l'amendement, car on a pensé qu'il valait mieux le faire proposer par un député civil que par un militaire. La réponse du général Bernard a été : « Il faut prendre garde de se rendre aux exigences de l'armée; on a donné cette indemnité en Espagne; on l'accorde aux Pyrénées et dans les grandes villes, mais les officiers n'ont pas les rations comme en Afrique. Si on avait la guerre sur le Rhin, l'État ne pourrait pas supporter une pareille dépense. — Il ne s'agit pas du Rhin, lui a répliqué M. Finot, mais de troupes outremer; elles sont plus payées dans ce cas-là par toutes les puissances. »

Le général Bernard a fini par lui dire de voir M. Martineau, directeur de l'administration. M. Finot a été plus content, parce que M. Martineau sait ce que c'est que les affaires.

Il a été convenu de supprimer les rations dans les lieux de station, où les officiers en tirent peu de chose, et de leur donner l'indemnité en remplacement. M. Martineau m'a consulté; il a été bien convenu entre lui et moi que les rations seraient données en sus, toutes les fois qu'il y aurait des expéditions. Il est inouï qu'un ministre de la guerre, par faiblesse et par crainte de se compromettre par trop de dépenses, combatte une mesure désirée avec raison par le gouvernement; il n'est pas dans son intérêt d'avoir en Afrique une armée dont les officiers soient misérables.

Le Roi et Mgr le duc d'Orléans désirent vivement voir cette indemnité accordée. J'ai trouvé généralement de la bonne volonté dans les députés de toutes les opinions; ils sentent bien que l'armée s'en prendrait à eux de cette économie déplacée.

8. — Mme de Castellane reçoit tous les soirs; il y a chez elle de la conversation; cela manque maintenant à Paris. Les jeunes gens ont pris la manie des clubs; ils y passent une grande partie du temps. D'un autre côté, notre gouvernement représentatif fait que les hommes politiques se rassemblent pour causer entre eux, la politesse française s'en va; les femmes de bonne compagnie sont délaissées; il n'y a plus de société.

Nous avions invité M. le marquis de Sémonville à dîner; sa santé ne lui a pas permis d'y assister; mais, fidèle aux principes de l'ancienne politesse, il s'est traîné chez nous à sept heures du soir. Il a toute sa tête, sa conversation a été très piquante; il s'est retiré au bout d'une heure en disant : « Je vais tousser chez moi. » Le pauvre homme est bien cassé; il sent sa fin approcher.

15. — Dans une longue audience de Mgr le duc d'Orléans, nous avons causé à fond sur le militaire; après m'avoir raconté qu'il ne s'en mêle pas, comme on le dit, Son Altesse Royale m'a engagé à lui écrire, si j'ai besoin qu'elle me soutienne ou si j'ai besoin d'elle pour toute autre chose. « Vous connaissez ma confiance en vous, m'a-t-il dit, je vous écrirai moi-même si j'ai à vous consulter sur quelque question militaire. Je regrette que vous partiez avant la discussion du cadre des officiers généraux; elle sera importante à la Chambre des pairs. » Je lui ai répondu : « Je ne puis rester; je me suis engagé avec la population de Perpignan à donner un grand bal pour la fête du Roi. »

Duc d'Orléans. — « Oui, cela fait bien pour la considération du général.

Général Castellane. — « Par conséquent, cela est utile au service du Roi. »

16. — J'ai parlé pour la première fois à la Chambre des pairs sur la loi du recrutement; j'ai combattu l'idée de faire passer les classes en entier sous les drapeaux, en ne gardant les jeunes soldats que très peu de temps; on ne pourrait avoir ni artillerie ni cavalerie, ni soldats du génie; on n'aurait que des recrues sous les drapeaux, des recrues dans leurs foyers;

en un mot, on aurait seulement l'apparence d'une armée.

J'ai dîné chez M. le duc de Fezensac, pair de France. Notre nouvel ambassadeur en Espagne est homme d'esprit, instruit, très distrait. Il a fort bien servi à la guerre; il est lieutenant général assez ancien, ayant été nommé maréchal de camp en 1813, sous l'Empereur; il était gendre du duc de Feltre, ministre de la guerre. Il y avait à ce festin le baron de Barante, notre ambassadeur en Russie; M. de Viel-Castel, directeur aux affaires étrangères; M. de Flavigny, qui a épousé la fille aînée de M. le duc de Fezensac. Il a dirigé les affaires étrangères sous M. de Polignac, et n'a pas été employé depuis 1830.

17. — Le maréchal duc de Dalmatie est nommé ambassadeur extraordinaire à Londres pour le couronnement de la reine Victoria. Le maréchal Soult est enchanté; Mme la duchesse de Dalmatie ne l'est pas moins. Le comte de Flahaut est fort contrarié. M. le duc d'Orléans avait demandé pour lui cette ambassade au Roi; Sa Majesté, au lieu de refuser purement et simplement, y avait mis la condition que cela convînt au général Sébastiani, notre ambassadeur à Londres; cela a été une échappatoire du Roi. Le fait est que, puisqu'on ne voulait pas le nommer, il ne fallait pas lui donner d'espoir, le leurrer pour faire venir de Londres un refus de la Reine pour lui et une acceptation de M. le maréchal Soult.

24. — J'ai quitté Paris le 20 avril, et je suis arrivé aujourd'hui 24 avril à Perpignan, à onze heures du soir. La population de cette ville est dans la joie de mon retour; dans la cour, les musiciens et amateurs de la ville sont venus me donner une grande sérénade.

La situation de l'Espagne ne s'est pas améliorée pendant les quatre mois que j'ai été éloigné de ses frontières.

1er mai. — Service à la cathédrale, présidé par l'évêque pour la fête du Roi; il a été célébré avec beaucoup de pompe; le nombre des assistants à cette cérémonie va croissant chaque année.

J'ai raccommodé le préfet avec l'évêque; celui-ci est venu dîner à la préfecture. Mon bal du soir a été très nombreux, très gai et très animé.

Le Roi, cette année, n'a donné qu'une croix de la Légion d'honneur à chaque régiment. Sous la Restauration, on en donnait deux de Saint-Louis; on a mal fait de supprimer cet ordre militaire, qui plaisait à l'armée. Il fallait seulement changer le serment.

7. — Le ministre de la guerre n'a point encore remplacé le 17e de ligne, qui est parti, il y a plus d'un mois, pour Montpellier.

Jusqu'ici, on attachait de la cavalerie légère aux divisions d'infanterie; elle est éminemment propre à cet emploi, et moins chère que la grosse cavalerie. On m'a envoyé, au lieu de cela, un régiment de dragons. Les dragons sont bons, réunis en division, mais trop lourds pour le service d'éclaireurs.

22. — Le prince de Talleyrand (Charles-Maurice), né en février 1754, est mort à Paris en son hôtel, rue Saint-Florentin, le 17 mai 1838, à quatre-vingt-quatre ans. Ami de jeunesse de mon pauvre père, je vois disparaître en lui le dernier de ses contemporains; j'étais habitué depuis mon enfance à M. de Talleyrand. Une courte et très douloureuse maladie a enlevé M. de Talleyrand au bout de huit jours.

La France est menacée d'une perte beaucoup plus douloureuse et beaucoup plus difficile à réparer que celle de M. de Talleyrand. On craint pour les jours du général Haxo, qui est regardé comme le premier officier de génie de l'Europe, et qui a toujours été fidèle à la cause de son pays, qu'il a glorieusement servi.

7 juin. — M. le duc de Fezensac m'écrit de Madrid :

« Madrid, 1er juin.

« Mon voyage s'est passé sans accidents, je suis venu de Santander par Burgos et Valladolid, sans rencontrer ni un voleur ni un carliste; j'avais une escorte d'infanterie et de quelques cavaliers; j'ai eu l'occasion d'admirer le zèle et l'activité des soldats espagnols. L'infanterie suivait mes voitures toute la journée, et quelquefois au trot. Je n'ai jamais rien vu

de pareil. Il n'y a pas un voltigeur français qui puisse soutenir la comparaison. Je suis persuadé qu'il viendra un temps où cette armée fera encore parler d'elle en Europe. »

30. — Nous n'aurons bientôt plus ni cavalerie, ni artillerie, grâce à notre système de remonte, qui peut être fort avantageux pour les propriétaires, mais qui ne l'est certes pas pour avoir des chevaux en état de marcher dans les régiments. Si cela continue, on transformera les régiments en haras, et les officiers ne seront plus que des éleveurs de chevaux. Il y aurait grande économie à acheter les chevaux des marchands, en exigeant qu'ils eussent plus de cinq ans et qu'ils fussent en état de servir immédiatement, et en les payant trois cents francs par tête de cheval de plus que le prix actuel de la remonte.

10 juillet. — Le couronnement de la jeune reine a produit à Londres un grand mouvement et de l'exaltation. Notre ambassadeur extraordinaire, le maréchal Soult, y a été complètement à la mode. Il avait fait faire une magnifique voiture pour cette cérémonie, ce qui a été trouvé de fort bon goût par les Anglais. C'est le seul du cortège qui ait été applaudi. Il est vrai qu'ils considèrent parfaitement la bataille de Toulouse comme gagnée par eux.

12. — Mme la vicomtesse de Laval-Montmorency est morte à Paris, le 4 juillet, à quatre-vingt-sept ans; elle n'a survécu que de peu de jours à son ami le prince de Talleyrand; il allait chaque soir chez elle depuis bien des années lorsqu'il était à Paris. Mme de Laval est une des femmes les plus aimables que j'aie connues; amie de mon père, elle m'avait protégé depuis mon enfance; elle a conservé jusqu'au dernier moment la fraîcheur de son esprit, dont le charme amenait tous les jours chez elle une société peu nombreuse, mais excellente. Elle a habité longtemps la même maison que le comte Louis de Narbonne. Mme de Laval était bonne, piquante; je n'ai jamais vu rien de pareil à la grâce avec laquelle elle vous faisait des reproches. Son amabilité était parfaite; elle avait perdu son fils unique, le duc Mathieu de Montmorency, il y a

quelques années. Mme de Laval avait fait d'une négresse du nom de Zoé, et qui venait d'une habitation de monsieur son père, non seulement sa femme de chambre, mais une espèce d'amie. Cette négresse, femme d'esprit, restait dans le salon. Mme la vicomtesse de Laval, galante et fort jolie dans sa jeunesse, était depuis quelques années très dévote. Elle avait pour toute fortune une pension peu considérable que lui faisait son fils, le duc Mathieu, tant qu'il a vécu. Sa veuve, la duchesse Mathieu de Montmorency, née de Luynes, tout en Dieu, immensément et parfaitement avare, continuait cette modique pension sans l'augmenter. Je regrette vivement Mme la vicomtesse de Laval. N'avoir plus à aller chez elle à Paris, me manque tout à fait.

20. — La reine d'Espagne m'a nommé le 14 juillet grand-croix de l'ordre royal et *distingué* de Charles III.

15 août. — Le 16e léger était presque en révolte à Paris contre son détestable colonel M. Devaux. Le ministre de la guerre a trouvé bon de me l'envoyer à Perpignan pour le remettre. Les journaux de l'opposition ont attaqué à tort le gouvernement de ce qu'il faisait voyager le régiment au milieu de l'été. Les soldats français ne sont pas efféminés au point de ne pouvoir voyager par la chaleur. J'ai découvert la raison des trois cent cinquante hommes laissés en arrière : au lieu de se conformer au règlement qui défend de se mettre en route avant le jour, à moins de nécessité absolue, ils ont fait de la nuit le jour, et ils partaient bravement à dix heures du soir. Aucune troupe ne peut à la longue résister à un pareil régime. Quelques officiers souffrant de la chaleur auront provoqué cette mesure. La chère commodité est encore cause de cela.

25. — Mme la duchesse d'Orléans est accouchée hier d'un prince; le nouveau-né a reçu les noms de Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris.

Le Roi a accordé deux jours de solde aux sous-officiers et soldats, à l'occasion de la naissance de M. le comte de Paris.

26. — Le lieutenant général baron Rohault de Fleury, inspecteur général du génie, le lieutenant général Berthezène,

les généraux Bugeaud, Thilorier, Laidet, d'Hautpoul, de Galz, de Bar, se trouvent réunis à Perpignan, la plupart pour le procès Brossard.

J'ai fait faire aux troupes la petite guerre devant eux. Le général indigène Mustapha y était aussi; il était à cheval, suivi de son neveu Ben Ismaël, lieutenant de spahis, décoré de la Légion d'honneur. Celui-ci tenait sur le devant de sa selle le jeune négrillon fils de Mustapha.

27. — Le premier conseil de guerre de la 21e division s'est réuni le 27 août, à dix heures du matin, à Perpignan, pour juger le général Brossard. Le lieu ordinaire des séances n'étant pas suffisant, il s'est assemblé dans l'ancienne chapelle de la citadelle; les juges se sont placés au fond du chœur, le rapporteur et le greffier à droite, le commissaire du Roi, l'accusé et ses avocats à gauche; plusieurs sténographes ont des places réservées; la foule est considérable.

Le conseil de guerre est ainsi composé : président, M. de Thilorier, maréchal de camp; juges, MM. le baron de Galz, maréchal de camp; de Bar, aussi maréchal de camp; Lugnot, colonel du 21e léger; Ormacey, chef de bataillon au 21e léger; Rignault de Rochefort, capitaine au 7e chasseurs; Chevalier, capitaine au 2e du génie; rapporteur, M. Robert, major du 17e de ligne; commissaire du Roi, M. Vautrin, capitaine au 15e léger.

Le général Brossard est défendu par Me Boinvilliers, avocat du barreau de Paris, assisté de Mes Lafabrègue et Parès, du barreau de Perpignan.

La lecture des pièces faite par le greffier hors de la présence de l'accusé, conformément aux usages militaires, a duré quatre heures et demie; le général Brossard, en uniforme de maréchal de camp, a été ensuite introduit; le président lui a lu les chefs d'accusation ainsi conçus :

1° Concussion;

2° Tentative de corruption de fonctionnaires publics;

3° Immixtion comme fonctionnaire dans des affaires incompatibles avec sa qualité;

4° Proposition de complot dans le but de faire armer les habitants contre l'autorité royale.

Le président a ensuite procédé à l'interrogatoire de l'accusé, qui a constamment répondu avec esprit, finesse et à-propos. Pressé de s'expliquer sur les raisons qu'il croyait au général Bugeaud pour l'accuser, le général Brossard a déclaré qu'il ne voulait le faire que devant cet officier général.

28. — La seconde séance du conseil de guerre a été très violente; le général Bugeaud a été plusieurs fois interrompu dans sa déposition par l'accusé.

Le général Brossard a pris la parole après le général Bugeaud; il a voulu changer les rôles, il est devenu accusateur, reprochant au général Bugeaud d'avoir reçu de l'argent du négociant Puig, l'attaquant sur les articles secrets du traité de la Tafna, qui lui attribuait cent mille boudjous; il a avancé que lui, général Brossard, étant instruit de tous ces faits, le général Bugeaud avait intérêt à éloigner et même à perdre un homme dont le témoignage pouvait lui devenir fatal. Tel est le système du général Brossard. Ce système, s'il ne le sauve pas, jettera du doute dans cette affaire et autorisera les attaques des nombreux ennemis du général Bugeaud; ce dernier a dit qu'il avait gardé plusieurs jours douze mille francs appartenant au négociant Puig, et provenant d'un commerce étranger au service, mais qu'il les lui avait rendus. Les témoins Ben-Durand, Eynard et Allegro ont été entendus dans cette séance.

29. — Vingt-trois témoins, parmi lesquels plusieurs à décharge, ont été entendus aujourd'hui. Mustapha a déclaré qu'il ne savait rien. Le rapporteur a fait son réquisitoire; il a abandonné son second chef d'accusation : « tentative de corruption de fonctionnaires publics », mais il a maintenu les autres. Son rapport, s'il ne se distingue pas par l'éloquence, a le mérite d'être clair et très ferme.

30. — Me Boinvilliers a pris la parole avec éloquence; dans la défense de son client, il n'a épargné ni Ben-Durand, ni le général Bugeaud. Celui-ci, irrité des attaques dont il était l'objet, a plusieurs fois interrompu l'avocat, et il a malheureusement suivi l'accusé et l'avocat sur le terrain où on voulait l'amener; il s'est cru obligé de se défendre personnelle-

ment, allant jusqu'à dire qu'il voulait demander un conseil d'enquête et même de guerre. A propos des cent mille boudjous reçus pour les chemins vicinaux de la Dordogne, il a prononcé le nom de M. le comte Molé, président du conseil. Un journal de Toulouse, l'*Émancipation*, a avancé que M. le comte Molé l'avait autorisé à toucher ces cent mille francs.

Il a exposé au conseil de guerre qu'il trouvait cela si simple pour ses chemins vicinaux, qu'il l'avait confié au duc d'Orléans et à moi. Il a été interrompu par de très forts murmures de l'assemblée, lorsqu'il a prononcé mon nom. Comme on a une bonne opinion de ma probité, on était indigné qu'on pût l'invoquer même indirectement, dans une semblable affaire.

Le président ayant imposé silence au général Bugeaud, il s'est tu jusqu'à la fin du plaidoyer; il a repris alors la parole, mais, comme il menaçait de ranimer la discussion, le président l'a arrêté de nouveau. Sur le refus du rapporteur de répliquer, et le conseil déclarant qu'il se trouvait suffisamment instruit, les juges se sont retirés à trois heures dans la salle des délibérations.

A cinq heures et demie, le conseil a repris séance et a déclaré le général Brossard coupable du troisième chef d'accusation : *immixtion, comme fonctionnaire, dans des affaires incompatibles avec sa qualité*. Les autres chefs d'accusation ayant été écartés, il a été condamné à six mois de prison, huit cents francs d'amende, et à l'interdiction de toutes fonctions publiques.

J'ai parlé après le conseil, au général Bugeaud, du tort qu'il avait eu de citer le prince royal, le président du conseil et moi, dans sa déposition. Il m'a avoué qu'il en est fâché et qu'il y a été poussé par la position où il se trouve. Il m'a raconté qu'il avait parlé, avant son départ pour l'Afrique, à M. le comte Molé de faire donner par Abd-el-Kader cent mille francs pour les chemins vicinaux de la Dordogne; que M. le comte Molé lui avait répondu qu'il ne voyait là rien que d'honorable; qu'il serait son avocat au conseil; que, depuis, M. le comte Molé lui avait écrit qu'il en avait parlé au Roi, et que, dans les circonstances, il ne voyait pas que cela

fût possible, qu'alors il avait renoncé à l'exiger d'Abd-el-Kader.

J'ai vu la lettre de M. le comte Molé, seule pièce produite par le général Bugeaud; elle n'est, suivant moi, qu'un refus très positif, mais poli.

Le général Brossard s'est pourvu en revision.

Mᵉ Paravey, maître des requêtes, est venu dans la soirée chez moi pour me dire que M. Bugeaud, exaspéré des attaques de Mᵉ Boinvilliers, voulait lui envoyer un cartel. J'ai été chez cet officier général et j'ai obtenu, non sans peine, qu'il retirât des mains de son aide de camp Eynard la lettre de provocation qu'il l'avait chargé de porter à Mᵉ Boinvilliers. Il a déchiré devant moi cette belle épître.

31. — Le général Bugeaud est entré à midi chez moi, hors de lui : « En m'éveillant ce matin, m'a-t-il dit, j'ai senti le même poids qu'hier. J'ai été trouver Mᵉ Boinvilliers, logé dans la même auberge que moi, et je lui ai demandé des explications; il m'a répondu que ce qu'il avait dit, c'était pour la défense de son client; que, dans tous les cas, dans l'intérêt de cette même défense, une affaire entre nous serait à ajourner. » Il a terminé en me priant de lui écrire.

Le général Bugeaud est disposé à signer une lettre faite par Mᵉ Paravey, et si la réponse de Mᵉ Boinvilliers lui convient, il veut la faire mettre dans les journaux.

J'ai proposé une entrevue qui a eu lieu en ma présence et celle de Mᵉ Paravey. Mᵉ Boinvilliers s'est montré homme de cœur; il a dit au général Bugeaud : « Je ne vous ai pas insulté; j'ai seulement fait usage de vos aveux dans l'intérêt de mon client »; et Mᵉ Boinvilliers a ajouté : « Comme je ne sais pas d'homme qui se connaisse mieux en honneur que M. le général de Castellane, je signerai tout ce qu'il me présentera. »

J'ai fait alors quatre lignes ne signifiant rien; M. le général Bugeaud s'en est contenté. Mᵉ Boinvilliers, avant de signer, m'a dit : « Général, en votre âme et conscience, en ma position, signeriez-vous pareille chose? — Oui, monsieur, et il faut même vous avertir, avant, que M. le général Bugeaud a

l'intention de faire insérer ceci dans les journaux (1). »

3 septembre. — Je suis très étonné de lire dans un article du journal *le Garde national* de Marseille, du 1er septembre, une lettre datée de Perpignan du 29 août, qui contient des faits mensongers. D'abord il n'y a eu ni bal ni souper chez M. Durand, à la fin du procès Brossard; seulement une simple soirée. On rapporte que j'ai embrassé le général Bugeaud en lui disant : « Général, vous avez bien grandi à mes yeux aujourd'hui; je vous aimais bien hier, je vous aime dix fois plus. » Je n'ai pas embrassé le général Bugeaud. Je n'ai rien dit de semblable; voilà mes propos : « Il y a de la noblesse, général, à avouer franchement un tort. »

5. — Le conseil de revision, sous la présidence du maréchal d'Hautpoul (2), a annulé à l'unanimité le jugement

(1) L'original fut remis au rédacteur du *Journal des Pyrénées-Orientales* et imprimé; arrivé à Toulouse, le général Bugeaud s'aperçut de la valeur de la lettre, c'est-à-dire qu'elle ne signifiait rien du tout; il y ajouta une phrase de sa façon, pour laquelle le rédacteur du *Journal des Pyrénées-Orientales* était disposé à lui faire un procès. Lorsque cette lettre avec addition me revint dans un journal de Toulouse, je ne doutai pas d'une réclamation de Me Boinvilliers; j'étais tout disposé à certifier la vérité. Heureusement, Me Boinvilliers se contenta d'une lettre du général Bugeaud dans laquelle il lui mandait qu'il avait ajouté une phrase à sa lettre.

Cet officier général avait affirmé à l'audience qu'il avait signé l'ordre sans le lire. Sa mémoire l'avait mal servi; le sous-intendant Sicard m'a représenté l'ordre avec des corrections de la main du général Bugeaud. — (*Note du maréchal.*)

(2) M. le maréchal de camp d'Hautpoul avait été appelé à Perpignan pour présider le conseil de revision; les légitimistes remuèrent ciel et terre en faveur du général Brossard; le général d'Hautpoul avait jusque-là appartenu à ce dernier parti. Conseiller d'État, directeur de l'administration de la guerre en 1830, il n'avait pas voulu à cette époque solliciter d'être employé; il me témoigna un vif désir de l'être. Il avait été député, il m'exposa qu'il n'avait pas voulu se mettre sur les rangs aux dernières élections, étant porté par un parti opposé au gouvernement du Roi des Français, et que son intention était de se rallier franchement à celui-ci. J'écrivis en conséquence au ministre de la guerre. M. le comte d'Hautpoul fut faire sa cour au Roi; il obtint le commandement de la subdivision de la Rochelle. La franchise n'était pas le caractère distinctif de cet officier général. Il se montra, pendant ce procès, obséquieux pour moi; d'après son attitude, on n'aurait pas pu lui supposer de la sympathie pour le général Brossard.

Je ne connaissais pas le général d'Hautpoul; j'ignorais alors le peu de fond à faire sur ses paroles; je pris donc pour argent comptant l'expression de ses regrets de ce résultat. Le procès était à recommencer devant

rendu par le conseil de guerre contre le général Brossard. M. Sicard, témoin à charge, ouï par le juge d'instruction à Oran, a été entendu aux débats sans l'avoir été préalablement du rapporteur.

19. — J'ai reçu la lettre suivante du général Bugeaud, datée d'Excideuil, le 15 septembre 1838 :

« Mon cher Général,

« J'éprouve le besoin de vous remercier encore de toute la bienveillance que vous m'avez montrée dans tout le cours de cette déplorable affaire. Soyez bien convaincu que j'en suis vivement touché et que je ne désire rien plus ardemment que de trouver l'occasion de vous le témoigner autrement que par des paroles.

« Vous devez croire que j'ai été et que je suis encore bien malheureux de tout cela; j'en ai eu pendant quelques jours l'esprit tellement bouleversé que j'étais capable de faire sottise sur sottise. Le calme est revenu, bien que la blessure soit profonde. Il n'a pas dépendu de mes amis, de mes commettants, qu'elle ne fût cicatrisée. De toutes parts on est accouru près de moi, pour m'apporter des consolations, en m'assurant que les débats de Perpignan n'avaient altéré en rien les sentiments qu'on me portait; que tout homme impartial voyait bien que j'étais resté parfaitement pur; que la presse des partis extrêmes, ayant intérêt à ne pas le voir ainsi, m'attaquait avec acharnement. D'un autre côté, le gouvernement, tout en me montrant son humeur de ce que j'ai nommé M. Molé et le prince royal, me dit qu'il est convaincu que je n'ai pas manqué à l'honneur et qu'on n'oubliera jamais les services que j'ai rendus.

« Tout cela, mon cher camarade, est un peu de baume sur la blessure, mais n'est pas la guérison; je ne puis la trouver complète qu'aux Alpes, sur le Rhin, aux Pyrénées, en Afrique,

un autre conseil de guerre; on devait s'attendre au renouvellement de tous les scandales, chose fâcheuse et ennuyeuse pour le gouvernement. — (*Note du maréchal.*)

partout où je pourrai rendre de nouveaux services au pays.

« Le ministre de la guerre a été très bien pour moi; il m'a envoyé un homme de sa confiance et de la mienne pour s'en tendre avec moi sur la conduite à tenir désormais. On me recommande le calme et la modération; j'y suis bien résolu. C'est un cruel événement que j'ai subi là, mon cher camarade; mais je m'en consolerai et je m'en relèverai si, comme j'ai lieu de le croire d'après toutes les lettres que je reçois, mes camarades me conservent leurs bons sentiments.

« Si le gouvernement tient à ce que l'instruction soit plus complète qu'elle n'a été, il faudrait dire au nouveau rapporteur de faire assigner :

« 1° M. le colonel Maussion, chef d'état-major à Oran, qui a entendu des propos immoraux que M. de Brossard a tenus à tout le corps d'officiers de cavalerie et qui a vu compter l'argent que je l'ai forcé de rendre au Juif Cohen. Maussion doit savoir encore d'autres faits.

« 2° Le chef de bataillon du génie Perreau, dont M. Pizerat a parlé dans sa déposition orale. Cet officier connaît bien M. de Brossard; il l'avait jugé avant moi, et il dira franchement sa pensée, ce que n'ont pas fait plusieurs autres témoins.

« 3° Le chef d'escadrons Guerbe, actuellement major de place à Alger. Il sait beaucoup sur le général Brossard.

« Enfin, si M. de Brossard ne fait pas entendre à décharge Mustapha et l'interprète Branchat, il faudrait que l'accusation s'en emparât, car ils seront de bons témoins à charge. Dans les deux cas, il faut interroger Mustapha et l'interprète sur les faits suivants : quand Mustapha sut que je devais bientôt quitter Oran, il vint chez moi avec l'interprète Branchat, et il me dit : « Quoi! vous voulez nous laisser entre les mains du général Brossard? S'il reste ici à commander, je veux m'en aller. » Comme je ne savais rien alors sur le compte du général Brossard, je combattis ce que je croyais être des préventions, mais ce fut inutile; Mustapha sortit de chez moi avec ses convictions. Quand la bombe eut éclaté et que le général Brossard fut parti, Mustapha revint chez moi encore

avec Branchat, et me dit : « Eh bien! vous ne vouliez pas me croire. Avais-je raison? Il était capable de tous nous vendre. » Si on lui fait expliquer les causes de ses convictions, sa déposition sera importante. Je n'ai pas parlé de cela dans le principe, parce que je ne voulais pas montrer de l'acharnement contre l'accusé; mais au point où sont les choses, je ne dois plus le ménager, et je pense que le gouvernement a intérêt à ne pas le ménager non plus, car un acquittement serait un grand scandale.

« Mustapha et sa suite, augmentée de mon préfet et de quelques amis de Périgueux, ont passé quelques jours chez moi. Le chef des douars part aujourd'hui pour Paris; il s'attend à revenir à Perpignan et désirerait s'embarquer à Port-Vendres.

« Adieu, mon cher général; si vous en avez le temps, donnez-moi quelques détails sur l'état des choses et de l'opinion à Perpignan. Soyez assuré que vos lettres ne seront communiquées à personne; je suis payé pour être discret. »

21. — M. le maréchal et Mme la maréchale Soult s'étaient plaints vivement à moi de ce que, depuis cinq ans à Perpignan, je n'avais pas été les voir à leur château de Saint-Amans (Tarn), comme si cette terre n'était pas à quarante lieues de Perpignan. Après avoir terminé l'inspection du 4e de dragons à Béziers, à dix-sept lieues de Soult-Berg, je me suis rendu par Saint-Chinian et Saint-Pons à Saint-Amans.

Le château, bâti par M. le maréchal Soult il y a sept ans, est un pavillon double; il a deux étages; le second est très bas; la vue se borne à celle d'une montagne très rapprochée. L'amour du duc de Dalmatie pour les lieux qui l'ont vu naître l'a porté à y faire bâtir ce château. Dans le fond, à droite de la vallée, est le bourg de Saint-Amans, où le père du duc de Dalmatie était notaire.

Il y a un grand salon avec le portrait en pied de Napoléon.

Dans une longue promenade avec le duc de Dalmatie, il a affecté de s'occuper d'agriculture; nous avons parlé, je ne sais à propos de quoi, un peu de remontes et beaucoup de ses plan-

tations. J'ai trouvé dans le salon son neveu le colonel Gallinier, du 4e léger; puis est entrée une femme avec un bonnet rond, en robe noire fort simple, qui s'est mise à tricoter, et ensuite une autre plus jeune, dans le même costume; je les ai prises d'abord pour des femmes de chambre. M. Gallinier m'a dit que la première était la sœur du maréchal Soult, Mlle Sophie Soult, et l'autre sa sœur à lui. Elles habitent le bourg de Saint-Amans. M. de Crèvecœur, préfet du Tarn, assez bien tourné, et sa jolie femme de trente-cinq ans environ, étaient au château; le tout a composé, avec un gros secrétaire, les convives du festin, qui a été bien servi.

Le maréchal se dit en très bonne santé; il m'a paru vieilli. Il marche beaucoup dans ses jardins. La maréchale devient sourde; je lui avais annoncé que mon intention était de partir ce soir; on est venu m'annoncer à huit heures que ma voiture était prête. Il y a eu de la part du maréchal Soult une explosion de colère; je lui ai répondu que j'étais obligé d'inspecter demain à Narbonne le dépôt du 5e léger. Cela a été si vif que je suis sorti du salon sans dire adieu à la maréchale. J'ai exposé au maréchal Soult qu'en faisant un détour de trente-six lieues et en passant deux nuits pour lui présenter mes respects, j'ai suffisamment prouvé ma bonne volonté; il m'a dit alors qu'il aurait voulu causer métier avec moi; il m'a donné la main, et nous nous sommes quittés bons amis.

Le maréchal Soult, après son ovation en Angleterre, s'est persuadé que le gouvernement ne pouvait se passer de lui; il s'est trompé. Il n'a pas vu que c'était en sa qualité de lieutenant de Napoléon que le peuple l'avait traité en Angleterre comme il l'a fait, et par amour-propre anglais encore. Napoléon est le souverain qui a fait le plus de mal à l'Angleterre, en accoutumant l'Europe à se passer de leurs manufactures; les Anglais tiennent à ce qu'un souverain qui leur a été aussi préjudiciable soit un très grand homme.

29. — Mme la duchesse de Broglie, née Staël, est morte en peu de jours, à Broglie, d'une fièvre cérébrale, le 22 septembre; elle est vivement regrettée; elle était venue voir à Paris son fils Albert, qui vient d'être couronné deux fois au grand con-

cours, huit fois à son collège. La comtesse d'Haussonville, sa fille, était en Italie; son fils cadet Paul, âgé de trois ans, était seul auprès d'elle. Mme de Broglie avait quarante et un ans, était encore bien, avait été charmante. Gracieuse, bienveillante, sa conduite a toujours été exempte de tout reproche; elle était dévote, protestante très zélée; on s'occupait beaucoup de politique dans son salon. La duchesse de Broglie prenait feu dans les discussions, mais sans aigreur; elle avait un sourire charmant. Son mari est au désespoir; c'est une grande perte non seulement pour lui, mais pour ses amis. Mme de Castellane était fort liée avec elle.

19 octobre. — Le vicomte de Castellane, mon oncle, est mort à soixante-dix ans, à Marseille; il a toujours été parfaitement bon pour moi; c'était un homme d'un grand courage et de beaucoup d'esprit; sa vie a été très agitée. Il débuta au service dans le régiment du Roi-infanterie. Son père, qui était avare, ne lui donnait pas le nécessaire; il devint joueur; on lui fit épouser Mlle de Saulx-Tavannes, riche mariage pour un cadet; mais elle était horriblement laide, ce qui contribua à augmenter son goût du jeu. Il mangea toute sa fortune. Il avait quitté Paris dans sa vieillesse, pour se retirer à Marseille.

Sa fuite de la prison du Luxembourg, en 1793, est une aventure incroyable. Il gagna la Suisse, revint en France, puis prit parti à Paris avec les sections, en vendémiaire (octobre 1795), et fut condamné à mort par contumace le 27 octobre 1795. Le vicomte de Castellane répondit un soir au « Qui vive? » d'un factionnaire : « Contumax »; la sentinelle le laissa passer. Le 4 août 1796, il purgea sa contumace, et le jury l'acquitta à l'unanimité.

Le vicomte de Castellane rentra au service en 1813, en qualité de chef d'escadrons au 2e régiment de gardes d'honneur, et fit la campagne. Depuis la Restauration, il était resté en non-activité. Sa gaieté était remarquable; elle ne l'abandonna jamais, même dans les circonstances les plus malheureuses de sa vie. Il était toujours, dans le monde, d'une amabilité parfaite.

25 novembre. — Les journaux de l'opposition blâment aigre-

ment l'évacuation d'Ancône. Cette occupation telle qu'elle existait était une haute imprudence; nous avions là quatorze cents fantassins, cent canonniers, sans un canon, sans munitions; à peine avait-on des cartouches pour tirer à la cible. Je tiens ce détail d'un capitaine du 66e. La guerre survenant, la garnison française aurait été faite prisonnière par les Autrichiens, avant qu'on ait eu le temps d'y envoyer, par mer, des secours. Cette occupation a coûté à la France plus de sept millions. C'était une affaire d'amour-propre, et elle n'inquiétait pas beaucoup les Autrichiens; cela leur donnait, dans le cas d'hostilités, la certitude d'un petit succès au début de la campagne.

2 décembre. — M. le maréchal comte de Lobau, commandant en chef de la garde nationale de Paris, est mort le 27 novembre, à soixante-huit ans; sa mort m'afflige beaucoup. J'ai été pendant quatre ans son aide de camp, et je me suis trouvé avec lui sur les principaux champs de bataille de la Grande Armée. En 1813, il fut chargé, à Dresde, de revoir le travail de la guerre, comme aide de camp de l'Empereur, et il contribua beaucoup à ma nomination de colonel; depuis, il a toujours été parfait pour moi.

12. — Le comte de Montlosier est mort à Clermont le 9 décembre. Le clergé lui a refusé les consolations de la religion; l'ancien évêque l'avait excommunié pour son mémoire sur les Jésuites. On lui demandait des rétractations auxquelles il n'a pas voulu consentir. On a fait porter son corps à sa terre de Randane, pour couper court au refus des ecclésiastiques d'assister à son enterrement.

J'ai donné mon premier bal. J'ai choisi les vendredis à cause des officiers; il n'y a jamais d'exercice le samedi, jour consacré pour les soldats aux ouvrages de propreté. J'avais quatre cents personnes, dont cinquante-deux personnes étonnamment bien mises. Le bal a été très animé; on s'étonne que, dans une ville de dix-huit mille âmes, on puisse réunir autant de jolies femmes, mises avec recherche. Les Roussillonnaises ont généralement de la grâce; elles sont surtout remarquables par leurs yeux noirs, beaux et vifs. Trois hommes qui n'étaient

pas invités s'étaient établis à l'écarté, où on les a découverts; l'un a été reconnu pour un simple commis d'avoué, espèce d'imbécile qui a épousé une femme de soixante-quatre ans. Les deux autres sortaient de la maison centrale de Nîmes. Il y a gros à parier qu'ils s'étaient introduits pour voler à l'écarté; mais comme on n'a pu leur prouver aucun délit, ils ont été relâchés.

1839

15 janvier. — Le 21ᵉ léger a quitté ma division pour aller à Bayonne. Les deux bataillons de ce régiment, après vingt-cinq jours de marche, sont arrivés à Bayonne par une neige et par un temps affreux, dans la meilleure tenue, laissant en arrière deux officiers et quatre hommes seulement. Cela est incroyable; au lieu de cela, le 16ᵉ léger, qu'on m'a envoyé de Paris à Perpignan, a laissé cinq cent trente-cinq hommes aux hôpitaux, et il en est mort trente. A la tête de quatre régiments organisés comme le 21ᵉ léger, je serais donc arrivé devant l'ennemi, au bout de trente jours de marche, avec deux mille hommes de plus que la division ayant quatre régiments, sur le pied où était le 16ᵉ léger.

10 février. — J'ai conquis pour Perpignan la réputation de ville de plaisir; on vient de Narbonne, de Carcassonne, pour le carnaval. Le fait est qu'on y a la rage de se divertir; la passion des mascarades est dans le sang méridional. Les jeunes gens de la société se promènent dans les rues avec des tambours.

Mars. — Les élections ont été l'occasion de quelques troubles. M. Arago a été élu à Perpignan; à la sortie du collège électoral, quelques individus ont crié sur la place de la Liberté : « Vive Arago ! » Dans la soirée, une quarantaine de polissons suivant deux hommes qui portaient des torches ont crié : « Vive Arago ! » Dans une rue du faubourg Saint-Mathieu, à laquelle on a donné en 1830 le nom de rue Arago, il y a eu illumination; les meneurs ont distribué des drapeaux et des

chandelles aux républicains pauvres de cette rue; on y a exposé une lithographie de M. Arago, couronné de laurier, ayant à sa droite le buste de l'empereur Napoléon, à sa gauche celui du duc de Reichstadt; si l'Empereur avait pu revenir, il aurait été bien étonné de se voir en faction avec son fils pour faire honneur à M. Arago; il n'y a eu ni chants, ni cris séditieux. Les meneurs ont voulu que tout se fît en ordre. Un habitant disait à l'un d'eux : « Gare à toi, ne fais pas de bruit, car Castellane t'arrangera. — Aussi, a répondu l'autre, je ne suis pas là pour faire du bruit, mais pour empêcher qu'on en fasse. »

13. — La coalition l'emporte dans les élections : M. le comte Molé, président du conseil, ministre des affaires étrangères; M. le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur; M. Barthe, ministre de la justice; M. le général Bernard, ministre de la guerre; M. Martin (du Nord), ministre des travaux publics; M. Lacave-Laplagne, ministre des finances; M. l'amiral Rosamel, ministre de la marine; M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, ont remis, le 9 mars, leur démission entre les mains du Roi.

Si les députés continuent à vouloir administrer le pays, si les ministres consentent à ce qu'ils soient le canal de toutes les grâces, l'administration deviendra impossible. La corruption par les places pour les élections est la plus funeste de toutes. La corruption par l'argent, comme en Angleterre, n'a pas de si fâcheuses conséquences pour le pays.

25. — Je suis arrivé à Paris aujourd'hui. J'ai été ce soir chez le Roi; nous avons causé de la situation et un peu de l'armée. La famille royale m'a fait compliment du mariage de mon fils Henri avec Mlle de Périgord; j'ai été chez la duchesse de Talleyrand, où j'ai fait connaissance avec ma belle-fille, petite, agréable et fort bien élevée.

On ignore les projets de M. Thiers; on suppose qu'il ne se soucie pas d'entrer au pouvoir en ce moment, et qu'il veut laisser user un ministère avant d'en former un. La puissance de M. Thiers consiste dans tous les journaux de Paris moins deux, dont il dispose; les rédacteurs viennent prendre le mot

d'ordre chez lui. Cependant, en France et en Europe, sa considération est petite; à force de se proclamer indispensable, on le croit; on a peur de lui, fort à tort, je pense.

La prolongation de cette crise est déplorable; la plus grande stagnation règne dans les affaires; les ouvriers sont sans ouvrage.

Il faut cependant avoir un ministère quelconque, le 4 avril, pour l'ouverture de la session; une nouvelle prorogation serait fâcheuse. La position de la Chambre ne donne la majorité à aucun parti pour autre chose que pour renverser. La fraction la plus nombreuse est encore celle des anciens 221, réduits à 207.

1er avril. — J'ai été hier soir chez le Roi; Sa Majesté est entrée vers neuf heures dans le salon. Après m'avoir demandé de mes nouvelles, il a dit à M. Cunin-Gridaine, à ma droite, qu'il s'était occupé des moyens d'ouvrir la session, ajoutant que la prorogation est motivée, quand il y a des négociations entamées pour former un ministère; mais qu'étant toutes rompues, il n'y a pas de raison pour la décréter; qu'on ne peut ouvrir la session avec un ministère mort, ni avec un ministère en travail qui ne parvient pas à éclore; qu'il a demandé à M. le maréchal Soult d'ouvrir la session avec deux ou trois ministres, tels que M. Duchâtel, qui sont décidés à entrer avec lui.

Là-dessus, M. Cunin-Gridaine a fait au Roi quelques observations sur le ministère provisoire, lui exposant combien il serait préférable que M. le maréchal Soult se chargeât de composer un ministère définitif; le Roi alors, se retournant vers moi, m'a dit :

« Si M. de Castellane se refusait à exécuter un ordre relatif à son métier, je pourrais le traduire devant une cour martiale; mais je n'ai aucun moyen de forcer M. le maréchal Soult à être ministre. La Charte m'oblige à avoir des ministres pour l'ouverture de la session; il y en aura. Ils céderont leurs portefeuilles au ministère définitif, quand il sera nommé. »

Le Roi est passé ensuite dans une pièce à côté avec les ministres dont les noms sont parus, ce matin, au *Moniteur* :

M. le duc de Montebello, pair, ministre des affaires étrangères; Gautier, pair, ministre des finances; le général Cubières, ministre de la guerre; de Gasparin, pair, ministre de l'intérieur, chargé du portefeuille du commerce; Girod (de l'Ain), pair, ministre de la justice; Tupinier, député, ministre de la marine; Parant, député, ministre de l'instruction publique.

Un député du centre gauche, M. de Sivry, me racontait ce soir que ce ministère est un commencement d'abdication en faveur du pouvoir parlementaire. Le fait est que cette crise a porté en France et à l'étranger une rude atteinte à la considération de la royauté; ceux qui ont mené tout cela sont bien coupables.

J'ai eu une longue conversation avec M. le duc d'Orléans sur la nécessité d'attirer les gens des classes aisées dans l'armée et de remettre à seize ans l'entrée à l'École militaire; sur l'importance des punitions sévères pour refus de service et réponses inconvenantes. Cela évite le conseil de guerre à beaucoup de gens et accoutume à l'obéissance. Je lui ai parlé de la déplorable intervention des députés dans les affaires de l'armée.

M. le duc d'Orléans m'a entretenu de certaines de ses vues sur l'armée. Il m'a dit que mon passage en Afrique y a fait du bien. « Vous êtes, m'a-t-il dit, une bonne école pour les officiers généraux. »

6. — Le Roi a causé longuement avec moi sur la situation. « La presse, m'a-t-il dit, à force de répéter les mêmes mensonges, dont on reconnaît tout d'abord la fausseté, finit par persuader les lecteurs de la vérité de ses calomnies. »

Le duc d'Orléans était près de la cheminée; il m'a appelé pour me parler de différents officiers, du colonel Menne, qui est proposé pour général de brigade, et du lieutenant-colonel Changarnier, proposé pour colonel.

8. — Aujourd'hui a lieu chez la duchesse de Talleyrand la signature du contrat de mariage de mon fils aîné Henri de Castellane avec Mlle de Périgord, fille du duc et de la duchesse de Talleyrand, née princesse de Courlande.

Le duc de Talleyrand a été connu toute sa vie sous le nom

d'Edmond de Périgord. Il était fils d'Archambaud de Périgord, frère cadet du prince de Talleyrand. Sous l'Empereur, il était colonel du 8e régiment de chasseurs à cheval, à la campagne de 1812, en Russie; il a été longtemps aide de camp du prince de Neuchâtel. Courageux, dépensier, c'était ce qu'on appelle un brave garçon. Le prince de Talleyrand lui fit épouser la troisième fille de la duchesse de Courlande, et il fit donner par le roi de Naples à Edmond de Périgord le titre de duc de Dino; puis, sous la Restauration, il demanda pour lui les grades de maréchal de camp et de lieutenant général.

Mme de Castellane ayant désiré ne pas changer de titre à la mort de mon père, suivant l'usage d'autrefois (1), Henri prend le titre de marquis de Castellane. La soirée du contrat a été sérieuse, comme le sont, en général, ces cérémonies.

9. — Aujourd'hui a eu lieu le mariage de mon fils avec Mlle de Périgord. Mgr de Quélen, archevêque de Paris, leur a donné la bénédiction nuptiale à Saint-Thomas d'Aquin; il a fait un discours dans lequel il a rappelé les vertus de mon grand-oncle M. de Castellane, évêque de Mende, mort martyr à Orléans, au commencement de la Révolution, et celles du vénérable cardinal de Périgord, dont il a été le coadjuteur.

15. — J'ai été à un spectacle chez le comte Jules de Castellane; il a fait construire une salle dans son jardin. Ce mien cousin a deux cent mille livres de rente; il ne dépense pas volontiers, cependant cette manie du théâtre lui coûte assez cher; il paye les costumes des acteurs amateurs. Mme Sophie Gay est la première actrice; et elle est l'auteur de deux pièces qu'on a représentées avec succès. Les aspirantes actrices n'ayant paru sur aucune scène viennent débuter sur ce théâtre; une charmante Mlle Denain joue les ingénues; elle annonce un grand talent. Un petit frère et une petite sœur de Mlle Rachel ont paru dans une pièce à tiroirs et joué une scène de *Michel et Christine*. On a interrompu le petit Rachel, qui voulait réciter un sermon (ce qui était inconvenant de la part d'un Juif), pour

(1) Lorsque dans une famille on possédait les deux titres de marquis et de comte, les aînés les portaient alternativement.

montrer sa bonne manière de déclamer. Le comte Jules de Castellane s'est un peu corrigé pour ses invitations; la bonne compagnie y est maintenant en majorité; les femmes sont très parées, le coup d'œil de la salle est fort joli.

17. — Le comte de Pahlen, ambassadeur de Russie, a dit ce soir devant moi (cela m'a étonné, car il est très prudent) : « Si M. Thiers entre au pouvoir, les puissances se tiendront l'arme au bras. » Au reste, M. de Pahlen ne commet pas une grande indiscrétion; elles arment déjà.

19. — Le Roi a voulu donner à dîner à la noce de mon fils. La Reine, à côté de laquelle j'étais, m'a parlé de la position. Le Roi m'en a aussi entretenu longuement; il paraît très tranquille.

M. Royer-Collard disait en 1818 : « Si l'orgueil voulait descendre du ciel pour s'incarner sur la terre, il trouverait la place prise par M. Cousin. » On parlait dernièrement devant lui de l'opinion de M. Guizot; M. Royer-Collard a répondu : « M. Guizot n'a jamais eu d'opinion, mais toujours des théories au service de ses passions. »

Je me suis occupé d'une affaire dont m'avait chargé l'évêque de Perpignan. Un nouveau crédit de dix mille francs a été ouvert, à valoir sur les constructions à faire à son évêché.

25. — J'ai été au Théâtre-Français, voir *Mademoiselle de Bellisle*, comédie intéressante en cinq actes de M. Alexandre Dumas : Mlle Mars, avec ses soixante et un ans, est vraiment étonnante dans le rôle de Mlle de Bellisle; pour le visage, il n'y a guère d'illusion, mais elle a les mêmes inflexions, le même son de voix qu'elle avait dans sa jeunesse; c'est ce qui a toujours été le plus remarquable en elle.

1er mai. — A l'occasion de la fête du Roi, l'affluence était grande aux Champs-Élysées, où l'on a ouvert l'exposition des produits de l'industrie dans des bâtiments nouvellement construits. La place Louis XV est aussi achevée. A chacun de mes voyages à Paris, je trouve le luxe des ameublements augmenté; on recouvre maintenant le marbre des cheminées en velours cramoisi avec des crépines d'or. Les fauteuils à la Louis XV, à la mode maintenant, sont d'une commodité parfaite.

9. — J'ai vu le Roi, qui m'a parlé de la situation du ministère provisoire : « Il pourra durer quelque temps, m'a-t-il dit; cela ne dépend pas de moi. On a voulu me forcer à prendre des ministres par la volonté de la Chambre; j'étais tout prêt à nommer ceux qu'on me présenterait, mais les ambitions diverses, les différentes antipathies n'ont pas pu s'entendre. Je ne pourrai choisir un ministère que quand on aura reconnu la nécessité que le Roi s'en mêle. En attendant que la tourmente commencée en 1830 soit passée, il faut laisser battre le vaisseau en pleine mer, en évitant de casser la mâture. »

Le Roi m'a entretenu de la diminution du pouvoir royal; je lui ai répondu : « Pour en avoir, il faut en user; le contraire en déshabitue. » — Le Roi : « Il faut bien prendre garde de ne pas en abuser. On se lassera; on verra que l'affaiblissement du pouvoir exécutif mène à l'anarchie. »

J'ai été frappé, dans cette conversation, du peu d'inquiétude du Roi sur sa position, de sa croyance qu'avec un ministère provisoire il pourra marcher quelque temps, de sa croyance à une réaction dans l'opinion pour rendre la force au pouvoir royal, de sa confiance qu'en laissant tout aller, tout ira bien naturellement. Le Roi joue gros jeu; il fera bien d'y prendre garde. Sa confiance dans le temps et dans les événements m'a paru trop grande. Il m'a encore parlé de ce qu'on laisse ses enfants sans apanage, ses filles sans dot. Je lui ai parlé de cent boules noires promises par des anciens 221 à M. Guizot, dans telle circonstance donnée, s'il était ministre. Sa Majesté en est fâchée; elle paraît tenir aux doctrinaires.

Le Roi m'a raconté qu'il a dit à M. Thiers : « Le pouvoir royal est affaibli. Avec la presse et votre talent, vous pouvez m'être utile en me servant franchement; alors je puis l'être beaucoup pour vous; mais si vous m'êtes hostile, je puis aussi vous faire beaucoup de mal. » Ce récit ne m'a pas plu; le Roi aurait dû prendre avec M. Thiers un ton plus haut et plus digne.

Sa Majesté est toujours aussi prononcée contre l'intervention. « Êtes-vous maintenant convaincu à cet égard? m'a-t-il dit. J'ai une fois mené dans ma voiture M. Thiers en tête-à-tête

à Versailles, pour qu'il m'exprimât à son aise ses raisons pour l'intervention; il n'a pas pu m'en donner une bonne. Il n'y a pas à craindre qu'une révolution vienne d'Espagne; rien ne traverse les Pyrénées. »

Je lui ai exprimé la crainte de voir les Anglais s'emparer des îles Baléares, et je lui ai parlé des mesures à prendre dans cette hypothèse. Le Roi m'a répondu : « Ils ne l'oseraient pas. » Je lui ai annoncé que je partais samedi prochain pour retourner à ma division; il m'a répliqué : « C'est un bon exemple. »

10. — J'ai pris congé du général Cubières, ministre provisoire de la guerre; il est tout fier de la décision du Roi du 25 avril 1839, sur le défilé devant les intendants. Il n'aura plus lieu comme honneur militaire, mais seulement par le flanc, pour qu'ils puissent compter les hommes. Cette mesure a un grand succès dans l'armée. Les intendants sont de grands envahisseurs de leur nature; ils ont trouvé moyen de s'impatroniser dans les bureaux de la guerre. Il était temps de mettre un terme à leurs empiétements; ils sont furieux. Le général Bernard ne voyait que par leurs yeux; le sous-intendant Dagnan, chef du cabinet du ministre de la guerre, a donné sa démission; il a été immédiatement remplacé par M. Bourjade, lieutenant-colonel d'état-major.

12. — Aujourd'hui, à trois heures de l'après-midi, au moment où on s'y attendait le moins, une émeute a éclaté. En entendant à cinq heures le rappel des tambours, je me suis rendu aux Tuileries. Le Roi était à table dans la grande galerie; on avait établi plusieurs tables dans la pièce avant, on y faisait mettre les officiers généraux qui arrivaient. M. le duc d'Orléans m'a placé à côté de lui. Les ducs de Nemours, d'Aumale et le prince de Joinville s'y trouvaient aussi. Après avoir dîné, M. le duc d'Orléans a causé avec le général Bugeaud; ce dernier était enragé pour avoir un commandement. « Le 18e léger passe, je connais le colonel; permettez-moi de me mettre à la tête de ce corps. » Le duc d'Orléans l'a laissé dire. Je lui ai demandé de qui il fallait prendre les ordres; il m'a répondu : « Le maréchal Gérard commande. » J'ai été

en conséquence à l'état-major de la garde nationale; j'y ai trouvé le ministre de la guerre Cubières, qui m'a dit : « Le maréchal est mal entouré; restez auprès de lui, vous lui donnerez quelques bons conseils. » La position d'un lieutenant général sans commandement, à un état-major où il n'a rien à faire, est ennuyeuse et fausse; je ne pouvais cependant pas m'en aller.

On dit que la garde nationale a montré un grand empressement; au contraire, la masse est restée sourde au rappel des tambours; des compagnies n'ont pas réuni dix hommes. On est venu rendre compte au maréchal Gérard, devant moi, que la 1re légion avait cent cinquante hommes; un bataillon d'une autre légion, cent. Les troupes de ligne de la 1re division ont été mises sous les ordres du maréchal Gérard; le général Pajol était là aussi avec son état-major; il régnait une grande confusion. Le maréchal Gérard se promenait, donnait peu ou point d'ordres. M. Rampon, sous-aide-major de la garde nationale, était le factotum. Le brave général Pajol ne savait trop que faire non plus. Le maréchal Gérard disait : « J'attends des nouvelles du général Bugeaud; il entend bien la guerre de barricades. » Un chef de bataillon de la garde nationale est venu raconter qu'il avait remporté une victoire dans la rue aux Ours. Il y avait là plus de cinquante officiers d'état-major dont on ne faisait rien, et le général Darriule, par-dessus le marché, en sa qualité de commandant de la place, lorsqu'on venait lui donner quelque avis, envoyait toujours deux cents hommes pour en reconnaître douze; on finissait par n'avoir plus personne. On a servi merveilleusement le système des insurgés, qui est de se présenter par petits groupes sur différents points pour inquiéter et fatiguer les troupes. Le colonel Aupick, chef d'état-major de la 1re division, officier très distingué, ne pouvait que s'affliger d'un pareil état de choses. M. le maréchal Gérard, le général Pajol, le général Darriule et même M. Rampon auraient été bien embarrassés pour dire où étaient leurs régiments et leurs bataillons de la garde nationale.

Je me suis permis peu d'observations; les officiers généraux

auraient pu les croire dictées par le désir de me mêler de leur besogne; à la vérité, elle n'était pas merveilleuse. Il faut, dans de pareilles situations, donner des ordres clairs, nets, précis, mettre une grande activité dans les rapports et les envois d'officiers; j'ai vu le contraire de tout cela. Il aurait fallu être au fait des positions des troupes et des insurgés, faire marquer les différents mouvements sur un plan de Paris (il n'y en avait pas; on en a été chercher un, sur mon observation), afin de pouvoir s'assurer des points menacés et de combiner les différents mouvements; puis, cela pouvant être une chose de longue haleine, il aurait fallu régler la manière dont les différents bataillons se relèveraient, se reposeraient, se nourriraient; je n'ai rien vu de tout cela.

J'ai, militairement parlant, beaucoup souffert dans cette soirée de l'incapacité de ceux qui commandaient; elle aurait pu être funeste si la chose avait été plus grave. Les trois princes sont venus plusieurs fois dans la soirée; on a appris, à onze heures du soir, la nomination d'un nouveau ministère engendré pendant et par l'émeute. Immédiatement après, M. le maréchal Gérard m'a remercié, me disant que je pouvais me retirer. Je lui ai laissé mon adresse, en le prévenant qu'on me trouverait chez moi, prêt à monter à cheval.

13. — Le *Moniteur* du 13 mai contient l'ordonnance du Roi, du 12 mai 1839, qui nomme :

M. le maréchal Soult, duc de Dalmatie, pair, président du conseil, ministre des affaires étrangères; M. Teste, député, garde des sceaux; le comte Duchâtel, député, ministre de l'intérieur; M. Dufaure, député, ministre des travaux publics; E. Schneider, lieutenant général, député, ministre de la guerre; M. Villemain, pair, ministre de l'instruction publique; M. Passy, député, ministre des finances; M. Cunin-Gridaine, député, ministre du commerce.

L'inter-ministère a duré soixante-cinq jours, du 8 mars au 12 mai.

Les troupes et la garde nationale, devenue plus nombreuse maintenant que le danger est passé, sont restées sous les armes toute la journée. Vers trois heures, des insurgés sont

venus demander à l'École polytechnique de se joindre à eux; les élèves, au lieu de les repousser, se sont contentés de ne pas bouger (1). Un escadron de la garde municipale survenu a mis les émeutiers en déroute et en a tué trois; on se vante presque de cette résistance de l'École.

Les deux Chambres se sont rendues en masse aux Tuileries; il y a eu échange de discours de circonstance entre le Roi et les présidents.

14. — L'émeute est apaisée; je pars pour Perpignan. Pendant la nuit, le siège de derrière de ma voiture s'est détaché; j'ai été prévenu au relais, par une voiture de poste qui me suivait, que mon siège et mon domestique étaient sur la route, à une lieue en arrière. L'homme ne s'est pas fait de mal. Hier, mon domestique avait beaucoup ri d'une aventure semblable arrivée à deux domestiques de feu le prince de Talleyrand, que racontait mon ancien valet de chambre Ayharts; il ne se doutait pas qu'il subirait le même sort.

18. — Je suis arrivé à Perpignan. J'ai passé, en arrivant, la revue des troupes; le 13e de ligne a remplacé le 21e léger pendant mon absence.

21 juin. — Aujourd'hui commencent les débats du procès Brossard.

Le conseil de guerre appelé pour la seconde fois à juger le général Brossard est ainsi composé : M. Pailhon, maréchal de camp, président; juges : MM. le marquis de La Maisonfort, maréchal de camp; le baron de Feuchères, maréchal de camp;

(1) Le *Journal des Débats* ayant raconté, le lendemain, que des élèves avaient fait feu, ils écrivirent au rédacteur pour lui donner un démenti; plusieurs furent en conséquence mis à l'Abbaye. Le lieutenant général Tholozé, du génie, fut destitué du commandement de l'École polytechnique; il la menait fort mollement, sa faiblesse avait été excessive. Le maréchal de camp Vaillant le remplaça. Le lieutenant général d'artillerie Doguereau fut nommé inspecteur général de l'École, pour la commander en attendant l'arrivée d'Afrique du général Vaillant. Le premier acte du général Doguereau fut la mise en prison de trente des élèves. L'École polytechnique avait, en 1830, en se joignant au peuple, grandement contribué au succès de l'insurrection. Le gouvernement tenait beaucoup à établir que l'École avait résisté aux émeutiers; il fut donc très contrarié du démenti imprimé donné par les élèves au *Journal des Débats*. (*Note du maréchal.*)

Mocquery, colonel du 58e de ligne; Ledoulx de Sainte-Croix, chef de bataillon au 58e de ligne; de Tourzel, capitaine au 15e léger; de Grandouit, capitaine au 7e chasseurs. M. Buisson, chef de bataillon au 16e léger, rapporteur. M. Béroux, capitaine au 58e de ligne, commissaire du Roi.

27. — Le conseil de guerre a acquitté le général Brossard sur tous les chefs, à l'unanimité sur deux questions, sur les deux autres à la majorité de six voix contre une et de cinq voix contre deux.

Le chef de bataillon Buisson, commissaire du Roi, a conclu à la culpabilité. Me Boinvilliers a, comme la première fois, défendu le général Brossard; le général Bugeaud ne s'est pas présenté à ce second procès; il a bien fait, cela a évité de nouveaux scandales; les autres témoins importants se sont aussi abstenus.

Le général Brossard, attaqué par ses créanciers, a, en conséquence, été conduit de la citadelle à la prison civile de Perpignan pour dettes.

6 juillet. — Le duc de Fezensac, notre ambassadeur, a quitté Madrid le 1er juillet, laissant M. Eugène Périer, secrétaire d'ambassade, en qualité de chargé d'affaires. M. de Fezensac m'écrit à propos de son rappel : « Je n'en suis ni bien content, ni bien fâché; je dis comme au 59e (qui était un fameux régiment) : Il faut bien le faire, puisque c'est résolu. » Le général Fezensac a débuté en qualité de soldat dans ce régiment, où il est devenu sous-lieutenant.

21. — Le général Brossard est encore à la prison pour dettes à Perpignan; il a obtenu du tribunal de se faire transférer à la maison d'arrêt de Paris; l'argent lui manque peut-être pour son voyage. Il a été mis à la retraite, au maximum de quatre mille francs.

CHAPITRE VII

Le duc d'Orléans, se rendant en Afrique, passe à Perpignan le 15 septembre 1839. — Cris des soldats sous les armes. — Détails sur la suite du prince. — Mort de ma belle-mère Alexandrine de Rohan-Chabot. — Voyage à Paris pour la session de 1840. — Mariage du duc de Nemours; sa dotation est rejetée. — Amélie-les-Bains. — Audiences du Roi et du maréchal Soult. — Vénalité de M. Thiers. — Il est rappelé au ministère. — Les « lions » et les « lionnes ». — Abattement du roi Louis-Philippe. — Mlle Rachel au bal du comte Duchatel. — Dîner chez le général comte de Monthyon. — Soirée de Jules de Castellane. — Je rends hommage aux Sœurs de Saint-Vincent de Paul. — Le Roi fait des économies. — M. Thiers se fait grand officier de la Légion d'honneur. — Relations ampoulées de l'armée d'Afrique. — Retour à Perpignan le 27 juin 1840. — Je vois à son passage le chef carliste Cabrera, qui se réfugie sur notre territoire. — Douze mille carlistes entrent dans les Pyrénées-Orientales. — Je recrute parmi eux six cents hommes pour la légion étrangère. — Passage de la reine d'Espagne Marie-Christine à Perpignan. — La division active des Pyrénées-Orientales cesse d'exister, le 30 décembre 1840.

10 août. — J'ai demandé au ministre de la guerre de m'accorder M. de Mac Mahon, capitaine d'état-major, officier distingué, connaissant bien le service de cette division, pendant le séjour de Mgr le duc d'Orléans à Perpignan.

12. — En revenant d'une tournée d'inspection à Foix, la lettre suivante de Mgr le duc d'Orléans, du 3 août, me parvient de Limoux :

« Le Roi vient de me donner, mon cher général, ses ordres pour le voyage que je désirais, vous le savez, depuis si longtemps, pouvoir entreprendre. Je compte arriver dans votre division vers les premiers jours de septembre, et, afin d'être plus sûr de la voir de la manière la plus complète, j'ai demandé au Roi la permission de faire venir de Toulon à Port-Vendres les bateaux à vapeur qui doivent me porter ensuite dans la

tournée très pacifique que j'ai le projet de faire, des nombreux établissements de la côte d'Afrique. En arrivant dans votre commandement, je désire m'en remettre entièrement à vous, mon cher général, pour voir le mieux possible toutes les troupes placées sous vos ordres, et pour les voir le plus militairement que je pourrai. Quoique je sois et que je veuille rester, tant que les circonstances ne changeront pas, tout à fait étranger aux moindres détails comme aux plus grandes affaires du ministère de la guerre, j'ai cependant demandé au général Schneider de vous ouvrir un crédit qui vous permette de réunir le plus de troupes possible de votre division et de les exercer à quelques mouvements plus larges et plus militaires que ceux auxquels on est habituellement restreint par l'exiguïté des champs de manœuvre. J'ai insisté auprès de lui sur cette considération qu'il était notoire dans toute l'armée que votre division était une division modèle, et qu'il serait même équitable de le témoigner spécialement, en me chargeant de lui apporter quelques récompenses, qui seraient certes bien justifiées par le zèle que vous savez exciter et dont vous donnez l'exemple.

« Ces faveurs ne seraient d'ailleurs jalousées que par ceux qui redoutent que cette manière de servir ne devienne contagieuse, et certes nous en sommes bien loin. Je ne sais si j'obtiendrai cette demande, qui n'a pour elle que la justice, et qui sera combattue par la masse effrayante des envieux subalternes et inutiles, mais en tout cas j'éprouve le besoin, mon cher général, de vous exprimer combien je me réjouis de passer quelque temps auprès de vous, au milieu de troupes bien commandées, et de vous y apporter la nouvelle expression de tous les sentiments que vous me connaissez pour vous et avec lesquels je suis

« Votre affectionné,
« FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

« Saint-Cloud, 3 août 1839.

« *P. S.* — Si vous aviez quelque chose à me mander, je pars le 9, je couche le 9 à Chartres, le 10 à Blois, les 11, 12 et 13

à Amboise, le 14 à Poitiers, le 15 à Angoulême, le 16 à Barbezieux et le 17 à Bordeaux, d'où je déterminerai le reste de mon voyage. »

17. — Le ministre de la guerre me prescrit de réunir le plus de troupes possible à Perpignan, pour le passage de Mgr le duc d'Orléans; il m'envoie de Béziers le 4e de dragons.

10 septembre. — J'ai réuni à Perpignan, pour le passage du prince royal, un bataillon du 13e, un bataillon du 47e, 2 bataillons du 58e de ligne, 2 bataillons du 16e léger, 2 escadrons du 7e de chasseurs, 2 escadrons du 4e de dragons.

15. — Le colonel Gérard, aide de camp du prince royal, neveu du maréchal Gérard, fureteur, ne manquant pas d'activité et assez avant dans les bonnes grâces du duc d'Orléans, m'a réveillé, à une heure du matin, pour m'entretenir des dispositions à prendre pour la réception de Son Altesse Royale. Il est chargé en partie des détails de la maison, de la correspondance militaire de M. le duc d'Orléans, des papiers y ayant rapport, des notes des officiers; il fait les invitations à dîner.

A trois heures de l'après-midi, les troupes ont formé la haie depuis le pont jusqu'à la préfecture de Perpignan. A cinq heures du soir, M. le duc et Mme la duchesse d'Orléans sont arrivés à un arc de triomphe placé à la tête du pont, où le maire les a harangués. Le duc d'Orléans a bien répondu, après quoi, il est monté à cheval, la duchesse d'Orléans en calèche.

Mon principe a toujours été que rien n'est plus mauvais que de faire crier les troupes sous les armes; en leur donnant le droit d'applaudir, on leur confère par cela même celui de blâmer. Les soldats doivent obéir et non délibérer. Aussi ai-je été fort contrarié quand M. le général de Saint-Joseph, revenant de la limite des Pyrénées-Orientales, où il a été au-devant de Leurs Altesses Royales, est venu en avant me dire, de la part de M. le duc d'Orléans, de faire crier. J'ai transmis l'ordre sur-le-champ, et j'ai entendu le lieutenant-colonel du 13e de ligne dire à ses soldats : « J'espère que vous crierez bien haut. »

J'ai été au-devant du prince royal avec un piquet, à cinquante pas en avant du pont, et je lui ai parlé des cris ; il a repris : « Cela n'est pas mon avis, vous le savez (c'est vrai, il m'a parlé dans ce sens à Paris); mais, comme mon voyage est politique, c'est pour me conformer au désir du Roi. »

Les soldats, auxquels je raconte toute l'année que le silence est ce qu'il y a de plus beau sous les armes, ont très peu ou point crié ; leur immobilité était remarquable, chose préférable, selon moi, au désordre causé dans les rangs par des cris qui ne signifient rien, puisqu'ils sont commandés comme le port d'armes. Le général Baudrand, premier aide de camp du duc d'Orléans, n'est pas non plus de l'avis des cris ; il m'a raconté à ce sujet qu'à Waterloo les régiments qui criaient à tue-tête se sauvaient à toutes jambes, et encore, si ces cris sont bons quelque part, c'est au feu, pour étourdir les soldats.

Des jeunes personnes vêtues de blanc et de bleu ont offert, à la préfecture, des fleurs à la princesse royale. Les réceptions ont eu lieu ; le prince royal a répondu avec à-propos et talent aux discours, il a donné un dîner de quatre-vingts couverts.

Après le festin, Leurs Altesses Royales se sont rendues à la promenade des Platanes, où cent musiciens d'élite, pris dans tous les régiments de la division, ont exécuté des morceaux de musique, entre autres celui des *Huguenots*, de Meyerbeer, soutenu par des décharges de canon et de cartouches tirées des remparts par des soldats, puis des bombes, des feux de Bengale, le branle des cloches ; tout cela à travers les beaux arbres de l'allée des Platanes a été d'un effet prodigieux ; cette allée illuminée est magnifique ; il y avait au rond-point des danses catalanes. Leurs Altesses Royales ont à plusieurs reprises témoigné leur satisfaction. A leur rentrée par la porte de Notre-Dame, au moment où elles débouchaient par le petit pont, des feux de Bengale ont éclairé de diverses couleurs l'architecture gothique du Castillet. Mme la duchesse d'Orléans particulièrement a paru enchantée de ce beau coup d'œil. Leurs Altesses Royales ont été entourées d'une foule immense venue des différents points du département et des départements voisins ; il y a eu peu de cris ; l'attitude de la popula-

tion était néanmoins bonne. Cette absence d'acclamations est due à ce que les Catalans aiment à faire preuve d'une indépendance absolue.

16. — Après un grand déjeuner, Leurs Altesses Royales se sont rendues à la cathédrale; l'évêque les a reçues à la porte, leur a fait un discours; un *Exaudiat* en musique a ensuite été chanté. M. le duc d'Orléans, en sortant de l'église, est monté à cheval, puis est passé sur le champ de manœuvre, où il a remis leurs brevets à des officiers nouvellement promus. Il m'a annoncé la nomination du lieutenant-colonel Changarnier au grade de colonel du 2e léger, en remplacement du colonel Menne, nommé maréchal de camp; cela m'a fait grand plaisir.

J'ai ensuite fait manœuvrer; Mme la duchesse d'Orléans a assisté en calèche au défilé. Il y a eu ensemble et régularité dans les manœuvres; M. le duc d'Orléans a été frappé de l'attitude militaire et de l'immobilité des troupes sous les armes.

Après avoir donné un dîner de soixante-dix personnes, M. le duc et Mme la duchesse d'Orléans se sont rendus au bal offert par la ville. La salle de spectacle était bien décorée; les cris de : « Vive le Roi! Vive Monseigneur le duc d'Orléans! » sont partis de tous les coins de la salle, à leur entrée et à leur sortie.

Mme la duchesse d'Orléans a dansé avec le maire, avec moi et avec M. Justin Durand, président du tribunal de commerce. Mme la duchesse d'Orléans cause bien. J'étais à côté d'elle à table; il faut qu'il y ait eu des paroles inconvenantes dans le discours de Mgr de Saunhac à l'église; elle m'a dit qu'il n'était pas bien. Je lui ai répondu : « Cela ne m'étonne pas; le pauvre évêque a eu le cerveau gelé en émigration. »

17. — Leurs Altesses Royales ont visité les tranchées du simulacre de siège, et se sont placées ensuite sur un bastion pour voir le couronnement du chemin couvert. Leurs Altesses Royales ont ensuite visité la citadelle, les hôpitaux civils et militaires.

Une députation de trois cent quatre-vingts notables de Per-

pignan est venue féliciter Leurs Altesses Royales. M. Picas, avocat du parti républicain modéré, a porté la parole. Le duc d'Orléans lui a répondu avec un grand talent; il a prêché l'union, disant, entre autres choses, que l'Espagne était un exemple du résultat des discordes civiles, qui n'amènent que des malheurs pour chacun.

Le lieutenant général Baudrand, franc et loyal, ne m'a pas paru enchanté de son voyage en Afrique.

Le lieutenant général Marbot, cinquante-sept ans, petit et fort gros, pas bon cavalier, était hier fort occupé de trouver un cheval doux pour porter son poids de quatre-vingt-dix kilos; il est courtisan, mais à sa manière. On se plaint, pendant ce voyage du prince royal, de sa grossièreté; il n'est pas né poli.

Le colonel Gérard est le 3e aide de camp. M. le duc d'Elchingen, chef d'escadron de cuirassiers, officier d'ordonnance, est grand et fort.

M. de Chabaud La Tour, chef de bataillon du génie, officier d'ordonnance, député, a de très bonnes manières; il est homme de mérite. Le prince royal en fait cas; il est chargé aussi, je crois, d'une partie du travail militaire de M. le duc d'Orléans.

M. de Montguyon et M. Bertin de Vaux sont les autres officiers d'ordonnance.

M. Pasquier, chirurgien en chef des Invalides, médecin du prince royal, grand, bien tourné, d'un caractère franc et ouvert, très poli, plaît généralement.

M. de Boismilon, secrétaire des commandements, d'une taille moyenne, portant des lunettes, une figure chafouine, me fait l'effet d'un brave garçon.

Le contrôleur Froment, fort entendu dans ses fonctions, dirige tout; il fait payer largement le prince royal.

La comtesse Anatole de Montesquiou accompagne la princesse royale; il lui reste des traces de son ancienne beauté, elle a une taille élevée, de bonnes manières.

Le marquis de Praslin, chevalier d'honneur adjoint, est du voyage. Ce député, fils du duc de Praslin, a trente et un ans, n'est pas beau, mais est poli; il a épousé Mlle Sébastiani.

M. Asseline, naguère le second de M. de Boismilon, dont il faisait toute la besogne, est maintenant secrétaire des commandements de Mme la duchesse d'Orléans; c'est un grand jeune homme de trente ans, avec des cheveux en rond d'abbé, frisés suivant la mode actuelle; il est poli et obligeant.

18. — Mgr le duc d'Orléans a fait manœuvrer sous son commandement les troupes de la division; il a été particulièrement satisfait de l'instruction de l'infanterie, qui est supérieure à celle de la cavalerie. On avait construit à la lunette de Canet un kiosque pour Mme la duchesse d'Orléans.

Son Altesse Royale a fait délivrer une ration de vin aux soldats et verser à l'ordinaire cinquante centimes par homme sur sa cassette. Elle est aussi venue au secours de plusieurs officiers.

Mme la duchesse d'Orléans a donné des parures à Mmes Pascal, femme du préfet, de Saint-Joseph, Pons, à Mlle Jaume.

J'ai causé trois ou quatre fois en particulier avec M. le duc d'Orléans. Aujourd'hui, avant le dîner, il m'a fait l'observation que ma division a plus de monde à l'hôpital que les autres; un obligeant de sa suite a voulu sans doute établir que je fatiguais les troupes. Le prince trouvant tout bien, il fallait chercher quelque chose à lui rapporter, car la suite des princes n'a pas d'autre ressource pour se rendre importante.

Je suis arrivé avec des chiffres; je lui ai prouvé que j'ai 1 malade sur 22, tandis que la moyenne est de 1 sur 20, et encore dans la plus mauvaise saison; au mois de mai, je n'avais qu'un malade sur 60; je l'ai prié de me faire connaître ce dont on m'accuserait, parce que j'y répondrais toujours aussi victorieusement.

M. le duc d'Orléans a été fort obligeant, me répétant encore que ce qu'il craint, c'est qu'on cherche à me dégoûter; il m'a demandé de rester, quoi qu'il arrive; il a ajouté qu'il s'est laissé mettre de côté des affaires de la guerre, qu'il s'en repent chaque jour, qu'il ne retombera pas une seconde fois dans une pareille faute.

19. — Je suis parti à cheval pour Port-Vendres en avant de Leurs Altesses Royales; elles y sont arrivées à onze heures du matin. . . . .

Le duc d'Orléans a donné à Port-Vendres, à l'hôtel de la Douane, un déjeuner de trente personnes; il a examiné avec l'ingénieur en chef le plan du port en construction, et a visité les travaux. Mme la duchesse d'Orléans a accompagné le prince sur le *Phare*, a visité son appartement, richement meublé, et ceux des généraux Baudrand et Marbot, qui sont très bien. Ce dernier a déclaré qu'il ne voulait pas faire usage du sien, qu'il a pour habitude de s'établir sur le pont avec un matelas.

Je suis revenu à terre avec Mme la duchesse d'Orléans; je l'ai accompagnée au fanal, à l'entrée du port, où elle est restée jusqu'à ce que le *Phare*, portant le prince royal, ait disparu de l'horizon; elle est revenue coucher à Perpignan. Je ne suis pas fatigué de mes dix-sept lieues de poste à cheval, malgré mes cinquante et un ans.

20. — Mme la duchesse d'Orléans a quitté Perpignan. Elle m'a dit que si elle avait été contente de me voir en arrivant, à la tête de ma division, elle me témoignait en partant sa satisfaction avec plus de plaisir encore. Le préfet Pascal l'a accompagnée à la limite du département.

Mme la duchesse d'Orléans ira à Saint-Amans-la-Bastide (Tarn), chez Mme la maréchale duchesse de Dalmatie, en son château de Soult-Berg.

14 décembre. — Mme Alexandrine-Charlotte-Sophie de Rohan-Chabot, ma belle-mère, est morte à soixante-seize ans, à Paris, le 8 décembre; elle a peu survécu à mon pauvre père. Elle était née le 3 octobre 1763. Elle avait épousé en premières noces M. le duc de la Rochefoucauld, qui fut massacré sous ses yeux à Gisors, au commencement de la Révolution. Elle avait épousé mon père en secondes noces, en 1810; elle était cousine germaine de feu ma mère Adélaïde-Louise-Guyonne de Rohan-Chabot, fille du comte de Jarnac, qui était frère du duc de Rohan, père de ma belle-mère.

Pendant les vingt-neuf ans de son union avec mon père, j'ai toujours considéré cette excellente femme comme une véritable mère; elle a voulu être enterrée à la Roche-Guyon, aux pieds de la duchesse d'Enville, sa grand'mère.

Elle était tendrement attachée à mon père; elle était sourde

depuis plusieurs années, d'un caractère très doux; elle avait de l'esprit, écrivait à merveille. Elle était mince, grande, et avait beaucoup de noblesse dans ses manières. Elle ne paraissait avoir que le souffle, et elle a cependant vécu soixante-seize ans.

Ma belle-mère jouissait d'une grande considération, justement méritée. Toute sa vie, elle eut une bonne maison; les nobles et grandes manières qui distinguaient l'hôtel de la Rochefoucauld, avant la Révolution, s'étaient conservées chez elle.

La comtesse de Jarnac, seconde femme du comte de Jarnac, mon grand-père, a quatre-vingt-quatre ans; c'est la seule de mes ascendants encore vivante; elle est mère du vicomte de Rohan-Chabot, aide de camp du Roi, mon oncle, dont le fils Philippe de Chabot est second secrétaire d'ambassade à Londres.

31. — Le général de Saint-Joseph, qui était en congé à Paris, vient d'être nommé à Lyon à la brigade d'infanterie que commandait le général Parchappe. Il a sollicité ce poste pour l'éducation de ses filles.

1840

9 janvier. — Je fais un peu le métier d'aubergiste; il passe chaque semaine plusieurs détachements de soldats de différentes armes, qui vont s'embarquer à Port-Vendres pour l'Afrique. Aujourd'hui est arrivé un détachement du 36e de ligne, commandé par un capitaine Leduc, original qui prétend avoir inventé des ciseaux pour couper les jambes des chevaux des Arabes. Il avait un grand drapeau, — je le lui ai supprimé, — et un petit cheval qui ressemble à un âne.

Il y a des transmissions d'habitudes de régiment qui résistent même à un licenciement. En 1808, en Espagne, le général Mouton, dont j'étais aide de camp, ne pouvait se débarrasser des ânes du 36e de ligne. En 1836, en Andalousie, j'ai eu à me fâcher pour les ânes du 36e, et aujourd'hui ce capitaine m'arrive avec un âne renforcé.

14. — M. le comte de Quélen, archevêque de Paris, pair du 31 octobre 1822, est mort le 31 décembre 1839; il n'a pas siégé à la Chambre des pairs depuis 1830, car il n'avait pas voulu prêter serment conformément à la loi du 31 août. Il a été enterré en grande pompe le 9 janvier. Le conseil général, qui est en même temps conseil municipal de Paris, s'étant refusé à payer les funérailles, sa famille s'en est chargée, et le Roi lui a envoyé douze mille francs pris sur sa cassette. M. de Quélen aurait été cardinal depuis plusieurs années, si, après la révolution de Juillet, il ne s'était pas montré hostile à la Cour. M. de Quélen sera difficile à remplacer; la nomination de son successeur est un embarras. Ses ennemis politiques rendent eux-mêmes aujourd'hui justice à ses vertus; sa charité était inépuisable. Ses appointements avaient été réduits depuis 1830 à vingt-cinq mille francs; mais, comme il avait beaucoup d'autorité sur les familles riches du faubourg Saint-Germain, on lui remettait de grosses sommes pour ses aumônes.

28. — Le général Favereau, par ordonnance du 21 janvier 1840, a été nommé commandant du département des Pyrénées-Orientales et d'une brigade d'infanterie de la division active.

30. — Le maréchal Soult, président du conseil, a présenté, dans la séance du 25 janvier, une loi à la Chambre des députés, au sujet d'une dotation annuelle de cinq cent mille francs pour le duc de Nemours, dont trois cent mille francs réversibles, en cas de décès, à la princesse Victoire-Auguste-Antoinette, fille de S. A. le duc Ferdinand-Georges-Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha. Il est heureux qu'elle soit catholique, car si elle eût été protestante, comme on le disait, cela ferait le quatrième mariage, depuis 1830, des enfants du Roi, ayant introduit dans la famille princes ou princesses appartenant à la religion de la très minime minorité des Français. Cela tient à la difficulté éprouvée par la branche d'Orléans, — depuis qu'elle a été appelée au trône par la révolution de 1830, — pour ses alliances avec les familles régnantes. On a été forcé de revenir à la famille des Saxe-Cobourg, qui tient toujours en réserve un magasin de princes et de princesses prêts à se ma-

rier et à occuper les trônes vacants. Cette irruption du protestantisme dans la famille royale est un malheur; les ennemis de la dynastie régnante en tireront parti.

11 février. — Par ordonnance du 2 février 1840, le lieutenant général comte Pajol, né le 3 février 1772, est maintenu définitivement dans le cadre de la première section de l'état-major général. On lui compte apparemment comme commandement en chef le commandement des fédérés, en 1830, à Rambouillet.

17. — Je suis parti de Perpignan le 15 février, et je suis arrivé à Lyon le 17, n'ayant mis que cinquante et une heures à faire le trajet. Grâce au livre de M. Julien, nous nous sommes tirés à ravir des myriamètres et des kilomètres; cela vaut beaucoup mieux que les anciennes postes; le calcul est plus simple, et c'est à tout prendre un peu meilleur marché.

20. — Je suis arrivé à Paris à midi et demi. Ma belle-fille, la marquise de Castellane, est accouchée hier d'une fille (1). Peu après mon arrivée, est entré chez moi un envoyé du Roi, en habit habillé, qui venait de la part de Sa Majesté, de la Reine et de Madame Adélaïde, pour nous faire compliment à Mme de Castellane et à moi; il a aussi été chez l'accouchée et chez la duchesse de Talleyrand.

On dirait que, chaque année, j'arrive pour assister à une crise ministérielle. La Chambre des députés a rejeté aujourd'hui, par 226 voix contre 200, la dotation de Mgr le duc de Nemours, et cela sans discussion. Les orateurs de l'opposition avaient résolu de ne pas parler; ils ont commencé par renoncer successivement à la parole. Le résultat du vote était prévu; le journal *le National* l'avait annoncé. Les ministres se sont tus également; ni le président du conseil, ni le ministre des finances n'ont ouvert la bouche. Ils ont paru étonnés et abattus après la proclamation du scrutin, et ils sont sortis précipitamment de la salle pour aller offrir au Roi leur démission; l'un d'eux a même oublié son portefeuille.

J'ai été ce soir chez le Roi. On y était fort triste; il y a de

(1) Marie de Castellane, qui a épousé le prince Antoine Radziwill.

quoi. Je lui ai parlé de l'événement de la journée. Sa Majesté m'a répondu : « C'est un rude coup de fouet. » J'ai exprimé à la Reine la reconnaissance de la commune de Bains, de ce qu'elle lui a permis de prendre le nom d'Amélie-les-Bains. Ce lieu, inconnu maintenant, fut fort fréquenté par les Romains; il est appelé à une grande réputation, par l'excellence de ses eaux thermales. Prendre le nom de la Reine lui sera utile pour obtenir l'établissement d'un hôpital militaire.

La coalition formée à la dernière session a produit la position embarrassée dans laquelle on se trouve; le rejet de la dotation de Mgr le duc de Nemours en est la conséquence.

J'ai été chez le maréchal Soult, que j'ai trouvé bien vieilli; il m'a dit qu'il ne savait pas que j'avais un congé. Je lui ai répliqué que j'avais depuis longtemps l'autorisation d'assister à la session. J'ai été ensuite chez le général Schneider, ministre de la guerre, dont le premier mot a été qu'en expirant, il devait me témoigner de nouveau sa satisfaction sur ma manière de servir. Je lui ai parlé du mauvais effet que fait dans l'armée son projet de supprimer les vingt et un régiments d'infanterie légère, pour en faire soit des bataillons de tirailleurs, soit des régiments d'infanterie de ligne à la suite de ceux qui existent.

Je regarde cette mesure comme très fâcheuse. Nos régiments actuels d'infanterie légère sont créés depuis vingt-cinq ans; plusieurs numéros, tels que le 2e léger, ont acquis de la gloire, et celui-ci ne sera nullement flatté de devenir 69e de ligne. De plus, la gloire des régiments d'infanterie légère de la République et de l'Empire rejaillit sur eux. Quoiqu'il n'y ait de différence entre notre infanterie légère et notre infanterie de ligne que dans l'uniforme, il y a entre elles une émulation très utile. Le général Schneider, fort honnête homme, du reste, m'a paru tenir à son idée.

26. — M. Thiers veut être président du conseil et ministre des affaires étrangères; il a fait échouer successivement toutes les combinaisons avec les doctrinaires et autres, il a été appelé chez le Roi et chargé définitivement de la formation d'un ministère. Son amour pour l'Espagne vient de ce que la

Régente a donné à Mme Thiers le grand cordon des dames nobles de la reine Marie-Louise. Il y a beaucoup d'inquiétude parmi les ouvriers ; on craint une émeute, si la crise ministérielle se prolonge.

29. — Nous avons eu notre dernière séance de la commission des inspecteurs généraux d'infanterie, pour le classement des officiers proposés pour l'avancement aux grades. M. de Cubières est arrivé tard à la dernière séance du comité des inspecteurs généraux. Nous lui avons fait compliment de sa nomination au ministère de la guerre. Le général Cubières nous a répondu que cela n'est pas encore signé; qu'il a accepté pour empêcher M. Thiers de mettre le ministère de la guerre entre les mains d'un homme qui ne soit pas militaire, et qu'il croit par là nous avoir rendu service.

J'ai été ce soir chez M. Thiers, qui est radieux; je lui ai fait mon compliment, ainsi qu'à Mme Dosne, sa belle-mère, qui a quelque crédit dans la maison. Cette dernière, après avoir reçu mes félicitations, m'a répondu : « C'est là sa carrière; il faut bien qu'il la suive »; cela d'un ton tendant à faire croire qu'il fait un sacrifice en acceptant d'être premier ministre.

La France trop heureuse d'être gouvernée par M. Thiers! Il faut qu'on en soit arrivé à un bien grand bouleversement d'idées, pour que lui-même puisse avoir cette opinion. A l'époque où je l'ai connu, il y a dix ans, journaliste de talent, mais petit journaliste, ayant des dettes et peu de considération, je ne me doutais guère que par son talent, malgré une réputation de tripoteur d'affaires et après avoir mangé non seulement ce qu'il avait gagné, mais refait de grosses dettes, il parviendrait à reconquérir le pouvoir par des hostilités en quelque sorte personnelles contre le Roi. Sa Majesté a été dans l'obligation d'en faire son premier ministre; aussi ne le restera-t-il probablement pas longtemps.

M. le duc de Nemours a été à Bruxelles, le 25 février, avec la Reine, le duc d'Orléans et la princesse Clémentine, pour y voir sa future, la princesse Victoire. Son père, le duc Ferdinand de Saxe-Cobourg, et elle, ont persisté dans leur désir de l'alliance, malgré le refus de la dotation.

2 mars. — On appelle maintenant « lions » les jeunes gens élégants à la mode, qui fument agréablement le cigare, se ruinent au Jockey-Club et en extravagances; les « lionnes » sont leurs admiratrices. On cite parmi elles la jolie Mme de Béhague.

Un des « lions », M. Walewski, fils de l'Empereur, est à la mode depuis quinze ans; il a mangé la plus grosse partie de sa fortune; il achève de se ruiner avec le journal *le Messager*. C'est un ami de M. Thiers.

M. Walewski vient de faire une pièce qui est tombée. Mlle Rondeau, fille entretenue, malheureusement pour elle célèbre depuis trop longtemps, fit demander une loge pour la première représentation à M. Walewski. Il lui en envoya une au cintre, en lui disant qu'il était bien fâché de *ne pouvoir* pas lui en donner *une meilleure;* elle lui répondit le lendemain qu'*elle s'était bien aperçue, pendant la représentation, qu'on faisait ce qu'on pouvait, mais pas ce qu'on voulait.*

3. — Le Roi m'a fait de la peine; il est triste et abattu. « Jamais, m'a-t-il dit, souverain n'a été abreuvé de chagrin comme moi. » Il m'a encore parlé du rejet de la dotation de M. le duc de Nemours, de ce que, dans le temps, M. Périer n'a pas même dit un mot pour la défense de la liste civile. « Si je meurs, mes serviteurs n'auront pas de pension; ma liste civile est obérée. » Il s'est étendu longtemps sur ce chapitre avec douleur.

Je lui ai parlé de l'armée, de la nécessité de s'en occuper; il m'a répondu qu'il n'en craint rien, mais qu'il ne compte pas beaucoup sur son appui, avec les diatribes des journaux. Cette phrase m'a fait de la peine, car l'armée est minée par le laisser-aller; elle est, en définitive, appelée à rétablir l'ordre dans le pays, mais on ne sauve pas un roi malgré lui.

Sa Majesté m'a raconté un beau fait d'armes qui a eu lieu à Mazagran, et pour lequel il vient de nommer chef de bataillon le capitaine Lelièvre, de l'infanterie légère d'Afrique; il a ajouté : « Un de vos hommes, Changarnier, se distingue aussi dans ce pays. » J'ai répliqué à Sa Majesté que je mets le plus grand soin à lui désigner les officiers capables de lui rendre des services.

5. — J'ai dîné chez M. et Mme de Rocca. Ce stupide fils de Mme de Staël est unique par sa manière de sauter dans le salon sur une seule jambe; sa femme, Mlle de Rambuteau, est fort polie. Son père, M. de Rambuteau, préfet de la Seine, et la ronde Mme de Rambuteau, étaient aussi de ce festin. Cette dernière est fille de mon ancien général Narbonne; elle est toujours aimable et fort spirituelle.

Mme Dosne est fille d'une marchande de parapluies de la place des Victoires; elle était, dit-on, liée avec M. Thiers avant d'être sa belle-mère; elle a beaucoup d'esprit et exerce sur M. Thiers une grande influence; à leur entrée au ministère des affaires étrangères, il a fallu renouveler, en vingt-quatre heures, une grande partie du mobilier, ces dames ne trouvant rien d'assez beau pour elles (1).

Le directeur de la comptabilité, M. Brénier, est au désespoir; il ne sait où donner de la tête. Il a eu beau exposer qu'il n'avait pas de fonds, il n'en a pas moins fallu exécuter les ordres de M. Thiers et de ses femmes. A son premier ministère, M. Thiers a laissé beaucoup de dettes. Il a fallu du temps et une grande économie de la part de M. Molé, son successeur, pour parvenir à les payer, sans demander un supplément de crédit aux Chambres.

12. — Les nouveaux ministres de la rive gauche de la Seine ont reçu pour la première fois. Il y avait affluence de militaires chez le général Cubières. Le général Barrois, que ses soixante-cinq ans viennent de placer dans la 2e section, soigne les ministres, parce qu'il veut être pair; il l'obtiendra difficilement, parce qu'il a été juge du duc d'Enghien, raison qu'on ne lui avouera pas. Il m'a prié de le trimballer chez d'autres ministres; ce à quoi j'ai consenti. Au ministère de l'instruction publique, le général Bugeaud s'est insinué dans ma voiture en sus du général Barrois. Je les ai laissés tous deux au ministère du commerce, à ma grande satisfaction.

15. — J'ai été à la réunion du dimanche chez le général Reille, où il y avait beaucoup d'officiers généraux, entre autres

(1) Mme Thiers, fit même chose à l'Élysée, en 1871, et, de plus, ne craignit pas de renvoyer de vieux serviteurs.

le général Bugeaud, qui annonce qu'il a la promesse de Thiers de remplacer le maréchal Valée comme gouverneur général d'Afrique.

Le général Bugeaud était chef de bataillon en 1813; il fut, je crois, colonel en 1814. Il a été quinze ans chez lui comme agriculteur. Rentré en 1830 comme colonel, il a été nommé maréchal de camp en 1831 et employé comme tel à la garde de Mme la duchesse de Berry. Lieutenant général en août 1836, il a été nommé commandeur et grand officier de la Légion d'honneur. Ses services militaires comme officier général se bornent à deux courses en Afrique. Le reste du temps, il l'a passé chez lui ou à la Chambre des députés.

J'ai été ensuite chez le ministre de la guerre sortant, le général Schneider, dans son modeste logement de la place du Palais-Bourbon.

19. — J'ai été au bal de M. le comte Duchâtel, Mlle Rachel y était; elle est d'une taille moyenne, fluette; ses yeux sont vifs et petits; je lui ai trouvé de la ressemblance avec une louve; elle était mise avec simplicité, des roses blanches sur sa tête. Madame sa mère ne la quitte pas plus que son ombre. Mlle Rachel est partie à minuit; sa santé l'y oblige. Beaucoup de gens trouvent ridicule que cette actrice ait été priée au bal et y ait dansé comme les femmes de la société.

28. — J'ai dîné chez le lieutenant général comte de Monthyon, président de la Commission des inspecteurs généraux et mon collègue à la Chambre des pairs. Je l'ai connu autrefois chef d'état-major du prince de Neuchâtel. Nous étions dix-huit à ce festin. M. de Monthyon avait à sa droite la vieille princesse de Wagram. J'ai donné la main à la jeune princesse de Wagram, qui est jolie, mais elle tutoie son mari en public. A ma gauche était le prince de Wagram, son mari, grand jeune homme qui est pair par droit d'hérédité. Sa seule occupation est de chasser à Grosbois. De ce festin était aussi sa sœur, la comtesse d'Hautpoul, dont le mari est fils du général de division d'Hautpoul, tué à Eylau. Mon père avait été colonel de ce dernier; il m'a souvent raconté que la fortune du comte d'Hautpoul, alors capitaine, a tenu à ce qu'il lui manquait vingt-cinq louis pour émigrer.

Je me souviens encore d'avoir vu, en 1803, le général d'Hautpoul venir exprès d'Auch, où il inspectait un régiment, à Pau, où mon père était préfet, pour rendre hommage à son ancien colonel.

J'ai causé à ce dîner avec le député Leboeuf, banquier riche qui porte des lunettes et sur lequel les petits journaux ont fait des plaisanteries. Il m'a rappelé qu'il me doit beaucoup de reconnaissance, parce que, étant garde d'honneur sous mes ordres en 1813, je l'ai placé, suivant son désir, chez le quartier-maître; ce qui l'a empêché d'aller à la guerre.

3 avril. — Mgr le duc d'Orléans est parti pour l'Afrique. Son frère, le duc d'Aumale, chef de bataillon au 4e léger, le suit en qualité d'officier d'ordonnance. Le prince royal ayant promis à l'armée, après la marche des Bibans, de revenir dans ses rangs si la guerre se déclarait, s'est regardé comme engagé d'honneur à retourner en Afrique; il l'a voulu absolument pour délier sa parole, et elle le sera aussitôt qu'il aura touché le sol de l'Algérie; peu après son arrivée, l'ordre de rentrer lui arrivera. M. Thiers s'est d'abord opposé à son départ, puis il a cédé.

Le spectacle du théâtre de la Renaissance au profit des Polonais a eu lieu. Il a été joué par des acteurs et actrices, gens du monde. Après le spectacle, Jules de Castellane les a priés tous à venir chez lui danser et souper en costume; ce qui a été exécuté. J'étais du nombre des recrues qu'avait aussi faites Jules à l'ambassade d'Angleterre, pour son bal improvisé. On disait que la représentation avait eu un grand succès, et qu'on avait jeté beaucoup de bouquets à une Mlle Lagrange, grande et assez belle personne, fille d'un baron Lagrange, je ne sais lequel. Il y avait de très jolies figures, mais le difficile était de savoir le nom de ces dames, car le maître de la maison, comme les deux acolytes qui faisaient avec lui les honneurs, n'en savaient pas un mot. On faisait souper ces dames par vingt-cinq dans une pièce à côté, où on ne laissait pas entrer les hommes. Un petit comte de Féraudy, qui aidait Jules de Castellane, avait au bras un ruban bleu avec une bouffette. Il m'a paru qu'il bourrait un peu trop les hommes.

6. — Aujourd'hui, à la séance de la Chambre des pairs, j'ai appuyé en ces termes le renvoi à M. le ministre de l'intérieur, d'une pétition d'une commission d'hospices civils :

« Je saisis cette occasion de rendre un hommage public, d'exprimer ma profonde reconnaissance aux respectables Sœurs de la Charité, à celles de Saint-Vincent de Paul en particulier, pour les soins qu'elles donnent à nos soldats admis dans les hôpitaux civils. Ils sont tellement supérieurs à ceux des infirmiers, que je forme des vœux ardents pour qu'on trouve les moyens d'introduire les Sœurs de Saint-Vincent de Paul dans les hôpitaux militaires de l'intérieur; le soldat s'en trouverait bien. »

8. — J'ai été chez le Roi; je n'ai vu que la Reine et Madame Adélaïde. Le Roi est resté à causer dans ses appartements avec M. Thiers. Sa Majesté est fort triste et ne reste plus à causer longtemps dans le salon comme précédemment. Sa Majesté est au désespoir d'avoir été forcée de prendre M. Thiers pour premier ministre. Le Roi opère de grandes réductions dans sa maison; des valets de pied, des valets de chambre ont été réformés, des travaux suspendus; ces mesures ont été arrêtées après le refus de la dotation de M. le duc de Nemours. La liste civile est très obérée.

9. — Le maréchal Valée ne voulant pas détacher des troupes d'Alger pour Oran, on m'enlève encore de ma division le 13e léger, qui reçoit l'ordre de s'embarquer à Port-Vendres.

21. — J'ai été à un petit bal chez un comte de La Bédollière. Il y avait de jolies personnes, et, quoique tout cela eût des titres de comte ou de marquis, tout ce monde m'était tout à fait inconnu.

22. — J'ai été, ce soir, chez lady Aldborough, vieille Anglaise de quatre-vingt-quatre ans qui se conserve étonnamment; elle porte toujours un voile de mariée et est ordinairement couronnée de roses. Lady Aldborough a toujours avec elle une jolie nièce. Elle donnait une soirée en l'honneur du duc de Devonshire qui a quarante ans et n'est nullement agréable. J'ai revu chez elle le colonel Caradoc, qui est devenu pair d'Angleterre, sous le nom de lord Howden, par la mort de son

père. Il loge rue du Faubourg-Saint-Honoré, dans la maison en face de la princesse Bagration, sa femme; seulement il dîne et prie à dîner chez elle; elle est de trente ans plus âgée que lui. Lord Howden, encore fort joli garçon, est un grand fashionable, une espèce de dandy, mais un fort bon enfant.

23. — On m'a dit qu'aujourd'hui, à sa réception, M. Cousin, le ministre de l'instruction publique, se tenait dans la pièce la plus éloignée, faisait des *apartés*, ne donnait aucune attention aux personnes qui arrivaient. M. de Montrond disait plaisamment à cette occasion : « Quand on ne sait pas recevoir, on devrait prendre des répétitions. » D'ailleurs, il ne manque pas maintenant de gens qui ont été ministres et qui pourraient lui donner des leçons particulières.

30. — Les deux fontaines de la place Louis XV sont découvertes; elles font un très bel effet, seulement les bassins sont trop petits, de sorte que la place est inondée. Les femmes, d'où il sort des jets d'eau, en bas, disposent d'un trop petit volume d'eau; on dirait que ces jets d'eau sortent d'une seringue. Cette place Louis XV, avec l'obélisque et tous les embellissements qu'on y a accumulés, est certainement la plus belle de l'Europe.

2 mai. — La Chambre des pairs a voté sept cent mille francs pour la transformation des sept cent mille armes à feu à silex en armes à percussion. Le général Laplace aurait voulu que cette proposition fût soumise préalablement à un conseil de maréchaux ou d'officiers généraux; je n'ai pas été de son avis, le ministre de la guerre devant avoir la liberté d'action dans la sphère de ses attributions, pour conserver toute la responsabilité de ses actes.

5. — Le jeune comte de Montalembert, pair de France, avait été nommé légionnaire à l'occasion de la fête du Roi. Il a refusé, et on a été obligé de déchirer l'ordonnance. Il a trouvé, en effet, que c'était un moyen un peu trop marqué de lui donner ainsi le prix du discours qu'il a prononcé en faveur de M. Thiers, dans la discussion des fonds secrets.

M. Thiers s'est fait grand officier de la Légion d'honneur; il a aussi nommé M. de Cubières, le ministre de la guerre, qui

m'a dit qu'il en est fâché, et que c'est contre leurs conventions.

M. Thiers a aussi voulu nommer amiral M. Roussin, qui a eu la grandeur d'âme de refuser. Il m'a dit à moi-même qu'il serait très heureux d'une faveur pareille de la part du Roi, mais que, certes, comme ministre, il ne pouvait signer une pareille ordonnance.

Tous les partis applaudissent au désintéressement de M. Dupont (de l'Eure), qui a refusé la place de conseiller à la Cour de cassation, emploi qu'il est incapable de remplir et que M. Thiers voulait lui donner, comme à un des drapeaux de la gauche, pour se concilier les hommes de ce parti.

Un projet de loi a été présenté à la Chambre des députés pour demander un crédit d'un million, pour transporter les cendres de Napoléon, de Sainte-Hélène aux Invalides, et pour lui construire un tombeau. Le prince de Joinville va les chercher à Sainte-Hélène avec une frégate. Cette translation donnera plus d'un embarras. On dit déjà que l'effigie de Henri IV ne peut plus rester sur la Légion d'honneur, et que celle de l'Empereur va y être rétablie.

26. — La Chambre ayant refusé au ministère un second million qu'il demandait pour le transfert des cendres de Napoléon, les anciens journaux de l'opposition, ministériels maintenant, ont ouvert une souscription pour l'érection d'un monument à Napoléon, et demandent le second million refusé par la Chambre des députés, afin de venger l'échec de M. Thiers; si c'est une inspiration de M. Thiers, elle est antigouvernementale; elle lui a été dictée par la colère, et il s'en repentira.

J'ai fait connaissance avec la nouvelle salle de l'Opéra-Comique. Le monde fashionable s'y précipite; si cela continue, ce théâtre fera fortune. Cette salle charmante a des tapis dans les corridors, des salons dans beaucoup de loges, des calorifères qui chauffent l'hiver et donnent de l'air froid l'été; la salle n'est ni trop vaste ni trop petite; elle est très sonore et fait valoir la voix des chanteurs; c'est le premier théâtre en France qui soit aussi confortablement arrangé. La

foule s'y presse pour voir *Zanetta*. Mme Damoreau-Cinti, qui n'est plus assez jeune pour un pareil rôle, le remplit bien; elle joue et chante à merveille.

Mme la duchesse d'Orléans, depuis le départ de son mari, vit très retirée, entièrement dans son intérieur, ne voyant personne, pas même son chevalier d'honneur, le duc de Coigny, qui ne l'a aperçue qu'une seule fois, depuis le départ de Mgr le duc d'Orléans. Ce prince n'en est pas jaloux, mais il ne veut pas qu'elle reçoive d'autres que de lui d'influence politique; il est fort bon mari.

28. — M. Thiers ne néglige rien pour gagner les journalistes; il les bourre d'argent sous tous les prétextes; les fonds secrets n'y suffiront pas; le moment arrivera où, leurs exigences allant toujours croissant, il ne pourra les satisfaire. M. Thiers fait une pension sur les fonds secrets à la maîtresse du député Chambolle, rédacteur du *Siècle*, pour être agréable à celui-ci.

1er juin. — M. Odilon Barrot a écrit dans les journaux pour faire connaître les raisons qui l'ont empêché de prendre part à la souscription pour le tombeau de Napoléon; il a tué par là la souscription, et le *Courrier* et autres journaux qui y ont poussé ont imprimé qu'ils rendraient l'argent qu'ils avaient déjà reçu. Au reste, cette souscription a été faible et honteuse même, sous ce rapport, pour la mémoire de Napoléon.

3. — On a inséré dans les journaux un rapport du maréchal Valée, du 27 mai, sur sa campagne. Cet abus des rapports militaires est chose vraiment déplorable; ils deviendront, si on n'y prend garde, une source d'avilissement et de ridicule pour la France. La prise d'une échoppe, le plus mince combat, enfantent des relations ampoulées; le courage n'est cependant pas chose si exceptionnelle en France pour faire des apothéoses à si bon marché.

Nous avons eu, dans l'affaire du 27 avril, six tués; il y a trente personnes citées pour s'être distinguées; si nous avions une guerre réelle, on ne saurait comment récompenser des gens qui sont accoutumés à regarder la plus petite affaire comme un grand combat.

M. le maréchal Valée annonce quarante tués dans la journée la plus chaude. Une division de la Grande Armée, lorsqu'elle avait quarante tués, croyait s'être à peine battue. On remarque encore, cette fois-ci, que les régiments qui sont sortis de ma division sont ceux qui se sont le plus distingués.

6. — M. Pascal, préfet de Perpignan, est envoyé comme préfet à Foix. Depuis sept ans, je n'ai eu qu'à me louer de mes rapports officiels et de société avec lui. Sa femme est gracieuse et spirituelle. Cette maison me manquera.

9. — M. Thiers a offert, hier, au général Bugeaud le commandement en chef des troupes en Afrique, à condition qu'il y aurait un gouverneur civil, emploi que, dans ce cas-là, M. Thiers donnerait, dit-on, à M. Dufaure.

MM. les ducs d'Orléans et d'Aumale sont arrivés à Paris dans la journée, de retour d'Afrique. On a mal à propos inséré dans le *Moniteur* qu'ils y étaient hier.

11. — J'ai été à Neuilly faire ma cour au Roi, à la Reine et à Madame Adélaïde. J'ai vu le prince royal, qui a le visage fatigué, mais qui est très bien portant. Il a été assez sérieusement malade. Il dit qu'Abd-el-Kader a étonnamment organisé son armée ; au lieu de faire marcher toutes les tribus comme précédemment, il n'exige plus d'elles que vingt-cinq hommes les plus agiles et montés sur les meilleurs chevaux. Il a obtenu d'eux la chose la plus difficile : le silence. Il a fait afficher dans les mosquées que le Coran exigeait qu'on ne fît plus de cris en abordant les infidèles, et il en a obtenu un silence tellement parfait qu'à leur approche on entendait le flottement des étendards. On a trouvé dans une redoute, sur un de leurs sergents-majors, les feuilles d'appel de sa compagnie, ce qui prouve que les réguliers sont bien organisés maintenant.

13. — M. Thiers a inventé de faire venir à Paris M. de Lamoricière, pour parler avec lui d'Afrique; on n'avait pas, jusque-là, fait une chose aussi absurde que d'appeler un colonel pour donner son avis sur la conduite de ses supérieurs; c'est une très grande étourderie de la part du gouvernement. M. Thiers est fort engoué de M. de Lamoricière.

18. — Le Roi a été fort étonné de voir l'amiral Roussin lui apporter une ordonnance à signer, pour embarquer six mille hommes de troupes de marine avec le vice-amiral Baudin, pour Buenos-Ayres. Sa Majesté a demandé à l'amiral Roussin ce que cela signifiait, rien de semblable n'ayant été délibéré au conseil. M. Roussin a répondu : « C'est vrai, mais M. Thiers m'a dit de présenter cette ordonnance à la signature du Roi ; je n'ai pas douté que la chose fût convenue entre le président du conseil et Votre Majesté. » Le Roi n'a pas signé; il a eu une vive discussion avec M. Thiers, et jusqu'ici les six mille hommes ne s'embarquent pas.

J'ai pris congé du ministre de la guerre, car je vais retourner à Perpignan. Le ministre de la guerre est d'avis que j'aille faire ma cour à la reine d'Espagne à Barcelone, mais M. Thiers ne le veut pas, avant que notre nouvel ambassadeur en Espagne, M. de la Redorte, n'y soit arrivé.

J'ai pris congé du ministre de l'intérieur Rémusat, de sa blonde, jolie et spirituelle femme, du ministre du commerce Goüin, dont la femme a de l'esprit et a dû être bien; du comte Jaubert et de sa femme, encore jolie.

26. — J'ai quitté Paris le 22 juin, et je suis arrivé aujourd'hui, à neuf heures du soir, à Perpignan, où on savait mon arrivée, parce que le télégraphe, nouvellement établi de Narbonne à Perpignan, a joué à mon passage pour la première fois, afin de m'annoncer.

27. — J'ai visité l'hôpital et les différentes casernes. J'ai graissé la marmite dans les différents bataillons; ce sont de ces attentions qu'il ne faut pas négliger, quand on veut avoir la confiance des soldats.

1er juillet. — Je suis parti de Perpignan à une heure de l'après-midi pour me rendre à Amélie-les-Bains, afin d'y prendre mes seize douches accoutumées. J'ai débuté à prendre une douche à 39 degrés pendant une heure un quart, puis un bain d'une demi-heure à 30 degrés; j'ai bu de plus cinq verres d'eau. J'ai fait connaissance aujourd'hui avec M. Hénaut, nouveau préfet des Pyrénées-Orientales.

7. — J'avais appris hier, par ordonnance, que le chef car-

liste, Cabrera, avait envoyé deux colonels en parlementaires à Palau, pour s'entendre avec le commandant des troupes françaises, à propos de l'entrée de son armée sur notre territoire. Elle a eu lieu aujourd'hui, en quatre colonnes, à deux heures de distance. Dix mille hommes ont déposé les armes. Cabrera est arrivé à Perpignan, à onze heures du soir, en voiture, escorté de deux gendarmes. Des Espagnols restés à Perpignan pendant la guerre et des gens de la dernière classe du peuple l'ont insulté à son passage.

8. — J'ai été voir Cabrera; mon entretien avec lui a duré une heure; un gendarme se tenait à la porte, qui était restée ouverte, d'après la consigne du commissaire de police; cela avait l'air de se défier de lui, je l'ai fait fermer. Cabrera a environ cinq pieds un pouce; il est mince; sans être belle, sa figure n'est pas désagréable; il est brun, a les yeux vifs; son ton annonce un homme énergique et décidé; il paraît tout nerfs. Cabrera porte une redingote bourgeoise brune, sans décorations, un pantalon gris; il est vêtu proprement et simplement.

Le brigadier Arnau, son aide de camp, est dans le même genre, avec un ruban de Saint-Ferdinand à la boutonnière de sa redingote; ils ont pour coiffure des bérets blancs; ils ne savent ni l'un ni l'autre le français. Lors de mon entrée dans leur chambre, Cabrera dînait; il s'est levé et m'a offert une chaise avec politesse. Nous nous sommes assis, et Cabrera s'est mis sur-le-champ à causer avec moi en espagnol, comme si nous nous connaissions depuis longtemps. Il savait que j'avais eu longtemps un commandement en Espagne; il m'a raconté qu'il est entré en France, parce qu'il a la conviction qu'il ne pouvait résister longtemps, et pour ne pas sacrifier inutilement des soldats sans résultat pour la cause carliste. Il a été malade sept à huit mois, et il est remonté à cheval, il y a un mois seulement, ayant encore la fièvre, sur un avis reçu de Mora de Ebro que son armée, le croyant mort, allait se débander.

Cabrera a rendu compte plusieurs fois à don Carlos de l'impossibilité où il était de résister indéfiniment, sans secours, lui demandant l'autorisation de renvoyer ses soldats

dans leurs foyers et de se retirer, lui, en France. Il pense que cette mesure était la plus sage, dans l'intérêt même de ce prince; Cabrera n'a jamais pu l'obtenir. Il a peu de considération pour don Carlos; ni lui ni son armée ne défendaient sa personne, mais la légitimité. Cabrera attribue à don Carlos, aux intrigants et aux prêtres qui sont près de lui, la perte de sa cause. Ce prince a voulu deux ou trois fois destituer Cabrera; il ne l'a pas pu, son armée s'y serait opposée. Dans la marche vers Madrid, en présence de don Carlos, les soldats criaient : « Vive Cabrera! vive le général! » et non : « Vive le Roi! »

Cabrera est fort préoccupé du sort de ses soldats; il m'a raconté avec satisfaction que lui, n'étant rien il y a sept ans, a créé une armée, pourvu à sa subsistance et à son entretien, avec ses seules ressources. Sa prétention est de n'avoir jamais craint, avec mille des siens, deux mille hommes des troupes de la Reine; il leur aurait fait beaucoup plus de mal sans sa maladie.

Cabrera n'est pas le moins du monde embarrassé dans ses discours; ses manières douces ne sont nullement en rapport avec sa réputation de cruauté. Nous nous sommes quittés fort poliment; je n'ai pas voulu prolonger davantage notre entretien; il est parti une demi-heure après dans une calèche.

Le nombre des carlistes entrés en France par les Pyrénées-Orientales, avec ou après lui, se monte à douze mille.

Le préfet, M. Hénaut, a reçu une dépêche télégraphique du ministre de l'intérieur qui autorise l'engagement des carlistes réfugiés pour la Légion étrangère. Cette dépêche étant positive, quoique le ministre de la guerre ne m'ait point donné connaissance de cette décision et étant privé par là d'instructions, j'ai nommé le lieutenant-colonel Montréal, du 47e de ligne, pour commander le dépôt de ceux qui demanderaient à prendre du service dans la Légion; et je lui ai adjoint M. Canrobert, capitaine adjudant-major du même régiment. Un capitaine, cinq lieutenants et trente-sept soldats se sont présentés immédiatement. Les officiers pensaient conserver leurs grades; je n'ai pu les faire admettre que provisoi-

rement; en attendant, comme les soldats engagés, ils sont logés à la citadelle. Ces officiers pousseront les soldats du camp à faire comme eux. Deux mille carlistes sont arrivés et ont été établis au Champ de Mars; je suis allé les voir.

10. — Cette armée se compose de troupes de toutes arm es il y a même des invalides, 460 de Catalogne, 450 d'Aragon, des cadets, des enfants de l'École militaire au nombre de 86, fils d'officiers et de sous-officiers tués. Les fils d'officiers étaient destinés à devenir cadets. Que faire de ces malheureux? Il y a des enfants de quatre ou cinq ans; ces infortunés, les blessés, les vieillards, suivaient péniblement les colonnes à pied. J'ai prié le préfet Hénaut de leur accorder des charrettes. Tous ont des bérets, blancs, bleus ou rouges, des capotes semblables à celles de nos soldats; beaucoup ont des pantalons de toile, les jambes nues, des espadrilles; un petit nombre a des habits, des manteaux, des morceaux de couvertures. On remarque, au milieu de ces misères, de la gaieté dans le soldat; j'en ai vu un au camp qui jouait de la guitare; il était entouré de ses camarades qui chantaient; il y a des officiers très bien tournés.

11. — Huit cents officiers carlistes vont être internés au Puy, à Vesoul et à Bourg. Le départ de ces officiers favorisera l'enrôlement des soldats qu'ils retiennent.

12. — J'ai reçu une dépêche télégraphique du ministre de la guerre qui me prescrit de former une compagnie provisoire, chaque fois qu'un officier espagnol, capitaine, lieutenant ou sous-lieutenant, se présentera avec cent trente soldats et un demi-cadre de compagnie en sous-officiers et caporaux. Cette dépêche me permettra de pousser plus efficacement aux enrôlements, en y encourageant les officiers.

Il est très difficile, avec l'autorité civile, de se procurer des chiffres exacts. J'évalue le nombre des réfugiés à quatorze mille cinq cents. Le préfet a donné le commandement du camp au colonel Tallada, qui m'a dit qu'il n'avait plus que neuf mille cinq cents hommes; beaucoup sont rentrés en Espagne sans passeports, d'autres sont logés chez les habitants.

13. — La composition des officiers est généralement bonne;

il y en a néanmoins, comme dans l'armée de la Reine, mais en petit nombre, de ridiculement jeunes. J'ai demandé à un enfant son grade; il m'a répondu : « Sous-lieutenant ». Il était occupé à regarder avec admiration une boutique de jouets d'enfants; c'était de son âge; il n'en a pas moins toujours marché avec sa compagnie.

14. — Il y a aujourd'hui, au Champ de Mars, 9529 soldats espagnols et 96 officiers; dans ce nombre ne sont pas compris environ 100 hommes qui sont à l'hôpital civil, et les enfants du collège militaire, qui ont été placés à l'hôpital des orphelins de la Miséricorde, où ils se trouvent fort bien.

La police du camp appartient exclusivement au préfet. Je n'ai à m'en mêler que pour fournir les gardes : 100 hommes d'infanterie et 40 chevaux.

Le commandant de la place est venu, à six heures du soir, me prévenir qu'il y avait une rixe au camp des Espagnols. J'ai fait battre la marche de la division, et je m'y suis porté, de suite, de ma personne.

Les habitants ont délivré aux réfugiés de grands chaudrons de pommes de terre et de riz; leur charité a porté plus particulièrement sur les deux mille Catalans, et cela s'explique : les Roussillonnais parlant la même langue qu'eux, ceux qui sont chargés de charités les leur portent de préférence. Cela a choqué les Aragonais; les uns et les autres se sont lancé des pierres; un Catalan a été tué, une des femmes portant des chaudrons a été blessée; la garde a promptement rétabli l'ordre. J'ai fait rentrer les troupes à huit heures. Le nombre total des enrôlés pour la Légion étrangère était, ce soir, de 202 hommes et 10 officiers.

15. — M. le préfet Hénaut m'a prévenu, à six heures du soir seulement, qu'il ferait partir, demain matin, mille Catalans pour Rodez. Je fournis un officier et vingt-cinq hommes d'escorte que je prie les commandants des divisions voisines de faire relever. Chaque matin, il partira pendant dix jours un détachement de mille hommes; j'emploierai de mon mieux le temps qui me reste pour le recrutement qui commençait à bien aller. Il y a eu hier cinquante-six engagements.

16. — Le chef de bataillon Gibert, du 16ᵉ léger, a pris le commandement du camp. M. Hénaut a conservé les officiers espagnols qui y étaient attachés, parce qu'ils lui sont utiles pour la conduite des réfugiés. Ils auront toujours moins de facilité pour empêcher les enrôlements, que quand un colonel espagnol commandait le camp. Le chiffre des enrolés s'élève aujourd'hui à 282; l'espèce d'hommes est fort belle. On leur a donné à chacun une chemise, ce qui leur a fait grand plaisir.

17. — Les Espagnols du camp du Champ de Mars ont insulté les enrôlés; je leur ai parlé hier vertement, ainsi qu'à leurs officiers, les menaçant, s'ils insultent encore les soldats de la Légion espagnole, de faire conduire les coupables en Espagne. Aujourd'hui, les soldats espagnols engagés ont pu se promener librement dans le camp sans être maltraités.

Aragonais, Valenciens, Catalans étaient également dévoués à la cause de don Carlos, mais d'une manière différente. Les premiers voulaient de don Carlos sans prêtres ni moines; les Catalans, avec les prêtres et les moines; ces derniers portent presque tous au cou des scapulaires.

J'ai été frappé, lors de ma visite, de l'instruction de ces réfugiés, de leur air militaire, de la promptitude avec laquelle les bataillons se sont formés.

25. — Un agent civil, M. Save, employé par le ministère de l'intérieur, est arrivé à Perpignan, pour engager les réfugiés carlistes à prendre du service dans la Légion étrangère. Cet agent pourrait réussir dans sa mission s'il avait des fonds à sa disposition, mais le préfet a déclaré qu'il ne pouvait pas lui en donner. Une prime d'engagement, n'eût-elle été que de cinq francs, nous eût, je crois, procuré beaucoup de monde. Des Espagnols sont venus s'informer combien on donnait, et sur la réponse : « Rien », ils se sont retirés. M. Save ira dans les dépôts de réfugiés espagnols, en compagnie de M. Foy, aide de camp du ministre, pour ce recrutement.

9 septembre. — Le général Guéheneuc, que M. Thiers vient de remplacer à Oran par M. de Lamoricière, est arrivé ce soir à Perpignan avec sa femme; il se rend à Paris. Il sent vivement le soufflet donné sur son visage aux officiers généraux,

en le remplaçant par le plus nouveau maréchal de camp, dans un poste où il faudrait un lieutenant général et trois maréchaux de camp.

15. — Le ministre de la guerre m'a envoyé la nomination des officiers des engagés carlistes espagnols qui forment, par ordonnance du 28 août, le 5e bataillon de la Légion étrangère; ces engagés sont au nombre de six cents.

On a pris huit des officiers espagnols sur les seize proposés par moi; l'aumônier a été mis de côté. L'agent secret du ministère, Save, est nommé capitaine commandant provisoirement le bataillon; il a accompagné M. Foy, aide de camp du ministre de la guerre, dans sa tournée des dépôts des réfugiés; il n'a recruté personne. M. Joachim Ambert, en sa qualité de rédacteur de la *Sentinelle de l'armée*, est nommé capitaine au titre étranger. Ayant donné sa démission de capitaine dans l'armée, il a eu la fantaisie de rentrer au service (1).

20. — J'ai été voir à Céret ce qu'on appelle dans ce pays une course de taureaux; c'est pitoyable pour ceux qui ont vu les courses en Espagne. On avait construit un cirque sur la place de la sous-préfecture. On a lancé successivement dans l'arène des taureaux gros comme des veaux, que des hommes à pied excitaient à se jeter contre des mouchoirs qu'ils leur présentaient en courant. On met aux cornes de quelques-uns un ruban qu'il faut enlever, c'est là le sublime de la course. Le remarquable de ce ridicule spectacle, c'est qu'hommes et taureaux font assaut de peur et sont continuellement dans l'effroi les uns des autres.

27. — M. Arago a été invité à un banquet qui a eu lieu aujourd'hui en son honneur, à Perpignan; les convives les plus distingués étaient un apothicaire du nom de Farine, un relieur nommé Artus, un certain Corbière, compromis dans plusieurs procès; ils sont venus avec une députation le chercher à l'hôtel de l'Europe et l'ont conduit dans l'ancienne

(1) Il trouva moyen de continuer sa carrière, grâce à son talent d'écrivain, comme s'il était capitaine au titre français. Tous les grades obtenus depuis par lui, y compris celui de colonel du 2e de dragons, régiment au commandement duquel il a été nommé le 16 avril 1850, sont frappés d'illégalité. (*Note du maréchal.*)

église Sainte-Catherine, où l'on fait les ventes publiques. On n'avait pas trouvé de cuisiniers pour un aussi considérable festin à quatre francs par tête; ceux qui apportaient un plat de chez eux étaient exempts de payement. Corbière a prononcé un discours incendiaire. M. Arago en a fait un plus modéré pour arrêter l'intempérance du langage des convives. L'absence des amis de M. Arago de la classe bourgeoise est une leçon pour lui. A huit heures du soir, le cortège, composé de quatre cents personnes, éclairé par huit torches, s'est mis en marche. On a reconduit M. Arago par la rue Arago à l'hôtel de l'Europe. Il y a eu quelques cris de : « Vive Arago! » Beaucoup de ses admirateurs étaient pris de vin.

7 octobre. — Le 28 septembre, la Cour des pairs a tenu sa première audience pour juger Louis Bonaparte, arrêté à Boulogne.

Le duc de Mortemart m'écrit à ce sujet :

« Je me suis récusé dans le procès du prince Louis-Napoléon, comme parent de M. de Beauharnais, son grand-père; du reste, la cour est des plus nombreuses; c'est une affaire de curiosité.

« Paris est bien triste; l'on n'y voit personne de nos connaissances, et je retourne à Neauphle avec grand plaisir.

« Adieu, cher ami de cœur. »

Le prince Louis-Napoléon a été condamné à l'emprisonnement perpétuel dans une forteresse située sur le territoire du royaume. Ce procès a fait moins de bruit qu'on ne le supposait; on a traité l'affaire comme une escapade de jeune homme; on ne parle que de l'affaire Lafarge.

18. — La reine Marie-Christine a signé, le 11 octobre, la dissolution des Cortès, et elle a renoncé, le 12, à la régence, n'ayant pu accepter les conditions imposées par les ministres. Cette abdication était prévue depuis longtemps. Le ministère est chargé de la régence, en attendant la convocation de nouvelles Cortès.

La reine Marie-Christine, mariée secrètement à Muñoz, en a plusieurs enfants; les révolutionnaires sont parvenus à avoir copie authentique de son acte de mariage, des actes de

naissance de ses enfants, pour faire prononcer juridiquement sa déchéance.

19. — Un rapport de la gendarmerie, arrivé à cinq heures du matin, annonce la présence à Port-Vendres de la reine Christine, à bord du bateau à vapeur *le Mercurio*, qui est arrivé hier soir à onze heures et demie. Le préfet Hénaut s'est rendu en poste à Port-Vendres. Parti un peu plus tard à cheval, j'ai appris, à cinq lieues de Perpignan, au delà du pont d'Elle, que Sa Majesté était déjà en route. Je l'ai atteinte et l'ai accompagnée à cheval. Sa Majesté est fort triste, mais nullement abattue. Je lui ai rappelé qu'il y a onze ans, j'ai déjà eu l'honneur de l'escorter à Béziers, lorsqu'elle se rendait en Espagne. La Reine est arrivée à six heures et demie à Perpignan, où elle est descendue à l'hôtel de la Préfecture; elle n'a voulu recevoir aucun honneur.

J'ai dîné à côté de la Reine. Elle est née le 27 avril 1806, et elle a, par conséquent, trente-quatre ans. Elle est femme d'esprit; il y a beaucoup d'expression dans sa physionomie; sa figure est jolie. Comme elle a beaucoup d'embonpoint, elle paraît petite; son embonpoint est d'autant plus frappant qu'elle ne porte pas de corset.

Sa Majesté se rend à Nice; elle compte se rapprocher plus tard de l'Espagne. Elle considère comme nuls les actes qu'elle a été forcée de signer depuis le 18 juillet, à Barcelone, n'ayant plus joui, à dater de cette époque, du libre exercice de ses droits constitutionnels. Sa Majesté se loue de ses rapports avec M. le comte de la Redorte. La reine Christine voyage dans une calèche fermée fort simple, qui est venue avec elle sur le bateau à vapeur.

Le comte de Requeña, chambellan, exempt de ses gardes du corps, jeune homme de vingt-cinq ans, était placé à côté d'elle; son trésorier, don Manuel Gaviria, qui a toute sa confiance, était sur le devant de la calèche. Il y avait deux domestiques sur le siège. La reine Christine n'a pas de dame d'honneur avec elle.

J'ai établi à la préfecture une garde de trente hommes commandée par un capitaine; les musiques des régiments

ont joué sous les fenêtres pendant le dîner; les troupes n'ont pas pris les armes, la reine Christine ne voulant recevoir aucun honneur; elle a été cependant traitée à Perpignan avec toutes les marques de respect et d'intérêt dues à son rang et à sa position.

Après le dîner, la reine Christine a reçu les chefs de corps et quelques femmes qui avaient demandé à la voir; des larmes ont coulé de ses yeux, lorsque je lui ai parlé de l'intérêt inspiré par sa position et son énergie, de ce qu'elle est le premier exemple d'un souverain constitutionnel déchu pour avoir suivi la constitution. Je l'ai remerciée de m'avoir donné, il y a deux ans, le grand cordon de Charles III; elle a répliqué : « C'est moi, au contraire, qui vous dois de la reconnaissance pour tous les services que vous avez rendus à ma fille sur cette frontière. »

20. — La Reine a quitté Perpignan, le 20 octobre, dans sa mauvaise calèche; elle a loué une diligence pour sa suite.

Une dépêche télégraphique, reçue par le préfet Hénaut avant son départ, a prescrit de lui rendre les honneurs et de prendre ses ordres. Cette dépêche lui a fait grand plaisir. Ayant aperçu sur l'escalier beaucoup de femmes de la société qui étaient venues pour la voir passer, elle les a fait entrer.

Son secrétaire Muñoz, frère de son favori, et le chapelain Gonzalez, qui restent quelques jours à Perpignan, sont entrés dans le salon, ont mis genou en terre et lui ont baisé la main pour lui faire leurs adieux, suivant l'usage espagnol.

Je suis monté à cheval et j'ai accompagné la reine Christine jusqu'à une portée de fusil de Perpignan. La Reine a été très aimable pour moi, m'a encore beaucoup remercié de la réception qui lui a été faite et m'a prié de lui donner des nouvelles de ses filles quand j'en aurais.

21. — M. le duc de Mortemart avait cinq enfants, quatre filles et un fils; celui-ci, Arthur de Rochechouart-Mortemart, prince de Tonnay-Charente, a été tué le 8 octobre, en son château de Neauphle, dans un accident de voiture. On l'a relevé la cuisse cassée, l'épaule fracturée, la tête mutilée. Le pauvre enfant n'a recouvré ni parole, ni connaissance; mais

ce n'est que le second jour qu'il est mort dans les bras de ses malheureux parents.

1er novembre. — Le Roi ayant refusé le discours d'ouverture de la session proposé par M. Thiers, comme trop belliqueux, le ministère du 1er mars a donné sa démission le 28 octobre; elle a été immédiatement acceptée.

Par ordonnance du 29 octobre, le nouveau ministère est ainsi composé :

MM. le maréchal Soult, président du conseil, ministre de la guerre; Guizot, affaires étrangères; Humann, finances; l'amiral Duperré, marine; Villemain, instruction publique; Duchâtel, intérieur; Teste, travaux publics; Martin (du Nord), justice et cultes; Cunin-Gridaine, commerce.

5. — M. le maréchal Soult a fait, le 30 octobre, un fort bon ordre du jour à l'armée, lui rappelant ses devoirs militaires. J'ai réuni, sur la promenade des Platanes, à midi, les troupes de Perpignan et des environs, et j'ai lu à chaque bataillon, formé en carré, l'ordre du jour du maréchal Soult.

16 décembre. — On prétend que l'Algérie est une bonne école de guerre pour notre armée; je soutiens le contraire. C'est une école de désorganisation et d'indiscipline; ceux qui font cette guerre et qui n'en ont pas vu d'autres se persuadent que les combats avec les Arabes, qui sont dans l'enfance de l'art, ressemblent aux batailles du continent. Ils croient qu'ils ont inventé la guerre, que le genre d'instruction qu'on donne en France à nos troupes est inutile; ils veulent même bouleverser l'habillement et l'équipement de nos soldats. On se bat sur deux rangs en Afrique; on en conclut qu'on peut faire la même chose sur le continent. Les Russes, les Prussiens et les Autrichiens, qui combattent sur trois rangs, nous feront payer cher cet essai si nous le tentons. D'après toutes les lettres que je reçois d'Afrique, les privations y sont cruelles; les pertes par le feu y sont peu de chose en comparaison de celles qu'on éprouve dans une bataille rangée en Europe, et cependant on nous fait d'emphatiques bulletins où l'on cite trente personnes, quand il y en a deux tuées. Sous l'Empereur, lorsqu'il y avait trois mille tués, on ne

citait pas deux personnes. Nous nous sommes longtemps moqués des héroïques bulletins des Espagnols, et nous les copions. Outre les bulletins officiels, chaque journal a son petit bulletin particulier; ce qui égare l'opinion, au lieu de l'éclairer.

Si le recrutement pour l'Afrique continue à se faire en prélevant des hommes sur les autres régiments, on perdra l'armée de France. On écrème les meilleurs soldats des corps pour les envoyer en Afrique, où ils meurent, tout comme les recrues, dans les hôpitaux. Les régiments d'Afrique devraient former leurs recrues dans leurs dépôts. Chacun doit jouir du fruit de ses œuvres; l'officier qui forme le soldat doit avoir l'espoir de combattre avec lui. On se plaignait, sous la Restauration, de ce que les quelques soldats pris pour la garde royale détruisaient les régiments; c'est bien autre chose maintenant, avec ces levées périodiques pour l'Algérie; cela jette le découragement dans l'infanterie, et la religion du drapeau se perdra entièrement, si cela continue.

Il y a actuellement en Algérie de 26,000 à 27,000 malades, et il y a eu 15,000 morts dans l'année. Le 58e de ligne compte 700 morts.

21. — Philippe de Chabot, qui avait été nommé commissaire du Roi pour accompagner le corps de l'Empereur, de Sainte-Hélène à Paris, m'a rapporté une pierre de son tombeau pour placer l'épaulette de l'Empereur que l'huissier du cabinet Angel m'a donnée, lors de la retraite de Moscou.

23. — La pluie ne cesse ni jour ni nuit; pas un courrier n'a pu nous arriver; les rivières sont débordées. La Tet a envahi le Champ de Mars. Je suis monté à cheval et je suis allé voir l'inondation; j'ai placé des postes pour porter secours, dans le cas où les malheurs augmenteraient pendant la nuit. Ces dispositions prises, je suis rentré chez moi mouillé jusqu'aux os.

25. — La division des Pyrénées, d'après une décision du gouvernement, cesse de toucher la solde de rassemblement à dater du 1er janvier. La suppression de l'indemnité entraîne celle des divisions actives des Pyrénées qui vont rentrer dans

la catégorie des autres divisions territoriales, sous les noms de 20e et 21e divisions.

30. — Aujourd'hui la division active cessant d'exister, je lui ai adressé l'ordre du jour suivant :

« Au moment de la dissolution de la division active des Pyrénées-Orientales, organisée en 1833, le lieutenant général auquel le Roi en avait confié le commandement, il y a sept ans, est heureux d'avoir à témoigner aux corps qui en font et en ont fait partie sa satisfaction du dévouement, de l'activité que les troupes ont déployés dans le service pénible de la frontière, du zèle qu'elles ont mis à perfectionner leur instruction. L'excellente discipline de la division lui a mérité l'estime et la confiance des habitants.

« Les régiments sortis de cette division pour aller en Afrique s'y sont distingués.

« Le lieutenant général remercie MM. les officiers de toutes armes de la manière dont ils l'ont secondé.

« Il sera toujours fier d'avoir commandé la belle division active des Pyrénées-Orientales. »

CHAPITRE VIII

Formation des bataillons de chasseurs à pied à Saint-Omer. — Je vais à Paris pour la session de 1841. — Le Roi et les fortifications de Paris. — Nomination du général Bugeaud comme gouverneur de l'Algérie. — Lettre du général Changarnier à ce sujet. — Conversations avec le duc d'Orléans, avec M. Thiers. — Bal de l'Opéra en 1841. — Tiburce Sébastiani. — Mort du duc de Bellune. — Le maréchal Gérard et M. de La Maisonfort. — Mon discours à la Chambre des pairs sur les fortifications, le 25 mars 1841. — Soirée chez la princesse de Lieven. — Retour à Perpignan. — Je fais donner aux bains d'Arles le nom d'Amélie-les-Bains, pour faciliter la création de l'hôpital militaire. — Histoire du *Manuscrit de Sainte-Hélène*. — Mort du duc de Doudeauville, son testament. — Avarice du duc de Praslin. — Troubles à Toulouse, à Céret, à Clermont-Ferrand, à propos du recensement. — Révocation du préfet Hénaut et nomination de M. Vaïsse comme préfet des Pyrénées-Orientales. — Démêlés du général de Rumigny avec le général Bugeaud. — Dîner chez l'évêque de Perpignan. — Bals de l'hiver de 1842. — Je pars pour Paris afin d'assister à la session de la Chambre des pairs.

31 décembre. — Les bataillons de chasseurs à pied se forment à Saint-Omer.

« Nous manœuvrons, m'a écrit le chef de bataillon Mac Mahon (1), d'après une nouvelle théorie où le pas gymnastique remplacerait le pas accéléré; elle renferme des mouvements bien entendus, mais d'autres qu'il serait probablement dangereux d'exécuter devant de la cavalerie ennemie, à laquelle on présenterait souvent des troupes marchant par le flanc. Le temps lui-même vient mettre des entraves à notre instruction; un froid de 8 à 10 degrés ou bien de la neige nous empêchent de manœuvrer aussi souvent que nous le désirerions. »

Le capitaine adjudant-major Canrobert, du 6e bataillon de chasseurs à pied, m'écrit également :

(1) Devenu maréchal de Mac Mahon.

« La bienveillante sollicitude que, si souvent, vous avez daigné laisser tomber sur moi, me fait espérer que vous voudrez bien agréer les vœux que j'ose former pour votre bonheur et ceux que j'adresse aussi pour que mon heureuse destinée me rappelle de nouveau à servir sous vos ordres, afin de pouvoir encore profiter de vos leçons et vous donner des preuves de mon respectueux dévouement et de ma vive reconnaissance.

« Je n'ose, mon général, abuser de vos moments en vous donnant de grands détails sur ce qui se passe ici; je sais d'ailleurs que plusieurs de mes chefs, qui, ainsi que moi, s'honorent d'avoir été à votre école, ont eu l'avantage de correspondre avec vous; ils ont dû vous dire, mon général, que les bataillons de chasseurs renferment une masse d'officiers jeunes, intelligents, instruits, aimant leur noble métier, et qui, habilement dirigés, pourraient opérer de grandes choses. La composition des sous-officiers et caporaux est loin d'être aussi parfaite. M. le duc d'Orléans s'en est plaint amèrement ; par des raisons d'économie et de propreté, l'on a cru devoir s'abstenir de donner aux chasseurs leur nouvel habillement et équipement; ils seront couverts pendant tout l'hiver des vieux effets qu'ils ont emportés de leurs corps. Cette bigarrure d'uniformes dont la plupart sont en mauvais état produit un fâcheux effet. Les carabines que doivent porter les sous-officiers et soldats n'étant pas encore confectionnées, ils n'ont que des armes provisoires et de trois espèces, avec lesquelles nous n'avons pas encore tiré une seule fois à la cible, ce qui cependant doit être notre travail le plus habituel.

« Notre maniement d'armes, qui est celui des sous-officiers considérablement augmenté, n'a ni la grâce ni la sévérité de l'ancien; les travaux de guerre, placement des avant-postes, fortifications, levés, reconnaissances, etc., n'ont pas été commencés. Enfin, mon général, de tous les exercices adoptés à nos bataillons, le pas gymnastique est le seul qui se poursuive activement; ce pas, qui est très propre à habituer les soldats aux marches longues et rapides, ne me paraît pas devoir être

dans tous les cas appliqué aux manœuvres avec succès. La promptitude des mouvements est achetée par trop cher, au prix de l'ordre et de l'ensemble. Toutes les formations de la colonne en avant en bataillon ont un décousu effrayant; il en est de même des carrés qui se forment en marchant. Peut-être, mon général, n'a-t-on pas assez réfléchi sur le danger que court une infanterie qui n'agit pas avec un calme imperturbable, lorsqu'elle se trouve sous le sabre de la cavalerie; les marches en bataille, en retraite, s'exécutent de même au pas gymnastique; je me suis permis de dire à ce sujet que, pour des raisons tirées du cœur humain, il était peut-être prudent de modérer par tous les moyens une allure que, dans un cas dangereux, trop de raisons contribuent à accélérer.

« J'ai appris avec douleur, mon général, que beaucoup d'Espagnols du 5e bataillon de la Légion étrangère avaient donné à l'armée d'Afrique les tristes exemples de la révolte et de la désertion à l'ennemi. Les misérables reconnaissent bien mal les soins assidus que vous avez portés à leur organisation.

« Je vous prie, mon général, de daigner excuser la hardiesse de la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser; je n'aurais certes jamais osé l'écrire, sans le souvenir de tous les bienfaits dont vous m'avez comblé et pour lesquels ma reconnaissance sera éternelle.

« Je suis, etc. »

Le 29 décembre 1840, M. le général Bugeaud a été nommé gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique.

Le général Bugeaud arriva, comme colonel du 56e, le 9 septembre 1830, après ses quinze ans d'agriculture et ayant perdu toute habitude du métier. Il joignait à son ignorance un amour de la popularité qui perdit la discipline de ce régiment. Le 56e était dans un état déplorable lorsque M. Bugeaud reçut, le 2 avril 1831, sa nomination de maréchal de camp, grâce à ses fonctions de député. Il avait inventé de faire mettre aux soldats un petit drapeau tricolore au bout de chaque canon de fusil. Le colonel Bonfils, son successeur,

voulut remettre de l'ordre dans ce corps; il trouva que les petits drapeaux n'étaient pas d'ordonnance, il fut chassé. Le 56e, à Grenoble, refusa de soutenir le 35e; on le dirigea sur Besançon, sous la surveillance de la gendarmerie; puis la faiblesse du gouvernement confirma le renvoi du colonel Bonfils par ses soldats, en lui ôtant son régiment. On ne peut donc guère compter sur le général Bugeaud pour rétablir la discipline dans l'armée d'Afrique.

1841

16 janvier. — Ce qui arrive au général de La Maisonfort est vraiment incroyable. On l'a nommé au commandement de la subdivision de Versailles le 2 janvier, et le jour même où il recevait ici ses lettres de service, une ordonnance du 9 janvier le révoquait et l'envoyait à Saint-Lô. J'ignore l'intrigue qui a fait donner sa subdivision à un autre (1), mais on ne se joue pas de cette manière-là d'un officier général estimable. Il a parfaitement servi dans cette division, il est regretté des troupes; chacun est indigné; plus d'un officier m'a dit ce matin qu'il n'en avait pas dormi de la nuit. Le général de La Maisonfort était enchanté de sa destination de Versailles; c'est un homme de bonne compagnie, et il convenait parfaitement aux relations que cette résidence donne avec la famille royale. Le successeur qu'on lui aura donné ne le vaudra probablement pas. Le favoritisme parlementaire perdra, je le crains bien, le pays, et nous sommes malheureusement en bon chemin pour cela.

6 février. — J'ai quitté Perpignan, en poste, le 1er février; j'ai mis cinquante heures pour arriver à Lyon. La neige m'a pris dans cette ville, et j'ai mis cinquante-huit heures pour gagner Paris, où je suis arrivé aujourd'hui.

(1) Le maréchal Gérard, commandant les gardes nationales du royaume, jeta les hauts cris de ce qu'on donnait ce poste de confiance à un officier général qui avait servi dans les gardes du corps, et, chose incroyable, il fit changer sa destination. (*Note du maréchal.*)

7. — J'ai été chez le Roi; je l'ai trouvé pérorant au milieu d'un groupe, en faveur des fortifications de Paris; je trouve que Sa Majesté, dans son intérêt, prend une part trop active à faire passer une mesure qui, au fond, déplaît généralement, et qui est, suivant moi, parfaitement inutile.

8. — La majorité de la Chambre des pairs est bien certainement contre les fortifications; ce qui n'empêchera pas cependant la loi de passer, grâce au mouvement que se donnent pour cela le Roi et le duc d'Orléans. Il y aura nécessairement de l'opposition, et, comme je l'ai dit à un groupe de quelques pairs, cela ne sera bon qu'à faire de Paris un excellent nid pour les fricoteurs après une déroute, car la plupart des soldats préféreront pilloter dans la ville plutôt que se battre. Le Roi et M. le duc d'Orléans prennent la chose trop vivement. On assure que M. le duc d'Orléans a dit au marquis de Mornay, qui a fait un discours contre le projet de loi à la Chambre des députés : « Vous avez parlé en marquis, et non en patriote. » M. Humann a dit à M. Molé que si cette loi passait et était exécutée, cela jetterait une telle perturbation dans les finances qu'il donnerait sa démission. M. le comte de Montalivet, intendant de la liste civile, s'est d'abord prononcé contre la loi, mais le Roi l'a prêché, et il commence à dire que, dans sa position..... avec les obligations au Roi..... etc.; bref, il votera pour.

9. — Le maréchal Soult a donné un ordre qui rend très difficile maintenant d'avoir des renseignements au ministère de la guerre; les inspecteurs généraux eux-mêmes ne peuvent plus voir que les chefs de division, et seulement trois fois par semaine. Causer avec les chefs de bureau leur est tout à fait interdit.

10. — Le baron Bignon, pair de France, est mort le 6 janvier 1841. En 1812, lors de la retraite de Russie, il nous rejoignit à Wilna; il venait de Varsovie, où il était ministre de l'Empereur; il me prit dans sa voiture après le passage du Niémen, pendant toute une journée; j'avais la gangrène à la main droite. Je n'ai jamais oublié ce service, et je n'ai cessé de lui en témoigner ma reconnaissance.

J'ai été chez M. Humann, ministre des finances. Nous avons parlé de la loi sur les fortifications; je lui ai dit que je voterais contre. Il m'a dit: « Militairement, je n'y connais rien; mais financièrement, cela sera bien cher. » Je lui ai dit que le favoritisme parlementaire perd le pays, qu'il n'y a plus de carrières possibles, du moment que, dans le militaire, par exemple, les services dans les Chambres l'emportent pour l'avancement sur les services auprès des troupes.

11. — Le maréchal Soult a apporté la loi des fortifications à la Chambre des pairs; il a annoncé qu'il veut maintenant tout à fait cette loi.

Il y avait beaucoup de monde ce soir à la réception du maréchal Soult; il exige maintenant, et avec raison, que les militaires se présentent chez lui en uniforme.

13. — Le préfet de la Seine, comte de Rambuteau, reçoit les samedis; j'ai vu pour la première fois les magnifiques bâtiments de l'Hôtel de ville, construit sur le quai pour la préfecture. L'ameublement est d'un luxe incroyable. Un conseil municipal élu peut seul faire une pareille dépense; s'il avait été nommé par le pouvoir, il eût été en butte aux cris et aux diatribes.

Le général Changarnier m'écrit d'Alger, du 2 février :

« Le changement de gouverneur est une faute grave, une double faute. Puisque M. le maréchal Valée déplaisait, il fallait le rappeler, lorsque les premiers malheurs de la guerre l'avaient rendu odieux à la population et lui avaient enlevé une partie de la confiance de l'armée. On a attendu que les circonstances et le mérite très réel de l'homme lui eussent ramené l'opinion. Il part dans des conditions très heureuses pour lui.

« Je croyais le gouvernement du Roi intéressé à retarder autant que les tendances parlementaires le lui permettraient, la déconsidération de l'armée; mais il la hâte en mettant à notre tête l'homme de Blaye, l'homme du procès Brossard, le ridicule auteur de tant de harangues grotesques..... L'Empereur s'étant servi, pour arrêter le Pape, d'un certain général Radet, il fit de ce dernier un inspecteur de gendarmerie; on

n'en entendit plus parler. Bien que vivement blessé de cette atteinte aux convenances, bien que je n'ignore pas qu'un général en chef déteint jusqu'à un certain point sur ses lieutenants, je n'imite pas l'exemple des généraux Duvivier et Bellonnet, qui demandent à rentrer en France, et de beaucoup d'autres dont M. le maréchal Valée a refusé d'accueillir la même demande. Il n'a tenu qu'à lui d'entraîner à sa suite la très grande majorité des officiers généraux employés ici. »

14. — J'ai vu M. le duc d'Orléans; il m'a fait asseoir pour causer plus à notre aise. Le prince m'a raconté qu'il avait sauvé trois fois le maréchal Valée. — La Chambre, m'a-t-il dit, a proclamé le général Bugeaud le plus grand général de l'époque; ce qui a été au moment d'empêcher sa nomination en Afrique, c'était la crainte qu'il ne se perdît dans cette difficile mission et qu'on ne fût par là privé des grands services qu'on attend de lui, dans le commandement de nos armées sur le continent.

Duc d'Orléans. — Nous sommes en ce moment fort occupés de la réserve; nous ne sommes pas d'accord, le maréchal Soult et moi. Il voudrait immobiliser les 3es bataillons dans chaque département qui fournirait au même régiment. On ne peut à cet égard agir en France comme en Prusse, et cela aurait de grands inconvénients.

Général Castellane. — Je partage l'opinion de Votre Altesse Royale; les soldats du même département prendraient un esprit de province; les complots y seraient plus faciles. On en a reconnu l'inconvénient dans les légions.

Duc d'Orléans. — Comme il faut transiger, je lui ai proposé de prendre la première partie des quarante mille hommes pour huit ans; sur celle-là on choisira tous les hommes pour les armes spéciales; le reste seulement sera placé dans l'infanterie pour huit ans; on la complétera avec la deuxième portion du contingent; celle-là n'y passerait que trois ans.

Général Castellane. — Je suis parfaitement de l'avis de Votre Altesse Royale. On se lasse beaucoup, dans les populations et dans les troupes, du favoritisme parlementaire.

Duc d'Orléans. — Je le crois bien, dans les troupes, mais

je ne pensais pas que cela gagnât les populations; au reste, vous avez été à portée de l'examiner.

Général Castellane. — Oui, monseigneur. Je compte parler à la tribune du favoritisme parlementaire, beaucoup plus nombreux et moins éclairé que celui de la Cour. Ce qui est arrivé au général La Maisonfort est incroyable. Cela pouvait s'appeler un choix heureux; il était bon pour les troupes, il était en outre convenable pour ses relations avec la famille royale; il aurait su lui rendre ce qu'il lui devait, ce qui ne pouvait être que d'un bon exemple, car beaucoup pèchent sous ce rapport par ignorance.

Duc d'Orléans. — Je suis de votre avis; c'était le choix du Roi. M. de La Maisonfort n'y songeait pas. Sa Majesté pensait qu'ayant de fréquents rapports avec le commandant de Versailles, il pouvait prendre un général qui lui fût agréable.

Général Castellane. — Lors du voyage de Votre Altesse Royale à Perpignan, je rassemblai les officiers généraux et supérieurs, pour leur faire la théorie sur la manière d'écrire à Votre Altesse Royale. La manière dont cela fut reçu me prouva leur envie d'apprendre. Peut-être d'un autre s'en seraient-ils moqués; ils m'ont, au lieu de cela, beaucoup remercié. Pour les troupes, il est bien nécessaire de s'en occuper sérieusement; il ne faut pas oublier qu'en 1830 les troupes n'obéirent pas aux officiers généraux, parce qu'elles ne les connaissaient pas. Le pouvoir doit trouver de la force dans les troupes. A Perpignan, l'exemple de leur obéissance fait que les autorités civiles sont obéies et respectées.

Duc d'Orléans. — Que comptez-vous faire maintenant?

Général Castellane. — Retourner dans deux mois à mon petit commandement.

Duc d'Orléans. — Je vous voudrais premier inspecteur général d'infanterie, centralisant le travail des autres inspecteurs généraux.

Général Castellane. — Au reste, monseigneur, quelque petit que soit mon commandement, tant que je servirai, ce sera toujours avec le même zèle et le même dévouement.

Duc d'Orléans. — Nous sommes bien embarrassés pour les

sous-lieutenants; il faut qu'on augmente l'École militaire.

Général Castellane. — Oui, monseigneur; l'instruction devient chaque jour plus rare dans l'armée. Je suis maintenant très embarrassé pour mes propositions d'officiers supérieurs; je n'ai pu dans le 25e léger, sur six capitaines d'élite, en avoir que cinq sachant l'orthographe, et sur ce nombre deux font des fautes. Sur dix capitaines venus des autres régiments, deux seulement la savent.

20. — J'ai eu une grande prise avec M. Thiers au sujet des fortifications. Je crois véritablement qu'il se persuade parfois qu'il est un militaire d'un grand génie. Son grand cheval de bataille est de dire que les carlistes votent contre les fortifications, que ceux qui votent contre sont des carlistes, même M. Pasquier, parce que, outre les carlistes, il y a des demi, des quarts de carlistes; que lui est un homme de Juillet, et que c'est parce qu'il veut qu'on continue à jouir des bienfaits de Juillet qu'il veut les fortifications; que Vauban, Napoléon étaient de son avis, et qu'avec ceux-là on peut se passer de l'avis des autres militaires. Je n'en ai pas moins vivement soutenu mon thème, que l'enceinte de Paris affaiblirait nos moyens de défense sur la frontière.

22. — La curiosité m'a entraîné, ce soir lundi gras, au bal de l'Opéra; depuis dix ans, je crois, je n'y avais mis les pieds. Le lundi et le samedi sont les deux jours où y vont les femmes de bonne compagnie; s'il y en avait, aucune de celles-là ne m'a adressé la parole. J'ai été accosté seulement par des masques de moyenne vertu ou des demi-castors. Je m'y suis ennuyé; ce qui m'est, au reste, presque constamment arrivé au bal de l'Opéra. Je n'y suis pas moins resté jusqu'à quatre heures du matin, par la paresse de m'en aller.

L'aspect du bal est plus gai qu'autrefois. On n'y voyait seulement que des dominos noirs; maintenant il y a une foule de costumes de caractère et des danses d'un fort joli effet, dans cette immense salle; précédemment on n'y dansait pas. Sous ce rapport il y a amélioration, mais ce bal a peut-être aussi perdu sous le rapport des intrigues. Lorsque toutes les femmes étaient en domino, il était bien plus facile à celles de bonne

compagnie de rester inconnues. Les masques les plus distingués qui m'aient parlé sont des femmes qui étaient l'année dernière au souper de Jules de Castellane, à la suite de la représentation de la Renaissance.

28. — J'ai dîné chez le Roi, il y avait cinquante personnes; il y avait quelques députés, un grand nombre de pairs. Le Roi les a prêchés, après le dîner, sur les fortifications; je me suis esquivé adroitement pour ne pas être pris à partie sur ce chapitre; il est inutile, n'étant pas de son avis, d'entrer en discussion avec Sa Majesté.

Mme la duchesse d'Orléans a causé assez longuement avec moi sur la reine Christine et sur l'Espagne.

1er mars. — Je suis lié depuis de longues années avec Tiburce Sébastiani, je l'ai connu à son début au service. Il m'a reproché d'avoir rayé du tableau d'avancement un sergent du 13e de ligne, incapable, qui ne sait pas l'orthographe; l'inspection précédente, il l'y avait mis parce que c'est son neveu. Cette raison ne m'a pas paru suffisante pour gratifier sciemment l'armée d'un mauvais officier. Le général Sébastiani a ajouté qu'il a usé de représailles en ne portant pas sur le tableau d'avancement un bon officier dont je lui avais adressé les notes; je lui ai répliqué : « Tu as mal fait, si tu l'as trouvé bon; quant à ton neveu, je l'ai trouvé incapable. Quand bien même il eût été mon fils, je n'aurais pas agi autrement. » Tiburce Sébastiani n'a aucun esprit; cette petite vengeance corse, sur un pauvre diable qui n'y peut rien, le réjouit.

2. — Le maréchal duc de Bellune est mort le 1er mars. Ce n'était pas un génie, mais un fort brave homme; il a eu de belles actions de guerre. Son père était huissier à la Marche. Le duc de Bellune était entré au service en 1781, avait été musicien dans son régiment; il faisait aller le pavillon chinois. Il avait été maître d'armes sous le nom de Beausoleil.

4. — J'ai dîné chez le ministre de l'intérieur, le comte Duchâtel. Il a du mérite, dit-on, mais un air de pédantisme et une politesse froide qui n'ont rien d'aimable. Il est pris dans les épaules et a toujours l'air de réfléchir sur la valeur de sa personne.

Le comte Jules de Castellane donne toujours des fêtes; il y dépense beaucoup, et cependant il y manque toujours quelque chose. Il a inventé de se faire protecteur d'une académie littéraire de femmes dont Mme Gay est un des principaux membres; l'élection d'une présidente a été un motif de division entre ces dames; puis les rivalités s'en sont mêlées, et le moderne Richelieu a été forcé de dissoudre son académie.

Les femmes portaient d'énormes manches (gigots). La manche plate l'emporte décidément cette année sur la manche large; les gants courts sur les gants longs. Au bal, les manches courtes ont quelques bouillons, les bras sont nus.

5. — J'ai été parler du général de La Maisonfort au maréchal Gérard, qui est toujours souffrant, et je suis bien certain maintenant que c'est lui qui est cause de sa révocation de Versailles.

Je lui ai dit : — M. de La Maisonfort, officier des gardes du corps, a toujours été particulièrement poli pour Mgr le duc d'Orléans, qui, devenu roi, ne l'a pas oublié; dès 1832 il a demandé à être employé. Je le connaissais peu, lorsqu'en 1838 il me fut envoyé pour commander une brigade de ma division. Nommé par le Roi, il devait être et il fut bien reçu. Militaire ferme et actif, il a appris du métier ce qu'il ne savait pas. Lors de la dissolution de la division active, il a été nommé à Versailles, destination qui a été révoquée sans qu'il y eût même été. Il ne mérite certes pas ce traitement.

Le maréchal Gérard. — Je trouvais que depuis quelque temps on suivait un système fâcheux pour la révolution de Juillet; on fait trop pour les ralliés. Les nominations de MM. de Castelbajac, La Hitte me déplaisaient; on venait m'en parler de tous les côtés; je fus trouver une personne (1) pour qu'elle dît au Roi que je trouvais qu'on suivait un système fâcheux pour la révolution de Juillet, que je ne voulais pas faire d'opposition au Roi, dont j'étais l'ami, amitié dont je n'abusais pas, mais que je me retirerais à la campagne si on continuait.

(1) Cette personne, c'était le ministre de l'intérieur Duchâtel, avec lequel il était en rapport, comme commandant de la garde nationale de Paris. (*Note du maréchal.*)

Général Castellane. — Il ne s'agissait pas d'avancement, monsieur le maréchal, mais d'une destination. M. de La Maisonfort, ayant ses lettres de service, ne devait pas être révoqué sans avoir même rejoint.

Maréchal Gérard. — Que vous en a dit le maréchal Soult?

Général Castellane. — Il n'a pas voulu m'écouter; alors j'ai pris le parti de me retirer.

La conversation a continué ensuite sur la nomination du général Bugeaud; je lui ai parlé de ses services et je lui ai donné des détails sur le procès du général Brossard. Le maréchal Gérard s'est montré complètement de mon avis, et il n'approuve pas plus que moi la nomination du général Bugeaud au gouvernement de l'Afrique.

J'ai été à un concert chez la baronne de Pontalba, où se trouvaient toutes les sommités de la musique : Mmes Grisi, Dorus, Lablache, Tamburini, Rubini, etc. Tout le monde en était dans l'enchantement.

16. — Tournée des ministres de la rive droite. Il n'y avait à l'intendance de la liste civile que Mme de Montalivet. Son mari était à l'assemblée des créanciers du notaire Lehon, frère de l'ambassadeur de Belgique en France, qui vient de faire une faillite de cinq millions. Il est arrêté et sera probablement traduit aux assises; il a trompé indignement une foule de ses clients.

Les notaires ne sont pas maintenant à Paris plus sûrs que les banquiers; un notaire faisant banqueroute était autrefois chose inconnue à Paris. Le prix excessif des charges l'explique un peu : ils sont forcés en quelque sorte pour se libérer de faire d'autres affaires que celles du notariat.

17. — A peine convalescent de la grippe, me voilà repris de plus belle, avec l'aide, il faut bien le dire, de notre grand référendaire le duc Decazes, qui nous fait geler dans notre nouvelle salle. On n'a pas été encore en nombre pour voter une loi; ce qui n'arrivait jamais avant 1830, lorsque la pairie était héréditaire. Je suis persuadé que le froid de la salle contribue au peu d'empressement de beaucoup de membres.

19. — J'ai été à l'abattoir de Grenelle voir le puits artésien,

où l'eau jaillit avec une grande violence; elle est trouble, grâce au sable qu'elle détache en jaillissant; elle ne s'élève point au-dessus du sol.

23. — La discussion sur les fortifications s'est ouverte à la Chambre des pairs par un discours du duc de Broglie, au nom de la minorité de la commission, contre l'amendement, et il a fait longuement de grands calculs; il a la voix claire, beaucoup d'aplomb.

24. — La passion du maréchal Soult pour la tribune est décidément malheureuse; jamais son accent albigeois n'avait été plus en valeur qu'aujourd'hui. Comprendre quelque chose à son langage était chose difficile; probablement lui-même ne se comprenait pas; il a fait de l'hérésie constitutionnelle à plaisir; suivant lui, les fortifications de Paris tiendraient lieu de cent cinquante mille hommes; celles de Lyon, de cent mille hommes.

25. — Le 25 mars, je suis monté le premier à la tribune et j'ai prononcé un discours dont voici les principaux passages: « Messieurs, le projet de loi tel qu'il est ne me paraît bon, ni militairement, ni politiquement.

« Paris avec une enceinte, vous disent ses partisans, serait imprenable, parce qu'il ne serait pas attaqué; on avoue cependant que, si on l'assiégait, sa défense ne pourrait pas être longue. Un ennemi ne fait pas ordinairement ce qui est le plus commode aux troupes qui lui sont opposées; Paris fortifié sera, au contraire, le point de mire de toutes les coalitions.

« Si, ce qu'à Dieu ne plaise, les armées étrangères parvenaient à fouler le sol français et à se rapprocher de la capitale, la dévastation des environs, hors de la portée des murailles, serait une ressource pour elles. Il faut leur créer des obstacles plus éloignés; je conçois des forts à une certaine distance, servant de point d'appui aux troupes agissantes.

« La défense de l'enceinte sera, dit-on, confiée à la garde nationale; je ne mets pas en doute son patriotisme, mais en 1814 peu de gardes nationaux sont allés à la barrière. On ne peut attendre d'hommes réunis à leurs familles la même

abnégation que de soldats qui en sont séparés. Figurez-vous trente gardes nationaux rapportés dans une rue avec des bras ou des jambes emportés, les cris des femmes et des enfants; dans les places assiégées, la population est ce qui donne le plus d'embarras; on fait sortir les bouches inutiles, cela ne serait pas praticable à Paris; les gens riches l'abandonneraient, la ville resterait livrée à la dernière classe de la société, à des chances d'émeutes et de collisions de tout genre.

« On prétend qu'on trouverait moyen d'approvisionner cette immense ville; on ne pourrait pas empêcher le renchérissement des denrées, l'accroissement de la misère par le défaut de travail et les épidémies, suite ordinaire des déroutes.

« Après une bataille perdue sur la frontière, l'idée des soldats d'un refuge assuré à Paris affaiblirait nos moyens de résistance et deviendrait funeste; beaucoup ne penseraient plus qu'à y courir au plus vite.

« La France a trente-trois millions d'âmes; le génie du Français le porte à la guerre offensive, c'est à l'idée de celle-là qu'il faut l'accoutumer; chaque nation a le sien. Les Espagnols, au contraire, à peine couverts d'un pied de muraille, se défendent à outrance et se persuadent qu'ils sont à l'abri.

« Je conçois des fortifications à Charenton, à Saint-Denis, au mont Valérien, etc. Le mur d'octroi est suffisant avec la garde nationale pour empêcher les traînards d'entrer dans la ville. Dans le cas où les armées étrangères arriveraient sous Paris, les hommes les plus valides de la garde nationale auraient déjà été mobilisés.

« Les uns, dit-on, comptent trouver dans les fortifications un appui contre l'émeute; d'autres, au contraire, y voient un appui pour elle. Je ne demanderai pas qui l'on trompe; peut-être les uns et les autres se trompent.

. . . .

« Sûrement des places fortes sont nécessaires; mais il ne faut pas leur accorder la priorité sur les armées actives. Donnons à nos troupes une bonne et solide instruction.

« L'honorable général Pelet a dit hier que, dans le cas où Paris serait sans remparts, il comptait pour sa défense sur les passions populaires. Les passions populaires, messieurs, n'ont jamais engendré, n'engendreront jamais que le désordre; quant aux gardes nationales, on se tromperait fort si l'on croyait qu'elles peuvent tenir lieu de troupes de ligne. Il serait fâcheux que cette opinion s'établît dans la nation. Les gardes nationales peuvent être un puissant auxiliaire des troupes de ligne; mais un ancien ministre, un administrateur éclairé, a dit hier à cette tribune que la qualité des soldats suppléait à la quantité; c'est une vérité dont il faut se pénétrer.

« M. le président du conseil a dit hier qu'il regardait les fortifications de Lyon comme valant cent mille hommes, et celles de Paris comme en valant cent cinquante mille. C'est une évaluation comme une autre, mais dans une guerre offensive, et c'est celle-là qui est dans le génie de notre nation, nous n'aurons pas ce nombre d'hommes en ligne, et même les fortifications de Paris vous forceront à y laisser une armée qu'on trouvera en moins le jour d'une bataille sur la frontière. Mon Dieu! on peut entasser des millions sous des moellons, et un pays n'est pas défendu s'il n'y a rien derrière. Un grand homme de guerre a dit que, de tous les remparts, le meilleur était celui d'hommes. Je crois que le grand Frédéric avait raison. »

1er avril. — Il me revient à l'esprit une ancienne histoire du docteur Portal, mort à quatre-vingt-douze ans, il y a quelques années. Je me rappelle toujours avec plaisir ce type de grand médecin de l'ancien régime. Avant la Révolution, il était médecin de la duchesse de Chabot. Un jour qu'elle était au lit, sa femme de chambre avait laissé une de ses chemises sur un fauteuil. Dans ce temps-là, on portait des culottes à brayettes dont M. Portal a conservé l'usage jusqu'à sa mort et qui sont redevenues à la mode en ce moment. Assis sur cette chemise, il se persuada que c'était la sienne qui sortait de sa culotte. Le voilà mettant son chapeau devant la brayette et travaillant de toutes ses forces à faire entrer le plus décemment possible

dans ses culottes la chemise de la duchesse de Chabot. A force de travail et de soins, il y parvint, l'emporta et n'osa jamais la renvoyer. La duchesse de Chabot s'en était bien aperçue, mais, très timide, elle n'osa pas lui en ouvrir la bouche.

9. — J'ai été chez la princesse de Lieven, petit salon politique où le ministre des affaires étrangères Guizot passe toutes ses soirées. Il y avait aussi le comte de Pahlen, ambassadeur de Russie; le marquis de Brignole, ambassadeur de Sardaigne; M. de Tschann, ministre de Suisse. On a parlé de l'état d'enfance dans lequel est tombé depuis deux ans le pauvre Pozzo di Borgo. M. Guizot a raconté l'oraison funèbre qu'avait faite du prince de Talleyrand Pozzo di Borgo, à l'époque où il avait encore sa raison : « Le prince de Talleyrand a été très bien reçu en enfer; le diable a été au-devant de lui et lui a témoigné sa satisfaction en lui disant : « Vous « avez cependant outrepassé mes instructions. »

11. — J'ai dîné chez la comtesse d'Aubusson, ma bellemère; son pauvre mari va s'affaiblissant. La fille de M. d'Aubusson est femme du duc de Levis; ils étaient l'un et l'autre de ce festin. Le duc de Levis, attaché à la personne du duc de Bordeaux, a été assez intéressant dans le récit d'un voyage en Hongrie, sur les frontières de Turquie. La duchesse de Levis a été à Rome, à Naples, avec le duc de Bordeaux; elle en a assez de Goritz et n'a pas envie d'y retourner.

Les autres convives étaient : le comte de Sainte-Hermine, longtemps préfet des Deux-Sèvres, pair; M. de Vielcastel, sous-directeur des affaires étrangères, homme de mérite, n'ayant pas plus de quarante-cinq ans; sa tête remue sans cesse; il dit continuellement « non » malgré lui; le spirituel comte Elzéar de Sabran.

15. — J'ai été ce soir chez le maréchal Soult pour lui dire que je pars le 20, pour retourner à Perpignan, et que je prenais ses ordres; il m'a répondu qu'il n'avait pas d'ordres à me donner.

De là, j'ai été chez M. Cunin-Gridaine, ministre du commerce; ce dernier prétend que le maréchal Soult est très bien

pour moi; qu'au conseil, lorsque mon nom fut prononcé à propos des fortifications (il s'agissait de gagner des voix), le maréchal Soult dit à mon endroit qu'il n'y avait rien à faire, que mon opinion ne changerait pas, car elle ne partait pas de la tête, mais du cœur, et que lorsque j'étais convaincu d'une chose, j'y tenais.

17. — J'ai vu avant mon départ, au ministère de la guerre, les principaux commis, parmi lesquels on compte un général de division, le général Pelet, directeur du dépôt de la guerre, un intendant, M. Evrard Saint-Jean, un député, M. Laurence, directeur des affaires d'Algérie, des colonels; c'est tout simple, puisque maintenant des officiers généraux sollicitent ces emplois. Ils m'ont tous fait des offres de service; comme je fournis de bons matériaux d'inspection, des renseignements consciencieux, les commis de la guerre sont toujours bien disposés pour moi.

J'ai été chez M. et Mme Thiers. Le comte Alexandre de Girardin y est souvent; rapprochement bien singulier, puisqu'il est en disgrâce comme partisan de Charles X. M. Thiers m'a dit qu'avant mon départ il aurait voulu causer avec moi de choses que j'ai vues, apparemment pour son histoire de l'Empereur, parce que je lui ai raconté dernièrement quelques anecdotes du quartier général pendant mes trois campagnes près de Sa Majesté.

J'ai eu une audience de congé de M. le duc d'Orléans. Le prince a été, suivant son usage, aimable pour moi. Il m'a fait asseoir, me disant qu'il regrette que mon départ m'empêche de voir les bataillons de chasseurs, que le ministre de la guerre doit inspecter à Vincennes. Il m'a parlé des officiers sortant de ma division, des services du commandant Camou; il m'a remercié de le lui avoir donné. Il m'a parlé du lieutenant-colonel de Mailly, de Mac Mahon, de Canrobert, du désintéressement de ce dernier, qui a refusé d'être officier d'ordonnance du Roi, malgré tous les avantages attachés à cette position, disant à Son Altesse Royale qu'il ne croyait pas pouvoir réussir à la cour, et qu'il aimait mieux faire plus lentement son chemin comme soldat.

Général Castellane. — Je suis assez heureux de m'être rencontré avec monseigneur dans ses notes aux officiers comme inspecteur.

Duc d'Orléans. — Les parapluies gagnent dans l'armée; que faites-vous à cet égard?

Général Castellane. — Je n'en souffre pas; j'ai mis à l'ordre que les soldats n'en ayant pas, les officiers ne devaient pas en porter.

Nous avons causé d'Amélie-les-Bains; de l'influence de la bonne discipline des troupes sur les populations, etc.; puis nous nous sommes quittés.

22. — Je suis parti de Paris avant-hier. En passant à Lyon, j'ai appris que la reine Christine était logée à l'hôtel de l'Europe dans le plus grand incognito. J'ai été trouver Castillo, son secrétaire des commandements, qui m'a annoncé à la Reine; Sa Majesté m'a reçu immédiatement.

La Reine s'est levée, est venue au-devant de moi, m'a fait asseoir; nous avons causé pendant une heure et demie. Elle m'a paru satisfaite de ma visite; on ne s'aperçoit pas sur son visage, toujours fort agréable, de ses souffrances; quoique sa taille, à cause de sa rotondité, n'en soit pas une, pour une reine surtout, c'est une femme charmante. Elle est née le 27 avril 1806; elle a par conséquent trente-quatre ans, mais elle a l'air plus jeune. La reine Christine est pleine d'esprit.

24. — Je suis arrivé à huit heures du soir à Perpignan; j'ai été suivi par le peuple qui criait : « Voilà Castellane! » depuis la place jusque chez moi. Il y avait plus de six mille personnes devant ma maison.

5 mai. — Je suis venu de Perpignan aux bains d'Arles, appelés maintenant Amélie-les-Bains; j'ai pensé à leur donner le nom de la Reine, pour faciliter la création de l'hôpital militaire, que je regarde comme un bienfait pour l'armée et pour le pays; j'y vais chaque année prendre des douches.

J'ai commencé un chemin pour desservir les maisons élevées du village d'Amélie-les-Bains. J'y fais travailler les voltigeurs de bonne volonté du 25e léger. Chaque année, depuis que je viens ici, je dote le pays d'une nouvelle promenade.

8. — M. de Saunhac-Belcastel, évêque de Perpignan, allant confirmer à Arles, m'a fait une visite. Ce fort bon prêtre, de près de quatre-vingts ans, est un vénérable évêque. Gentilhomme du Rouergue, il a, au fond, une grande vanité de sa naissance, il est extrêmement poli. Il est encore, pour la dignité, pour les manières, de l'étoffe des évêques d'autrefois; peu riche par lui-même et réduit comme tous les évêques à dix mille francs d'appointements depuis 1830, il ne parle jamais de l'état de gêne où le met un aussi faible revenu; il en a pris philosophiquement son parti et représente avec ses prêtres autant que cela lui est possible.

12. — Le 7 mai, il y a eu une revue à Vincennes des dix bataillons de chasseurs à pied formés pendant l'hiver au camp de Saint-Omer par le général Rostolan, sous la direction de M. le duc d'Orléans; il les a présentés au ministre de la guerre.

On raconte que les chasseurs font seize kilomètres en cinq quarts d'heure; c'est un peu fort pour le croire. En en parcourant dix, l'infanterie mettant ordinairement quarante minutes pour en faire quatre, cela serait déjà énorme et incroyable, et ne pourrait être une habitude, mais seulement une exception, tel jour donné; le trot n'est pas l'allure habituelle de l'homme.

Ces bataillons ont aujourd'hui des officiers pris dans les régiments parmi les plus jeunes et les meilleurs; plus tard ces formations par le flanc si promptes seront une source de désordre sous la mitraille, car il est alors difficile de tenir les soldats réunis.

25. — Le vicomte Élie de Gontaut, troisième fils du feu comte Charles et d'Adèle de Rohan-Chabot, ma cousine issue de germaine, se marie. Il est grand, a de l'esprit. Comme tous les jeunes gens carlistes, il ne fait rien; il épouse Mlle de l'Épinay, fille du général de l'Épinay, qui, n'ayant point voulu servir depuis 1830, a été mis à la retraite, à mon grand regret, car cet ancien colonel du 1er régiment de cuirassiers de la garde royale est un bon soldat.

4 juin. — En 1816 ou 1817, un petit livre arriva d'Angleterre, intitulé : *Manuscrit de Sainte-Hélène;* on le crut de l'Em-

pereur; puis un M. Bertrand de Novion, pressé par MM. Mounier et Siméon, le premier son compatriote du Dauphiné, avoua qu'il en était l'auteur, disant que cela lui avait été d'autant plus aisé, qu'au retour de l'île d'Elbe il n'avait pas quitté le cheval de l'Empereur, de Grenoble à Paris, et qu'il avait beaucoup causé avec celui-ci; ce dernier fait était vrai. MM. Mounier et Siméon s'intéressèrent vivement à un homme d'autant de talent et lui firent donner une recette particulière très importante. Un Génevois, M. de Châteauvieux, ami de Mme de Staël, homme très spirituel, auteur des *Lettres de Saint-James* et d'un *Voyage agricole en Italie,* en était le véritable auteur.

M. Eynard avait fait en 1815 une brochure pour expliquer la politique de l'Empereur. Louis XVIII le sut; craignant tout ce qui avait trait à l'Empereur, il envoya M. de Richelieu pour lui acheter son manuscrit. M. Eynard refusa de le vendre, en promettant de ne pas le publier.

M. de Châteauvieux, ami de M. Eynard, apprit ainsi la déplaisance que le Roi témoignait pour toute publication de l'Empereur ou sur l'Empereur. Son fils était officier dans la garde royale; craignant de lui faire du tort en s'avouant l'auteur du *Manuscrit de Sainte-Hélène*, il s'en fut en Angleterre, envoya son manuscrit par la petite poste à Murray; celui-ci, en homme d'esprit, sentit l'importance de cette publication; il l'imprima en toute hâte et adressa le premier exemplaire à lord Castlereagh. Ce ministre, après l'avoir lu, l'envoya au duc de Wellington qui était à Paris; il l'apporta chez Mme de Staël où il dînait; on se mit à le lire tout haut; on ne peut s'imaginer l'engouement et les transports excités par cette lecture. Vers dix heures, M. de Châteauvieux revenant d'Angleterre força la porte de Mme de Staël et entra pendant cette lecture de son ouvrage. Il eut pendant vingt-cinq ans la constance de n'en pas parler, jusqu'en 1830, par prudence, depuis, en vérité, par insouciance du véritable talent; une fois pourtant il en convint; aussitôt sa famille d'en tirer gloire et juste vanité.

M. de Châteauvieux est mort d'une paralysie, il y a quatre

ans, en allant à Broglie; son gendre, M. Naville, ancien syndic de Genève, vient de faire revenir de Londres le manuscrit qui était chez le libraire Murray et l'a déposé chez Mme de Castellane pour qu'on pût s'assurer de la vérité du fait. Quant à M. Bertrand de Novion, le bonhomme Siméon, qui n'a que quatre-vingt-douze ans, a été lui demander compte de tout cela; il a répondu : « On avait commencé par dire que le manuscrit était de moi; j'ai eu la faiblesse d'en convenir, il n'a jamais été mon ouvrage. » Il a avoué, en un mot, qu'il a menti pendant vingt-cinq ans.

9. — M. le duc de Doudeauville (La Rochefoucauld), né le 2 avril 1765, est mort le 3 juin; il était mince, faible, d'une figure douce, fort poli; il cessa, après la révolution de Juillet en 1830, de siéger à la Chambre des pairs; il se démit de la pairie le 15 janvier 1832. M. Doudeauville était religieux et bienfaisant; honnête homme de peu d'énergie, il était président d'une foule de sociétés de charité. Il a envoyé aux journaux, le 2 juin, veille de sa mort, une lettre dont voici les principaux termes :

« Mon testament de cœur.

« Monsieur, je confie ce triste écrit à votre obligeance plus d'une fois éprouvée et toujours appréciée.

« L'indulgente bonté de mes concitoyens m'a appelé à Paris et dans mon département à plus de trente places. On a même daigné m'admettre dans les sociétés savantes d'Amérique, du Danemark, etc. Prêt à les quitter, ainsi que la vie, je ne peux garder le silence, et dans l'état où je suis je ne peux témoigner à chacun ma vive gratitude, sentiment si doux, si sacré pour moi.

« J'ai donc recours aux journaux, qui m'ont toujours témoigné tant de complaisance et que je ne fatiguerai plus.

« J'exprimerai en même temps cette reconnaissance à bien d'autres; ce sont mes dernières paroles, on me les pardonnera. Cette reconnaissance doit être, et est bien étendue, ainsi que sa manifestation.

« Elle est pour les sociétés qui m'ont constamment montré tant d'intérêt.

« Elle est pour toutes les classes, pour tous les partis, pour toutes les opinions, dont l'indulgence m'a sans cesse vivement pénétré.

« Elle est pour tous les hommes en place, qui, depuis 1830, me sachant vieux royaliste, mais voyant en moi un véritable ami de mon pays, ont généreusement secondé mes faibles efforts pour être utile, car être utile a toujours été ma passion dominante, en maladie comme en santé.

« Charles X me disait un jour, à ma grande surprise, je l'avoue : « Vous avez de l'ambition, beaucoup d'ambition... « celle de faire du bien. » Il ne se trompait pas.

« Elle a été le roman de ma vie comme je voudrais qu'elle en eût été l'histoire.

« J'offre ma vie de toute mon âme en ces derniers moments à ce Dieu qui m'a toujours comblé de ses dons, et je meurs tranquille, reconnaissant et digne d'envie. »

20. — Le colonel Garnier, directeur de l'artillerie à Perpignan, ayant atteint soixante ans, vient d'être mis en retraite. Il était encore physiquement fort en état de remplir ses fonctions ; c'était un excellent officier que je regrette. Les limites d'âge ne sont venues que de la faiblesse du gouvernement, qui n'osait mettre en retraite les officiers devenus incapables de remplir leurs fonctions. Tel homme ne peut plus à quarante ans faire la guerre, tandis que tel autre, à soixante, en est très capable. L'abus était grand, le remède est mauvais ; mais puisqu'il est impossible qu'un ministre de la guerre ait la force d'élaguer des cadres les inutilités, je suis forcé d'avouer que ce remède vaut mieux que rien.

28. — Le duc de Praslin est mort le 28 juin, à l'âge de soixante-trois ans ; il laisse une grosse fortune. Il était d'une avarice sordide, comme feu son père ; il a laissé tomber en ruine, faute d'entretien, le beau château de Vaux-Praslin, près de Melun, bâti par le surintendant Fouquet. Lorsque le duc de Praslin venait à Paris, il prenait la diligence, et encore

les places à meilleur marché. Il était toujours fort pauvrement vêtu; on disait, à la Chambre des pairs, que M. Villemain et lui se disputaient le prix de saleté.

Le duc de Praslin, se voyant perdu sans ressource, a débattu lui-même le prix de son enterrement avec les pompes funèbres. Ce trait d'avare a échappé à Molière.

14 juillet. — Le *Courrier du Midi* m'apporte de singulières nouvelles de Toulouse. M. Mahul, directeur de la police, avait été nommé préfet de la Haute-Garonne, en remplacement de M. Floret, créature de M. Thiers, qui avait autorisé la suspension du recensement, et qui n'avait pas empêché l'élection du député Joly, de l'extrême gauche.

Dès que M. Mahul, beau-frère du vicomte Dejean, le doctrinaire, est arrivé à Toulouse, il y a eu des rassemblements; on lui a donné un charivari. La troupe a pris les armes; les rassemblements se sont dispersés pour se reformer plus tard; quelques coups de baïonnette ont été donnés le 12. Le général Saint-Michel a consenti à laisser relever les postes de la préfecture et de la prison par la garde nationale, et M. Mahul a été obligé de se sauver hier, ses jours étant menacés. Le général Saint-Michel a cédé aux manifestations du peuple en disant qu'il ne voulait pas verser de sang; les gens arrêtés pour avoir pris part aux troubles ont été mis en liberté. Le procureur général Plougoulme a aussi été forcé de se sauver; les délégués du peuple ont visité ses appartements pour s'assurer de sa fuite.

16. — Toulouse est toujours dans le même état; la garde nationale, non habillée, occupe les postes; la plupart sont en bourgeois avec d'énormes bouffettes tricolores à leurs chapeaux ronds.

J'avais concentré deux bataillons du 47ᵉ à Perpignan dans la prévision qu'on me demanderait des troupes. Une ordonnance de gendarmerie est venue m'annoncer que le général Saint-Michel, d'après les ordres du ministre de la guerre, me réclamait deux bataillons; ils sont partis immédiatement; ils arriveront à Toulouse le 19, faisant en quatre jours une route qui en demande neuf ordinairement.

12 août. — Il y a eu hier au soir un attroupement à Céret; des troupes de moissonneurs se sont portées devant la maison du contrôleur des contributions en poussant les cris de : « Ils n'entreront pas dans les maisons; nous les tuerons! » Comme on annonce que cela doit recommencer aujourd'hui, j'ai donné l'ordre à une compagnie du 25e léger de se rendre de Bellegarde à Céret. M. Hénaut, préfet des Pyrénées-Orientales, contrarié apparemment de n'avoir pas eu l'initiative de cette mesure, m'a répondu, en recevant l'avis de l'envoi de cette compagnie à Céret, qu'il ne me l'avait pas demandée. Je lui ai répliqué que les mouvements de troupes sont dans mes attributions, et que, du moment qu'il y a des troubles sur un point, il est de mon devoir de me mettre en mesure de prêter main-forte à l'autorité civile.

13. — Les troubles ont recommencé hier soir à Céret; un rassemblement d'au moins mille hommes s'est formé. La moitié de la compagnie du 25e léger que j'avais heureusement envoyée a été postée à la mairie pour empêcher le pillage des armes de la garde nationale. L'autre moitié s'est jointe à la gendarmerie et a chargé les armes devant le rassemblement. Des pierres ont été lancées, des soldats ont été atteints, les sommations ont été faites, et la demi-compagnie a fait une charge à la baïonnette; le rassemblement s'est dissipé. Ces nouvelles sont arrivées à Perpignan à cinq heures du matin; j'ai envoyé immédiatement à Céret quatre compagnies du 64e. Je fais partir le général Parchappe je reste de ma personne à Perpignan, où ma présence est plus nécessaire. Le préfet Hénaut se rend aussi à Cette.

14. — L'arrivée des quatre compagnies du 64e à Céret a refroidi les perturbateurs, aucune démonstration n'a eu lieu. Le recensement, qui ne devait avoir lieu que le 10 septembre, ommence aujourd'hui; c'est une bonne mesure.

20. — M. Hénaut, ancien capitaine d'artillerie, était précédemment commissaire spécial de police à Bayonne pour la surveillance de la fronière. Il avait la finesse de son état; on en a fait, je ne sais pourquoi, un préfet. Il a inventé de rendre compte qu'il a été obligé de me forcer la main pour

envoyer des troupes à Céret; fausseté insigne! Je les ai envoyées sans attendre son avis. Une des difficultés du gouvernement actuel est le nombre des préfets sans considération et sans le sou. L'Empereur s'y connaissait et avait soin de choisir des hommes de talent ou ayant une position dans le monde, avec une influence personnelle utile au pouvoir; au contraire, maintenant, l'autorité du préfet a ordinairement à relever la considération de leur personne; c'est encore une des causes de l'affaiblissement de l'influence du gouvernement dans les départements.

27. — J'ai reçu de grands compliments du ministre de la guerre sur la manière prompte et énergique avec laquelle l'émeute de Céret a été réprimée.

10 septembre. — Je suis parti de Perpignan à onze heures et demie du matin pour Port-Vendres, où je suis arrivé à une heure et demie de l'après-midi. Le 64e de ligne, fort de 1,647 hommes et 52 officiers, a été embarqué pour l'Afrique à bord de quatre bateaux à vapeur.

Le colonel Ginguené, du 16e léger, m'a écrit pour me donner des détails sur l'émeute qui a eu lieu à Clermont-Ferrand au sujet du recensement, et qui a duré plusieurs jours. Le 16e léger était arrivé il y a trois ans, à Perpignan, dans un état déplorable; il a quitté Perpignan il y a trois mois, instruit, discipliné; en un mot, un des plus beaux régiments de l'armée. Ce régiment a eu dans l'émeute sept tués et seize blessés par des balles, cinquante par des pierres. Le colonel Ginguené avait pris les dispositions les plus militaires pour retrancher son régiment et le mettre dans une position à résister à dix mille insurgés. Il termine ainsi la lettre qu'il m'écrit :

« La manière dont nous nous sommes placés, la précision de nos moyens de défense, nous les avons puisées dans la théorie et dans la pratique des travaux de votre division. Les simulacres de siège, la confection d'ouvrages de fortification passagère, nous ont rendu familier l'art de nous couvrir dans les postes et de nous y retrancher. La discipline sévère et pourtant paternelle et sage de la 21e division nous a habitués

à obéir sans hésitation, sans murmures. Jouissez de votre ouvrage. »

25. — La corvette de charge *l'Oise*, partie d'Alger, est arrivée hier à Port-Vendres avec deux cents malades qui ont été débarqués ce matin et qui sont arrivés ce soir à Perpignan. Un premier convoi de cent soixante-douze hommes est arrivé le 9 septembre sur l'*Agathe*. Le commandant de l'*Oise*, M. Ménétrier, rapporte qu'il y a douze mille malades en Algérie.

30. — Aujourd'hui, à Perpignan, sous le prétexte du début d'un mauvais ténor dont les abonnés et les gens à habit ne veulent pas, on s'était préparé à faire du bruit. Le parterre était composé d'ouvriers coiffés de casquettes qui ne vont jamais au théâtre, et, pendant la représentation, des groupes s'étaient formés sur la place de la Liberté. (Avant 1830, place Royale; ce nom lui est conservé par la population, en dépit de l'écriteau.)

Le ténor a paru; gens à habit de siffler, ceux en casquettes d'applaudir; vacarme épouvantable. Le maire avait demandé deux compagnies prêtes à marcher; je l'ai engagé à en faire venir une sur la place Royale. Le préfet Hénaut l'en a blâmé, à tort. Le tumulte était à son comble. Le parterre voulait monter aux premières; la gendarmerie l'en a empêché. Des altercations ont eu lieu entre le préfet, les gens à habit et le maire; ces derniers voulaient faire baisser la toile. M. Hénaut criait au maire de n'en rien faire, chacun étant dans son droit en applaudissant et en sifflant.

M. Hénaut, se souvenant de son ancien métier de commissaire de police et oubliant celui de préfet, au moment où l'exaspération était à son comble dans les loges, s'est porté dans la galerie, croyant apparemment imposer. Les gens à habit se sont éloignés à vingt pas de lui de tous les côtés et l'ont sifflé; le voilà gesticulant, s'efforçant de calmer de la main les casquettes du parterre, se tournant ensuite du côté des habits qui riaient et faisant ôter les chapeaux à ceux qui les gardaient, tandis qu'il laissait leurs casquettes aux gens du parterre qui applaudissaient. Voyant que l'autorité civile trouvait cela charmant, et ne pouvant protéger les citoyens

que par mes paroles, je leur ai crié avec force : « Vous n'avez pas plus le droit d'insulter qu'on n'a celui de vous insulter. Ainsi taisez-vous; sans cela, croyez-moi, cela finira mal. »

Cette masse d'ouvriers s'est tue : les insultes aux habits ont cessé; je dois même dire que les groupes parmi lesquels je me suis promené sur la place se sont dissipés avec respect pour me laisser passer. J'ai rencontré le préfet en rentrant, je lui ai parlé de la situation de l'extérieur; il m'a répondu qu'en sifflant ou qu'en applaudissant, chacun était dans son droit, tant que tout se passait avec ordre. Je lui ai répliqué : « Alors, en fait d'ordre, vous n'êtes pas difficile. »

L'autorité civile, sachant que le troisième début de ce ténor devait être un prétexte de troubles, aurait dû l'empêcher. Cela ne fait qu'exciter de l'irritation entre les classes aisées et celles du peuple, et, avec l'agitation qui règne dans les esprits des départements du Midi, on doit s'efforcer d'éviter même les prétextes.

26 octobre. — L'*Émancipation* de Toulouse a fait, dans son numéro du 22, un article qui n'est qu'un tissu de mensonges sur mon compte. On s'efforce de tourner en ridicule l'instruction que je donne aux troupes et qui fait que les régiments de cette division envoyés en Afrique s'y sont tous distingués. Cet article a excité à Perpignan une vive indignation; le numéro du journal a été déchiré dans le principal café de la ville par les jeunes gens.

27 novembre. — Par ordonnance du Roi du 23 novembre, M. Vaïsse, sous-préfet de Saint-Quentin, est nommé préfet du département des Pyrénées-Orientales, en remplacement de M. Hénaut, appelé à d'autres fonctions, c'est-à-dire révoqué.

Le gouvernement devrait mettre plus de soin dans le choix de ses préfets et ne donner les préfectures qu'à des notabilités. Cela rendrait à l'administration publique l'autorité morale dont elle est presque partout dépourvue. Chez nous, les honnêtes gens ne savent rien faire sans l'impulsion et la direction du gouvernement.

J'ai été à Rivesaltes, où j'étais prié, à l'occasion de la fête patronale, chez M. Parès, ancien président du conseil général.

Il y a eu, le soir, un bal donné par les jeunes gens de la ville dans une salle trop petite, mais fort propre. On avait attaché le papier avec des pointes pour pouvoir s'en servir une autre fois. On avait fort bien masqué, par des planches peintes en blanc, l'écurie par laquelle on passait, pour arriver à la salle de danse. Le maire, M. Gauze, n'avait pas osé louer à la société une salle de la mairie plus convenable, dans la crainte de déplaire à la petite propriété.

8 décembre. — Le général Bugeaud est autorisé à revenir en France pour assister à la session. Le vicomte de Rumigny, aide de camp du Roi, lieutenant général du 21 juin 1840, va le remplacer comme gouverneur général par intérim.

26. — Le *Météore*, parti d'Alger le 21, est arrivé à Port-Vendres le 25, ramenant le contre-amiral Laîné et soixante-trois malades. Le contre-amiral Laîné revient sur sa demande, le commandement de la marine à Alger ne comptant point pour campagne dans la marine, mais seulement comme une préfecture maritime de deuxième classe. Le courrier ayant été retardé, il paraît qu'on n'a appris l'intérim du général Rumigny que par son arrivée à Alger. Le général Bugeaud lui-même en a été stupéfait, quoiqu'il l'eût à peu près demandé; mais il paraît qu'il l'avait oublié; M. de Rumigny le lui a rappelé. Le général Bugeaud avait exprimé le désir, si cela convenait au ministère, de prendre part à la discussion sur l'Afrique à la Chambre des députés, où il y aura à rendre compte d'une dépense de cent vingt-sept millions.

On n'eût pas regretté en Afrique le général Bugeaud; mais lorsqu'on a vu M. de Rumigny pour le remplacer, il s'est opéré une réaction en faveur du premier. D'après les paroles de M. de Rumigny, le général Bugeaud ne devrait pas craindre d'être remplacé définitivement par lui. Il a ajouté que M. Bugeaud est destiné à devenir maréchal de France, pour avoir ensuite une position toute de confiance, le commandement de la garde nationale de Paris. On a dit au général Bugeaud que celui qui quittait la partie la perdait. Il a d'abord balancé, puis il s'est décidé à rester en Afrique quand le général de Rumigny lui a dit : « Je ne suis pas un

intérimaire ordinaire; je suis nommé gouverneur par intérim, par ordonnance du Roi; j'ai les patentes de général en chef, et, je l'ai dit au Roi, je ne serais pas venu sans cela. J'ai eu les frais de poste de général en chef, j'ai touché les huit mille francs d'entrée en campagne de général en chef, j'aurai les trente-deux mille francs de frais de représentation; en conséquence, je veux avoir le linge et l'argenterie du gouvernement et les appartements de représentation; seulement, Mme Bugeaud restant avec sa famille, elle gardera son appartement. » Sur le refus de partir du général Bugeaud, le général de Rumigny est resté à l'auberge.

Il faut avouer que voir le général de Rumigny nommé général en chef uniquement par faveur n'est pas un exemple encourageant pour l'armée. M. de Rumigny était, en 1830, aide de camp de Mgr le duc d'Orléans, avec le grade de colonel depuis 1825. Il fut nommé maréchal de camp immédiatement après la révolution de Juillet, le 22 octobre 1830. Les journaux jetteront les hauts cris, tout cela passera, et M. de Rumigny restera général en chef. Jamais, dans aucun temps, on n'a osé se moquer de l'armée à ce degré.

Lorsque l'amiral Laîné apprit, le 13, par le capitaine du vaisseau *le Marengo*, la nomination du général de Rumigny, il en prévint le général Bugeaud, qui répondit : « Cela n'est pas possible. » Le lendemain, l'amiral Laîné vint lui annoncer que le *Météore* était en vue, et que, d'après ses signaux, le général de Rumigny était à bord; le général Bugeaud s'écria : « Je serai malade; il y aura deux gouverneurs, je ne partirai pas. » Deux jours après, il était indécis. M. de Rumigny a été admis au conseil de la colonie. Le général Bugeaud, dans la délibération, disait toujours : « Si je pars », jusqu'au moment où il a déclaré qu'il resterait.

1842

1er janvier. — J'ai reçu les divers corps, auxquels j'ai adressé des discours différents dont ils ont paru fort satisfaits. La

journée s'est passée, suivant l'usage, à recevoir et à rendre des visites.

Le nouveau préfet, M. Vaïsse, a de l'esprit et est bien tourné; il a une longue barbe, des gants jaunes. D'une famille de bons négociants de Marseille, il était avoué dans cette ville à l'époque de la révolution de 1830. L'avocat Thomas, celui qui mit son épée à droite, la première fois qu'il endossa son uniforme, ayant été nommé préfet des Bouches-du-Rhône, le fit son secrétaire général; il fut ensuite secrétaire du gouvernement d'Afrique, sous le général Damrémont. Quand le maréchal Valée arriva en Afrique, il passa à l'importante sous-préfecture de Saint-Quentin, d'où il vient d'être nommé préfet des Pyrénées-Orientales.

7. — Il fait à Perpignan un froid auquel on n'était pas habitué; il n'y en avait pas eu un pareil depuis 1829. Le thermomètre est descendu la nuit à 5 degrés Réaumur au-dessous de zéro; l'étonnement de certains habitants est comique; je craignais qu'il y eût peu de monde au bal que j'ai donné aujourd'hui, à cause de ce froid; il y a encore eu cependant cinquante-deux femmes, toutes très bien mises. Deux officiers du 2e de housards : MM. Gentil de Saint-Alphonse et Tripard, ont fait quarante-six lieues pour y venir de Lunel, et autant pour s'en retourner. Ernest de Castellane, lieutenant-colonel du 12e de housards, y est venu de Béziers avec deux sous-lieutenants. Ceux-là ne feront que quarante-quatre lieues. L'uniforme de ces cinq housards a fait grand effet dans le bal.

12. — M. de Saunhac, évêque de Perpignan, a inventé de donner un dîner aux autorités à deux heures de l'après-midi, pour ne pas se déranger; il est vrai qu'il a soixante-quinze ans. Le curieux, c'est qu'il ne nous en a pas fait la moindre excuse, mais bien de ce qu'il conservait son chapeau sur la tête. Le motif de ce repas était une dinde aux truffes qu'on lui a envoyée, à ce qu'il raconte, du Quercy, où une branche de sa maison est établie. C'était aussi pour l'inauguration de son nouvel évêché, où l'architecte Basterot a fait un escalier de singes et des portes trop basses. En plus des autorités, il y avait à ce dîner M. de Saint-Malo, ancien sous-préfet de

Céret, légitimiste destitué en 1830, qui vit si retiré à Perpignan que je ne le connaissais pas.

28. — J'ai donné un bal costumé qui a été magnifique; il y avait cent vingt femmes et bien cinq cents personnes. Les femmes ont rivalisé entre elles à qui aurait le plus beau costume, ils étaient très frais; je n'ai pas pu avoir moins de soixante-dix habits noirs, mais le reste des hommes était en uniforme ou en costume. Chacun est d'accord pour dire que c'est le plus beau bal de particuliers qu'on ait vu ici; le fait est qu'à Paris je n'ai jamais vu de bal costumé plus beau. Il était venu des officiers de chasseurs et de housards de Carcassonne, de Béziers, de Limoux.

3 février. — Les jeunes gens de la ville ont donné le bal masqué annuel du jeudi gras, au théâtre. C'est vraiment une belle chose; il y avait bien deux mille personnes et de beaux costumes. Toute la société s'y rend, et, chose remarquable, quoique nécessairement toutes les classes y prennent part, il n'y a jamais la moindre dispute, l'ordre le plus parfait y règne. Ce qui y contribue, c'est que dans ce pays il y a peu ou point d'ivrognes; chacun ne pense qu'à se divertir. La gaieté est franche; on danse beaucoup, on intrigue peu. Les étrangers n'en reviennent pas.

8. — Le bateau à vapeur *le Vautour*, parti le 1er février d'Alger, a relâché hier à Port-Vendres. Le général d'Hautpoul, inspecteur général de l'infanterie de l'armée d'Afrique, est arrivé dans la soirée à Perpignan; j'ai beaucoup causé avec lui. Il m'a dit que l'armée d'Afrique est dans le plus mauvais état; il n'y a ni discipline, ni instruction. On a dissipé, en 1841, cent quarante millions en Afrique. Les règles de la hiérarchie sont brisées, et cela commence par la tête. Le général Bugeaud dit le diable du général de Rumigny, et ce dernier déchire le gouverneur. Tous les officiers sont de même entre eux. Les incroyables avancements obtenus en Afrique ont créé des ambitions démesurées. Le pis est que ces gens-là croient avoir inventé la guerre. Ils seraient fort embarrassés de faire manœuvrer quatre bataillons; ils négligent impunément vis-à-vis des Arabes les précautions les plus simples, et

ils seraient fort étonnés sur le continent de recevoir des boulets et de la mitraille, eux qui ne sont accoutumés qu'à en envoyer. L'Afrique est de plus une grande charge pour la France; la colonisation n'existe que sur le papier.

20. — Je suis parti de Perpignan pour me rendre à Paris à la session de la Chambre des pairs. Si les habitants de Perpignan ne m'avaient pas donné autant de preuves d'estime et d'attachement, les craintes aimables qu'ils me témoignent de ne pas me voir revenir, chaque fois que je me mets en route, en seraient un gage certain.

CHAPITRE IX

Conversation avec le Roi sur l'Espagne. — Sa Majesté craint la guerre. — Visite à M. Thiers. — Le théâtre de Jules de Castellane. — Je revois Ouvrard. — Séance de lecture chez le baron Crespy Le Prince. — Le comte de Rambuteau. — Ma dernière conversation avec le duc d'Orléans. — M. Guizot dirige le département des affaires étrangères d'une manière déplorable. — Retour à Perpignan. — Mort du maréchal Clauzel et du maréchal Moncey. — Sottise des légitimistes de Perpignan. — Éclipse de soleil à Perpignan. — Mort du duc d'Orléans. — Je m'efforce de faire creuser un port militaire à Port-Vendres. — Je recommande de bien recevoir les réfugiés espagnols de toutes les opinions. — Création d'un hôpital militaire à Amélie-les-Bains. — Je reçois la visite du duc de Mortemart et de sa famille. — Je rends visite au maréchal Soult, à Soultberg. — Sophie Soult. — Mort du comte de Montrond, de la comtesse de Jarnac. — Voyage à Paris en janvier 1844. — Je parle au Roi du mariage d'un de ses fils avec la reine Isabelle. — Visites à la reine Christine. — M. de Salvandy et le roi Louis-Philippe. — Je fais des démarches pour Port-Vendres. — Retour à Perpignan le 15 février, pour le passage de la reine Christine.

25 février. — Je suis arrivé à Paris à six heures et demie du soir.

26. — Ce soir, j'ai fait ma cour au Roi et à la famille royale. Madame Adélaïde m'a arrêté assez longtemps pour causer d'Espagne; elle prend un grand intérêt à la reine Christine. Le Roi, qui était dans un arrière-cabinet, est rentré dans le salon; après m'avoir salué et dépassé, il est revenu à moi pour causer Espagne, ce qui a duré assez longtemps. Il m'a dit que son impassibilité vis-à-vis des Espagnols les effrayait; que la France n'a qu'une chose à faire, c'est de bien fermer ses portes et de les contempler; qu'il n'y a pas de prophètes en politique, mais qu'en attendant et voyant venir, on trouve sa belle pour faire ce qu'on veut. Il m'a dit qu'il n'avait envoyé M. de Salvandy qu'à contre-cœur à Madrid, et

qu'il était enchanté qu'il l'eût mis dans le cas de le rappeler. Le Roi m'a parlé de son intérêt pour la reine Christine, m'a demandé si je la connaissais; ce à quoi je lui ai répondu que je l'avais reçue à son débarquement; il s'en est souvenu, et qu'elle avait été contente de moi.

Cette conversation est vraiment fort curieuse et prouve à quel degré le Roi craint la guerre. Avec les Espagnols, on n'obtient jamais rien qu'avec de la fermeté; ils prennent la longanimité pour de la peur. Le Roi est secondé dans ses vues par le prince de Metternich, qui est aussi un vieillard et qui veut aussi terminer sa vie en paix.

A cet égard, M. Molé me racontait une anecdote curieuse sur le Roi. Lorsqu'il s'agissait d'intervenir dans les affaires d'Orient, le Roi lui dit qu'il contiendrait les puissances : « Mais comment ? — Mon cher comte, en faisant comme cela ! » Et il se croisa les bras.

27. — J'ai été faire ma cour à la reine douairière d'Espagne, Marie-Christine, qui a acheté une fort belle maison, rue de Courcelles. Il est impossible d'être plus aimable qu'elle ne l'a été pour moi; elle m'a fait asseoir à côté d'elle sur un canapé. Nous avons longuement causé sur l'Espagne, sur son état actuel et sur ses chances d'y revenir. Elle est pleine d'esprit, l'expression de sa figure est charmante; il est vraiment malheureux que sa taille soit entièrement gâtée par son embonpoint.

1er mars. — Le maréchal Valée, à la Chambre des pairs, m'a exprimé ses regrets de ce que je ne suis pas resté en Afrique; je lui ai répondu que je ne l'eusse jamais quittée si j'avais eu une division réelle. « Je n'avais, lui dis-je, monsieur le maréchal, qu'un maréchal de camp; il était en communication avec vous, recevait vos ordres directement, et cette position n'était pas convenable pour un lieutenant général. »

Le maréchal Valée. — Je vous aurais donné le commandement de Constantine.

Le général Castellane. — Je serai toujours charmé, monsieur le maréchal, d'avoir une division sous vos ordres, le cas échéant; mais je n'en avais pas une à Bône.

Nous avons terminé la conversation par un échange de paroles obligeantes.

J'étais invité à dîner par le bon et brave lieutenant général Wolf au cercle du boulevard Montmartre. Ils sont six cents membres; ce cercle est magnifique, et on y fait bonne chère. Ils sont là je ne sais combien de pairs et de députés, quarante généraux qui parlent batailles à en mourir d'ennui; mais cela les amuse. Le général Wolf fut, en 1818, mon inspecteur à Pontivy, où je commandais le 5e de housards; j'eus à m'en louer alors, et nous avons toujours été depuis en excellentes relations.

2. — J'ai été ce soir chez M. Thiers, où j'ai retrouvé Mme Dosne, qui tenait le dé de la conversation au milieu de quelques affidés de la maison, le comte d'Argout et quelques autres. Mme Thiers était nonchalamment dans un fauteuil, et sa sœur, qui est jolie et fort grande, était sur le canapé du milieu. M. Thiers dormait au fond de la seconde pièce sur un divan. Mme Dosne l'a fait réveiller pour qu'il vînt me voir. Il désire avoir communication, pour son histoire de Napoléon, de quelques-uns des faits rapportés dans mes mémoires; je le lui ai promis. Je l'ai trouvé fort engraissé, et, comme il est très petit, l'embonpoint ne lui sied pas.

J'ai été à une représentation du théâtre du comte Jules de Castellane; beaucoup de monde comme à l'ordinaire, société mêlée, selon l'usage; on jouait *Don Sanche d'Aragon*, la *Gageure imprévue* et *Valérie*. Mlle Naptal Planat, fort jolie, assez grande, pleine d'intelligence, élève de Michelot, a eu un grand succès dans le rôle de Mme de Clainville, de la *Gageure imprévue;* elle va débuter au Théâtre-Français dans les rôles de Mlle Mars. Le rôle de Julie a été bien joué par Mlle Bonval.

Mme Gay, directrice du théâtre du comte Jules de Castellane, n'a pu, à cause de la mort de sa fille, Mme O'Donnell, assister aux représentations de cette année; elle y figure souvent en qualité d'auteur et d'actrice. Mme Gay traite Jules de Castellane comme un chien; elle mène tout le monde à la baguette; aussi le comte de Feraudy, qui fait les honneurs et

ordonne dans la maison, se réjouit publiquement du deuil de Mme Gay, qui les prive de sa présence.

8. — Ce soir, chez le Roi, j'ai causé assez longuement avec le duc d'Aumale.

« Je ne découche jamais, m'a-t-il dit, de Courbevoie (1). Je m'occupe constamment de mon régiment; les officiers du 17e léger se plaisent à dire que, s'ils ont mieux valu que d'autres en Afrique, ils le doivent à l'instruction et aux habitudes militaires que vous leur avez données. Je travaille à mettre le 17e léger sur un pied de guerre qui puisse contenter même le général Castellane. »

J'ai revu aujourd'hui le fameux Ouvrard, que je n'avais pas aperçu depuis vingt-cinq ans; il a soixante-douze ans et s'en réjouit, car il ne peut plus, d'après la loi, être arrêté par ses créanciers; il est parfaitement conservé au moral et au physique; il se dispose à partir pour Toulon, ayant des entreprises avec la marine, pour des bois, dans les Basses-Alpes. C'est toujours l'homme aux grandes entreprises; si la Régente n'était pas tombée, nous a-t-il dit, il relevait sa fortune et était au moment de procurer un emprunt de quatre cents millions à l'Espagne, moyennant la garantie des Philippines, qui auraient été remises en dépôt à la Belgique. Il avait des pouvoirs du roi des Belges pour traiter.

Ouvrard me paraît fort bas en ce moment; c'était vraiment un homme de grande intelligence, mais il ne savait pas suivre les spéculations; il se ruinait toujours avant de les avoir terminées, après avoir gagné des millions au début. Toujours galant, il est arrivé avec des bonbons pour les dames; on le sait un homme sans foi ni loi, il n'en est pas moins très séduisant.

17. — Le comte Jules de Castellane était venu me convier, avec le baron Crespy Le Prince, ancien capitaine d'état-major, qui est peintre, et de plus auteur, à une lecture d'une chronique dont le héros est Boniface de Castellane, vicomte de Marseille. Le baron Crespy Le Prince est un complaisant de

(1) Le 17e léger, dont il était colonel, était à Courbevoie. (*Note du maréchal.*)

Jules de Castellane; il fait en son honneur des feuilletons dans les journaux, qui probablement coûtent quelque chose à Jules. Je suis arrivé à trois heures précises, qui était l'heure fixée. Je me suis bientôt convaincu que j'avais mis trop d'empressement. On a d'abord attendu Jules de Castellane pendant trois quarts d'heure, pendant lesquels on a admiré un tableau de Mme Crespy Le Prince. J'ai cru qu'on allait commencer; pas le moins du monde. Il arrivait toujours quelques personnes, hommes et femmes. Le baron Crespy Le Prince a invité, en attendant, les auteurs qui étaient là, à dire de leurs vers. M. de Feraudy a commencé, puis Mme des Essarts a lu une pièce de vers couronnée l'année dernière par l'Académie et intitulée *la Fille de l'émigré*. Tout cela, suivant l'usage des sociétés de lecture, a été couvert d'applaudissements. Je commençais à m'impatienter, et j'ai fait dire à M. Crespy Le Prince que j'étais forcé de m'en aller à cinq heures. Un M. de Jailly, homme d'esprit, rédacteur de la *France*, l'a prévenu aussi qu'il y avait nécessité pour lui d'aller à cinq heures corriger les épreuves du journal. A quatre heures et demie, on s'est encore amusé à tourner de mauvais gâteaux. Il y avait une trentaine de personnes, hommes et femmes. Nous étions sans feu. Mme Crespy Le Prince, trouvant qu'on étouffait (je crois qu'elle était seule de son avis), avait fait ouvrir les fenêtres, de sorte qu'au positif on gelait. M. de Jailly, mon voisin, le trouvait comme moi, disant que passe encore pour être sans feu, mais que la fenêtre ouverte, c'était beaucoup trop. Enfin le baron Crespy Le Prince a commencé la lecture de la chronique, qui m'a paru, quoique les Castellane y fussent en valeur, une œuvre fort médiocre. Il y a, entre autres, cette phrase : « *Les femmes seules savent procurer les petites aises.* »

A cinq heures, il a eu fini; il a été couvert d'applaudissements et abîmé de compliments, suivant l'usage. Mme la baronne Crespy Le Prince a alors annoncé à la société qu'on allait faire de la musique; je lui ai témoigné mes regrets de ne pouvoir rester. Jules a pris le prétexte de me ramener pour me suivre. Je suis sorti morfondu, enchanté d'être dehors et d'en avoir fini de cette ennuyeuse matinée; je

n'étais pas au bout de mes peines, car il m'a fallu monter dans un curricle à pompe de fort mauvais goût, suivi de deux laquais qu'il fallait sans cesse attendre, l'un d'eux n'arrivant pas. Puis, Jules, apparemment de peur de culbuter, allait au petit pas. Il nous a fallu passer par le pont Royal et la rue de Rivoli, parce que Jules voulait y faire effet. Avec le temps et sans chute, il m'a enfin débarqué rue du Faubourg-Saint-Honoré, après avoir vainement combattu avec moi pour me montrer aux Champs-Élysées dans son brillant équipage.

19. — J'ai été dîner chez le comte de Rambuteau à l'Hôtel de ville; nous étions cinquante-six à table; le festin était magnifique. Tous les bruits qui courent du remplacement du comte de Rambuteau ne sont pas, je le crains, sans fondement. Un officier général qui tient aux Tuileries me disait que les appartements de l'Hôtel de ville sont aussi beaux que ceux de la résidence royale, que la ville aurait bien mieux fait de mettre du gaz dans les rues et de faire mieux réparer les pavés. Je lui ai fait observer qu'il est convenable que Paris, qui a cinquante millions de revenu, ait un bel Hôtel de ville. Il a ajouté : « M. de Rambuteau est un brave homme, mais il n'est pas un bon préfet; il s'est fait le très humble serviteur de son conseil municipal, dont il exécute les ordres. C'est un corps élu qui, dans un moment de troubles, pourrait devenir dangereux. » Je conclus de tout cela que M. de Rambuteau est perdu dans l'opinion du Château.

22. — J'ai été chez M. le duc d'Orléans pour prendre ses ordres sur l'époque de mon départ pour Perpignan. Son Altesse Royale m'a dit : « J'ai manqué de vous jouer un mauvais tour; j'avais demandé au maréchal Soult qu'il vous prêtât à moi pendant trois mois pour me former douze bataillons à Saint-Omer. Le maréchal Soult m'a répondu : Certainement il formerait très bien vos douze bataillons; personne n'est plus en état que lui de le faire, mais il faudrait alors le remplacer dans son commandement, ce qui serait très fâcheux, même dans son intérêt. J'ai donc dû renoncer à vous avoir à Saint-Omer. »

Général Castellane. — « Je regrette de n'être pas appelé à

servir immédiatement sous les ordres de Votre Altesse Royale; plus tard, je l'espère, monseigneur, cela se retrouvera. Je remercie Votre Altesse Royale de m'avoir envoyé l'histoire du 23e de ligne; elle est très bien faite; il est bon de rappeler Louis XIV, qui est un inconnu pour bien des officiers de l'armée.

Duc d'Orléans. — Je ne l'ai pas faite, mais elle a été écrite sous ma direction, dans le but de relever les régiments à leurs propres yeux.

Général Castellane. — Le général Dubreton m'a chargé de dire à Votre Altesse Royale qu'il avait oublié de donner, dans une conversation avec monseigneur, mon nom parmi ceux des officiers généraux qui sont sortis du 5e léger; non qu'il me reniât, car il voulait au contraire que Votre Altesse Royale le sût. C'était un excellent colonel; il m'a donné de bons principes militaires.

Duc d'Orléans. — Sa défense de Burgos est un bien beau fait d'armes.

Général Castellane. — Il montra beaucoup de caractère à la formation du 5e léger, qu'il commandait en qualité de major lieutenant-colonel sans savoir s'il serait colonel; il eut beaucoup de peine à l'être.

Duc d'Orléans. — Il avait dit du mal de l'Empereur; cela l'a retardé.

Général Castellane. — On s'occupe, m'a-t-on dit, au ministère de la guerre, des mesures à prendre pour rétablir la messe du dimanche dans les régiments; cela serait bien fait.

Duc d'Orléans. — Cela n'aboutira à rien, vous verrez. Lors de mon passage à Bordeaux, le 2e léger en colonne rencontra le Saint Sacrement; il fit par le flanc, mit genou en terre.

Général Castellane. — Ce régiment sortait de ma division, où cela se pratique, l'ordonnance le prescrivant.

Duc d'Orléans. — Je l'exigeais aussi à Saint-Omer; il arriva une chose fâcheuse : un officier de garde à la porte mit genou en terre, il apostropha le prêtre qui ne lui donnait pas la bénédiction; le prêtre s'y refusant, il le mit avec le Saint Sacrement au corps de garde. La chose était grave et

pouvait avoir des suites; avec le cardinal de la Tour d'Auvergne, j'ai étouffé l'affaire; j'ai prié le prêtre à dîner, et j'ai blâmé l'officier sans le punir. Il est déplorable de voir chacun ne remplir son devoir qu'à la condition qu'on fera pour vous ce qu'on se persuade avoir le droit d'exiger des autres.

Général Castellane. — Votre Altesse Royale ne trouvera pas cela dans ma division; chacun y est ployé à obéir.

Duc d'Orléans. — Je vous souhaite un bon voyage, et surtout pour vous, pour le Roi, pour le pays, que vous ayez bientôt un grand commandement. » Et il m'a donné congé en ajoutant encore d'autres phrases aimables (1).

26. — Nous sommes mal à peu près avec toutes les puissances, grâce à la manière déplorable dont M. Guizot dirige le département des affaires étrangères. Nous sommes brouillés avec la Russie, et M. Guizot en est cause par les impertinences qu'il a fait faire à l'empereur de Russie par notre chargé d'affaires; il a fait déclarer qu'il ne concevait pas que l'empereur Nicolas voulût être bien avec la France et personnellement mal avec le Roi.

Nos ambassadeurs, nos ministres, nos consuls, toute la diplomatie se plaint de M. Guizot. Ce pédant doctrinaire sait faire de beaux discours, corrompre des députés, et, à cause de cela, il se persuade qu'il sait gouverner. Il fait fautes sur fautes et donne ensuite de grands embarras. L'idée que nous sommes les très humbles serviteurs de l'étranger est en progrès dans les masses et dans les troupes, et cela peut devenir un danger. Toutes les nominations de M. Guizot sont faites en vue d'obtenir la majorité dans les Chambres; les députés voulant s'en retourner chez eux, la Chambre vote au pas de course. M. Guizot obtient une majorité en séduisant un à un les députés et en achetant des voix par des places; on n'a jamais corrompu avec aussi peu de pudeur. Les députés vous disent, en tête-à-tête, le diable de M. Guizot, puis ils votent pour lui.

28. — M. Guizot m'avait prié de passer chez lui ce soir;

(1) Je ne pensais pas que cette conversation serait ma dernière avec ce prince; il a fallu un horrible événement pour que je fusse appelé à lui survivre beaucoup d'années. (*Note du maréchal.*)

c'était pour me dire l'équivalent de rien. Je m'en doutais bien; il m'a raconté que j'avais continué mon rôle d'observation sur les Pyrénées comme par le passé, que mes rapports sur l'Espagne étaient très bons : il m'a prié de lui écrire aussi en particulier; j'ai fait une inclination de tête, bien déterminé à n'écrire qu'à mon ministre, celui de la guerre.

29. — J'ai dîné chez le ministre de la marine, auquel j'ai remis une note pour Port-Vendres, afin qu'il tâche d'obtenir qu'on creuse le bassin dans toute sa longueur à la profondeur des vaisseaux, au lieu du tiers, comme on en a le projet. Cela ne coûterait en ce moment que d'enlever un peu plus de sable, et plus tard, lorsque l'eau y sera, cela deviendra impossible. L'amiral Duperré va s'en occuper avec le ministre des travaux publics.

6 avril. — Je suis parti de Paris le 2 avril, et je suis arrivé à Perpignan aujourd'hui à minuit.

16. — J'ai dîné chez le préfet Vaïsse; ce dîner était fort bien. Nous étions une douzaine; le maire, Guiraud de Saint-Marsal, ancien colonel du génie, a amené la conversation sur les campagnes de l'Empire. J'évite autant que je puis de causer batailles, parce que je sais que cela est fort ennuyeux pour le prochain; j'en ai pu juger moi-même dans ma jeunesse quand il me fallait écouter d'anciens généraux. Dès lors je me suis bien promis que, dans ma vieillesse, si j'y parvenais, je n'abuserais pas de la patience des autres. Cependant, comme j'ai rapporté des anecdotes sur l'Empereur, cela a paru plaire à tout le monde.

21. — Par dépêche télégraphique le général Rullières m'annonce que le maréchal Clauzel est mort dans sa terre de Scourieux, dans sa soixante et onzième année. Il avait eu de la réputation comme général de division; sa conduite à Bordeaux en 1815, pendant les Cent-jours, où il a trahi Mme la duchesse d'Angoulême, l'avait empêché d'être employé sous la Restauration. Il avait été nommé gouverneur d'Afrique après la révolution de 1830. Maréchal de France le 30 juillet 1831, le bâton a été pour lui une fortune inattendue; on l'a envoyé en Algérie, d'où il a été définitivement rappelé en 1837. La franchise

n'était pas le point dominant de son caractère, mais il trompait beaucoup plus par faiblesse que par méchanceté; il aurait voulu plaire à tout le monde; au fond, il était bon. J'avais remis à la fin de 1806, étant sous-lieutenant au 24e de dragons à Milan, une lettre de recommandation au général de division Clauzel, qui m'accueillit bien; il a toujours été obligeant pour moi.

27. — M. le maréchal Moncey est mort à Paris le 20 avril, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. J'ai servi pour la première fois sous M. le maréchal Moncey en 1808; j'étais alors aide de camp du général de division Mouton, qui était chargé par l'Empereur d'inspecter les régiments provisoires de conscrits, composant un corps d'armée. Le maréchal Moncey, portant une longue queue, me paraissait vieux déjà à cette époque. De tous les emplois exercés par M. le maréchal Moncey, celui d'inspecteur général de la gendarmerie sous l'Empereur lui a été le plus agréable. Il fut très malheureux des succès de gendarme du général Savary; ce dernier finit par le supplanter. Le maréchal Moncey est toujours resté gendarme dans le cœur; en 1823, lorsqu'il fut nommé commandant du corps d'armée de Catalogne, il me prit à part chez le grand référendaire de la Chambre des pairs, pour me raconter qu'allant peu à la cour, il n'avait qu'un habit, et qu'il allait être obligé d'en faire faire trois, de petite et de grande tenue, d'acheter des fourgons, que ce serait une grande dépense. Il était baissé moralement, car, physiquement, il resta, pendant cette campagne, des quinze heures à cheval. Il avait un caractère soucieux et jaloux, et était toujours en susceptibilité avec ses officiers généraux, se persuadant qu'ils voulaient le mener ou le faire croire; il ne disait jamais rien à son chef d'état-major, le général Desprès, et ne s'en servait pas, pour bien prouver qu'il ne se laissait pas conduire. Il fut entouré, pendant cette campagne de 1823, d'officiers de gendarmerie et de gendarmes; ils possédaient exclusivement sa confiance. Le maréchal Moncey avait la réputation d'un honnête homme; c'était un beau vieillard, avec des manières polies.

26 mai. — Je pars de Perpignan pour Amélie-les-Bains.

La 1re compagnie de carabiniers du 25e léger travaillait depuis deux mois à me faire une surprise; c'est le lieutenant Geneste qui en a eu l'idée. Il lui a fallu de la volonté pour arriver à construire une pyramide qui m'a étonné, quoique je susse d'avance la surprise. Ils ont été chercher la principale pierre à trois kilomètres sur la route d'Arles, puis il a fallu la hisser sur le chemin au-dessus de la fontaine, ce qui n'a pas été facile. Ils y ont gravé cette inscription : « *La 1re compagnie de carabiniers du 25e léger au lieutenant général comte de Castellane.* »

27. — A midi, suivant mon habitude, j'ai été voir les travaux d'une nouvelle route que je fais construire en continuation du chemin où est l'obélisque, et qui sera une agréable promenade pour les baigneurs.

21 juin. — J'ai pris mes dix-sept douches à Amélie-les-Bains, et je suis rentré à Perpignan.

Les légitimistes auraient pu avoir à Perpignan un député de leur couleur, car les modérés, pour éviter M. Arago, auraient voté pour lui; les légitimistes, se méfiant de M. Lazerme, un des leurs, parce qu'ils le trouvent trop modéré, préfèrent voter pour M. Arago, le chef des radicaux; grâce à eux, il sera élu. On reproche généralement au parti légitimiste de la niaiserie; mais ceux de Perpignan, dans la circonstance, emportent le prix.

3 juillet. — M. Arago m'a écrit pour me demander de mettre à sa disposition la terrasse du commandant de la citadelle, afin d'en faire son observatoire pour l'éclipse.

8. — Je me suis rendu ce matin sur les remparts de la citadelle, où il y avait une foule de curieux. Chacun s'était muni d'un morceau de verre noirci, et on a vu progressivement la lune couvrir le soleil. A cinq heures quarante-six minutes quatorze secondes, l'éclipse totale a commencé. Le soleil paraissait couvert par un morceau de taffetas d'Angleterre, autour duquel il y avait un cercle lumineux; l'éclipse totale a duré deux minutes quatorze secondes. Les différents effets de lumière sur la ville et sur la campagne ont été très curieux. Pendant l'éclipse totale, on eût dit un jour de grand clair de lune, et le thermomètre avait baissé de vingt-

six à dix-sept degrés. Deux chiens qui étaient près de moi tremblaient; l'un se couchaît, l'autre cherchait à le faire. Les pigeons rentraient dans leurs pigeonniers, plusieurs sans pouvoir trouver l'entrée. Deux mulets qui labouraient se sont arrêtés pendant l'éclipse totale, et on ne pouvait les faire marcher.

10. — M. Arago a été élu député de Perpignan; les modérés se sont abstenus. Ce soir, on lui a donné une sérénade. Il est descendu dans la cour pour faire un discours, et il a profité du passage des musiciens des danses catalanes de la paroisse Saint-Jacques pour en faire un autre. La rue Arago a été illuminée; la tranquillité n'a pas été troublée.

14. — Rien n'a égalé mon étonnement lorsque ce matin, à six heures, j'ai vu entrer le préfet, M. Vaïsse, dans ma chambre. Il m'a annoncé la mort de M. le duc d'Orléans, hier, par suite d'une chute de voiture.

Quelques instants après, j'ai reçu une dépêche du maréchal Soult, ministre de la guerre, qui m'ordonne de faire prendre le deuil aux troupes. A midi, j'ai répondu au ministre de la guerre par la dépêche ci-après :

« J'ai reçu votre dépêche télégraphique du 13. La consternation des troupes serait difficile à peindre. Le deuil a été pris sur-le-champ. »

M. le duc d'Orléans est profondément regretté des troupes; il les aimait, les savait, car il s'était donné la peine de les apprendre. Ce malheureux prince avait un grand mérite; sa facilité d'élocution était remarquable; et si quelques personnes se sont parfois plaintes de son peu de franchise, cela venait de son grand désir d'être agréable à tous ceux qu'il recevait et qui souvent prenaient des paroles obligeantes pour des engagements. Quant à moi personnellement, je dois regretter particulièrement le prince royal, qui a toujours été parfaitement bon pour moi. On savait qu'il m'avait en estime; cela m'était un appui et une facilité pour faire bien servir.

Mourir à trente-deux ans d'une pareille mort! lui que j'ai vu à Anvers s'exposer si courageusement à la mitraille!

28. — La mort du prince royal a empêché la célébration

de l'anniversaire de la révolution de Juillet. Le ministère a décidé qu'il se bornerait à une messe des morts.

1er août. — L'inspecteur général des ponts et chaussées Bernard, attaché au ministère de la marine, a reçu mission de se rendre à Port-Vendres, pour juger s'il y a lieu de creuser à profondeur de vaisseau tout le bassin en construction, ou le tiers seulement, et cela parce que j'ai exprimé à l'amiral Duperré mon opinion sur l'absurdité de ne pas creuser le bassin dans son entier, à profondeur de vaisseau. M. Bernard est arrivé à Perpignan le 1er août à midi. Il a été trouver M. Lonjon, ingénieur ordinaire, qui fait par intérim les fonctions d'ingénieur en chef du département; il n'a pas voulu voir le préfet, ce qui était son devoir, et encore moins moi, quoique M. Lonjon lui ait offert de me l'amener, en lui disant que je prends un grand intérêt à Port-Vendres et que je m'en suis occupé. M. Bernard s'est couché à cinq heures du soir, puis il est parti à deux heures du matin pour Port-Vendres. Il y est resté cinq heures, et dans ce court espace de temps, il a tout vu, tout étudié. Il est reparti de Perpignan, ce soir, pour Paris, sans voir aucune autorité.

M. Lonjon m'a raconté qu'il a dit qu'il était inutile de creuser tout le bassin à profondeur de vaisseau, et d'y créer un port militaire. Son opinion est que Toulon suffit dans la Méditerranée, et qu'il faut que la France y jette toutes ses ressources. Il est d'avis qu'on ferme la petite passe, pour que Port-Vendres soit un petit port de refuge. Cette dépense sera d'un million de plus que les seize cent mille francs qu'on dépense, et pour quatorze cent mille francs de plus, on creuserait le bassin en construction à profondeur de vaisseau, et on en ferait un autre port militaire. Si l'Angleterre possédait Port-Vendres, il y a longtemps qu'elle y aurait un port pouvant contenir quarante vaisseaux.

Le 2 mai 1679, Vauban consignait dans un de ses mémoires les paroles suivantes :

« Port-Vendres, où l'on aurait pu faire à peu de frais une des plus importantes places du royaume, en s'y prenant comme nous dirons succinctement ci-après... Pour conclusion, je

trouve tant d'avantages pour la France à bâtir une place à Port-Vendres, que, si je vivais cent ans et qu'on me fît faire cent voyages en Roussillon, je me ferais toujours un point de conscience d'en proposer la fortification, comme une chose qui importe tellement au service du Roi et de toute la France, qu'on ne peut sans indignation concevoir la nonchalance que l'on eut pour ce parti jusqu'à présent, vu que le Roi n'a pas un seul port à cinquante ou soixante lieues de là, que nos galères, pour pouvoir se retirer à Marseille dans un mauvais temps, ont la plus méchante mer du monde à traverser. »

23. — M. Monnier, ingénieur hydrographe de la marine, chargé de la reconnaissance des côtes, s'est arrêté à Port-Vendres, qu'il a examiné pendant deux jours. Il a dîné chez moi avec M. Py, maire de Port-Vendres. M. Monnier est très bien disposé pour ce port; je lui ai remis des notes et des plans que j'ai fait établir par M. Lonjon.

2 octobre. — M. le vice-amiral Baudin, préfet maritime à Toulon, chargé d'une inspection des côtes de la Méditerranée, est arrivé ce matin à Port-Vendres, à bord du bateau à vapeur *le Phaéton.*

J'avais chargé le commandant de la place de m'avertir de son arrivée; l'amiral m'a écrit qu'il regrettait beaucoup de ne pas rester à Port-Vendres assez de temps pour m'y voir, mais qu'il partait. Je lui ai répliqué que j'en étais fâché, que j'aurais désiré le voir pour lui parler de Port-Vendres, dont je lui ai envoyé le plan, avec une note de M. Lonjon, l'ingénieur. Il m'a répondu dans la soirée que ce qu'il a vu et ce que je lui ai écrit l'ont frappé, et qu'il m'attend, ainsi que M. Lonjon, demain matin.

A huit heures et demie du matin, je suis monté à cheval; à onze heures moins un quart, j'étais à bord du *Phaéton.* Nous avons été nous promener. L'emplacement pour le port militaire est encore plus beau que je ne le croyais. L'amiral Baudin fera un rapport au ministre de la marine dans le sens de mes conclusions. Le vainqueur de Saint-Jean d'Ulloa paraît avoir soixante ans; il est grand et mince; il a un bras emporté; il est poli, froid; je ne lui ai pas trouvé de facilité d'élocution.

11. — Le lieutenant général vicomte de La Hitte est venu à Perpignan inspecter l'artillerie. Il a avec lui son aide de camp, M. le capitaine Princeteau, neveu du duc Decazes; je leur ai donné à dîner, et je les ai fait supérieurement mouiller à une petite guerre.

22. — Mon second fils Pierre de Castellane est arrivé à Perpignan; je l'ai trouvé fort grandi. Il est très décidé pour le service militaire; il connaît les rudes débuts du métier de soldat en Afrique, et cela ne l'effraye pas du tout. Le capitaine Ferray, beau-frère de M. de Salvandy, commandant un détachement de chasseurs à cheval qui se trouve à Perpignan, veut bien se charger de son instruction de cavalier; il apprendra le maniement d'armes avec un sergent d'infanterie.

26. — Par ordonnance du Roi du 22 octobre, M. le maréchal duc de Reggio, grand chancelier de la Légion d'honneur, est nommé gouverneur des Invalides; le maréchal comte Gérard, commandant les gardes nationales de la Seine, est nommé grand chancelier de la Légion d'honneur.

M. le lieutenant général Jacqueminot n'a point été employé pendant les seize ans de la Restauration; il était colonel en non-activité en 1830. Député, il fut nommé chef d'état-major de la garde nationale, à l'époque où le maréchal Lobau en prit le commandement. Il y a fait un bel avancement, puisqu'il a été nommé maréchal de camp et lieutenant général dans l'armée. Député violent, enragé modéré, si l'on peut se servir de cette expression, il a été constamment dévoué à tous les ministres. Il a déclaré, cette fois-ci, qu'il cesserait d'être chef d'état-major de la garde nationale, si on nommait un autre que lui pour la commander.

21 décembre. — Par ordonnance du 16 décembre, M. Ferdinand de Lesseps, consul de France à Barcelone, a été nommé officier de la Légion d'honneur, à la suite de sa belle conduite pendant l'émeute qui vient d'avoir lieu à Barcelone. Français et Espagnols se sont réjouis à Perpignan de cette nomination.

1843

12 février. — Le 12 a été pour moi une véritable journée de malheur; j'ai reçu avis de l'envoi à Constantine de M. Dagnan. Depuis plus de trois ans, il dirigeait l'administration de la 21ᵉ division militaire; il y était aimé et estimé; j'étais bien tranquille avec lui pour la répression des abus. C'est un intendant probe, ferme et capable; dans le cas d'une réunion de troupes sur ce point, la considération dont il jouit n'eût pu que faciliter les marchés, et cela ne peut être que très avantageux, surtout dans un pays où l'on n'a pas oublié les méfaits de l'intendance en 1823.

10 mars. — Le colonel Despinoy, du 66ᵉ de ligne, mon ancien aide de camp, est mort à Raismes, près Valenciennes, le 3 mars 1843. Colonel du 1ᵉʳ régiment de la légion étrangère en 1842, il venait d'être nommé au 66ᵉ, lorsque la mort l'a frappé à quarante-huit ans. Très brave à la guerre, homme d'esprit, rédigeant bien et vite, il était instruit de son métier. Ses qualités étaient balancées par un amour-propre excessif qui ne souffrait pas la contradiction. Il montait bien à cheval, était bien tourné; c'était un homme d'honneur.

Mon fils Pierre a été nommé brigadier, le 16 février, dans le 4ᵉ régiment de chasseurs à cheval d'Afrique. Le général Changarnier a pris mon fils comme brigadier d'ordonnance, et il est parti le 22 février pour Blidah avec lui.

12 avril. — Le duc de Mortemart m'écrit de Paris du 5 avril 1843 :

« Nous passons une session bien terne et qui, après bien du temps perdu pour des propositions de partis et d'intrigues, ne donnera pas la moitié des lois utiles que le pays attend en souffrant. C'est un honteux spectacle que notre représentation nationale, toute d'intérêt de personnes, sans élévation, sans nationalité. Le pays s'en dégoûte, et le premier homme hardi qui choisira bien son temps, dans un avenir peu éloigné,

en délivrera le pays au profit d'un pouvoir quelconque, s'il a la main forte. »

8 mai. — Le Roi a remis, le 20 avril, les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur à S. Ém. le cardinal de la Tour d'Auvergne, évêque d'Arras; il a été bien aise de trouver un évêque de la Restauration la désirant, car beaucoup de ceux-là encore ne veulent pas de la Légion d'honneur.

Le lieutenant général baron Thiébault a été nommé grand officier de la Légion d'honneur; il compte d'anciens services d'état-major.

16. — M. le baron Mounier, pair de France, est mort le 11 mai à Paris. Je regrette vivement cet homme bon et aimable. Notre connaissance date de bien loin; je l'ai connu secrétaire du cabinet de l'Empereur, et je m'étais particulièrement lié avec lui à la campagne de Russie, dans la retraite. Fort honnête homme, très instruit et parlant facilement, le spirituel baron Mounier était fort considéré à la Chambre des pairs.

20 juin. — Par suite des derniers troubles qui ont eu lieu en Espagne, beaucoup de réfugiés arrivent à Port-Vendres. Le maire de Port-Vendres a empêché le général Villalonga de débarquer, parce qu'il n'avait pas de passeports pour la France : c'est fâcheux, car les « esparteristes » ne manqueront pas de dire qu'on leur refuse l'hospitalité qu'on a toujours accordée à leurs ennemis. C'est la première fois qu'il est question de passeports pour les réfugiés, qui, ordinairement, ne peuvent pas en avoir. Le maire actuel de Port-Vendres est un jeune homme sans consistance, sans jugement, qui aime à faire l'important.

Quant à moi, j'ai recommandé au commandant de la place de Port-Vendres la plus grande politesse vis-à-vis des réfugiés, et de les traiter avec la considération que leur donnent les grades et la position qu'ils occupaient dans leur pays. J'ai recommandé à la gendarmerie d'agir avec politesse dans l'exécution des ordres de l'autorité civile. Je continuerai d'accueillir les réfugiés de toutes les opinions et de donner à dîner à tous ceux de marque, quels qu'ils soient. J'ai toujours agi de

même depuis dix ans que je commande sur cette frontière; il n'y a pas de position plus délicate que la mienne, puisque Espartero est toujours régent aux yeux de la France et que la Catalogne, province frontière de ma division, ne reconnaît plus le gouvernement du duc de la Victoire. Cette situation ne peut pas, au reste, se prolonger longtemps, avec le déluge de *pronunciamientos* qui arrivent de tous côtés.

Depuis plusieurs années j'ai travaillé à faire créer à Amélie-les-Bains un hôpital militaire; enfin la chose est en cours d'exécution, et l'ordonnance de l'expropriation a été rendue; le maréchal Soult a enfin cédé à mes sollicitations; cet hôpital sera un véritable bienfait pour l'armée.

10 juillet. — Le 27 juin, le maréchal Soult m'écrivait :

« Quant aux réfugiés espagnols qui se présenteraient à votre quartier général, l'accueil que vous leur faites, quelle que soit leur opinion, est plein de mesure; je vous approuve d'en agir ainsi. »

Ceci était la réponse à un rapport dans lequel je lui disais que j'avais donné à dîner aux réfugiés marquants de toutes les opinions. Je tombe donc de mon haut en recevant la lettre ci-après, du 4 juillet 1843 :

« Général, j'ai reçu votre rapport du 24 juin dernier qui me fait connaître ce qui se passe en Catalogne, à Valence, etc. Je vous réitère ce que je vous ai déjà écrit, d'éviter de donner aucune espèce d'encouragement aux militaires ou individus quelconques qui arrivent d'Espagne ou qui y retournent, afin qu'on ne puisse pas dire que le gouvernement du Roi a favorisé l'insurrection qui a éclaté dans ce pays, ou secondé même par conseil qui que ce soit de ceux qui y ont pris part. J'ai regretté à ce sujet la rencontre que vous avez faite du général Serrano, qui est passé à Perpignan et qui maintenant se trouve à Barcelone, revêtu d'un commandement supérieur. Cette rencontre, qui, je le sais, n'a été que fortuite, est cependant prise en mauvaise part et pourrait par la suite nous être reprochée. Votre rôle doit se borner à observer, recueillir, et me rendre compte. Vous ne pouvez manquer de reconnaître que les événements se précipitent en

Espagne, et que la révolution qui s'accomplit amènera infailliblement un nouvel état de choses qu'il est bien difficile de prévoir. »

Le duc, la duchesse et Mlle Berthe de Mortemart, qui étaient à Amélie-les-Bains depuis le 18 juin, sont venus il y a quatre jours à Perpignan. Le duc de Mortemart, auquel j'avais conseillé de prendre les excellentes eaux d'Amélie-les-Bains, en est très content.

Ils sont enchantés de leur voyage en Roussillon, qu'ils ont fait en grande partie pour moi. Pendant leur séjour à Perpignan, ils ont fréquemment dîné chez moi, et j'ai prié successivement les principaux habitants de la ville et les chefs militaires. J'ai eu soin qu'ils fussent reçus avec une grande politesse, sur tous les points où ils ont été, par les officiers.

Le duc de Mortemart est rongé par le chagrin que lui cause la mort de son fils; il ne s'en consolera jamais. Ce voyage dans un pays où il a été parfaitement accueilli, où j'ai tenu à ce qu'il lui fût donné des marques de considération, lui a procuré des distractions qui n'ont pas été pour lui des consolations, car il ne peut pas en avoir, mais un soulagement à sa douleur.

29. — Le Roi a nommé, le 24 juillet, le vice-amiral de Mackau ministre de la marine, en remplacement de l'amiral Roussin. Ce dernier a donné sa démission, sa mauvaise santé ne lui permettant pas de continuer ses fonctions. Il était hors d'état à la tribune de soutenir une discussion; on ne l'entendait pas. Son successeur, M. de Mackau, n'est pas non plus orateur; c'est un officier de marine capable, très fin, mais il a la réputation de manquer de franchise.

13 août. — M. le maréchal duc de Dalmatie est arrivé le 11 août à son château de Soultberg, près Saint-Amans-la-Bastide; il n'a voulu laisser à personne le portefeuille de la guerre, et il expédiera les affaires principales, de sa terre. Il m'a donné l'ordre de lui adresser mes rapports sur l'Espagne et mes dépêches importantes.

13 septembre. — Je suis parti le 8 septembre de Perpignan pour une tournée d'inspection. Le 9 au matin, j'étais à Foix,

où je me suis occupé du dépôt du 10e de ligne et des compagnies du 44e.

Je me suis arrangé pour arriver aujourd'hui à Saint-Amans-la-Bastide, à deux heures. Je me suis rendu à pied, en un quart d'heure, au château de Soultberg. J'ai trouvé Mme la maréchale Soult; M. le duc de Dalmatie était à la promenade. A son retour, il a paru satisfait de me voir et n'a pas voulu me laisser repartir ce soir, comme j'en avais le projet. Je me suis installé dans ma chambre. M. le maréchal Soult est venu m'y voir avant le dîner; nous avons causé Espagne et effectifs. Il m'a parlé de la difficulté de pourvoir au service intérieur, avec les soixante-quinze mille hommes qui sont en Afrique, alors que l'effectif fixé par les Chambres pour ce pays est de soixante mille hommes. Je lui ai fait observer qu'il n'y a pas dans la cavalerie assez d'hommes pour le nombre des chevaux; il le sent bien, mais la Chambre ne veut pas voter plus d'hommes, et avec les exigences de l'artillerie et du génie, il en resterait trop peu pour l'infanterie.

Le maréchal m'a montré son château, qui est très bien meublé et fort confortable. Au moment du dîner sont arrivées Mme Guiraud, nièce du maréchal, sœur du général Galinier, mise fort simplement avec un bonnet, et Mlle Sophie Soult, sœur du maréchal, un peu plus jeune que lui. Elle a un bonnet rond, est grande et mince; elle est, comme Mme Guiraud, encore en deuil du lieutenant général Soult. C'est le premier crédit sur son frère; elle dirige toutes ses affaires à Saint-Amans et dîne tous les jours à Soultberg pendant le séjour du maréchal; elle habite dans la ville. L'évêque de Cahors, ancien curé de Saint-Amans, qui est devenu évêque de par le maréchal et Mlle Soult, et qui loge chez elle, y reste à peu près le temps du séjour du maréchal. Il n'est venu qu'après le dîner, parce qu'il avait été à Mazamet.

J'ai demandé au maréchal Soult s'il était content des rapports de M. Baldegg depuis mon départ; il m'a dit que oui. Je lui ai dit qu'il était avec moi depuis dix ans, que j'étais parfaitement content de lui, et que je le lui recommandais particulièrement.

Le maréchal Soult travaille à Soultberg depuis cinq heures du matin jusqu'à midi; il s'est réservé tout le travail de l'armée d'Afrique. On lui adresse directement les choses importantes des divisions des Pyrénées; pour celles du Nord, on les lui envoie de Paris. Il est vraiment étonnant à son âge qu'il puisse travailler autant.

14. — J'ai été faire une visite, à Saint-Amans, à Mlle Soult, qui m'a appris que le maréchal Soult avait onze ans à l'époque où leur père était mort, en laissant quatre enfants. Mlle Soult était avec l'évêque de Cahors; il est remonté dans sa chambre, et j'ai été lui faire une visite. Quand le maréchal Soult est arrivé, on a fait dire à l'évêque de descendre; je ne serais pas étonné qu'il s'occupât de sauver l'âme du maréchal. Celui-ci fait construire son tombeau à Saint-Amans; c'est là une de ses principales occupations.

J'ai pris, à neuf heures du soir, congé du maréchal Soult. Décidément il devient sourd, perd la mémoire; il a été très obligeant pour moi, sauf au moment de mon départ, car il s'est fâché poliment de ce que je partais sitôt.

16. — Je suis revenu à neuf heures du soir à Perpignan, ayant fait en huit jours cent soixante lieues de poste, inspecté trois bataillons et dépôts d'infanterie à Foix, Limoux, Narbonne, passé quarante-deux heures au château du maréchal Soult; je suis parvenu à voir tout à fond, en voyageant la nuit et en inspectant le jour.

27. — L'amiral Roussin est venu avant-hier des eaux du Vernet à Perpignan. Il est allé hier visiter Port-Vendres. Il est enchanté de l'heureuse situation de ce lieu; il ne comprend pas qu'on ait attendu jusqu'à présent pour en faire un beau port militaire.

17 octobre. — Il y a aujourd'hui dix ans que je suis arrivé dans cette ville, pour y prendre le commandement de la division active des Pyrénées-Orientales. Je comptais alors n'y pas rester plus de trois mois et entrer en Espagne. Au lieu de cela, j'y ai usé dix ans de bonne activité de ma vie. Je n'ai pas, du reste, été inutile en Roussillon. J'y ai rétabli la tranquillité et mis plus d'union. J'ai obtenu qu'on s'occupât enfin d'un

port militaire à Port-Vendres et d'un hôpital militaire aux excellentes eaux d'Amélie-les-Bains. J'ai aussi formé de belles et bonnes troupes; tous les régiments partis de ma division se sont distingués.

24. — Le comte de Montrond est mort à Paris, le 20 octobre, à soixante-seize ans. Du vivant du prince de Talleyrand, il passait sa vie chez lui; c'était un homme d'un esprit remarquable et fort divertissant. Il était très aimable; il avait fait et défait plusieurs fois sa fortune au jeu. M. de Talleyrand l'avait surnommé « l'enfant Jésus de l'enfer ».

26 novembre. — La comtesse de Jarnac, seconde femme de mon grand-père, est morte à Paris, le 23 novembre 1843; elle avait quatre-vingt-dix-sept ans.

La première femme de mon grand-père, née de Pont, étant morte en couche de ma mère, le comte de Jarnac se prit d'une grande passion pour une Anglaise, Mlle Smith, et l'épousa. Elle était grande, maigre, très discrète et d'un commerce sûr; elle a toujours été d'une grande bonté pour moi et pour mes enfants.

1844

15 janvier. — Je suis parti à une heure de Perpignan, par la neige, chose rare en ce pays. J'ai dîné à Narbonne à l'hôtel de France. Le commandant de la place, Barthélemy de la Plaine, est arrivé me faire sa visite suivant l'usage. Il nous a raconté que le maréchal Soult venait de se faire voter par le conseil municipal un terrain pour son tombeau, près de la maison du notaire dans laquelle il est né. Il nous a parlé du crédit de Mlle Soult sur le maréchal, son frère; c'est elle, dit-on, qui commande l'escadron de dragons qui est à Saint-Amans; elle les fait aller à la messe tous les dimanches et les a fait assister à une procession pour l'inauguration d'une statue de saint. L'évêque de Cahors travaille à la conversion du maréchal Soult, et la maréchale, toute protestante qu'elle est, ne manque pas d'aller à la messe très exactement tous les dimanches.

20. — Je suis arrivé à Paris à deux heures, n'ayant mis que quatre heures pour venir d'Orléans en chemin de fer. J'ai été chez le Roi, qui m'a reçu à merveille, ainsi que la famille royale; je ne l'ai pas trouvé vieilli, seulement un peu engraissé. Nous avons causé Espagne; il a paru très satisfait de mon espoir que l'état de choses actuel se consoliderait. Je lui ai dit que les modérés étaient maîtres de l'armée, et que je croyais convenable, lorsque la reine Christine rentrerait en Espagne, qu'elle passât par Barcelone, où elle serait accueillie avec enthousiasme. Il m'a répondu : « Vous allez la voir, la reine d'Espagne; parlez-en avec elle. »

Je lui ai dit que le seul moyen de sauver l'Espagne serait de faire épouser le duc d'Aumale à la Reine, et que c'était bien l'avis de Narvaez. Le Roi m'a répondu : « Mais le duc d'Aumale, ce serait, comme sous Philippe V, une guerre générale! » Et il m'a semblé avoir renoncé tout à fait à cette idée, tout en ne paraissant pas fâché que les Espagnols l'aient eue.

21. — J'ai vu le nouvel ambassadeur d'Espagne, Martinez de la Rosa. Je lui ai dit que la reine Christine ayant été renvoyée de Barcelone, il était convenable que Sa Majesté passât par cette ville pour retourner à Madrid. Il va insister pour le prompt départ de la reine Christine.

M. Guizot a dit ce soir, chez la princesse de Lieven, qu'il avait vu cet ambassadeur, qui croit à l'opportunité du départ de la reine Christine; que lui, Guizot, ne s'y oppose plus, et que probablement Sa Majesté se mettra en route avant la fin de la semaine prochaine.

22. — J'ai été hier au comité de l'infanterie pour le classement, par ordre de mérite, des officiers proposés pour le grade supérieur. Plus je vais, plus je trouve cette mesure mauvaise; je l'ai toujours blâmée. Il appartient au ministre de la guerre de choisir parmi les candidats des inspecteurs; maintenant le rang se donne à l'élection, à la majorité des voix; on intrigue auprès des inspecteurs.

J'ai vu le ministre Martin (du Nord), qui m'a dit : « Vous arrivez, mais vous allez bientôt repartir. » (A cause de la reine Christine.)

25. — J'ai dîné chez le maréchal Soult; il avait été retenu à dîner chez le Roi, et il m'a fait dire de l'attendre; à son retour, il m'a annoncé que je vais recevoir l'ordre de me rendre à Perpignan en poste pour le passage de la reine Christine.

26. — J'ai eu une audience de M. le duc de Nemours; je lui ai répété que lorsque le pouvoir représentatif se mêle de faire du pouvoir exécutif, il y a perturbation dans l'État, et que nos députés ne font pas autre chose; qu'on dit publiquement dans les chambrées que, pour avoir son congé, il faut avoir sa famille protégée d'un député ou d'un gros électeur, et que les députés rendent l'administration impossible.

29. — J'ai été faire ma cour à S. M. la reine d'Espagne pour la remercier des deux lithographies de la reine Isabelle et de l'Infante, ses filles, qu'elle m'a envoyées. Je lui ai parlé de son retour en Espagne et de ce qu'il serait politique de ne pas rester trop longtemps à Madrid, n'étant plus que mère de la Reine, après avoir été reine gouvernante. Elle est tout à fait de cet avis. Le jour de son départ n'est pas encore fixé. On a annoncé le Roi; la reine Christine m'a dit : « Ah! je suis bien aise qu'il vous trouve ici; Sa Majesté sera bien aise de vous voir; elle a dit hier devant moi un grand bien de vous; toute la famille royale vous aime. » Ce n'était pas le Roi, mais la Reine. La reine Christine m'a dit qu'un bateau à vapeur espagnol devait se trouver à Port-Vendres pour la prendre. Je lui ai parlé de la voie de terre, et il a été convenu que j'écrirais au baron de Meer pour connaître l'état des chemins. Les voitures de la Reine sont encore à la Malmaison.

Après avoir rencontré le matin la Reine en visite, ce qui est chose rare en France, j'ai été lui faire ma cour le soir. Elle travaillait comme d'ordinaire auprès d'une table; j'ai remarqué que ce n'était plus la duchesse d'Orléans qui était placée à sa droite, mais la duchesse de Nemours. C'était la première fois que je voyais la duchesse d'Orléans depuis son veuvage; elle m'a dit qu'elle était enchantée de me voir et qu'elle désirait causer avec moi. Je lui ai répliqué que, si je n'avais pas sollicité d'elle une audience, c'était dans la crainte

d'être indiscret, mais que je serais à ses ordres au jour et à l'heure qu'elle m'indiquerait; elle m'a répondu : « Après-demain à une heure. »

Le Roi était dans le salon, en uniforme d'officier général de la garde nationale, tous les ministres aussi en uniforme. On attendait la grande députation de la Chambre des députés, qui devait donner l'adresse. Sa Majesté l'a reçue un moment après. Sa Majesté m'a annoncé ce que je ne savais pas : la démission de quatre députés légitimistes sur les six qui ont été à Londres présenter leurs hommages au comte de Chambord, MM. Berryer, de Larcy, de Valmy et de la Rochejaquelein. Le Roi m'a dit : « Pressez la reine Christine de partir; il faut profiter du moment où elle sera bien reçue. » J'ai beaucoup causé avec M. Guizot, qui m'a dit : « Je vais expédier un congé de six mois à M. de Lesseps pour qu'il vienne se reposer (1). » Je lui ai fait l'éloge de ce consul, et il a renchéri.

J'ai été du Château chez le préfet de police, Delessert. J'y ai rencontré le baron de Mackau, ministre de la marine. Nous avons longuement et amicalement causé. Il nous a raconté que le Roi a usé vis-à-vis de M. de Salvandy, ce soir, lors de la présentation de l'adresse, de la manière dont il se sert habituellement pour faire connaître qu'il ne veut ni voir, ni saluer.

J'ai su depuis, par d'autres voies, que le Roi a ensuite appelé M. de Salvandy et qu'il lui a reproché d'avoir voté contre l'adresse et contre le paragraphe relatif au voyage de Londres, après avoir sollicité et obtenu le grand cordon de la Légion d'honneur. Deux beaux yeux de quarante ans, du faubourg Saint-Germain, la marquise de V....., sont, dit-on, cause du vote de M. de Salvandy contre le paragraphe et contre l'adresse. Doué d'un jugement faux et d'un incroyable orgueil, M. de Salvandy, que le roi des Français a fait comte, ministre, puis ambassadeur, voudrait avant tout faire le grand seigneur, ou du moins passer pour l'être; aussi, tout en se pavanant

(1) M. Ferdinand de Lesseps, consul de France à Barcelone, s'était fort bien conduit pendant les terribles émeutes qui éclatèrent dans cette ville en 1842-1843.

comme ambassadeur du roi des Français, il disait dernièrement à Turin : « A Paris, moi, je ne vis que dans la bonne compagnie, au faubourg Saint-Germain; il est vrai que, chez Mme de Boigne, je rencontre quelques modérés. »

30. — M. de Salvandy a donné sa démission d'ambassadeur à Turin; j'ai dîné avec lui chez l'ambassadeur de Sardaigne, le marquis de Brignole, et il n'en a rien dit.

31. — Je me suis rendu à une heure de l'après-midi chez Mme la duchesse d'Orléans, qui m'avait indiqué cette heure-là. Elle a été fort aimable. Nous avons causé de son malheureux mari; elle m'a parlé de l'intérêt qu'il portait à l'armée. Nous nous sommes entretenus de la situation du pays. Elle m'a dit qu'elle regrettait que je ne visse pas le comte de Paris, qui est souffrant. Son Altesse Royale sent toute l'étendue de son malheur.

J'ai été chez le prince de Beauvau et chez le duc et la duchesse de Mortemart pour leur faire mon compliment sur le mariage du prince Étienne de Beauvau avec Mlle Berthe de Mortemart, qui est charmante.

1er février. — M. de Salvandy, après avoir donné avec emphase sa démission d'ambassadeur à Turin, l'a reprise à la sollicitation des ministres; c'est une grande platitude de M. de Salvandy. Le maréchal Soult, à sa réception, m'a annoncé que la reine Christine partait le 15, et qu'en conséquence il m'enverrait demain l'ordre de partir sur-le-champ pour Perpignan. J'ai eu beau lui faire observer qu'en partant deux jours avant elle, Sa Majesté couchant en route, je la devancerais de quatre jours à Perpignan. Je n'ai pas voulu prolonger la conversation, parce que je remarque que, de même que le Roi, en vieillissant, il devient très irritable. La maréchale m'a promis son intervention dans cette affaire; j'ai donc de grandes chances de succès.

2. — M. de Salvandy avait donc repris sa démission et était aujourd'hui à la Chambre des députés, expliquant à chacun qu'il n'avait pas pu résister aux instances du Roi, lorsque M. Guizot est entré. Il est venu à lui et lui a parlé en ces termes : « Mon cher monsieur de Salvandy, vous trouverez

chez vous une lettre de moi, qui vous annonce que le Roi a nommé M. Mortier, son ambassadeur à Turin, pour vous remplacer. » M. de Salvandy s'est redressé et est devenu pourpre.

4. — On prête ce propos à M. de Salvandy au sujet de sa disgrâce; il peint bien sa modestie : « Je suis le Chateaubriand de la branche cadette. »

Une discussion très vive a eu lieu au conseil des ministres. On se moquait à la Chambre de M. de Salvandy quand il avait repris sa démission; depuis qu'il a été destitué, sa popularité est revenue. Les collègues de M. Guizot, voyant l'effet que cela a produit, s'en prennent à lui; ils disent qu'il ne les a pas consultés et qu'ils ne veulent pas rester avec lui. M. Guizot aussi a parlé démission. Le fait est que la dissension dans le ministère est complète. M. Thiers prenait en pitié ce matin M. Guizot, disant : « C'est la récompense des hommes de talent comme M. Guizot, comme moi; il les a soutenus, et maintenant ils l'abandonnent. » M. Dupin dit du ministère : « Il a du plomb dans le c...; il ira mourir dans un buisson. »

J'ai été chez M. Guizot, qui m'avait donné rendez-vous à dix heures du matin. Je lui ai laissé des notes avec le plan lithographié de Port-Vendres. Il m'a écouté et a fini par me dire que cette question lui était étrangère et qu'il est bien aise de la connaître.

De là, je suis allé chez M. Thiers causer du même sujet. Il m'a dit que pour Alger il avait forcé le gouvernement à faire un port; que pour Port-Vendres il n'avait qu'un mot à dire pour faire prendre feu à la Chambre; de ne pas dire que j'avais eu une conférence avec lui à cet égard, parce que cela ne pourrait que nuire, qu'il ne parlerait en rien des documents que je lui avais fournis. Il est fort heureux pour Port-Vendres qu'il ait pris ainsi la chose, car je suis persuadé qu'un discours de lui à la Chambre, en faveur de ce port, sera d'un grand poids.

5. — Le 26 janvier, jour où M. Guizot a été si mal arrangé à la Chambre, il s'est couché en rentrant chez lui, à sept heures, sans manger. Il était furieux, disait qu'il voulait donner sa

démission. M. Duchâtel est venu chez lui à neuf heures et est resté avec lui jusqu'à onze, en l'engageant à n'en rien faire. M. Guizot se plaint du Roi, disant qu'il devient de plus en plus inabordable.

J'ai été chez le ministre des travaux publics Dumont, où se trouvait le sous-secrétaire d'État Legrand, très hostile à Port-Vendres ; il a voulu faire le léger, le plaisant ; ce qui ne lui va pas. Il m'a dit : « Il faudra appeler Port-Vendres le port Castellane. » Il prétend de plus que le creusement du bassin est l'affaire de la marine. Je lui ai rivé son clou : « La création d'un port à Port-Vendres, lui ai-je dit, peut vous être égale à vous, sous-secrétaire d'État des travaux publics, mais non au pays. Les travaux publics doivent draguer le port et approfondir le bassin, c'est chose convenue. Il serait sans cela absurde à eux d'en avoir creusé une portion à profondeur de vaisseau. Si on ne draguait pas, il faudrait prendre les vaisseaux en pleine mer et les transporter en ballon dans votre bassin. Vos observations sont misérables pour un port d'une aussi haute utilité pour la France, dont la Chambre et même l'opposition voteraient la dépense par acclamation. »

Le ministre Dumont est beaucoup plus raisonnable ; il s'entendra avec le baron de Mackau.

8. — J'ai pris ce soir congé du Roi, de la Reine, du duc de Nemours et de la famille royale. La comtesse de Montjoye, dame de Madame Adélaïde, m'a, avant l'arrivée de Sa Majesté, lu des passages d'une lettre de Passau, dans laquelle on lui parle d'un lieutenant général marquis Louis de Castellane, couvert d'ordres, portant la grand'croix de la Légion d'honneur qu'il prétend avoir reçue de l'Empereur. Il se dit mon cousin, fils du frère de mon père, qui n'a jamais eu d'enfants, au moins légitimes. Beaucoup de personnes supposent avec raison que c'est un escroc, et on prend dans cette lettre des informations ; on va le signaler à M. Delessert. Le Roi m'en a également parlé. Il s'est aussi informé de mon degré de parenté avec le jeune Boni de Castellane, qui a été tué malheureusement, il y a quatre jours, d'un coup de fleuret dans l'œil, en faisant imprudemment des armes sans masque. Mon père

avait été parrain de ce jeune homme, et son prénom était comme le mien, Boni, abrégé de Boniface. Il était fils du comte César de Castellane, qui était, sous l'Empereur, auditeur au Conseil d'État, sous la Restauration, sous-préfet de Béziers, où il avait épousé une Mlle de Ginestet. Il a laissé trois enfants; la malheureuse mère, qui s'est donné une peine excessive pour bien les élever, est dans le plus violent désespoir.

11. — Je suis parti de Paris hier à midi et je suis arrivé ce matin, à sept heures, à Auxerre. Il est écrit que je casserai toujours à Auxerre; la dernière fois, c'était le siège; cette fois-ci, c'est une roue.

12. — Nous avons quitté hier Auxerre, à dix heures du matin, et nous ne sommes arrivés à Chalon que ce matin à cinq heures; cependant j'ai fait courir devant moi un postillon. C'est un véritable tour de force de marcher avec cette lenteur; je donne cinquante sous de guides par myriamètre, mais rien n'émeut les postillons sur cette route.

15. — Je suis arrivé à Perpignan à six heures un quart, ayant mis juste cent deux heures depuis Paris.

M. le préfet des Pyrénées-Orientales a reçu une dépêche télégraphique annonçant que S. M. la reine Christine est partie aujourd'hui de Paris. Aucune députation espagnole n'est encore arrivée à Perpignan. Toutes les dispositions sont prises dans la 21e division pour que les honneurs dus aux têtes couronnées soient rendus à Sa Majesté. Des piquets d'escorte de cavalerie seront échelonnés à dater du 16 sur toute la route.

17. — Le *Lavoisier*, bateau à vapeur du Roi, commandé par le capitaine de corvette Médoni, est arrivé de Toulon à Port-Vendres, pour y être aux ordres de la reine Christine. Il la transportera probablement à Barcelone et à Valence.

22. — Le préfet du Rhône a adressé aujourd'hui au préfet des Pyrénées-Orientales une dépêche télégraphique par laquelle il lui fait connaître que l'intention de la reine Christine est que l'ordre soit donné à la *comitiva* de se rendre sur-le-champ, par mer, à Port-Vendres. Cette *comitiva* a été envoyée à Valence par la reine Isabelle au-devant de sa mère. Pour la

prompte exécution des ordres de Sa Majesté, j'ai cru devoir inviter le commandant du *Lavoisier* à faire immédiatement vapeur pour Valence. Le *Lavoisier* sera de retour à Port-Vendres dans quatre jours; j'ai cru agir selon les intentions de la Reine.

CHAPITRE X

Je vais à Narbonne au-devant de la reine Christine. — Son arrivée à Perpignan, le 26 février 1844. — Détails sur la *comitiva*. — J'accompagne la Reine jusqu'au Perthus. — Triste situation où elle se trouve au milieu d'une horrible tempête. — La Reine, après avoir passé la frontière, m'envoie remercier. — Mon fils aîné est élu député par l'arrondissement de Murat. — M. et Mme de Lesseps. — Mort de Bernadotte. — M. Gabriel Delessert, pair de France. — M. Guizot et la Toison d'or. — Séjour à Amélie-les-Bains. — Mort du duc d'Angoulême. — Mariage de ma fille Pauline avec le comte de Hatzfeld. — Je vais à Barcelone. — Visites aux reines Isabelle et Christine. — Dîner chez le maréchal Narvaez. — Je passe en revue la garnison de Barcelone. — Muñoz, duc de Rianzarès. — M. Xiffré. — Retour à Perpignan. — Visite au maréchal Soult, à Saint-Amans. — Je tombe gravement malade.

24 février. — Une dépêche télégraphique annonce que la reine Christine couchera à Narbonne aujourd'hui, et qu'elle y restera demain dimanche, Sa Majesté très dévote ne voyageant pas ce jour-là. Narbonne étant dans ma division, il était dans les convenances que je m'y rendisse.

J'ai voyagé avec M. Carriquiry, l'un des députés aux Cortès envoyé pour porter à la Reine l'adresse des soixante-douze qui demandent sa rentrée. Sa conversation a été très intéressante. Il m'a dit que la reine Isabelle a beaucoup d'esprit, de la fermeté, et qu'elle aime déjà à faire la reine. La seule personne qui lui impose est sa mère; c'est pour cela qu'on regarde comme de la plus haute importance que la Reine arrive pour la diriger; mais la position de cette dernière ne sera pas aussi facile qu'on se le persuade. La reine Isabelle a été fort gâtée sous la régence d'Espartero, dont le parti voulait à toute force se la concilier; son éducation a été très négligée, cependant elle écrit bien.

Nous sommes arrivés à Narbonne à cinq heures et demie.

J'ai appris de M. Carriquiry que la reine Christine n'admet à sa table que les trois infantes, ses nièces, filles de l'infante dona Carlotta, et la comtesse de Belascoain, sa dame d'honneur. Les officiers de sa maison mangent à une table de service, où on fait maigre, ce qui n'amuse pas les personnes de la suite; aussi avaient-ils accepté avec reconnaissance, à Avignon, un dîner gras que M. Carriquiry leur avait offert. Je me suis aperçu promptement, à leurs propos, qu'il y a révolte parmi eux contre le maigre; le gras leur est permis seulement le dimanche. Chose étonnante, l'aumônier, qui n'est pas le confesseur de Sa Majesté, mais de la domesticité, voyage seul par la diligence. Cet aumônier, tout petit, tout maigre, n'est admis à voyager avec Sa Majesté que quand on prend le bateau. Sa Majesté a commencé à recevoir les honneurs dus aux têtes couronnées dans ma division. Elle a eu des escortes d'honneur depuis Lunel.

La Reine est arrivée à Narbonne à sept heures et demie du soir, par un vent épouvantable; les troupes étaient sous les armes. Je lui ai présenté les officiers; j'ai pris ensuite congé de Sa Majesté, et je suis parti à dix heures du soir pour Perpignan.

25. — Le baron de Meer est entré à quatre heures du matin chez moi; il se rend à Narbonne pour prendre les ordres de la Reine.

26. — Le chevalier de Castillo, secrétaire des commandements de la reine Christine, M. d'Aguillera, le comte de la Union, sont arrivés à Perpignan et m'ont fait part de la résolution de la Reine d'aller à Perpignan et de là à Barcelone, par terre, d'après les instructions du baron de Meer.

La Reine est arrivée elle-même à Perpignan à trois heures de l'après-midi. Je me suis porté au-devant d'elle, à la tête de ma cavalerie, à une demi-lieue de Perpignan. Les troupes étaient sous les armes; des salves d'artillerie ont été tirées des remparts.

La Reine m'a remercié à plusieurs reprises de sa réception dans la 21e division. La Reine a cédé avec chagrin aux instances du baron de Meer pour prendre la voie de terre; toutes

les personnes de la suite de Sa Majesté ont dîné chez moi et me feront le même honneur pendant tout le temps de son séjour. La *comitiva* a été débarquée ce soir à Port-Vendres par le *Lavoisier*. Sa Majesté a fixé son départ au 28.

27. — La reine Christine a été ce matin à la messe à la cathédrale de Saint-Jean. Le préfet et presque toutes les autorités civiles et militaires s'y sont rendus. L'évêque de Perpignan a reçu Sa Majesté; l'église bien garnie de troupes était comble de monde; cent musiciens choisis dans les musiques des régiments ont joué pendant la cérémonie. Dans tous ses discours la Reine parle de sa reconnaissance pour les bontés du Roi. Sa Majesté mange seule, parce qu'elle jeûne.

J'ai donné un grand dîner aux personnes de sa suite et aux principales autorités. Ensuite nous avons été chez la Reine, Sa Majesté m'a fait entrer avec le préfet Vaïsse et le général Corbin; elle m'a retenu et m'a fait rester après eux.

La *comitiva* se compose de quinze personnes : le chef, dom Thomas Cortiña, est venu à Perpignan avec les caméristes. Ce sont des filles de gentilshommes qui ont elles-mêmes des femmes de chambre. Des veuves ou des filles peuvent seules occuper ces emplois.

Le capitaine Medoni, voyant, à Valence, arriver des bateaux chargés de matelas, s'est figuré qu'on faisait un déménagement à son bord; c'était la propriété de la *comitiva*. Il y avait des matelas pour la Reine, de la vaisselle, des ustensiles de cuisine, jusqu'à des chaises communes jugées nécessaires par l'intendant Cortiña, pour le cas où la Reine voudrait s'asseoir en route ou dans les auberges, plus dix-huit dames-jeannes de l'eau de la *fuente del Berro* de Madrid. La reine Christine s'est opposée à ce qu'on débarquât rien de ce beau bagage, qui sera remporté à Valence par le *Lavoisier*.

Le duc de la Roca a remis au capitaine du *Lavoisier* l'itinéraire de Sa Majesté : coucher à Figuières le 28, à Gérone le 29; séjour le 1er mars; coucher à Mataro le 2, à Barcelone le 3.

Le commandant du *Lavoisier* sera prévenu chaque jour du séjour de la Reine. Il doit informer Sa Majesté de sa marche et des événements qui pourraient la retarder. En cas d'avance,

il doit se rendre dans le port le plus voisin du lieu où se trouvera la Reine. Ces instructions du duc de la Roca prouvent évidemment que la Reine est inquiète sur son voyage; elle veut toujours avoir le *Lavoisier* à portée de sa main pour s'y réfugier au besoin.

Après avoir assisté à la messe, la reine Christine a vu une petite guerre sur les glacis de la place. De la citadelle, la Reine a suivi les mouvements avec intérêt; elle a visité ensuite les salles d'armes, puis elle s'est replacée à un balcon de l'arsenal, et nous avons défilé devant elle.

La reine Christine a quatre enfants de Muñoz; ils sont à la Malmaison. Muñoz ne se mêle de rien dans la maison et ne s'occupe pas de politique. La confiance de la reine Christine en lui est telle qu'elle a mis presque toute sa fortune sous son nom; le seul regret de la Reine est de ne pas lui avoir donné le titre de duc pendant sa régence; elle va prier la reine Isabelle de réparer cette omission. La reine Christine est avare; elle n'a pas dépensé autant d'argent qu'on le suppose pour le renversement d'Espartero. Le général Narvaez et la marquise de Santa Cruz avaient obtenu d'elle avec peine de prêter, au mois de septembre dernier, cent cinquante mille francs pour le payement de l'armée, sans cela la cause de sa fille aurait pu être compromise; il a fallu que le Roi l'y engageât.

Deux escadrons du 9e régiment de housards et du 9e chasseurs à cheval, la 10e batterie du 8e d'artillerie sont partis de Perpignan dans la soirée pour le Perthus.

28. — La reine Christine a été dès six heures du matin à la cathédrale. La haie était bordée par quatre compagnies d'élite, l'église bien éclairée. Il y avait foule; beaucoup de décence et de recueillement. Je suis sorti de l'église avant Sa Majesté pour voir si mes ordres pour le placement des troupes étaient exécutés, puis j'ai continué au galop ma route pour le Perthus, suivi par l'adjudant Sajoux, sous-officier leste et bien tourné. Mes officiers d'état-major sont un peu âgés, pas bons cavaliers; je suis bien sûr qu'ils m'auraient laissé là et auraient raconté ensuite que leurs chevaux n'avaient pas pu marcher. Au fait, ils n'en ont qu'un; la course eût été un peu longue.

Les deux jeunes capitaines en état de faire la course sont en congé.

J'ai été trois heures à cheval, ayant manqué trois fois, au positif, d'être renversé dans le fossé par le vent. Le préfet Vaïsse et le maréchal de camp Corbin m'avaient offert d'aller avec eux. Ils m'ont rejoint; alors j'ai pris le parti de monter dans leur voiture. Je n'avais rien à gagner à aller à cheval, la voiture, à cause du vent, marchant plus vite. Nous avons trouvé à la porte du Boulou le sous-préfet de Céret, Pascot, qui avait apporté son uniforme dans un carton pour ne pas le gâter. Prenant notre voiture pour celle de la Reine, il était dans un état incroyable; voulant se presser, il ne pouvait jamais parvenir à accrocher à son cou une croix de commandeur d'Isabelle la Catholique.

Nous sommes arrivés à neuf heures et demie au Perthus; je suis monté sur-le-champ à cheval. J'ai été étonné de ne pas trouver les troupes à la limite; la cavalerie seule était en bataille. Le chef de bataillon Thomas, qui commande le fort de Bellegarde, est un brave homme, mais bon seulement pour faire exécuter les détails, lorsqu'ils sont bien et clairement énoncés. Il avait inventé de faire hisser l'artillerie sur un rocher à mi-côte où on ne la voyait pas. Le chef d'escadron Menard avait eu beaucoup de peine à l'y faire arriver. Il avait été renversé avec son cheval par le vent, heureusement sans se faire de mal. J'ai fait descendre cette batterie sur le chemin, puis j'ai envoyé ordonnance sur ordonnance pour faire descendre l'infanterie au pas de course. Le chef de bataillon Thomas est enfin arrivé, je l'ai mené un peu vertement. Il se tuait de me répondre : « Mon général, je suis au désespoir. » Enfin mes troupes ont été bien placées, bordant la haie du village du Perthus à la limite. Malgré la pluie de la nuit et l'ouragan, elles étaient bien tenues.

La Reine, retardée dans sa marche par le vent, est arrivée à dix heures et demie du matin. Je l'ai prévenue qu'il n'y avait pas de troupes espagnoles à la frontière, mais seulement un lieutenant-colonel. On l'a envoyé chercher par son ordre; quarante à cinquante chevaux du régiment de Villa-Viciosa

sont arrivés sur ces entrefaites. Le lieutenant-colonel a compris qu'il devait amener cette escorte sur notre territoire. Je lui ai dit : « Nous sommes bonnes gens. » La Reine a pris chaudement la chose. J'ai observé à Sa Majesté que je faisais seulement une plaisanterie, ce qui était vrai.

Le duc de San Carlos, grand écuyer, voulait prendre un bidet pour aller à Figuières. Il m'a dit, à part, de ne pas laisser partir la Reine avant son retour, puis on s'est borné à envoyer dans cette ville un courrier. La Reine s'est établie dans une mauvaise chambre de l'auberge avec les infantes et la comtesse de Belascoain. Nous ne savions à quoi attribuer le retard qu'apportaient les autorités espagnoles à se trouver à la limite. La Reine était fort triste; elle avait les larmes aux yeux; elle était mécontente aussi du rôle que le baron de Meer lui faisait jouer. Elle a pris la voie de terre en quelque sorte par force, en cédant à ses instances. Elle voit bien que le capitaine général n'a pas à sa disposition les troupes nécessaires pour couvrir sa route comme il le prétendait. Il n'a envoyé à la limite que quarante chevaux et deux cents fantassins; les officiers racontent qu'il n'y en a pas davantage, et que la Reine sera fort mal escortée.

La reine Christine était très affectée. Elle m'a prié de faire rentrer les troupes, ne voulant pas partir avant quelques heures. Je les ai gardées sous les armes; une garde et un factionnaire ont été placés en un instant à tous les coins de l'auberge. Le lieutenant-colonel de la Giraudière, chef de la 14e légion, a assuré avec ses gendarmes le service de la police. La salle à manger des rouliers a été transformée en salon de service. Ce bel homme, grand et superbe gendarme, se tenait près d'un brasero qu'on nous avait apporté; les uns étaient assis, les autres appuyés contre la longue table des rouliers.

J'ai été à plusieurs reprises voir les troupes; on a pris le parti de manger, on a préparé un déjeuner; la Reine s'est fait servir avec les infantes et la comtesse de Belascoain dans une chambre au delà de la cuisine, elle a mangé une omelette.

On a annoncé le chef politique de la province de Gérone et

l'intendant des finances, qu'on avait relancés à la Junquière; on les a introduits chez la Reine. Sa Majesté leur a fait sentir l'inconvenance de l'avoir fait attendre; ils sont revenus dans le salon de service, où ils sont restés droits comme des piquets avec leurs uniformes brodés, surmontés d'immenses collets.

Notre salon de service, en dépit du brasero, était froid; j'ai dû aller me chauffer plusieurs fois à la cuisine, à côté d'une vieille Picarde, bonne des infantes, qui ne me paraît point enchantée de faire connaissance avec l'Espagne. Vers une heure de l'après-midi, est arrivé un grand Irlandais, le lieutenant-colonel Lamer, aide de camp du baron de Meer. Il nous a raconté que la voiture du baron de Meer avait été retenue à un pont où le vent avait causé des accidents, et que lui était arrivé au risque de sa vie, en passant un gué. La Reine lui a fait dire, ainsi qu'au commandant de la place de la Junquière, de s'en retourner à la limite. Sa Majesté était moins contente que jamais d'avoir pris la voie de terre. Elle a dit à M. d'Aguillera : « Tu avais bien raison d'être pour la voie de mer. »

Je voyais qu'on ne se décidait pas, mes troupes souffraient du mauvais temps; je leur ai fait distribuer une ration de vin.

Le baron de Meer est arrivé à deux heures; Sa Majesté lui a donné audience, il s'est excusé de son mieux. J'aurais pu écouter, je ne l'ai pas fait; il a été, je le suppose, mal reçu. Il est revenu dans le salon de service fort pensif, et il s'est placé contre la fenêtre; il aurait fallu là quelqu'un capable de croquer le salon et les personnages qui s'y trouvaient. Je me suis mis à faire des plaisanteries pour les égayer. C'était difficile; j'y suis parvenu cependant, sauf pour le baron de Meer; c'est un homme de cinq pieds six pouces, cinquante-sept ans, maigre, mince, avec l'air militaire. La reine Christine a fait connaître son intention de se mettre en route plus tard si le vent baissait.

Cette position ne pouvait pas se prolonger; il fallait avancer ou reculer. Reculer, surtout après être resté quatre heures au Perthus, me paraissait impossible. Je suis retourné à la limite, où j'avais été plusieurs fois pour faire mettre mes soldats le plus à l'abri possible et pour voir si le vent baissait. A mon

retour, Sa Majesté m'a fait appeler. « Je ne vois pas de chance, madame, lui ai-je dit, pour que le vent baisse. Il y a un rayon de soleil; si Votre Majesté veut se mettre en route, il n'y a pas de meilleur moment. »

La Reine avait les larmes aux yeux; elle m'a regardé, puis appelant à elle son courage, comme se décidant à une chose pénible, Sa Majesté a pris sa résolution et a ordonné qu'on attelât ses chevaux. L'intendant Paradella, auquel j'ai dit la même chose, me voyant entrer chez Sa Majesté, a dit : « Du moment que c'est l'avis du général Castellane, la Reine va partir. » Le baron de Meer s'est rendu à la limite pour l'attendre. Au moment où il la passait, son immense plumet de coq a été enlevé par le vent; les plumes volaient les unes après les autres, à la jóie de mes soldats; à chaque plume qui s'envolait, ils s'écriaient: « Encore une! » Il montait un beau cheval andalous sur le poitrail duquel était attaché un plumet de crin semblable à celui de nos canonniers.

Sa Majesté est arrivée à la limite au bruit du canon du fort de Bellegarde et de la batterie placée sur la route. J'avais fait mes adieux à la reine Christine au Perthus, pour ne pas la faire arrêter à la limite, lui exprimant mes vœux pour son heureux voyage. Sa Majesté a traversé la haie de nos troupes: il n'y avait pas d'artillerie espagnole pour nous répondre.

Je me suis arrêté à la limite. Vingt pas plus loin, le baron de Meer et quelques autorités espagnoles ont harangué la Reine; frappée du contraste des soldats français, si bien vêtus, avec les soldats espagnols, qui le sont si mal, et frappée également de l'aisance des gens du peuple en France et de la misère de ceux d'Espagne, Sa Majesté a fondu en larmes.

M. d'Aguillera l'avait suivie jusque-là; il est revenu en courant et m'a rappelé de la part de Sa Majesté. Je me suis rendu auprès d'elle : « Je vous prie de dire au Roi à quel point je suis profondément touchée de ses bontés et de celles de la famille royale. » Elle m'a témoigné de la manière la plus aimable sa satisfaction de l'accueil qu'elle a reçu dans ma division. La Reine était très émue; j'avais le cœur serré de la remettre à un aussi faible détachement : quarante chevaux et

deux cents hommes d'infanterie espagnole. Après avoir parlé à la Reine, j'ai pensé à rentrer au plus vite sur le territoire français, défense nous étant faite de dépasser la limite; depuis plus de dix ans sur cette frontière, j'ai mis pour la première fois le pied sur le territoire espagnol. J'ai cru en cette circonstance devoir déférer aux ordres de la reine Christine. Ces malheureux lanciers espagnols ont des vestes jaunes, les uns des shakos de carton, les autres de drap, des pantalons presque bleus, pas de bottes, des souliers ou des espadrilles pardessus lesquels ils attachent des éperons avec des courroies; de l'autre côté de la giberne, ils portent une musette en toile pour mettre leur pain; ils ont des cordes pour longes; ne possédant pas d'effets, leur portemanteau contient la couverture de leurs chevaux.

Toutes les dispositions étaient convenables du côté de la France; il n'en était pas de même en Espagne. Pas un officier général n'était là pour attendre l'arrivée de Sa Majesté. Nos troupes avaient souffert du grand vent; la cavalerie, l'artillerie avaient eu la pluie pendant une partie de la nuit, leur tenue n'en était pas moins magnifique et faisait contraste avec celle des troupes espagnoles. La sortie de France de la reine Christine a été digne et imposante; son entrée en Espagne a été pitoyable.

M. Paradella, intendant de Sa Majesté, au moment de sortir de l'auberge du Perthus, m'a fait connaître l'intention de la Reine de donner une gratification de cinq cents francs aux troupes, si je le trouvais convenable. Je l'ai prié de mettre aux pieds de Sa Majesté, en mon nom et en celui des troupes, l'expression de notre reconnaissance, et d'exposer à la Reine que nos soldats ne peuvent rien recevoir que du Roi. Nous sommes revenus au Perthus; je suis monté dans la voiture de M. Vaïsse avec le général Corbin. Nous avons aperçu dans la montée le consul d'Espagne, M. de Tovar, qui regardait à côté de sa voiture, avec anxiété, son chapeau qui courait dans le ravin. Un postillon, conduisant plusieurs chevaux de la diligence, a été renversé avec son cheval, tant l'ouragan était fort dans cette descente.

M. d'Aguillera et le comte de la Union sont venus à Perpignan dans la soirée, de la part de la Reine, étant expressément chargés par elle de me témoigner de nouveau sa reconnaissance. Ils sont chargés de la même mission près du préfet Vaïsse. Ils m'ont remercié pour leur compte. Ces messieurs sont encore sous le coup de ce qui s'est passé au Perthus; ils sont furieux contre le baron de Meer et m'ont dit que, si je suis désespéré de ce que j'ai vu, eux, Espagnols, doivent l'être bien autrement.

29. — A son arrivée à Figuières, la reine Christine a eu l'attention de me faire écrire par son secrétaire des commandements, le chevalier Castillo y Ayenza, la lettre suivante :

« Figuières, le 28 février 1844.

« Mon cher général,

« J'ai l'honneur de vous annoncer que Sa Majesté est arrivée heureusement ici, à cinq heures et demie. Le vent semblait être un peu moins fort à midi, mais à l'entrée de la nuit il recommence; je me croirai ce soir dans le palais d'Éole. La Reine a fait son entrée à Figuières en triomphe, au milieu des acclamations les plus vives et, à ce que je crois, très sincères. La manière dont elle a été reçue en cette ville est une compensation plus que suffisante de ce qu'elle a souffert au Perthus. Mais ce que Sa Majesté ne peut oublier sitôt, c'est la cruelle journée qu'elle vous a fait passer. Elle me charge de vous renouveler ses vifs regrets pour cela, ainsi que sa gratitude pour tous vos soins exquis.

« José de Castillo y Ayenza.

« J'ai oublié de vous dire que l'ordre pour apporter les deux portraits de la reine Isabelle et de l'Infante à Mme la comtesse de Castellane est parti pour Paris, hier au soir. M. Cortiña et les personnes de la *comitiva* qui venaient dans la diligence ont manqué de tomber par le vent. »

4 mars. — Mme de Castellane m'écrit de Paris :

« Le discours de M. Thiers a été le signal de sa scission avec son parti; je dirais avec ses amis. Les habiles voient qu'il place son avenir dans la régence et pour cela s'adresse aux mauvaises passions du pays. Ses amis, hors M. Duvergier de Hauranne, ont été très rudes pour lui et s'en détachent. Il paraît qu'il environne beaucoup Mme la duchesse d'Orléans; il la saisit par son goût pour les lettres et les gens de lettres. Il ne s'occupe plus et ne songe plus qu'à son histoire de Napoléon, dit-il, et là-dessus, en intéressant Mme la duchesse d'Orléans à demander au roi de Prusse des documents dont il avait besoin, il a établi entre elle et lui des rapports journaliers de renseignements, dont la famille royale s'alarme presque. »

11. — Mon fils aîné a été élu député par l'arrondissement de Murat (Cantal), le 3 mars. Il aura trente ans le 23 septembre seulement; cela prouve une grande bonne volonté de la part des électeurs; ils savent, en l'élisant, qu'ils s'engagent encore à une ou deux élections, celle-ci devant être cassée par la Chambre. Henri m'écrivait le 16 février, avant l'élection :

« Le pays m'est bien dévoué; cela va jusqu'aux démonstrations populaires. J'ai quelquefois, à Allanches, trois cents personnes autour de mon cheval, criant qu'il faut me porter. Mais le préfet, qui m'est contraire, emploie toutes ses forces; sous-préfet, maires, percepteurs, gendarmes, gardes champêtres, tout cela est en campagne contre moi, ce qui est assez ridicule. Il faut se défendre; c'est ce que je fais avec courage, tout en croyant que je serai battu. Je passe ma vie entre Allanches, Murat et ici, à galoper dans la neige, couvert de peaux de bique. Le sous-préfet me suit en patache; mon concurrent va arriver en bottes vernies, en gilet de soie noire; tout cela est assez comique. Vous dire les intrigues, les allées et venues, et toute l'ébullition de ce petit arrondissement, c'est chose impossible. Au milieu de tout cela, je reçois des marques de dévouement que je n'oublierai jamais. »

15. — La municipalité de Barcelone a chargé M. de Tovar, consul à Perpignan, de me porter en cérémonie une adresse

de remerciements, à l'occasion de l'accueil que j'ai fait à ses députés venus à Perpignan pour y attendre S. M. la reine Christine.

Le capitaine de corvette Jurien (1) est venu aujourd'hui à Perpignan; il a dîné chez moi, c'est un officier bien tourné. Il est retourné à Port-Vendres, d'où il fera voile au premier vent favorable pour Barcelone, où il va prendre le commandement de la station.

20. — Le ministre de la guerre me témoigne de la part du Roi sa satisfaction de ma réception à la reine Christine et de la manière dont j'ai représenté la France en cette occasion. Le Roi m'envoie chercher à Barcelone les restes du prince de Bourbon-Conti, pour les transporter à Dreux; son tombeau se trouve dans l'intérieur de l'église Saint-Michel, à Barcelone.

26. — M. et Mme de Lesseps, débarqués du *Lavoisier,* sont venus de Port-Vendres, avec le capitaine Médoni, dîner chez moi. M. de Lesseps a de quarante à quarante-cinq ans, cinq pieds deux pouces; il est bien tourné, s'est conduit avec tact, courage et convenance, dans les événements de Barcelone. Il m'a vu en 1827, à mon passage à Lisbonne, chez son oncle, alors consul général de cette ville.

Mme de Lesseps, née de la Malle, est petite-fille de l'avocat célèbre, devenu conseiller d'État; elle a de vingt-huit à trente ans; brune aux yeux bleus, elle est spirituelle, décidée, me paraît une femme de caractère; elle n'aura pas été inutile à son mari, à Barcelone, j'en suis persuadé. Le capitaine de corvette Médoni est dans la joie d'avoir transporté la reine Christine de Tarragone à Valence. Il a été un mois dans l'émotion, dans le doute où il était d'avoir ce bonheur.

27. — Ce matin, M. de Lesseps est venu de bonne heure me voir; nous avons causé. J'ai beaucoup à me louer de son obligeance. J'ai été prendre congé de Mme de Lesseps à midi. Ils ont deux petits garçons, l'un de trois ans, l'autre de deux, nés, l'un à Malaga, l'autre à Barcelone; je leur ai donné des bonbons, ce à quoi ils n'ont pas été indifférents. J'ai remercié

(1) L'amiral Jurien de la Gravière.

M. et Mme de Lesseps d'être venus à Perpignan pour me voir. Ayant depuis si longtemps des rapports journaliers par écrit avec M. Ferdinand de Lesseps, j'aurais été fâché qu'il s'éloignât de Barcelone sans que je l'eusse vu.

Bernadotte est mort, le 8 mars 1844, à quatre-vingts ans. Le maréchal Soult devient par là le dernier survivant des dix-huit premiers maréchaux de l'Empire créés, en 1804, au camp de Boulogne. Le 21 août 1810, Bernadotte avait été élu prince royal par les États de la Suède et adopté par le roi Charles XIII; le 5 février 1818, il avait été proclamé roi de Suède.

Bernadotte était grand, avait beaucoup d'accent gascon, un nez pointu; il y avait de l'expression dans son regard; il a montré une grande habileté, puisqu'il est le seul des rois créés par Napoléon qui ne soit pas tombé avec lui. Le roi Charles-Jean n'avait pas été, il est vrai, fait roi par l'Empereur; c'est néanmoins à cause de sa position dans l'armée française qu'il fut choisi et par la persuasion où l'on était en Suède que sa nomination comme prince royal plaisait à l'Empereur; l'Empereur ne s'en souciait guère, néanmoins il y consentit et lui donna deux millions. Le maréchal Bernadotte m'aurait pris en 1808 pour aide de camp, si je n'avais pas été placé près du général Mouton, aide de camp de l'Empereur. Mon père était préfet des Basses-Pyrénées; le vicomte de Castellane, mon oncle, s'était lié à Paris avec Bernadotte, de sorte que, pendant l'hiver de 1809 à 1810, je le voyais souvent dans sa maison, rue d'Anjou; il a toujours été fort obligeant pour moi.

Bernadotte s'était fait exclusivement Suédois; il était au nombre des souverains étrangers qui ont envahi la France en 1815; il avait jugé qu'il ne pouvait conserver son trône que par l'appui de la Russie, et il agissait toujours d'accord avec cette puissance. Je l'ai revu en 1815, lorsqu'il est venu à Paris; ses cheveux frisés et son ordre de l'Épée me sont restés dans la tête.

2 avril. — Par ordonnance du 24 mars 1844, le Roi a élevé à la dignité de pair de France M. Gabriel Delessert, préfet

de police de Paris. Il a plus de dix ans d'ancienneté de préfet et se trouve par là dans les catégories pour être nommé. M. Delessert est un noble caractère; il est certainement un des plus honorables, pour ne pas dire le plus honorable des administrateurs produits par la révolution de Juillet. Préfet successivement à Carcassonne et à Chartres, il a laissé dans ces deux départements de bons souvenirs de son administration sage et paternelle. Administrateur intègre et éclairé, magistrat ferme et modéré, chargé depuis 1836 de veiller à l'ordre, à la tranquillité de Paris, il a su conquérir une popularité difficile et rare dans ces fonctions délicates.

Le comte Alphonse de Rayneval, premier secrétaire de l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg, a épousé Mlle Louise Bertin de Vaux.

Feu le comte de Rayneval, mort ambassadeur à Madrid, était un homme d'un grand mérite; c'était une de mes plus anciennes connaissances. Dans mon enfance il habitait à Ecquevilly, près d'Acosta, où il venait souvent avec son père. A la retraite de Russie, M. de Rayneval était à l'état-major de l'Empereur. Que de fois j'ai causé au bivouac avec lui, avec le baron Mounier, aussi fort spirituel et qui a, comme le baron Fain, disparu de ce monde!

17. — La reine d'Espagne donne la Toison d'or à M. Guizot, ministre des affaires étrangères.

Je viens d'apprendre de M. Hernandez, ci-devant chargé d'affaires d'Espagne à Paris, une chose curieuse à ce sujet.

Au mois de décembre dernier, le gouvernement espagnol avait envoyé à M. Guizot la grand'croix de Charles III; M. Hernandez, sachant que M. Guizot avait renvoyé un ordre de Danemark qui n'était pas le premier de ce royaume, fut convaincu que M. Guizot n'accepterait pas le grand cordon de Charles III. M. Hernandez prit donc le parti de renvoyer ce cordon à son gouvernement, en disant que M. Guizot voulait la Toison d'or. On répondit qu'il n'y en avait pas de vacant. M. Génie, secrétaire de M. Guizot, eut alors la petite plaque de Charles III, que M. Hernandez avait demandée pour lui, et M. Guizot rien; sans cela il n'aurait pas reçu aujourd'hui

la Toison d'or, ce qui prouve que parfois l'orgueil sert à quelque chose.

Le chef de bataillon Moy, aide de camp du baron de Meer, est arrivé à Perpignan en courrier; il m'a apporté un décret de la reine Isabelle, du 10 avril, qui me nomme grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Ferdinand.

29. — Le grand système de MM. Guizot et Duchâtel est de ne pas donner d'ordres, pour laisser à leurs agents toute la responsabilité et pouvoir les désavouer. Le préfet des Pyrénées-Orientales est toujours à dessein laissé sans instructions pour tout ce qui concerne l'Espagne. Pendant la situation délicate dans laquelle nous nous sommes trouvés depuis trois ans sur cette frontière, on accusait rarement réception à M. Vaïsse de ses rapports. Il a appris par moi que la reine Christine allait passer à Perpignan, et que les honneurs royaux devaient lui être rendus. Le ministre de la guerre, au contraire, est très exact à accuser réception des rapports. Les ministres pensent exclusivement aux Chambres et à obtenir par tous les moyens possibles la majorité pour conserver le pouvoir. Après cela, l'administration va comme elle peut; on s'en moque, jusqu'au jour où il survient une émeute ou un conflit dont rendent compte les journaux; alors le ministre de l'intérieur se réveille.

2 mai. — Je pars pour Amélie-les-Bains afin d'y prendre mes dix-sept douches de chaque année; depuis quelques jours je souffre horriblement d'un catarrhe; je pense que j'en serai bientôt guéri, quoique les médecins disent que je devrais retarder mon départ de quelques jours.

3. — J'ai commencé à prendre mes deux heures de douche et ma demi-heure de bain, suivant mon habitude, malgré mon rhume; je m'en suis bien trouvé.

19. — J'ai terminé mes douches et bains; mon catarrhe me fait toujours beaucoup souffrir. Pendant mon séjour ici, les grenadiers du 10e de ligne, en garnison au Fort-les-Bains, ont achevé les promenades dans la châtaigneraie Contades; puis, à six kilomètres d'Amélie-les-Bains, j'ai fait faire au pic Mortemart un sentier de 1m,50 qui permet d'y monter à cheval;

ce sera un but de promenade pour les baigneurs. Grâce à toutes celles que j'ai fait faire depuis quelques années dans la montagne autour d'Amélie-les-Bains, les baigneurs n'en manqueront plus maintenant.

Le prince Albert de Broglie, fils du duc de Broglie, second secrétaire de l'ambassade de France à Madrid, est arrivé hier à Perpignan, venant de Madrid par Bayonne. Il a dîné chez moi aujourd'hui et repart par la diligence de cette nuit, afin de rejoindre notre ambassadeur, le comte Bresson, à Barcelone, où les Reines sont attendues incessamment. Je l'ai connu dès son enfance; il a maintenant vingt-trois ans, il a de petits yeux très spirituels, il cause bien et a la réputation d'avoir du mérite.

29. — Une petite brochure du prince de Joinville sur la situation de notre marine comparée avec celle de l'Angleterre (dans laquelle il expose que le meilleur moyen de lutter contre l'Angleterre, le cas échéant, est d'avoir une flotte nombreuse de bateaux à vapeur) fait beaucoup de bruit et va donner du fil à retordre au ministre dans la question des crédits supplémentaires. Elle est fort attaquée par les journaux anglais. M. Guizot la fait critiquer par le *Journal des Débats,* ce dont le prince de Joinville est fort irrité. Le Roi n'a pas, dit-on, pu obtenir de son fils de ne pas imprimer cette note sur la marine. Le prince de Joinville reçoit de pompeux éloges de la part des journaux de l'opposition. Il a désapprouvé hautement la conduite tenue avec l'amiral Dupetit-Thouars dans l'affaire de Taïti.

6 juin. — Le ministre de la guerre m'a écrit que le Roi consentait à ce que je fusse à Barcelone offrir mes hommages aux deux reines d'Espagne. Je n'ai pas été depuis dix-neuf ans dans cette ville, où j'ai de nombreux amis; j'y ai commandé une brigade de cavalerie, et j'ai reçu depuis dix ans, à Perpignan, une foule d'Espagnols de cette cité.

M. le duc d'Angoulême est mort à Goritz le 3 juin 1844; il avait soixante-neuf ans. L'esprit de justice et de modération caractérisait ce prince; il avait sincèrement l'amour du bien, était affable et brave. J'ai eu de fréquents rapports avec M. le

duc d'Angoulême, ayant été colonel des housards de la garde et officier général sous la Restauration. Il s'occupait sérieusement du militaire, était animé du désir de faire le bien; malheureusement, il était très court d'esprit. Neveu et fils très respectueux sous les règnes de Louis XVIII et de son père, il a donné toujours l'exemple de la soumission aux ordres du Roi; il ne s'en écartait jamais. Il avait une passion déterminée pour la chasse et était très dévot.

7. — Ma fille Pauline doit épouser, le 20 juin, le comte de Hatzfeldt, premier secrétaire de l'ambassade de Prusse à Paris, aussi distingué par son caractère que par sa naissance; j'ai donné mon consentement de grand cœur, et je suis fort contrarié de ne pouvoir assister au mariage; l'arrivée des deux reines à Barcelone m'en empêche. Mme de Castellane, aussitôt après avoir reçu mon consentement à ce mariage, a été chez la Reine, où le Roi était venu, et leur a demandé leur agrément au mariage de notre fille Pauline avec le comte de Hatzfeldt. C'est un ancien usage auquel ils ne sont pas accoutumés aujourd'hui; aussi Leurs Majestés y ont été très sensibles.

Le *Lavoisier*, parti à une heure du matin de Barcelone, est arrivé à trois heures de l'après-midi à Port-Vendres, avec les dépêches de l'ambassadeur de France pour le ministre des affaires étrangères. M. le comte Bresson comptait que ce bateau me ramènerait à Barcelone; mais malheureusement l'état de ma santé ne me le permet pas encore. Je suis au cinquante-huitième jour d'un ennuyeux catarrhe, et, comme j'ai craché le sang légèrement ces jours derniers, le médecin a jugé convenable de m'ôter ce soir une livre de sang.

20. — Le mariage de ma seconde fille Pauline a dû être célébré aujourd'hui à Paris, à l'église de la Madeleine. L'abbé de Bory a dit la messe; l'abbé Petetot, curé de Saint-Louis d'Antin, a donné la bénédiction; tous deux ont été ses catéchistes. Les témoins de ce mariage sont, de notre côté, M. Greffulhe, son oncle, et le prince de Beauvau, en l'absence du duc de Rohan, mon cousin; du côté du comte de Hatzfeldt, le prince Pierre d'Arenberg et le comte d'Arnim, ministre

plénipotentiaire de Prusse. Le vicomte de Rohan-Chabot, mon oncle, m'a représenté comme père.

La Prusse n'ayant pas jusqu'ici reconnu la reine Isabelle, le comte de Hatzfeldt n'a pas pu comprendre dans son invitation du corps diplomatique l'ambassadeur d'Espagne. Mme de Castellane a trouvé avec raison que, vu mes rapports avec la cour d'Espagne, il n'était pas convenable qu'il ne fût pas invité au mariage; elle a prié l'ambassadeur M. Martinez de la Rosa, M. d'Aguillera et le comte de la Union.

1er juillet. — Je suis au soixante-dix-huitième jour de mon catarrhe; me voilà au lit depuis le 23 juin. On m'a fait deux abondantes saignées, mis des sangsues, et fait observer la diète la plus sévère; les médecins ont fait une bonne dépense de mon sang, mais ne m'ont pas ruiné en nourriture. En dépit de tout cela, j'ai encore craché le sang; alors on m'a affublé d'un emplâtre de poix de Bourgogne entre les deux épaules et d'un vésicatoire au bras gauche; nous verrons l'effet que cela produira.

21. — Le prince de Broglie m'écrit du 19 juillet que le départ des deux reines est fixé au 12 août, et que le bal donné par le commandant de la station, Jurien, sur le *Lavoisier* et le *Palmyre*, a été magnifique.

23. — Me trouvant mieux, je me suis embarqué aujourd'hui sur le *Lavoisier*, à Port-Vendres, avec le colonel Mayr de Baldegg, mon chef d'état-major et mon secrétaire Casanove.

Le capitaine Médoni nous a donné un fort bon souper. A son bord se trouvaient déjà le vicomte Duchâtel, préfet de la Haute-Garonne, et sa famille. Nous avons fait vapeur à neuf heures du soir.

Je suis logé à bord dans une belle chambre qui a été occupée par la reine Christine, lors de son passage sur le *Lavoisier* de Tarragone à Valence.

24. — A onze heures et demie, nous avons mouillé à Barcelone. Une chaloupe espagnole, conduite par un enseigne de vaisseau, est venue me prendre. M. Xifre y Casas, le plus riche négociant de Barcelone, m'avait offert l'hospitalité; il est

venu me chercher à bord; sa voiture m'attendait sur le quai.

J'ai été sur-le-champ chez le comte Bresson, et chez le capitaine général Narvaez qui a montré une grande satisfaction de me revoir.

J'ai été chez le baron de Meer sans l'y trouver. Le baron de Meer s'est rendu chez moi, avec son chef d'état-major Peray, le général Llauder, le général Pavia, gouverneur de la ville; ils sortaient d'un *Te Deum* qui avait lieu en réjouissance du rétablissement de l'autorité de la Reine.

J'ai trouvé au palais notre ambassadeur, M. le comte Bresson, qui m'a conduit jusqu'à la porte du cabinet des Reines.

Elles m'ont reçu à merveille. La reine Isabelle parle peu: sa mère m'a dit qu'elle a de la timidité pour parler français. L'infante Fernanda a gardé le silence; elle est plus jolie que sa sœur et plus petite. La reine Isabelle a de petits yeux; elle est moins grande que sa mère. J'ai fait aux Reines mes compliments sur la beauté des troupes à Barcelone; en effet, leur bonne tenue m'a frappé; je n'ai jamais vu des soldats espagnols aussi bien habillés.

J'ai dîné chez le maréchal Narvaez. Nous étions trente à table; à la droite de Narvaez, l'ambassadeur comte Bresson; à la gauche, le patriarche des Indes, évêque de Cordoue. Après le dîner, on a distribué, de concert avec le café, des cigares aux assistants; on s'est mis à fumer. J'ai retrouvé à ce festin M. Bulwer, ministre d'Angleterre, que j'ai déjà vu à Paris. En outre des ministres, du corps diplomatique, du capitaine général baron de Meer, il y avait à ce festin le capitaine de corvette Jurien, commandant la station française; le capitaine Drummond, commandant la corvette anglaise *Scoutt;* le capitaine de corvette Médoni, commandant le *Lavoisier*. En sortant de chez le général Narvaez, nous avons été au théâtre, illuminé à l'occasion de la fête de la reine Christine. On jouait un opéra italien; je n'avais pas vu cette magnifique salle depuis dix-neuf ans.

Le baron de Meer, après avoir causé avec le maréchal Narvaez, m'a demandé le jour où je voulais voir les troupes. Il a été arrêté que ce serait après-demain.

25. — Le baron de Meer, capitaine général, m'a présenté les généraux et les officiers sous leurs ordres. Il m'a témoigné, dans un discours, sa reconnaissance pour tous les services que j'ai rendus à l'Espagne; je lui ai riposté de mon mieux en lui faisant compliment sur la bonne tenue des officiers. Nous nous sommes séparés fort contents les uns des autres. Le commandant de la marine m'a présenté les officiers de ce corps.

Le chef politique, à la tête d'une commission de la députation provinciale, le premier alcade, Parlade, avec une députation de la municipalité, une députation de la cour royale (*audiencia*) sont venus me féliciter. Tout le corps diplomatique, y compris M. Bulwer, ambassadeur d'Angleterre, est venu me rendre visite. Les deux Reines ont envoyé un de leurs gentilshommes pour savoir de mes nouvelles. Ma journée s'est passée à rendre une partie de ces visites. J'ai revu mon ancien hôte et ami, le comte de Santa Coloma, majordome mayor de la Reine. Je n'avais pas vu la marquise de Santa Cruz, camerera mayor, depuis 1808; elle était fort jolie alors. Nous sommes de vieilles connaissances dans la force du terme; nous avons joué ensemble à l'hôtel de l'Infantado, à Paris, où était la duchesse d'Ossuna, sa mère.

26. — J'ai passé ma journée à rendre des visites. C'est un métier de chien dans cette ville ; il n'y a pas de portiers, et les escaliers sont petits. J'ai été chez tous les généraux, chez tous les colonels, chez les alcades ; j'en ai néanmoins encore pour plusieurs jours.

La Reine m'a envoyé une belle corbeille de fleurs et de fruits. J'ai dîné chez l'ambassadeur, le comte Bresson; la comtesse Bresson est née Guitaud; elle est fort agréable. La seule femme invitée au festin était la marquise de Santa Cruz; la Reine lui avait permis de s'absenter pour dîner avec moi. A ce dîner étaient le général Narvaez et M. Mon, ministre des finances ; j'ai causé avec lui. C'est un homme d'esprit ; il travaille à remettre de l'ordre dans cette administration, et s'il y parvient, il fera un beau tour de force; il destitue beaucoup d'employés. Il m'a entretenu de la difficulté de gouverner avec une reine de treize ans.

27. — L'aide de camp du maréchal Narvaez m'a amené un très bon et beau cheval que ce maréchal a bien voulu me prêter, pour la revue des troupes qui a lieu en mon honneur, à Gracia.

Le baron de Meer est venu me prendre; on m'a rendu tous les honneurs possibles et plus que mon grade n'en comporte; les tambours ont battu aux champs; tous les officiers ont salué en défilant, ce qui ne se fait en France que pour les officiers de la famille royale. Les troupes étaient belles.

Je connais depuis longtemps les troupes espagnoles; je ne les avais jamais vues aussi bien; il y a de l'immobilité. Les troupes ont bien défilé : il y a entre le premier et le deuxième rang, en marchant, une plus grande distance qu'il n'en existe dans nos troupes. Quelques officiers tiennent mal leur sabre dans l'infanterie, le coupant contre l'épaule, au lieu d'y avoir le dos. Je me suis permis de faire cette remarque au baron de Meer, au milieu de mes éloges, pour lui prouver que j'ai tout examiné. Il m'a exprimé le regret de ce que le terrain ne permet pas de manœuvrer et de ce qu'il était trop tard pour le faire (c'était plutôt parce que les troupes n'étaient pas encore assez exercées). La garnison de Barcelone est très bien tenue; les soldats ont tous le sac sur le dos; les vestes de toile portées par les soldats, les jours ordinaires, sont remarquablement propres. Il y a dans l'infanterie espagnole, par compagnie : un capitaine, deux lieutenants, deux sous-lieutenants; deux officiers de plus qu'en France, le double de ce qu'il en faudrait. Il n'y a pas, il est vrai, d'officiers d'état-major, de trésorier, de capitaine d'habillement, comme chez nous; des officiers détachés des compagnies en remplissent les fonctions.

Le colonel de Baldegg, mon chef d'état-major, ayant eu la jambe cassée, ne s'est pas soucié de monter le cheval que lui avait envoyé le maréchal Narvaez; j'étais donc le seul Français à cheval. Le peuple m'a accablé de saluts.

28. — Ma journée s'est passée encore à rendre des visites.

J'ai été ce soir chez la reine Christine. Sa Majesté, après avoir congédié sa suite, m'a fait entrer dans un grand salon et asseoir à côté d'elle.

Elle m'a demandé comment j'avais trouvé les troupes ; je lui ai répondu : « Elles sont bien. Je vois avec plaisir qu'on oblige maintenant les officiers à s'occuper de leurs soldats et à ne pas les laisser exclusivement aux sergents; cela rendra les « pronunciamientos » plus difficiles. Le maréchal Narvaez et le baron de Meer ont rendu de grands services sous ce rapport; si Votre Majesté avait quelques généraux comme ce dernier, vos troupes seraient bientôt partout sur un bon pied. »

J'ai terminé enfin mes visites; j'ai passé, depuis six jours, cinq heures à les rendre; cela n'a pas arrangé mon catarrhe.

La reine Christine n'aime pas le pouvoir; elle voudrait vivre à Paris, dans son intérieur, avec Muñoz, en voyant souvent la famille royale. Elle a l'air satisfaite probablement de l'arrivée de Muñoz qu'on l'ignore ; je l'ai apprise sous le secret. Le duc de Rianzarès, arrivé à Perpignan, sous un nom supposé, se cachant de tous ceux qui le connaissent, doit partir de cette ville aujourd'hui. Il arrivera demain à Barcelone.

30. — J'ai été aujourd'hui, à six heures du soir, à un dîner qui m'était offert par la députation provinciale et la municipalité, qui s'étaient réunies pour me l'offrir. Deux membres de la députation provinciale et deux de la municipalité sont venus me prendre. Le premier alcade Parlade, avec les membres de la députation provinciale et de la municipalité, m'a reconduit à ma sortie jusqu'à ma voiture; on a bu à ma santé, j'y ai répondu, puis, souffrant de mon catarrhe, j'ai regagné avec peine mon logement.

Les ministres, voyant la reine Christine triste et ayant besoin de sa présence auprès de sa fille jusqu'après son mariage, ont cherché à faire une position convenable au duc de Rianzarès. Ils ont pensé à l'envoyer à Naples en qualité d'ambassadeur, sauf à le faire revenir en congé. Le roi de Naples étant frère de la reine Christine, on a reconnu que cette combinaison était impossible ; si on n'en trouve pas, le duc de Rianzarès s'en retournera à Paris comme il est venu.

Les ministres Mon et Mayans repartent aujourd'hui pour

Madrid. La Reine n'avait jamais parlé de Muñoz au comte Bresson; elle a autorisé ses ministres à lui parler de l'arrivée du duc de Rianzarès. Elle ne s'entretient de lui qu'avec le seul Mon. Le marquis de Viluma et le maréchal Narvaez ayant voulu lui en parler, elle a coupé court à la conversation. Mon est son seul intermédiaire avec le cabinet sur ce sujet. Son mariage avec Muñoz est bien fait, mais religieusement seulement, de manière à mettre la conscience de la reine Christine, réellement très dévote, à l'abri. Les personnes qui entourent la reine Christine, gentilshommes et autres, sont placés par lui et sont ses amis.

3 août. — J'ai été prendre congé de la reine Christine. Il m'est démontré qu'une fois la reine Isabelle mariée, sa mère voudrait faire seulement des voyages en Espagne et se fixera à Paris. La reine Isabelle, l'Infante, la Reine mère, se considèrent comme forcées par les ministres à se rendre à Madrid.

La reine Isabelle adore sa mère; l'infante Fernanda est d'un caractère plus difficile.

Le duc de Rianzarès n'habite point une maison de campagne auprès de la ville; il est dans Barcelone, d'où il se rend chaque jour secrètement au palais. Il était si peu disposé à se cacher que la personne envoyée par le ministère pour le prier de ne pas se montrer l'a trouvé, la canne à la main, sortant de chez lui pour aller faire des visites. Le comte Bresson m'a dit qu'il ne donnait que de bons conseils.

4. — Le général Narvaez m'a envoyé deux décrets : l'un du 31 juillet nommant mon fils Pierre de Castellane chevalier de l'ordre de Charles III; il est motivé sur les services rendus à l'Espagne par son père; un autre, du 3 août, nomme le général Corbin commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique.

J'ai dîné chez ce bon M. Xiffré; il est impossible d'être mieux traité que je ne l'ai été chez lui, pendant le temps de mon séjour à Barcelone. Ce négociant a fait fortune à la Havane, et il a aujourd'hui plus d'un million de rente. Originaire des environs de Barcelone, il était sans état et il

partit pour l'Amérique, sans bas et sans souliers, avec une culotte de peau pour tout vêtement. Il se fit d'abord ouvrier tanneur, puis il établit une tannerie à la Havane et fit le commerce en grand. Ce petit homme de soixante-dix ans, fort vert, le nez pointu, les petits yeux vifs, extrêmement poli, est très timide; sa mise propre, presque modeste. Comme il fait beaucoup de bien, il est fort aimé du peuple de Barcelone; tout le monde ôte son chapeau sur son passage, et ces marques de déférence sont une des plus grandes jouissances de ce brave homme.

Nous avons fait vapeur à huit heures du soir; l'état de ma santé ne m'a pas permis de profiter, comme je l'aurais fait sans cela, de mon excellent accueil à Barcelone; le fait est qu'il m'a fallu du caractère pour faire une aussi bonne contenance, car je souffre beaucoup.

5. — Nous avons mouillé à Port-Vendres à midi; j'ai eu beaucoup à me louer de l'obligeance du commandant Médoni et des officiers de son bord; nous étions à trois heures à Perpignan.

22. — Parti à midi de Perpignan, j'étais à cinq heures à Narbonne. J'ai inspecté le dépôt du 67e de ligne; on ne m'attendait pas.

24. — De Narbonne, je me suis rendu à Soultberg. De Saint-Chinian à Saint-Pons, la route est très montueuse et suit des vallées resserrées; il y a partout des murs de soutènement. Cette route est faite depuis sept à huit ans; le pays la doit au maréchal Soult. Sans son crédit, elle ne se serait jamais faite; elle a coûté un argent fou.

A quatre kilomètres de Saint-Pons, on entre dans la petite vallée de Saint-Amans, où la végétation est remarquable; puis on arrive au château de Soultberg, où le duc et la duchesse de Dalmatie m'ont reçu à merveille.

Le maréchal Soult ne m'a pas paru changé; lorsque je lui ai demandé de ses nouvelles, il m'a prié de lui parler d'autre chose.

25. — A neuf heures du matin, le maréchal est monté dans ma chambre; il m'a dit qu'il ne va pas bien. Les promenades

un peu longues lui font éprouver des sueurs qui l'affaiblissent excessivement. Je lui ai parlé des eaux : « Elles sont, m'a-t-il dit, impuissantes pour mon mal, agacement de nerfs *qui* provient des affaires. »

J'ai été voir à Saint-Amans Mlle Sophie Soult, qui m'a raconté qu'elle a vu dans son enfance, à Saint-Amans, un M. de Castellane, qui était évêque de Lavaur (1).

La maréchale Soult est inquiète de la santé de son mari. Ce qui affecte le maréchal, c'est de ne pouvoir travailler. Il n'a rien fait aujourd'hui. Il est sorti à pied dans le parc, je l'ai rattrapé. Sa première parole a été : « Je cherche la solitude. » J'ai repris : « Monsieur le maréchal aime peut être mieux rester seul. »

Maréchal Soult. — Vous ne me gênez jamais; je suis charmé, au contraire, de me promener avec vous. Me voilà encore avec mes sueurs. Pendant les premiers quinze jours, je me suis bien trouvé; me voilà retombé dans le même état qu'à mon arrivée; l'âge...

Général Castellane. — Monsieur le maréchal est tourmenté; il voudrait être, à la fois, à Saint-Amans pour sa santé et à Paris pour ses affaires.

Maréchal Soult. — Non, je ne voudrais pas être à Paris.

Il m'a fait faire une longue course à pied; il n'est donc pas très faible. Il est frappé, voilà le fait. Le Roi n'engage pas du tout le maréchal à revenir à Paris; il lui écrit qu'il sait que le séjour de Saint-Amans est nécessaire à sa santé.

26. — Le colonel Dumas, aide de camp du Roi, parti de Paris le 22 août au soir, envoyé par Sa Majesté au maréchal Soult, pour le prier de reprendre la signature, est arrivé à Soultberg au moment du dîner.

Depuis l'arrivée du colonel Dumas, le maréchal Soult a pris un air moins soucieux.

Le colonel Dumas repartira, j'en suis certain, après avoir eu un plein succès dans sa mission.

Soultberg est un beau et confortable château; on y est

(1) Jean-Antoine de Castellane, dernier évêque de Lavaur, 1771-1801, mort à Florence en 1802.

parfaitement libre. Le maréchal déjeune en tête-à-tête avec la maréchale; on peut, à son choix, déjeuner avec les aides de camp, ou prendre du thé, du café, dans sa chambre. Dans l'après-midi, on fait une visite à la maréchale. Vers trois heures, le maréchal se promène à pied dans son parc; on l'accompagne si cela convient. On dîne à six heures et demie; à neuf heures, Mlle Soult et Mme Guiraud s'en vont; le maréchal et la maréchale se retirent. Il y a ordinairement à dîner quatre ou cinq personnes étrangères à la maison, quelquefois un plus grand nombre.

Le maréchal et la maréchale Soult m'ont traité avec une grande recherche de politesse. Au moment où j'ai pris congé du duc de Dalmatie, il m'a engagé à soigner ma santé et m'a témoigné ses regrets de ce que je ne restais pas plus longtemps à Soultberg.

On doit le croire foncièrement malade et près de quitter le pouvoir, car à Saint-Amans et dans plusieurs relais sur la route, les maîtres de poste m'ont dit qu'il y a cette année deux tiers de visiteurs de moins à Soultberg que l'année dernière; l'humanité est ainsi bâtie.

27. — Je suis revenu à Narbonne achever l'inspection du dépôt du 67e.

Mon fils aîné, Henri de Castellane, a été réélu député le 18 août, à Murat, par 110 voix sur 112 pour la troisième fois. Il aura les trente ans nécessaires pour être député, le 23 septembre prochain. Ayant l'âge à l'époque où la Chambre s'assemblera, il sera probablement admis à siéger sans être obligé à une nouvelle réélection.

12 septembre. — L'intendant Deniée, que j'ai vu il y a quelque temps, s'est amusé, avec sa légèreté ordinaire, à faire courir le bruit à Paris que j'étais attaqué de la poitrine et mourant, ce qui a effrayé toute ma famille. Je marche, au contraire, tout à fait vers la guérison, grâce au quinquina, qui a arrêté mes crachements de sang.

29. — La députation provinciale de Barcelone m'a envoyé une des médailles qu'elle a fait frapper pour le retour de la reine Christine, avec une belle lettre.

14 octobre. — Le 67e de ligne, qui était depuis trois ans dans cette division, est parti pour Mâcon. L'instruction et la discipline de ce régiment ont beaucoup gagné pendant son séjour dans la 21e division. Pas mal d'officiers proviennent des volontaires parisiens de 1830 dont ce régiment a été formé. Il y en a de bien faibles; l'histoire de quelques-uns est un vilain roman, mais enfin le régiment est maintenant beau et bon; il est étonnant qu'avec de pareils cadres, on ait pu obtenir d'aussi bons résultats.

21. — La reine Christine, ayant reçu de Rome les bulles attendues, a épousé, le 12 octobre, le duc de Rianzarès. La cérémonie a eu lieu dans la chapelle du palais, en présence de tous les ministres. Le patriarche des Indes a donné la bénédiction nuptiale aux époux.

6 novembre. — Depuis le 17 septembre, je garde la chambre, crachant le sang de temps en temps; j'ai un pouls excellent et bon appétit.

Au moment où les médecins me croient hors d'affaire, il survient toujours quelque rechute. Je suis au deux cent sixième jour de mon catarrhe.

Je transcrirai ici l'extrait d'une lettre du chef de bataillon Canrobert, du 1er novembre 1844, de Mostaganem.

« Le traité de paix fait avec l'empereur du Maroc a produit ici une sensation pénible. Il paraissait équitable d'exiger des vaincus au moins les frais de la guerre. Quant à la clause par laquelle une nation aussi puissante que la nôtre a cru devoir prendre, vis-à-vis d'un prince barbare, l'engagement de traiter Abd-el-Kader avec humanité et égards, s'il était pris par nos troupes, elle est incompréhensible. Malgré les annonces de pacification complète, il ne se passe guère de mois sans que des événements fâcheux viennent protester contre les affirmations des optimistes. Dernièrement, c'était un détachement surpris et cruellement maltraité près de Zebdou; aujourd'hui, ce sont les rudes combats dans les montagnes autour de Dellys, où deux bataillons ont essuyé plus de pertes que n'en a coûté l'affaire appelée « bataille d'Isly. »

2 décembre. — Le 2 décembre 1804, il y a quarante ans, le

jour du couronnement de l'Empereur, je suis entré au service en qualité de soldat au 5e léger. J'avais seize ans. Ma vie a été bien remplie ; toujours en activité.

Je me suis promené de Cadix à Moscou, j'ai parcouru toute l'Europe, un peu l'Afrique. J'ai fait rudement la guerre. J'avais toujours eu une santé de fer. Depuis quelques mois, je suis malade. J'avais un gros rhume quand j'ai pris, à Amélie-les-Bains, dix-sept douches de trois heures, par jour, à 39° Réaumur ; cela m'a donné une irritation des bronches dont j'ai grand'peine à me débarrasser. Si j'y parviens, je pourrai encore rendre pendant quelques années de bons services à mon pays ; dans tous les cas, ma carrière militaire aura été longue.

10. — A l'époque où M. le duc de Bassano fut appelé par le roi Louis-Philippe au ministère, il voulut savoir sur quels fonds était prélevée la subvention bienveillamment faite par le ministère au *Journal des Débats*, organe semi-officiel de sa pensée. Il chercha aux différents chapitres, fonds secrets, lettres, beaux-arts, Imprimerie royale, etc., et en vain. Enfin il découvrit le petit budget du *Journal des Débats* (12,000 francs par mois) au matériel de la marine. La même recherche faite par un autre ministre, il y a cinq ou six ans, amena la même découverte. Ainsi, depuis quinze ans, il est enlevé annuellement 144,000 francs au matériel de notre marine, pour subventionner une feuille ministérielle dévouée à la politique des banquiers.

CHAPITRE XI

Distractions de M. de Nesselrode. — Le baron Pasquier est créé duc. — Sur la manie de prendre des titres. — Changement dans l'habillement des troupes. — La considération du soldat consiste dans son habit. — Voyage à Paris en 1845. — Visite au Roi. — Débuts de mon fils à la Chambre des députés. — Je m'occupe toujours de Port-Vendres. — Anecdote sur le duc Decazes et le congrès d'agriculture. — Le chancelier Pasquier. — Mlle Rachel chez Mme de Castellane. — Le prince de Montfort à Paris. — Nominations ridicules dans la Légion d'honneur. — Mariage du duc d'Audiffret-Pasquier. — Affaire scandaleuse de M. Victor Hugo. — Je reviens en Roussillon, les mains pleines. — Voyage aux Eaux-Bonnes. — L'assassinat du duc d'Enghien, d'après M. Thiers. — Opinion du chef de bataillon Canrobert sur la manière de faire la guerre en Afrique. — Le général Lamoricière et le maréchal Bugeaud. — Expédition à Madagascar. — Arrivée d'Ibrahim-Pacha à Perpignan. — Le docteur Lallemand et Soliman-Pacha. — Séjour d'Ibrahim aux eaux du Vernet. — La « campagne de Russie » en Afrique. — Ibrahim-Pacha arrive à l'improviste à mon bal costumé du 5 février 1846. — Le duc d'Aumale est envoyé en Afrique. — Ibrahim-Pacha passe en revue la garnison de Perpignan. — Voyage à Paris, en avril 1846. — Je vois le Roi et la duchesse d'Orléans. — Attentat de Lecomte sur la personne du Roi. — Arrivée d'Ibrahim-Pacha à Paris. — Bal de l'Hôtel de ville. — Visites d'Ibrahim au duc de Mortemart, à Mme de Castellane, etc. — Son départ, le 3 juin 1846. — Procès et jugement de Lecomte à la Chambre des pairs. — Je proteste, seul, contre les paroles du prince de la Moskowa, à propos du jugement de son père.

14 décembre. — M. de Nesselrode, ministre des affaires étrangères en Russie, est fort distrait. L'empereur Nicolas et le roi Louis-Philippe sont fort fraîchement ensemble, et l'empereur de Russie s'attache à être personnellement désagréable au roi des Français. A un dîner officiel diplomatique à Saint-Pétersbourg, M. de Nesselrode, préoccupé d'une affaire avec la France, au lieu de porter je ne sais quel toast, se lève et dit : « A la santé du roi Louis-Philippe. » L'assemblée stupéfaite boit à la santé. M. de Nesselrode ne s'est aperçu de sa méprise

que lorsqu'il était trop tard pour la réparer. L'empereur Nicolas, qui connaît les distractions de son ministre des affaires étrangères, a très bien pris la chose.

21. — Un journal dit que le duc d'Isly est le premier et le baron Pasquier le second duc que fait le Roi. Ce journal se trompe. Sa Majesté a déjà créé en sourdine et avec le moins de publicité possible le duc de Marmier. Le baron Pasquier, à présent le duc Pasquier, a près de soixante-dix-huit ans. D'une famille de l'ancien Parlement (1), et n'ayant point d'enfants, on ne peut que s'étonner qu'il ait désiré le titre de duc.

27. — Le lieutenant général baron Vincent est mort à Paris, le 24 décembre. Lieutenant général de 1825, il était avec le roi Charles X, en 1830, et ne l'abandonna pas ; cela fait son éloge. Il eut un commandement à Rambouillet. A son retour à Paris, il aurait voulu servir le nouveau gouvernement; il fut repoussé. Cette circonstance en fit un carliste enragé. Il allait voir le duc de Bordeaux chaque année, ce qui lui tournait la tête, les légitimistes s'en moquaient. Il n'en faisait pas moins l'important et jouissait d'une certaine considération dans une classe secondaire de royalistes. Il était curieux par l'exagération de ses propos et par son affectation à s'éloigner de ses anciens camarades, lorsqu'il y avait des légitimistes dans un salon. Il se persuadait qu'il avait dans le parti légitimiste une importance qui n'était soupçonnée par personne.

29. — M. le maréchal duc de Dalmatie prend presque toujours maintenant le plus ancien de grade des candidats, présentés au choix par les inspecteurs, sans avoir égard à leur numéro de mérite.

Mgr le duc d'Orléans regardait, lui, comme important d'avancer les officiers jeunes, pour qu'ils arrivassent aux grades supérieurs avant l'âge de la décrépitude.

Les deux tiers de l'avancement sont, en outre, donnés à l'ancienneté.

La méthode actuelle du maréchal Soult tue toute espèce

(1) Sous l'ancien régime, il n'était pas d'usage que les magistrats portassent de titres, même s'ils en avaient le droit.

d'émulation, et est disgracieuse pour les inspecteurs qui, comme moi, se donnent la peine de chercher le vrai mérite.

1845

11 janvier. — Mon fils aîné et ma belle-fille sont restés à leur château d'Aubijoux (Cantal), pour attendre que son élection comme député, qui a été cassée trois fois parce qu'il n'avait pas l'âge, pût avoir lieu une quatrième fois. Elle est fixée au 8 février. Cette fois-ci, il sera assez vieux pour siéger à la Chambre. En attendant, ils vont profiter des jours de loisir que cela leur donne pour venir juger eux-mêmes de l'état de ma santé. Je serai heureux de les voir.

14. — Mon fils Henri et ma belle-fille sont arrivés à Perpignan; il y a du mérite à eux dans une aussi mauvaise saison.

24. — La plupart de nos ambassadeurs sont en congé; c'est une manière comme une autre de diriger nos affaires extérieures. Cela ne suffit pas à M. Guizot : bon nombre de nos consuls sont aussi à se promener. M. de Lesseps est depuis près d'un an à Paris; le consulat de Barcelone est géré par le consul Fleury de Valence, qui lui-même vient d'être remplacé par un élève consul, M. Poret de Morvan, qui ne prend pas la peine de répondre aux lettres. Ce gaillard-là ne m'a mandé autre chose, sinon qu'il était fils de monsieur son père le maréchal de camp Poret de Morvan. Monsieur son père était un fort brave soldat.

11 février. — Le duc de Mortemart m'écrit de Paris : « Rien de nouveau ici, comme rien d'intéressant, tout se concentrant dans des intérêts particuliers servis par les plus ignobles sentiments. La nation est endormie dans l'égoïsme par la prospérité. Je vois toujours le peuple le même : chien couchant sous la loi, prêt à devenir lion si on lui montre la gloire, ou à devenir tigre si on lui fait sentir le sang. La société est toujours la même, plus bête que jamais dans le noble faubourg. »

M. de Salvandy, à un bal d'enfants chez M. de Montalivet,

avait l'air pensif; un des assistants lui a demandé à quoi il pensait, il a répondu à haute voix et avec emphase : « J'aime à voir danser l'avenir. » Son interlocuteur a repris : « Quant à moi, j'aimerais mieux voir sauter le présent. »

14. — La reine Marie-Christine n'a voulu, à ce qu'on m'assure, avoir de rapports avec Muñoz, aujourd'hui duc de Rianzarès, qu'après avoir été mariée secrètement d'une manière telle quelle, par un prêtre, au commencement de 1834.

Il faut bien qu'aux yeux de l'Église même il y ait eu des irrégularités dans ce mariage, puisque le Pape a forcé la reine douairière d'Espagne à en contracter un nouveau, en 1844.

Mon fils aîné a été nommé député pour la quatrième fois, le 9 février, par l'arrondissement de Murat, département du Cantal. Cette fois-ci, il va pouvoir siéger. Il a eu trente ans le 23 septembre 1844. On craignait, à cause de la neige, de ne pas pouvoir réunir un nombre suffisant d'électeurs; il en est venu quatre-vingt-dix à pied contre vents et marées, mon fils a eu quatre-vingt-six voix.

15. — Le baron de Bourqueney (1), notre ambassadeur à Constantinople, épouse Mlle de Juigné, aimable et bonne personne de vingt-quatre ans. Le gouvernement a senti, depuis 1830, la nécessité de donner des titres à ses ambassadeurs roturiers. Cet ancien rédacteur du *Journal des Débats* a donc été créé baron, afin d'éviter l'infériorité dans laquelle cela le mettait à l'étranger. Ces nobles improvisés ont pensé, pour la plupart, qu'une femme de bonne maison, pour eux gentilshommes de nouvelle date, était un meuble utile pour représenter à l'étranger.

M. Martineau des Chesnez, conseiller d'État, secrétaire général du ministre de la guerre, a été créé baron. La presse attaque cette nomination et quelques autres titres du même genre. La peur des journaux avait jusqu'ici empêché le Roi d'en délivrer, sauf à ses agents diplomatiques; il s'ôtait par là un moyen d'encouragement.

(1) Le baron de Bourqueney fut fait comte par l'empereur Napoléon III.

Depuis 1830, il n'y a plus, dans la loi, de peine contre ceux qui usurpent des titres; la rage d'en avoir n'en existe pas moins chez ceux qui se croient dans la position d'y prétendre, même chez les gens qui ont professé le républicanisme ou à peu près. L'Empereur le sentait bien lorsqu'il gratifia de titres une foule de conventionnels.

J'ai reçu une lettre du lieutenant général Saint-Yon, directeur du personnel de la guerre, m'annonçant la nomination de mon fils Pierre, maréchal des logis au 4e régiment de chasseurs à cheval d'Afrique, au grade de sous-lieutenant dans le même corps. M. le maréchal Soult s'est montré dans tout cela bon et affectueux pour moi, paternel pour Pierre, revenant toujours à dire qu'il voulait le nommer, parce qu'il le méritait certainement, mais surtout parce que cela me ferait plaisir.

10 mars. — Une circulaire du 2 mars 1845 de M. le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, annonce que les essais faits dans plusieurs régiments ont fait reconnaître la nécessité de diminuer les dimensions de la giberne, de remplacer sa banderole par un ceinturon et de substituer une tunique à l'habit. C'est une véritable révolution dans l'habillement.

M. le maréchal Soult a résisté autant qu'il l'a pu. Les princes de la famille royale, M. le duc de Nemours surtout, et M. le duc d'Aumale, fort partisans de ces changements, l'y ont forcé. Les officiers, au lieu d'un habit, auront la tunique comme la troupe. On leur a supprimé la redingote et le manteau, qu'on a remplacés par un caban; en cela on a bien fait.

Les officiers d'infanterie auront un sabre traînant avec des bélières, dans le genre de la cavalerie; en cela on a fort mal fait, c'est laid et incommode; on a voulu apparemment flatter quelques jeunes gens voulant jouer au cavalier. La dépense sera plus forte, du moment qu'on donne la tunique à la troupe en sus de la capote.

On s'acharne maintenant à supprimer tout ce qui peut donner de la dignité. La considération du soldat consiste dans son habit; il le relève à ses propres yeux, à ceux de la popu-

lation, et cela dans tous les pays. A l'époque où je commandais en Andalousie, je faisais toujours comme en France porter l'habit; les troupes de ma brigade étaient plus considérées que les autres. L'Empereur savait bien que cela relevait même le moral des hommes; aux jours de grande bataille, il leur donnait la grande tenue.

3 avril. — J'ai passé la revue d'un détachement de 600 hommes du 44e de ligne, venant de Limoux et se rendant à Port-Vendres pour s'y embarquer. Ces recrues font très bien le maniement des armes, leur tenue est bonne. Le capitaine adjudant-major Clerc (1) qui commande ce détachement est un excellent officier.

10. — Une loi de 28,700,000 francs pour l'amélioration des ports secondaires a été présentée à la Chambre des députés. Port-Vendres n'y est pas compris.

18. — Le 13 avril, la comtesse de Hatzfeldt, ma fille, est accouchée d'un garçon; la famille royale, suivant l'ancien usage pour les gens considérables, a envoyé un gentilhomme dans une voiture de la cour, en mon absence, chez Mme de Castellane, pour nous faire compliment. Le Roi conserve autant qu'il le peut les usages de l'ancienne cour; seulement, comme il n'y a pas de maison, le prétendu gentilhomme est tout bonnement un valet de chambre en habit habillé; on n'en doit pas moins lui faire ouvrir les deux battants et le reconduire jusqu'à l'escalier, comme venant de la part de Sa Majesté.

26. — J'ai encore craché le sang le 15 avril. Cependant mes médecins ne se sont pas opposés à mon départ pour Paris.

Je suis toujours frappé en sortant de ma division de la mauvaise tenue des troupes de celles où je passe. J'ai voyagé depuis Perpignan à pas de tortue; cela n'est guère dans mes habitudes, pas plus qu'une maladie chronique n'est dans mes goûts.

J'ai pris à six heures du soir le chemin de fer à Orléans; il

(1) Tué à Magenta, général de brigade.

ne va pas plus loin. Je suis arrivé à onze heures chez moi à Paris.

M. Guizot a été pris, le 19 avril, de violentes douleurs : il a des calculs dans le foie; jusqu'à sa guérison il ne pourra que peu s'occuper d'affaires. Il a loué à Passy, dans un endroit nommé Beauséjour, trois pavillons : l'un sera occupé par la princesse de Liéven; il emmène avec lui Mme de Meulan, sa belle-sœur.

28. — J'ai été faire ma cour à la famille royale; la Reine, les duchesses d'Aumale, de Nemours, la princesse de Joinville, Madame Adélaïde, les ducs de Nemours et d'Aumale étaient avec les dames du palais autour de la table ronde, jouant au lansquenet, au lieu de travailler comme précédemment. Le lansquenet fait fureur à Paris; il paraît que cela a même gagné la cour, si sage et si sérieuse.

Le Roi était à mon arrivée dans la pièce à côté; il a longuement causé avec le prince de Broglie qui lui avait apporté des dépêches de Londres du duc de Broglie, son père, sur le droit de visite. Le Roi est ensuite venu dans le salon; je ne l'ai point trouvé vieilli.

29. — Mon fils aîné a pris une bonne attitude à la Chambre des députés, il a été nommé secrétaire de son bureau et, quoique débutant, membre de plusieurs commissions.

A propos d'un fort mauvais article de M. Ledru-Rollin dans la *Réforme*, qui a donné lieu à un débat violent entre lui et le député Delangle, mon fils, qui avait été personnellement attaqué dans cet article, a prononcé quelques paroles dignes et convenables, dans la séance d'aujourd'hui. Il a eu là un heureux début à la tribune. M. Dupin disait hier au soir chez Mme de Castellane que c'était plus qu'un discours : un acte.

Une solution va enfin avoir lieu pour Port-Vendres; le ministère de la marine se charge des travaux. Cela a été le seul moyen de vaincre la mauvaise volonté du sous-secrétaire d'État des travaux publics, Legrand. Un projet de loi de 2,500,000 francs pour Port-Vendres sera présenté la semaine prochaine à la Chambre des députés, du moins on m'en a donné

l'assurance au ministère de la marine. Je ne m'endors pas néanmoins sur ce port, dont j'entretiens tous les gens influents que je rencontre.

2 mai. — M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, s'est trouvé malade au moment de son dîner du 1er mai, il n'a pu y assister; voilà encore un ministre sur le flanc. Il a fait une scandaleuse distribution de croix de la Légion d'honneur depuis le peu de temps qu'il est ministre. Il en a tant distribué qu'il a été obligé de demander un supplément aux Chambres pour achat de croix. On va faire une circulaire d'après laquelle, à l'avenir, les nouveaux légionnaires seront obligés de les acheter.

6. — J'ai dîné chez le duc Decazes. Ce qu'on a mis dans les journaux, à propos d'une erreur qu'il aurait faite dans son discours aux jardiniers, était vrai. Voulant prononcer le nom du comte de Paris, il a dit « le duc de Bordeaux ». En sortant de cette assemblée d'horticulture, il s'est rendu chez M. de Montalivet, lui racontant qu'il avait été très content des jardiniers, qu'il ne lui cacherait pas cependant que lorsqu'il avait prononcé le nom du « duc de Bordeaux », il avait remarqué un mouvement qui ne lui avait pas fait plaisir. M. de Montalivet lui a répliqué : « Je ne croyais pas qu'il pût être question du duc de Bordeaux. » Ce n'est qu'alors que le duc Decazes s'est aperçu de son erreur. Après le dîner, il a voulu me présenter au duc de Devonshire, il m'a nommé le duc de Sommerset; cependant je ne crois pas que sa tête déménage comme celle du maréchal Grouchy, qui est à peu près en enfance.

7. — Une discussion très vive a eu lieu à la Chambre des députés. M. Thiers a dit à propos de la discussion sur l'armement des fortifications de Paris : « Ces calomnies, je les ai toujours méprisées, je les méprise dans la forme qu'elles ont revêtue hier à cette tribune. » Il faisait allusion au discours de M. de Lamartine. Celui-ci a répondu : « Quand l'honorable M. Thiers aura expliqué à qui s'applique un mot que je n'ai jamais subi, je saurai la réponse que j'aurai à y faire. » Le président Sauzet les a invités à passer dans

son cabinet; les explications ont duré jusqu'à une heure du matin.

9. — Le président de la Chambre Sauzet a annoncé à l'ouverture de la séance que M. Thiers et M. de Lamartine étaient convenus de ne point se battre; personne ne doutait que cela ne fût le résultat de leurs réciproques injures.

13. — Le prince héréditaire de Saxe-Weimar, neveu par sa mère de l'empereur de Russie, et qui a épousé une fille du roi de Hollande, est ici. Il est parent de Mme la duchesse d'Orléans et loge à l'Élysée. Il se met dans le monde, il est venu hier au soir chez Mme de Castellane; c'est un grand Allemand de vingt-sept ans. Il est accompagné d'un gentilhomme et du baron de Weyland, chargé d'affaires de Saxe-Weimar à Paris.

On dit que toutes les occupations de ce ministre, ici, se bornent à envoyer, tous les trois mois, une perruque au grand-duc et des chapeaux aux dames de la cour.

19. — J'ai dîné chez le chancelier Pasquier, il ne rajeunit pas; sa nièce, Mme d'Audiffret, fait les honneurs; son fils, qui a vingt et un ans et que M. Pasquier vient d'adopter, héritera de sa fortune et de son duché. Ce jeune homme est petit, il paraît intelligent, il épouse Mlle de Fontenillat, fille du receveur général de Nantes. Il est destiné à avoir une grosse fortune, le chancelier va le faire faire auditeur au Conseil d'État.

Le duc Pasquier nous a, après le dîner, entretenus du Conseil d'État de l'Empereur, dans lequel il était maître des requêtes : c'est sa conversation favorite. Il a fait l'éloge du courage qu'il a déployé dans plusieurs occasions pour défendre au comité du contentieux des fournisseurs opprimés. Il est probable qu'à cette époque, il était tout aussi soumis aux volontés de l'Empereur que les autres. Il ne s'est pas montré aussi vigoureux qu'il le raconte aujourd'hui.

Il y a des petites querelles assez comiques au Luxembourg entre le duc Pasquier et le duc Decazes.

C'est M. le duc Decazes qui est cause de ce congrès central d'agriculture, où ils sont cinq cents à délibérer, nommant des

commissions et jouant la Chambre des députés, avec cette différence que leurs délibérations ne peuvent avoir aucun résultat. Il existe une belle et grande confusion dans ces séances, où pairs et députés ont le droit d'assister, mais peu profitent de cette permission. Le chancelier et M. Decazes ont chacun un jardin, sans séparation, pour que la promenade puisse être plus longue. M. Pasquier, qui désapprouve les congrès agricoles, était ennuyé de voir les membres se promener dans la partie qui lui appartient; pour les en empêcher, il a fait placer au milieu du jardin un rempart de caisses d'orangers.

Le Roi est furieux contre le duc Decazes de son congrès agricole qui a tourné en congrès carliste, attendu que les membres de ce congrès sont, en général, gros propriétaires. M. Guizot lui a fait des reproches en lui disant que ce n'était pas chose terminée et qu'il aurait à s'en entretenir avec lui. Non seulement le chancelier est très mécontent, mais la Chambre trouve aussi que M. Decazes ne pouvait pas disposer de l'orangerie du Luxembourg pour ce congrès, sans prendre ses ordres. On n'appelle plus M. Decazes le grand référendaire de la Chambre des pairs, mais « le grand référendaire de la nature ».

20. — Le duc de Mortemart a donné une grande soirée pour le prince héréditaire de Saxe-Weimar. La réunion était nombreuse, un mélange de la fine fleur du faubourg Saint-Germain et du régime actuel. Ce raout était, sous ce rapport, très curieux. Le duc de Mortemart a connu ce neveu de l'empereur de Russie pendant son ambassade à Saint-Pétersbourg.

24. — La maréchale comtesse de Lobau a donné une soirée de musique pour le prince héréditaire de Saxe-Weimar. Elle est dame d'honneur de la duchesse d'Orléans, qui a voulu que ce prince vît tout Paris et qu'il fût dans la société; aussi, on ne lui laisse pas un moment de repos, il avait fait treize lieues le matin pour voir les fortifications; son chambellan le comte de Beust est harassé.

26. — Il y a eu chez Mme de Castellane une matinée pour

le prince héréditaire de Saxe-Weimar. Mlle Rachel a dit une scène de *Mithridate*, une autre de *Cinna*, puis les *Adieux de Virginie*. Il est impossible de mieux s'identifier à son rôle que cette grande tragédienne; elle a été admirable, elle fondait en larmes au positif, dans les adieux de Virginie. Quand le talent est porté à ce degré, je suis persuadé qn'une actrice gagne encore à être vue de près. Mlle Rachel a environ cinq pieds un pouce; elle est brune, elle a les cheveux noirs; ses yeux noirs, sans être très grands, ont une expression remarquable; son visage est allongé, son nez aquilin. De profil surtout elle est remarquable, de face on ne peut la trouver jolie qu'à cause de l'expression de ses yeux; sa taille est élancée, elle a peu ou point de gorge. Elle n'est au théâtre que depuis sept à huit ans, elle peut avoir vingt-cinq ans. La voix de Mlle Rachel, si harmonieuse quand elle dit des vers, est, je trouve, un peu forte dans la conversation. Elle est très bien dans son ensemble. Mme Polmartin et ma fille Contades ont joué sur deux pianos des morceaux du *Désert* de Félicien David. Mlle Rachel en disait les vers.

Le prince de Saxe-Weimar est enchanté de Paris; il a été à Versailles, le matin, voir manœuvrer une brigade de dragons et un régiment de hussards. On lui a donné des plaisirs, en veux-tu? tu en auras. Il s'en retourne demain bien content, mais bien fatigué, dans les États de monsieur son père.

30. — J'ai dîné aujourd'hui chez mon fils; les convives étaient bien choisis, cela avait fort bon air. J'y ai vu le prince de Montfort, fils du roi Jérôme, qu'on appelle monseigneur et auquel son oncle, le roi de Wurtemberg, a conféré le titre d'Altesse royale; il a environ cinq pieds quatre pouces; il est assez gros, plus grand que l'empereur Napoléon, auquel il ressemble beaucoup.

La maréchale duchesse d'Albufera, les duchesses de Galliera et de Praslin, le président Sauzet. Le ministre des travaux publics, Dumont, m'a abordé en me disant : « Vous avez votre Port-Vendres, c'est bien à vous qu'on le doit. » A quoi je lui ai répondu que je n'ai d'autre mérite que d'avoir convaincu le gouvernement de l'importance de ce point pour la France.

Plusieurs députés, MM. de Malleville, Chabaud-Latour, le prince Charles de Beauvau, M. Mignet figuraient aussi parmi les convives.

31. — J'ai éprouvé à la Chambre des députés une grande satisfaction, en entendant un discours de mon fils sur la loi des colonies. Sa voix et son débit sont très bons, ses termes choisis. Il a, à la tribune, l'attitude d'un homme poli et distingué. Plusieurs députés sont venus sur les bancs où sont assis les pairs pour m'en faire compliment. Le maréchal Soult m'a dit : « Je ne suis pas de son avis, mais c'est un succès de langage. » J'ai été d'autant plus satisfait de son discours que je suis de son avis.

7 juin. — Le prince de Montfort, qui n'est à Paris que par suite d'une autorisation du Roi, s'est entouré de petits bonapartistes obscurs et fort mal; les personnes marquantes qui ont conservé du dévouement pour l'Empereur le regrettent. On lui a fait dire de demander au Roi de le recevoir (le Roi y était disposé), pour le remercier de lui avoir permis de venir à Paris; il s'y est refusé. La conduite de ce prince prouve qu'il manque entièrement de jugement.

25. — M. Rossi, envoyé par M. Guizot à Rome pour obtenir du Pape le renvoi des Jésuites de France, a d'abord été fort mal reçu; il a fait semblant de ne pas s'en apercevoir et a continué à aller partout. Il a amené de Paris deux jolies voitures, des gens très bien tenus. Ce professeur, si peu agréable ici, est devenu à Rome un dandy, et il commence à être bien reçu partout.

Il se commet des abus scandaleux, des débutants ont obtenu du premier coup la croix d'officier de la Légion d'honneur.

La nomination de commandeur de la Légion d'honneur de M. Génie, secrétaire de M. Guizot, homme vénal et tout à fait déconsidéré, est un grand scandale. C'est horrible de voir la Légion d'honneur employée comme élément de corruption, et c'est bien assez que les recettes générales servent à payer les rédacteurs de journaux.

5 juillet. — Aujourd'hui a eu lieu le mariage du marquis

d'Audiffret-Pasquier, petit-neveu et fils adoptif du chancelier, qui a donné une soirée à cette occasion.

On s'y entretenait beaucoup de l'histoire de M. Victor Hugo. On a tout à fait craint de voir la session de la Chambre des pairs prolongée pour son jugement. M. X... l'a surpris en flagrant délit avec sa femme dans une maison de l'allée des Veuves. M. X... était accompagné d'un commissaire de police, la dame a été arrêtée seule, M. Hugo ayant déclaré qu'il était pair. La masse des pairs a été très courroucée; et si le mari avait persisté dans sa plainte, il y aurait eu un procès fort scandaleux à la Cour des pairs. M. Victor Hugo a, à force d'argent, obtenu hier le désistement de M. X..., et il a écrit au grand référendaire pour lui demander des passeports; il n'ose pas reparaître à la Chambre en ce moment.

6. — M. Guizot est satisfait. M. Rossi a réussi dans ses négociations avec le Pape. Le Saint-Père déclare que l'existence des Jésuites n'est pas nécessaire en France au maintien de la religion et prononce la dissolution des maisons de cet Ordre qui s'y trouvent, pour ôter tout prétexte à des troubles.

9. — C'est Mme Hugo qui a obtenu de M. X... son désistement. M. Hugo a fait ses confidences au grand référendaire M. Decazes. Comme il faut que M. Hugo fasse toujours de la poésie, en parlant de M. X..., il a dit que *c'était un porc qui avait épousé une gazelle.* Ce n'est point à l'allée des Veuves qu'il a été pris avec Mme X..., mais au passage Saint-Roch, où il avait loué un appartement sous le nom de Lafon.

13. — Je reviens en Roussillon les mains pleines, 2,500,000 fr. votés pour Port-Vendres avec l'assurance de 8,500,000 francs, l'année prochaine, pour les fortifications, probablement 400,000 de plus pour le bassin militaire et l'arsenal de la marine; la malle-poste, établie à dater du 1er janvier 1846 entre Toulouse et Perpignan, pour la correspondance de Paris; affaires complètement désespérées à mon arrivée à Paris. C'est à mon fils et à moi qu'on doit ce résultat. Je suis encore dans l'étonnement d'en être venu à bout.

23. — Je quitte Paris pour aller aux Eaux-Bonnes.

26. — Je suis arrivé à Aire, ayant mis treize heures pour

venir de Bordeaux; j'ai parcouru ce chemin il y a trente-cinq ans; à cette époque il eût été impossible de faire le trajet aussi lestement, de Bazas à Roqueville et Villeneuve de Marsan, il y avait du sable, des pins. Deux heures étaient nécessaires pour faire un kilomètre, les roues entraient dans le sable jusqu'aux moyeux, c'est maintenant une bonne chaussée.

27. — Je suis arrivé à Pau à onze heures du matin, après avoir traversé les six kilomètres de landes du Pont long; elles n'ont pas changé. Je me suis promené à Pau pendant une heure. Sauf la place Gramont, qui est achevée, je n'ai pas trouvé de notable changement. Partout on se souvient de mon père; on m'a dit que, depuis son départ du département des Basses-Pyrénées, on n'a jamais eu de préfet tel que lui. Sa réputation se transmet des pères aux enfants; au bout de trente-cinq ans son nom est encore populaire de manière à me faire plaisir, sa mémoire est vénérée par les Béarnais. J'ai été à la Préfecture où j'ai habité si longtemps. Je comptais donner vingt francs au factionnaire de la Préfecture et lui dire que j'ai fait là ma première faction, il y a quarante ans; mais il n'y en avait pas. Ce que l'on a vu enfant vous laisse un souvenir de grandeur, puis lorsqu'on revient, beaucoup d'années après, on trouve tout petit. Pau m'a fait cet effet.

Je suis arrivé dans l'après-midi aux Eaux-Bonnes; l'établissement des Eaux-Bonnes était, il y a trente-cinq ans, dans l'enfance, j'ai vu faire la route par mon père, on y venait auparavant en chaise à porteurs ou à cheval.

31. — M. Hippolyte Royer-Collard, neveu du fameux Royer-Collard, a fait une série d'articles contre l'ouvrage de M. Thiers, aucun journal n'a voulu les insérer, grâce à l'influence de celui-ci; son quatrième volume de l'*Histoire du Consulat* a peu de succès. Il avait d'abord écrit tout autrement l'épisode du duc d'Enghien, des personnes intéressées sont parvenues à lui faire mettre au pilon ce qu'il avait rédigé; il l'a recommencé entièrement.

4 août. — Le chef de bataillon Canrobert m'écrit de Tenez, le 18 juillet 1845 :

« Les officiers de l'armée d'Afrique mon général, ont

accueilli avec reconnaissance les nobles paroles que vous avez fait entendre en leur faveur à la Chambre des pairs. Ceux d'entre eux qui ont l'honneur d'avoir servi à votre école ont été fiers de voir que, sur la brèche parlementaire, leur général portait la tête aussi haute que devant ses troupes. Me permettez-vous de vous dire, mon général, qu'en stigmatisant ce triste système de razzias, vous avez accompli un acte de grande équité et de haute prudence? Acteur ou spectateur forcé dans une multitude de ces drames, je n'ai que trop appris à reconnaître les désastreux effets de ce terrible et barbare moyen. J'ai dû souvent gémir sur la démoralisation profonde qu'il jette dans le cœur du soldat qui égorge, vole, viole et s'y bat pour son compte particulier, devant des officiers souvent impuissants à le retenir. »

Le docteur Darald a trouvé que j'allais mieux, il n'a pas voulu recevoir d'argent de moi, prétendant qu'il n'en pouvait pas prendre d'un Castellane, fils du créateur et bienfaiteur des Eaux-Bonnes.

18. — Je suis reparti pour Pau, j'y ai retrouvé quelques-unes de mes connaissances; j'ai retrouvé au château un ancien Basque Yrigoyen, qui était jadis au service de mon père, et qui est maintenant attaché au service du château. Le concierge est un ancien capitaine qui m'a vu en faction à Pau. J'ai été charmé de revoir Pau, tout en étant attristé par le souvenir du passé.

26. — Je suis revenu le 26 à Perpignan, j'étais depuis cinq mois absent; on m'a très bien reçu, tous les amateurs de la ville m'ont donné une grande sérénade à laquelle assistait toute la population.

27. — Aujourd'hui, le conseil général ayant à sa tête M. Durand, son président, est venu me remercier de tout ce que j'ai obtenu pour le Roussillon, trop longtemps oublié.

Le chef de bataillon Canrobert m'écrit de Tenez, en date du 3 août 1845 :

« En vous écrivant le 20 du mois dernier, j'ignorais l'honneur que vous aviez daigné me faire, en prononçant mon nom devant la Chambre des pairs, dans la séance du 4 juillet.

Aujourd'hui, je reçois le précieux cadeau de votre discours, et ce n'est pas sans une émotion profonde que je m'y vois figurer, accompagné d'une épithète tellement élogieuse qu'elle me rend confus. Lorsque le général de Castellane laisse tomber du haut de la tribune, sur un pauvre officier, l'appellation dont j'ai été l'objet, cet officier doit être bien fort ou succomber sous son poids. Malheureusement, mon général, souffrez que j'ose vous le dire, je ne possède, pour me montrer digne de votre éminent patronage, qu'un dévouement absolu au devoir militaire, un cœur de soldat et le peu d'expérience que m'ont donné dix ans passés sur la terre d'Afrique. »

30. — Le 24 août, le Roi a nommé le lieutenant général Lamoricière gouverneur général de l'Algérie par intérim, en l'absence de M. le maréchal duc d'Isly, autorisé à venir en France. Le général Lamoricière avait déclaré qu'il ne voulait pas de l'intérim, par une simple délégation de M. le maréchal Bugeaud. Il a bien fait; le gouvernement était embarrassé pour envoyer un autre officier; cette nomination déplaisait au général Bugeaud, et le maréchal Soult n'a pas été fâché de lui procurer ce désagrément. Le résultat pour le général Lamoricière, s'il ne devient pas maréchal de France (ce qui est possible après son incroyable fortune), c'est qu'il est sûr d'être conservé en activité jusqu'à sa mort.

13 septembre. — J'apprends qu'un accident affreux a causé, à Autun, la mort du marquis de Mac Mahon. Il a été écrasé par son cheval dans une course. Riche propriétaire, il faisait un magnifique usage de sa fortune. Je regrette beaucoup M. de Mac Mahon, il était capitaine aux hussards de la garde à l'époque où j'en étais colonel, il me remerciait encore dernièrement de l'affectueux intérêt que je lui portais; il était veuf de Mlle de Rosambo et il avait quitté le service en 1830. Il était aux Eaux-Bonnes avec son frère cadet quand j'y suis allé; celui-ci, qui est fort bien tourné, va chaque année en Afrique pour y voir son frère Maurice, excellent officier, colonel du 41e, et, par occasion, il y fait la guerre en amateur. Le marquis de Mac Mahon ne devait pas avoir plus de quarante-cinq ans; brave, franc et loyal, cet honnête homme a fini bien mal-

heureusement, et il emportera les regrets de tout le monde.

29. — A la suite des visites de chambres des casernes j'ai eu des vomissements de sang, je suis obligé de me mettre au lit et à la diète la plus sévère. Je ne suis donc pas guéri comme cela devait être, après avoir été aux Eaux-Bonnes; je me suis fatigué outre mesure pour mon inspection (1).

6 octobre. — L'*Euphrate* venant d'Oran est arrivé à Port-Vendres hier, à deux heures de l'après-midi, porteur de dépêches très pressées pour le maréchal Soult, à Soultberg, et pour le maréchal Bugeaud, à Excideuil.

7. — Des événements fâcheux étant survenus en Algérie, M. le maréchal duc de Dalmatie me donne l'ordre de former deux bataillons de guerre de 500 hommes chacun, pour être immédiatement envoyés à Oran. Le 5e de ligne est le premier régiment à marcher, par conséquent il part.

Le général Bourjolly a eu deux engagements assez sérieux en Algérie avec Bou-Maza, renforcé par les Chourfas et les Flittas insurgés.

26. — Le 2e régiment de chasseurs à cheval et le 16e de ligne ont été embarqués pour Oran. L'embarquement s'est fait avec ordre et sans incidents.

21 novembre. — L'expédition de Madagascar se fera sur une moins grande échelle qu'on ne l'avait annoncé. Le capitaine de vaisseau Graeb, nommé gouverneur de l'île Bourbon. prendra le commandement de la frégate *la Belle Poule*, qu'il

(1) Une hémorragie me sauva. Dès le 5 octobre, je commençai à me lever, les médecins étaient étonnés; mon fils Henri avait été appelé, il était arrivé le 3 octobre, à ma grande satisfaction; il repartit le 8, les médecins me déclarant hors d'affaire. Je fus plus d'un an à reprendre entièrement mes forces. On m'avait tellement cru perdu, après mon dernier vomissement, que les prêtres accoururent le 30, de tous les coins du département, pour assister à mon enterrement fixé au lendemain.

La femme du receveur des douanes de la Nouvelle devait quitter Perpignan ce jour-là, elle avait retenu sa place à la diligence, on lui exposa qu'un enterrement avec du canon n'avait pas lieu tous les jours, elle resta et perdit ses arrhes, grâce à Dieu, inutilement. Je la rencontrai quelques mois après et je lui en fis mes excuses, tout en lui disant que, malgré mon désir de lui être agréable, elle n'eût pas exigé que j'eusse poussé la politesse jusque-là. La pauvre femme ne savait où se fourrer, elle se confondit en protestations; ce fut une scène assez comique pour les assistants. (*Note du maréchal.*)

remettra au capitaine de vaisseau Desfossés. La corvette *le Berceau*, commandée en ce moment par M. Desfossés, sera donnée au capitaine de corvette Guillain, qui connaît bien Madagascar. Une compagnie du génie sera mise à la disposition de la marine et s'embarquera à Brest. M. Desfossés, pendant qu'on lui prépare ce renfort, se dispose à retourner à Madagascar; peut-être aura-t-il pris sa revanche quand la *Belle Poule* arrivera. Le fort de Tamatave, devant lequel il a échoué, est très peu de chose; il est bâti sur le revers d'une éminence, les parapets seuls sont visibles de la mer, le feu des corvettes n'avait donc pas pu faire de brèche, quand on a opéré le débarquement. On a de plus trouvé un fossé qu'on n'avait aucun moyen de combler. Quand on a vu qu'on ne pouvait tenter l'escalade, on s'est débandé. Ce même fort de Tamatave, occupé par soixante soldats anglais pendant la dernière guerre, fut surpris dans la nuit par deux embarcations françaises que commandait M. de Choisy et qui appartenaient à une frégate entrée dans la baie, après le coucher du soleil et sans avoir été aperçue. Ce petit détachement escalada les murailles sans rencontrer d'opposition, s'empara de l'officier et se rendit ensuite au logement des soldats qui étaient tous endormis et qui ne firent aucune résistance. Il n'y a point à Madagascar de fortifications qui puissent tenir contre une attaque régulière, et il sera toujours facile de s'emparer d'un point quelconque sur la côte. Mais ce qui serait bien autrement sérieux, à cause de l'insalubrité du climat, ce serait de vouloir l'occuper. Que vont donc devenir nos habitants de Bourbon, qui ne s'approvisionnent de viande qu'à Madagascar, si nous ne mettons fin promptement à notre état de guerre avec les habitants de cette île?

3 décembre. — Le docteur Lallemand est arrivé à Perpignan, venant de Marseille; il m'a annoncé que, suivant toutes les probabilités, Ibrahim-Pacha débarquerait dans la nuit à Port-Vendres, venant de Marseille sur le bateau à vapeur *le Nil*, que son père, le pacha d'Égypte, a mis à sa disposition. Soliman-Pacha, major général de l'armée égyptienne, est arrivé aussi avec son fils qui a dix ans et qui est fort gentil; il compte le

laisser en France au duc de Luynes qu'il connaît beaucoup et qui se charge de le faire élever. Soliman-Pacha est un Français dont le nom est *Selve;* il a été officier au 6e de housards sous l'Empereur. Dans la retraite de Russie, il était détaché à l'état-major du maréchal Ney; il a aussi servi avec le général Piré, et, pendant les Cent-jours, il a été aide de camp du maréchal Grouchy. Il se rendit après les Cent-jours en Égypte, avec l'intention de passer en Perse; Méhemet-Ali le retint. Depuis cette époque, il a toujours servi en Égypte, où il a dirigé l'instruction à la française des troupes égyptiennes. C'est un homme de soixante-trois ans, bien conservé, assez gros et plein d'esprit.

Soliman-Pacha a dîné chez moi; j'avais réuni les autorités et quelques officiers. Sa conversation a été intéressante, il dit que la mémoire de l'empereur Napoléon est présente et respectée en Égypte. Le général Desaix est fort estimé, les Égyptiens font moins de cas du général Kléber à cause de sa fierté et de sa rudesse.

4. — Soliman-Pacha a vu manœuvrer mes troupes, il a été surtout frappé de l'artillerie; celle de l'Égypte est encore dans l'enfance, il voudrait la mettre sur le même pied que celle de France.

5. — Ibrahim-Pacha est arrivé hier à Port-Vendres. L'équipage a un aspect dégoûtant et rendu bizarre à cause des longs cabans blancs qui couvrent les matelots, on dirait des moines en capuchon. Une musique un peu maigre a joué la *Marseillaise* et la *Parisienne.* Ibrahim contemplait, pendant ce temps-là, les curieux groupés sur le rivage. Ibrahim restera deux jours à Port-Vendres pour expédier des dépêches à son père Méhémet-Ali. Soliman-Pacha m'a dit qu'Ibrahim voulait demander à son père, par le retour de son bâtiment, la permission d'aller à Paris qu'il n'a pas encore. Ibrahim-Pacha a dit qu'il recevrait à son bord les dames qui iraient le visiter; il n'y en aura pas beaucoup.

6. — Ibrahim-Pacha est arrivé à Perpignan à trois heures de l'après-midi; les honneurs de prince français lui ont été rendus. Une salve de vingt et un coups de canon a été tirée.

Je lui ai adressé un bout de discours, je lui ai parlé de Koniah et de Nesib; il a été gracieux dans sa réponse; les troupes bordaient la haie, la population était sur pied. Ibrahim-Pacha avait l'air enchanté, il a dîné chez moi avec neuf personnes de sa suite; Ibrahim nous a raconté qu'il a dîné avec Don Carlos chez le roi de Sardaigne. Don Carlos, selon lui, n'a pas de tête et est stupide.

Ibrahim-Pacha a des yeux spirituels et vifs, son visage est marqué de petite vérole, ses manières sont libres et annoncent le désir d'être agréable, il ne manque ni de malice ni de finesse, il est petit, replet, le cou court, le visage long, une barbe blanche. Il marche difficilement à cause de son embonpoint, il se dandine beaucoup, il est vêtu magnifiquement, avec plusieurs décorations en diamant; il a comme les personnes de sa suite une veste rouge couverte de galons d'or, une longue ceinture de drap d'or. Étant encore malade d'une opération qu'il a subie, il y a quinze jours, il n'a pu voir les troupes; il s'arrêtera à Perpignan, à son retour des eaux du Vernet où il va passer deux mois et demi.

7. — Ibrahim-Pacha m'a dit qu'il était content de son voyage en Europe : 1° parce qu'il désirait voir le pays; 2° pour sa santé; 3° parce qu'il y a une grande tête en Europe, celle du roi des Français, et il m'a parlé de son bonheur de le voir. Il m'a dit qu'il était satisfait de sa réception à Perpignan. Je lui ai dit que j'en suis d'autant plus heureux que le Roi a à cœur qu'il soit bien accueilli dans son royaume. Ibrahim a été fort applaudi au spectacle, le public a demandé la *Marseillaise*, il l'a applaudie; on m'a expliqué que Son Altesse aimait la *Marseillaise*, parce qu'au moment de l'attaque de Koniah il l'avait fait jouer aux musiques de tous les régiments.

Soliman-Pacha m'a raconté qu'après la bataille de Koniah, le colonel Duhamel, envoyé par l'empereur de Russie, était arrivé pour lui faire des observations sur sa marche; Ibrahim-Pacha ne les écoutait pas; le colonel Duhamel lui dit : « Mon maître n'aime pas les révoltés. » Ibrahim-Pacha reprit : « Quand on est à la tête de 40,000 hommes, on n'est

pas un révolté, on fait la guerre. » Puis il donna l'ordre à l'oreille de Soliman-Pacha de faire jouer la *Marseillaise* et la *Parisienne*, et il regardait malignement le colonel Duhamel, pendant qu'on jouait ces airs.

Soliman-Pacha a dîné chez moi aujourd'hui, il ne partira que demain pour le Vernet; nous avons causé guerre et comment il faut la faire aux Arabes. Il croit par exemple, comme moi, qu'il faudrait en Algérie avoir des colonnes mobiles de 1,200 et de 600 chevaux, sans infanterie. Cela lui a réussi avec les Druses et dans l'Arabie Heureuse. Si je suis envoyé un jour en Algérie, ce qu'il m'a dit ne me sera pas inutile.

Soliman-Pacha a fait deux remarques justes sur notre artillerie : d'abord que, faute de porte-traits, les chevaux s'empêtrent, et ensuite que, si les caissons étaient suspendus, les munitions ne s'empileraient pas et se conserveraient mieux.

8. — Ibrahim-Pacha a quitté Perpignan pour se rendre au Vernet, les troupes faisaient la haie; je l'ai escorté à cheval jusqu'à deux kilomètres de la place, il m'a été impossible de l'empêcher de descendre de voiture pour me faire ses adieux. Pendant le déjeuner il m'a dit : « Si vous voyagez jamais en Égypte, descendez directement à mon palais. — Je serais heureux, lui ai-je répondu, de faire ma cour à Votre Altesse (1). — Je ne voudrais pas vous revoir à ce titre, mais vous recevoir comme un frère. » En quittant la salle à manger, pour aller dans son salon, Ibrahim a vu beaucoup de femmes de la société sur le palier de l'escalier, il les a fait entrer, asseoir, et leur a fait offrir du café par Soliman-Pacha.

10. — Ibrahim-Pacha est arrivé au Vernet le 8 décembre, à six heures du soir. Une compagnie du 8e léger et 25 chasseurs à cheval destinés à faire le service auprès de sa personne, sous les ordres du chef d'escadron Cassaignoles, étaient sous les armes. Ibrahim-Pacha n'a pas voulu de factionnaire. Le

(1) En 1864, Mme de Beaulaincourt fit un voyage en Égypte; elle fut reçue en audience par la « Grande Princesse », veuve d'Ibrahim-Pacha, qui lui parla du maréchal de Castellane et du bon souvenir qu'Ibrahim-Pacha avait gardé de lui. En honneur de son père, Mme de Beaulaincourt reçut en Égypte le meilleur accueil.

conseil municipal et le curé lui ont fait deux discours sous deux arcs de triomphe.

16. — L'expédition de Madagascar ne sera pas prête pour la fin de janvier, comme on l'espérait. Les troupes de débarquement seront commandées par le maréchal de camp Duvivier. On redoute l'effet du climat sur les troupes ; un officier de marine, qui connaît bien ce pays, ne doute pas que, si on est forcé de faire camper les troupes à terre pendant quelques nuits, on n'en perde au moins la moitié.

1846

1er janvier. — Les résultats de ma dernière inspection me prouvent que les capacités s'en vont et diminuent de plus en plus dans l'armée. Le général Aupick m'écrit de Paris à ce sujet : « Avec un appareil de prétendues fortes études, nos collèges nous donnent de bien pauvres résultats ; des examens viennent d'avoir lieu dans cette capitale, examens auxquels ont pris part trois ou quatre cents jeunes gens ; plusieurs d'entre eux avaient fait leur rhétorique et leur philosophie et ne savaient pas l'orthographe ; remarquez bien que je ne prétends pas parler des difficultés trop nombreuses et réelles de la langue française, non, ils étaient étrangers aux règles les plus simples, les plus communes ; c'étaient de vraies cuisinières en pantalons. »

Ces prétendues fortes études, dont l'Université se vante, se réduisent donc souvent à faire de prétendus savants ; savoir l'orthographe devrait être la condition *sine quâ non* de l'admission à l'École militaire, je dirai plus, de la nomination au grade de sous-lieutenant en temps de paix. On fait beaucoup trop légèrement sous-lieutenants, à cause de leur ancienneté, des sergents sans éducation ; cela a, de plus, l'inconvénient de dégoûter les jeunes gens bien élevés. Il y en aurait bien davantage dans les corps, si on ne leur faisait pas attendre aussi longtemps les épaulettes, pour les donner à des incapables, par la raison qu'ils sont anciens. C'est plus commode

pour les colonels que de choisir. Le peu de soin mis depuis 1830 dans le choix des sous-lieutenants est la cause de la diminution des capacités. J'ai fait écrire un officier, sorti de l'École militaire en octobre dernier; il a fait des fautes d'orthographe.

2. — Ibrahim-Pacha a passé au Vernet la revue de la compagnie de carabiniers du 8e léger, lui a fait exécuter le maniement des armes, les mouvements de l'école de peloton, et il a été satisfait. Son Altesse a fait monter dans sa chambre un carabinier, a examiné son armement, son équipement, les effets contenus dans son sac, le lui a fait défaire et refaire en sa présence, puis lui a demandé son livret pour en prendre copie. Son Altesse a admiré la concordance entre le numérotage des effets et celui du livret, et elle a donné un napoléon au carabinier. Après cette petite revue, Ibrahim-Pacha a gardé près de lui Soliman-Pacha, le chef d'escadron Cassaignoles, et le capitaine d'infanterie pour faire sa partie de whist; il a pris goût à ce jeu.

20. — Le lieutenant-colonel Dumontey, du 19e léger, m'écrit de Constantine :

« Je vous écris aujourd'hui pour vous annoncer un malheur affreux arrivé à la colonne expéditionnaire partie de Constantine, le 9 décembre dernier, sous les ordres du général Levasseur. Le but de cette sortie était de ramener à l'ordre quelques tribus qui se trouvent entre Sétif et Batna. Il y a eu quelques combats livrés à notre avantage, et, tout étant rentré dans l'ordre, il ne s'agissait plus que de revenir, afin de ne pas être surpris par le mauvais temps dans un pays aussi froid. On était déjà à une certaine distance du théâtre de la guerre, quand le général fit revenir les troupes sur leurs pas pour brûler deux gourbis qui avaient été oubliés : fatale idée, comme vous allez en juger.

« Afin de tomber à l'improviste sur ces villages, le général fit gravir une montagne des plus élevées, et dans la nuit du 1er au 2 janvier, il tomba tant de neige que les tentes de nos soldats étaient couvertes, les bêtes étaient ensevelies, la cavalerie a eu bien de la peine à retrouver ses chevaux. Le colonel Bous-

carin, des spahis, a trouvé à prix d'argent un guide qui leur a montré la route de Sétif. C'était le point le plus rapproché du lieu où se trouvait l'armée (dix-sept lieues); de distance en distance, le colonel plaçait des jalonneurs pour indiquer le passage à l'infanterie.

« Le général avait pris les devants, les officiers se sauvaient comme ils pouvaient, enfin il y a eu une débandade, une espèce de « sauve qui peut » qui est à déplorer. Les soldats, pour mieux marcher, avaient jeté leurs armes et leurs effets, mais une grande partie de ces malheureux, harassés de fatigue ou manquant de courage, se couchaient sur la neige, et il faisait un tel froid qu'ils étaient instantanément gelés; les malades montaient sur les cacolets, mais ils n'y restaient pas longtemps sans mourir de froid; aussi partout rencontrait-on des cadavres qui ont guidé l'arrière-garde pour arriver jusqu'à Sétif. Les dernières nouvelles reçues nous disent que l'on a déjà retrouvé 200 cadavres, et qu'il manque encore 800 hommes à l'appel, plus 150 fusils; le matériel de campement et la caisse du 43e de ligne qui renferme trois mille francs ont aussi été perdus. Pour vous donner une idée du froid, je vais vous citer un fait : six cavaliers du régiment de M. Noël sont entrés dans Sétif, conduits par leurs chevaux; ceux-ci sont arrivés à l'écurie sans que les cavaliers descendissent, on alla à eux, on les toucha, ils étaient gelés..... aussi les soldats ont surnommé cette campagne la *campagne de Russie en Afrique* ».

30. — En apprenant le désastre de la colonne Levasseur, j'ai cru devoir, malgré la répugnance que j'aurais à servir sous le maréchal Bugeaud, offrir mes services pour être employé en Afrique, n'importe comment. Le ministre de la guerre de Saint-Yon m'a refusé; il m'écrit : « L'envoi d'un lieutenant général en Afrique est subordonné à une vacance dans les commandements de division; il n'en existe aucune en ce moment, et dans cet état de choses je ne peux que vous exprimer le regret de ne pouvoir accéder au vœu que vous m'avez fait connaître; mais votre présence est trop utile où vous êtes, pour que, pour mon compte, je ne désire pas vous voir conserver longtemps le commandement de la 21e division. »

31. — J'ai la satisfaction d'apprendre, par une lettre du général Changarnier, datée de Paris du 27 janvier, que mon fils Pierre est nommé membre de la Légion d'honneur.

5 février. — Ibrahim-Pacha ayant pris un rhume, ne pourra venir à mon bal costumé dont il avait fixé le jour. Soliman-Pacha; son fils, Scander-Bey; le maréchal de camp Ibrahim-Bey; son aide de camp, le colonel Bonfort, d'origine française, et les officiers d'ordonnance, sont arrivés à Perpignan pour y assister.

6. — Mon bal costumé a été magnifique; à neuf heures, les salons étaient combles, il y avait cent dix femmes, beaucoup de jolies, au moins six cents personnes; sauf quarante-deux habits noirs, pères ou maris de femmes, auxquels il avait bien fallu donner des exemptions, tous les hommes étaient en uniforme ou travestis; une musique dans la cour jouait à l'entrée de chaque femme, les salons étaient bien éclairés, il y avait des costumes charmants, hommes et femmes avaient rivalisé à cet égard. A onze heures du soir, étant à l'extrémité du salon, j'ai vu un grand mouvement, on criait : Ibrahim! Ibrahim! on applaudissait. Je l'ai aperçu alors au milieu de la foule, marchant vers moi, et riant, et battant des mains. Son Altesse, à ma vue, a poussé un cri de joie; elle était suivie du docteur Lallemand et du jeune Nubar.

Ibrahim-Pacha était enchanté, il s'arrêtait pour contempler avec satisfaction les yeux expressifs des femmes du Midi. Un bal travesti était un spectacle nouveau pour le pacha; il était heureux de la joie causée par sa présence inattendue et des applaudissements dont il a été salué à son entrée; il jouissait de m'avoir surpris agréablement.

Le docteur Lallemand, sachant Ibrahim fort contrarié de ne pouvoir venir à mon bal, lui a donné, à trois heures, la permission d'y venir. Le pacha a fait sur-le-champ demander des chevaux de poste et a prié à dîner le chef d'escadron Cassaignoles, commandant les troupes au Vernet. A sept heures du soir, il a dit aux personnes réunies dans son salon : « Je vais à Perpignan, voir ce qui se passe chez le général Castellane »; il a emmené le chef d'escadron, l'a fait monter dans sa voi-

ture, et il est parti. Une fois dans la voiture, il a dit au chef d'escadron : « De cette manière-là vous ne pourrez pas prévenir le général Castellane. » Pendant la route, Son Altesse pressait sans cesse les postillons, et il a fait en quatre heures les 56 kilomètres qui séparent le Vernet de Perpignan. Son Altesse avait donné l'ordre de le conduire directement chez moi; il a monté l'escalier en battant des mains et en criant : « Général! général! » Au bas de l'escalier, il a saisi la giberne d'un planton qui se précipitait pour me prévenir et l'en a empêché. Son entrée à onze heures du soir a été un véritable coup de théâtre.

7. — Ibrahim a couché à Perpignan à l'hôtel de l'Europe; j'ai été l'y voir le matin; nous avons causé gaiement de toutes choses, même de l'Algérie. Il croit que la différence de religion sera la plus grande difficulté que nous aurons à vaincre dans ce pays.

Il est reparti pour le Vernet à dix heures et demie du matin.

9. — Le 2 février, il a été décidé, au conseil des ministres, que M. le duc d'Aumale irait dans un mois en Algérie, où, par ses efforts, par son exemple et par ses conseils, il pourra contribuer à ramener les idées d'ordre et de discipline dont l'absence se fait sentir dans les hauts rangs de l'armée, beaucoup plus que parmi les soldats.

Le ministère, dit-on, met Mgr le duc d'Aumale à la disposition de M. le maréchal Bugeaud comme conseil, sans aucune arrière-pensée; non seulement Son Altesse Royale se trouvera dans une position fausse, mais elle ne pourra faire le bien; il faudrait qu'elle fût en Afrique comme vice-roi, ou au moins avec l'autorité nécessaire pour se faire obéir même du maréchal Bugeaud.

13. — J'ai été au Vernet voir Ibrahim-Pacha, qui m'a reçu avec son amabilité ordinaire. Dans la salle à manger, chose inouïe, il n'y avait pas de feu; il m'a fait placer vis-à-vis de lui, il avait à sa droite la sœur du docteur Lallemand, à sa gauche une autre femme. J'avais à côté de moi la femme du capitaine commandant la place de Villefranche, laide péronnelle qui se trouve perdue en province et qui ne peut vivre qu'à

Paris; elle y est probablement logée au sixième étage. Après le dîner, nous sommes passés au salon, j'ai joué au whist avec Ibrahim. La société est arrivée, la musique du 8e léger a joué des contredanses. Ibrahim-Pacha est enchanté que je lui aie envoyé cette musique.

Ibrahim a causé avec moi au moyen de son interprète. Il m'a demandé pourquoi la garde n'a pas donné à la Moskova, et il m'a fait beaucoup de questions sur nos officiers, etc. Je lui ai parlé du plaisir qu'il aurait à aller à l'Opéra voir nos danseuses; il m'a répondu : « Sûrement, j'irai, mais lorsque je n'aurai rien de mieux à faire; ce que je veux, c'est examiner avec soin vos manufactures... » Ce pacha a de grands instincts, puis, à côté de cela, faute de civilisation, Ibrahim se montre un grand enfant. Après avoir causé sérieusement avec moi, il trouvait charmant d'aller pousser un cri sauvage dans l'oreille des femmes, au moment où elles s'y attendaient le moins; si elles faisaient un soubresaut, il prenait une figure de jubilation; puis il allait avec son interprète leur faire compliment sur leur toilette, cela ne peut être sur leur figure, car elles sont plus laides les unes que les autres.

4 mars. — Ibrahim-Pacha aime, je crois, les surprises, il m'est tombé à Perpignan comme une bombe, aujourd'hui, avec Soliman-Pacha et sa suite; il m'a raconté qu'il s'ennuyait au Vernet et qu'il était venu passer deux heures à Perpignan; il voulait voir les puits artésiens de M. Durand, il y a renoncé. Suivant son usage, il m'a fait force questions sur le militaire.

Ibrahim avait vu de la route un bataillon du 25e de ligne qui faisait l'école des ponts, je lui ai offert de le voir en s'en allant. Les troupes sont habituées à Perpignan à se réunir promptement en tenue de guerre. J'ai fait battre la marche de la division; au bout d'une demi-heure, les troupes étaient réunies sur le point de la rivière où un détachement d'artillerie montrait au 25e de ligne à construire un pont sur avant-train. Ibrahim a examiné le pont, y a fait passer deux bataillons, puis on l'a retiré devant lui. Les troupes de différentes armes, bien tenues, quoique peu nombreuses, avaient bon air. J'ai fait passer un bras de rivière à des voltigeurs en croupe

des chasseurs, ce qui a plu à Ibrahim-Pacha. Il m'a remercié, préférant beaucoup, m'a-t-il dit, avoir vu les troupes que les puits artésiens.

Il retourne au Vernet, ce qui lui fera cent douze kilomètres pour avoir passé deux heures à Perpignan.

9. — Le duc d'Aumale part pour l'Algérie sans instructions; sa candidature comme vice-roi ne gagne pas dans la Chambre, au contraire; dans mon opinion, cela est très fâcheux, car ce serait la meilleure combinaison.

On a donné à M. Bugeaud 100,000 hommes et 100 millions, deux ou trois fois plus qu'à ses prédécesseurs, et, au bout de tout cela, il se trouve que notre cavalerie est détruite, notre infanterie exténuée, et qu'aucun résultat n'est obtenu. Le désordre est partout, et le découragement s'empare de tous les esprits. Tel est le bilan de la situation de l'Algérie.

Le général Bourgon m'a raconté la curieuse tenue du maréchal Bugeaud. Il portait un grand chapeau rond gris avec une plume, il le laissa pour prendre une casquette à deux visières, sur laquelle les soldats firent une chanson. Il lui est arrivé de rassembler dans sa tente les colonels pour leur donner des ordres, en bonnet de coton; il croit faire par là de la popularité.

12. — Deux escadrons du 5e de housards sont arrivés à Perpignan; ils vont s'embarquer à Port-Vendres pour Philippeville, ils sont commandés par le lieutenant-colonel Durringer. Je leur ai rappelé que j'ai formé ce régiment et que je l'ai commandé pendant sept ans. J'ai revu cet uniforme avec plaisir, les officiers ont dîné chez moi.

Ibrahim-Pacha est arrivé de nouveau à l'improviste; il m'a fait l'honneur de dîner chez moi : j'avais justement un grand dîner à l'occasion du passage de la 2e colonne du 5e de housards. Il est resté jusqu'à dix heures du soir à jouer à l'écarté. Son Altesse m'a dit que sachant que je devais bientôt partir à Paris, elle avait le désir de voir les troupes avant mon départ, et elle a fait dire par exprès à Soliman-Pacha, au Vernet, de se rendre demain à Perpignan.

Ibrahim-Pacha a passé en revue les troupes de la garnison

jolie figure son chemin dans le monde. Il était en dernier lieu consul général et chargé d'affaires en Égypte. Le ministre des affaires étrangères l'envoie auprès d'Ibrahim-Pacha pour le conduire à Paris.

M. de La Valette a la mission de faire partir Ibrahim-Pacha le plus tôt possible du Vernet; le Roi veut l'avoir à Paris le 1er mai et en être débarrassé à l'époque de l'arrivée de la reine d'Angleterre.

Le duc de Luynes a épousé, le 23 mars, la vicomtesse Jules de Contades, dans la chapelle de Dampierre; ils ont chacun de quarante-deux à quarante-trois ans. Le duc de Luynes, excessivement riche, s'est jusqu'ici exclusivement occupé de science.

Je suis arrivé à Toulouse à trois heures et demie du matin, et à Agen à sept heures du soir.

3 avril. — Je suis descendu à l'hôtel de France, j'ai envoyé ma voiture à Bordeaux, avec mon secrétaire M. Noguès, et je me suis embarqué sur le bateau à vapeur pour me rendre dans cette ville. J'ai trouvé sur le bateau le sous-lieutenant Martinet, du 1er de cuirassiers, qui a eu le prix de vertu Montyon, quand il était adjudant dans ce régiment.

5. — Je suis arrivé à Bordeaux à quatre heures et demie; le général de division Castelbajac n'était pas chez lui, l'archevêque non plus. J'ai été voir M. Soye, ancien sous-lieutenant du 5e de housards et des housards de la garde, qui a fait fortune à Bordeaux comme facteur de pianos. J'ai eu occasion de lui rendre jadis quelques services; il est du petit nombre de ceux qui, une fois riches, m'ont rendu l'argent que je leur avais prêté. Je lui ai fait un grand plaisir en acceptant à dîner chez lui. Il a fait avertir un ancien sous-lieutenant, adjudant au 5e en même temps que lui, le capitaine en retraite Cuénot, qui est venu se fixer à Bordeaux auprès de son ami Soye. Toux deux m'ont reconduit ce soir à mon auberge.

7. — Je suis parti de Bordeaux le 4 avril; j'ai pris le 6, à Tours, le chemin de fer qui a été inauguré le 26 mars; je suis arrivé chez moi, à Paris, à trois heures et demie de l'après-midi. Tous mes enfants sont successivement arrivés.

J'ai appris du général Sébastiani que le général d'Hautpoul s'est permis, au comité des inspecteurs généraux, de profiter de mon absence pour blâmer mes notes en des termes inconvenants; le général Changarnier l'a vigoureusement relevé lui-même. Le général d'Hautpoul a la division la plus mal tenue de France. J'ai eu le tort de le faire remettre en activité; il est de ceux qu'on appelle « les ralliés ». Je ne suis pour rien dans sa nomination de lieutenant général, et j'ai eu bien soin de l'établir près de M. le duc de Nemours. Il est inouï qu'en sa qualité de carliste, on lui ait donné le commandement de la division de Marseille. M. d'Hautpoul a déclaré qu'il était un grand administrateur, et il ne sait pas seulement l'orthographe. Son frère, l'ancien officier d'ordonnance de l'Empereur, ancien colonel de l'artillerie de la garde royale, beaucoup plus capable que lui, est entièrement l'homme de M. le duc de Bordeaux, de sorte que M. d'Hautpoul a un pied dans les deux camps.

8. — J'ai été ce soir chez le Roi; Sa Majesté et sa famille m'ont félicité de ma guérison, j'ai causé d'Ibrahim-Pacha avec la Reine, Madame Adélaïde, la duchesse d'Orléans et les autres princesses, autour de la table de la Reine; puis le Roi m'a pris à part, et nous avons longuement devisé sur ce pacha. Je le lui ai annoncé comme un homme de grands instincts. Je me suis étendu avec le Roi sur la manière dont Ibrahim-Pacha et Soliman-Pacha pensaient que la cavalarie devait être employée en Afrique.

Mme la duchesse d'Orléans m'a beaucoup parlé de l'Espagne; j'ai fini par lui dire qu'il était bien fâcheux qu'on ne pût donner à ce pays un prince français, objet des vœux des Espagnols; je suis convaincu qu'au fond, c'est ce que le Roi désire, mais il n'ose pas. Je lui ai fait observer que dans les temps où nous vivons, les faits une fois accomplis n'éprouvent guère d'opposition. Elle m'a raconté que la France n'avait pas trop de princes français, et qu'elle avait besoin de tous ceux qu'elle avait. Je ne me suis pas montré courtisan en cette occasion-là, je me suis tu. La duchesse d'Orléans m'avait amené près de la table à thé; elle m'a dit en terminant que

le général Corbin lui a raconté que j'ai toujours le même zèle et toujours de belles troupes. « Oui, lui ai-je répondu; mais à la longue, c'est ennuyeux d'être laissé seul en arbalète, quand cela va mal partout. » Puis nous nous sommes quittés.

J'ai parlé au Roi de Soliman-Pacha; il m'a paru clairement que le grand cordon de la Légion d'honneur serait donné à Ibrahim, mais qu'on ne pensait pas du tout à l'accorder à Soliman-Pacha. Le Roi m'a dit de parler à M. Guizot de tout cela.

9. — J'ai vu le ministre de la guerre Saint-Yon; c'est, il faut l'avouer, un drôle de ministre. M. le duc de Nemours fait réellement maintenant le département de la guerre. M. de Saint-Yon l'avoue presque, en disant à chacun : « Voyez le duc de Nemours, parlez-en au duc de Nemours. » Il m'a raconté que les brigades à Paris sont données par les princes.

10. — Quelqu'un bien informé m'a assuré que le rappel du maréchal Bugeaud avait été décidé en conseil; il a fallu que les ministres insistassent; le Roi a fait de la résistance, il a fini par demander de mettre dans son rappel tous les égards possibles.

Un chef de bureau de la guerre m'a raconté que lorsqu'on veut savoir au juste la valeur d'un officier, on demande au ministre si je l'ai inspecté; alors on recherche mes notes, même dans mes anciennes inspections, pour avoir sur lui des notes exactes.

11. — J'ai vu ce soir chez Mme de Castellane lord Brougham, l'ancien ministre d'Angleterre; cet illustre jurisconsulte est grand, fort laid; il est d'une volubilité excessive et a des manières extraordinaires. On pourrait le prendre pour un fou sans lui faire injure. Il s'est fait bâtir près de Cannes, dans le Var, un magnifique château où il va passer seulement quinze jours par an. Il avait reçu une invitation à dîner de M. Dupin; il l'a acceptée et est arrivé de Cannes à Paris aujourd'hui même, jour du festin.

16. — J'ai été chez M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, où il y avait une foule de députés et de préfets. Ils sont ici pour

recevoir le mot d'ordre pour les élections. Ils s'attendent, quand ils arrivent, à avoir de grandes conversations avec M. Duchâtel, ils se trompent; c'est à peine s'il leur parle. Pour les sous-préfets, c'est bien pis; quand il en voit un à Paris, il lui dit toujours : « Quand partez-vous? »

Ce soir, vers cinq heures et demie, au moment où le Roi revenait de la promenade et traversait le parc de Fontainebleau, un homme, monté sur un mur, a tiré sur Sa Majesté. La Reine, Madame Adélaïde, Mme la duchesse de Nemours, le prince et la princesse de Salerne étaient dans la voiture du Roi, personne n'a été atteint, deux balles ont coupé les franges du char à bancs, une bourre tombée entre le Roi et la Reine a été ramassée par la Reine.

18. — Le Roi a reçu la Chambre des pairs et celle des députés qui se sont rendues aux Tuileries en masse. Le Roi a parlé à plusieurs pairs avec beaucoup de liberté d'esprit; la famille royale était fort triste, la Reine et Madame Adélaïde particulièrement, des larmes s'échappaient de leurs yeux; c'est la septième tentative d'assassinat sur la personne du Roi. Cela n'a pas fait autant d'effet dans Paris que je l'aurais cru.

Ce soir, il y a eu grande réception aux Tuileries, la foule était grande, quoiqu'on n'y restât qu'un instant; il était difficile de parvenir jusqu'au Roi et aux princesses. La Reine et Madame Adélaïde paraissaient très fatiguées et accablées. Le Roi entretenait ceux auxquels il parlait, particulièrement de la Reine et du pauvre état où cet attentat l'a mise. Il cause toujours avec la même liberté d'esprit, tout en paraissant un peu fatigué.

19. — Malgré une pluie épouvantable, une foule de fashionables, hommes et femmes, assistaient à la course au clocher de la Croix-de-Berny; onze chevaux, tous anglais, ont couru; un grand nombre de membres du Jockey-Club de Londres étaient venus à Paris exprès pour cette course.

La commission de la Chambre des pairs pour la loi sur Port-Vendres avait exprimé, en 1845, le vœu que le ministre de la marine se mît en mesure de présenter aux Chambres, à la session actuelle, les projets pour le bassin militaire et les

établissements nécessaires à la marine dans le port. Les terrains seuls sont achetés, et, au 15 avril, l'ingénieur de la marine à Port-Vendres n'avait pas encore reçu l'ordre de s'occuper de ces projets. La réponse de M. Boucher, directeur des ports, est caractéristique : « Nous n'aurons pas demain la guerre avec l'Angleterre. » C'est avec de pareilles raisons qu'on ne fait rien; les Anglais en agissent bien différemment, ils travaillent avec activité pendant la paix et sont prêts quand la guerre éclate.

24. — Ibrahim-Pacha est arrivé à Paris, venant de Tours par le chemin de fer; des voitures du Roi l'attendaient au débarcadère. Le colonel Thiery, aide de camp de M. le duc de Montpensier, qui a été en Égypte avec ce prince, fait le service auprès de lui, pendant son séjour à Paris.

J'ai causé longtemps avec Ibrahim-Pacha et le duc de Montpensier; il a dit que, sauf de le faire monter au ciel, j'avais tout fait pour lui.

Ibrahim-Pacha a été reçu par le Roi, auquel il a été présenté par l'ambassadeur turc; il a dîné chez le Roi. J'ai été le soir chez Sa Majesté, qui m'a dit qu'Ibrahim-Pacha s'était loué de ma réception; le Roi m'a dit qu'il lui avait envoyé un billard de Boule. Je sortais lorsque le Roi a couru après moi pour me dire qu'il ne voulait pas me laisser échapper, et c'est alors qu'il a longuement causé avec moi sur Ibrahim-Pacha.

1er mai. — La fête du Roi a été favorisée par un beau temps. Ibrahim-Pacha a voulu assister avec son grand costume rouge à toutes les réceptions du Roi; cela faisait fort bon effet. Le Roi lui a passé le grand cordon de la Légion d'honneur autour du corps.

Il y a eu un beau bal chez la duchesse de Praslin. Ibrahim-Pacha y est venu avec son seul interprète, Nubar, et le colonel Thiery.

Les autres personnes de la suite d'Ibrahim, fatiguées des courses auxquelles on les soumet, s'étaient couchées; on avait fait, dans la journée, manœuvrer les troupes devant Ibrahim; je lui ai demandé s'il en avait été content, en lui

exprimant le regret de n'avoir pas pu lui en présenter autant; il m'a répondu : « Pour la quantité, oui; mais, pour la qualité, les vôtres sont meilleures et plus instruites. » Je lui ai présenté ma femme, ma fille Contades; il leur a encore raconté qu'à moins de le faire monter au ciel, j'avais fait tout pour lui. Il paraît que c'est sa phrase favorite.

8. — J'ai dîné chez M. Guizot avec Ibrahim-Pacha et tous les ministres, un fort beau festin, par ma foi! M. Guizot a fait placer dans son salon les portraits en pied du Roi et de la Reine, faits par Winterhalter, que Leurs Majestés lui ont donnés; ils sont magnifiques.

J'ai présenté le docteur Lallemand au ministre du commerce, avec lequel il a longtemps causé. Ce docteur, malgré ses idées communistes, était enchanté d'être de ce dîner. Il y avait aussi le spirituel interprète d'Ibrahim, Nubar, qui est plein de tact; il a vingt-deux ans, une figure charmante. Il est fatigué de la vie qu'il mène, car il ne quitte pas Ibrahim d'un pas, pour traduire ce qu'on lui dit, ce qu'il répond. Il le fait avec une facilité remarquable; la besogne n'en est pas moins fatigante et délicate (1). Son rôle est important, un maladroit pourrait tout gâter.

10. — J'ai été ce soir à l'Hôtel de ville, où le préfet de la Seine, comte de Rambuteau, avait donné un grand dîner à Ibrahim-Pacha, à ses deux fils et à son frère qui sont ici à l'École égyptienne.

Ibrahim-Pacha était appuyé contre une fenêtre au milieu de sa suite. Je lui ai fait de loin une révérence qu'il m'a courtoisement rendue; puis M. Nubar est venu pour me prier de m'approcher de Son Altesse, qui m'a tendu la main et m'a dit que si elle n'était pas venue au-devant de moi lorsqu'elle m'avait aperçu, c'est qu'on l'avait placée là comme un soldat, et qu'elle ne pouvait pas en bouger. Il m'a fait ensuite asseoir auprès de lui. Je tenais à ce qu'il allât chez la princesse de Beauvau, née Mortemart, qui donnait un bal qu'il avait

(1) La carrière de Nubar-Pacha a justifié le jugement du maréchal de Castellane; il a tenu une grande place en Égypte, où, étant premier ministre, il a organisé la réforme judiciaire.

refusé. Je lui ai dit : « Votre Altesse aime les surprises, il faut lui en faire une. » L'affaire a été convenue.

On a dansé chez M. de Rambuteau. Je suis parti en avant pour l'hôtel de Mortemart afin de leur annoncer son arrivée, ce qui a été une grande joie pour la charmante Berthe de Mortemart, princesse de Beauvau, qui s'intitule toujours mon aide de camp, depuis qu'elle est venue à Perpignan.

Ibrahim-Pacha est arrivé; le duc et la duchesse de Mortemart, le prince et la princesse de Beauvau ont été au-devant de lui et l'ont beaucoup remercié; il a répondu que du moment que le général Castellane l'en avait prié, il ne pouvait rien lui refuser. Je l'en ai remercié et lui ai dit qu'il ne pouvait me faire plus de plaisir qu'en étant aimable pour le duc de Mortemart, mon ami intime, et pour sa charmante fille que j'aime beaucoup. Il a été très obligeant pour tout le monde et a fait grand effet dans ce bal, qui était fort beau.

15. — Ibrahim-Pacha est venu ce soir chez Mme de Castellane; il m'avait demandé le matin si elle y serait; il y avait une douzaine de femmes, une vingtaine d'hommes, à peu près la société de chaque soir. Son Altesse était pour la première fois à une soirée non priée. Il a demandé si c'était là l'intérieur d'une famille, il est parti très satisfait.

22. — Ma fille Contades a donné un très joli petit bal : il y a là toute une génération à moi inconnue; c'est pour moi comme une espèce de fantasmagorie : ma position me semble avoir quelque analogie avec celle d'Ibrahim-Pacha qui y est venu.

Ibrahim est furieux contre Mme de Mirbel, qui lui avait promis de faire en une heure son portrait en miniature; elle l'a obligé à poser pendant une foule de séances.

23. — J'ai dîné avec Ibrahim chez le ministre des finances Lacave-Laplagne. J'étais à côté de lui, il a causé avec moi presque tout le temps; il m'a demandé ce que nous avions fait, le matin, à la Chambre des pairs; j'ai répondu que des interpellations avaient été faites, à propos de nos malheureux soldats prisonniers, massacrés par Abd-el-Kader, et il s'est mis à rire de tout son cœur, en s'écriant : « Comment se fait-il qu'on s'occupe des morts? »

25. — Il y a eu au Champ de Mars une grande revue pour Ibrahim-Pacha; il y avait de 25 à 26,000 hommes. L'infanterie a généralement mal défilé, les officiers trop en avant de leur peloton. M. le duc de Nemours a fait les honneurs de la revue à Ibrahim, qui était revêtu de son grand costume rouge.

Le maréchal Bugeaud a donné sa démission, le gouvernement la refuse parce qu'il ne voudrait pas qu'il vienne à Paris avant la clôture des Chambres; son rappel n'en est pas moins décidé, il aura lieu plus tard.

L'indifférence politique est portée cette année à un point incroyable, chacun ne s'occupe plus que de chemins de fer, que de gagner de l'argent par un moyen quelconque; de gloire nationale, de prospérité du pays, il n'en est plus question.

28. — A l'arrivée d'Ibrahim-Pacha, le docteur Lallemand lui a présenté un dentiste pour lui faire un râtelier de quatre dents. Ibrahim-Pacha a été bien étonné quand le dentiste lui a apporté une note de 20,000 francs. Le docteur Lallemand, lui, a demandé 150,000 francs. Ibrahim-Pacha a eu la faiblesse de les payer. La conduite du docteur Lallemand est vraiment honteuse, et j'en suis très fâché pour la triste idée que cela va donner à Ibrahim-Pacha de notre nation.

Au reste, on ne peut plus, au positif, être malade à Paris, où les médecins connus prennent maintenant 10 francs par visite, au minimum. A côté de cela, beaucoup de jeunes médecins de talent meurent de faim.

2 juin. — J'ai été, ce soir, prendre congé d'Ibrahim-Pacha, qui m'a souhaité toute sorte de biens, et nous nous sommes quittés les meilleurs amis du monde; il est resté à Paris du 26 avril au 3 juin.

3. — La Cour des pairs s'est assemblée pour juger Lecomte; nous avons entendu quarante témoins, la séance a duré sept heures. Lecomte n'a aucun complice politique, il ne montre aucun regret et tient seulement à persuader qu'il était dans son droit, parce que, suivant lui, on lui a fait une injustice.

5. — Nous nous sommes rendus à la Cour des pairs, comme

hier, à onze heures et demie du matin. Ce n'est qu'à trois heures que la Cour est entrée dans la salle des délibérations. A l'unanimité, Lecomte a été déclaré coupable; puis, pour la peine, chacun a prononcé à haute voix, après que le président a eu lu les articles du Code pénal : les uns ont voté pour la peine des parricides, les autres pour la peine capitale, les moins anciens pairs votant les premiers. Lorsque le tour de M. Victor Hugo est arrivé, il a dit en termes romanesques qu'il croyait à l'aberration mentale de Lecomte et qu'il votait pour la détention perpétuelle. On disait que nous aurions, à cet égard, un grand discours de M. Victor Hugo; il ne nous aurait pas manqué si la séance avait été publique.

Cent quatre-vingt-seize pairs ont voté pour la peine des parricides, trente-trois pour la peine capitale, trois pour la détention perpétuelle. Une discussion s'est élevée : M. le président Teste pensant qu'on devait mettre dans l'arrêt qu'il avait été dégradé de la Légion d'honneur, le chancelier Pasquier a eu la malheureuse idée de dire que cela ne s'était fait que pour le maréchal Ney, et cela en présence du prince de la Moskowa, son fils. Il a été prouvé que la dégradation de la Légion d'honneur n'était prononcée qu'après la lecture de l'arrêt par le président, sur le réquisitoire du procureur général; celui de M. Hébert était prêt. Tout le monde s'attendait à ce qu'après la lecture de l'arrêt, il le ferait. M. Pasquier n'a jamais voulu, et le procureur général a dû le lui remettre, signé de lui. A six heures, la séance est redevenue publique, et l'arrêt a été prononcé hors de la présence de l'accusé, comme cela se pratique à la Cour des pairs; l'avocat de l'accusé était seul présent. M. Pasquier a eu le tort de le laisser assis.

7. — M. Duvergier a été porter au Roi le recours en grâce de Lecomte; il a fait une grande impression sur Sa Majesté, qui était très disposée à commuer sa peine. Malgré les efforts du Roi, il a été décidé en conseil que Lecomte serait exécuté.

19. — La Chambre des pairs a eu aujourd'hui une séance qui n'avait pas d'exemple dans ses annales, et qui est une nouvelle preuve de sa décadence et de son détestable mode de recrutement. Pendant une demi-heure, le prince de la

Moskowa, à propos du jugement de son père, a insulté ses juges, et en particulier le chancelier Pasquier qui présidait la Chambre. M. le chancelier a été très faible dans sa réponse ; le fait est qu'il a quatre-vingts ans, et qu'il n'est plus en état de diriger une Chambre aussi singulièrement composée. Sur trois cent six membres, il y en a encore trente-trois qui ont siégé ou qui sont fils de pairs ayant siégé, lors du jugement du maréchal Ney, dont la culpabilité pour fait de trahison a, sur cent soixante et un pairs présents, été déclarée par cent soixante voix.

M. le prince de la Moskowa a dit dans son discours : « Ah ! si quelqu'un dans cette enceinte veut réclamer une part de solidarité quelconque dans un fait juridique que les honnêtes gens de tous les pays repoussent aujourd'hui, que cette personne se lève. Je lui donnerai acte de cette singulière marque de courage. »

Je me suis levé dans la Chambre, ce qui a produit un mouvement; le curieux est que M. de Tascher, qui était près de moi et qui est dans une position identique à la mienne, m'a dit : « Très bien »; mais, comme les autres, il est resté à sa place.

Ni moi, ni mes enfants ne renieront jamais mon père, l'homme le plus respectable qui ait jamais existé. Nous ne sommes point des fils d'assassin, et nous défendrons sa mémoire comme nous le devons.

Après le discours du prince de la Moskowa, je suis resté environ dix minutes à la tribune à lutter contre un bruit scandaleux, après quoi, cependant, on a consenti à entendre, en silence, les flasques paroles du chancelier.

26. — Le lieutenant général Lamoricière est venu me voir; c'est un petit homme assez gros. Sa figure n'annonce rien de distingué; il se dit souffrant de rhumatismes. Il ne croit pas au rappel du maréchal Bugeaud. Ce qu'il voudrait, c'est le remplacer, mais il ne l'espère pas. Il se présente aux élections en Bretagne. Il est de Nantes et espère être nommé à Cholet. Il ne manque pas d'esprit, il m'a dit qu'il avait besoin de tous les partis à la Chambre des députés, à cause de sa position en

Afrique. Il est positif, cependant, que s'il était membre de la Chambre des députés, il ne pourrait siéger sans voter d'un côté ou de l'autre, et la position dans laquelle il se trouve, étant loué à la fois par les journaux de la gauche et par ceux du gouvernement (ce à quoi il est parvenu avec habileté), ne pourrait se prolonger.

29. — Aujourd'hui a commencé la discussion sur les crédits d'Afrique. M. de Boissy d'Anglas a parlé contre le système qui est suivi. Je lui ai succédé à la tribune. Voilà plusieurs fois que j'appelle sans succès, et je le déplore, l'attention des Chambres et du gouvernement sur la position pécuniaire des officiers des grades inférieurs de l'armée d'Afrique. Je les supplie de soulager leur misère. Comment peut-on reculer devant la nécessité de donner une indemnité de 30 francs par mois aux lieutenants et aux sous-lieutenants? La solde des officiers, en Algérie, contrairement à ce qui existe dans les autres colonies, est la même que celle qu'ils ont sur le continent.

CHAPITRE XII

Election de M. Arago, à Perpignan. — Troubles à cette occasion. — Fermeté du préfet Vaisse. — Réflexion sur l' « esprit de corps » dans les régiments. — Mon opinion sur l'avancement à l'ancienneté. — Passage de M. Mérimée à Perpignan. — Mort du maréchal de Bourmont. — Voyage à Paris pour la session de la Chambre des pairs de 1847. — Bal chez la duchesse de Galliera. — Procès d'Alexandre Dumas. — Son voyage en Algérie, à bord du *Véloce*. — Mon fils adresse une question à la Chambre à ce sujet. — Réceptions de Mme de Girardin. — Visites au Roi. — La princesse de Lieven et M. Guizot. — Mort du prince de Polignac. — Mort du comte Roy. — Mort de Mme de Castellane. — Je suis nommé grand-croix de la Légion d'honneur. — Procès de MM. Cubières, Teste et Pellaprat. — M. Émile de Girardin devant la Chambre des pairs. — Nous n'avons plus de gouvernement. — Mort du maréchal Grouchy. — Le maréchal Bugeaud donne sa démission de gouverneur de l'Algérie. — Fête donnée par le duc de Montpensier au bois de Vincennes. — Audience du duc d'Aumale. — Départ pour Perpignan. — Mort du maréchal Oudinot. — Réflexions sur l'armée d'Afrique. — Port-Vendres et Amélie-les-Bains. — Mort de mon fils Henri. — Je suis nommé au commandement de la 14e division militaire, à Rouen.

7 juillet. — Je passe depuis huit jours l'inspection du 14e léger. A trois heures, je suis parti pour Vincennes afin d'y voir les voltigeurs du 2e bataillon du 14e léger. A six heures, j'ai été dîner chez M. le duc de Montpensier; j'étais placé à côté de lui. Nous avons beaucoup causé, et de toutes choses; il est fort spirituel.

8. — J'ai achevé sur le terrain l'inspection du 14e léger. J'ai donné à dîner aux officiers supérieurs et à un officier de chaque grade. La musique de ce régiment, composée d'instruments de cuivre suivant la nouvelle méthode, est très bonne; on l'avait placée au bout du jardin; elle faisait très bien. Mon appartement est charmant; le jardin, borné d'un côté par les Champs-Élysées, de l'autre par l'avenue de l'hôtel

du maréchal Sébastiani, fait que l'été on y est comme à la campagne, tout en habitant le plus beau quartier de Paris.

9. — J'ai fait différentes visites d'adieu, et j'ai achevé d'arrêter le travail du 14e léger. Le colonel Cornemuse, qui commande ce régiment, est un officier distingué. Je n'ai porté sur le tableau d'avancement, faute de sujets, que la moitié des candidats que je pouvais y mettre; les capacités diminuent chaque année dans les régiments.

11. — Je pars presque avec regret; il en est de même lorsque je quitte Perpignan; on finit toujours par prendre des habitudes au lieu où l'on est; puis, c'est à Paris qu'est ma famille, et où j'ai passé une grande partie de ma vie.

12. — J'ai voyagé par le chemin de fer jusqu'à Orléans, où j'ai pris la poste.

13. — Les deux roues de ma voiture étaient dans un tel mauvais état que j'ai été forcé de m'arrêter pendant trois heures à Clermont. A la poste de Coude, le maître de poste, quand il a su qui j'étais, s'est mis tout entier à ma disposition; il m'a beaucoup parlé de mon père et de mon fils; celui-ci est très aimé dans le pays.

14. — A Clermont, j'ai pris la route de Montpellier. La descente pour arriver à Massiac est longue; les tournants sont courts. Les postillons, habitués à mener la malle-poste enrayée, vous mènent un train d'enfer; cela est dangereux. On quitte à Massiac la route de Montpellier, on prend celle d'Aurillac, qui est charmante. Au pont du Vernet, les chevaux de mon fils m'attendaient pour me conduire à trente-deux kilomètres de là, à Aubijoux. Le pays m'a rappelé les environs de Constantine. A la sortie de Marcenat, on descend pendant un kilomètre pour arriver au château d'Aubijoux. Mon fils l'a fait bâtir au-dessous des ruines de l'ancien château, dans le style anglais du temps de la reine Élisabeth; l'aspect en est fort joli.

15. — Mon fils a donné en mon honneur un dîner à cinquante de ses électeurs. Le maire de Condat a porté un toast à moi et à mon fils. J'ai répondu de mon mieux; je serais, par exemple, à l'heure qu'il est, embarrassé de dire quoi;

enfin cela a plu à ces braves Auvergnats, il y a eu trois salves d'applaudissements.

17. — Je suis arrivé à Perpignan, après avoir mis quarante-deux heures à venir d'Aubijoux.

18. — J'ai reçu les visites de corps. La ville est fort animée pour l'élection de M. de Contades, mon gendre, en remplacement de M. Arago; les partisans de ce dernier remuent ciel et terre en sa faveur.

26. — Grande parade pour la réception des chevaliers de la Légion d'honneur nommés à l'occasion de la fête du Roi; je fais toujours cette cérémonie avec le plus de pompe possible. Je ne manque jamais de donner aux récipiendaires les coups de plat d'épée sur les épaules qui sont prescrits par l'ordonnance. J'ai donné à dîner à dix-sept personnes. Parmi mes invités, il y avait cinq sous-officiers ou soldats légionnaires.

28. — Les assistants pour le service funèbre des victimes du 28 juillet se sont bornés aux troupes et autorités forcées d'y être.

2 août. — Le collège électoral de Perpignan s'est assemblé hier. Les moyens d'intimidation employés par M. Arago et ses partisans ont réussi; M. Arago a été élu par 343 suffrages; M. de Contades en a obtenu 192, nombre supérieur de 60 à ce qu'un candidat avait pu obtenir jusque-là contre M. Arago. M. Arago a été reconduit chez lui aux cris de : « Vive Arago! » Il y avait foule sur la place de la Loge. Revenant à cheval de la promenade des Platanes, à neuf heures du soir, j'ai été accablé des cris de : « Vive Arago! » Arrivé à la place Laborie, où loge le banquier Justin Durand, qui a appuyé M. de Contades, j'ai vu la foule s'y porter; les cris redoublaient. Le chef d'escadron de gendarmerie est arrivé avec une forte patrouille.

Voyant que cela devenait sérieux, j'ai appelé les piquets des casernes sur la place, j'ai fait prendre les armes aux troupes dans leurs quartiers. Les cris ont cessé presque entièrement à l'arrivée des piquets. Nous sommes restés là jusqu'à onze heures du soir : le maire Guiraud a manqué de fermeté;

il n'a pas voulu faire de sommations, ce qui aurait permis d'arrêter quelques individus et de les traduire en police correctionnelle. Deux ou trois jeunes gens bien connus pressaient des ouvriers et des enfants de crier : « Vive Arago! » disant qu'on ne pouvait les en empêcher.

3. — M. le préfet des Pyrénées-Orientales est venu à cinq heures du soir me demander d'envoyer immédiatement des troupes à Vinça, où il y a des troubles graves. A sept heures du soir, trois compagnies du 8e de ligne ayant deux paquets de cartouches par homme, et vingt-cinq chasseurs à cheval, sont partis pour aller coucher à Ille, afin de se trouver demain à Vinça à huit heures du matin, heure de l'arrivée des autorités de Prades.

En passant à sept heures du soir sur la place de la Loge, à Perpignan, pour aller inspecter le détachement qui part pour Vinça, j'ai été accueilli par une bordée de cris de : « Vive Arago! » Je me suis arrêté, j'ai marché droit sur les criards, je leur ai dit : « Je suis ici depuis quatorze ans. Je ne m'appelle pas Arago, vous le savez; vous pouvez pousser le cri si cela vous amuse, mais pas avec affectation à mon passage. Vous avez l'intention de me faire par là une insulte. Ceux qui m'insulteront seront arrêtés. » Je me suis éloigné; on ne m'a pas répondu un mot. Arrivé près du corps de garde de la porte Notre-Dame, le commissaire de police est accouru pour me prévenir qu'un homme arrêté par lui avait été enlevé à la gendarmerie. J'ai fait partir à l'instant, au galop, le piquet de cavalerie au secours de la gendarmerie, et j'ai fait battre la marche de la division; les troupes se sont réunies lestement. Pendant ce temps-là, les groupes augmentaient. J'étais sur la place Laborie à la tête d'un régiment; je me suis avancé avec six chasseurs à cheval vers la place de la Loge, où un rassemblement plus nombreux s'était formé, contre la grille de la mairie. Un conseiller municipal criait au peuple, qui ne bougeait pas et qui vociférait : « Retirez-vous; soyez plus prudents que les militaires. »

M. Pons, ancien colonel en retraite depuis 1815, passait, à mon arrivée à Perpignan, pour un de ceux qui se distin-

guaient le plus dans les émeutes; il semblait depuis s'être rallié au gouvernement, on le nomma maire de Perpignan sous le préfet Pascal; il eut des disputes continuelles avec le conseil municipal et perdit la mairie; il vint, il y a un an, supplier le préfet et moi de faire nommer son gendre M. Domenech juge de paix, et il promit alors positivement de voter pour le gouvernement, ce qui ne l'a pas empêché de voter pour M. Arago et de se distinguer par ses vociférations au milieu des groupes. Il a pris la parole et m'a crié : « Le maire se cache; nous sommes ici le conseil municipal. (Il n'y avait que trois membres avec lui, tous partisans de M. Arago.) Ce n'est pas aux militaires à faire la police de la ville, mais au maire; nous vous invitons à vous retirer, vous et vos troupes, et nous ferons ensuite évacuer la place. » J'ai répliqué : « Nous ne bougerons pas tant que l'ordre ne sera pas rétabli. » Alors il a recommencé à vociférer en menaçant le commissaire de police, qui était près de moi. M. Pons étant en flagrant délit de provocation à la révolte, j'ai dit aux gendarmes de l'arrêter et de le remettre à la justice; il s'est sauvé dans la mairie, où les gendarmes l'ont suivi, mais la foule le leur a arraché.

Le maire Guiraud est arrivé sur ces entrefaites; c'est un brave homme qui ne possède pas la fermeté nécessaire dans de pareilles circonstances. Il m'a dit : « Avec le secours de ces messieurs (il était accompagné de ceux qui l'avaient insulté), je vais tout faire rentrer dans l'ordre, pourvu que vous fassiez retirer vos troupes. » Je lui ai répondu : « Les troupes ne céderont pas le pavé à l'émeute; dès qu'elle aura cessé, les troupes rentreront dans leurs casernes. »

4. — J'ai été chez le préfet, qui allait sortir. Je lui ai exposé l'état des choses; il s'est rendu sur la place de la Loge, et a vu le peu de succès de la démarche de M. le maire; les émeutiers s'ouvraient pour le laisser passer, puis se refermaient.

M. le préfet Vaïsse a fait faire aussitôt les sommations. A la première, j'ai fait charger les armes, j'ai donné à haute et intelligible voix des ordres très précis aux troupes pour

agir avec vigueur. A la seconde sommation, une grande partie des émeutiers s'est sauvée; à la troisième, la fuite a été générale. Le peloton de chasseurs à cheval placé en tête, et qui allait sabrer, n'a pas bougé de place. J'ai parcouru une demi-heure après presque toutes les rues de la ville en visitant les postes et les régiments; j'étais seulement accompagné de six chasseurs à cheval et de mes officiers d'état-major. Pendant cette tournée, un seul homme a crié : Vive Arago! et s'est précipité dans sa boutique, quand j'ai dit à un chasseur à cheval de l'arrêter.

M. le préfet des Pyrénées-Orientales, M. le procureur du Roi et le maire de Perpignan sont restés avec les troupes sur la place de la Loge, jusqu'à dix heures et demie du soir. Tout étant tranquille, j'ai renvoyé successivement, d'accord avec eux, les régiments dans leurs casernes; les piquets sont restés sur la place jusqu'à minuit; la tranquillité n'a pas été troublée depuis. Chose remarquable, on a été assommé des cris de « Vive Arago! » il n'y en a pas eu un seul de : « Vive le Roi! » Le cri : « Vive Arago! » était le mot d'ordre donné par les chefs du parti pour insulter les gens paisibles. Ils cherchaient, tout en provoquant, à se donner les airs d'être provoqués.

Louis Blanc, l'auteur des *Dix ans de règne,* était, il y a deux jours, à Perpignan. M. Arago l'a embrassé dans la rue.

Les prédications républicaines de M. Arago ont perverti de nouveau l'esprit des Pyrénées-Orientales, où les tendances républicaines s'éteignaient. M. Arago, suivant les gens du peuple, fera diminuer les impôts et le contingent de la conscription, supprimer les droits sur le vin et partager le bien des riches. Des ouvriers vous disent bravement : « M. Durand (le banquier) est riche depuis assez longtemps; il est juste que nous le soyons à notre tour. » Ils tiennent les mêmes propos sur beaucoup d'autres, par exemple, sur M. Gaffard, légitimiste; cela doit flatter les légitimistes qui ont voté pour M. Arago. Toutes les troupes, gendarmerie, infanterie, cavalerie, artillerie, se sont conduites avec calme et décision; elles sont prêtes à agir avec la dernière vigueur s'il y a lieu. Les émeutiers en sont bien persuadés maintenant.

Je suis heureux dans ces circonstances d'être aussi bien secondé par M. le préfet Vaïsse, qui ne cesse de montrer fermeté et dévouement. Dans l'état d'intimidation dans lequel sont tombés les honnêtes gens, cela a été un acte de vigueur de sa part de faire faire, hier au soir, les sommations; le résultat a été la fuite des révoltés sans arrestation de personne. Quant à moi, je ne reculerai pas. Les anarchistes le savent bien; ils ont vu, après les sommations, quand j'ai parcouru la ville avec six hommes, que je ne les crains pas, et que leur menace de se débarrasser de moi ne m'effraye pas.

5. — La tranquillité n'a pas été troublée depuis le 3 au soir; je ne suis insulté nulle part. L'*Indépendant*, journal de M. Arago, dénature les faits; c'est un tissu de calomnies et de mensonges; il contient, entre autres, une lettre d'un nommé Sarda Garriga qui prétend que je lui ai appliqué la pointe de mon épée sur l'épaule, parce qu'il me disait d'aller au pas. Je n'ai pas mis l'épée à la main, pendant toute la durée des troubles : il m'aurait suffi de retirer mon pied de mon étrier pour atteindre la tête de ce lilliputien (1).

9. — M. Arago a quitté Perpignan le 9 août, escorté du notaire Guiter (2) et de M. Fabre, directeur des diligences.

1er septembre. — Je comptais partir le matin de Perpignan pour Foix. L'homme propose et Dieu dispose; j'en suis empêché par une incroyable lettre du baron Guiraud de Saint-Marsal, maire de Perpignan, insérée dans la *Presse* du 29 août, dans laquelle il proteste contre les sommations faites à Perpignan. Je reste pour écrire au ministre de la guerre; cette lâcheté est à ajouter à toutes celles commises par M. Guiraud pendant les jours d'émeute. Vaïsse a agi vigoureusement; il a suspendu le maire Guiraud de ses fonctions.

2. — Je suis parti hier à deux heures de l'après-midi, et je suis arrivé à Foix ce matin à sept heures et demie. J'ai commencé l'inspection du 3e bataillon du 8e léger. Le général

(1) Sous la République, en 1848, on le fit gouverneur de Cayenne. (*Note du maréchal.*)

(2) M. Arago, en 1848, fit de M. Guiter fils le préfet du département de l'Ardèche.

Marthe a dîné chez moi avec le baron de Nervo, receveur général. C'est le premier receveur général auquel je voie un uniforme; celui dont il s'est gratifié est argent et or, dans le genre de celui des payeurs, qui ne le portent plus guère maintenant. Il a la croix de Saint-Ferdinand, ayant été garde du corps du roi d'Espagne en 1829. En 1830, il a épousé Mlle de Barante. C'est un bel homme de quarante à quarante-cinq ans qui représente et qui fait florès à Foix, où il est le Lovelace du lieu.

8. — La discussion pour la vérification des pouvoirs a été assez tranquille à la Chambre des députés; M. Arago s'était vanté de parler sur les troubles de Perpignan; il n'a pas soufflé mot. Il avait écrit à ses commettants que la partie était remise à l'époque où on réclamerait une enquête électorale. La discussion a eu lieu. Le député Cerfbeer me parle en ces termes de la sortie de M. Arago à la Chambre :

« J'étais tout prêt à me mêler de la discussion, si je n'en avais été empêché par le ministre de l'intérieur, qui s'est chargé, comme vous l'avez vu dans le *Moniteur,* de répondre aux faits articulés par la *République.* La Chambre a été parfaite pour vous et vous a rendu pleine et entière justice. »

Le ministre de la guerre m'écrit, le 5 septembre, que la défaite éprouvée par M. Arago et la manière dont les actes de l'autorité ont été défendus par M. Duchâtel lui font espérer que le résultat de cette séance aura une salutaire influence. Les attaques de M. Arago ont été victorieusement repoussées, au point de l'obliger à désapprouver les actes de ses partisans.

11. — La cour royale de Montpellier a évoqué l'affaire des troubles des Pyrénées-Orientales. Si on ne pouvait arriver aux provocateurs des désordres, si les lois étaient impuissantes pour les punir, nous aurions bientôt à lutter contre un bouleversement social; l'intimidation républicaine sur les électeurs est plus que constatée.

13. — Le 15e léger rentre d'Afrique et vient dans la 21e division. Ce régiment laisse tous ses hommes disponibles en Algérie et ne rentre qu'avec ses cadres. Le ministre de la guerre a ordonné que chaque régiment de ma division verse-

rait soixante-dix hommes dans ces cadres. J'espérais qu'on avait renoncé à faire de ces changements de corps en masse; ils ne sont bons qu'à détruire la religion du drapeau, qu'on devrait, au contraire, entretenir avec soin. J'ai précédemment combattu avec force les mesures de ce genre, qui, dans mon opinion, sont détestables. Cette décision ne peut que jeter le désespoir dans l'âme des soldats du 15e léger. Officiers et soldats ont combattu ensemble, ils se connaissent. Cette union fait la force des régiments; on ne devrait donc pas les séparer. On ne tirera pas un grand profit de cette mesure, qui affaiblit d'autres régiments en France, dont on prend des soldats qui vont jouir de la réputation acquise par ceux qui sont restés en Algérie. Je vis au milieu des troupes; aussi je vois le mauvais effet que cela produit; le petit avantage de garder en Afrique quelques hommes épuisés ne compense nullement le mécontentement et l'atteinte portée à l'esprit de corps qui en sont la conséquence.

10 octobre. — Le comte de Hatzfeldt, mon gendre, et ma fille, sont arrivés à Perpignan le 7 octobre, pour me faire une visite. Je leur ai donné aujourd'hui le spectacle d'une petite guerre. Le lieutenant général vicomte de Lahitte, inspecteur d'artillerie, avec le capitaine Princeteau, son aide de camp, neveu du duc Decazes, ont dîné chez moi, avec mon gendre et ma fille.

J'inspecte depuis vingt et un ans; je trouve que les capacités diminuent dans l'armée depuis dix ans d'une manière effrayante. Il serait temps d'exécuter la loi de l'avancement dans son esprit et de ne pas prendre au tour du choix à peu près les plus anciens de grade. Cela se passe du petit au grand : on évite par là la responsabilité du choix.

Cela produit des colonels qui sont nommés à cinquante-huit ans; ils ont à peine le temps d'apprendre à commander un régiment avant soixante ans, âge fixé pour la retraite ou pour devenir officiers généraux. On ne fait plus que passer dans le grade de colonel. Les officiers arrivés trop tard aux grades supérieurs manquent de décision. Sûrement, pour commander, il faut avoir appris à obéir; mais le commandement est aussi

une science, et il faut avoir le temps de l'apprendre. Je ne demande pas qu'on puisse être colonel à vingt-cinq ans; cela m'est arrivé en 1813, après la campagne de Russie, et m'a été très utile. J'ai été dix ans chef de corps, dix ans maréchal de camp, et cela m'a donné plus d'aplomb pour exercer le grade de lieutenant général.

Il y a tout au plus dans l'armée, maintenant, dix colonels d'infanterie ayant été nommés colonels à quarante-quatre ans ou avant; il m'a été impossible, dans mon arrondissement d'inspection, de présenter pour le grade de lieutenant-colonel, cette année, un chef de bataillon à quarante-deux ans; la suppression du grade de lieutenant-colonel est indispensable pour nommer des colonels à quarante ans; on aurait alors vingt ans pour en faire des officiers généraux. Si les colonels ne présentaient pas ordinairement les plus anciens sous-officiers, ayant de trente à quarante ans, pour le grade de sous-lieutenant, si les inspecteurs les rejetaient pour prendre les plus capables, plus de jeunes gens bien élevés s'engageraient. Je le fais pour mon compte, mais mes numéros 1 dans cette catégorie sont rarement choisis au ministère de la guerre.

La présence dans les rangs de l'armée des gens de classes aisées augmente l'influence du gouvernement. L'Empereur le savait; il ne négligeait rien pour les attirer. Bien des officiers maintenant ne savent ni le français ni l'orthographe; la plupart d'entre eux sont fils d'artisans et de cultivateurs; la masse de ceux des élèves des écoles militaires qui restent dans l'armée sont des fils de militaires ou d'employés, élevés aux frais du gouvernement. La question de la composition des officiers est sérieuse; il serait très fâcheux de les voir se recruter exclusivement dans les dernières classes de la société, comme cela existe maintenant pour le clergé.

Ce qui vient d'arriver à Perpignan à l'occasion de l'élection de M. Arago est une grande preuve de la tendance du bas clergé au républicanisme. Malgré le vieil évêque, M. de Saunhac, presque tous les curés et desservants ont agi activement et publiquement en faveur de M. Arago.

7 *novembre*. — M. Mérimée, membre de l'Institut, a dîné

chez moi; il se rend à Barcelone, où il va examiner les archives de cette ville, qui sont fort curieuses. Il s'occupe en ce moment de l'histoire de Pierre le Cruel. Je l'ai recommandé au général Breton, capitaine général de la Catalogne, pour qu'il facilite ses recherches scientifiques.

9. — Le maréchal comte de Bourmont, né le 2 septembre 1773, est mort le 27 octobre. Il était entré comme enseigne aux gardes françaises en 1788; il était émigré et a commandé dans la Vendée. Se trouvant en Portugal en 1808, le duc d'Abrantès le prit pour officier d'ordonnance; l'Empereur, en sa qualité d'ancien général vendéen, le fit adjudant commandant à l'armée de Naples, en 1810. Je l'ai connu en 1812; il commandait une colonne qui faisait sa retraite du château Galitzin sur Mojaïsk, et l'Empereur m'avait envoyé près de lui pour suivre son mouvement. Ce colonel n'avait pas encore la croix, ce qui me frappa.

Pendant les Cent-jours, il accepta une division dans l'armée du général Gérard et l'abandonna, la veille de la bataille de Waterloo, pour rejoindre Louis XVIII. Cette action lui a été continuellement reprochée. Le maréchal Gérard n'en a pas moins été toujours très bienveillant pour lui, même pendant la Restauration, époque à laquelle le général Gérard était dans l'opposition. M. de Bourmont était un officier général distingué, d'un grand courage; il a été bon ministre de la guerre; il était fort aimable et homme d'esprit, seulement je ne crois pas qu'il fût d'une grande franchise.

28. — J'ai expédié les écritures de l'inspection de l'état-major des places de la 21e division; c'est le dernier des travaux de ce genre que j'avais à adresser au ministre de la guerre en 1846. Je m'en réjouis vivement, car quand on s'en acquitte comme moi avec un soin consciencieux, c'est un travail long et ennuyeux.

29. — Le général Lamoricière est parti de Paris le 14, pour retourner à son commandement d'Oran. La position qu'il avait prise dans les élections en se faisant porter par l'opposition fait que, s'il n'avait pas été nommé député à Saint-Calais, sa position était compromise, et il aurait perdu son

commandement. Il a pris mon fils Pierre pour officier d'ordonnance et s'est embarqué avec lui, le 18, à Marseille.

30. — Il serait vraiment temps de commencer les travaux, qui devraient être à moitié faits, à Port-Vendres. Si une guerre survenait, il faudrait qu'un vaisseau de ligne pût se réfugier dans le port, ce qui dans l'état actuel est impossible.

Les retards qu'éprouvent les travaux de Port-Vendres sont une nouvelle preuve que la lenteur administrative est une des plaies de notre époque. Lorsque les écritures des arsenaux maritimes se bornaient au strict nécessaire pour constater les dépenses, on faisait à la fois plus de besogne et moins de bruit. La France possédait alors 70 vaisseaux et 65 frégates, elle n'en aura pas la moitié, après une dépense de 195 millions; en revanche, elle compte dès aujourd'hui 1,360 employés pour la seule comptabilité du matériel.

28 décembre. — Je comptais partir pour Paris le 30 décembre; au lieu de cela, me voilà à Amélie-les-Bains. Il y a quinze jours, au moment où j'arrivais en selle, le cheval de mon ordonnance s'est jeté sur le mien, et j'ai reçu un violent coup de la poignée de son sabre sur le genou droit; il en est résulté de l'enflure sans douleur, et le médecin a pensé avec raison que les douches dissiperaient cet engorgement.

J'évite par là d'être à Perpignan le premier jour de l'an; je ne veux pas recevoir de vœux à l'endroit de mon retour, n'ayant pas l'intention d'y revenir.

1847

4 janvier. — J'ai été visiter le terrain sur lequel on doit établir l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains.

J'ai travaillé dix ans de ma vie à l'obtenir; il y a quatre ans qu'il est décidé en principe, et les travaux ne sont pas encore commencés. L'eau et le terrain sont acquis par le gouvernement. Cet établissement sera un véritable bienfait pour l'armée, et ce sera le premier établissement thermal militaire créé en France. Je crains fort que, pour épargner

quelques mille francs, on ne fasse quelque chose de médiocre.

8. — Je suis parti de Perpignan par la malle-poste à sept heures du matin; je me suis mis à lire dans la *Revue des Deux Mondes* un remarquable article du capitaine de corvette Jurien de la Gravière sur la dernière guerre maritime. J'ai mis quinze heures pour faire les quarante-huit lieues qui séparent Perpignan de Toulouse.

10. — Nous sommes débarqués à quatre heures à Bordeaux. J'ai été immédiatement chez le préfet Sers, chez le lieutenant général de Castelbajac, commandant la division, et chez l'archevêque Donnet. J'ai refusé à dîner chez Mme Sers, étant engagé chez M. Soye, facteur de pianos, ancien sous-lieutenant de mon régiment, le 5e de housards. Il avait invité également M. Cuenot, capitaine en retraite, qui sort également du 5e de housards. Nous avons causé de notre ancien régiment, et fort drôlement, entre autres d'une vieille baronne de Turckheim qui possédait six mille francs de rente et qui avait épousé un troupier, le capitaine Martin, beaucoup plus jeune qu'elle. Ce pauvre Martin supportait toutes ses tribulations avec une patience vraiment héroïque, mais Mme Martin, qui avait un accent alsacien très prononcé, se plaignait de ce que le capitaine ne remplissait pas les « tevoirs conchigaux ».

13. — Je suis parti de Bordeaux le 11 janvier. J'ai pris le chemin de fer à Tours aujourd'hui à trois heures, et je suis arrivé à Paris à dix heures et demie du soir.

14. — J'ai été voir le ministre de la guerre Saint-Yon, qui insiste beaucoup pour que je reste dans la 21e division, malgré mon désir de la quitter. J'ai fait hier soir dans le salon de Mme de Castellane connaissance avec M. Ponsard.

J'ai remarqué qu'au milieu des compliments dont on l'accablait, on lui disait toujours qu'il était à regretter que Bocage et Mme Dorval aient été d'aussi mauvais interprètes. A quoi il répondait que Mme Dorval a cinquante-cinq ans et qu'elle n'offre plus, par conséquent, l'illusion de la jeunesse. On a beaucoup critiqué la toilette de cette actrice; elle n'avait pas voulu la faire connaître à l'avance à M. Ponsard; j'ai conclu,

d'après tous les éloges qu'on lui a faits, que sa tragédie (*Agnès de Méranie*) n'est pas excellente.

15. — Les ducs de Nemours et d'Aumale ont assisté au comité des inspecteurs généraux d'infanterie, pour le classement des officiers supérieurs sur le tableau d'avancement. J'ai parlé avec force afin de faire entrer l'âge des candidats pour beaucoup plus que l'ancienneté dans le classement par ordre de mérite. J'ai été soutenu par le général Changarnier; quelques incapacités m'ont combattu. Les ducs de Nemours et d'Aumale s'étant prononcés, mon avis prévaudra.

16. — J'ai retrouvé chez Mme de Castellane M. Craven, attaché à l'ambassade d'Angleterre; il a épousé Mlle de La Ferronnays. Nous avons parlé de ma course au galop, au haut du rocher de Gibraltar, où il m'a vu en 1827, alors qu'il était officier au 43e régiment anglais.

18. — Ce soir, j'ai été au bal chez la duchesse de Galliera, où le monde fashionable se trouvait réuni.

Les désordres pour les grains continuent dans beaucoup de départements; on a pillé des châteaux et massacré des propriétaires. M. le vicomte Dubouchage a reproché au gouvernement de n'avoir pas de troupes partout. Cela est simplement impossible : l'Empereur disait qu'avec ses huit cent mille hommes il ne pouvait pas occuper tous les villages du royaume de Naples.

19. — Après mon départ du bal, chez la duchesse de Galliera, le feu a pris à un calorifère; cela a été une véritable débâcle. Les femmes qui n'avaient pas de voiture se précipitaient dans la boue avec leurs petits souliers. On a coupé une poutre enflammée, et cela a été fini. Ceux qui étaient restés se sont remis à danser.

25. — J'ai été chez le maréchal Sébastiani. Il est bien vieilli; sa parole est très embarrassée. Il faisait, suivant son usage de tous les soirs, une patience. Il était en tête à tête avec sa fille, la duchesse de Praslin, qui faisait du tricot. Elle est aimable et malheureuse. Elle a neuf enfants; son mari ne souffre pas qu'elle donne le moindre ordre pour leur éducation.

26. — L'agitation pour les grains continue; les associations communistes agissent. On a menacé le maire de Loches de promener, sous peu de jours, sa tête au bout d'une pique. La situation est grave; nous sommes menacés d'un bouleversement social. Les préfets et les officiers généraux montrent beaucoup de faiblesse.

Le journal de George Sand fait beaucoup de mal dans les départements de l'Indre et du Cher. M. Considérant et autres communistes se rassemblent chez elle. On a fait et on a répandu dans le peuple des catéchismes. Les émeutiers vous répondent bravement : « Les récoltes de la terre appartiennent à l'homme. » On aurait dû agir avec plus de vigueur qu'on ne l'a fait contre tous ces désordres.

29. — M. Alexandre Dumas a plaidé dans un procès qu'il avait avec des journalistes pour n'avoir pas, selon ses engagements, fourni des feuilletons. Il a fait valoir son voyage en Espagne pour le mariage de M. le duc de Montpensier, et celui qu'il a fait en Algérie, d'après l'ordre de M. de Salvandy. M. le chancelier Pasquier a eu une scène très vive, chez Mme de Boigne, avec M. de Salvandy, parce qu'il a envoyé M. Alexandre Dumas en Algérie, en lui disant que lui seul pourrait faire connaître la vérité sur ce pays.

M. Dumas, dans son plaidoyer, a compromis prince et ministre; c'est un homme peu estimé, mais qui a un grand talent comme écrivain.

Voici ce qu'il a dit dans son plaidoyer :

« Quant à mon voyage, je dirai que je n'ai jamais rien sollicité; seulement M. le duc de Montpensier, qui a quelques bontés pour moi, me dit un jour : « Venez à mon mariage; il « est important que vous et M. Hugo, vous soyez à une fête « nationale. » M. de Salvandy me fit venir. « Pouvez-vous, « me dit-il, partir pour l'Espagne et l'Algérie? — Cela se « trouve admirablement, lui répondis-je, car j'ai besoin de « repos. — Vous irez en Espagne, reprend le ministre, vous « assisterez au mariage, vous irez ensuite en Algérie visiter le « plus beau pays du monde, pays parfaitement inconnu, sur- « tout à nos députés, qui chaque jour en parlent sans le con-

« naître et qui ont le plus grand besoin d'être éclairés à
« l'endroit de ces hautes questions. »

« J'allai donc en Espagne, et j'y allais si bien comme invité que j'étais le seul Français qui assistât au mariage intime; c'est là que je reçus le grand cordon de Charles III qui fut donné, non pas au littérateur, mais à l'homme, mais à moi Alexandre Dumas Davy, marquis de la Pailleterie. »

30. — Le duc de Sabran, pair de France, est mort à Marseille le 22 janvier. Sous la Restauration, le duc de Blacas, qui tenait beaucoup à sa parenté avec les Sabran, etc., le fit faire duc. Il avait épousé Mlle de Pontevès. Il est le dernier de l'illustre nom des Sabran. Il a fait prendre son nom à deux de ses neveux de Pontevès; l'un a épousé Mlle de Praslin, l'autre Mlle de Pons, et il les a institués ses héritiers.

31. — Voici un article du *National*, curieux, sur le plaidoyer de M. Alexandre Dumas :

« ...Combien nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier la harangue du marquis devant le tribunal, l'inventaire de sa fécondité, tant de lignes qui font tant de volumes, 26,000 lignes à celui-ci, 30,000 à celui-là, 70,000 à un autre : 80 volumes en une année! Telle est la marchandise qu'il a livrée, sans compter celle qu'il n'a pas livrée et qui le menait devant ses juges. Mais qu'il était fier quand il s'est écrié :
« Les académiciens sont quarante. Qu'ils s'engagent à vous
« donner quatre-vingts volumes par an; ils vous feront ban-
« queroute. J'ai fait ce que jamais homme n'a fait, ni ne
« fera. » Il a été superbe...

« Quel admirable résumé d'une vie de Plutarque! Tout est là, tout. Il a vu l'Espagne, il a vu l'Algérie, il a vu Tunis; partout il a représenté la grandeur de son pays; c'est lui qui a sauvé du yatagan nos douze compatriotes! Et ce vaisseau qui n'a servi qu'à lui et à un prince! Et cette question d'Afrique qu'il veut seul élucider pour nos députés qui n'y comprennent rien! Il est vrai que ceci n'est pas de son invention. C'est M. de Salvandy qui trouva la chose. Le comte et le marquis se rencontrèrent : deux noblesses bien dignes de se comprendre. Quel malheur de n'avoir pas assisté à l'entrevue

de ces deux génies dont le front devait heurter les comètes! »

Le maréchal Bugeaud avait demandé au général Lamoricière un rapport sur la colonisation; il ne lui a pas convenu, et il a fait imprimer et publier une brochure pour combattre son subordonné. Le général Lamoricière va maintenant faire imprimer de son côté; cela est un beau désordre.

8 février. — Aujourd'hui, à la Chambre des députés, mon fils a parlé sur le paragraphe des finances. Sa parole est toujours claire et facile; il a dit avec vérité que les réformes ne pouvaient être opérées que par les conservateurs.

10. — Mon fils, à propos du paragraphe de l'Afrique, a demandé compte de ce qu'un célèbre entrepreneur de feuilletons avait été chargé, sur les fonds destinés à encourager les lettres indigentes, d'une mission pour faire connaître l'Afrique à la France. Le bateau à vapeur de la marine royale *le Véloce* avait été envoyé à Cadix pour y prendre ce monsieur, et mis à sa disposition. Le ridicule a été énorme; la dépense a dépassé trente mille francs. Mon fils a demandé des explications aux ministres de l'instruction publique, de la marine et de la guerre. M. de Mackau a dit qu'il n'y était pour rien, que le *Véloce* était sous les ordres du maréchal Bugeaud. M. de Saint-Yon, ministre de la guerre, a répondu qu'il ignorait les faits. On a vu le moment où le *Véloce* aurait marché tout seul. M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, a dit que c'était lui qui avait donné la mission en Algérie « à cet écrivain (il n'a pas nommé M. Dumas), parce qu'il avait jugé bon que cette terre d'Afrique fût mise par les communications les plus multipliées en rapport avec la France ». Les ministres ont été pitoyables. M. de Rémusat disait ce soir, spirituellement, que Henri avait fait son « premier Paris » avec son discours sur les finances et son feuilleton avec M. Dumas.

11. — M. Alexandre Dumas a écrit à différents journaux sur l'incident d'hier : « L'homme qui montait le *Véloce*, dit-il, est un homme qui n'a jamais dit que ce qui est; d'ailleurs, il n'avait besoin de rien dire, puisque le fait était consigné sur son passeport, et que ce passeport, signé du ministre des affaires étrangères Guizot, était déposé entre les mains du capitaine...

« Quant au *Véloce*, que je m'étais, dit-on, approprié par surprise, il m'a été parfaitement envoyé à Cadix par le maréchal Bugeaud. Il avait l'ordre de me prendre, moi et les personnes qui m'accompagnaient... »

Cette lettre ne va pas laisser que d'embarrasser les ministres, qui se sont défendus d'un fait que M. Alexandre Dumas prétend vrai; cela ne peut manquer de donner lieu à de nouvelles explications.

12. — D'après la lettre de M. Dumas aux journaux, on a vérifié au ministère des affaires étrangères l'expédition de son passeport. Il y a dessus : « *Chargé d'une mission littéraire en Algérie.* » Il a été délivré sur une lettre de M. de Salvandy.

Cela a produit une révolution dans les passeports du ministère des affaires étrangères. Ils étaient signés par le ministre, qui ne les regardait pas, parce qu'ils étaient contresignés par le chef de la chancellerie. M. Guizot maintenant fait supprimer le contreseing, et ses passeports ne seront signés que de lui; de cette façon, il y fera attention.

13. — J'ai été ce soir chez le Roi, qui est toujours poli pour moi; mais je ne jouirai jamais de sa faveur. Le Roi est rancunier; il ne me pardonnera jamais mon discours et mon vote contre les fortifications de Paris. Il a causé longtemps avec lord Howden, nommé ministre d'Angleterre au Brésil, et qui va d'abord à Buenos-Ayres et à Montevideo pour tâcher, au nom de la France et de l'Angleterre, de rétablir la paix en ce pays. Lord Howden est bien vieilli; ce n'est plus le brillant Caradoc qui s'est fait épouser par la princesse Bagration.

16. — Le bœuf gras *Monte Cristo* (car il est convenu maintenant qu'on lui donne le nom du roman dont on a le plus parlé dans l'année) s'est promené, malgré une pluie battante, de sorte qu'on n'a pas pu jouir de son brillant cortège, qui a été fort saucé.

17. — Mme Émile de Girardin reçoit les mercredis; il y a assez de monde. M. Émile de Girardin ne laisse pas comme propriétaire et rédacteur de la *Presse* d'avoir de l'influence. Le chef d'escadron Ambert causait avec M. de Gondrecourt, capitaine adjudant-major au 12e de chasseurs, qui rédige des

feuilletons pour la *Quotidienne*. C'est M. Ambert qui rédige le bulletin militaire de la *Presse*. M. de Lamartine s'y trouvait. Mme Gay, mère de Mme de Girardin, toujours fort spirituelle malgré son grand âge, se conserve à merveille.

27. — Il y a eu un beau concert chez M. le duc de Nemours; les hommes étaient en uniforme. J'y ai été en culotte blanche, en bas de soie et en souliers à boucles, ce que M. le duc de Nemours veut rétablir. Cela avait toujours lieu à la cour avant 1830; on n'allait pas autrement le soir chez le Roi.

8 mars. — J'ai dîné chez le comte Roy, qui soutient fort bien ses quatre-vingt-trois ans. J'ai été de là chez le Roi. La santé de Sa Majesté est excellente et sa mémoire étonnante. Je lui disais que j'étais depuis quatorze ans sur les Pyrénées : « Oui, a repris Sa Majesté, quand vous m'écriviez : « Le capi- « taine Changarnier (aujourd'hui lieutenant général) me mande « de Saint-Laurent de Cerdans... » Le Roi se faisait présenter mes rapports au ministre de la guerre sur l'Espagne.

J'ai été ensuite chez le banquier Benoît Fould, député fort riche. Ce Juif est très capable en affaires; sa femme est polie. Il y a chez eux un luxe incroyable dans les meubles et les dorures. Les dessins des étoffes ont été faits exprès à Lyon. La maison est petite, mais l'or, les tapisseries et les étoffes rares y sont entassés. Partout il y avait des fleurs naturelles et rares. C'est là l'aristocratie de l'époque.

18. — Séance à l'Académie; elle a lieu tous les jeudis. M. Victor Hugo a pris à tâche depuis quelque temps de développer les principes les plus subversifs. Il va jusqu'à prétendre que les choix de l'Académie n'en seraient pas moins bons, quand le Roi ne les approuverait pas; que toutes ces vieilles règles doivent être considérées comme abolies. Il faut avoir un jugement aussi faux que le sien pour ne pas voir que, les statuts de l'Académie détruits, elle le serait elle-même. M. de Vigny est le seul qui le soutienne dans ses principes révolutionnaires.

21. — Mlle Mars, actrice du Théâtre-Français, est morte aujourd'hui; elle était née à Paris le 9 février 1779, elle était fille de Monvel, sociétaire de la Comédie-Française, et de

Mlle Mars-Boutet, ancienne actrice de province, qui joua quelque temps sous la République au Théâtre-Français. Mlle Mars a rempli, même dans sa vieillesse, les rôles de jeune première; on n'a jamais vu une meilleure et plus séduisante actrice; sa réputation était européenne.

24. — Le Roi a fait une course légère à Fontainebleau; pour la première fois, il a fait usage du chemin de fer jusqu'à Corbeil; à son retour, sa voiture et son escorte n'étant pas arrivées à l'embarcadère, il voulait revenir en omnibus; le préfet de police l'a ramené dans sa voiture. Le Roi, ayant été rejoint par son escorte, l'a renvoyée, ne voulant pas avoir l'air d'un prisonnier escorté. Le Roi était très fier de cette équipée; il la racontait avec complaisance le soir dans son salon.

J'ai été de là chez Mme Émile de Girardin, où j'ai vu pour la première fois ce grand individu appelé Alexandre Dumas. On reconnaît bien à son teint, à sa chevelure, qu'il y a du sang nègre dans sa personne. Il y avait également M. Méry, qui gesticule beaucoup (sa conversation avec son accent provençal est intéressante et amusante); le duc de Noailles, Mme de Cubières, apparemment en sa qualité d'auteur de romans; le comte d'Estourmel (1), quelques députés, et le général Girardin. Force feuilletonistes et rédacteurs de journaux remplissaient ce salon. Mme Émile de Girardin fait assez mal les honneurs de chez elle.

M. de Girardin est beaucoup plus poli; il a voulu tout doucement se faire nommer directeur général des postes, ce qui prouve que, quand on est rédacteur propriétaire d'un journal comme la *Presse,* on se croit apte à tout. Le ministère a trouvé la prétention trop forte; telle est la secrète raison de l'humeur que montre la *Presse* depuis quelques jours.

La princesse de Lieven, femme de beaucoup d'esprit, longtemps ambassadrice de Russie à Londres, joue ici un rôle politique; elle connaît les principaux personnages de l'Europe; elle est en rapport avec beaucoup d'entre eux. C'est une grande Russe de cinquante-cinq ans. Elle reçoit les dimanches;

(1) Le comte Joseph d'Estourmel, qui a laissé des Souvenirs fort curieux sur la révolution de 1848.

il y va beaucoup de monde. M. Guizot y arrive le premier et y reste le dernier; il est son ami intime, passe sa vie chez elle; on a même fait courir le bruit qu'ils étaient mariés secrètement; il n'en est rien. Il y a toujours dans cette maison une excellente conversation. Les ambassadeurs, les étrangers y affluent; il y a même des personnes du faubourg Saint-Germain, des membres influents des deux Chambres; la société y est composée de gens de bonne compagnie.

31. — Le prince Jules de Polignac, l'ancien ministre de la Restauration, est mort hier à Saint-Germain en Laye, où il vivait fort retiré; il avait soixante-sept ans. C'était un honnête homme, et s'il a été cause du renversement de la branche aînée, du moins s'il y a contribué, c'est à son entêtement, à son peu de portée, à son incapacité politique qu'il faut l'attribuer, car il lui était profondément dévoué. Il laisse plusieurs enfants; ceux qui sont nés de son mariage, depuis le jugement qui l'a frappé de la mort civile, sont bâtards aux yeux de la loi. Son fils aîné, le prince de Polignac, a épousé Mlle de Crillon, fille du marquis.

1er avril. — Le beau temps de la promenade de Longchamps est passé; chacun ne veut plus avoir une voiture neuve pour y figurer. Il y a eu abondance de gardes municipaux et de promeneurs aux Champs-Élysées, des équipages peu nombreux et fort vilains.

M. le comte Roy, né à Chavigny en Champagne, le 5 mars 1769, la même année que Napoléon, Wellington, le maréchal Soult, etc., est mort le 4 avril, à deux heures du matin, en son hôtel, rue de la Chaussée d'Antin. M. Roy commença sa carrière par le métier d'avocat; il se mit ensuite à spéculer sur les biens et administra fort honnêtement l'immense succession de Bouillon. En 1815, il fut nommé député de la Seine; en 1817, son rapport sur le budget fut regardé comme un chef-d'œuvre financier. Le 7 décembre 1818, on lui donna le portefeuille des finances. Il le garda vingt-deux jours, quitta le ministère avec MM. de Richelieu, Molé, Pasquier, le 29 du même mois. Nommé ministre des finances pour la seconde fois, le 19 novembre 1819, il y eut, sous son administration,

amélioration dans les finances de France et intégrité. Il augmenta de quatre millions trois cent mille francs la dotation de la Légion d'honneur. Le 13 décembre 1822, il se retira du ministère. Louis XVIII le créa le lendemain comte et pair de France. Durant son ministère, les recettes de l'État dépassaient annuellement les dépenses de cinquante millions cent mille francs. Ministre des finances pour la troisième fois en 1828, il se retira en 1829. Il a toujours siégé à la Chambre des pairs depuis 1830. L'autorité du comte Roy en matière de finances était suprême.

Je me souviens encore de l'avoir vu, dans mon enfance; c'était l'avocat de mon père, il plaidait pour lui comme ami, car, dès lors, il était trop riche et ne recevait pas d'argent.

C'était un homme d'esprit, un peu cassant, honnête homme, dévoué à ses amis, mais pas toujours aimable pour eux, car il avait peu de liant dans le caractère. J'ai causé longtemps avec lui, à sa soirée du lundi 29 mars. Je ne me doutais certes pas, ni lui non plus, qu'il n'avait pas huit jours à vivre.

Il a été longtemps subrogé tuteur de Mme de Castellane et toujours affectionné à ma famille.

8. — Un événement aussi terrible qu'imprévu est venu nous frapper aujourd'hui. Mme de Castellane était souffrante depuis dix jours; rien ne pouvait faire présumer sa fin prochaine. Je dînais chez le ministre du commerce Cunin-Gridaine, et je l'avais laissée à six heures causant assez gaiement avec la comtesse de Contades, quoiqu'elle se plaignît de manquer de force.

Un domestique est venu me chercher à huit heures : il m'a fait sortir du salon, en me disant : « Madame est très mal, très mal. » En montant l'escalier, un autre domestique m'a dit : « Tout est fini. »

Je ne pouvais en croire mes yeux en voyant cette chambre de désolation : ma fille Sophie était à genoux au pied du lit de sa mère; le docteur Andral et les médecins faisaient ce qu'ils pouvaient sans espoir de ranimer cette figure, qui était belle, pâle, mais non décomposée. Le docteur Andral n'était pas le moins étonné; il l'avait vue le matin, il la croyait loin de sa

fin. Mon fils Henri, qui était au spectacle, est arrivé. Le docteur Andral a été d'avis de ne pas prévenir ma fille Hatzfeldt, vu son état de grossesse.

L'abbé Dupanloup s'est chargé d'annoncer demain à Mme de Hatzfeldt la triste nouvelle de la mort de sa mère. Ma pauvre belle-mère Mme d'Aubusson, à soixante-dix ans, ne s'attendait pas à survivre à sa fille; elle fait pitié.

Ma présence était inutile dans cette chambre; je me suis couché et je n'ai pu fermer l'œil de la nuit.

9. — Le duc de Mortemart a été comme à son ordinaire, en cette circonstance, très bon ami pour moi. Le duc de Rohan-Chabot, tous les siens, tous les Gontaut se sont montrés bons parents.

Le Roi a envoyé un officier de sa maison avec une voiture de la cour, pour me faire son compliment de condoléance en son nom et en celui de la famille royale. Madame Adélaïde et Mme la duchesse d'Orléans ont agi de même.

10. — Le salon de Mme de Castellane était le premier de Paris; pas un étranger de distinction n'arrivait ici sans s'y faire présenter. Le corps diplomatique y passait sa vie; les gens distingués par leur position ou par leur mérite y affluaient. Mme de Castellane avait le talent de mettre chacun en valeur: il n'y avait pas d'homme médiocre, sortant de son salon, qui ne fût content de ce qu'il avait dit. La conversation générale n'était pas politique; elle était plutôt littéraire et anecdotique: aussi les gens distingués de toutes les opinions s'y rencontraient. Mme de Castellane restait tous les soirs chez elle, et ne rendait ses visites que le matin : on était toujours sûr de trouver sa maison ouverte. Mme de Castellane est universellement regrettée; son esprit et son amabilité étaient remarquables.

11. — L'intérêt qu'inspire la fin cruelle et inattendue de Mme de Castellane est universel.

Le lendemain de la mort de Mme de Castellane, Madame Adélaïde, de même que la Reine, quand elle savait qu'elle était souffrante, avait envoyé savoir de ses nouvelles. Un valet de chambre est venu, pendant le déjeuner de la famille royale, annoncer tout bas à l'oreille de Madame Adélaïde qu'elle était

morte. Son Altesse Royale s'est fait répéter la nouvelle; puis elle a été si vivement frappée de ce coup inattendu, qu'elle n'a pu, pendant quelques instants, prononcer une parole.

Le Roi, la Reine et les princes lui demandaient ce qu'elle avait; enfin, elle a pu annoncer la triste nouvelle, dont la famille royale est très affligée. C'est la comtesse de Montjoie, dame de Madame Adélaïde, qui, malgré ses quatre-vingts ans et quoique souffrante, s'est traînée chez ma fille Hatzfeldt, qui le lui a dit.

12. — Le service funèbre de Mme de Castellane a eu lieu à l'église de la Madeleine. L'affluence était énorme; tout ce qu'il y a de considérable à Paris s'y trouvait; le corps diplomatique y a assisté en entier. La foule était telle à l'hôtel de Castellane que les salons ne pouvaient la contenir. M. Guizot, étant protestant, et le baron de Rothschild, étant juif, sont rentrés chez eux en sortant de la maison. Le chancelier Pasquier, malgré ses quatre-vingt-deux ans, y est également venu. Le corps de Mme de Castellane sera transporté à Acosta, quand son tombeau sera prêt.

23. — A dix heures du matin, un garde municipal m'a apporté le billet ci-après de M. de Saint-Yon :

« Mon cher Général,

« Je sais que les choses de ce monde ne guérissent pas de certaines peines; cependant je me félicite d'avoir à vous annoncer dans votre affliction, si bien partagée par tout le monde, une nouvelle qui vous sera agréable. Votre nomination de grand-croix de la Légion d'honneur a été signée par le Roi. J'ai voulu vous en informer aussitôt et vous exprimer la part que je prendrai toujours à ce qui pourra vous arriver d'heureux ou de malheureux.

« Votre vieux camarade,

« A. de Saint-Yon. »

L'histoire révolutionnaire des girondins, de M. de Lamartine, a fait dire à M. de Chateaubriand : « Je n'aurais jamais

cru que M. de Lamartine eût voulu dorer la guillotine. »

27. — J'ai été voir hier Mme la maréchale de Lobau, dame d'honneur de la duchesse d'Orléans, qui m'avait fait dire qu'elle avait à me parler de la part de la princesse.

Il paraît que, lors de l'enterrement de Mme de Castellane, il n'y avait pas, dans la voiture qu'elle avait envoyée, d'officier de sa maison. Mme la duchesse d'Orléans l'avait chargée de m'exprimer ses regrets de ce malentendu.

29. — Le roi Louis-Philippe m'a remis aujourd'hui la plaque de grand-croix de la Légion d'honneur et m'a passé le grand cordon autour du corps. Le vice-amiral Bergeret, le lieutenant général Philippe de Ségur, le lieutenant général Gourgaud, ont reçu la grand'croix en même temps que moi. Nous sommes tous pairs. Louis-Philippe ne donne pas l'accolade; il m'a serré la main, après avoir passé le cordon, et m'a dit quelques paroles obligeantes. Le général de Ségur et moi, nous ne lui avons pas baisé la main; le général Gourgaud a commencé ce baisement, et les autres récipiendaires grands-croix et grands officiers ont suivi comme un troupeau de moutons.

J'ai demandé ensuite à la Légion d'honneur si ce baisement de main était d'usage; on m'a répondu : « Non, seulement parfois le Roi donne l'accolade. » Il ne nous l'a pas accordée. Cette remise se fait sans un appareil convenable : le Roi, au lieu d'être en frac, devrait être en uniforme et entouré de ses grands officiers, et il devrait y avoir plus d'ordre. Sa Majesté nous ayant remis la plaque et passé le grand cordon, les grands-croix se sont placés comme ils ont voulu, ou comme ils ont pu; plusieurs ne se dérangeant pas, aucun moyen pour le Roi d'arriver aux grands officiers pour leur remettre leurs plaques. Pour mon compte, je me suis rapproché de la muraille le plus que j'ai pu; le Roi a fait un salut, et, en reculant, nous avons passé la porte, à laquelle nous touchions.

Cela se passait dans la salle du rez-de-chaussée des Tuileries attenant au salon de service : on n'a pas même fait entrer les deux officiers d'ordonnance de service. Le Roi avait seulement auprès de lui, à cette cérémonie, le maréchal Gérard, grand

chancelier, et son aide de camp Pajol, qui tenait la boîte où le maréchal prenait les décorations et cordons pour les remettre au Roi.

1er mai. — J'ai été aux Tuileries avec la Chambre des pairs pour la fête du Roi. Je reparaissais à la cour, depuis la mort de Mme de Castellane, pour la première fois (sauf le jour de réception de la grand'croix). La famille royale m'a accueilli avec amabilité. M. le duc de Nemours m'a dit, à propos de ma grand'croix : « Je suis heureux de voir vos éclatants services récompensés. » La Reine : « Mon silence vous dira plus que je ne saurais vous exprimer sur la perte que vous avez faite. » J'ai oublié les paroles aimables de Madame Adélaïde, qui était très attachée à Mme de Castellane. Mme la duchesse d'Orléans, après d'autres paroles gracieuses, m'a dit qu'elle voulait me voir.

3. — La mort de Mme de Castellane a changé ma position; j'ai à Paris ma maison, un point de réunion pour mes enfants; mon désir serait de me rapprocher de Paris. La division de Rouen sera vacante le 30 novembre; je l'ai demandée au ministre de la guerre.

Dans un procès entre les actionnaires d'une compagnie industrielle, on a produit une correspondance compromettante du général Cubières. Il y a eu aujourd'hui à la Chambre des députés des interpellations assez vives sur cette belle correspondance. Le ministre des travaux publics a dit que le gouvernement s'était ému des faits qui lui étaient révélés, et qu'il avait pris des mesures pour qu'ils eussent toutes leurs conséquences légales. La conduite de M. de Cubières est inqualifiable. Cet ex-ministre est un homme de beaucoup d'esprit, fort drôle dans le monde, mais d'une légèreté incroyable. D'après ses lettres, on peut croire qu'il n'est pas très délicat sur les moyens de se procurer de l'argent.

4. — L'hostilité du journal *la Presse* contre le ministère va *crescendo;* si c'était une conviction, cela serait estimable; malheureusement, il en est autrement. M. Émile de Girardin a demandé à M. Guizot la direction des postes, l'assurant qu'il y ferait tant d'améliorations, qu'avant trois ans, il serait

appelé par l'opinion publique au ministère des finances. M. Guizot lui a répondu : « C'est impossible. » Ce refus joint à celui de la recette générale de Bordeaux, dont le titulaire M. Carayon-Latour est mourant, pour le fondé de pouvoir de M. de Girardin, receveur général à Chartres, est la cause de l'hostilité que montre M. de Girardin.

6. — Le garde des sceaux a apporté aujourd'hui à la Chambre des pairs une ordonnance du 5 mai qui convoque la Cour des pairs, pour juger le lieutenant général Despans-Cubières, inculpé de faits qualifiés crimes et délits par les articles 179 et 405 du Code pénal. Chose incroyable, M. de Cubières, qui n'a pas paru à la Chambre depuis deux mois, avait repris sa place au bureau comme secrétaire. Il a demandé la parole, avec un aplomb étonnant, et a dit qu'il attendait avec la plus grande confiance le résultat des résolutions prises par la Chambre; puis, avec un imperturbable sang-froid, il s'est remis à sa place de secrétaire. Le chancelier a été obligé de lui faire dire de s'en aller. On avait fait courir le bruit de son départ pour les États-Unis; il n'y a pas pensé le moins du monde.

7. — Je n'ai pas été à la Chambre des pairs depuis le 8 avril, jour de la mort de Mme de Castellane. La Chambre s'étant constituée en cour de justice, mon devoir est d'y siéger; je m'y suis rendu aujourd'hui. Le procureur Delangle, assisté de l'avocat général Glandas, a requis l'instruction contre le lieutenant général de Cubières, sa correspondance contenant des indices de corruption ou de tentative de corruption d'un fonctionnaire de l'ordre administratif, soit des délits d'escroquerie ou tentatives d'escroquerie. Il a requis également l'instruction contre les complices de ces crimes et délits. La Chambre a ordonné l'instruction.

8. — Le général Cubières a été entendu aujourd'hui par M. le chancelier et la commission; tout le monde s'entretient de son incroyable aplomb. Cet officier général parle de son action comme de la chose la plus simple du monde. Mme de Cubières et Mme de Sampayo, sa belle-sœur, agissent de même.

J'ai été le soir aux Tuileries. Au moment où j'arrivais au

bas de l'escalier, le Roi le descendait en donnant la main à la reine Christine, accompagnée de son duc de Rianzarès et de son cortège. Ce qui m'a fort étonné, c'est que, quand le Roi l'a quittée au bas de l'escalier, la reine Christine s'est précipitée deux ou trois fois sur sa main pour la lui baiser.

En remontant, le Roi s'est arrêté sur le premier palier pour causer avec moi; puis il est passé par l'appartement de la Reine pour monter par l'escalier intérieur. La Reine m'a demandé beaucoup de nouvelles de mes filles; puis le Roi, qui est toujours prêt à parler anglais et espagnol, m'a dit en passant et en me saluant : « *Otra vez.* »

J'ai causé assez longuement avec le duc de Nemours des changements partiels dans le ministère, que je regarde comme fâcheux et même mauvais pour les membres du cabinet qui restent. Ils auraient dû défendre leurs collègues et ne pas les abandonner; ils me paraissent agir entre eux comme le faisait le maréchal Saint-Cyr, qui laissait toujours, à la guerre, échiner la division qui était à côté de lui.

12. — L'instruction de l'affaire de M. de Cubières se continue; il paraît qu'il a perdu un peu de son assurance, et que sa famille, qui se persuadait que sa conduite était fort simple, commence à être moins rassurée.

17. — Le chancelier et les commissaires dans l'affaire Cubières ont entendu aujourd'hui comme témoin l'ancien ministre des travaux publics, M. Teste; il paraît que M. Pellaprat, qui a fourni les fonds pour la corruption, a fait des aveux. L'instruction sera plus longue qu'on ne croyait.

21. — Il y a un flottement, un dépenaillement dans la Chambre des pairs, que je n'ai vus à ce point à aucune époque. Il est certain qu'à la Chambre des députés c'est encore pis. M. de Barante, fort ami de M. Guizot, me disait que c'est une véritable débandade. Le pouvoir aurait cependant besoin d'être fort, en ce moment où le communisme fait des progrès.

J'ai été ce soir chez M. Guizot. Le vendredi est son petit jour; il y avait peu de monde. Il m'a paru fort abattu.

24. — J'ai été à Neuilly. La santé du Roi est excellente et vraiment étonnante pour son âge. Sa Majesté m'a paru croire

ou vouloir persuader que tout va pour le mieux. Je lui ai dit que nous étions dans une crise; Sa Majesté m'a dit qu'il n'y en avait pas.

25. — J'ai dîné chez le garde des sceaux Hébert, dans cette fameuse salle à manger qui fit tant crier, à la Chambre des députés d'alors, contre M. de Peyronnet, quoiqu'elle fût très nécessaire. Tous ses successeurs en ont profité, et, parmi eux, il y en a qui ont crié contre, alors qu'ils étaient à la Chambre des députés; ainsi va le monde.

2 juin. — Le maréchal marquis de Grouchy, né le 23 octobre 1766, est mort à Saint-Étienne. C'est un de ceux de nos officiers généraux qui ont été le plus souvent blessés. Il était d'une grande bravoure. Dans la fameuse retraite de Russie, il s'est fait remarquer par son énergie. Homme de cœur, il était du petit nombre de ceux qui ne se sont pas démoralisés. Je l'ai vu dans des moments bien critiques, et j'ai pu en juger. Il était officier des gardes du corps avant la Révolution, et je ne doute pas qu'il ne fût le plus ancien officier de l'armée actuelle. C'était un homme de bonne compagnie. Mon père l'avait connu dans sa jeunesse; le maréchal Grouchy m'avait protégé à mes débuts dans ma carrière militaire.

3. — Une séance assez vive a eu lieu à la Chambre des pairs. M. de Pontois a demandé d'appeler à la barre de la Chambre M. Émile de Girardin, député et gérant de la *Presse*, pour avoir, dans un numéro du 12 mai, dit qu'on vendait des promesses de pairie quatre-vingt mille francs.

Voici le paragraphe incriminé :

« Un faible journal qu'il n'a dépendu ni du ministère ni du « procureur général Hébert de ruiner et de détruire, à qui on a « fait un procès qui a coûté cent soixante-dix mille francs, à « qui l'on a suscité une concurrence qui a vécu pendant onze « mois, au prix d'un million cent mille francs, sans y com- « prendre le trafic des privilèges de théâtre qui se vendaient « cent mille francs, des promesses de pairie qui se vendaient « quatre-vingt mille francs, des titres de noblesse, des croix « d'honneur, des audiences et même des sourires des minis- « tres. »

La discussion a été vive et animée. M. de Pontois a bien développé sa proposition; je l'ai appuyée énergiquement.

La Chambre était à la débandade; il n'est pas bien sûr que le ministère lui-même fût d'accord pour savoir s'il fallait appeler, oui ou non, M. de Girardin à la barre de la Cour. Le garde des sceaux m'a dit lui-même, mardi, que c'était son désir; d'un autre côté, j'ai vu des ministériels enragés, très embarrassés, voter contre la proposition. Le vicomte Duchâtel, frère du ministre de l'intérieur, s'est levé contre. Le fait est que la Chambre des pairs est à la débandade comme celle des députés. Il n'y a aucune influence gouvernementale.

5. — Les commissaires nommés par la Chambre des députés sont d'avis de donner l'autorisation à la Chambre des pairs de poursuivre M. Émile de Girardin. M. de Boissy me ramenait, et nous avons été ensemble à la Chambre des députés. Nous demandions à M. Lanyer où en était l'affaire Girardin, lorsque ce dernier est arrivé, sans chapeau.

Avant d'être appelé à la barre de la Chambre des pairs, il faisait blanc de son épée et désirait y comparaître; depuis, il n'en a plus la moindre envie, les preuves qu'il a entre les mains n'étant pas suffisantes en justice. Il voulait bien une discussion sur ces faits dans la Chambre des députés, mais voilà tout. M. de Girardin avait perdu son chapeau, de sorte qu'il s'en est allé la tête nue dans son cabriolet de louage.

6. — J'ai été chez le Roi, à Neuilly. La santé de Sa Majesté est vraiment étonnante à son âge. Il m'a dit qu'il ne se mêlait pas de l'affaire de M. de Girardin, que c'était celle des Chambres. Il m'a paru clair, cependant, qu'il croyait que M. de Girardin serait traduit à la Cour des pairs, et qu'au fond Sa Majesté n'en serait pas fâchée.

8. — Le maréchal Bugeaud a décidément donné sa démission. Il a bien raison d'envoyer promener continuellement le ministère, qui n'a trouvé rien de mieux à faire, après mûre délibération, que de le supplier de rester, en lui donnant un congé et en chargeant le général Bedeau de l'intérim. C'est, ce me semble, le comble de l'ignominie pour le cabinet. Le maréchal Bugeaud a bien le droit de le bafouer, puisqu'il est

toujours sûr qu'il lui dira merci, trop heureux qu'il daigne ne pas lui donner l'embarras de son remplacement.

11. — D'après le *Siècle,* plusieurs députés ministériels font circuler de main en main un projet d'ordonnance qui va, disent-ils, être inséré au *Moniteur* et sur lequel ils appellent l'attention de leurs collègues. Ce projet est ainsi formulé :

« Art. 1er. Rien, il n'y a plus rien.

« Art. 2. Personne n'est chargé de l'exécution de la présente.

« *Contresigné :* DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ. »

C'est là une image de la situation, plus fidèle que ne le pensent peut-être ceux qui ont fait cette plaisanterie. Il faut que le ministère soit bien faible et bien près de sa chute, pour que ses amis se permettent de faire des charges sur son compte.

13. — Le général Lamoricière est venu à Neuilly, où je me trouvais aussi; il ne me paraît pas très en faveur.

Le maréchal Bugeaud a habilement agi en quittant le commandement, au moment où les Chambres étaient furieuses de son expédition de Kabylie; cela les a subitement calmées. La Chambre des députés est toute prête à faire son éloge, du moment qu'il se plaint du ministère. Les députés ont tous de M. Bugeaud une certaine crainte qui se change en respect, depuis qu'il a tué en duel son collègue Dulong.

La faute capitale de ma carrière militaire est d'avoir quitté volontairement l'Afrique en 1838. J'eusse mieux fait de patienter; j'aurais été probablement gouverneur d'Afrique, au moment du départ du maréchal Valée, au lieu du général Bugeaud.

14. — Une pétition de Jérôme Bonaparte, qui demande à rentrer en France, a occupé toute la séance. On n'a osé ni passer à l'ordre du jour, ni renvoyer la pétition au conseil des ministres. On est fort pour les *mezzo termine* en ce temps-ci. On a déposé la pétition au bureau des renseignements. J'avoue que c'est une finesse à laquelle je ne comprends rien.

17. — La séance de la Chambre des députés a été des plus vives; il s'agissait de l'autorisation à donner à la Chambre des

pairs pour poursuivre M. Émile de Girardin. Celui-ci s'est fait longtemps prier pour parler; il n'a pas pu apporter de preuves pour la vente des promesses de pairie, etc. Il a lu une lettre de son père putatif, le comte Alexandre de Girardin, qui écrivait au Roi, le 25 février 1846, pour se plaindre de ce que M. Guizot ne voulait lui donner la pairie que sur la promesse que, par son influence sur son fils, il disposerait du journal *la Presse.*

M. Guizot a lu une lettre de M. de Girardin, de 1838, par laquelle il offrait au ministère de renoncer à la rédaction en chef de la *Presse*, si on voulait nommer pair le général Girardin. M. Guizot a ajouté que M. Émile de Girardin était venu plusieurs fois lui parler du désir de son père.

La Chambre des députés a autorisé la Chambre des pairs à appeler à sa barre M. Émile de Girardin.

20. — Les procès Cubières et Girardin ont le privilège d'occuper en ce moment l'opinion. Le succès qu'a obtenu le ministère à la Chambre des députés, pour l'autorisation de traduire M. de Girardin devant la Chambre des pairs, n'a été que d'un moment; le ministère est toujours dans une fort mauvaise position.

22. — Séance à la Chambre des pairs pour l'affaire de M. de Girardin. Jamais les tribunes de la Chambre des pairs n'avaient été aussi bien garnies; celle des ambassadeurs, ordinairement vide, était pleine comme les autres; il y avait beaucoup de jolies femmes. Le baron Charles Dupin s'est montré bien peu galant pour un auditoire choisi comme nous n'en avons jamais, en réclamant le comité secret. La très grande majorité n'en voulait pas. M. Dupin a dit que si la Convention avait voté en comité secret, Louis XVI n'aurait pas été condamné. Il y a eu une discussion. M. Molé a fait observer que, du moment que cinq membres réclamaient le scrutin secret, il fallait s'y soumettre; que c'était un article de la Charte; que, par conséquent, il n'y avait pas lieu à discuter. Cela ne se trouve pas dans la Charte pour la Chambre des pairs, parce qu'alors ses séances n'étaient pas publiques, et que depuis, on n'a pas revisé cet article.

M. de Girardin a été acquitté par 134 voix sur 199 votants. Les ministres, qui étaient les seuls véritablement attaqués dans son article, ont eu le tort de vouloir faire de cette condamnation une affaire politique. J'ai remarqué que les aides de camp du Roi, le duc d'Estissac entre autres, étaient très prononcés pour l'acquittement. Je suppose que l'opinion personnelle du Roi n'était pas pour la condamnation.

25. — La Cour des pairs s'est assemblée en chambre de conseil pour prononcer sur les mises en accusation des prévenus Cubières, Teste, Parmentier et Pellaprat. La Cour était présidée par M. le duc Pasquier, chancelier de France. On a commencé la délibération pour savoir si M. Teste serait mis en accusation; on a appelé chaque pair, en commençant par le dernier reçu et en finissant par le chancelier.

Un beau discours de M. Troplong, membre estimé de la Cour de cassation, a entraîné beaucoup de voix pour la mise en accusation. Au fur et à mesure de l'appel d'un pair, il est libre de motiver son vote, de prononcer un discours pour ou contre l'accusation, parce qu'on est en chambre de conseil. J'ai voté pour la mise en accusation.

Le duc Pasquier, en votant pour la mise en accusation, a très bien parlé. Il a prouvé que l'instruction a été aussi complète que possible. Le chancelier s'est montré, malgré son grand âge, vraiment remarquable; il y a dans ses interrogatoires, reproduits dans les volumineuses pièces distribuées, une clarté, une fermeté et une habileté incontestables. Sur 181 votants, il y a eu 142 voix pour la mise en accusation. La séance a été levée à six heures un quart du soir; elle a duré plus de six heures, sans un moment de repos.

26. — Aujourd'hui, après cinq heures de séance, la Cour des pairs a rendu l'arrêt de mise en accusation contre MM. Cubières, Parmentier et Pellaprat. Le seul véritable débat a eu lieu pour la charge d'escroquerie relevée contre M. de Cubières; quelques officiers généraux n'ont pas voulu voter l'accusation d'escroquerie. Le général Gourgaud a prononcé là-dessus quelques paroles fort sottes, avançant qu'un lieutenant général ne peut pas être un escroc; cela en pré-

sence des pièces du procès. Suivant moi, c'est une fort ridicule manière de vouloir montrer son respect pour l'honneur de l'habit; pour mon compte, j'ai dit : Oui, en mon âme et conscience, sur toutes les questions et pour tous les accusés.

Le maréchal Bugeaud ne veut décidément pas retourner en Algérie. Il a écrit à M. Thiers qu'il ne consentira à reprendre son commandement que si on lui accorde les camps agricoles, etc., et qu'il le verra aux eaux des Pyrénées, où M. Thiers accompagne sa femme; il paraît que le gouvernement en a pris son parti. On croit que le duc d'Aumale commandera en Algérie, soit avec le titre de gouverneur, soit avec celui de vice-roi.

6 juillet. — Séance insignifiante à la Chambre des pairs; on ne s'y entretenait que de la fuite de M. Pellaprat. Il a écrit à son avocat, M. Chaix d'Est-Ange, qu'ayant soixante-quinze ans, dix jours de débats seraient trop fatigants pour lui, et qu'il s'en allait. On blâme maintenant la commission d'instruction de ne pas avoir fait arrêter les accusés. Le fait est que, par considération pour MM. Cubières et Teste, en leur qualité de pairs et d'anciens ministres, on n'a pas voulu les mettre en prison, et tous les accusés ont dû être traités de la même manière.

7. — La fête aux Minimes, dans le bois de Vincennes, qu'a donnée Mgr le duc de Montpensier, a été magnifique. Mon deuil m'a empêché d'y aller; il y a été quatorze cents voitures. Les dames étaient très parées; les hommes en uniforme. C'était un lundi; les boulevards, le faubourg Saint-Antoine et la route étaient garnis d'ouvriers. Ces rassemblements, jusqu'au boulevard du Temple, n'étaient point hostiles; là, leur aspect commençait à être moins paisible, et l'on tenait des propos tels que ceux-ci aux gens qui passaient en voiture : « Bon appétit : le pain ne vous manque pas. »

8. — A midi, les membres de la Cour des pairs, avec l'épée, le chapeau sous le bras, sont entrés dans la salle d'audience. Le bureau de M. le chancelier est établi au milieu de ce qui est ordinairement la droite de la Chambre; il a à côté de lui les pairs, ses assistants, qui ont des chaises ordinaires; le

rapporteur est à sa gauche, au-dessous de lui. Les bureaux du procureur général et de son substitut sont placés en face, à gauche, touchant à ce qui est ordinairement le banc des commissions. On a enlevé la tribune, et l'on a établi, à environ deux pieds au-dessus du sol, trois bureaux avec des chaises pour les accusés et leurs avocats; derrière, un banc pour les avocats, puis au-dessus, à la place où est établi ordinairement le président, il y a quelques chaises pour les parents et amis des prévenus.

La Cour une fois assise, on a fait entrer les accusés.

Les témoins, parmi lesquels étaient le sous-secrétaire d'État Legrand et le préfet Mazère, en uniforme, étaient placés dans le couloir de gauche.

Il y avait beaucoup de députés aux bancs de l'enceinte qui leur est destinée; les tribunes étaient pleines d'hommes, car, à la Cour des pairs, pour les procès criminels, les femmes ne sont pas admises.

M. le chancelier a fait procéder à l'appel nominal; cent quatre-vingt dix pairs étaient présents. Il a fait l'appel des prévenus, puis on a procédé à la lecture de l'acte d'accusation.

MM. Cauchy et de la Chauvinière, faisant fonction de greffiers, se sont successivement relevés pour lire ce volumineux réquisitoire de M. Delangle; il contient cent vingt-trois pages imprimées et est rédigé avec un grand talent.

L'attitude de M. de Cubières est celle d'un homme qui, tout en étant abattu, ne sent pas la gravité de sa situation; il a presque constamment suivi sur son livre la lecture de l'acte d'accusation, prenant des notes et ne levant pas les yeux; généralement son attitude n'a pas plu.

Celle de M. Teste était digne, triste; il regardait sans affectation l'assemblée de temps en temps. Son attitude a plu généralement.

M. Parmentier est un gros Franc-Comtois; ses yeux annoncent une finesse sournoise; il paraît plus animé du désir de se venger qu'affecté. Celui-là n'inspire aucun intérêt.

L'audience publique a été levée à quatre heures et demie et renvoyée à demain, midi.

J'ai été le soir à Neuilly, chez le Roi. Sa Majesté m'a paru beaucoup plus triste qu'à l'ordinaire. Je crois qu'elle commence à sentir la gravité des circonstances.

J'ai été de là à Passy voir mon fils, qui est malade et ne peut aller à la Chambre des députés; sa santé me tourmente.

9. — Dans la galerie servant de chambre du conseil, M. le chancelier nous a dit que des lettres qui lui avaient été remises, à la fin de l'audience d'hier, avaient nécessité l'arrestation des trois accusés.

On nous a lu, à l'audience, le procès-verbal de la comparution devant le chancelier de M. Léon de Malleville, député, qui a déclaré tenir de M. Marrast, rédacteur en chef du *National*, les lettres qu'il lui avait remises.

La séance a été consacrée à l'interrogatoire de M. de Cubières et de M. Parmentier.

10. — Continuation des interrogatoires. M. le président a fait appeler, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, MM. de Malleville, Armand Marrast et Cuzon, qui ont répété ce qu'ils avaient dit au chancelier dans leurs dépositions. M. Armand Marrast, âgé de quarante-cinq ans, rédacteur du *National*, est un petit homme très laid, avec une grosse tête et des yeux spirituels.

12. — Audition des témoins; l'audience a duré six heures comme à l'ordinaire.

13. — Les pairs présents ont assisté d'abord à une messe, pour l'anniversaire de la mort de M. le duc d'Orléans, dans la chapelle du Luxembourg, puis à midi nous sommes entrés dans la chambre du conseil.

Le chancelier nous a annoncé la tentative de suicide de M. Teste. Hier, à neuf heures et demie du soir, on a entendu une détonation dans la chambre de M. Teste. D'après sa déclaration, il aurait fait simultanément usage de deux pistolets; la capsule de celui qu'il avait mis sur sa bouche aurait seule pris feu. Le pistolet qu'il avait mis sur son cœur est bien parti; mais trop fortement appuyé, la balle n'aurait pas pu pénétrer; il en est résulté seulement du noir à la chemise et une forte contusion. La balle a été retrouvée par terre; il se pourrait

bien que ce petit pistolet de poche ne fût chargé qu'à poudre. Il a répliqué, lorsqu'on lui a demandé qui lui avait apporté les armes, que ce n'était pas son fils, et que, si c'était lui, il lui en saurait gré comme d'un acte de piété filiale.

M. Teste est fort calme; il a annoncé sa résolution de ne plus paraître devant la cour, et il a fait demander à Mme Decazes un roman de Walter Scott.

La cour est entrée à midi dans la salle d'audience; la journée a été consacrée aux plaidoiries des avocats.

14. — La cour a repoussé d'abord l'accusation d'escroquerie contre M. de Cubières. A une heure, a commencé l'appel nominal sur la culpabilité de M. de Cubières pour tentative de corruption. Beaucoup de mes camarades, par un honneur de corps mal entendu, paraissant disposés à une indulgence à mes yeux coupable, j'ai motivé ainsi mon vote :

« Il n'est pas de l'honneur des corps de protéger les actions répréhensibles de leurs membres; ils doivent au contraire, dans l'intérêt de leur considération, les rechercher et les punir. Quelle que soit ma douleur de prononcer ces paroles, en mon âme et conscience, M. de Cubières est coupable. »

Il y avait 190 votants; il y a eu pour la culpabilité 184 voix contre 4. Parmi ces dernières se trouve celle du comte Anatole de Montesquiou, qui est toujours d'avis d'acquitter tout le monde.

Après une longue discussion, M. Teste a été condamné à la dégradation civique et à quatre-vingt-quatorze mille francs d'amende. Dans mon opinion, il eût été mieux d'épuiser toutes les pénalités à appliquer à M. Teste et de statuer sur la prison; mais il était sept heures, la cour était très fatiguée, et il y a véritablement de quoi.

15. — Après trois heures de séance, M. Teste a été condamné à trois ans de prison. Puis on a commencé à discuter si on condamnerait M. de Cubières à la dégradation civique. La séance a été levée à six heures; il y avait encore quatre-vingt-quinze pairs à voter.

16. — J'ai eu la visite de Mme de Sampayo, belle-sœur de M. de Cubières; elle fondait en larmes et m'a fait grande

pitié. Elle voulait que je lui promisse de ne pas voter la dégradation civique de son beau-frère, et cela ne m'est pas possible. Hors cela, j'ai été pour elle le plus poli et le plus affectueux des hommes, car j'étais affligé de l'état où je la voyais, quoique bien décidé à ne suivre dans le procès du général Cubières que la voix de ma conscience.

Mme de Sampayo doit avoir cinquante ans maintenant; on ne les lui donnerait pas. Elle a été jolie (1), et est encore charmante; elle a plaidé avec beaucoup d'esprit la mauvaise cause de son beau-frère. Elle a dû passer une rude matinée à de semblables sollicitations.

Après quatre heures de séance et trois tours de scrutin, le chancelier a prononcé contre M. de Cubières la dégradation civique.

Enfin, à quatre heures et demie, le chancelier a prononcé contre M. de Cubières une amende de dix mille francs. La cour a décidé que M. de Cubières ne subirait pas de prison.

M. de Cubières a joué de bonheur à cet égard, et la cour était honteuse, en sortant, de ce jugement qui n'aurait pas eu lieu, si M. de Rochambeau n'était pas tombé malade.

M. de Cubières pourra donc demain se promener dans Paris et venir assister au jugement de son collègue Pellaprat, qui a demandé un sauf-conduit pour revenir.

19. — M. de Cubières a quitté Paris pour se rendre en Normandie, dans une de ses terres auprès de Bolbec. Il a pris sa condamnation très philosophiquement, et n'en a pas été affecté comme on aurait pu le croire. On prétend que sa famille lui conseille de se montrer comme auparavant.

M. Teste a pris fort tranquillement son parti; il compte s'occuper d'un ouvrage sur le droit commercial, qu'il a commencé; il a été transféré du Luxembourg à la Conciergerie.

21. — J'ai acquis hier la certitude que M. le duc d'Aumale ira en Algérie comme gouverneur général.

22. — Revue d'honneur du 52e de ligne que je viens d'inspecter. Elle a eu lieu au terrain de Monceaux, près de la

(1) Mme de Sampayo avait servi de modèle à Gérard pour son tableau de *Psyché*.

place de l'Europe. Il n'y a aucun arbre et, partant, dans cette saison, point d'ombre. Ce terrain est fort inférieur au carré Marigny, des Champs-Élysées, où il n'y a pas eu moyen d'aller, à cause des baraques qu'on y place pour les fêtes de juillet.

23. — Aujourd'hui a eu lieu le jugement de M. Pellaprat. Le plaidoyer de Me Chaix d'Est-Ange est à une haute distance de ceux de tous les avocats qui ont figuré dans cette cause.

28. — J'ai été à Neuilly. La Reine jouait au whist avec le Roi, la reine des Belges et le duc de Montpensier. Le roi des Belges est bien changé; il est jaune, a mal au foie et a une figure d'hypocondriaque. Il a, dit-on, un harem à Paris et à Londres. Il ne se plaît que hors de son royaume; ce qui déplaît considérablement à ses sujets.

Le *National* prêche aux émeutiers la tranquillité. Le fait est que les émeutes annoncées d'avance n'ont jamais lieu; un mouvement à l'improviste a plus de chances de succès. Au reste, on s'est mis en mesure pour tout événement. Le général Sébastiani m'a dit qu'il aurait demain douze mille hommes de garde, de piquet.

29. — Malgré toutes les annonces d'émeute, la journée s'est passée tranquillement, comme je m'y attendais. Hier au soir, la police a arrêté huit chefs de communistes qui délibéraient; ils étaient douze, quatre se sont échappés; il a fallu forcer successivement trois portes pour arriver jusqu'à eux.

1er août. — Le duc de Nemours est revenu, le 29 juillet, des eaux de Barèges; il laisse maintenant pousser toute sa barbe. Il est bien difficile de faire exécuter les ordonnances dans un pays où les fils du Roi donnent eux-mêmes l'exemple de leur violation. MM. les ducs de Nemours et d'Aumale, laissant pousser leur barbe, engagent les régiments à faire de même. Les inspecteurs peuvent-ils exiger des officiers de la couper à l'ordonnance? Je viens de le faire pour le 52e, qui est le seul corps de la garnison de Paris qui soit à l'ordonnance sous ce rapport. On devrait au moins changer les ordonnances dont les princes ne veulent plus, afin de leur éviter de donner le mauvais exemple. Des gens étrangers au métier trouveront

peut-être mes observations une niaiserie; cela n'en est pas moins très grave. L'exécution des règlements est un point d'appui pour les chefs, et de satisfaction pour les subordonnés.

4. — Le maréchal Soult, auquel on avait demandé sa démission de président du conseil, l'a refusée, et il a répondu qu'il en causerait avec le Roi à son retour de Soultberg, au mois d'octobre.

9. — Le garde des sceaux Hébert a apporté à la Chambre des pairs l'ordonnance de clôture. La session n'a pas été bonne pour le ministère, ni pour la Chambre des députés; celle des pairs s'est un peu relevée dans l'opinion par les jugements qu'elle a rendus comme cour.

11. — J'ai eu une audience de Mgr le duc d'Aumale. Je lui ai dit qu'aussitôt que j'avais su sa nomination de gouverneur général d'Afrique, j'avais demandé au ministre de la guerre de servir sous ses ordres; il m'a répondu avec obligeance (parce qu'il en a toujours beaucoup pour moi) qu'il ne savait pas si on pourrait m'arranger une position convenable.

Nous avons parlé de l'armée et de la situation. Je lui ai dit que, si je n'allais pas en Afrique, après quatorze ans de séjour dans les Pyrénées, je demandais la division de Rouen. Quant à celle-là, j'ai bien vu, à sa manière, qu'on ne croyait pas pouvoir me la refuser.

13. — J'ai pris congé du général Trézel, ministre de la guerre; il a été obligeant pour moi; il m'a parlé de la division de Rouen comme d'une chose convenue. Quant à l'Afrique, il n'y a encore rien de décidé sur l'organisation civile et militaire de ce pays, sauf la nomination de Mgr le duc d'Aumale comme gouverneur général. L'Afrique est en ce moment livrée à une foule d'intérim, et il trouve lui-même qu'il serait temps enfin de s'arrêter à quelque chose.

15. — J'ai quitté Paris à six heures du matin. A Bourges, je suis descendu à l'hôtel de l'Espérance. J'ai appris que tous les appartements de l'auberge étaient retenus par M. de Castellane, député.

A son arrivée, Henri m'a fait peine à voir, tant il est

changé. On est parvenu à le descendre de voiture, à le porter dans sa chambre au rez-de-chaussée. Henri a une fièvre de cheval, une grande agitation nerveuse; il est gravement atteint. Je voudrais me persuader le contraire. Je ne l'avais pas vu depuis vingt jours; je l'ai trouvé changé, d'une maigreur effrayante, puis abattu. A peine entré dans sa chambre, il a voulu rester seul avec moi, et m'a demandé, en fondant en larmes, pardon si jamais il m'avait fait de la peine; il m'a dit qu'il m'aimait profondément; il m'a parlé en bon fils, et en homme qui se croit au moment de quitter ce monde. Mes larmes se sont mêlées aux siennes; j'ai tâché de le remonter de mon mieux. Je voulais rester jusqu'à demain; il m'a dit que c'était inutile, qu'on lui défend de parler. Henri se rend à Rochecotte, château près de Tours que lui a donné sa belle-mère (1).

21. — Je suis arrivé, à minuit, à Perpignan; j'ai reçu aujourd'hui les visites des corps et des habitants.

Le préfet des Pyrénées-Orientales a reçu ordre par le télégraphe de se rendre à Paris, probablement pour y recevoir sa nomination de directeur général des affaires civiles de l'Algérie, fonctions pour lesquelles le ministre de l'intérieur l'a désigné avant mon départ.

1er septembre. — J'ai fait prendre les armes aux troupes qui sont en ce moment à Perpignan. Nous avons exécuté des mouvements de guerre sur les glacis, derrière la citadelle; ils ont été exécutés avec ordre et silence. J'ai témoigné ma satisfaction au général Corbin pour la manière dont il a dirigé l'instruction des troupes pendant mon absence. Comme deux régiments, le 8e de ligne et le 8e léger, vont s'embarquer pour l'Afrique, c'est une espèce de dissolution de la division. Moi-même, je dois la quitter au mois de novembre, et j'ai voulu avoir la satisfaction de voir encore une fois ces belles troupes.

(1) Je ne croyais pas mon pauvre fils aussi malade; je pensais le revoir encore. Je n'avais pas la possibilité de rester près de lui. Cette entrevue fut d'autant plus douloureuse pour moi! J'écrivis tout de suite au ministre de la guerre, lui demandant l'autorisation de quitter immédiatement mon commandement de Perpignan pour aller voir mon fils, si son état empirait. (*Note du maréchal.*)

18. — Le maréchal Oudinot, duc de Reggio, est mort le 14 au soir aux Invalides; il était âgé de plus de quatre-vingts ans.

Le maréchal Oudinot était un des plus braves soldats qu'on pût rencontrer; il a été blessé à presque tous les combats où il a assisté.

Il fit une fois demander à l'Empereur des renforts; celui-ci ne pouvait pas lui en envoyer. On avait trouvé la pipe de Sobieski (je ne me souviens plus si c'était à Dresde ou à Vienne); l'Empereur la lui envoya après avoir écrit de sa main : « *Lorsque le maréchal Oudinot est quelque part, je ne suis jamais inquiet que de sa personne.* » Le maréchal Oudinot était un grand amateur de pipes et en avait une magnifique collection. Il était aussi fort amateur des dames. Il a été plein de bonté pour moi dans mes différentes campagnes, sous l'Empereur, et, depuis, j'ai toujours été dans d'excellents rapports avec lui; je le regrette fort.

On pense que le maréchal Soult va le remplacer, et que cela va faciliter sa démission de président du conseil, qu'il s'entête depuis quelque temps à ne pas donner.

24. — Par ordre royal du 18 septembre, la reine d'Espagne a déclaré la frontière de la France avec la Catalogne en état de blocus, sous prétexte d'empêcher la contrebande. M. de Lesseps, notre consul à Barcelone, a demandé des explications au capitaine général La Concha, autant pour éviter des malentendus que pour éclairer une question qu'il était de son devoir de soumettre à son gouvernement. Il lui a fait observer que cette mesure inattendue et insolite était en opposition avec les relations pacifiques de la France et de l'Espagne; et il a demandé si ce singulier moyen de réprimer la contrebande était adopté autour de Gibraltar et sur toute la frontière du Portugal, par où l'Angleterre répand sa contrebande dans la Péninsule. Le général La Concha, embarrassé, a parlé d'autres choses. Le fait est que les Espagnols se garderont bien d'agir ainsi avec l'Angleterre.

25. — Le 19 septembre, M. Guizot, ministre des affaires étrangères, a été nommé président du conseil des ministres en

remplacement du maréchal duc de Dalmatie, dont la démission a été acceptée. On la lui a arrachée.

26. — Les deux premiers bataillons du 58e de ligne, forts de 1,165 hommes, revenant d'Afrique, sont débarqués à Port-Vendres, et sont arrivés à Perpignan sous la conduite du colonel Mayran (1).

Nous avons une armée singulièrement organisée; on a donné à toute l'armée une cartouchière et une buffleterie qui sont considérées comme des trouvailles. Toute l'Europe en a eu et a été forcée d'y renoncer. Quand la France se soumet aux inventions de l'Afrique, alors l'Afrique ne trouve plus que cela soit justement ce qu'elle voulait. Quand les régiments arrivent en Afrique, on leur ôte leurs buffleteries blanches pour leur en donner de noires, leur col pour leur donner des cravates bleues, rouges ou bariolées, suivant la fantaisie des chefs de corps et officiers généraux.

Pour conserver cette précieuse buffleterie noire en Afrique, on a renvoyé le 58e sans gibernes, les sous-officiers, caporaux et hommes d'élite, sans sabres; on leur a laissé leurs fusils. Ce régiment ne peut pas de longtemps faire le service sur la frontière; il ne saurait où mettre ses cartouches.

Les Arabes ont de longues barbes; on la laisse en conséquence pousser aux soldats. Cela est sale et bon à leur donner des dartres.

Les princes de la famille royale ont été en Afrique; ils se sont épris de ces singuliers vêtements dont on a eu la faiblesse de laisser les troupes s'affubler; chacun dans ce pays fait à sa guise, se jouant des ordonnances et des règlements; le gouvernement est trop faible pour se faire obéir. L'absence de toute règle est cause de grands désordres dans l'administration. Tout le monde ne perd pas à ces changements; les gros fournisseurs donnent des pots-de-vin. Le laisser-aller qui existe en Afrique est le même en France; dans le militaire comme dans les administrations, nous mourons d'atonie; les ministres sont exclusivement occupés des Cham-

(1) Tué, en 1855, général de division en Crimée.

bres, de leurs discours, et non pas d'administrer le pays.

28. — Je suis arrivé hier soir à Amélie-les-Bains. Aujourd'hui, j'ai commencé mes douches; je les prends modérément cette année. J'ai été avec le capitaine du génie Puiggari reconnaître l'endroit où nous placerons, le 3 octobre, la première pierre de l'hôpital militaire thermal d'Amélie-les-Bains. Beaucoup d'ouvriers sont occupés à niveler le terrain.

29. — Le sous-préfet Pascot et le maire de Céret, M. Delmas, sont venus me voir et m'exprimer la reconnaissance de l'arrondissement de Céret pour tout ce que j'ai fait pour Port-Vendres et Amélie-les-Bains.

Le maire d'Amélie-les-Bains, M. Hermabessière, accompagné de son adjoint, est venu m'apporter une délibération du conseil municipal d'Amélie-les-Bains, d'après laquelle la principale rue du village prendra mon nom.

3 octobre. — Voulant donner à la cérémonie de la pose de la première pierre de l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains le plus de solennité possible, j'ai fait venir de Perpignan une section d'artillerie et la musique du 15e d'infanterie légère.

Le curé d'Amélie-les-Bains, l'abbé Canal, brave et digne ecclésiastique, gros et court, était convenu de partir processionnellement de l'église à deux heures et demie pour arriver à trois heures sur le terrain : son zèle l'a porté à sortir de l'église à deux heures; la musique du 15e léger le précédait, et la procession était escortée par vingt carabiniers du 15e léger; deux gendarmes marchaient en tête. Ce bon curé ne s'était jamais vu à pareille fête et ne s'y retrouvera probablement jamais. Pour ne pas arriver trop tôt, il a marché si doucement qu'il n'est arrivé qu'à trois heures; cela a prolongé d'autant sa jouissance d'être aussi bien escorté. Les autorités, qui devaient aller l'attendre, ont pris le parti de suivre la procession. Je me suis mis en route après lui avec une escorte de chasseurs à cheval du 12e régiment, et ayant pris un autre chemin, je suis arrivé avant la procession dans l'enceinte.

Plusieurs discours ont été prononcés. Après le sous-préfet et le maire, j'ai pris la parole et j'ai dit :

« Je vins à Amélie-les-Bains, pour la première fois, en

1835. Je fus frappé de l'abondance des sources; les ruines de thermes romains qui y existent furent pour moi une preuve que depuis des siècles on avait reconnu l'excellence de ces eaux. Partout où les Romains passaient, les lieux où ils plaçaient des villes, des camps, des établissements, étaient bien choisis. En Afrique, nous avons pu nous en convaincre. Je vis dès lors toute l'utilité qu'on pouvait tirer pour l'armée de ces eaux. Je m'appliquai sans relâche à faire partager mon opinion au gouvernement du Roi, et c'est là mon seul mérite. »

Le capitaine Puiggari m'a alors présenté la truelle en argent, une bouteille a été placée dans la pierre; après qu'elle a été scellée, le curé a entonné le *Te Deum*, a chanté le *Domine, salvum fac regem;* puis, après nous avoir donné la bénédiction, il est parti et est rentré à l'église processionnellement comme il était venu.

J'ai donné un dîner de quarante personnes, pendant lequel la musique du 15e léger a joué. Nous avons ensuite été voir les danses publiques sur la place; tout s'est passé avec ordre et gaieté. La journée a été belle pour tout le monde; on en parlera longtemps dans cette vallée.

13. — Le ministre de la guerre a répondu à mon rapport contenant le récit de la pose de la première pierre de l'hôpital militaire thermal. Voici comment il termine sa lettre :

« Je ne doute pas que l'établissement d'Amélie-les-Bains ne soit un bienfait pour l'armée comme pour les populations. Je suis bien aise que votre nom se trouve rattaché au souvenir de cette création, dans un pays où vous avez si longtemps et si honorablement commandé. »

14. — Je suis parti d'Amélie-les-Bains, car j'ai reçu une triste dépêche de Rochecotte, du 12, ainsi conçue : « L'état de votre fils continue à s'aggraver, le danger devient pressant. » Je suis arrivé à Perpignan à trois heures.

15. — Je n'avais annoncé mon départ que pour demain, de sorte que beaucoup de gens à Perpignan ne l'ont appris que lorsque j'étais déjà loin. Je me suis mis en route par la malle-poste de Toulouse, parce qu'elle ne met que quatorze heures, et que ma voiture en devait mettre dix-huit.

16. — J'étais à Toulouse à sept heures du matin; je me suis couché. Vers midi, on m'a remis une dépêche télégraphique que j'ai ouverte en tremblant; elle était ainsi conçue : « S'il en est encore temps, ne partez pas; votre malheureux fils a succombé hier, à minuit. » J'ai été anéanti; je ne puis croire à l'étendue de mon malheur, à la perte d'un fils dont je pouvais m'enorgueillir. Il était plein d'honneur, avait un esprit remarquable. J'avais en lui un excellent fils qui aurait été la consolation de ma vieillesse. Il était après moi le chef de la famille; il m'aurait succédé comme tel avec utilité pour tous.

19. — Je suis arrivé à trois heures du matin à Tours. J'ai vu M. de Flavigny, qui est venu me rendre compte de l'autopsie du corps de mon malheureux fils.

Il y a cinq ans, en mai 1842, allant d'Aubijoux à Randan, chez Madame Adélaïde, il fit une chute de cheval et se cassa un os, au haut de la cuisse, du côté opposé où il était tombé. Malgré des douleurs horribles, il fit encore huit lieues à cheval. Il arriva à Randan tellement souffrant qu'il fut obligé d'en repartir immédiatement. On fut obligé de le transporter à Aubijoux en civière. Henri fut assez longtemps souffrant sans pouvoir bouger. L'os de la cuisse se remit de lui-même; mais il paraît que, dans sa course à cheval après la chute, une esquille de l'os s'était détachée et a produit des accidents à la suite desquels il a succombé.

Ce que le malheureux a souffert est incroyable; il a montré un courage héroïque. Il est mort fort pieusement, en offrant ses souffrances à Dieu, entouré de la marquise de Contades et de la comtesse de Hatzfeldt, ses sœurs. La malheureuse distance entre Tours et Perpignan ne m'a pas permis de me trouver auprès de lui. Je le regrette profondément.

Parti de Tours à onze heures du matin, je suis arrivé à Rochecotte à deux heures et demie de l'après-midi. On a prévenu ma belle-fille de mon arrivée; elle a demandé à me voir tout de suite. Elle est bien malheureuse, et il y a de quoi. Voir une si belle et si noble existence finir à trente-trois ans par une cause accidentelle qui n'était même pas de nature à

amener la mort, sans l'ignorance des médecins qu'il a vus après son accident!

20. — Le corps de mon malheureux fils est dans sa bière, au milieu de la chapelle où ma belle-fille a voulu qu'il restât, jusqu'au moment où il sera porté à Aubijoux, château dans le Cantal, où il a témoigné le désir d'être enterré.

Ayant des affaires urgentes à régler à Paris, par l'entrée de deux mineurs dans la succession de Mme de Castellane, j'ai quitté Rochecotte à neuf heures du soir.

21. — En arrivant à Paris, j'ai tout de suite été voir ma belle-mère d'Aubusson, que j'ai trouvée bouleversée de notre malheur.

J'ai été de là chez le général Sebastiani et chez le ministre de la guerre Trézel. Tout le monde m'a parlé de Henri, de manière à satisfaire mon amour-propre de père. Si sa mort est un événement cruel pour sa famille, on la déplore aussi dans le monde sous le rapport politique.

27. — Le Roi et la Reine ont eu la bonté de me faire dire par Madame Adélaïde qu'ils me recevraient. J'ai trouvé le Roi et la Reine assis auprès d'une table ronde; ils m'ont fait asseoir devant eux et ont longtemps causé avec moi de ma belle-fille et de mon pauvre fils.

Le Roi a ensuite parlé de son ministère, de ce que, après-demain, il y aura huit ans que ce ministère est au pouvoir, de la satisfaction qu'il a de M. Guizot et de son système. Je le conçois, car M. Guizot ne fait absolument que ce que veut le Roi. Sa Majesté m'a dit que la majorité conservatrice allait toujours croissant. Je lui ai dit que nous sommes à une époque où il est bien difficile de gouverner. Le Roi m'a dit qu'avec la majorité c'était chose facile, et il m'a parlé comme s'il était enchanté de son ministère et comme s'il le pensait dans les meilleures conditions pour gouverner le pays. Je ne sais s'il le croit, ou si c'est une profession de foi qu'il a voulu me faire en sa faveur.

28. — Ma belle-fille Castellane et ma fille Contades sont parties pour Aubijoux; elles rejoindront à Bourges le corps de mon malheureux fils, que mon gendre Contades a été chercher à Rochecotte.

3 novembre. — Ma fille Contades m'écrit d'Aubijoux, le 31 octobre :

« Tout le pays était en mouvement; à peu près à six lieues d'ici, nous avons trouvé la route couverte de monde, de gens à genoux priant et pleurant. A Allanches, le clergé, les autorités et toute la population en grand deuil sont venus au-devant de nous. Ils ont mis cette malheureuse voiture funèbre au milieu d'eux, puis ils l'ont accompagnée en chantant l'office des morts jusqu'à la sortie de la ville. A Marcenac, la même chose nous attendait, mais encore plus de monde, et tous avaient l'air de gens qui pleurent pour tout de bon. Le clergé nous attendait sur le haut d'une montagne; vous ne pouvez vous figurer combien c'était solennel. Cette immense quantité de gens marchant dans un silence absolu, ces chants d'église dans ces montagnes, tout cela formait un spectacle frappant. Ce n'est pas ainsi que je croyais revoir ce pauvre pays. »

8. — Le Roi a signé hier l'ordonnance qui me nomme commandant de la 14e division à Rouen; on me l'a mandé au retour du ministre de la guerre, qui l'a rapportée de Saint-Cloud. C'est le général Rachis qui me remplace à la 21e. C'est un homme d'esprit, un bon officier; c'est un excellent choix, et je suis persuadé que le général Rachis maintiendra le service sur le pied où je l'ai établi.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME TROISIÈME.

A LA MÊME LIBRAIRIE :

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1365.

